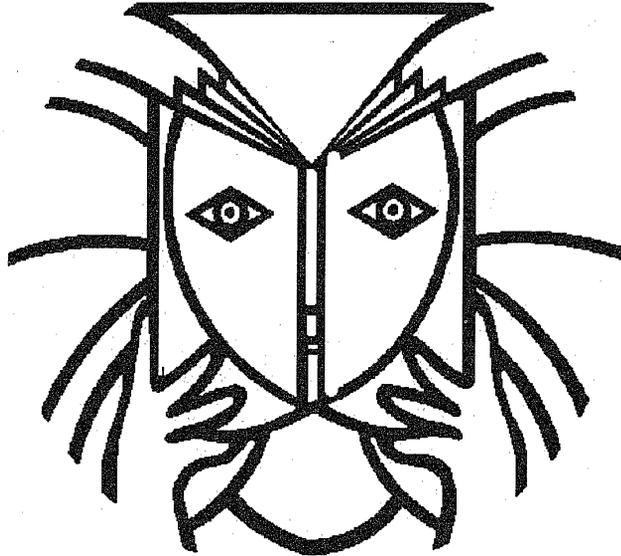




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2004

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

***Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA***

Microfilmé 2004

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU CANADA**

OTTAWA

***Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA***

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 5.

PREMIÈRE SESSION DU TROISIÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION DE 1874.



VOLUME VII.

IMPRIMÉS PAR I. B. TAYLOR, 29, 31 ET 33 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOL. VII.—SESSION 1874.

CLASSÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	No.		No.
Agriculture, Rapport du Ministère de l'.....	9	Malles, Rivière-du-Loup, etc	65
Allan, Ligne.....	47	Manitoba, Coupes de bois de	75
Amherst, Havre d'.....	62	Marine et Pêcheries.....	4
Assurances.....	24	Milice, Rapport sur la.....	7
Aliénés, Québec, Asile d'.....	39	Machines de moulin et de fabrique.....	18
Banques.....	13	Monteagle.....	31
Baptêmes, etc.....	11	Montréal, Commission du havre de.....	52
Blair, Benjamin.....	79	Mouchette, Emile.....	43
Bossé, Hon. Joseph Noël.....	56	Munro, M.....	27
Billets fédéraux et provinciaux.....	71	Naturalisation, Traités de.....	54
Budget.....	1	Nouveau-Brunswick, Loi scolaire du.....	40
Bibliothécaire, Rapport du.....	10	Nord-Ouest, Troubles du.....	22
Comptes publics.....	1	" Territ. du, —Traités avec les Sauv. du	70
Caserne, Chatham, Emplacement de.....	37	Offenses capitales.....	26
Colombie-Britannique, communic. trans-contin. Affaires des Sauv. de la.....	51	Pénitenciers, Rapport annuel sur les.....	42
Chicoutimi et Saguenay.....	50	Perry, Stanislaus Francis.....	69
Chine, Steamers trans-pacifiques de la.....	66	Portage, Ile du.....	38
Cour d'Appel, P. Q.....	57	Port Burwell, Havre de.....	63
Cour des Elections.....	14	Port Stanley, Havre de.....	49
Chars de chemin de fer.....	60	Postes, Rapport sur les.....	3
Commission royale.....	73	Prince Alfred, Steamship.....	30
Commerce et navigation.....	5	Police fédérale.....	19
Districts électoraux.....	59	Percepteur de douane, Montréal.....	46
Désobéissances et confiscations.....	36	Revenu de l'intérieur.....	6
Dépenses imprévues.....	20	Retraite, Mises à la.....	16
Exploration Géologique du Canada.....	12	Recensement.....	B
Farrer, E. J.....	77	Robertson, M.....	27
Freeman, Tente brevetée de.....	61	Statistiques diverses.....	1
Fonds consolidé, Dépenses du.....	23	Service public, Nominat. à des emplois dans le.....	29
Gouverneur-Général, Gardes à pied du.....	34	Secrétaire d'Etat.....	8
Havre de Montréal, Commission du.....	52	Sauvages, Six Nations.....	68
Halifax, Cité d'.....	64	St. Laurent, Crues du.....	76
Ingonish, Havre d'.....	47	St. Jean, N.-B.....	21
Intercolonial, Chemin de fer.....	32	St. Pierre, Canal.....	33
Ile du Prince-Edouard, Steamer.....	48	Statuts fédéraux.....	15
phares.....	67	Sauvages, Ministère de l'Intérieur, Divis. des.....	17
Jenkins, Edward.....	28	Tempêtes, Stations signalant les.....	35
Juges de la Cour Supérieure, N.-E., C.-B., etc.....	45	Travaux Publics, Rapport.....	2
Québec.....	72	Webb, John.....	78
Législation provinciale.....	25	Welland, Canal.....	53
Mécanismes importés.....	58	Windsor et Annapolis, Ch. de fer de.....	55
		Yale et Kautonais, District de.....	4

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET PAR VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME B.

- B..... RECENSEMENT des provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, fait en avril 1871, vol. 2.

MATIÈRES DU VOLUME No. 1.

- No. 1... COMPTES PUBLICS DU CANADA, pour l'année expirée le 30 juin 1873.
 BUDGET des sommes requises pour le service fédéral, pour l'année expirant le 30 juillet 1875.
 ——— SUPPLÉMENTAIRE, pour l'année expirant le 30 juin 1874.
 ——— do do do 1875.
 DIVERSES STATISTIQUES DU CANADA, pour les années 1869-70-71-72.

MATIÈRES DU VOLUME No. 2.

- No. 2.. TRAVAUX PUBLICS :—Rapport général de ce ministère pour l'année expirée le 30 juin 1873
 No. 3.. MAÎTRE-GÉNÉRAL DES POSTES :—Son rapport pour l'année expirée le 30 juin 1873.

MATIÈRES DU VOLUME No. 3.

- No. 4.. MARINE ET PÊCHERIES :—Sixième rapport annuel de ce ministère pour l'année expirée le 30 juin 1873.
 ——— Liste des documents pour le département, pour l'année expirée le 30 juin 1873,
 ——— Etat de la dépense de la maison de la Trinité, Québec.
 ——— do do do Montréal.
 ——— Etat des recettes et dépenses se rattachant à la police de rade de Québec et Montréal.
 ——— Etat de la dépense et des frais de perception se rattachant aux améliorations de havre.
 ——— Etat de la dépense pour construction de phares, phares flottants, sifflets d'alarmes, etc.
 ——— Etat de la dépense pour l'entretien des phares, phares flottants, sifflets d'alarme, etc.
 ——— Etat de la dépense et des recettes pour les marins malades, infirmes, naufragés et dans la détresse.
 ——— Etat des recettes et dépenses du fonds des pilotes invalides, Québec.
 ——— Etat des recettes et dépenses du fonds des pilotes invalides, Montréal.
 (Pas imprimé.)

MATIÈRES DU VOLUME No. 4.

- No. 4.. COMMERCE ET NAVIGATION DU CANADA :—Tableaux de leur mouvement, pour l'année expirée le 30 juin 1873.

MATIERES DU VOLUME No. 5.

- No. 6.. REVENUS DE L'INTERIEUR :—Rapport, états et statistiques de ces revenus pour l'année expirée le 30 juin 1873.
- Premier rapport du commissaire du revenu de l'intérieur sur l'inspection des poids et mesures et du gaz, pour janvier 1874.
- RECETTES DE CE REVENU :—Etat de ces recettes jusqu'au 21 avril 1874 ; aussi, Etat comparatif de ces recettes pour les premiers 20 jours d'avril des années 1873-1874, et des quantités de marchandises sujettes à l'accise en entrepôt le 1er et le 15 avril des années 1873 et 1874, et le 1er jour de juillet 1873.
- No. 7.. MILICE :—Rapport sur l'état de la, pour l'année 1873.
- No. 8.. SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA :—Son rapport pour l'année expirée le 30 juin 1873, et du 1er juillet 1873 au 31 décembre 1873.

MATIERES DU VOLUME No. 6.

- No. 9.. AGRICULTURE :—Rapport de ce ministère pour l'année de calendrier 1873.
- Réponse à une adresse, demandant copie de tous les rapports faits par les commissaires de l'exposition de Vienne. (*Pas imprimée.*)
- Réponse supplémentaire à une adresse, demandant copie de tous les rapports faits par les commissaires à l'exposition de Vienne.
- No. 10.. BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—Rapport du Bibliothécaire.
- No. 11.. BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Etats y relatifs pour certains districts de la province de Québec. (*Pas imprimés.*)
- No. 12.. EXPLORATION GÉOLOGIQUE :—Rapport des Opérations, par R. G. Selwyn, directeur, M. S. G., pour 1872-73. (*Non réimprimé comme document de la session.*)
- No. 13.. BANQUES :—Listes des actionnaires de différentes banques du Canada, transmisses conformément à l'acte 34 Vic., chap. 3, sec. 12, (*Pas imprimées.*)
- No. 14.. COURS DES ELECTIONS :—Règles générales, division de Montréal,—Acte 36 Victoria, chap. 28, sec. 32.
- Règles générales de la Cour des Élections, division de Québec,—Acte 36 Victoria, chap. 28, sec. 32, et
- Règles générales de la Cour des Élections de la province de la Nouvelle-Ecosse,—Acte 36 Vic., chap. 28, sec. 32.
- Règles générales de la Cour des Élections de la province du Nouveau-Brunswick,—Acte 36 Vic., chap. 28, sec. 32.
- Correspondance relative à l'établissement d'une Cour des Élections dans la province de la Nouvelle-Ecosse.
- Bref de prohibition, avec pétition y annexée, qui a été signifié à M. le juge Torrance, à M. le juge Beaudry, etc., comme juges de la Cour des Élections. (*Pas imprimé.*)
- No. 15.. STATUTS :—Rapport officiel de leur distribution, -36 Victoria, 1re session du 2me parlement, 1873—fait en vertu des dispositions de l'acte 31 Vic., chap. 1, sec. 14. (*Pas imprimé.*)
- No. 16.. RETRAITE, MISES A LA :—Etat des allocations et gratifications accordées en vertu de l'acte 33 Vic., chap. 4, avec indication des cas (depuis le dernier rapport) où il a été ajouté au nombre réel d'années de service, d'employés mis à la retraite. (*Pas imprimé.*)
- No. 17.. DIVISION DES SAUVAGES, MINISTÈRE DE L'INTERIEUR :—Son rapport pour l'année expirée le 30 juin 1873.
- No. 18.. MACHINE DE FABRIQUE ET DE MOULIN :—Réponse à une adresse, demandant un état de ces machines importées en Canada, et des droits qu'elles ont payés depuis 1837.
- No. 19.. POLICE FÉDÉRALE :—Etat (en vertu de l'acte 31 Vic., chap. 73, sec. 6) du nombre moyen d'hommes employés dans cette police pendant chaque mois de l'année 1872-73; de leur solde et frais de route. (*Pas imprimé.*)

- No. 20.. DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat des sommes payées et portées à ce compte (en vertu d'arrêtés du conseil) depuis le 1er juillet 1873 jusqu'à date, en vertu de l'acte 36 Vic., chap. 26. (*Pas imprimé.*)
- No. 21.. St. JEAN N.-B. :—Etat comparatif de la quantité et valeur des principaux articles de marchandises importées et entrées pour la consommation, et des droits perçus sur ces marchandises, au port de St. Jean, en mars 1873 et en mars 1874. (*Pas imprimé.*)
- Réponse à une adresse—Etat comparatif des droits perçus sur les importations, au port de St. Jean, N.-B., pour les premiers 15 jours d'avril des années 1873 et 1874. (*Pas imprimé.*)
- No. 22.. NORD-OUEST, TROUBLES DU :—Réponse à une adresse demandant toutes les dépêches entre le gouvernement, le Lieutenant-Gouverneur de Manitoba et le magistrat de police de cette province, au sujet des meurtres que l'on prétend avoir été commis par des citoyens américains dans ces territoires, etc.
- Réponse et réponse supplémentaire à une adresse demandant copie de la proclamation en date du 6 décembre 1869 au sujet des troubles du Nord-Ouest en 1869 et 1870, et de toute correspondance entre le gouvernement fédéral, et ceux de Manitoba et de l'Angleterre. (*Pas imprimée.*)
- No. 23.. FONDS CONSOLIDÉ, DÉPENSE DU :—Etat comparatif pour les neuf mois expirés le 31 mars 1873-74.
- No. 24.. ASSURANCES :—Etats transmis par diverses compagnies en conformité de l'acte 31 Vic. chap. 48, sec. 14.
- Rapport annuel de la compagnie d'assurance mutuelle du Castor et de Toronto, contre l'incendie, pour l'année 1873, avec une liste de ses actionnaires, le 31 décembre 1873. (*Pas imprimée.*)
- Etat des recettes et dépenses de l'assurance mutuelle du Canada sur la vie, pour l'année expirée le 31 décembre 1873. (*Pas imprimée.*)
- No. 25.. LÉGISLATION PROVINCIALE :—Réponse à une adresse demandant les arrêtés du conseil et la correspondance entre les gouvernements impérial et canadien, et entre ce dernier et ceux des provinces, depuis mars 1873, y compris toute instruction à Son Excellence sur le même sujet.
- No. 26.. OFFENSES CAPITALES :—Réponse à une adresse demandant un état de ces offenses depuis le 1er juillet 1867, y compris les acquittements, condamnations, commutations de peine et pardons.
- No. 27.. MUNRO M. :—Réponse à une adresse demandant les rapports et autres documents relatifs à sa démission comme maître de poste de Lanark ; et à la démission de M. Robertson du même emploi. (*Pas imprimé.*)
- No. 28.. JENKINS EDWARD :—Réponse à une adresse, demandant les arrêtés du conseil relatifs à sa nomination comme agent de l'immigration à Londres, avec copie de sa commission et de ses instructions. (*Pas imprimé.*)
- No. 29.. SERVICE PUBLIC :—Réponse à une adresse demandant un état des nominations à des emplois dans ce service, etc., à l'Île du Prince-Edouard, et toutes les pétitions et documents y relatifs, depuis le 1er juillet dernier.
- Réponse à une adresse demandant un état du nombre de personnes nommées à des emplois entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, avec indication du nom et du domicile des titulaires, etc.
- Réponse à une adresse, demandant un état des nominations faites depuis le 1er novembre dernier, à des emplois dans le service intérieur des Postes, etc.
- Réponse à une adresse, demandant un état de toutes les nominations faites depuis le 1er août jusqu'au 26 mars de cette année, aussi, les arrêtés du conseil recommandant ces nominations et des augmentations de salaire, etc.
- Réponse à une adresse, demandant un état de tous les officiers des douanes de la Nouvelle-Ecosse qui, depuis le 1er juillet dernier, ont reçu une augmentation de salaire en vertu de l'acte 36 Vic. c. 31.

- SERVICE PUBLIC :— Réponse à une adresse, demandant les arrêtés du conseil, etc., accordant une augmentation de salaire aux employés, entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, etc.
- Réponse à une adresse, demandant un état de toutes les nominations faites depuis le 1er janvier à la douane de Montréal, avec le nom des titulaires et l'indication de leur occupation antérieure, de leur salaire, etc.
- No. 30.. PRINCE ALFRED, STEAMSHIP :— Réponse à une adresse, demandant le mémoire de la Chambre de Commerce de Victoria, C.-B., concernant l'annulation du service postal avec les propriétaires de ce steamer et le contrat passé avec MM. Malcolm, Hudon et Cie., dont les steamers doivent arrêter deux fois par mois à Esquimalt dans leur voyage de San Francisco à la Chine et au Japon, et *vice versa*. (*Pas imprimé.*)
- No. 31.. MONTEAGLE :— Réponse à une adresse demandant la correspondance relative à l'établissement d'un bureau de poste à Monteagle Valley sous le nom de Greenview, et à l'établissement d'un bureau de poste dans le township de Dunganon, sous le nom de Brunson, tous deux dans la division nord du comté d'Hastings. (*Pas imprimée.*)
- No. 32.. INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER :— Réponse à une adresse demandant un rapport sur le progrès des travaux de la section 13, avec mention du prix du premier contrat, du bonus (s'il en est) payé à l'entrepreneur, du montant (s'il en est) payé de trop, du montant nécessaire pour remplir le contrat, et de l'état actuel des travaux sur cette section.
- Etat de la somme dépensée pour le pilier sud-est du pont de l'Intercolonial sur la rivière Tintamare indiquant si oui ou non des soumissions ont été demandées pour ces travaux. (*Pas imprimé.*)
- Etat des réclamations pendantes à l'égard des sections 4 et 7 de l'Intercolonial, et au sujet desquelles l'ingénieur civil C. Schreiber a fait rapport; aussi, état de la somme payée à compte de ces réclamations par les commissaires, etc. (*Pas imprimé.*)
- Réponse à une adresse, demandant la correspondance, les rapports de la commission, les arrêtés du conseil, les comptes et documents relatifs aux réclamations concernant les contrats des sections de 1 à 7, inclusivement, et un état de tous les paiements faits à compte en vertu d'une résolution passée par cette chambre en 1873, etc. (*Pas imprimée.*)
- Réponse à une adresse demandant les documents et la correspondance relatifs à la construction de la section No. 12 et aux réclamations des entrepreneurs et autres. (*Pas imprimée.*)
- Réponse à une adresse, demandant un état du prix de revient des ponts de l'Intercolonial, indiquant la différence entre le prix des traverses de bois et celles de fer; et la correspondance et les rapports des commissaires, ingénieurs et autres, soumis au gouvernement, et tous les arrêtés du conseil à ce sujet. (*Pas imprimée.*)
- Réponse à une adresse, demandant une liste de toutes les réclamations faites contre les entrepreneurs des sections 8, 13, 14, 17, 18 et 19 de l'Intercolonial; le nom de chaque réclamant, le chiffre de l'indemnité demandée par lui, et le nom de l'entrepreneur contre lequel cette réclamation est faite, et copie des affidavits se plaignant de fraudes commises dans l'exécution des contrats de ces sections. (*Pas imprimée.*)
- No. 33.. ST. PIERRE, CANAL :— Réponse à une adresse demandant les rapports, plans et devis relatifs à l'agrandissement projeté de ce canal. (*Pas imprimée.*)
- No. 34.. GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, GARDES A PIED :— Réponse à une adresse demandant la correspondance qui a donné lieu à l'émission de l'ordre général de milice en date du 8 juin 1872, accordant à ces gardes, dans la milice canadienne, la même présence qu'ont les gardes du corps dans l'armée impériale.
- No. 35.. TEMPÊTES, STATIONS SIGNALANT LES :— Rapport des différentes stations de la Nouvelle-Ecosse, indiquant combien de fois le signal a été reçu avant ou après l'arrivée de la tempête, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 36.. DESHÉRENCES ET CONFISCATIONS :— Réponse à une adresse demandant copie d'un acte passé par la législature d'Ontario à sa dernière session, intitulé : *An Act to amend the law respecting escheats and forfeitures*, avec tous les arrêtés du conseil et la correspondance relatifs au dit acte.

- No. 37. CASERNE A CHATHAM, EMPLACEMENT DE LA :—Réponse à une adresse demandant la correspondance, etc., relatifs à la disposition ou occupation de cette propriété du gouvernement dans la ville de Chatham, et connue sous le nom de caserne. (*Pas imprimée.*)
- No. 38. PORTAGE, ILE DU :—Réponse à une adresse, demandant la correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial, relative au transport de cette île au gouvernement canadien. (*Pas imprimée.*)
- No. 39. ASILE D'ALIÉNÉS, QUÉBEC :—Réponse à une adresse, demandant la correspondance entre les gouvernements fédéral et de Québec au sujet du transfert de certaines propriétés situées à Chambly, St. Jean ou ailleurs; pour l'établissement d'un asile d'aliénés pour la province de Québec. (*Pas imprimée.*)
- No. 40. NOUVEAU-BRUNSWICK. LOI SCOLAIRE DU :—Réponse à une adresse, demandant la correspondance au sujet de la somme votée dans la Ire session de 1873, pour faire face aux frais d'appel au conseil privé de Sa Majesté, à l'égard de la constitutionnalité de la loi scolaire de cette province, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 41. INGNISH, HAVRE D' :—Réponse à une adresse, demandant un état du nombre des habitants et de la somme des importations au havre d'Ingonish Sud, Cap Breton, etc. (*Pas imprimée.*)
- Réponse à une adresse, demandant le compte de la dépense, la correspondance et les rapports d'ingénieurs relatifs à l'amélioration de ce havre. (*Pas imprimée.*)
- No. 42. PÉNITENCIERS :—Sixième rapport annuel de leurs directeurs, pour 1873.
- No. 43. MOUCHETTE, EMILE :—Réponse à une adresse demandant les lettres ou autres documents relatifs à sa nomination et démission comme gardien du bureau de poste intermédiaire à Acadiaville, Arrichot Ouest, comté de Richmond, N.-E., et la correspondance relative à la nomination de son successeur. (*Pas imprimée.*)
- No. 44. YALE KOUTENAI, DISTRICT DE :—Réponse à une adresse demandant la correspondance entre le gouvernement fédéral et l'officier-rapporteur de ce district, et entre le gouvernement local ou toutes autres personnes et le gouvernement fédéral au sujet de la dernière élection de district de la Colombie-Britannique.
- No. 45. JUGES DES COURS SUPÉRIEURES DE LA N.-E., du N.-B. ET DE LA C.-B. :—Réponse à une adresse demandant la correspondance entre le gouvernement canadien et ces juges touchant l'inégalité de leurs traitements, etc.
- No. 46. PERCEPTEUR DE DOUANE, MONTRÉAL :—Réponse et réponse supplémentaire à une adresse, demandant copie de toutes communications à l'adresse du ministre des Douanes, se plaignant de la conduite du percepteur, et de toutes correspondance y relative, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 47. STEAMERS DE LA LIGNE ALLAN :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant la date du départ de chacun de ces steamers pour leur voyages de Liverpool, aller et retour, et la date de leur arrivée à ce port et à ceux d'Halifax, Québec et Portland, en 1873, et pour le premier trimestre de 1874, etc. (*Pas imprimée.*)
- Copie de tout contrat passé avec le maître-général des Postes et les propriétaires des steamers de la ligne fédérale, pour le transport des malles entre Liverpool et les ports canadiens ou Portland. (*Pas imprimée.*)
- No. 48. ILE DU PRINCE-ÉDOUARD, STEAMER D'HIVER :—Réponse à une adresse, demandant copie de l'annonce demandant des soumissions pour ce service, et des soumissions reçues. (*Pas imprimée.*)
- No. 49. PORT STANLEY, HAVRE DE :—Réponse et réponse supplémentaire à une adresse demandant copie de tous les documents relatifs à ce port, que possède le gouvernement, autres que ceux produits durant la dernière session. (*Pas imprimée.*)
- No. 50. CHICOUTIMI ET SAGUENAY :—Réponse à une adresse, demandant un état du nombre de pièces de bois, etc., exportées chaque année, depuis avril 1873, de ces comtés, avec indication des espèces de bois et des localités d'où il a été expédié, etc.
- No. 51. COLOMBIE-BRITANNIQUE, COMMUNICATION TRANSCONTINENTALE :—Réponse à une adresse, demandant copie de toutes les instructions données à l'effet de s'enquérir de la possibilité d'établir par terre et par eau une voie de communication avec cette province, et de tous rapports reçus à ce sujet, etc.

- No. 52. COMMISSAIRES DU HAVRE, MONTRÉAL :—Réponse à une adresse, correspondance entre le gouvernement et les commissaires du havre de Montréal; avec lettres destituant MM. Delisle, Workman et Hudon, membres de la dite commission; aussi toutes lettres et télégrammes à ce sujet échangés entre les Hons. MM. Mackenzie, Dorion et l'Hon. John Young, l'un des commissaires du havre de Montréal. (*Pas imprimée.*)
- No. 53. CANAL WELLAND :—Réponse à une adresse, correspondance (s'il y en a.) entre le gouvernement et les ingénieurs employés sur le canal Welland, durant les deux dernières années, au sujet du montant des dommages subis par les propriétaires de terrains le long de la Grande Rivière, dans les comtés de Haldimand et Monck; aussi copies de tous rapports (s'il y en a,) sur l'évaluation et le paiement de ces dommages. (*Pas imprimée.*)
- No. 54. TRAITÉS DE NATURALISATION :—Message communiquant copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat au département des Colonies, datée du 3 septembre, 1873, en réponse à une adresse à Sa Majesté, au sujet des traités de naturalisation.
- No. 55. CHEMIN DE FER DE WINDSOR ET ANNAPOLIS :—Réponse à une adresse, minute du conseil autorisant la récente augmentation de tarif sur le chemin de fer de Windsor et Annapolis; communications entre le gouvernement, la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, le gouvernement local de la Nouvelle-Ecosse, ou tout particulier à ce sujet; aussi un état des tarifs sur les diverses lignes de chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse, savoir: le chemin de fer de Windsor et Annapolis, le chemin de fer Intercolonial et la ligne entre Windsor et Halifax. (*Pas imprimée.*)
- No. 56. BOSSÉ, HON. JOSEPH NOËL :—Réponse à une adresse, copies de tous comptes transmis au gouvernement fédéral par l'Hon. Joseph Noël Bossé, pour frais de voyage, etc., lorsqu'il a présidé les cours criminelle, supérieure ou de circuit, avec un état détaillé des sommes payées. (*Pas imprimée.*)
- No. 57. COUR D'APPEL :—Réponse à une adresse, correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec relativement à la réorganisation de la cour d'appel dans la province de Québec, depuis le 1er janvier, 1871. (*Pas imprimée.*)
- No. 58. MACHINES IMPORTÉES :—Réponse et réponse supplémentaire à une adresse indiquant la quantité et les différentes espèces de machines admises en Canada franches de droits, en vertu de l'ordre en conseil admettant franchises de droits les machines fabriquées en dehors du Canada. (*Pas imprimées.*)
- No. 59. DISTRICTS ÉLECTORAUX :—Réponse à une adresse, état dressé d'après les registres de votation pour la présente Chambre des Communes, indiquant le nombre des votes inscrits pour chaque candidat dans les différents districts électoraux, lors des dernières élections générales, etc.
- Réponse à une adresse, état de toutes les sommes payées pour frais d'élection à la présente chambre, dans les différents districts électoraux du Canada
- No. 60. CHARS DE CHEMINS DE FER :—Réponse à une adresse indiquant le nombre de chars de chemins de fer importés des États-Unis par les compagnies canadiennes de chemins de fer, depuis le 1er janvier 1873; aussi la valeur de ces chars et les droits payés.
- No. 61. TENTE BREVETÉE DE FREEMAN :—Réponse à une adresse, correspondance relative à la tente brevetée de Freeman, (pour laquelle le gouvernement fédéral a acheté le droit de fabrique. (*Pas imprimée.*)
- No. 62. HAVRE D'AMHERST :—Réponse à une adresse, rapports et plans concernant le Havre d'Amherst et le Havre-aux-Maisons. (*Pas imprimée.*)
- No. 63. HAVRE DE PORT BURWELL :—Réponse à une adresse, correspondance entre le gouvernement et la compagnie du havre de Port Burwell relativement à la question de faire de ce port un havre de refuge, avec les représentations des armateurs, etc., à ce sujet. (*Pas imprimée.*)
- No. 64. CITÉ DE HALIFAX :—Réponse à une adresse, rapports du ministère des travaux publics, ordres en conseil, et correspondance avec le gouvernement impérial ou autres parties, au sujet du prolongement du chemin de fer jusque dans la cité de Halifax. (*Pas imprimée.*)
- No. 65. MALLES, RIVIÈRE-DU-LOUP, ETC. :—Réponse à une adresse demandant :
 1o. Avis demandant des soumissions pour le transport des malles entre la Rivière-du-Loup, province de Québec, et Edmonston, province du Nouveau-Brunswick, pour les quatre années commençant le 1er avril ou le 1er mai, 1868;
 2o. Soumissions reçues pour le transport des malles;
 3o. Correspondance entre le Maître-Général des Postes, etc., et les soumissions, etc.,
 4o. Correspondance relative à la continuation du dit contrat après la période pour laquelle il avait été adjugé en 1868, avec copies du contrat. (*Pas imprimée.*)

- No. 66.. COMPAGNIE DES VAPEURS TRANS-PACIFIQUES :—Réponse à une adresse, mémoire de la Chambre de Commerce, Victoria, C. B., relativement à l'offre d'une subvention, ou autres avantages offerts à la compagnie des vapeurs trans-pacifiques qui font le trajet entre San Francisco, la Chine et le Japon, afin que ces vapeurs touchent à Esquimalt, Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)
- No. 67.. PHARES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Réponse à une adresse, documents et minutes du conseils, relatifs à la construction de phares sur l'île du Prince-Edouard, depuis le 1er juillet dernier.
- No. 68.. SAUVAGES DES SIX NATIONS :—Réponse à une adresse indiquant toutes réclamations qui ont été faites par les autorités de la ville de Brantford pour aucune partie du lot situé près l'institution Mohawk, et actuellement possédée en fidéicommis par la compagnie de la Nouvelle-Angleterre pour les Sauvages de Six Nations, à la Grande-Rivière, Ontario ; aussi copie des instructions, s'il y en a, données à M. Gilkison relativement au dit lot, et copie de tout rapport de ce surintendant, accompagnée de la décision du gouvernement.
- No. 69.. PERRY, STANISLAUS FRANCIS :—Réponse à une adresse, dépêches de l'administration du gouvernement de la province de l'île du Prince-Edouard à Son Excellence au sujet de la résignation du siège de Stanislaus Francis Perry, orateur et l'un des membres de la chambre d'assemblée de l'île du Prince-Edouard, avec toutes opinions légales et documents relatifs à cette résignation. (*Pas imprimée.*)
- No. 70.. TRAITÉ AVEC LES SAUVAGES, TERRITOIRES DU N. O. :—Réponse à une adresse, copies de tous actes passés et de toutes nominations faites par le conseil pour les Territoires du Nord-Ouest ; avec toutes recommandations faites par le dit conseil au gouvernement fédéral, relativement aux traités avec les Sauvages et autres questions relatives aux Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)
- No. 71.. BONS FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX :—Réponse à une adresse, indiquant le montant des bons fédéraux et provinciaux émis le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année, depuis 1868, avec le montant de ces bons tenu en réserve, à chaque période, par les banques ayant charte, et le montant de numéraire en caisse chez le Receveur-Général à chaque période, etc.
- No. 72.. JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE, QUÉBEC :—Réponse (partielle) à une adresse, copies de tous comptes, etc., transmis (depuis le 1er juillet, 1867,) au gouvernement fédéral par chacun des juges de la Cour Supérieure pour la province de Québec, pour frais de voyage et d'hôtel dans toute localité autre que celle où le juge à ordre de résider, etc. ; avec un état des sommes payées d'après ces comptes.
- No. 73.. COMMISSION ROYALE :—Réponse à une adresse, état de toutes dépenses relatives à l'émission de la commission royale chargée d'examiner les accusations portées par l'Hon. L. S. Huntington contre la dernière administration, —indiquant les sommes payées et les noms des personnes qui les ont reçues.
- No. 74.. COLOMBIE-BRITANNIQUE, AFFAIRES DES SAUVAGES :—Réponse à une adresse, rapport du surintendant des affaires des Sauvages de la Colombie-Britannique, pour 1873, avec tous papiers relatifs aux affaires des Sauvages de la dite province en 1873 ; aussi un rapport indiquant qui a recommandé la nomination de M. Lenahan au poste de commissaire-adjoint des affaires des Sauvages dans la dite province, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 75.. LIMITES DE BOIS, MANITOBA :—Réponse à une adresse, état de toutes locations et ventes de limites de bois dans la province de Manitoba et le Nord-Ouest ; dates de locations ou ventes, conditions et noms des locataires ou acheteurs. (*Pas imprimée.*)
- No. 76.. INONDATIONS DU PRINTEMPS, FLEUVE ST. LAURENT :—Réponse à une adresse, rapport des commissaires nommés pour s'enquérir des causes des fortes inondations du printemps sur le fleuve St. Laurent, entre Québec et Montréal.
- No. 77.. FARRER, E. J. :—Correspondance entre le gouvernement et E. J. Farrer, l'un des rédacteurs du *Mail*, de Toronto, et aujourd'hui agent d'immigration en Irlande ; avec copie des instructions données au dit Farrer lors de son départ pour l'Irlande, et un état indiquant le salaire qu'il reçoit. (*Pas imprimée.*)
- No. 78.. WEBB, JOHN :—Réponse à une adresse, correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, avec rapports, etc., au sujet de l'offre faite par M. John Webb, du Cap Santé, fabricant, pour l'achat d'une pointe de terre, afin d'y établir des manufactures. (*Pas imprimée.*)
- No. 79.. BLAIR, BENJAMIN :—Réponse à une adresse, contrat passé avec Benjamin Blair pour le transport des malles entre Granville et Wallace, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse, en septembre, 1873, et subséquemment annulé par le maître-général des Postes. (*Pas imprimée.*)

RAPPORT

DES

ETATS ET DES STATISTIQUES

SUR LE

REVENU DE L'INTERIEUR

DANS LA

PUISSANCE DU CANADA,

POUR L'ANNÉE FISCALE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1873.

Mis devant les Deux Chambres du Parlement par Ordre de Son Excellence.

TÉLESPHORE FOURNIER,

Ministre du Revenu de l'Intérieur.



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR I. B. TAYLOR, 29, 31 ET 33, RUE RIDEAU.

1874

A Son Excellence le Très Honorable Sir FREDERICK TEMPLE, Comte de DUFFERIN
C.I., C.C.B., C.P., Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, etc. etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE

J'ai l'honneur de soumettre ci-joints à Votre Excellence les ETATS et les STATISTIQUES
du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1873, tels que
préparés et mis devant moi par le commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Très respectueusement soumis.

TÉLESPHORE FOURNIER,
Ministre du Revenu de l'Intérieur.

Ottawa, 30 janvier 1874.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT du commissaire du Revenu de l'Intérieur pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.....		PAGE
ETATS FINANCIERS, tel que détaillés plus bas.....		1—32
STATISTIQUES, (Annexe A) do		33—167
DÉPENSES (Annexe B) do		169—194
LOYERS DE POUVOIRS D'EAU, etc., et autres états, (Annexe C), tel que détaillé plus bas . . .		195—207
STATISTIQUES DES CANAUX, (Annexe A, supplémentaire).....		209—247
INDEX alphabétique.....		Vide—Fin

ETATS FINANCIERS.

No. des états.	ETATS FINANCIERS.	PAGE.
1	COMPTE DU REVENU GÉNÉRAL.—Indiquant le montant du revenu en provenant et perçu de toutes sources par le département du Revenu de l'Intérieur, durant l'année expirée le 30 juin 1873.....	2
2	COMPTE GÉNÉRAL DES DÉPENSES.—Indiquant le coût des perceptions ci-dessus	3
3	ACCISE—Divisions de perception—En compte avec le revenu.....	4 et 5
4	do do En compte avec la dépense.....	6 et 7
5	CANAUX—Percepteurs des péages—En compte avec le revenu.....	8 et 9
6	do do En compte avec la dépense.....	10 et 11
7	GLISSOIRES ET ESTACADES, percepteurs des—En compte avec le revenu.....	12
7 ¹ / ₂	do do En compte avec la dépense.....	13
8	LOYERS DE POUVOIRS D'EAU, ETC.—Etat sommaire des comptes des locataires.....	14
9	HAVRES, PONTS, BATEAUX-PASSEURS, JETÉES ET CHEMINS, locataires, etc.—En compte avec le revenu.....	15
10	INSPECTEURS ET MESUR. DE BOIS—Intend. et sous-surint.—En compte avec le revenu..	16
10 ¹ / ₂	do do En compte avec la dépense.....	17
11	TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE.—Etat du revenu provenant des.....	18
11 ¹ / ₂	DÉPENSES secondaires.....	19
12	TIMBRES D'EF. DE COM., Distributions des —En compte avec le dép. du Rev. de l'Intér.	20 et 21
13	TABLEAU comparatif des différ. articles sujets aux droits de l'accise et pris pour la consommation durant les années expirées le 30 juin 1871-72, et 1872-73 respectif.	22 et 23
14	TABLEAU des sommes déposées chaque mois (par des officiers du Revenu de l'Intérieur et autres), au crédit de l'honorable receveur-général, pour le compte de chacun des revenus sus-mentionnés, respectivement.....	24 et 25
15	TABLEAU MENSUEL COMPARATIF du revenu de l'accise—Indiquant l'augmentation et la diminution du revenu provenant de chaque article, respectivement, durant chaque mois de l'année fiscale, comparées aux dates correspondantes de l'année précédente.....	26 et 27
16	REMBOURSEMENTS, Etat des—Indiquant les noms des personnes à qui des droits ont été remis, et pour quelles raisons ils ont été ainsi remis.....	28 à 30
17	DÉPENSES DES DÉPARTEMENTS—Indiquant la dépense à compte du service de l'intérieur des départements.....	31
18	VOTES par le Parlement et montant dépensé pour chaque service.....	32

TABLE DES MATIÈRES.—*Suite.*

STATISTIQUES (Annexe A.)

Accise.	Pages.						
	Spiritue x.	Liquour de malt.	Malt.	Tabac fabriqué.	Tabac en feuilles.	Pétrole.	Manufactures en entrepôt.
RAPPORT DE FABRICATION—Indiquant le nombre de licences émises et honoraires perçus; les quantités produites; la valeur des droits perçus pour la fabrication, et la valeur des droits provenant sur articles fabriqués.....	34	47	42	50	60	68
ETAT COMPARATIF de cette fabrication pour l'année expirée le 30 juin 1872 et 1873, respectivement.....	36	48	43	52	62	69
ETAT DE L'ENTREPOSAGE—Indiquant la quantité d'art. de l'année précéd. sujets à l'accise et restant dans l'entrep. de chaque divis. de percept.; les quantités entreposées durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873; les quant. mises en entrepôt, et transférées d'autres divisions de perception; aussi, les quantités tirées de l'entrep. pour la consommation, et les droits en provenant; les quantités prises de l'entrepôt pour les entreposer de nouveau dans d'autres divisions de perception; aussi, les quantités employées dans les manufactures en entrepôt et les quantités mises en entrepôt le 30 juin 1873.....	38	44	54	58	64
ETAT COMPARATIF de l'entreposage pour les années expirées le 30 juin 1872 et 1873, respectivement.....	40	46	56	58	66

TABLE DES MATIÈRES.— *Suite.*
CANAUx.

	Détails du trafic, par ordre alphabétique.			Détails du trafic, par classes.			Ditto sous divers chefs.	Péages perçus chaque mois sur chaque canal.			Navires qui ont passé par les canaux, leur nombre et nationalité.			Tableau compar. indiqu. le mouvement total. de la propriété, des voyageurs et des nav. pour les quat. années exp. le 30 juin 1873.	Tableau comparatif indiquant le tonnage des navires et les marchandises durant les quatre années expirées le 30 juin 1873.	Tableau comparatif du fret total et des péages pour les saisons de navigation 1872 et 1873.
	Année fiscale expirée le 30 juin 1873.	Saison de la navigation, 1872.	Saison de la navigation, 1873.	Année fiscale expirée le 30 juin 1873.	Saison de la navigation, 1873.	Année fiscale expirée le 30 juin 1873.		Année fiscale expirée le 30 juin 1873.	Saison de la navigation, 1872.	Saison de la navigation, 1873.	Année fiscale expirée le 30 juin 1873.	Saison de la navigation, 1872.	Saison de la navigation, 1873.			
Canal Welland.....	70	132	210	102	235	110	116	152	240	118	154	242	122	124	246	
Canaux du St. Laurent	75	136	214	102	235	110	116	152	240	118	154	242	122	124	246	
C. de la B. de Burlington	80	140	218	103	235	111	117	152	241	119	155	243	123	124	246	
Canaux de l'Ottawa ..	85	144	222	103	111	117	153	241	119	155	243	123	124	246	
Canal Chambly.....	90	148	226	102	235	110	116	152	240	119	155	242	122	124	246	
Canal Rideau	95	144	230	103	235	111	117	153	241	120	155	244	123	124	246	
Canal St. Pierre.....	100	...	234	103	235	111	117	241	120	244	246	
35	Quantité de chaque article transporté durant les deux années expirées le 30 juin 1873, par ordre alphabétique														125—127	
36	Nombre et tonnage de tous les navires qui ont passé par les canaux durant l'année expirée le 30 juin 1873														123—130	
37	Nombre et tonnage des navires, par classe, distinction faite de l'enregistrement canadien de celui des États-Unis														1	
	Total du revenu de chaque canal pour la saison de navigation, 1872.....														156½	
38	Tarif.....														157—160	
	Total du revenu provenant de chaque canal durant la saison de navigation, 1873...														247	

TABLE DES MATIÈRES.—*Suite.*

No. des états.	GLISSOIRES ET ESTACADES.	PAGE.
39	Revenu provenant du bois de construction et en grume (Ottawa), sous les titres des différents travaux où ils ont passé.....	161
40	Pièces de bois carré et en grume qui ont passé par les glissoires et estacades du gouvernement sur l'Outaouais et ses tributaires, dans les années 1853, 1863 et 1873, respectivement; aussi, une analyse des différentes sortes de bois carré qui y sont passés durant l'année fiscale.....	162
INSPECTION ET MESURAGE DES BOIS.		
41	Bois de construction inspecté au port de Québec—description du bois—mesurage, taux du bureau et honoraires des inspecteurs-mesureurs et revenu en provenant.	163-164
42	Tel que ci-dessus, pour les ports de Montréal, Lachine et Sorel.....	165-166
TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE.		
43	Timbres d'effets de commerce fournis aux distributeurs durant l'année fiscale, classés suivant leur dénomination.....	167

DÉPENSES (Annexe B.)

	Page.				
	Service intérieur	Accise.	Canaux.	Glissoires.	Inspection-mesureurs.
SALAIRES.					
Payé à chaque officier employé à la perception du revenu.....					
FONDS DE RETRAITE.					
Retenu sur le salaire de chaque officier.....	193-194	170-178	179-181	182-184	185-191
DÉPENSES CONTINGENTES.					
Autorisées par le départ., pour loyer de bur., combust., etc.)					

SAISIES.

Montant du revenu des saisies payé aux personnes préposées aux saisies..... 192

LOYERS DE POUVOIRS D'EAU (ANNEXE C.)

Montant dû par chaque locataire le 1er juillet 1872.....	} 196-207
do formé durant l'année expirée le 30 juin 1873.....	
do des déductions autorisées.....	
do payé par chaque locataire durant l'année expirée le 30 juin 1873.....	
do restant dû par chaque locataire le 30 juin 1873.....	

SUPPLÉMENT (ANNEXE A.—*Suite.*)

Etats statistiques des canaux pour la saison de navigation 1873. Voir la table des matières, titre des canaux, page vii..... 210-247

RAPPORT DU COMMISSAIRE.

A l'honorable

MINISTRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

MONSIEUR.— J'ai l'honneur de vous soumettre, ci-inclus, les états ordinaires financiers et statistiques relatifs aux opérations de ce département, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

Comparé au revenu total perçu en 1871-72, le revenu de 1872-73 indique une diminution de \$187,757, ou d'un peu plus de 3 $\frac{1}{2}$ par cent. L'augmentation en 1871-72 sur l'année précédente a été de 9 $\frac{1}{2}$ par cent.

La diminution actuelle est plus qu'expliquée par la diminution du revenu provenant de l'accise, qui s'est montée à \$249,184, ou à environ 5 $\frac{1}{4}$ par cent. L'augmentation dans le revenu des travaux publics est de \$43,837, ou de 7 $\frac{1}{4}$ par cent. Le bureau du surintendant des inspecteurs-mesureurs de bois accuse une augmentation de \$5,254, ou 7 $\frac{1}{3}$ par cent, et celui des timbres d'effets de commerce de \$12,335, ou 6 $\frac{1}{4}$ par cent.

Je puis faire remarquer ici que le compte de la dépense générale N^o 2 comprend pour la première fois le coût du service de l'intérieur.

Voici un tableau comparatif sommaire, qui fait suite à celui de l'an dernier, indiquant les revenus perçus de 1867-68 jusqu'à 1872-73.

	1867-68	1869-70	1870-71	1871-72	1872-73
Accise.....	\$3,078,212	\$3,664,465	\$4,301,389	\$4,762,378	\$4,513,194
Travaux publics.....	486,811	543,596	579,132	592,961	636,798
Inspection et mesurage du bois.....	70,886	66,475	63,228	74,512	79,767
Timbres d'effets de commerce.....	119,712	136,276	184,255	189,161	201,496
	3,755,621	4,410,816	5,128,004	5,616,012	5,431,255

La diminution totale dans le revenu de l'accise est, comme je l'ai dit plus haut, de \$249,184, et elle s'est fait sentir dans deux articles—les spiritueux et le tabac.

SPIRITUEUX.

La quantité fabriquée durant l'année a été de 5,547,517 gallons, force de preuve, et le revenu provenant de cette source a diminué de \$58,926—un peu plus que 2 par cent. La quantité entrée pour la consommation a été de 90,538 gallons, force de preuve, moindre en 1872-73 qu'en 1871-72. Il y avait au commencement de l'année en entrepôt 1,140,842 gallons, force de preuve, et la quantité s'était accrue à la fin de l'année jusqu'à 1,621,801 gallons. La quantité fabriquée excédait donc la quantité nécessaire pour la consommation et l'exportation de 480,959 gallons, force de preuve.

La quantité des spiritueux exportés durant l'année a été de 327,531 gallons, force de preuve, et de 432,047 gallons en 1871-72—soit une diminution de 104,516 gallons. La quantité déposée dans les manufactures en entrepôt a été de 262,539 gallons pour 221,797 gallons l'année précédente, soit une augmentation de 40,742 gallons.

MALT ET LIQUEUR DE MALT.

Malt.

La quantité de malt fabriquée et mise en entrepôt en 1872-73, selon les rapports, a été de 44,133,995 lbs, pour 42,479,199 lbs en 1871-72, soit une augmentation de $\frac{2}{3}$ par cent. La quantité en entrepôt, le 30 juin 1872, a été de 13,381,439 lbs, et le 30 juin 1873, de 12,862,041 lbs. Il est sorti de l'entrepôt pour la consommation durant la période intermédiaire 34,459,762 lbs, pour 30,114,492 lbs l'année précédente. Les exportations de 1871-72 se sont montées à 8,765,786 lbs; en 1872-73, elles étaient de 10,193,631 lbs.

Il y a donc eu une augmentation de 4,345,270 lbs—ou de $14\frac{1}{2}$ par cent—dans la quantité consommée, et de 1,427,845 lbs, ou de $16\frac{1}{4}$ par cent, dans la quantité entrée pour l'exportation.

LIQUEUR DE MALT.

La quantité de liqueur de malt fabriquée en 1872-73 a été de 11,060,521 gallons soit une augmentation sur l'année précédente de 1,503,193 gallons, ou de $15\frac{3}{4}$ par cent. Sur toute la quantité fabriquée en 1872-73, il y avait 588,803 gallons qui provenaient du malt employé avec d'autres substances, surtout du sirop de glucose. La bière que l'on a ainsi fabriquée a été frappée d'un droit de $3\frac{1}{2}$ centins par gallon et a produit un revenu de \$19,247.55. En vertu d'un ordre en conseil du 10 mars 1868, les brasseurs obtinrent le remboursement du droit payé sur le malt dont il est fait usage avec du sirop. Les remboursements ainsi payés atteignent la somme de \$13,752.17. De sorte que la bière produite au moyen de substances autres que le malt a été frappée d'un droit de \$5,495.38. En déduisant de ce montant \$111.51, le droit perçu sur la bière fabriquée avec du grain naturel et du malt, il reste la somme de \$5,383.87, perçue sur la bière fabriquée avec le sirop de glucose, ce qui équivaut à environ 1.9 centins sur la bière fabriquée de chaque livre de sirop qui a été employé selon les rapports.

La quantité de bière fabriquée avec du malt et autres substances a été de 559,183 gallons en 1871-72, de sorte qu'il y a eu une augmentation de 29,620 gallons, ou d'environ $5\frac{1}{2}$ par cent.

En outre des remboursements qui viennent d'être mentionnés, la somme de \$2,829.63 montant du droit sur le malt qui a servi à la production de la bière exportée, a été également remboursée. L'exportation de la bière en 1871-72 a été portée à 159,800 gallons. L'exportation en 1872-73 a été de 85,361 gallons.

En comptant le revenu provenant du malt et des liqueurs de malt, et en en déduisant les remboursements, le revenu net est de \$368,110, et de \$330,688 pour l'année précédente. L'augmentation est presque égale à douze par cent, et elle peut être comparée à une augmentation de 6.27 en 1871-72 sur 1870-71.

TABAC.

Le revenu provenant de cet article a été de \$238,727 moindre qu'en 1871-72. Le revenu réellement perçu a diminué durant la même période de \$238,930, et la quantité prise pour

la consommation a diminué de 1,606,310 lbs. Dans mon rapport de 1871-72 je prédisais cette diminution du revenu, et j'en exposais les causes dans les termes suivants :

“ Quant à cette augmentation considérable, \$217,332, je dois dire que la quantité entrée pour la consommation au mois de mai 1872 a beaucoup plus que doublé la quantité prise durant les mois précédents ou ultérieurs, et que ces entrées se sont faites pendant que le Parlement s'occupait de l'abolition des droits sur le thé. On peut donc supposer que ceux qui avaient des quantités considérables de tabac fabriqué en entrepôt s'empressèrent de les sortir de l'entrepôt, dans l'expectative que l'on augmenterait les droits sur le tabac pour compenser en partie la perte que l'abolition du droit sur le thé ferait subir au revenu général. Cette supposition est appuyée par la diminution sensible qui s'est fait sentir dans les droits perçus sur le tabac durant les mois subséquents. Dans ces circonstances, il ne serait pas sûr d'accepter l'augmentation apparemment grande de la consommation de l'année comme une fidèle indication d'une augmentation correspondante de la consommation actuelle. ”

A l'appui de ces assertions, je ferai remarquer que les droits perçus sur le tabac au mois de mai 1873, ont été de \$175,936 moindres qu'au mois de mai 1872, et que chacun des mois suivants, jusqu'à celui de décembre, indique une diminution considérable. Ce fait anormal semble avoir presque disparu à cette époque. On devrait donc établir une comparaison avec la consommation de 1870-71 plutôt qu'avec celle de 1871-72. Les perceptions en 1870-71 ont été de \$1,035,794, et en 1872-73 de \$1,013,557—une différence de \$22,237—de sorte qu'on peut supposer en toute certitude que la quantité prise pour la consommation dans l'année mentionnée en dernier lieu est de beaucoup inférieure aux besoins ordinaires du commerce car elle a été de 226,822 lbs moindre que la quantité prise en 1870-71.

La quantité fabriquée en 1872-73 a été de 6,451,119 lbs. La quantité en entrepôt au commencement de l'année a été de 1,953,641 lbs, et à la fin de l'année il restait en entrepôt 1,490,546 lbs, ce qui prouve que la production de l'année a été de 463,095 lbs moindre que la demande pour la consommation et l'exportation.

Les entrées pour l'exportation durant l'année ont été de 645,932 lbs, ce qui indique une diminution, si on les compare à l'année précédente, de 55,887 lbs ou de 8 $\frac{3}{4}$ par cent.

PÉTROLE.

Le revenu du pétrole, y compris les honoraires d'inspection, accuse un excédant de \$3,780 sur le revenu de l'année précédente, mais il est cependant de \$9,583 moindre que le revenu de 1870-71. La quantité prise pour la consommation en 1872-73 a été de 4,516,490 gallons, pour 4,398,315 gallons en 1871-72, et 4,437,709 gallons en 1870-71. La diminution du revenu est donc due à la réduction des honoraires que l'on exigeait pour l'inspection.

L'exportation en 1872-73 a été de 9,635,998 gallons, et de 8,085,794 gallons pour l'année précédente—une augmentation de 19 par cent. La quantité en entrepôt au commencement de l'année a été de 543,631 gallons, et à la fin de l'année il restait en entrepôt 736,797 gallons. La production a donc un peu dépassé la demande pour la consommation et l'exportation,

TRAVAUX PUBLICS.

Canaux.

Le revenu provenant de ces travaux publics, en 1872-73, a été de \$446,222, ce qui accuse une augmentation de \$26,278 sur le revenu de 1871-72. Cette augmentation était due à un excédant de \$4,627 perçus sur le canal Welland, de \$277 sur les canaux du St-Laurent, de \$4,261 sur le canal Chambly, et de \$18,384 sur les canaux de l'Ottawa et Rideau. Il y a eu une diminution dans les péages du canal de la baie de Burlington de \$2,241, qui provient de la réduction des taux, et le revenu du canal St-Pierre, dans le Cap Breton, qui se monte à \$970, est inscrit pour la première fois dans les rapports de ce département.

Les statistiques sur le transit du canal, n'embrassaient jusqu'à présent que l'année fiscale expirée le 30 juin. Ce rapport est nécessaire pour contrôler les états de finances, mais il est constaté qu'il offre beaucoup d'inconvénients pour établir des comparaisons relatives aux transactions commerciales du pays. Des rapports statistiques pour la saison de la navigation sont maintenant ajoutés, pour faire disparaître cet inconvénient. On trouvera ceux de 1872, immédiatement après les rapports de l'année fiscale, et les statistiques pour la saison de 1873 sont données comme rapport supplémentaire à la fin du livre. Les rapports ainsi ajoutés indiquent seulement le tonnage des navires et marchandises, et des péages y perçus. Les tableaux comparatifs ne peuvent pas être publiés avant l'an prochain. Un tableau inséré vis-à-vis la page 247, donne des informations semblables pour 1873 et établit une comparaison pour les deux années. Les rapports pour la dernière saison de la navigation sont publiés sous forme d'un supplément, vu qu'il peut arriver quelquefois qu'ils ne soient pas prêts à temps pour être soumis avec le rapport annuel ordinaire au commencement de la session.

La quantité de grain expédié à Port-Colborne, durant les saisons de 1872 et 1873, est indiquée plus bas. Le nombre total de navires chargés de grains, allégés à Port-Colborne, en 1873, a été de 175, et de 166 l'année précédente. Le nombre de navires entièrement déchargés qui ne sont pas entrés dans le canal a été de 120 en 1873 et de 119 en 1872. Voici la quantité de grain allégée :

	1872	1873
Blé.....	9,425 tonex.	14,327 tonex.
Maïs.....	7,405 „	5,930 „
Orge.....	127 „

La quantité déchargée à Port-Colborne par les navires qui ne sont pas tous entrés dans le canal, se décompose comme suit :

	1872	1873
Blé.....	21,121 ton'x.	36,930 ton'x.
Maïs.....	43,163 „	31,115 „

GLISSOIRES ET ESTACADES.

Sur tout le revenu perçu sur ces travaux, il reste une balance à payer de \$125,961, ce qui indique une augmentation de \$25,020 sur la balance à recevoir le 30 juin 1872. Les droits en 1872-73 se sont montés à \$127,172, dont \$103,692 ont été perçues.

LOYERS DE POUVOIRS D'EAU.

Il restait à recevoir, sous ce chef, le 30 juin, la somme de \$174,940. Le produit annuel est de \$33,805, et la perception, durant la dernière année, s'est montée à \$20,572. La différence se compose principalement d'items en litige; mais elle comprend aussi quelques montants qui ne sont pas en litige, et pour le recouvrement desquels on devra prendre des mesures, s'ils ne sont pas immédiatement payés.

INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

Le revenu perçu pour ce service a été de \$81,038 dont \$79,766 sont devenues dues durant l'année. Le revenu perçu en 1871-72 a été de 74,512, de sorte qu'il y a eu une augmentation de \$6,526. Les frais de perception de ce revenu se sont montés en tout à \$69,272. L'excédant a donc été de \$10,494; il était, en 1871-72, de \$7,970.

TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE.

Le revenu net provenant des timbres d'effets de commerce a été de \$201,442, ce qui indique une augmentation de \$12,281 sur le revenu de 1871-72.

POIDS ET MESURES ET GAZ.

Les actes de la dernière session—36 Victoria, chaps. 47 et 48—relatifs à l'inspection des poids et mesures et du gaz ne seront pas mis en vigueur avant l'expiration des six mois d'avis lequel doit être donné par proclamation, conformément aux dispositions de la loi. Cette proclamation ne peut pas être faite avant que les étalons aient été déposés. On a pris des arrangements en Angleterre pour la construction de ces étalons et pour leur vérification avec les étalons du Royaume-Uni. Leur construction et leur vérification demandent beaucoup de temps, et on ne s'attend pas qu'ils soient déposés avant le mois de juin prochain. L'acte pourra être ensuite immédiatement proclamé. Il est donc certain que la loi ne viendra pas véritablement en opération avant le mois de janvier 1873, alors que la nomination des sous-inspecteurs sera nécessaire. Dans l'intervalle, des arrangements sont sur le point d'être terminés pour obtenir l'appareil et les étalons nécessaires pour leur permettre de remplir leurs fonctions.

Un rapport spécial vous a déjà été soumis sur les mesures prises pour obtenir les étalons canadiens et départementaux ci-haut mentionnés, et pour les faire régulièrement vérifier par leur prototype.

Ce document sera annexé au présent rapport annuel du département.

En consultant la page 30 du rapport annuel du département pour 1871-72, on trouve une note au bas du tableau statistique No. 17, qui explique la réserve de \$4,000 prises sur

les crédits affectés au service d'inspection de cette année. Un retard inattendu dans la livraison de l'appareil et des étalons, dont on avait fait la commande en 1872, a fait qu'on n'a dépensé seulement \$559.90 sur les \$4,000, avant le 30 juin 1872. Cette somme a été payée à M. L. Oertling, de London, pour les deux balances et une série de poids étalons avoir-du-poids, qui lui ont été livrées pour l'usage du département. Il sera tenu compte de la balance, \$3,440.10 dans les états financiers pour l'année courante.

INSPECTION DES PRINCIPAUX ARTICLES.

On a ajouté aux autres attributions de ce département l'administration des lois passées durant la dernière session du Parlement relatives à l'inspection des articles principaux. Ce service n'ajoute rien au revenu, mais il augmente considérablement la correspondance et même un peu la dépense. On ne saurait encore faire une évaluation exacte de la dépense, mais comme il est du devoir du département de déterminer le choix et la distribution des étalons mentionnés dans l'acte, il doit pourvoir aux frais qu'il faut encourir.

J'ai fait des arrangements pour enregistrer et imprimer les rapports statistiques reçus des inspecteurs, qui pourront fournir des données précieuses pour les statistiques du département.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

A. BRUNEL,

Commissaire.

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR

RAPPORTS FINANCIERS

1872--3.

No. 1.—COMPTE DU REVENU GENERAL, 1872-73.

Dr.

Av.

Memo. des remboursements (déduit au bas)	Montants déposés au crédit de l'hon. receveur-général.	Diminution autorisée.	Balance due le 30 juin 1873.	TOTAL.	SERVICE.	Revenu des années précédentes non perçu le 1er juillet 1872.	Revenu de 1872-73.	TOTAL.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
28,446 81	4,489,525 26	66,605 21	4,556,130 47	...Accise (et saisies) par état No. 3.....	42,935 71	4,513,194 76	4,556,130 47
778 22	461,161 83	10,661 50	471,823 33	..Canaux, par état No. 5.....	11,829 49	459,993 84	471,823 33
104 25	103,692 37	125,961 81	229,654 18	..Glissoires et Estacades, état No. 7.....	100,941 05	128,713 13	229,654 18
.....	21,225 15	88 31	175,562 56	196,876 02	..Rentes de pouvoirs d'eau, et autres états 5 et 8	163,070 70	33,805 32	196,876 02
511 28	14,181 56	1,754 11	15,935 67	..Trav. Pub. d'une import. min., Nos. 5 et 9...	1,650 12	14,285 55	15,935 67
.....	81,038 35	5,302 45	86,340 80	..Inspecteurs-mesureurs de bois, Etat No. 10...	6,874 16	79,766 64	86,340 80
54 00	201,762 92	17 05	201,779 97	..Timbre d'effets de commerce, Nos 11 et 13...	283 53	201,496 44	201,779 97
29,894 56	5,372,687 44			5,758,540 44	<i>Moins.</i>		5,431,255 68	5,758,540 44
	29,894 56			29,894 56	..Bambournements, état No. 16.....		29,894 56	29,894 56
	5,342,692 88	88 31	385,864 69	5,728,645 88	TOTAUX.....	327,284 76	5,401,361 12	5,728,645 88

A. BRUNEL,
Commissaire.

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 AOUT 1873.

AV.

No. 2.—MONTANT GENERAL DES DEPENSES 1872-3

DT.

Montant du juillet 1872.		Dépenses autorisées par ce département.				Montant du septembre 1872.		TOTAL.		SERVICE.		Montant du juin 1872.		Montants débourrés par l'hon. re- ceveur gé- néral, sur la réquisition de ce dé- partement.		Montants déduits des salaires pour fonds de retraite.		Montants dus aux percepteurs, 30 juin 1873.		TOTAL.			
\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
391 80	135,305 99	35,961 21	1,164 71	1,319 55	1,319 55	174,143 26	174,143 26	Accise (et salaires) état No. 4.....	268 96	165,314 82	4,614 59	3,944 89	174,143 26	30,186 99	811 48	103 15	31,267 54	3,017 47	3,017 47	3,017 47	2,111 10	33,624 87	327,958 33
191 38	24,680 66	6,182 10	213 40	213 40	31,267 54	31,267 54	Canaux, état No. 6.....	105 92	30,186 99	811 48	103 15	31,267 54	13,280 96	386 73	116 57	13,784 26
125 70	12,504 63	1,153 93	13,784 26	13,784 26	Glissoires et estaca- des, état No. 7 $\frac{1}{2}$	69,272 94	417 14	57 23	70,009 83
.....	13,800 87	2,160 24	424 75	424 75	70,009 83	70,009 83	Inspecteurs, état No. 10 $\frac{1}{2}$	262 52	69,272 94	417 14	57 23	70,009 83	3,017 47	3,017 47
.....	700 00	1,411 10	3,017 47	3,017 47	Saisies distribuées. Appendice B.....
.....	24,777 13	8,847 74	2,111 10	2,111 10	Diverses petites dé- penses, état No. 11 $\frac{1}{2}$
708 88	211,769 28	5,716 32	4,182 18	53,623 97	1,957 70	33,624 87	33,624 87	Dépenses départe- mentales, appen- dice B.....	697 40	315 882 31	6,836 48	4,542 14	327,958 33
.....	Total.....	Total.....	Total.....

A. BRUNEL,
Commissaire.

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 Aout, 1873.

ACCISE

No. 3.—Divisions de perception,

(Pour les détails voir

Dr.

Montants perçus durant l'année, y compris les honoraires de licences.								
Balances, 1er juillet 1872.	Spiritueux.	Liqueur de Malt.	Malt.	Tabac, etc.	Droit sur le pétrole et honoraires d'inspection.	Manufactures, en entrepot.	Saisies.	Autres recettes.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
4,867 24				54 00				02
318 54	2,594 54							
308 29	43,227 48	150 00	3,348 08	5,302 21				
4,232 45	9,267 12	386 51	4,861 09	821 78				
72 00	15,015 77	150 00	2,863 72	464 78				
	4,968 95			404 70				
212 05	17,851 80	450 00	6,645 34	2,502 42			100 00	
4,750 45	224,232 82	800 00	29,885 19	12,754 85	12,221 05		200 00	11 39
687 40	31,187 22	600 00	19,641 54	92,696 12	6,646 43	23,448 26		1,600 00
105 77	83,372 59	200 00	12,141 06	36,684 12				11 88
1,163 28	34,066 81	375 00	33,881 81	32,510 03	108,488 16		10 00	648 50
808 78	124,705 07	275 00	5,060 76	38,665 32				
942 30	46,758 57	300 00	7,013 83	17,903 49	10,699 80		25 00	
10 80	12,568 88	100 00	1,792 97	2,570 64	400 76			
168 11	14,992 63	150 00	4,189 05	1,956 15				
378 84	84,543 12	125 00	17,459 77	3,783 73				
287 13	46,545 32	275 00	9,025 71	5,283 00	1,308 98		200 00	
145 57	8,781 02	50 00	1,980 96	1,133 47	67,644 59			
1,711 68	218,303 16	1,000 00	71,652 79	148,452 41	1,644 82	5,819 49	250 00	3,450 00
17,052 91	681,527 39	250 00	11,751 70	8,956 72		690 30	900 00	791 98
38,222 69	1,704,360 26	5,836 51	243,195 37	412,899 94	209,064 59	29,958 55	1,685 00	6,513 77
		50 00	796 90					
197 03				2 45 35				
948 14	740,117 33	19,536 04	73,085 70	276,951 67	7,539 59	1,317 56	717 18	22 94
655 42	207,314 85	150 00	17,299 60	134,974 23	1,559 72		2,374 57	1 90
	8,129 05	200 00	1,592 37				9 45	
	14,937 09	100 00		308 70				
11 40	1,472 68	150 00	2,222 45					
18 00		125 00	1,131 87					
499 43	21,418 25			471 65			27 06	
50 55								
2,380 02	993,389 28	20,311 04	96,128 89	413,032 58	9,099 31	1,317 56	3,128 20	24 84
451 45	48 83			5,985 90				
408 96	37,879 76	250 00	12,732 89	73,203 81	9,682 48	80 40	228 63	
114 79	139 62			11,799 25	16 90		7 37	
				3,824 40				
975 20	38,068 21	250 00	12,732 89	94,813 36	9,699 38	80 40	236 00	
	2,514 63			5,876 83				
1,357 80	86,808 30	200 00	6,274 79	86,934 31	9,923 25	2,423 24		699 55
1,357 80	89,322 93	200 00	6,274 79	92,811 14	9,923 25	2,423 24		699 55
								5,723 93
42,935 71	2,825,140 65	26,597 55	358,331 94	1,013,557 02	237,776 53	33,779 75	5,049 20	12,962 09
	6,756 64	187 50	16,631 79	119 45		86 4	4,664 97	
	2,818,384 04	26,410 05	341,700 15	1,013,437 57	237,776 53	33,693 29	384 23	12,962 09

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 Aout, 1873.

1872--73.

leur compte de Revenu.

(l'Appendice A.)

Av.

Total des droits perçus.	Total des débits.	Division.	Deposé au crédit du receveur-général.	Balances le 30 juin 1873.	Total des crédits.
\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
4,867 24	4,867 24	Diverses balances		4,867 24	4,867 24
2,558 56	2,877 10	Algonia	2,877 10		2,877 10
52,027 77	52,336 06	Belleville	51,852 76	483 30	52,336 06
15,336 50	19,568 95	Cobourg	18,458 34	1,110 61	19,568 95
18,494 27	18,566 27	Collingwood	18,502 27	64 00	18,566 27
5,313 65	5,313 65	Cornwall	5,313 65		5,313 65
27,549 56	27,761 61	Goderich	26,796 08	965 53	27,761 61
280,105 30	284,855 75	Guelph	276,961 81	7,898 94	284,855 75
175,819 57	176,506 97	Hamilton	175,474 85	1,032 12	176,506 97
132,409 65	132,515 42	Kingston	131,732 67	782 75	132,515 42
210,180 31	211,342 69	London	208,985 56	2,357 13	211,342 69
168,706 15	169,514 93	Ottawa	169,514 93		169,514 93
82,700 69	83,642 99	Paris	83,210 84	432 15	83,642 99
17,433 25	17,444 05	Perth	17,307 60	136 45	17,444 05
21,287 83	21,455 94	Peterborough	21,248 58	207 36	21,455 94
105,911 62	106,290 46	Prescott	100,015 12	6,275 34	106,290 46
62,638 01	62,925 14	Ste. Catherine	62,848 34	76 80	62,925 14
79,590 04	79,735 61	Sarnia	78,941 01	794 60	79,735 61
450,572 67	452,284 35	Toronto	438,986 00	13,298 35	452,284 35
704,868 59	721,921 50	Windsor	703,387 76	18,533 74	721,921 50
2,613,503 99	2,651,726 68	Ontario	2,592,415 27	59,311 41	2,651,726 68
846 90	846 90	Beauharnois	846 90		846 90
325 35	522 38	Gaspé	522 38		522 38
1,119,288 01	1,120,236 15	Montréal	1,116,666 02	3,570 13	1,120,236 15
363,674 90	364,330 32	Québec	364,925 47	404 85	364,330 32
9,931 85	9,931 85	St. Hyacinthe	9,931 85		9,931 85
15,345 79	15,345 79	St. Jean	15,345 79		15,345 79
3,845 13	3,856 53	Sherbrooke	3,856 53		3,856 53
1,256 87	1,274 87	Terrebonne	1,182 06	92 81	1,274 87
21,916 90	22,416 38	Trois-Rivières	21,916 90	499 48	22,416 38
	50 55	Divers	50 55		50 55
1,536,431 70	1,538,811 72	Québec	1,534,244 45	4,567 27	1,538,811 72
6,034 73	6,486 18	Cap Breton	6,486 18		6,486 18
134,057 97	134,466 93	Halifax	133,721 55	745 38	134,466 93
11,963 14	12,077 93	Pictou	11,924 03	153 90	12,077 93
3,824 40	3,824 40	Yarmouth	3,824 40		3,824 40
155,880 24	156,855 44	Nouvelle-Ecosse	155,956 16	899 28	156,855 44
8,391 46	8,391 46	Miramichi	8,391 46		8,391 46
193,263 44	194,621 24	St. John	193,783 99	1,827 25	194,621 24
201,654 90	203,012 70	Nouveau-Brunswick	201,185 45	1,827 25	203,012 70
5,723 93	5,723 93	Colombie Britannique	5,723 93		5,723 93
4,513,194 76	4,556,130 47	Total	4,489,525 26	66,605 21	4,556,130 47
28,446 81		Moins remboursements			
4,484,747 95		Revenu net			

A. BRUNEL,
Commissaire.

ACCISE

No. 4.—Divisions de perception

Pour les détails voir

Dr.

Balances dues par les percepteurs 1er juillet 1872.	Montants reçus du département pour faire face aux dépenses.	L'éduction de salaires pour fonds de retraite.	Balances dues aux percepteurs le 30 juin 1873.	Total.	Division.	Balances dues aux percepteurs le 1er juillet 1872.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.
471 14	3,062 53	9 17	56 70	480 31	Algoma	42 79
3,475 00	91 67	103 79	13 66	3,223 02	Belleville	
1,116 69	25 48	91 67	5 92	3,580 33	Cobourg	
544 40	11 52	25 48		1,142 17	Collingwood	
1,543 56	113 63	5 92		561 84	Cornwall	
9,650 33	308 88	4,657 19		9,959 21	Goderich	
6,715 31	225 69	9,959 21		6,941 00	Guelph	
4,308 29	142 03	6,941 00	59 69	4,510 01	Hamilton	
7,577 73	232 87	4,510 01	17 80	7,828 40	Kingston	
3,247 45	106 73	7,828 40		3,354 18	London	
5,295 85	172 93	3,354 18	76 85	5,545 63	Ottawa	13 50
736 90	25 67	5,545 63		762 57	Paris	
1,290 92	47 67	762 57		1,338 59	Perth	
3,006 61	102 16	1,338 59		3,108 77	Peterborough	1 32
4,281 45	134 64	3,108 77		4,416 59	Prescott	
3,790 62	115 28	4,416 59	10 83	3,917 72	Sarnia	
14,669 10	503 08	3,917 72		15,172 18	Ste. Catherine	
9,232 85	230 11	15,172 18	63 45	9,576 41	Toronto	
9,212 60	267 70	9,576 41	89 44	9,569 74	Windsor	49 08
					Inspecteurs de district	
1 49	96,229 33	3,020 70	394 34	99,645 86	Ontario	106 70
	563 91	9 17		573 08	Beauharnois	6 09
	16,395 05	462 01		16,857 06	Montréal	
	7,928 66	238 35	7 64	8,174 65	Québec	37 11
	1,184 11	31 17		1,215 28	St. Hyacinthe	
	429 36	9 17		438 53	St. Jean	
25 00	818 66	18 34	1 78	863 78	Sherbrooke	
	915 88	18 34	38 74	972 96	Terrebonne	28 23
	827 19	25 67	40 49	893 35	Trois-Rivières	
	289 00	11 00		300 00	Iles de la Madeleine	
	4,312 27	146 67		4,458 94	Inspecteurs de district	
25 00	33,604 09	909 89	88 65	34,747 63	Québec	71 43
	4,129 90	143 04		4,272 94	Halifax	17 42
	1,504 43	40 41		1,544 84	Pictou	
6 26	558 22	11 52		576 00	Cap Breton	
25 00	488 48	11 52		525 00	Yarmouth	
127 30	2,193 41	66 00		2,386 71	Inspecteurs de district	
158 56	8,874 44	272 49		9,305 49	Nouvelle-Ecosse	17 42
	865 83	29 34		895 17	Miramichi	
	4,988 97	160 92	165 03	5,314 92	St. Jean	196 25
83 91	2,042 53	66 00	48 17	2,230 61	Inspecteur de district	
83 91	7,897 33	236 26	203 20	8,440 70	Nouveau-Brunswick	196 25
	1,570 92	21 61	332 10	1,924 63	Manitoba	
	1,282 11	3 66		1,285 77	Colombie Britanniq.	
	12,474 77	69 98		12,544 75	Dép. contingentes	
	523 26			523 26	Frais judiciaires	
	269 62		2,496 85	2,766 47	Imprimeur du gouv.	
	1,336 84			1,336 84	Police préventive	
	1,192 11		429 75	1,621 86	Bur. de la papeterie	
268 96	165,314 82	4,614 59	3,944 89	174,143 26	Total	391 80

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
Ottawa, 16 août 1873.

1872-73.

leur compte de DEPENSES.

Appendice B.

Dépense autorisée par le département.						Balances dues par les percepteurs, 30 juin 1873.	Total.
Salaires.	Frais de saisie.	Assistance Spéciale.	Rente.	Dépenses de voyage.	Divers.		
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
400 00			20 00		17 32		480 31
2,933 28			100 00	94 50	95 24		3,223 02
2,500 00	880 05			74 00	32 20		3,580 33
750 00				44 00	108 00		1,142 17
500 00				60 00			561 84
3,516 59		29 00	173 96	744 15	169 36	24 13	4,657 19
8,550 56	57 60	244 00	190 00	720 50	265 13	21 42	9,959 21
6,166 66				426 35	301 10	46 89	6,941 00
4,113 07		112 50	135 75	10 35	138 44		4,510 01
6,709 44	1 00	696 50	160 00	69 00	192 46		7,828 40
3,927 37		107 00		109 99	140 74	6 83	3,354 18
4,649 92				344 34	363 41		5,545 63
700 00				58 30	4 27		762 57
1,300 00					13 73	23 53	1,338 59
2,900 00			99 96	6 12	95 91	6 78	3,108 77
3,599 97			135 96	357 23	266 61	56 85	4,416 59
3,133 28			76 50	524 26	159 68		3,917 72
13,688 49			488 40	200 00	340 55		15,172 18
7,753 86	46 15	840 09	170 80	142 22	574 21		9,576 41
7,393 49		56 00		1,827 39	180 91	411 95	9,569 74
84,185 98	984 80	2,649 99	1,796 38	5,554 08	3,789 55	598 58	99,645 86
400 00			25 08	111 00	12 00	13 91	573 08
14,401 40	57 72	414 00	771 42	1 10	1,211 42		16,857 06
6,500 00	67 32	364 92	300 00	335 92	569 38		8,174 65
1,000 00			132 00	49 05	34 23		1,215 28
400 00				4 53	14 10	19 90	438 53
800 00			40 00	5 90	17 88		863 78
800 00			30 00	90 25	24 48		972 96
700 00				37 60	83 75		893 35
300 00							300 00
4,000 00				219 04	110 83	129 07	4,458 94
39,391 40	125 04	778 92	1,370 50	854 39	2,078 07	167 88	34,747 63
3,919 55	27 10			39 00	194 87	75 00	4,272 94
1,285 13	10 02	44 62	40 00	124 82	40 25		1,544 84
500 00			18 00	4 00	29 00	25 00	576 00
500 00						25 00	525 00
1,800 00		10 00		539 80	12 39	24 52	2,386 71
8,004 68	37 12	54 62	58 00	707 62	276 51	149 52	9,305 49
800 00			27 50	39 00	24 90	3 77	895 17
4,339 72		499 44	15 00	21 72	242 79		5,314 92
1,800 00	17 75	26 75		317 86	68 25		2,230 61
6,939 72	17 75	526 19	42 50	378 58	335 94	3 77	8,440 70
748 89			30 00	651 34	494 40		1,924 63
183 33				600 00	502 44		1,285 77
1,932 27				1,214 79	8,997 69	400 00	12,544 75
					523 26		523 26
					2,766 47		2,766 47
					1,336 84		1,336 84
					1,621 86		1,621 86
131,296 27	1,164 71	4,009 72	3,297 38	9,960 80	22,703 03	1,319 55	174,143 26

A. BRUNEL,
Commissaire.

CANAUX, &c.,

No. 5.—Percepteurs des péages,

(Pour les détails voir

Dt.

Balances dues 1er juillet 1871.	Revenu des Canaux.					Loyers de pou- voirs d'eau et autres revenus des travaux publics.	Total.
	Péages.	Quaiage et Emmagasinage.	Amendes et dommages.	Autres re- cettes.	Revenu total du canal.		
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
4,711 83	175,119 43					101 18	179,932 49
2,862 39	75,495 01					577 30	78,934 70
96 68	1,582 57					1,168 44	2,847 69
111 56	1,715 53						1,828 09
762 25	3,850 33					631 00	5,243 58
57 63	1,398 22		51 88			1,017 80	2,525 53
40 18	247 15						287 33
8,642 57	259,409 24		51 88			3,495 72	271,599 41
92 73	492 97		110 00			1,387 00	2,082 70
322 78	14,191 15		17 00			610 00	15,140 93
101 05	487 59					664 00	1,332 64
705 34	7,994 01	193 10	18 00	866 63		9,777 08	9,777 08
611 68	41,566 06	10,652 40	162 40	1,149 44		11,974 00	66,115 98
1,064 89	20,240 10						21,304 99
2,898 47	84,951 88	10,845 50	307 40	2,016 07		14,635 00	115,654 32
170 50	16,763 18	25 70	51 00				17,015 38
222 16	17,598 90						17,821 06
67 34	503 91		13 65				584 90
460 00	34,870 99	25 70	64 65				35,421 34
541 52	27,379 44						27,920 96
119 37	580 18			80 00			779 55
86 04	3,688 17						3,774 21
746 93	31,647 79			80 00			32,474 72
90	23,250 65	235 55	2 00	148 00		4,301 60	27,933 70
20 01	3,424 34					626 00	4,070 35
	1,070 07						1,070 07
20 91	27,745 06	235 55	2 00	143 00		4,927 60	33,074 12
178 94	6,626 37						6,805 31
	970 76						970 76
						769 07	769 07
						926 92	926 92
						573 33	573 33
						1,870 00	1,870 00
						20 00	20 00
						4,159 32	4,159 32
12,947 82	446,322 09	11,106 75	425 93	2,239 07	459,993 84	27,217 64	500,159 30
					778 22		
					459,215 62		

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 Août 1873.

1872-73.

etc., leur compte de Revenu.

Appendice A.)

Av.

D'où venu.	Déposé au crédit du Receveur Général.		Balance due, 30 Juin, 1873	Total.
	A. compte des péages.	A. opt. de loyers de pouv. d'eau et autr. revenus des trav. publ.		
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Canal Welland.</i>				
Port Colborne.....	177,259 97	152 56	2,519 96	179,932 49
Port Dalhousie.....	74,396 86	794 65	3,743 19	78,934 70
Dunnville.....	1,550 28	1,211 78	85 63	2,847 69
Port Maitland.....	1,703 79		124 30	1,828 09
Port Robinson.....	4,098 68	639 00	490 90	5,243 58
St. Catherines.....	1,452 14	1,042 80	30 59	2,525 53
Chippawa.....	285 43		1 90	287 33
Totaux.....	260,742 15	3,860 79	6,996 47	271,599 41
<i>Canaux du St. Laurent.</i>				
Beauharnois.....	609 13	1,427 00	46 57	2,082 70
Cornwall.....	14,001 34	610 00	529 59	15,140 93
Edwardsburg.....	496 73	688 00	47 91	1,232 64
Lachine.....	9,179 54		597 54	9,777 08
Montréal.....	53,801 36	11,974 00	340 62	66,115 98
Kingston.....	20,696 67		608 32	21,304 99
Totaux.....	98,784 77	14,699 00	2,170 55	115,654 32
<i>Canal Chambly.</i>				
Chambly.....	16,371 79		643 59	17,015 38
St. Jean.....	17,626 69		194 37	17,821 06
St. Ours.....	511 05		73 85	584 90
Totaux.....	34,509 53		911 81	35,421 34
<i>Canaux d'Ottawa</i>				
Grenville.....	27,139 05		781 91	27,920 96
Carillon.....	612 13		167 42	779 55
Ecluse de St. Anne.....	3,600 24		173 97	3,774 21
Totaux.....	31,351 42		1,123 30	32,474 72
<i>Canal Rideau.</i>				
Ottawa.....	23,632 10	4,301 60		27,933 70
Moulins Kingston.....	3,412 30	626 00	32 05	4,070 35
Smith's Falls.....	1,070 07			1,070 07
Totaux.....	28,114 47	4,927 60	32 05	33,074 12
Canal de la Baie Burlington.....	6,688 73		116 58	6,805 31
Canal St. Pierre.....	970 76			970 76
<i>Divers.</i>				
Hayre de Port Dover.....		769 07		769 07
Oakville.....		926 92		926 92
Québec.....		573 33		573 33
St. Jean, N.B.....		1,870 00		1,870 00
Belleville.....		20 00		20 00
Totaux.....		4,159 32		4,159 32
Grand Total.....	461,161 83	27,646 71	11,350 76	500,159 30
Moins remboursé d'après l'état 16.				
Revenu net.				

A. BRUNEL,
Commissaire.

CANAUX.

No. 6.—Percepteur des péages sur les canaux,

Dr.

Pour les détails voir

Balance due par les Percepteurs, 1er Juillet, 1872.	Montants reçus du département pour faire face aux dép.	Deduction pour fonds de retraite.	Balance due aux percepteurs, 30 juin 1873.	Total.	Canaux.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
10 50	2,862 50	98 50	2,961 00	2,961 00	Canal Welland
	1,297 70	44 00	1,352 20	1,352 20	Port Colborne
	762 71	27 50	790 21	790 21	Port Dalhousie
	608 48	11 52	656 00	656 00	Dunnville
25 00	693 60	26 40	745 00	745 00	Port Maitland
	225 74	7 34	233 08	233 08	Port Robinson
					St. Catharines
35 50	6,450 73	215 26	36 00	6,737 49	Totaux
					Canaux St. Laurent.
	865 30	31 17	896 47	896 47	Beauharnois
	875 48	29 34	904 82	904 82	Cornwall
	6,655 18	199 57	6,854 75	6,854 75	Montréal
	1,933 11	65 07	1,998 18	1,998 18	Lachine
	1,138 33	36 07	1,175 00	1,175 00	Edwardsburg
	11,467 40	361 82		11,829 22	Totaux
					Canal Chambly.
	1,510 06	48 19	1,558 25	1,558 25	Chambly
	832 20	30 47	862 67	862 67	St. Jean
	532 08	11 52	543 60	543 60	St. Ours
	2,874 34	90 18		2,964 52	Totaux
					Canaux d'Ottawa
5 42	261 80	4 85	272 07	272 07	Grenville
25 00	620 98	11 52	53 00	710 50	Carillon
	887 66	31 17		918 83	Ecluse St. Anne
30 42	1,770 44	47 54	53 00	1,901 40	Totaux
					Canal Rideau.
	899 51	29 34	928 85	928 85	Ottawa
	273 76	4 59	14 15	292 50	Moulins Kingston
	247 56	4 59	252 15	252 15	Smith's Falls
	1,420 83	38 52	14 15	1,473 50	Totaux
	293 18	6 82		300 00	Canal de la Baie Burlington.
100 00	1,605 74	51 34		1,757 08	Inspecteur, R. Bell.
	16 00			16 00	Dépenses contingen. général.
	1,621 86			1,621 86	Papeterie.
	2,666 47			2,666 47	Imprimeur du gouvernement
165 92	30,186 99	811 48	103 15	31,267 54	Totaux

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 Aout, 1873.

1872-73.

leur compte des dépenses.

l'Appendice B.

Av.

Balance due aux percepteurs le 1er juillet 1872.	Dépenses autorisées par ce département.					Balance due par les percepteurs, le 30 juin 1873.	Total.
	Salaires.	Assistance spécial.	Loyer.	Frais de route.	Autres dépenses.		
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
46 80	2,800 00				114 20	2,961 00	2,961 00
	1,200 00			16 80	112 70	22 70	1,352 20
	3 65	750 00			36 56	790 21	790 21
	34 00	500 00	100 00		22 00	656 00	656 00
		720 00				25 00	745 00
		200 00			33 08	233 08	233 08
84 45	6,170 00		100 00	16 80	318 54	47 70	6,737 49
	830 00	5 00		5 00	36 47		896 47
	800 00				104 82		904 82
76 77	5,474 78	906 92			396 28		6,854 75
	1,778 48		170 00		49 70		1,998 18
	1,150 00					25 00	1,175 00
76 77	10,053 26	911 92	170 00	5 00	587 27	25 00	11,829 22
	1,500 00				44 92	13 33	1,558 25
3 02	816 63				24 00	19 02	862 67
	500 00	4 00			14 60	25 00	543 60
3 02	2,816 63	4 00			83 52	57 35	2,964 52
	221 10				25 97	25 00	272 07
	500 00	132 50			78 00		710 50
10 94	850 00				42 25	15 64	918 83
10 94	1,571 10	132 50			146 22	40 64	1,901 40
	4 95	800 00	102 50		9 05		928 85
	11 25	200 00	14 00	12 31	55 25		292 50
		200 00	4 75	3 00	24 90	19 50	252 15
16 20	1,200 00	121 25		27 35	89 20	19 50	1,473 50
	300 00						300 00
	1,400 00			332 79	1 08	23 21	1,757 08
					16 00		16 00
					1,621 86		1,621 86
					2,666 47		2,666 47
191 38	23,510 99	1,169 67	270 00	381 94	5,530 16	213 40	31,267 54

A. BRUNEL,
Commissaire.

No. 7.—REVENU DES GLISSOIRES ET ESTACADES,—1872-73.

Dr.

Av.

Balance due, 1er juillet, 1872.	Droits accrus depuis.	Intérêt sur droits années antérieures.	Total.	Montant déposé au crédit du receveur-général.	Balance due, le 30 juin, 1873.	Total.
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
98,146 62	70,763 76	1,361 48	170,271 86	47,190 80	123,081 06	170,271 86
2,794 43	38,631 67	178 48	41,604 58	39,083 83	2,520 75	41,604 58
.....	12,187 91	0 50	12,188 41	12,188 41	12,188 41
.....	1,066 71	1,066 71	1,066 71	1,066 71
.....	4,522 62	4,522 62	4,162 62	360 00	4,522 62
100,941 05	127,172 67	1,540 46	229,654 18	103,692 37	123,961 81	229,654 18

Ottawa.
 A. J. Russell, Ottawa.....
 McLean Stewart, Québec.....
St. Maurice.
 A. Dubord.....
Montréal.
 C. E. Belle.....
Saguenay.
 George Duberger.....
 Total.....

A. BRUNEL,
Commissaire.

\$128,713 13 Total droits accrus et intérêt.
 104 25 Moins remboursement par l'état No. 16.
 \$128,608 88 Revenu net.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
 OTTAWA, 16 août 1873.

No. 71—DEPENSE. DES GLISSOIRS ET ESTACADES.—1872-73.

(Pour détails, voir Appendice B.)

AV.

Dr.

Montant reçu du département pour faire face aux dépenses	Dédaction des salaires pour retraite.	Balance due aux percepteurs le 30 juin 1873.	Total.	—	Balance due aux percepteurs le 1er juillet 1872.	DÉPENSE AUTORISÉE			Total.
						Salaires.	Assistance Spéciale.	Autres dépenses.	
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
8,663 32	233 49	8,896 81	Ottawa.	7,572 92	436 00	887 89	8,896 81
4,194 23	148 65	116 57	4,459 45A. J. Russell, Ottawa.....	125 70	4,067 71	266 04	4,459 45
423 41	4 59	428 00McLean Stewart, Quebec.....
13,280 96	386 73	116 57	13,784 26A. Dubord.....	200 00	228 00	428 00
			 <i>St. Maurice</i>					
			Total.....	125 70			664 00	1,153 93
									13,784 26

NOTE.—La dépense des bureaux d'Ottawa et Québec est en suspens; la plus grande partie provient des provinces d'Ontario et Québec pour la perception des droits sur le bois de la couronne.

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 Août 1873.

A. BRUNEL,
Commissaire.

LOYERS DE POUVOIRS D'EAU ET AUTRES LOYERS, ETC.
No. 8.—ÉTAT SOMMAIRE des compte des locataires, 1872-73.

(Pour détails, voir l'appendice C.)

Balance due 1 Juillet, 1872.	Revenus dus pendant l'année fiscale. 30 Juin, 1873	Total.	Désignation des travaux	Diminution autorisée.	Payé entre les mains des percepteurs.	Déposé au crédit du receveur- général.	Balance due 30 Juin, 1873	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
25,392 35	2,708 26	28,100 61	Chûte de la Chaudière et riv. Ottawa	400 00	180 00	27,520 61	28,100 61
1,460 50	941 00	2,401 50	Rivière et canal Rideau	818 00	1,583 50	2,401 50
3,124 00	963 00	4,087 00	Canal Williamsburg	48 00	664 00	3,375 00	4,087 00
1,928 00	906 84	2,834 84	do Cornwall	610 00	2,224 84	2,834 84
1,488 50	1,487 00	2,975 50	do Beauharnois	1,387 00	1,588 50	2,975 50
47,101 05	14,104 00	61,205 05	do Lachine	11,973 90	8 00	49,224 05	61,205 05
2,027 50	173 00	2,200 50	do Chamblay	20 00	10 00	2,190 50	2,200 50
145 50	41 00	186 50	Travaux de la rivière Trent	2,829 46	12 00	166 50	186 50
31,833 20	8,767 66	40,600 86	Canal Welland	1,871 00	37,759 40	40,600 86
.....	1,879 00	1,879 00	Divers	8 00	1,879 00
VENTE DE TERRES.								
28,889 97	28,889 97	Comptes du prix de vente	28,889 97	28,889 97
18,615 14	1,834 56	20,449 70	Comptes d'intérêt	40 31	20,409 39	20,449 70
162,008 71	33,805 32	195,811 03	Total	88 31	20,572 46	210 00	174,940 26	195,811 03

A. BRUNEL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 Août 1873.

Balance due le 1er Juillet 1872.	Revenus dus durant l'année fiscale, le 30 Juin 1873.	Total.	Travaux.	Payé entre les mains des Percepteurs.	Déposé au Crédit du Receveur-Generel.	Balance due le 30 Juin 1873.	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1,287 12	3,604 60	3,604 60	HAVRES.	3,604 60	1,287 12	3,604 60	3,604 60
	640 08	1,907 20	Port Colborne	640 08		1,907 20	1,907 20
			Dover				
	926 92	926 92	Oakville	926 92		90 12	859 19
			PONTS.				26 18
	3,604 60	3,604 60	Pont Suspendu, Union	3,604 60			859 19
	640 08	1,907 20	Pont de Dunnville	640 08			926 92
			PASSAGES D'EAU.				
	30 00	30 00	Hull	30 00			
	50 00	50 00	Sandwich				
	75 00	125 00	New Edinburgh et Gatinseau	75 00			
			QUAIS.				
	46 66	60 00	Eboulements	60 00			
	70 00	90 00	Berthier	90 00			
	23 34	30 00	Rivière Ouelle	30 00			
	238 33	238 33	Murray Bay	238 33			
	115 00	115 00	Rivière du Loup	115 00			
	40 00	66 66	Kimouski	40 00			
			CHEMINS.				
	290 25	503 25	Huntingdon, chemin planchéié d'		300 00	203 25	503 25
	7,250 00	7,250 00	Dundas et Waterloo		7,250 00		7,250 00
	14,285 55	15,882 33	Total	6,645 18	7,550 00	1,687 15	15,882 33
	511 28		Moins remboursements				
	13,774 27		Revenu net				

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 Août 1873.

A. BRUNEL,
Commissaire.

No. 10.—REVENU PROVENANT DES INSPECTEURS-MESUREURS DE BOIS.—1872-73.

Dt.

Ct.

Balance due le 1er Juillet 1872, et de l'inspection du bois de construction.	Montants provenant du mesurage du bois de construction.	Total.	Deposé au crédit du Receveur General.	Balance due le 30 Juin 1873.	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
695 07	5,397 10	6,092 17	6,092 17	6,092 17
2 99	2 99	2 99	2 99
5,876 10	74,369 54	80,245 64	74,943 19	5,302 45	80,245 64
6,574 16	79,766 64	86,340 80	81,038 35	5,302 45	86,340 80
			Total		
				
				
				
				

A. BRUNEL,
Commissaire.

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 Août, 1873.

No. 104.—DÉPENSES DES INSPECTEURS-MESUREURS DE BOIS—1872-73.

(Pour Détails, voir Appendice B.)

Dr.

Av.

Balance due par les percepteurs, le 1er juillet 1872.	Regu du département pour faire face aux dépenses.	Dédaction pour fonds de retraite.	Balance due aux percepteurs, le 30 juin 1873.	Total.	—		Salaires.	Assistance spéciale.	Dépenses contingentes.	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois.	Balance due par les percepteurs, le 30 juin 1873.	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
262 52	64,597 61	402 20	65,262 33	65,262 33 Québec	12,110 06	752 88	1,986 54	49,988 16	424 75	65,262 33	
.....	4,675 33	14 94	4,747 50	4,747 50 Montréal.....	549 94	388 05	173 70	3,635 81	4,747 50	
262 52	69,272 94	417 14	70,009 88	70,009 88	Total.....	12,659 94	1,140 93	2,160 24	53,623 97	424 75	70,009 88	

A. BRUNEL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 août 1873.

TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE.—1872-73.

No. 11.—ÉTAT indiquant le montant du revenu perçu.

Dt.

Av.

	Ontario et Québec.	Nouveau- Brunswick	Nouvelle- Ecosse.	Manitoba.	Total.		Ontario, et Québec.	Nouveau- Brunswick	Nouvelle- Ecosse.	Manitoba.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	Montant des timbres d'effets de commerce entre les mains des distributeurs le 1er juillet 1872.....	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Mont. des timbres d'ef- fets de com. détruits ou remis par les dis- tributeurs	3,335 37	150 00	3,485 37		56,719 40	2,157 93	9,548 18	3,656 10	72,081 61
Accordé pour la com- mission.....	9,480 66	517 04	511 42	2 89	10,512 01	Montant des timbres émis par le receveu- r général à la demande de ce département, durant 1872-73.....	189,469 03	11,195 00	7,800 00	208,464 03
Mont. des timbres d'effets de commerce restant entre les mains des distribu- teurs, le 30 juin 1863.	51,472 32	3,011 94	6,969 35	3,598 21	65,051 82						
Balance étant le re- venu perçu durant 1872-73.....	181,900 08	9,823 95	9,717 41	55 00	201,496 44		246,188 43	13,352 93	17,348 18	3,656 10	280,545 64
	246,188 43	13,352 93	17,348 18	3,656 10	280,545 64	Balance du revenu perçu	181,900 08	9,823 95	9,717 41	55 00	201,496 44
						Moins, rembour., S. 16.	54 00	54,00
							181,846 08	9,823 95	9,717 41	55 00	201,442 44

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 16 août 1873.

A. BRUNEL,
Commissaire.

No. 11½—DIVERSES PETITES DEPENSES, 1872-73.

Dr.

Av.

Déboursé par le receveur-général à la demande de ce département.	Service	Salaires.	Dépenses contingentes.	Total.
00 00Fort de Oakville.....	700 00	700 00
1,200 00British American Bank Note Co. (Impression de timbres).....	1,200 00	1,200 00
200 00A. Patterson (dépenses encourues comme distributeur de timbres d'effets de commerce).....	200 00	200 00
411 10G. B. Spencer (dépenses encourues comme distributeur de timbres d'effets de commerce).....	11 10	11 10
2,111 10Total.....	700 00	1,411 10	2,111 10

A. BRUNEL,
Commissaire.

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 16 Août 1873.

TIMBRES D'EFFETS

DR.

No. 12.—Distributeurs de timbres

Balances, 1er juillet 1872		Timbres émis aux distributeurs	Timbres transférés des autres distributeurs	Total.	
Timbres en main.	Argent en main.				
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
47,374 36		28,690 00		76,064 36	<i>Ontario et Québec.</i>
		159,372 03		159,372 03	Département des postes.....
					Banques et autres Licences.....
					Percep. du revenu de l'int. com. suit :
110 32	16 56			126 88	Belleville.....
264 60		20 00		284 60	Cobourg.....
53 72				53 72	Cornwall.....
39 62				39 62	Goderich.....
779 76				779 76	Guelph.....
966 60				966 60	Hamilton.....
935 38	40 89	655 00		1,631 27	Kingston.....
303 47				303 47	London.....
289 73	90			290 63	Ottawa.....
508 08	74 90	135 00		717 98	Paris.....
107 83	18 18	210 00		336 01	Perth.....
89 62	3 95	27 00		120 57	Prescott.....
228 09				228 09	Ste. Catherine.....
112 03	17 22	260 00		389 25	Sarnia.....
673 51				673 51	Toronto.....
242 84				242 84	Windsor.....
2,510 80				2,510 80	Montréal.....
769 31				769 31	Québec.....
111 45		100 00		211 45	Ste. Hyacinthe.....
248 28	3 29			251 57	TroisRivières.....
56,719 40	175 89	189,469 03		246,364 32	Total.....
					<i>Nouveau Brunswick.</i>
2,157 93		11,195 00		13,352 93	Percepteur, St. Jean.....
					<i>Nouvelle Ecosse.</i>
	100 00			100 00	Inspecteur de district.....
9,548 18		7,800 00		17,348 18	Percepteur, Halifax.....
9,548 18	100 00	7,800 00		17,448 18	Total.....
					<i>Manitoba.</i>
3,656 10	7 64			3,663 74	Percepteur, Winnipeg.....
72,981 61	283 53	208,464 03		280,829 17	Grand Total.....

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 16 Août 1873.

DE COMMERCE.—1872—73.

en compte avec le Département du Revenu de l'Intérieur.

Av.

Timbres remis endommagés	Montant déposé au crédit du receveur-général.	Comissions accordées aux distributeurs.	Timbres transférés aux autres distributeurs.	Balances, 30 juin 1873.		Total.
				Timbres en mains.	Argent en mains.	
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
203 95	31,669 18	1,666 23		42,525 00		76,064 36
3,079 00	148,478 60	7,514 43				159,372 03
	29 16			97 72		126 88
	39 97			240 43	4 20	284 60
	25 64			23 08		53 72
				39 62		39 62
	15 15			764 61		779 76
				966 60		966 60
2 07	783 12			846 08		1,631 27
				303 47		303 47
50 17	56 00			184 46		290 63
	309 49			408 49		717 98
18	186 82			138 93	10 08	326 01
	74 83			42 97	2 77	120 57
	45 24			182 85		228 09
	198 29			190 96		389 25
				673 51		673 51
				242 84		242 84
				2,510 80		2,510 80
	144 14			769 31		769 31
	3 29			248 28		211 45
3,335 37	182,058 92	9,480 66		51,472 32	17 05	246,364 32
	9,823 95	517 04		3,011 94		13,352 93
	100 00			6,969 35		100 00
150 00	9,717 41	511 42				17,348 18
150 00	9,817 41	511 42		6,969 35		17,448 18
	62 64	2 89		3,598 21		3,663 74
3,485 37	201,762 92	10,512 01		65,051 82	17 05	280,829 17

A. BRUNEL,
Commissaire.

No. 13.—TABLEAU indiquant les quantités des différents articles sujets aux droits 1872 et 1873, avec indication

Articles soumis au droit.	1871.			Droit.
	Quantités.			
	Sorties de la fabrique.	Sorties de l'entrepôt.	Total.	
	galls.	galls.	galls.	\$ cts.
Spiritueux @ 63 centins par gallon	1,920,488	2,298,757	4,219,245	2,658,273 49
Liquueur de Malt payant 3¼ centins par gallon....	65,453	65,453	2,127,22
„ „ le droit ayant été payé sur le malt.	8,391,043
	lbs.	lbs.	lbs.	
Malt.....	27,671,497	27,671,497	27,671,497	276,714 97
Tabac, @ 10 et 15 centins ₤ lb.....	808,340½	5,362,711½	6,171,052	925,641 65
„ 7 centins ₤ lb.....	46,058	46,058	3,224 06
„ 5 „ „	733	733	36 65
Cigares @ 30 „ „	118,661	7,181	125,842	37,752 60
Tabac à priser @ 15 centins ₤ lb	25,635	58,520	84,155	12,623 25
„ en feuilles.....	368,771½	368,771½	51,665 61
			6,796,611½	1,030,943 82
	galls.	galls.	galls.	
Pétrole @ 5 centins par gallon..	2,975,270	1,462,439	4,437,709	222,285 45
Honoraires d'inspection du pétrole.....				22,548 68
Fabriques en entrepôt.....				20,288 98
Licences, pour spiritueux.....				5,750 00
„ liqueur de malt.....				7,250 00
„ malt.....				18,050 00
„ tabac.....				4,850 00
„ pétrole.....				2,525 00
„ articles manufacturés en entrepôt.....				500 00
Totaux.....				4,372,107 61

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 aout 1873.

d'accise pris pour la consommation durant les années expirées le 30 Juin, 1871 des droits perçus sur ces articles.

	1872.			Droit.	1873.			Droit.
	Quantités.							
	Sorties de la fabrique.	Sorties de la fabrique.	Total.					
	galls.	galls.	galls.	\$ cts.	galls.	galls.	galls.	\$ cts.
	1,860,576	2,709,373	4,569,949	2,879,067 28	1,592,034	2,884,370	4,476,404	2,820,640 68
	559,184	559 184	18,173 48	592,232	Fgn. Spirits at 17 cts. 3,007	592,232	
	3,998,144	10,468,289
	lbs.	lbs.	lbs.		lbs.	lbs.	lbs.	
	29,981,647	29,981,647	29,981,647	299,813 47	33,955,694	33,955,694	33,955,694	339,556 94
	728,245	6,777,961	7,506,206	1,125,520 45	716,296	5,251,242½	5,967,538½	895,137 21
	31,405	358	31,763	2,223 41	16,558	16,558	1,159 06
	137	137	6 85
	182,878	8,686½	191,564½	57,469 35	152,265½	36,089½	188,354½	56,506 35
	31,249	102,663	133,912	20,086 80	31,763	59,944	91,707	13,755 15
	312,517	312,517	42,678 62	305,631	305,631	43,099 25
			8,176,099½	1,248,285 48			6,569,789	1,000,657 02
	galls.	galls.	galls.		galls.	galls.	galls.	
	2,528,775	1,869,540	4,398,315	219,915 73	3,245,128	1,271,362	4,516,490	225,824 75
	11,730 06	9,826 78
	24,540 54	33,329 75
	5,000 00	4,500 00
	7,400 00	7,350 00
	19,575 00	18,775 00
	4,475 00	3,900 00
	2,350 00	2,125 00
	525 00	450 00
				4,740,854 04				4,495,183 47

A. BRUNEL,
Commissaire.

No. 14.—TABLEAU des sommes déposées chaque mois au crédit de l'honorable
expirée le 30

1872.	Ontario et Québec.	Nouveau-Brunswick.	N.-Ecosse,	Autres Provinces.	Total.
JUILLET.—					
Accise et saisies.....	247,204 90	14,319 00	8,200 95	269,724 85
Canaux.....	58,653 07	58,653 07
Loyers de pouv. d'eau et autres rentes	5,963 49	5,963 49
Trav. publics d'une importance min.	613 05	613 05
Glissoires.....	1,937 89	1,937 89
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	5,939 55	5,939 55
Timbres d'effets de commerce.....	13,143 03	495 65	571 90	7 64	14,128 22
Total.....	333,559 98	14,724 65	8,772 85	7 64	357,065 12
AOUT.—					
Accise et saisies.....	275,495 88	16,133 01	7,495 22	299,124 11
Canaux.....	68,235 05	68,235 05
Loyers de pouv. d'eau et autres rentes	2,031 50	437 50	2,469 00
Trav. publics d'une importance min.	569 18	569 18
Glissoires.....	10,636 44	10,636 44
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	9,505 43	9,505 43
Timbres d'effets de commerce.....	19,379 67	1,359 45	963 98	21,702 70
Total.....	385,853 15	17,929 96	8,458 80	412,241 91
SEPTEMBRE.—					
Accise et saisies.....	324,838 22	14,788 06	8,684 46	347,710 74
Canaux.....	65,383 95	65,383 95
Loyers de pouv. d'eau et autres rentes	268 80	268 80
Trav. publics d'une importance min.	449 11	449 11
Glissoires.....	4,770 85	4,770 85
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	7,604 53	7,604 53
Timbres d'effets de commerce.....	20,425 86	852 15	854 05	22,132 06
Total.....	423,741 35	15,640 21	8,938 51	448,320 07
OCTOBRE.—					
Accise et saisies.....	397,050 09	24,315 05	11,039 53	432,405 27
Canaux.....	67,536 89	67,536 86
Loyers de pouv. d'eau et autres rentes	2,021 36	2,021 36
Trav. publics d'une importance min.	740 11	740 11
Glissoires.....	16,334 15	16,334 15
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	17,955 05	17,955 05
Timbres d'effets de commerc.....	12,245 29	1,118 15	755 87	14,119 31
Total.....	513,893 51	25,433 20	11,795 40	551,112 11
NOVEMBRE.—					
Accise et saisies.....	455,324 33	18,842 99	11,639 24	485,806 56
Canaux.....	53,010 26	53,040 26
Loyers de pouv. d'eau et autres rentes	537 00	437 50	974 50
Trav. publics d'une importance min.	1,273 12	1,273 12
Glissoires.....	13,977 31	13,977 31
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	11,432 79	11,432 79
Timbres d'effets de commerce.....	13,141 47	705 85	548 33	13 37	17,409 02
Total.....	531,726 23	19,986 34	12,187 57	13 37	563,913 56
DÉCEMBRE.—					
Accise et saisies.....	419,793 41	15,219 25	15,413 77	450,426 43
Canaux.....	13,811 90	13,811 90
Loyers de pouv. d'eau et autres rentes	193 00	193 00
Trav. publics d'une importance min.	622 57	622 57
Glissoires.....	28,258 92	28,258 92
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	16,591 60	16,591 60
Timbres d'effets de commerce.....	11,709 55	615 55	782 26	13,108 36
Total.....	490,930 35	15,835 80	16,196 03	523,012 18

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
Ottawa, 16 Août 1873.

receveur-général pour le compte du REVENU DE L'INTÉRIEUR, durant l'année fiscale
juin 1873.

1873.	Ontario et Québec.	Nouveau-Brunswick.	Nouv.Ecos.	Autres Provinces	Total.
JANVIER.—					
Accise et saisies.....	356,326 46	17,791 52	18,992 24	393,110 22
Canaux.....	941 70	941 70
Loyers de pouv. d'eau et autres rent.	4,893 50	4,893 50
Trav. pub. d'une importan. mineure	409 96	409 96
Glissoires.....	387 18	387 18
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	1,751 78	1,751 78
Timbres d'effets de commerce.....	9,677 83	806 55	1,225 53	11,709 91
Total.....	374,388 41	18,598 07	20,217 77	413,204 25
FÉVRIER.—					
Accise et saisies.....	343,645 02	11,116 35	11,526 92	366,288 29
Canaux.....	43 98	43 98
Loyers de pouv. d'eau et autre rent.	899 50	437 50	1,337 00
Trav. pub. d'une importan. mineure	338 74	338 74
Glissoires.....	2,023 71	2,023 71
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	309 01	309 01
Timbres d'effets de commerce.....	22,056 06	597 55	376 00	7 32	23,036 93
Total.....	369,316 02	12,151 40	11,902 92	7 32	393,377 66
MARS.—					
Accise et saisies.....	326,270 36	12,569 15	11,653 28	350,492 79
Canaux.....	4 69	4 69
Loyers de pouv. d'eau et autres rent.	142 00	142 00
Trav. pub. d'une importan. mineure	338 74	338 74
Glissoires.....	158 87	158 87
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	1 50	1 50
Timbres d'effets de commerce.....	13,668 52	809 40	948 43	15,426 35
Total.....	340,584 68	13,378 55	12,601 71	366,564 94
AVRIL.—					
Accise et saisies.....	325,695 48	21,124 21	18,293 07	365,112 76
Canaux.....	2 14	2 14
Loyers de pouv. d'eau et autres rent.	1,763 00	1,763 00
Trav. pub. d'une importan. mineure	658 74	658 74
Glissoires.....
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	76 80	76 80
Timbres d'effets de commerce.....	9,673 33	635 55	567 08	10,875 96
Total.....	337,859 49	21,759 76	18,860 15	378,489 40
MAI.—					
Accise et saisies.....	362,574 59	14,837 11	14,516 84	391,928 54
Canaux.....	59,541 89	59,541 89
Loyers de pouv. d'eau et autres rent.	537 00	557 50	1,094 50
Trav. pub. d'une importan. mineure	7,614 29	7,614 29
Glissoires.....	14,203 11	14,203 11
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	884 69	884 69
Timbres d'effets de commerce.....	22,344 03	674 50	941 38	23,959 91
Totals.....	467,699 60	16,069 11	15,458 22	499,226 93
JUIN.—					
Accise et saisies.....	312,440 38	20,129 75	19,100 64	5,723 93	357,394 70
Canaux.....	72,995 58	970 76	73,966 34
Loyers de pouv. d'eau et autres rent.	100 00	100 00
Trav. pub. d'une importan. mineure	503 95	503 95
Glissoires.....	10,953 94	10,953 94
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	8,936 19	8,936 19
Timbres d'effets de commerce.....	11,594 28	1,242 60	1,283 00	34 31	14,154 19
Total.....	417,524 32	21,372 35	21,354 40	5,758 24	466,009 31
Grand Total.....	4,987,127 14	212,879 40	166,744 33	5,786 57	5,372,537 44

A. BRUNEL, Commissaire.

REVENU

No. 15.—Tableau mensuel

De quelle source.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.
SPIRITUEUX..... { 1871-72... { 1872-73...	185,257 88 210,272 41	208,516 88 201,030 63	216,590 02 230,680 27	236,457 87 280,034 67	326,801 86 289,535 91
AUGMENTATION.....	25,014 53		14,090 25	43,576 80	
Diminution.....		7,486 25			37,265 95
LIQUEUR MALT..... { 1871-72... { 1872-73...	4,496 43 5,200 00	1,940 85 850 00	2,603 43 1,885 14	2,853 12 311 38	104 44 3,036 55
AUGMENTATION.....	703 57				2,932 11
Diminution.....		1,090 85	1,013 29	2,541 74	
MALT..... { 1871-72... { 1872-73...	9,921 54 16,299 13	22,076 14 20,097 10	21,193 01 29,026 26	29,973 27 35,544 04	29,538 10 36,646 48
AUGMENTATION.....	6,377 59		7,833 25	5,570 77	7,108 38
Diminution.....		1,979 04			
TABAC, &c..... { 1871-72... { 1872-73...	83,110 94 60,876 18	78,616 07 50,610 74	110,292 79 72,609 82	116,721 55 101,673 21	108,869 08 98,308 02
AUGMENTATION.....	22,234 76	28,005 33	37,683 47	15,048 34	10,561 06
Diminution.....					
PETROLE..... { 1871-72... { 1872-73...	11,935 55 7,277 99	16,837 44 13,735 86	26,795 00 27,486 81	37,472 16 39,047 01	28,186 07 36,545 28
AUGMENTATION.....	4,657 56	3,101 58	691 31	1,574 85	8,359 21
Diminution.....					
FABRIQUES EN ENTREPOT..... { 1871-72... { 1872-73...	2,487 87 2,378 45	1,904 22 2,560 35	1,896 55 2,839 58	2,870 82 3,771 29	1,872 74 2,392 84
AUGMENTATION.....		666 13	943 03	1,200 47	820 10
Diminution.....	100 42				
SAISIES..... { 1871-72... { 1872-73...	804 80 2,389 73	1,589 74 2 56	118 28 94 57	378 21 62 52	1,395 84 183 07
AUGMENTATION.....	2,084 93				
Diminution.....		1,537 18	18 71	315 69	1,212 77
AUTRES RECETTES { 1871-72... { 1872-73...	352 48 403 75	415 15 395 00	300 00 395 94	548 92 385 44	405 03 520 86
AUGMENTATION.....	51 27		95 94		115 83
Diminution.....		20 15		163 48	
TOTAL DEL'AUGMENTATION.....	7,230 15			33,853 64	
Total de la Diminution.....		43,164 25	15,086 69		30,004 15

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA; 16 Août, 1873.

DE L'ACCISE.

comparatif, 1871-72 et 1872-73.

Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Total.
292,912 97 296,986 83	264,153 37 249,148 76	223,956 04 200,036 56	200,850 21 211,134 56	215,240 99 214,765 09	349,947 83 227,840 78	163,381 36 213,674 21	2,884,067 28 2,825,140 68
4,073 86	15,004 61	23,919 48	10,284 35	475 90	122,107 05	50,292 85	58,926 60
857 17 2,806 49	2,280 95 2,484 10	2,513 35 1,172 53	2,696 93 2,481 57	2,404 42 2,821 14	2,518 59 2,941 61	303 78 907 04	25,573 46 26,597 55
1,949 32	203 15	1,340 82	215 36	416 72	423 02	603 26	1,024 09
33,919 12 34,357 27	31,059 07 37,952 59	32,084 08 34,465 17	40,879 39 35,333 99	29,007 19 34,228 81	23,296 86 27,329 32	16,443 70 17,051 78	319,391 47 358,331 94
438 15	6,893 52	2,381 09		5,221 62	4,032 46	608 08	38,940 47
			5,545 40				
84,654 73 91,824 24	69,197 05 68,531 49	73,218 42 68,887 44	67,191 15 104,596 71	111,395 74 91,337 10	290,226 15 114,289 29	58,993 61 90,613 28	1,252,437 28 1,013,557 02
7,169 51	665 56	4,330 98	37,405 86	20,058 64	175,936 86	31,619 67	238,930 26
27,221 26 29,910 74	23,910 40 30,507 92	21,027 16 16,647 42	18,232 87 8,111 75	6,437 39 8,241 17	8,468 32 14,444 28	7,472 17 5,820 80	233,995 79 237,776 53
2,689 48	6,597 52			1,803 78	5,975 96		3,780 74
		4,379 74	10,121 12			1,651 37	
1,278 41 2,466 36	598 85 1,701 79	1,193 56 1,357 23	1,496 76 2,841 35	2,886 14 4,685 79	3,742 00 3,120 35	3,137 62 3,664 37	25,065 54 33,779 75
1,187 95	1,102 94	163 67	1,344 59	1,799 65		526 75	8,714 21
					621 65		
9,176 68 505 19	349 08 7 04	186 28 211 15	1,121 62 1,231 21	687 56 94 58	125 00 206 34	1,409 79 61 24	16,787 88 5,049 20
		24 87	109 59		81 34		
8,671 49	342 04			592 98		1,348 55	11,738 68
335 52 456 95	304 70 349 38	400 00 313 76	476 94 2,412 94	426 73 462 98	495 29 482 00	498 80 6,383 09	5,009 56 12,962 09
71 43	44 68		1,936 00	36 25		5,884 29	7,952 53
		86 24			13 29		
8,908 21			35,193 21			86,584 98	
	1,170 40	31,487 63		11,849 50	288,166 07		249,183 50

Total du revenu....1871-72..... 4,762,378 26
Total du revenu....1872-73. . . 4,613,194 76

Articles.	A qui payé.	Date.	Division.	Pour quelle raison.	Montant.		Total.
					\$	cts.	
Spiritueux	Hiram Walker	5 Déc., 1872	Windsor	Perçu de trop	6,482	07	6,756 64
	W. E. Johnson	6 Fév., 1872	Ottawa	Bail de spiritueux défruit en tomb. d'un camion.	24	57	
	Fitzhenry et Nichol	5 Juin, 1872	Goderich	Droit de seconde licence payé	250	00	
Tabac	John Saitt	31 Déc., 1872	Toronto	Licence payée deux fois	50	00	119 46
	Dufresne et McCarty	9 Mai, 1873	Ottawa	Payé deux fois	69	45	
Malt	J. K. Boswell	10 Juill., 1872	Québec	Droit sur le malt dans la bière exportée	18	33	1,016 01
	J. Calcutt	11 do	do	Perçu sur les maîtres de licence	50	00	
	J. H. R. Molson, Frères	23 do	Cobourg	Malt employé avec du sirop dans la fab. de la bière	771	90	
	R. P. La Batte	30 do	Montréal	do	88	43	
	A. Keith et Fils	do	Montréal	Malt dans la bière exportée	674	10	
	D. McCallum	1 Oct., 1872	Halifax	do	17	71	
	J. K. Boswell	23 do	Québec	do	36	66	
	J. H. R. Molson, Frères	24 do	Montréal	Malt employé avec du sucre dans la fabrication de la bière	801	15	
	J. K. Boswell	21 Nov., 1872	Québec	Malt dans la bière exportée	140	87	
	J. H. R. Molson, Frères	28 do	Montréal	Malt employé avec du sirop dans la fabric. de la bière	932	87	
	do	11 Déc., 1872	do	do	809	88	
	do	31 do	do	do	847	71	
	do	11 Juin, 1873	do	do	418	95	
	D. G. Keith	29 do	Halifax	Malt dans la bière exportée	719	86	
	J. H. R. Molson, Frères	31 do	Montréal	Malt empl. avec du sirop dans la fabric. de la bière	287	61	
J. K. Boswell	6 Fév.,	Québec	Malt dans la bière exportée	823	04		
J. H. R. Molson, Frères	11 do	Montréal	Malt empl. avec du sirop dans la fabric. de la bière	795	86		
do	13 do	do	do	934	96		
do	24 do	do	do	882	37		
do	9 do	do	do	200	66		
J. K. Boswell	18 do	Québec	Malt dans la bière exportée	1,006	60		
J. H. R. Molson, Frères	24 do	Montréal	Malt empl. avec du sirop dans la fabric. de la bière	92	40		
J. K. Boswell	6 Mai,	Québec	Malt dans la bière exportée	928	57		
J. H. R. Molson, Frères	23 do	Montréal	Malt empl. avec du sirop dans la fabric. de la bière	1,018	47		
do	30 do	do	do	62	40		
J. K. Boswell	30 Juin,	Québec	Malt dans la bière exportée	951	50		
D. G. Keith	3 Juin,	Halifax	Malt dans la bière exportée	1,016	01		
J. H. R. Molson, Frères	10 do	Montréal	Malt empl. avec du sirop dans la fabric. de la bière				

do	do	26 do	do	0	626	27	16,631 79
Liquor de Malt.	A. F. Winslow	21 Nov., 1872	Cobourg	Licence payée deux fois	50	00	187 50
	Jane Cummings	do	Québec	Licence, la brasserie ayant été vendue	37	50	
	E. H. Brinkerhoff	19 Mars,	Hamilton	Licence payée deux fois	50	00	
	Fred Schwarz	2 Avril,	do	do	50	00	
Articles manufacturés en entrepôt	Williamson et Cie.	8 Nov., 1872	do	Droit sur vinaigre payé deux fois	86	46	86 46
	Wm. Russell	24 Oct.,	Ste. Catherine	Montant payé à l'achat de malt sous saisie, action pendante du gouvernement	954	10	
Saisies	A. McLeod	5 Déc.,	Halifax	Montant des hypothèques retenues par lui, contre la manufacture de tabac de Stewart Tremaine laquelle a été saisie et vend. pour inf. des lois I. R.	2,095	26	4,664 97
	S. Davis	do	do	Demi pénalité imposée	500	00	
	G. Joseph	11 Fév., 1873	Montréal	Montant réalisé par la vente de tabac saisi, de Henry et Cie, dépenses payées	150	36	
Canal St. Laurent	Wm. Marshall	9 Juin,	Goderich	Blé d'Inde appartenant à Marshall, distillerie de P. Kastner's, au moment d'être saisi et vendu	965	25	28,446 81
	J. Kyle	18 Juillet, 1872	do	Total, remboursement des droits d'accise			
	Charles Cameron	15 Oct.,	do	PÉAGES DU CANAL, ETC.			
	Coulthurst et Macphie	2 Nov.,	do	Péages sur fleur	9	00	
Canal Welland	Wm. Henderson	26 Juin,	do	Motité du montant payé pour dommages—montant prélevé excessif	600	00	680 40
	E. Zealand	30 Juin,	do	Phosphate chargé comme pierre	24	30	
Canaux Ottawa	Dufresne et McCarty	4 Oct., 1872	do	Chargé deux fois sur blé d'Inde	47	10	18 80
	do	do	do	Surchargé sur la ligne de flottaison			
Glissoires	John Poupore	31 Déc., 1873	do	Surchargé sur fer de chemin de fer			778 22
	do	do	do	Chargé deux fois			
Total, remboursements des péages du canal.							104 25

No. 16.—REMBOURSEMENTS—1872-73—*Suite.*

Article.	A. qui payé.	Date.	Division.	Pour quelle raison.	Montant \$ cts.	Total. \$ cts.	
Port Dover	James Riddell	9 Sept.,		DROITS DE HAVRE.	5 33	511 28	
	G. M. Bell	do			do		6 86
	E. Hall	do			do		7 49
	R. Hellyer	do			do		15 92
	E. Hammond	do			do		45 59
Oakville	Hagerman & M'Dougall.	30 do			430 09		
Guelph	Massie, Paterson et Cie.	27 Mars, 1873..		TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE.			
				Timbres, apposés aux billets d'échange, excédant ce que la loi exige.....	54 00		
				Total, remboursements.....	29,894 56		

A. BRUNEL,
Commissaire.

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 Aout, 1873.

No. 17.—DEPENSES DEPARTMENTALES, 1872-3.

(Pour les détails voir l'annexe B.)

Dt.

Av.

Déboursé par le Rec. Général.	Dédaction pour pension.	Balances dues à div. personnes le 30 juin 1873.	Total.	Salaires.	Dépenses contingentes.	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
5,900 35			5,900 35	5,900 35		5,900 35
18,270 24	606 54		18,876 78	18,876 78		18,876 78
1,858 67			1,858 67		1,858 67	1,858 67
2,124 30			2,124 30		2,124 30	2,124 30
999 82		193 21	1,193 03		1,193 03	1,193 03
599 78		127 09	726 87		726 87	726 87
257 78			257 78		257 78	257 78
2,687 09			2,687 09		2,687 09	2,687 09
32,698 03	606 54	320 30	33,624 87	24,777 13	8,847 74	33,624 87
			Total			

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.
OTTAWA, 16 Août 1873.

A. BRUNEL,
Commissaire.

No. 18. — RAPPORT indiquant le montant voté et celui dépensé pour chaque service, pour 1872-3.

Dépenses.	Surplus dépensé.	Moins dépensé.	Service	Voté.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts
135,305 99	13,194 01	Salaires d'accise.....	148,500 00
34,624 37	575 63	Dépenses contingentes d'accise.....	35,200 00
1,336 84	2,663 16	Service douanier.....	4,000 00
30,862 76	2,112 76	Canaux, salaires et dépenses contingentes.	28,750 00
13,658 56	416 44	Glissoires et estacades.....	14,075 00
69,585 08	8,639 92	Inspecteurs-mesureurs.....	78,225 00
2,111 10	7,888 90	Petits revenus.....	10,000 00
18,876 78	560 72	Salaires de Département.....	19,437 50
8,847 74	6,152 26	Dépense contingentes de département...	15,000 00
5,900 35	99 65	Salaires du ministre.....	6,000 00
321,109 57	2,112 76	40,190 69		359,187 50

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.
OTTAWA, 16 Août 1873.

A. BRUNEL,
Commissaire.

ANNEXE A.

STATISTIQUES

DU

REVENU DE L'INTERIEUR.

ANNEXE A.—SPIRITUEUX.

No. 1 -- RAPPORT de fabrication

Division du Revenu.	Quantité de Grain pour Distillation.		No. de Licenses émises, et Montants perçus.		Spiriteux à force de preuve, à 63 centims par gallon.	
	Lbs.	No.	Montant.			Droit.
Belleville.....	1,352,500	1	\$ 250		81,473.14	\$ cts. 51,327 99
Goderich.....	332,680	1	250		15,400.35	9,702 22
Guelph.....	7,573,015	4	1,000		459,593.44	289,543 70
Kingston.....	1,638,637	1	125		86,941.43	54,773 08
Paris.....	389,760	1	250		22,151.85	13,955 67
Perth.....	159,385	1	250		9,205.10	5,799 16
Prescott.....	9,336,553	1	250		564,735.35	355,78
Toronto.....	36,514,500	2	500		2,200,562.90	1,386,354 56
Windsor.....	34,155,528	5	1,125		2,107,005.42	1,327,413 20
St. Jean, N. B.	Ratissure de sucre, 5,502	1	250		448.25	252 39
Totaux.....	91,452,558	18	4,250		5,547,517 23	3,494,935 20
	Ratissure de sucre..5,502					

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 9 juillet 1873.

pour l'année expirée le 30 juil. 1873.

Droits perçus à la sortie de la fabrique, à 63 cents par gallons.		Droit provenant des spiritueux entreposés à 63 cents par gallon.		Total des droits perçus sur les spiritueux et les licences.
Gallons.	Droit.	Gallons.	Droit.	
11,635.76	\$ cts. 7,330 47	69,807.38	\$ cts. 43,997 52	\$ cts. 7,580 47
9,200.85	5,796 54	6,199.50	3,905 68	6,046 54
312,065.79	196,601 24	147,527.65	92,942 46	197,601 24
31,592.98	19,903 57	55,348.45	34,869 51	20,028 57
9,302.19	5,860 39	12,849.66	8,095 28	6,110 39
6,291.45	3,963 57	2,913.65	1,835 59	4,213 57
107,061.02	67,448 21	457,674.33	288,335 02	67,698 21
230,085.62	144,953 81	1,970,477.28	1,241,400 75	145,453 81
874,798.20	551,122 85	1,232,207.22	776,290 35	552,247 85
		448.25	282 39	250 00
1,592,033.86	1,002,980 65	3,955,483.37	2,491,954 55 License du Rectifica. à Ste. Catherine..	1,007,230 65250 00 1,007,480 65

ANNEXE A. Suite.—SPIRITUEUX.

No. 2.—TABLEAU COMPARATIF des spiritueux fabriqués

Provinces.	Grains, etc., pour distillation.								Quantité totale de grains, etc., pour la distillation.
	Malt.	Blé d'Inde.	Seigle.	Blé, etc.	Avo., etc.	Reste de mouture.	Prunes.	Mélasses.	
	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Galls.	Lbs.
1872.									
Ontario....	3,189,001	52,560,934	8,863,756	4,864,770	2,247,073	1,921,928	73,647,48
Québec....	264,463	4,043,760	1,024,530	320,520	5,653,273
Nou.-Brunswick.....	4,777	Nil.	18,946	100	1,997,299	16,042	2,029,873
Nov. Ecosse	Nil.	8,751 lbs. Ratis. de sucre
Totaux...	3,458,241	56,604,694	9,907,232	4,864,770	2,567,593	1,922,028	1,997,299	16,042	81,330,608 16,042 galls. Mélasses. 8,751 lbs. Sucre.
1873.									
Ontario....	4,021,576	67,588,199	11,238,170	3,792,845	2,489,811	2,321,957	91,452,558
Québec....
Nou.-Brunswick.....	Sugar 5,502	Ratisation de sucre. 5,502
Nov. Ecosse
Totaux...	4,021,576	67,588,199	11,238,170	3,792,845	2,489,811	2,321,957	5,502	91,452,558 Sucre 5,502

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 9 juillet, 1873.

pour l'année expirée le 30 juin 1873.

No.	Mont \$	Spiritueux à force de preuve, à 63 cts. par gallon.		Droits perçus à la sortie de la fabrique à 63 cts. par gallon.		Droit provenant des spiritueux entreposés à 63 centins par gallon.		Total des droits perçus sur les spiritueux et les licences.
		Gallons.	Droit. \$ cts.	Gallons.	Droit. \$ cts.	Gallons.	Droit. \$ cts.	
16	4,000	4,491,163.10	2,829,432.03	1,746,314.06	1,100,177.17	2,744,849.04	1,729,254.86	1,104,177.17
2	500	343,358.86	216,816.08	114,262.21	71,985.29	229,096.65	144,330.79	72,485.29
2	500	35,803.95	22,556.59	35,803.95	22,556.59	500.00
20	5,000	4,870,325.91	3,068,304.70	1,860,576.27	1,172,162.46	3,009,749.64	1,896,142.24	1,177,162.46
18	4,250	5,547,068.98	3,494,652.81	1,592,033.86	1,002,980.65	3,955,035.12	2,491,672.16	1,007,230.65
1	250	448.25	282.39	448.25	282.39	250.00
19	4,500	5,547,517.23	3,494,935.20	1,592,033.86	1,002,980.65	3,955,483.37	2,491,954.55	1,007,480.65

ANNEXE A.—Suite.—SPIRITUEUX.

Dt.

No. 3.—Rapport des spiritueux en entrepôt

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Mis en entrepôt des autres Divisions.	Totaux.	Divisions du revenu
Spiritueux à 63 centins par gallon.	Spiritueux à 63 centins par gallon.	Spiritueux à 63 centins par gallon.	Gallons.	
Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	
2,291 97		3,643 17	5,935 14	Algoma
26,107 55	69 837 38	21,790 23	117,735 16	Belleville
5,374 35		14 656 91	20,031 26	Cobourg
11,215 19		22,791 38	34,006 57	Collingwood
859 00		8,327 25	9,186 25	Cornwall
10,939 37	6,199 50	10,799 64	27,938 51	Goderich
30,492 34	147,527 65	23,128 16	201,148 15	Guelph
42,457 92		217,995 04	260,452 96	Hamilton
7,689 54	55,348 45	110,016 48	173,054 47	Kingston
4,839 50		58,197 30	63,036 80	London
27,189 64		199,601 61	226,791 25	Ottawa
19,497 82	12,849 66	67,935 73	100,283 21	Paris
6,165 30	2,913 65	5,825 43	14,904 38	Perth
5,194 27		22,413 45	27,607 72	Peterborough
53,347 78	457,674 33	16,128 99	527,151 10	Prescott
1,332 11		16,733 10	18,065 21	Sarnia
36,834 61		49,921 62	86,756 23	Ste. Catherine
310,548 92	1,970,477 28	141,307 28	2,422,333 48	Toronto
232,182 60	1,232,207 22	10,889 86	1,475,279 68	Windsor
151,834 94		1,302,400 46	1,454,235 40	Montréal
41,520 36		343,165 02	384,685 38	Québec
546 75		2,418 45	2,418 45	Sherbrooke
3,486 75		14,424 75	14,971 50	St. Hyacinthe
2,504 23		20,811 00	24,297 75	St. Jean
84,137 14	448 25	38,633 25	41,137 48	Trois-Rivières
1,354 71		130,876 64	215,462 03	St. Jean, N.-B.
20,677 06		3,625 81	4,980 52	Miramichi
37 50		68,942 86	89,619 92	Halifax, N.-E.
183 37		108 00	145 50	Cap Breton
		559 50	742 87	Pictou
1,140,842 59	3,955,483 37	2,948,068 37	8,044,394 33	

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 14 juillet 1873.

l'année expirée le 30 juin 1873.

Dt.

Droit à la sortie de l'entrepôt.		Sortis de l'entrepôt pour être mis en entrepôt ailleurs.	Sortis de l'entrepôt pour l'exportation.	Employés dans les manufactures d'entrepôt.	Restant en Entrepôt.	Totaux.
Spiritueux à 63 centins par gallon.	Droit.	Spiritueux à 63 centins par gallon.	Spiritueux à 63 centins par gallon.	Spiritueux à 63 centins par gallon.	Spiritueux à 63 centins par gallon.	Gallons.
Gallons.	\$ cts.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
3,975 46	2,504 54	36 75			1,922 93	5,935 14
56,582 39	35,647 01	18,016 87			43,135 90	117,735 16
14,709 46	9,267 12				5,321 80	20,031 26
23,833 63	15,015 77				10,172 94	34,006 57
7,791 75	4,908 95				1,394 50	9,186 25
18,737 75	11,805 26	6,199 50			3,001 26	27,938 51
42,272 19	26,631 58	124,264 67			34,611 29	201,148 15
49,501 70	31,187 22	4,182 00	187 13	189,070 55	17,511 58	260,452 96
100,545 82	63,344 02	39,853 27			32,655 38	173,054 47
54,074 31	34,066 81	192 75			8,769 74	63,036 80
97,944 54	124,705 07	3,372 75			25,473 96	226,791 25
164,523 32	40,648 18	501 01			35,258 88	100,283 21
13,262 50	8,355 31				1,641 88	14,904 38
23,797 49	14,992 63				3,810 23	27,607 72
26,738 04	16,844 91	415,203 54	275 00	82 50	84,852 02	527,151 10
13,938 28	8,781 02		37 50		4,089 43	18,065 21
73,484 48	46,295 32		78 75		9,406 00	86,756 23
115,633 94	72,849 35	1,395,041 77	260,207 20	50,353 89	601,096 68	2,422,333 48
205,205 77	129,279 54	822,873 25	50,493 17	9,831 02	386,876 47	1,475,279 68
117,398 06	739,606 15					
*3,007 00	511 18	112,668 23	9,848 50		157,736 61	1,454,235 40
à 17 cts.						
329,074 81	207,314 88				55,610 57	384,685 38
2,337 60	1,472 68				80 85	2,418 45
12,903 75	8,129 05				2,067 75	14,971 50
23,709 75	14,937 09				588 00	24,297 75
33,997 68	21,418 25				7,139 80	41,137 48
137,393 86	86,558 30	1,681 21	203 99	13,284 49	62,898 48	215,462 03
3,991 90	2,514 63	85 80			902 82	4,980 52
60,126 61	37,879 76	108 00	6,200 41		23,184 90	89,619 92
77 50	48 83				68 00	145 50
221 62	139 62				521 25	742 87
2,884,369 96	1,817,148 85	2,948,063 37	327,531 65	262,539 95	1,621,801 90	8,044,394 33
				82 50		
					* Spirit. étrangers 511 18 différence de droit. Spiritueux libres de droits pour les fins du revenu.	

ANNEXE A.—*Suite*.—SPIRITUEUX.

TABLEAU COMPARATIF des spiritueux en entrepôt

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Mis en entrepôt des autres divisions.	Totaux.	Années.
Spiritueux à 63 cents par gallon.	Spiritueux à 63 cents par gallon.	Spiritueux à 63 cents par gallon.	Gallons.	
Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	
1,486,546·61	3,017,513·99	2,266,155·51	6,770,216·11	1872
1,140,842·59	3,955,483·37	2,948,068·3	8,044,394·33	1873

pour les années expirées le 30 juin 1872 et 1873.

Droit à la sortie de l'entrepôt.		Sortie de l'entrepôt pour être mis en entrepôt ailleurs.	Sortie de l'entrepôt pour l'exportation.	Employés dans les manufactures d'entrepôt, etc.	Restant en entrepôt.	Totaux.
Spiritueux à 63 centins par gallon.	Droit.	Spiritueux à 63 centins par gallon.	Spiritueux à 63 centins par gallon.	Spiritueux à 63 centins par gallon.	Spiritueux à 63 centins par gallon.	Gallons.
Gallons.	\$ cts.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
2,709,372·86	1,706,904·82	2,266,155·51	432,047·48	221,797·67	1,140,842·59	6,770,216·11
2,884,369·96 3,007· @ 17 % 511 18 }	1,817,148 85 }	2,948,068·37	327,531·65	262,539·95	1,621,801·90	8,044,394·33
82·50 spiritueux libres de droits pour les fins du revenu.						

1872.—Total des droits d'accise perçus sur les spiritueux de la fabrique et de l'entrepôt. \$2,879,067 28
Montant total perçu sur les licences 5,000 00
\$2,884,067 28

1873.—Total des droits d'accise perçus sur les spiritueux de la fabrique et de l'entrepôt. \$2,820,640 68
Montant total perçu sur les licences 4,500 00
\$2,825,140 68

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 14 juillet 1873.

ANNEXE A.—*Suite.*—MALT.

No. 5.—TABLEAU de la quantité de malt fabriquée pendant l'année expirée le 30 juin 1873.

Division du Revenu de l'Intérieur.	No. de fabri- cants de malt.	Horo- raires de licences.	Orge employée.	Autres grains.	Malt.		Droits en provenant.	
					Minots.	lbs.		
Belleville.....	2	400	8,357	8,897	314,524	3,145 24	
Cobourg.....	1	625	13,249	170	13,859	4,917 84	
Collingwood.....	3	450	6,572	6,888	242,107	2,421 07	
Goderich.....	7	1,000	16,084	16,877	608,706	6,087 06	
Guelph.....	16	2,750	173,730	193,810	6,597,718	65,977 18	
Hamilton.....	8	1,425	80,339	88,568	3,029,352	30,293 52	
Kingston.....	4	700	27,172	29,887	1,006,650	10,066 50	
London.....	5	900	85,281	92,601	3,073,002	30,730 02	
Ottawa.....	2	350	11,456	12,337	413,802	4,138 02	
Paris.....	4	750	16,243	17,218	600,205	6,002 05	
Perth.....	3	450	6,901	7,449	284,816	2,848 16	
Peterborough.....	2	350	11,419	11,492	412,812	4,128 12	
Prescott.....	3	600	43,899	1,238	48,984	16,257 49	
Sarnia.....	1	200	6,188	6,434	218,259	2,182 59	
Ste. Catherine.....	5	850	38,995	47,334	1,488,485	14,884 85	
Toronto.....	16	3,000	318,127	350,471	11,783,600	117,836 00	
Windsor.....	3	475	41,606	47,749	1,616,769	16,167 69	
Ontario, total.....	88	15,275	905,620	1,408 Blé d'Inde	1,000,857	33,808,340	338,083 40
Beauharnois.....	1	150	34,470	32,505	66,227	662 27	
Montréal.....	8	1,250	198,666	212,194	7,430,252	74,302 52	
Québec.....	2	400	29,724	32,502	1,114,129	11,141 29	
Sherbrooke.....	1	150	5,097	5,470	192,147	1,921 47	
St. Hyacinthe.....	3	300	3,440	3,721	129,237	1,292 37	
Terrebonne.....	2	250	2,047	2,165	78,164	781 64	
Québec, total.....	17	2,500	273,445	288,557	9,010,156	90,101 56
St. Jean, N.-B.....	3	400	12,800	13,242	444,699	4,446 99
Halifax, N.-E.....	3	600	20,262	21,870	747,300	7,473 00
Total.....	111	18,775	1,212,127	1,408 Blé d'Inde	1,324,527	44,010,495	440,164 95

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 30 juillet 1873

ANNEXE A.—*Suite*.—MALT.

No. 6.—ETAT COMPARATIF de la quantité de malt fabriqué pour les années expirées le 30 juin 1872 et 1873.

Provinces.	No. de Licenses.	Hono- raires de licences.	Orge employée.	Autres grains.	Quantité totale des grains em- ployés.	Malt.		Droits en provenant.
						Boisseaux	lbs.	
1872.								
Ontario.....	92	15,775	839,905	839,905	928,090	32,240,006	322,400 06
Québec.....	17	2,600	230,009	230,009	247,526	8,872,399	88,723 99
N. Brunswick..	3	400	12,126	12,126	12,526	425,742	4,257 42
Nouv. Ecosse..	4	800	21,452	21,452	22,071	770,704	7,707 04
Total....	116	19,575	1,103,492	1,103,492	1,210,213	42,308,851	423,088 51
1873.								
Ontario.....	88	15,275	905,620	1,408 corn.	907,028	1,000,858	33,308,340	338,033 40
Québec.....	17	2,500	273,445	273,445	288,557	10,010,156	90,101 56
N. Brunswick..	3	400	12,800	12,800	13,242	444,699	4,446 99
Nouv.-Ecosse..	3	600	20,262	20,262	21,870	747,300	7,473 00
Total....	111	18,775	1,212,127	1,408 Blé- d'Inde.	1,213,536	1,324,528	44,010,495	440,104 95

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 30 juillet 1873.

No. 7.—RAPPORT du malt en entrepôt, pour l'année expirée le 30 juin 1873.

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Mis en entrepôt dans les autres divisions.	Totaux.	Divisions du revenu.	Sorti de l'entrepôt pour croisés, 1 centin par lb.		Restant en entrepôt pour être remis en entrepôt ailleurs.	Sortis de l'entrepôt pour l'ex-contrôle pour l'ex-contrôle, etc.	Restant en entrepôt.	Total.
					\$	cts.				
30,472	314,524	344,996	Belleville.....	294,808	2,948 08	50,188	344,996
88,720	491,784	580,504	Cobourg.....	423,609	4,236 09	11,520	145,375	580,504
26,939	242,107	269,046	Collingwood.....	241,372	2,413 72	27,674	269,046
35,370	608,706	21,060	665,136	Goderich.....	564,534	5,645 34	100,602	665,136
1,195,079	6,597,718	7,830,495	Guelph.....	2,713,519	27,135 19	264,107	2,822,040	2,030,829	7,830,495
	Augmentation. 37,598		Hamilton.....	1,821,654	18,216 54	314,668	766,800	842,978	3,746,100
702,822	3,029,352	3,746,100	Kingston.....	1,144,106	11,441 06	655,970	130,255	1,930,331
923,681	Augmentation 153,826	1,930,331	London.....	3,298,181	32,981 81	334,122	227,305	925,902	4,785,508
1,712,506	1,006,650	4,785,508	Ottawa.....	471,076	4,710 76	33,506	504,582
90,780	3,073,002	504,582	Paris.....	626,383	6,263 83	331,724	958,107
397,902	413,802	600,205	Perth.....	134,297	1,342 97	503,596	197,479	835,372
550,556	284,816	835,372	Peterborough.....	383,905	3,839 05	128,277	512,182
87,850	412,812	11,520	512,182	Prescott.....	1,685,977	16,859 77	283,802	1,979,779
354,030	1,625,749	1,979,779	Sarnia.....	178,096	1,780 96	108,947	287,043
68,784	218,259	287,043	St. Catherine.....	817,571	8,175 71	99,450	901,845	1,818,866
313,368	1,488,485	1,818,866							
	Augmentation 17,013								

3,43 45	11,783,600	568,399	15,835,861	Toronto.....	6,865,279	68,652 79	295,335	4,602,100	4,073,147	15,835,861
104,333	Augmentat. 51,617	1,721,102	Windsor.....	1,127,670	1,276 70	21,214	421,310	150,908	1,721,102
15,874	66,227	82,347	Beauharnois.....	64,690	646 90	17,657	82,347
2,289,09	Augmentat. 246	9,719,345	Montréal.....	7,183,570	71,835 70	294,690	598,656	1,612,429	9,719,345
582,720	7,430,252	1,991,689	Québec.....	1,689,960	16,899 60	301,729	1,991,689
46,251	1,114,129	294,840	240,398	Sherbrooke.....	207,245	2,072 45	33,153	240,398
NIL	192,147	129,237	St. Hyacinthe.....	129,237	1,292 37	NIL	129,237
79,893	78,164	158,057	Terrebonne.....	88,187	881 87	472	158,057
168,514	444,699	283,850	899,563	St. Jean, N. B.....	587,479	5,874 79	312,084	899,563
121,657	3,000	386,487	1,255,444	Halifax, N. E.....	1,213,289	12,132 89	42,155	1,255,444
	747,300								
13,381,439	44,010,495	1,565,656	59,081,090		33,955,694	339,556 94	1,565,656	10,193,631	504,068	59,081,090
	Augmentat. 123,500								
	44,133,995								

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 30 juillet 1873.

ANNEXE A.—*Suite.*—MALT.

No. 8.—ÉTAT COMPARATIF des rapports sur le Malt en entrepôt pour les années expirées le 30 juin 1872 et 1873.

Années.	Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Droits d'accises à la sortie de l'entrepôt.		Sortis de l'entrepôt pour l'exportation.	A déduire pour coupages, etc.	Restant en entrepôt.
	lbs.	lbs.	lbs.	\$ cts.	lbs.	lbs.	lbs.
1872.....	9,782,518	42,479,199	29,981,647	299,816 47	8,765,786	132,845	13,381,439
1873.....	13,381,439	44,133,995	33,955,694	339,556 94	10,193,631	504,068	12,862,041
1872. Total des droits perçus sur le Malt					\$299,816 47		
Sur Licenses.....					19,575 00		
					<u>\$319,391 47</u>		
1873. Total des droits perçus sur le Malt... . . .					\$339,556 94		
Sur Licenses.....					18,775 00		
					<u>\$358,331 94</u>		
<p>DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR, OTTAWA, 30 juillet 1873.</p>							

ANNEXE A. *Suite*.—LIQUEUR DE MALT.

TABLEAU COMPARATIF de la quantité de Malt fabriqué pour l'année expirée le 30 juin 1873.

Divisions du revenu.	No. de licences émis.	Honoraires de licence.		Quantité totale de malt pour brasserie.	Sucre, sirop, et autres matières.	Liqueur de Malt.	Droits perçus sur la Liqueur de malt à 34 cts. par gallon.
		\$	\$				
Belleville.....	3	150		570,570		106,015	
Cobourg.....	6	275		879,939	343 m. b. d'Inde	214,750	111 51
Collingwood.....	3	150		239,184		85,334	
Goderich.....	9	450		618,888		245,434	
Guelph.....	16	800		2,136,800		802,422	
Hamilton.....	12	600		1,935,800		679,816	
Kingston.....	4	200		778,800		263,650	
London.....	12	600		2,700,000		943,798	
Ottawa.....	6	300		832,800		204,886	
Paris.....	6	300		750,000		235,513	
Perth.....	2	100		151,700		35,551	
Peterborough.....	3	150		420,600		152,230	
Prescott.....	3	150		1,145,000		441,459	
Sarnia.....	1	50		182,000		63,005	
Ste. Catherine.....	6	300		700,000		233,100	
Toronto.....	21	1,050		5,250,000		2,074,919	
Windsor.....	5	250		347,000		116,359	
	118	5,725		18,582,600	343 m. b. d'Inde.	6,969,407	111 51
Beauharnois.....	1	50		65,834		27,765	
Montréal.....	8	400		7,100,243	282,375 lbs. far.	2,573,953	19,136 04
Québec.....	3	150		1,760,140		681,785	
Sherbrooke.....	3	150		265,125		101,170	
St. Hyacinthe.....	4	200		147,539		47,906	
St. Jean.....	2	100		79,409		29,635	
Terrebonne.....	3	125		75,200		25,575	
	24	1,175		9,491,760	282,375 lbs. far.	3,491,564	19,136 04
St. Jean, N.B.....	4	200		613,957		205,590	
Halifax, N. E.....	5	250		1,300,446		395,960	
Total.....	151	7,350		30,309,789	{ 543 m. b. d'In 282,375 lbs. far. }	11,069,521	19,247,55

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 30 Juillet 1873.

ANNEXE A. *Suite*.—LIQUEUR DE MALT.

No. 9.—RAPPORT de la liqueur de malt fabriqué pour les années expirées le 30 juin 1872 et 1873.

Provinces.	No. de licences.	Hon. de licences.	Quantité totale de malt employé pour brasserie.	Sucre si. p. et autres matières.	Quantité totale de liqueur de malt fabriquée.	Droit perçu sur la liqueur de malt par gallon.
1872.						
Ontario	118	5,850	15,877,119 lbs.	{ 349m. b.-d'In 1850lbs. far. 14 lbs. sucre. 283,464 lbs. sirop. 216lbs.coul.. }	5,873,300 gallons.	\$ cts. 195 18
Québec.....	22	1,100	8,309,214		3,101,618	17,978 28
Nouveau-Brunswick.....	4	200	564,844	188,450
Nouvelle-Ecosse.....	5	250	1,356,896	393,960
Total.....	149	7,400	26,108,073	{ 349m.-b.-d'In 1850lbs. far. 14 lbs. sucre. 283,464 lbs. sirop. 216lbs.coul.. }	9,557,328	18,173 46.
1873.						
Ontario	118	5,725	18,892,632	343 m. b.-d'Inde.	6,969,397	111 51
Québec.....	24	1,175	9,491,760	282,375lbs. far...	19,136 04
Nouveau-Brunswick.....	4	200	616,951	203,590
Nouvelle-Ecosse.....	5	250	1,308,446	395,960
Total.....	151	7,350	30,309,789	343 m. b.-d'Inde. 282,375lbs. far..	11,060,521	19,247 55

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
 OTTAWA, 30 juillet 1873.

TABAC.

ANNEXE A.—Suite.—TABAC.

No. 11.—RAPPORT DES FABRICATIONS

Divisions du revenu de l'intérieur.	Quantité de matières employées.				Licences		Tabac.		
	Produits du Canada.	Produit de l'étranger.	Autres substances.	Poids total de toutes les matières employées.	No.	Montant	A 15 cents par lb.	A 7 cents par lb.	Droit.
ONTARIO.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.		\$	Lbs.	Lbs.	\$ cts.
Belleville	28	3,057	3,085	2	75
Goderich	542½	542½	1	50
Guelph	5,479	22,003	27,482	5	250	13,073	10	1,961 65
Hamilton	637,613	41,983	679,596	8	375	494,874½	74,231 26
Kingston	11,470	114	11,584	2	100	3,336	500 40
London	28,735½	28,735½	3	150	290	43 51
Paris	3,328	167,475½	11,436	182,239½	8	400	151,699	22,754 85
Prescott	4,136	4,136	1	50	100	15 00
Ste. Catherine ..	171	10,356	10,527	3	150	1,827	274 05
Toronto	64,693½	549,242	63,762	677,697½	11	525	594,913	89,236 92
Windsor	38,532	66,752	5,745	111,029	2	100	110,893	455	16,665 80
	112,231½	1501,332½	123,040	1,736,654	46	2,225	1,371,005½	465	205,683 44
QUÉBEC.									
Montréal	79,304	4,258,865	705,126	5,043,295	19	925	3,834,476	16,093	576,297 89
Québec	10,247	320,034	330,281	4	200	252,732	37,909 80
	89,551	4,578,899	705,126	5,373,576	23	1,125	4,087,208	16,093	614,207 69
NOV.-BRUNSWICK.									
Miramichi	11,830	994	12,824	1	50	9,512	1,426 80
St. Jean	79,021	19,743	98,764	5	250	80,097	12,014 55
	90,851	20,737	111,588	6	300	89,609	13,441 35
NOUV.-ÉCOSSE.									
Halifax	484,432	87,273½	571,705½	3	150	483,545	72,531 74
Pictou	111,873	6,500	118,373	2	100	93,569	14,035 35
	596,305	93,773½	690,078½	5	250	577,114	86,567 09
Totaux ...	201,782½	6767,437½	763,054½	7,911,896½	79	3,900	6,124,936½	16,558	919,899 56½

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 15 août 1873.

pour l'année expirée le 30 juin 1873.

Cigares.		Tabac à priser.		Poids entrés pour la consommation à la sortie de l'entrepôt et droits perçus en provenant.		Poids nres pour entrepôt et droits en provenant.		Poids total manufacturé et droits en provenant.	
A 30 cents par lb.	Droits.	A 15 cents par lb.	Droits.	Poids.	Droits.	Poids.	Droits.	Poids.	Droits.
Lbs.	\$ cts.	Lbs.	\$ cts.	Lbs.	\$ cts.	Lbs.	\$ cts.	Lbs.	\$ cts.
1,741	522 30	1,741	597 30	1,741	597 30
244	73 20	75	11 25	319	134 45	319	134 45
11,067	3,320 10	11,161	3,583 40	12,989	1,948 35	24,150	5,531 75
14,011	4,203 30	18,445	4,816 53	490,440	73,993 03	508,885	78,809 56
3,079	923 70	6,415	1,524 10	6,415	1,524 10
12,096	3,628 81	12,386	3,822 32	12,386	3,822 33
10,600	3,180 00	10,600	3,580 00	151,699	22,754 85	162,290	26,334 85
2,001	600 30	2,101	665 30	2,101	665 30
6,160	1,848 00	7,987	2,272 05	7,987	2,272 05
35,558	10,667 40	45	6 75	45,837	12,268 89	584,679	88,167 14½	630,516	100,436 03½
492½	147 75	53,183½	8,115 00	58,657	8,798 55	111,840½	16,913 55
97,049½	29,114 86	120	18 00	170,175½	41,379 34	1,298,464	195,661 92½	1,468,639½	237,041 27½
98,123	29,436 90	58,579	8,786 85	426,186½	71,809 52	3,581,084½	543,637 12	4,007,271	615,446 64
2,905½	871 70	49,549	7,432 35	284,110½	43,252 43	21,076	3,161 40	305,186½	46,413 85
101,028½	30,308 60	108,128	16,219 20	710,297½	115,061 95	3,602,160½	546,798 52	4,312,457½	661,860 49
3,299	989 70	3,753	1,307 80	9,512	1,426 80	9,512	1,426 80
3,299	989 70	3,753	1,357 80	79,643	11,946 45	83,396	13,254 25
.....	31,630	4,894 50	451,915	67,787 24	483,545	72,681 74
.....	1,026	253 90	92,543	13,881 45	93,569	14,135 35
.....	32,656	5,148 40	544,458	81,668 69	577,114	86,817 09
201,377½	60,413 16	108,248	16,237 20	916,881½	162,947 49	5,534,237½	837,502 38½	6,451,119½	1,000,449 90½

ANNEXE A.—Suite.—TABAC.

No. 12.—TABLEAU COMPARATIF de la fabrication

Matières employées.	1872.				1873.				Produit.
	Ontario.	Québec.	N. Brunswick.	Nouv. Ecosse.	Ontario.	Québec.	N. Brunswick.	Nouv. Ecosse.	
	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	
Tabac canadien..	84,097	34,433	112,231½	89,551	Tabac @ 15 cts. par lb....
do étranger...	1686,703	5143,581	105887	826,866	1501382½	4578,899	90,851	596,305	Tabac @ 7 cts. par lb....
Autres denrées..	174,110	896,781	21,325	137,450	123,040	705,126	20,737	93,773½	Tabac @ cts. par lb....
									Cigares @ 30 cts par lb.
									Tabac à priser @ 15 cts. par lb.
									Licences
Poids total....	1944,910	6074,795	127212	964,316	1736,654	5373,576	111588	690,078½	

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 Août 1873.

pour les années expirées le 30 juin 1872 et 1873.

	1872.				Droits.	1873.				
	Ontario.	Québec.	N. Brunswick.	Nouv.-Ecosse.		Ontario.	Québec.	N. Brunswick.	Nouv.-Ecosse.	
	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	\$ cts.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	\$ cts.
	1,500,394½	4,747,049	88,589	803,857	1,070,983 39	1,371,005½	4087208	89,609	577114	918,740 48½
	614	30,791	2,198 35	465	16,093	1,159 06
	137	6 85
	Total, Tabac				1,073,188 59	Total, Tabac				919,899 54½
	109,600½	80,732½	3,444	58,132 96	97,049½	101028½	3,299	60,413 16
	105,186	15,777 90	120	108128	16,237 20
	No. 46	No. 34	No. 6	No. 5	4,475 00	No. 46	No. 23	No. 6	No. 5	3,900 00
	Total, droits.....				1,151,574 45	Total, droits.....				1,000,449 90½

Droits perçus à la sortie de la fabrique. 175,496 33
Droits en proven. sur les effets entreposés 976,078 07

Total 1,151,574 45

Sortant de la fabrique .. 162,947 49
Entreposés 837,502 39½

Total..... 1,000,449 88½

ANNEXE A. Suite.—A COMPTE D'ENTREPOT SUR LE TABAC.

DT.

No. 13.—RAPPORT pour

Restant en entrepôt de l'année dernière.			Mis en entrepôt.			En entrepôt provenant des autres divisions.			Quantités totales à tenir compte.			Divisions du revenu de l'intérieur.
Tabac.	Cigares.	Tabac à priser.	Tabac.	Cigares.	Tabac à priser.	Tabac.	Cigares.	Tabac à priser.	Tabac.	Cigares.	Tabac à priser.	
lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	
19411½						720			720			Algoma.....
5024						32633½			52075			Belleville.....
1910						2746½			7770½			Cobourg.....
1050						2546½			4456½			Collingwood.....
3506			12989			3317			4367			Cornwall.....
6535			487593	2847		14724½			18230½			Goderich.....
102026½	84½					52796½			72320½			Guelph.....
12467½						459747			1049366½	2931½		Hamilton.....
23266						254378½			266846			Kingston.....
47653½						205155½			95472			London.....
25373						284748			228421½			Ottawa.....
2221½						66570½			332867			Paris.....
1084½			151699			18067			243642½	8		Perth.....
1573						14014			20001½			Peterborough.....
3046						22007			15093			Prescott.....
4431			327			11692½			1355½			Sarnia.....
213587½						21454			25885			Ste. Catherine.....
1747						713946			1509100½	3102	10	Toronto.....
			581567	3102	10	2124½			62528½			Windsor.....
			58657			2169			2169			Gaspé.....
						122014			4276573½	46287	62067½	Montréal.....
						327770			469996		67279	Québec.....
						3792			3792			St. Jean.....
						3471			3471			Trois-Rivières.....
						27386			60574			Miramichi, N. B.....
									761099½			St. John, N. B.....
									918076			Halifax, N. E.....
									108724			Pictou..... do
									30296			Yarmouth..... do
									45625½			Cap Breton do
									241			Divers percepteurs.....
1897554	3216½	52871½	5417332	49112	76485	3318381½			10633267½	52328½	129356½	
			8691½	En entrepôt.								
			5408640½									

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 30 juillet 1873.

l'année expirée le 30 juin 1873.

Av.

Droits d'accise à la sortie de l'entrepôt.				Sorti de l'entrepôt pour être mis en entrepôt ailleurs.	Sorti de l'entrepôt pour l'exportation, etc.			Restant en entrepôt.			Poids total à tenir compte.		
Tabac.	Cigares.	Tabac à priser.	Droits.	Tabac.	Tabac.	Cigares.	Tabac.	Cigares.	Tabac à priser.	Tabac.	Cigares.	Tabac à priser.	
lbs.	lbs.	lbs.	\$ cts.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	
360			54 00				360					720	
31365½			4704 91				20709½					52075	
5478½			821 78				2292½					7770	
3098½			464 78				1358					4456½	
2698			404 70				1669					4367	
15786½			2367 97				2444					18230½	
61143			9171 45	4913			6284½					72320½	
581894	1983½		87879 59	237310½	72719		157443		947½			1049366½	
234400½			35160 02	787½			31658					266846	
191251			25687 71		1482½		35688					228421½	
257765			33665 32	2840			72262					332867	
95472	8		14323 49	119864	702		27604½					243642½	
17137½			2570 64				3151					20298½	
13041			1956 15				2057½					15098½	
20789½			3118 43				2790½					23580	
7556½			1133 47		1481½		6027½					15065½	
20073			3010 95				5812					25885	
902044	2922½	10	136183 52	381043	12908	179½	213105½					1509100½	
5471½			820 72	57057			62528½					3102	
2169			325 35				2169					62067½	
1249256	31175	31958	201532 91	424448	280614	1368	312707½	13744	30109½			4276573½	
321345			52405 32	13294½	25371½		109985		39253			469996	
2058			308 70	400			1334					3792	
2134			320 10				1337					3471	
36845½			5826 83				21728½					60574	
570844			85626 51	11548	19091		159616½					761099½	
455394½			68309 31	42841	232458		187382½					918076	
76969			11545 35	21534			10221					108724	
25496			3824 40	496			4304					30296	
39906			5985 90	5	775		4939½					45625½	
							241					241	
5251242½	36089½	59994	807510 28	3318381½	647602½	1547½	1406493	14691½	69362½	10633267½	52328½	129356½	
							Remis en entrepôt.						
							644384½ Total, exporté.						
							9548 Détruit par autorité.						

ANNEXE A.—*Suite.*—A COMPTE D'ENTREPOT SUR LE TABAC.

No. 14.—TABLEAU COMPARATIF pour

1872.				1873.				Articles.
Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Déplacé et re-entrepris.	Total.	Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Déplacé et re-entrepris.	Total.	
lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	
2962733	6446288½	3753045½	13162067	1897554	5417332	3318381½	10633267½	Tabac à 15c par lb.....
2732	2732	do 10c do.....
358	358	do 7c do.....
1528	10893	12426	3216½	49112	52328½	Cigares à 30c per lb.....
81597½	78997	9000	164834½	52871½	76485	129356½	Tabac à riser 15c per lb.....

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 juillet 1873.

années expirées le 30 juin 1872 et 1873.

1872.						1873.					
Droit d'accise à la sortie de l'entrepôt.		Sortie de l'entrepôt pour déplacement.	Sorti de l'entrepôt pour exportation.	Restant en entrepôt.	Total.	Droit d'accise à la sortie de l'entrepôt.		Sorti de l'entrepôt pour déplacement.	Sorti de l'entrepôt pour exportation.	Restant en entrepôt.	Total.
lbs.	\$ cts.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.	\$ cts.	lbs.	lbs.	lbs.	lbs.
6775229	1016281 82	3753045½	736238½	1897554	13162067	5251242½	787684 41	3318381½	637150½	1406493	10633267½
2732	273 20	2732
358	25 06	358
8686½	2605 95	523	3216½	12426	36089½	10826 77	1547½	14691½	52328½
102663	15399 45	9000	52871½	164534½	59994	8999 10	69362½	129356½
1034585 48	807510 28

Total des droits d'accise sur le tabac, les cigares et le tabac à priser.

1872.—Perçus à la sortie de la fabrique et à la sortie de l'entrepôt.....\$1,210,081 86
1873.—..... 970,457 77

ANNEXE A. Suite.—TABAC.—“ FEUILLE VERTE.”

DT. No. 15.—RAPPORT pour l'année expirée le 30 juin 1873

Restant en entrepôt de l'année dernière.		Mis en entrepôt.		En entrepôt provenant des autres divisions.		Poids total à tenir compte.		Divisions du revenu de l'intérieur.
Etranger.	Canadien.	Etranger.	Canadien.	Etranger.	Canadien.	Etranger.	Canadien.	
Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	
								<i>Ontario.</i>
		106		1,837	2,900	1,943	2,900 Guelph
227		1,487		295		2,009	 Hamilton
				4,022		4,022	 Kingston
		3,091		2,360		5,451	 London
		23,994		13,484	3,800	37,478	3,800 Paris
				263		263	 Prescott
	1,815	13,840		100		13,940	1,815 Ste. Catherine
	1,750	27,402	4,578	288	47,724	27,690	54,052 Toronto
897	1,482		130,971			897	132,453 Windsor
								<i>Québec.</i>
4,673	152,540	173,119	22,159	297	56,659	178,089	231,358 Montréal
	555	254,884		12,250	29,678	267,134	30,233 Québec
			14				14 St. Hyacinthe
							 St. Jean
		180	2,165			180	2,165 Trois-Rivières
5,797	158,142	498,103	159,887	35,196	140,761	539,096	458,790	

TABLEAU COMPARATIF pour les années

4,936	62,593	431,443	301,077	108,793	258,515	545,172	622,185 1872
5,797	158,142	498,103	139,887	35,196	140,761	539,096	458,790 1873

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 15 août 1873.

et tableau comparatif pour les années 1872 et 1873.

Av.

Droits d'accise à la sortie de l'entrepôt.			Sorti de l'entrepôt pour être remis en entrepôt ailleurs.		Sorti de l'entrepôt pour l'exportation.		Sorti de l'entrepôt pour la fabrication.		Restant en entrepôt.		Poids total à tenir compte.	
Etranger.	Canadien.	Droits.	Etranger.	Canadien.	Etranger.	Canadien.	Etranger.	Canadien.	Etranger.	Canadien.	Etranger.	Canadien.
Lbs.	Lbs.	\$ cts.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.
			100				1,843	2,900			1,943	2,900
							2,009				2,009	
							4,022				4,022	
			1,754				3,697				5,451	
							37,478	3,800			37,478	3,800
							263				263	
			12,160		1,213		567	1,815			13,940	1,815
			3,342		5,865		18,483	54,052			27,690	54,052
	300	21 00		111,083					897	21,070	897	132,453
159	32,445	3,609 24	17,840	29,678	94,897	10,365	24,933	98,051	23,298	60,819	178,089	231,358
254,884	15,484	39,316 48		détruit par le feu			16,962	12,250	14,749		267,134	30,233
	14	0 98										14
180	2,165	151 55									180	2,165
255,223	50,408	43,099 25	35,196	140,761	101,975	10,365	122,507	175,367	24,195	81,889	539,096	458,790

expirées le 30 juin 1872 et 1873.

260,031	52,486	42,678 62	108,793	258,515	6,921	5,372	163,230	147,220	6,197	158,592	545,172	622,185
255,223	50,408	43,099 25	35,196	140,761	101,975	10,365	122,507	175,367	24,195	81,889	539,096	458,790

ANNEXE A.—Suite.—PETROLE.

No. 16.—TABLEAU pour l'année

Divisions du revenu de l'intérieur.	Huile crue et raffinée employée.	Goudron et résidu non imposables.	Licences.		Pétrole, etc.	
			No.	Montant.	A 5 cts. par gallon.	Droits.
	Galls.	Galls.		\$ cts.	Galls.	\$ cts.
<i>Ontario.</i>						
Guelph.....	331,360	75,640	1	50 00	224,108	11,205 40
Hamilton .	199,889	92,634	4	200 00	117,877	5,893 91
London.....	12,931,262	48,577	15	750 00	7,369,424½	368,471 22
Paris.....	583,971		2	100 00	329,985½	16,499 29
Ste. Catherine.....	42,960		1	50 00	21,881½	1,094 08
Sarnia.....	10,736,396	1,346,202	14	675 00	6,456,014	322,800 70
Toronto.....	247,887		1	50 00	906	45 30
	25,073,725	1,563,053	38	1,875 00	14,520,196½	726,009 90
<i>Québec.</i>						
Montréal.....	156,932	50,502	4	200 00	60,383	3,019 15
Québec.....	13,781		1	50 00	21,508	1,075 42
	170,713	50,502	5	250 00	81,891	4,094 57
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>						
Halifax.....						
Pictou.....						
Totaux.....	25,244,438	1,613,555	43	2,125 00	14,602,087½	730,104 47

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR
OTTAWA, 1er août 1873.

expirée le 30 juin 1873.

Honoraires d'inspection.			Quantité entrée pour la consom. à la sortie de la fab. et droits perçus en provenant.		Quantité entrée pour entrepôt et droits en provenant.		Quantité totale manufacturée et droits en provenant.	
A 20 cts et 10c par colis	A 1 ct. et ½c par gall.	Honoraires.	Quantité.	Droits.	Quantité.	Droits.	Quantité.	Droits.
No.	Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.
4,746		474 60	205,277	10,788 45	18,831	941 55	224,108	11,730 00
2,660	5,304	292 52	117,877	6,386 43			117,877	6,386 43
53,907	307	5,392 23	1,576,373½	84,960 90	5,793,051	289,652 55	7,369,424½	374,613 45
4,391		439 10	171,465½	9,112 39	158,520	7,926 01	329,985½	17,088 40
930		93 00	231	154 55	21,650½	1,082 53	21,881½	1,237 08
28,456	312	2,847 25	1,091,107	58,077 64	5,364,907	268,245 29	6,456,014	326,322 93
20		2 00	906	97 30			906	97 30
95,110	5,923	9,540 70	3,163,237	169,577 66	11,356,959½	567,847 93	14,520,196½	737,425 59
1,494		149 40	60,383	3,368 55			60,383	3,368 55
471		47 10	21,508	1,172 52			21,508	1,172 52
1,965		196 50	81,891	4,541 07			81,891	4,541 01
543	3,675	72 68		72 68				72 68
169		16 90		16 90				16 90
712	3,675	89 58		89 58				89 58
97,787	9,598	9,826 78	3,245,128	174,208 31	11,356,959½	567,847 93	14,602,087½	742,056 24

ANNEXE A. Suite.—PETROLE.

No. 17.—TABLEAU COMPARATIF, pour

Années.	Provinces.	Huile crue et raffinée employée.	Goudron et résidu non imposables.	Licences.		Pétrole, etc.	
				No.	Mont'nt	A 5c. par Gallon.	Droit.
		Galls.	Galls.		\$	Galls.	\$ cts.
1872....	Ontario	19,632,131	1,014,558	45	2,125	12,209,182½	610,459 07
	Québec	301,916	125,549	5	225	114,808½	5,740 42
	Nouveau-Brunswick.....						
	Nouvelle-Ecosse.....						
	Totaux.....	19,934,047	1,140,107	50	2,350	12,323,991	616,199 49
1873....	Ontario.....	25,073,725	1,563,053	88	1,875	14,520,196½	726,009,90
	Québec.....	170,713	50,502	5	250	81,891	4,094 57
	Nouveau-Brunswick.....						
	Nouvelle-Ecosse.....						
	Totaux.....	25,244,438	1,613,555	43	2,125	14,602,087½	730,104 47

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 1 Août 1873.

les années expirées le 30 juin 1872 et 1873.

Honoraires d'inspection.			Quantité entrées pour la consommation à la sortie de la fabrique et droits perçus en provenant.		Quantité entrée pour l'entrepôt et droits perçus en provenant.		Quantité totale manufacturée et droits perçus en provenant.	
A 20 c. et 10c. par colis	A 1 c. et ½c. par gall.	Droits.	Quantité.	Droits.	Quantité.	Droits.	Quantité.	Droits.
No.	Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.	Galls.	\$ cts.
86,174	9,916	11,281 13	2,433,354½	135,073 80	9,775,828	488,791 40	12,209,182½	628,865 20
3,413		391 80	95,420½	5,887 82	19,388	969 40	114,808½	6,357 22
320	3,145	57 13		57 13				57 13
89,907	13,061	11,730 06	2,528,775	140,518 75	9,795,216	489,760 80	12,323,991	630,279 55
95,110	5,923	9,540 70	3,163,237	169,577 66	11,356,959½	567,847 93	14,520,196½	737,425 59
1,965		196 50	81,891	4,541 07			81,891	4,541 07
712	8,675	89 58		89 58				89 58
97,787	9,598	9,826 78	3,245,128	174,208 31	11,356,959½	567,847 93	14,602,087½	742,056 24

ANNEXE A.—*Suite*.—A COMPTE D'ENTREPOT SUR LE PETROLE.

DR.

No. 18.—RAPPORT pour

Restant en entrepôt de l'année dern.	Mis en entrepôt.	En entrepôt, provenant d'autres divisions.	Totaux.	Divisions du revenu de l'intérieur.
Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	<i>Ontario.</i>
9,821	18,831		28,652	Guelph
207,093½		3,230,910	3,438,003½	Hamilton
102,320	5,793,051	1,599,721	7,495,092	London
25,027	158,520		183,547	Paris
		8,015	8,015	Perth
71,852½	5,364,957	12,011	5,448,770½	Sarnia
	44,739		44,739	Ste. Catherine
9,738	216	20,990½	30,950½	Toronto
				<i>Québec.</i>
53,657		133,300½	186,957½	Montréal
12,670½		33,373	46,043½	Québec
				<i>Nouveau Brunswick.</i>
23,036½	15,168	178,468½	216,673	St. Jean
				<i>Nouvelle Ecosse.</i>
28,374½		228,352	256,726½	Halifax
543,590½	11,395,432	5,445,147½	17,384,170	
	38,472½	Remis en entrepôt.		
	11,356,959½			

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 2 août 1873.

l'année expirée le 30 juin 1873.

AV.

Droit d'accise à la sortie de l'entrepôt.		Sorti de l'entrepôt pour être mis en entrepôt ailleurs.	Sorti de l'entrepôt pour l'expor- tation.	Perte par confiscation, dommages, etc.	Entré exempt de droits pour l'usage des phares.	Restant en entrepôt.	Totaux.
Galls.	\$ cts.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.
28,652	1,432 60						28,652
5,200	260 00	2,500	3,047,860		5,127	377,316½	3,438,003½
470,545	23,327 26	564,299	6,154,587	198,232		107,429	7,495,092
31,748	1,587 41	10,118½	127,867			13,813½	183,547
8,015	400 76						8,015
191,339	9,566 95	4,846,879½	283,814½	6,728	4,246½	116,063	5,448,770½
23,088½	1,154 43	21,650½					44,739
30,950½	1,547 52						30,950½
83,420	4,171 04		17,990	1,361½	12,551½	71,634½	186,957½
7,744	387 20		2,547		33,172½	2,580	46,043½
198,464	9,923 25				5,282	12,927	216,673
162,196	9,609 80		1,333		28,164	35,033½	256,726½
1,271,362	63,568 22	5,445,147½	9,635,998½	206,321½	88,543½	736,797	17,384,170

ANNEXE A. Suite.—COMPTE D'ENTREPOT SUR LE PETROLE.

Dt.

No. 19.—TABLEAU COMPARATIF pour

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Mis en entrepôt, provenant des autres divisions.	Totaux.	Divisions du revenu de l'intérieur.
				1872.
Gallons	Gallons.	Gallons.	Gallons. Ontario
842,246	9,775,828	2,006,966½	12,625,040½ Québec
175,665	19,388	486,318	681,371 Nouveau-Brunswick
45,438½		212,685½	258,124 Nouvelle-Ecosse
101,705	8,909	174,434½	285,048½	
1,165,054½	9,804,125	2,880,404½	13,849,584	
				1873.
425,852	11,330,264	4,871,653½	16,677 769½ Ontario
66,327½		166,673½	233,001 Québec
23,036½	15,168	178,468½	216,673 Nouveau-Brunswick
28,374½		228,352	256,726½ Nouvelle-Ecosse
543,590½	11,395,432	5,445,147½	17,384,170	

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 2 août 1873.

les années expirées le 30 juin 1872 et 1873.

Av.

Droits d'accise à la sortie de l'entrepôt.		Sorti de l'entrepôt pour être mis en entrepôt ailleurs.	Sorti de l'entrepôt pour l'exportation	Perte par confiscation, dommages, etc.	Entré exempt de droits pour l'usage des phares.	Restant en entrepôt.	Totaux.
Gallons.	\$ cts.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
867,417½	43,370 93	2,880,121½	8,052,872	392,635½	6,101	425,89	12,625,040½
557,907	27,895 27		26,841	340	29,955½	66,327½	681,371
227,208½	11,360 46		480		7,399	23,036½	258,124
217,007	10,850 38	283	5,601		33,783	28,374½	285,048½
1,869,540	93,477 04	2,880,404½	8,085,794	392,975½	77,238½	543,631½	13,849,584
789,538	39,476 93	5,445,147½	9,614,128½	204,960	9,373½	614,622	16,677,769½
91,164	4,558 24		20,537	1,361½	45,724	74,214½	233,001
198,464	9,923 25				5,282	12,927	216,673
192,196	9,609 80		1,333		28,164	35,033½	256,726½
1,271,362	63,568 22	5,445,147½	9,635,998½	206,321½	88,543½	736,797	17,384,170

Total des droits d'accise sur le pétrole.

1872.— Perçus à la sortie de la fabrique et à la sortie de l'entrepôt \$233,995 79
 1873.— do do do do do 237,776 53

ANNEXE A. *Suite*.—MANUFACTURES EN ENTREPOT.

No. 20.—RAPPORT des manufactures en entrepôt pour l'année expirée le 30 juin 1873.

	N ^o . de licences.	Matériaux employés.				Produits des manufactures.			Droits provenant des effets entreposés.	Droits perçus sur les effets sortis de l'entrepôt et sur les licences.
		Montant des honoraires de licences.	Spiritueux canadiens force de preuve.	Bière, vin, vinaigre et cidre.	Autres denrées.	Autres denrées.	Vinaigre à 3 centins par gallon.	Spiritueux méthyle à 12 centins par gallon.		
			Galls.	Galls.	Lbs.	Galls.	Galls.	Galls.	\$	cts.
Hamilton	3	150	189,070.57	6,585.19	155	331,916	111,801.99	23,373.28	23,448.26
Toronto	2	150	50,353.89	50,560	188,644	5,659.32	5,819.49
Windsor	1	50	9,831.02	42,585	1,277.55	690.80
Montréal	1,317.56
St. Jean, N.-B.	2	100	13,284.49	124.00	101	51,580	1,177.70	1,775.25	2,423.24
Halifax, N.-E.	80.40
Total	8	450	262,539.97	50,560	6,709.19	256	614,725	112,979.69	32,085.40	33,779.75

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 juillet 1873.

ANNEXE, A. *Suite*.—MANUFACTURES EN ENTREPOT.

NO. 21.—RAPPORT COMPARATIF des manufactures en entropôt pour les années expirées le 30 juin 1872 et 1873.

Province.	No. de licences.	Honorair's delicences.	Droits perçus.	Total perçu y compris les honoraires de licences.
1872.				
Ontario	8	\$ 325	\$ cts. 20,687 93	\$ cts. 21,062 90
Québec	1	50	1,937 26	1,987 26
Nouveau-Brunswick	2	100	1,738 94	1,838 94
Nouvelle-Ecosse			176 44	176 44
Totaux	10	525	24,540 54	25,065 54
1873.				
Ontario	6	350	29,608 55	29,958 55
Québec			1,317 56	1,317 56
Nouveau-Brunswick	2	100	2,323 24	2,423 24
Nouvelle-Ecosse			80 40	80 40
Totaux	8	450	33,329 75	33,779 75

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 16 juillet 1873.

ANNEXE A.—Suite.

No. 22.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le Canal Welland et le montant du revenu perçu durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		Deports américains à des ports américains.		Deports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		TOTAL DES TONNEAUX.	MONTANT DES PAGES.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Alcalis, potasse et perlasse.		316									378	\$ cts.
Pommes.		1,375										59 88
Produits agricoles non-énumé- rés ailleurs.	100	26		22	31	43		11	31	1,429	378	165 93
Instrumentes agricoles.	1	1						30	100	208	1,460	48 83
Orge.	262	9		1,032	390	1,677		1	391	3	308	121 95
Fèves.	154	8			21	1			3,209	2,965	6,174	1,078 95
Briques.	36	61							175	8	10	2 00
Beuf.	25	7						47	69	69	183	21 10
Lard séché.	5	2						3	36	112	148	14 00
Os.	26	2										18 62
Son et provisions de bord.												8 75
Millet à balai.								123	25	10	35	42 65
Bagage.									40	2	170	42 65
Bière.									241	2	42	11 89
Cire jaune.											243	79 94
Biscuits et craquelins.												
Soufre-brut.												
Beurre.	110	28		4,004	4,004	11		9	4,004	2	4,004	1,303 50
Ciment.	58	38		2,683	2,683	6		22	3,463	48	48	15 20
Argile.	438	1,160		126,478	95	6,480		6	197	197	3,467	869 86
Charbon.									134,625	110,997	245,622	47,500 30
Blé d'Inde.									103,357	194,950	194,950	33,990 00
Pêtes à cornes.									2	2	2	00 40
Coton cru.									7	7	22	5 25
Charrettes.												
Craie.	38								26	20	64	19 60
Charbon de bois.											20	6 00

Fromage	108	135		110								141	218	6	6	359	52 20
Cidre		12		4								12	4			16	2 44
Caré.	5			38									43			43	11 59
Composés.				458									473			472	150 58
Teintures et matières tinctoriales	14			616									622			622	192 60
Potarie.	168	2	213	35								5	416			421	132 82
Poisson.	28		80	1,096								14	1,204			1,218	206 30
Lin.				85								30	89			1,115	27 05
Farine.	11	18,157		12								5	5			29,779	3,685 34
Meubles.				622								65	649			714	222 03
Gypse.				12								20	32			2,700	197 75
Vitres (chassias)	118	2,668		9								1	222			2,668	48 41
Verrerie.	21	2		79								86	150			236	72 87
Font-pressé.	330											7	330			330	40 02
Jambons.																	1 75
Cochons.																	
Cornes et sabots.	4			38								15	45			60	13 40
Chevaux.	100	10		106								111	231			342	75 25
Peaux et cuirs, non-préparés				187								2	225			227	71 20
Chanvre.																	
Espirit de vin.																	
Glace.																	
Fer pour chemins de fer.	90	487		16,685												18,704	3,749 50
do en gueuses.	206	202		2												10,742	2,538 22
do en morceaux.				31												621	123 35
Fer et fonte cassée.				5												16	3 05
do feuilles, barres, ouv. de forge	880	70		3,930												5,061	1,028 87
do acier.	205			156												456	110 66
do de minerai.				63,369												91,999	4,539 95
Etroupe.	23			9												93	20 17
Minéral de kroyolite ou chimique																	
Chaux.																	
Saindoux et huile de saindoux.																	
Manganèse.																	
Tangrais.																	
Farines de toutes sortes.	1	140		60												140	40 75
Marbre.	6	25		2,983												308	72 43
Acéion.				113												3,014	820 15
Manille.	16	3		276												113	33 90
Mélasses.	41			642												296	296 28
Cioux.	440	46		480												683	317 70
Avoine.	13			3,110												1,022	233 95
				2												3,272	653 13
<i>Totaux à reporter.</i>	4,002	26,155	34,326	1,254	236,601	110,307	9,413	212,009	284,342	349,725	634,067	109,854	74				

No. 22.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—*Switz.*

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		Deports américains à des ports américains.		Deports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		TOTAL DES TONNEAUX	MONTANT DES PÉAGES. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
	<i>Report des totaux.....</i>	4,002	26,155	34,326	1,254	236,601	110,307	9,413	212,009	284,342		
Minéral—excepté le fer.....		70									70	1 75
Huile, en barils.....	97		10		1,087	1,910		4	1,194	1,914	3,108	840 68
Tourteaux oléagineux.....								23		23	119	36 24
Europe.....	1	154		315	117		1		119	469	469	93 80
Pois.....	30				79					30	30	17 00
Tourbe.....	2		3						84	1	85	17 00
Pommes de terre.....	1	51						1,140		1,660	1,661	390 90
Lard.....	74		2		675	110	1		751	19	770	235 88
Peintures.....	10				178		52		219	1	121	35 28
Pois.....	10									63	282	68 82
Guenilles.....	40	11	1									
Riz.....	57				170			38	265		265	78 83
Résine.....	90	335							90	1,005	1,095	193 80
Sable.....	100	196	48		40,377				40,525	1,196	40,721	8,116 27
Sel.....	10				80		3		91	3	94	20 70
Ardoise.....	116		163		464	327		7,632	743	7,959	8,702	1,860 65
Pierre—pour la taille.....	4	2	28		285	258		1,504	317	1,764	2,081	688 16
do brute.....	693		1,712		2,110			4,515	4,515		4,515	417 88
do non prop. pour la taille.....	15				55		10		15	10	25	17 50
Graines de lin, trèfle et autres grs.....							21		56	21	76	18 90
Montons.....			1				4		107	4	111	15 38
Carvelles.....	57				2				2		2	00 60
Provisions de navires.....												
Travaux.....	396		315		376				1,017		1,017	281 43
Centre de soude.....	53		26		254				333	21	354	91 86
Acter.....	534		60		1,183				1,777		1,777	531 84
Sucre.....	84	8	78		305			1	467	19	486	153 85
Spiritueux.....	5	3			2			26	7	76	83	23 02
Tabac (manufacture).....												

Suif.....	31				17	21			11	17	63	80	12 95
Goudron.....			77		10					10		10	3 00
Ferblanc.....					200					309		309	92 82
Térébenthine.....						1					1	1	00 30
Vinaigre.....					28			138,587		30		30	8 74
Blé.....	11,359		4,052		82	7			11,359	292,148		303,507	58,182 68
Wagons.....	15				69				133	23		105	21 49
Blanc de plomb.....	64				177				220	2		135	27 13
Craie.....	16		27		75				173	1,074		1,247	60 38
Whiskey.....	53		45						17			58	426 45
Laine.....	17					41				41			17 30
Toutes autres marchandises non énumérées ailleurs.....	981	145	537	1	8,929	461	55	28	10,502	635	11,137	5,512 71	
Ecorce.....	118		36						4			221	39 30
Barils, vides.....	43					10			4			43	7 40
Courbes.....	200									560		760	25 73
Aubes.....	7,620		3,567					372	11,187	82,240		93,427	4,303 94
Pois de service en vaisseaux.....													
do en radeaux.....													
Cerceaux.....						280				281		281	70 16
Echelas à houblon.....	6,703		1,779		14	86,567		3,119	8,496	97,556		106,052	17,866 72
Bois scés, en vaisseaux.....	363	210							363	210		573	95 73
do en radeaux.....													
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, en vaisseaux.....					5							5	00 75
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, en radeaux.....	163			4						163		295	14 06
Liens de chem.de fer, en vaisseaux.....	113									43		156	45 81
do en radeaux.....	245									113		31 10	
Madrids scés.....										245		13,118	761 51
Doynes et fonds, barils à sel.....										179		214	31 91
do do barils.....										68		127	19 74
do do pipe.....										899		12,223	2,277 28
do do Indes Occid.....										1,248		10,423	1,980 17
Poteaux fendus et barrières, en isseaux.....	58									58		107	34 89
Poteaux fendus et barrières, en radeaux.....	53									53		58	8 85
Pois carré en vaisseaux.....	120									190		69,666	10,421 50
do en radeaux.....	200									200		2,075	380 85
Traverses.....													
Arâcles en bois et bois en partie travaillé.....	9				241	137			97	260		1,096	270 87
Total du fret payant péages.....	34,860	148,000	42,841	26,923	294,444	340,469	9,517	483,575	381,662	948,967	1,330,629	227,144 32	

No. 22.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—*Fin.*

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains et des ports canadiens.		TONNEAUX.		MONTANT DES PÉAGES.	
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
												Montée.
<i>Report des totaux....</i>	34,860	148,000	42,841	26,923	294,444	340,469	9,517	433,575	381,662	948,967	1,330,629	227,144 32
Fer, minéral de fer, sel, etc., ayant payé les péages sur les canaux St. Laurent, Ottawa et Rideau—francs.....	7,616		47,686						55,302		55,302	
Madriers passés francs de Port Welland à Port Robinson.....	390	5,371							390	5,371	5,761	
Grand total, fret.....	428,66	153,371	90,527	26,923	294,444	340,469	9,517	433,575	437,354	954,338	1,391,692	
Total des péages sur navires..... " passagers..... " articles francs, \$8,421 99..... Amendes, dommages et autres recettes..... Revenu total, excepté les loyers hydrauliques.....												
											31,749 23	
											515 69	
											51 88	
											\$259,461 12	

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 27 août 1873.

ANNEXE A.—*Suite.*

No. 23.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux du St. Laurent, et le montant perçu pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		TOTAL DES TONNEAUX.	MONTANT DES PÉAGES.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descent.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Alcalis, potasse et perlasse.....	93	2,000	2	28	2	121	2,002	2,123	400 25
Pommes.....	49	6,304	1	3	426	53	6,783	6,786	1,018 40
Produits agricoles, non énumé- rés.....	144	481	16	160	481	641	55 62
Instruments aratoires.....	186	26	186	26	212	21 57
Orge.....	101	1,341	1,705	1	102	3,046	3,148	203 00
Fèves.....	1	1	1	15
Braves.....	3,383	1,490	200	3,481	1,690	5,171	362 19
Beuf.....	110	110	110	19 15
Lard séché.....	7	2,456	7	2,456	2,463	465 79
Os.....	34	256	34	256	290	39 88
Son et provisions de bord.....	2	82	2	2	30
Millet à balai.....	405	603	405	603	1,008	13 05
Bière.....	155	9	497	652	9	661	201 77
Cire jaune.....	1	1	17	2 64
Biscuits et craquelins.....	16	16	5	1 00
Soufre (brut).....	5	6	5	527	542	118 29
Beurre.....	526	9	6	15	2,254	633 21
Ciment.....	467	9	1,761	2,228	26	831	119 70
Argile.....	263	3	65	4	496	828	3	572	42 49
Charbon.....	2	550	2	570	48 23
Bié-d'Inde.....	67	56,214	7	7	1,416	74	57,693	57,767	8,496 23
Bête-à-cornes.....	103	710	103	710	813	63 26
Coton (cru).....	10	10	11	1 70
<i>Totaux à reporter.</i>	5,492	72,623	2,335	1,705	60	98	597	2,600	8,484	77,026	85,510	12,540 10

NO. 23.—TABLEAU GENERAL, indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—*Fin.*

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		MONTANT DES PÉAGES. \$ cts.	
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
										TOTAL DES TONNEAUX
<i>Report des totaux.</i>	132,256	127,676	18,884	2,122	140	329	159,045	133,268	292,313	42,768 63
Tabac (manufacturé).....	121	55	127	55	182	21 15
Suif.....	57	57	57	57	9 55
Couclon.....	173	4	544	4	548	36 90
Terblanc.....	1,130	129	1,259	1,259	322 00
Térébenthine.....	151	14	435	14	449	30 14
Vinaigre.....	2	295	2	225	227	50 97
Blé.....	477	63,929	19	76	496	64,008	64,504	8,849 83
Wagons.....	14	9	14	9	23	4 07
Bianc de plomb.....	83	1	83	1	84	19 66
Bianc de céruse.....	35	27	205	205	23 02
Whiskey.....	63	30	93	553	124 72
Laine.....	294	45	294	45	339	75 52
Tous autres articles et marchan- dises non énumérés.....	10,851	2,183	1,359	5	85	123	12,568	2,925	14,893	3,798 66
Ecorce.....	44	38	44	38	82	4 50
Barils, vides.....	550	104	14	3	567	105	672	67 80
Courbes pour bâtiments.....	88	7,538	88	88	1 76
Arbres.....	10,020	95,682	1,029	975	11,049	96,657	107,706	3,865 10
Bois de service, en vaisseaux.....	63	67	81	1 32
Bois de service, en radeaux.....	3	28	10	39	7 85
Cerceaux.....	33	1 00
Echafas à moulton.....	16,081	35,541	98	53,209	23	89,208	105,410	4,362 88
Bois de serv. scié, en vaisseaux.....	117	13,950	13,950	14,067	632 89
Mâts, espars et poteaux de télé- graphe, en vaisseaux.....	45	2 25
Mâts, espars et poteaux de télé- graphe, en radeaux.....
Liens pour ch. de fer, en vaisseaux.....	4	24,080
Liens pour ch. de fer, en radeaux.....
Billots sciés.....	57	23,515
Grand total, fret.....	186,350	726,295	21,609	55,336	394	569	8,033	219,029	790,233	1,009,262

Douves et fonds (baril).....	3,098	243 80
do do (pipe).....	164	20 50
do do (Indes Occid.).....	3,664	549 60
Bardeaux.....	2	18 25
Poteaux fendus et barrières en vaisseaux.....
Poteaux fendus et barrières en radeaux.....	185
Bois de const., carré, en bateaux.....	1 4	260	18 75
Bois de const., " en radeaux.....	140	22,532	566 80
Traverses.....	16,235	42 27
Articles en bois et bois en partie fabriqué.....	293	552
Total du fret payant péages.....	173,103	441,747	21,609	55,336	394	569	8,842	203,948	502,244	706,192	68,031 15
Charbon franc par ordre en cons. Ble, blé-d'Inde et fleur ayant payé des péages sur le canal Welland, francs.....	13,247
Minerai de fer ayant payé des pé- sur le canal Chamblay, franc.....	284,548
Grand total, fret.....	186,350	726,295	21,609	55,336	394	569	8,033	219,029	790,233	1,009,262	14,692 72
Total des péages sur les vaisseaux.....											2,228 01
" passagers.....											307 40
" effets exempts de droit, \$39,273 10.....											10,845 50
Amendes et dommages.....											2,016 07
Quaiage et emmagasinage.....										
Hivernal, droit d'éclairage et autres recettes.....										
Revenu total, à part les loyers de pourvois d'eau.....											98,120 85

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR
OTTAWA, 29 août 1873.

ANNEXE A.—Suite.

No. 24.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le Canal de la Baie Burlington,—et le montant du revenu perçu, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.	TOTAL DES TONNEAUX.	MONTANT DES PÉAGES, \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.			
Acalis, potasse et perlasse.											
Pommes.	16	378							378	394	31 52
Fruits.		2,730							2,730	2,730	164 38
Produits agricoles non énumérés ailleurs.	1	6							6	7	0 42
Instruments aratoires.	2	38							38	40	4 00
Orge.		265		2,964					3,229	3,229	193 74
Fèves.											
Briques.	96								99	99	5 94
Beauf.		5							5	5	0 40
Lard séché.		1,864							1,864	1,864	149 32
Os.		17							17	17	1 36
Son et provisions de bord.											
Millet à balai.	86	48							86	134	13 40
Pagés.	47								47	47	4 70
Eier.											
Cire jaune.											
Biscuits et craquelins.											
Soufre (brut).		106							106	106	0 50
Beurre.											
Ciment.	39								219	219	13 14
Argile.											
Charbon.											
Bik-d'inde.		139							139	139	8 34
Bestiaux.		3							3	3	0 24
Coton (oru).											
Charrettes.											
Crac.											
Charbon de bois.		10							10	10	1 00

Fromage.	1	1,736								1,736	173 50
Cidre.	4								4	4	0 40
Café.											
Couperose.	120								16	16	1 60
Pierre.	162								20	20	2 00
Tenures et matières tinctoriales.	3								163	163	16 30
Faence.	209								35	35	3 50
Poisson.	80								209	209	20 90
Lin.	3	6,045							82	82	6 56
Farine.	6								6,045	6,045	483 84
Menbles.	2								8	8	0 80
Gypse.	11								15	15	0 90
Vitres.	241								241	241	19 28
Verrerie.	110	142							270	270	27 00
Foin pressé.	14								14	14	1 12
Jannons.		49							49	49	3 92
Cochons.											
Cornes et sabots.	2	16							16	16	1 44
Chevaux.		142							167	192	19 50
Peaux et cuirs, non préparés.	7								9	9	0 90
Chanvre.	15								15	15	1 50
Esprit de vin.											
Glace.											
Fer pour chemins de fer.	12,674	385							385	14,676	880 56
do en grueaux.	7,673								7,673	7,673	460 38
do fonte cassée.											
do en feuilles, barres ou forgés.	4,051	5							5	4,059	324 72
do fonte.	237	54							54	291	23 28
Vieux câble.											
Krholite ou mineral chimique.											
Chaux.											
Saindoux et huile de saindoux.	6	171							171	177	14 16
Mangrabse.											
Egrais.											
Farine (de toute sorte).		34							34	34	2 72
Marbre.	17								55	55	4 40
Acajou.											
Manille.											
Mélasse.	49								3	3	0 30
Clous.	1,081								416	416	41 60
Avoine.									1,081	1,081	86 48
<i>A reporter.</i>	27,024	14,392							2,313	46,718	3,230 16

No. 24.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—*Fin.*

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TOTAL DES TONNEAUX.	MONTANT DES PÉAGES.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
<i>Totaux reportés.</i>	35,213	21,521	13,255		5,719	40,932	75,708	\$ cts 4,764 47
Articles en bois et bois en partie fabriqué.....	2				2	4	4	32
Total du fret payant péages.....	35,215	21,521	13,255		5,721	40,936	75,712	4,764 79
Charb. en fran. tel que par O. en C.	288				41,885	42,173	42,173	
Marchandises en fran. "	8,615	8,419	2,139		846	9,461	20,019	
Bois de charp., etc., en fr. "	3,035	15,954	4,795		106	3,141	23,890	
Grand total, fret.....	47,153	45,894	20,189		48,558	95,711	161,794	
Total des péages sur les vaisseaux.....								1,791 12
" passagers.....								70 46
" charbon exempt de droit.....								\$3,528 24
Revenu total.....								\$6,626 37

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 3 septembre 1873.

ANNEXE A. Suite.

No. 25.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les Canaux de l'Ottawa,—et le montant du revenu perçu, pendant l'année expirée le 30 juin 1873.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TOTAL DES TONNEAUX.	MONTANT DES PÉAGES.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Alcalis, potasse et perlasse.		89							89	\$ 11 56
Pommes.		4							4	27
Produits agricoles non énumérés.		25							25	1 67
Instruments aratoires.		6							6	83
Orge.		140		120					260	26 68
Fèves.		3							3	29
Briques.	86							86	86	4 58
Boeuf.										
Leard séché.		36							36	3 97
Os.										
Son et provisions de bord.										
Millet à balai.										
Bagage.	156							156	214	22 04
Bière.	125							125	6	9 44
Cire d'abeilles.										
Riscuits et craquelins.										
Soufre (brut).		287							287	34 02
Beurre.		22							22	2 04
Ciment.										
Argile.										
Charbon.										
Blé d'Inde.	4	220					4	220	224	20 03
Bêtes à cornes.										
Coton (brut).										
Charrettes.		2						2	2	24
Craie.										
Charbon de bois.										
A reporter.	371	1,054		120				371	1,174	138 26
									1,545	

NO. 25.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—Suite.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX. Montée. Descente.	TOTAL DES TONNEAUX	MONTANT DES FÉAGES. \$ cts.	
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.				
												Montée.
<i>Report des totaux</i>												
Fromage.....	371	1,054		120					371	1,174	1,945	138 26
Cidre.....		86								86	86	14 24
Café.....												
Couperose.....												
Faience.....												
Tenures et matières tinctoriales												
Pêcherie.....		21							21		21	3 15
Poisson.....												
Lain.....	4	65						4	65		69	5 75
Pieur.....	4	26						4	26		30	3 93
Meubles.....												
Gypse.....	1	4						1	4		5	25
Vitres.....		9							9		9	1 14
Verrerie.....												
Poin pressé.....												
Jambons.....	1	98						1	98		99	9 24
Porcs.....												
Cornes et sabots.....	42	84						42	84		126	7 89
Chevaux.....	2	22						2	22		24	2 84
Peaux et pelleteries crues.....												
Chanvre.....												
Esprit de vin.....												
Glace.....												
Fer—pour chemin de fer.....												
en gueuses.....		59							59		59	5 36
morceaux.....									11		11	90
fonte cassée.....		11							13		13	1 27
feuilles, barres, ouv. de forge.....		13							1		1	10
fonte.....		1										
minéral.....												

Vieux cable.....												
Kryolite ou minéral chimique.....												
Chaux.....												
Saindoux et huiles de saindoux.....												
Manganèse.....												
Engrais.....												
Farine (de toute sorte).....		135							135		135	8 27
Marbre.....												
Acajou.....												
Manille.....												
Mélasse.....												
Clous.....	1							1				
Avoine.....	272	263						272	263		535	22 52
Minéral, (excepté le fer), Huile en barils.....												
Tourteaux oléagineux.....												
Étoupes.....												
Pois.....	31	607		28				31	635		666	36 80
Tourbe.....												
Pommes de terre.....		33							33		33	1 58
Lard.....	2	43						2	43		45	4 20
Peinture.....												
Goudron.....												
Guenilles.....		5							5		5	35
Sergie.....		1							1		1	67
Résine.....												
Sable.....												
Sel.....	21							21			21	69
Ardoise.....												
L'huile, pour la taille.....	35							35			35	1 05
“ brute.....												
“ impropre à la taille.....	32							32			32	45
Grès.....												
Graine—lin, trèfle et herbes.....												
Moutons.....		259										
Carvelles.....												
Provisions pour navires.....												
Traineaux.....												
“Cendre de soude.....		1							1		1	12
Acter.....		7							7		7	92
Sucre.....												
Spiritueux.....		4							4		4	70
<i>A reporter</i>	819	2,914		148				819	3,052		3,881	296 66

No. 25.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—*Suite.*

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.	TOTAL DES TONNEAUX.	MONTANT DES PÉAGES.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.			
<i>Report des totaux</i>	819	2,914	148				3,062	3,881	\$ cts. 296 66
Tabac (fabriqué).....									30
Suif.....		2					2		
Goudron.....									
Kéain.....									
Térébenthine.....									
Vinagre.....									
Blé.....		1					1		07
Wagons.....		6					6		72
Bianc de plomb.....									
Bianc de céruse.....									
Whiskey.....									
Laine.....		2					2		35
Toute autre marchandise non énumérée.....	506	337					506	843	78 56
Ecorce.....		89					89		10 80
Barils, vides.....									
Corbes pour bâtiment.....		2,016					2,016		15 22
Anbes.....		103,499					103,499		2,996 44
Bois de chauffage en vaisseaux.....		900					900		9 00
do en radeaux.....		20					20		2 25
Cercles.....		170,780					170,780		23,833 56
Echalis à houblon.....		10,371					10,371		203 38
Bois de service, scié, en vaisseaux.....			174,631						
do en radeaux.....									
Mâts, espars et poteaux de télégraphie en vaisseaux.....									
Mâts, espars et poteaux de télégraphie en radeaux.....									
Liens de ch. de fer en vaisseaux.....		26					26		3 00
do en radeaux.....									

Billots de sciage.....										
Douves et fondis (barils).....	2,562						2,562			146 35
do do (pipe).....	1,233						1,233			69 00
do do (Indes Occid.).....			40						69	48 66
Bardeaux.....	29									
Piquets et planches pour clôture en vaisseaux.....										
Piquets et planches pour clôture en radeaux.....										
Bois de const. carré, en vaisseaux.....										
do do en radeaux.....	40	1,722					40	1,722		23 05
Traverses.....		606						606		1 03
Articles en bois et bois en partie fabriqué.....		97						97		29 10
Total du fret payant péage.....	1,365	297,212					1,365	472,031		27,767 50
Charb. en frau. tel que par O. en C.	455						455			
Grand total, fret.....	1,820	297,212					1,820	472,031		473,851
Total des péages sur les vaisseaux.....										3,751 33
passagers.....										128 96
charbon exempt de droit.....										\$17 73
Autres recettes.....										80 00
Total du revenu provenant de toutes sources.....										\$21,727 79

Total des péages sur les vaisseaux.....

passagers.....

charbon exempt de droit.....

Autres recettes.....

Total du revenu provenant de toutes sources.....

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 3 septembre 1873.

No 26—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—Suède.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		MONTANT DES PEAGES. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
<i>Report des totaux</i>	5,098	1,416	6,558	140	113,516	11,796	114,932	126,728	12,820	22	
Clous.....	7							7	35		
Avoine.....	247	3,109			32	247	3,141	3,388	175	39	
Minerai (excepté le fer).....	25	36			43	25	43	36	1	20	
Huile, en barils.....								68	7	69	
Tourteaux oléagineux.....											
Ebène.....	28	2,366	3		3	31	2,366	2,397	3	45	
Pois.....											
Jourbe.....	31	19			1	50	1	51	5	10	
Pommes de terre.....					16		16	16	2	40	
Lard.....					13		13	13	1	95	
Peinture.....					636		636	636		25	
Pois.....											
Guenilles.....											
Seigle.....											
Resine.....	20				1,131	1,131	1,131	1,131	158	95	
Sable.....	1,214	5	296		2,701	20	2,701	2,721	288	44	
Sel.....						1,510	5	1,515	144	13	
Ardoise.....					167		167	167	13	57	
Pierre, pour la taille.....											
" brute.....											
" impropre à la taille.....											
Articles en pierre.....		95							11	75	
Graines—lin, treffe et herbe.....											
Moutons.....		136	1			1	136	137	6	82	
Carvelles.....		7					7	7		30	
Provisions pour navires.....											
Traîneaux.....											
Centre de soude.....											
Acter.....											
Sucre.....	6				3,059	6	3,059	3,065	357	55	

Spiritueux.....	2											1 00
Tabac (fabriqué).....												6 90
Suif.....												86 45
Soudron.....												67 20
Ferblanc.....												33
Terbenthine.....												15 85
Vinaigre.....												1 52
Blé.....												1 72
Wagons.....												
Blanc de plomb.....	2				105	2	105	107	15	85		
Blanc de céruse.....	31				31	31	31	31	1	52		
Whiskey.....	33				2	33	2	35	1	72		
Laines.....												
Toutes autres marchandises non aillens énumérées.....	284	146	144	4	2,586	432	2,732	3,164	346	08		
Ecorces.....												30
Barils vides.....	2					2		2				639 00
Corbes pour bâtiments.....			10,654					10,654				40 97
Arbres.....	675	726			54	675	780	1,455				
Bois de chauffage, en vaisseaux.....												9 15
do do en radeaux.....			37	19		56	5	61				
Houblons.....												11,291 17
Echallas à houblon.....	3,215	227	185,290		10	188,505	237	188,742				93 20
Pois de service scié, en vaisseaux.....			1,555			1,555		1,555				
do do en radeaux.....												
Mâts, espars et poteaux de télé- graphe en vaisseaux.....												92 58
Mâts, espars et poteaux de télé- graphe en radeaux.....	1,739					1,739		1,739				
Len de ch. de fer, en vaisseaux.....												
do do en radeaux.....												
Billets de sciage.....												
Douves et fonds, baril.....												
do pipe.....												
do Indes Occident.....	29		55			84		84				32 47
Bardeaux.....												
Piquets et planches pour clôtures.....												
en vaisseaux.....												
Piquets et planches pour clôtures.....												
en radeaux.....												
Pois carré en vaisseaux.....												
do do en radeaux.....			17,216			17,216		17,216				1,721 46
A reporter.....	12,688	8,274	221,828	163	125,320	234,679	133,594	368,273	28,618	24		

No. 26.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—*Suite.*

ARTICLES.	Deports du Canada à des Ports du Canada.		De ports américains à des Ports américains.		De ports américains à des Ports, du Canada.		TONNEAUX.	TOTAL DES TONNEAUX	MONTANT DES PÉAGES.			
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.						
										Montée.	Descente.	
<i>Report des totaux</i>	12,688	8,274	222,610	222,610	163	163	125,320	234,679	133,594	368,273	\$ cts.	28,618 24
Traverses.....												15 63
Articles en bois et bois en partie fabriqué.....												
Total du fret payant péages	12,688	8,274	222,610	222,610	163	163	125,320	235,461	133,594	369,055		28,633 87
Char en fran. tel que par Ordre en Conseil.....	180							180		180		
Grand Total, fret.....	12,868	8,274	222,610	222,610	163	163	125,320	235,641	133,594	369,235		
Total des péages sur les vaisseaux.....										6,186 91		
" passagers.....										50 21		
" charbon exempt de droits, \$18.												
Amendes et dommages.....										64 65		
Quaiage et emmagasinage.....										25 70		
Autres recettes.....												
Revenu total, loyers de pouvoirs d'eau non compris.....										\$34,961 84		

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 3 septembre 1873.

ANNEXE A. — Suite.

No. 27. — TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le Canal Rideau, et le montant du revenu perçu pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		MONTANT DES PAGES.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Alcalis, potasse et perasse		100					100		\$ cts.
Foinnes		18					18		12 40
Produits agricoles non-énumérés	20	8					8		72
Instruments aratoires	14	141					141		12 76
Orge	10	29					29		2 31
Fèves									
Briques	3	100					100		12 24
Beauf.									
Lard séché									
Os		73					73		5 50
Son et provisions de bord		3					3		15
Millet & balais									
Bagage									
Bière	4								
Cire d'abeille									
Biscuits et craquelins	5	4					4		1 04
Soufre (cru)									
Beurre		75							
Giment.	15	43					4		82
Argile									
Charbon		1,062					75		9 01
Bière d'Inde		47					43		4 19
Bestiaux							1,062		51 59
Coton (brut)							47		1 18
Totaux à reporter	71	1,707					71	1,707	114 87

No. 27.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—*Suite.*

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		TOTAL DES TONNEAUX.	MONTANT DES PÉAGES.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
<i>Report</i>	71	1,707					71	1,707	1,778	\$ 114 87
Charbonnets.....	4						4			50
Crete.....										85 70
Charbon.....	31	542					31	542		5 85
Tonnage.....										44
Cidre.....										2 65
Café.....										3 85
Couperose.....	1	21					1	21		13 16
Faïence.....	5						5			6 77
Bois de teinture et matières tinco	11	20					11	20		1 60
Poterie.....	29	38					29	38		2 94
Poisson.....										1 95
Lin.....	7	132					7	132		
Fleur.....	5	43					5	43		
Meubles.....										
Gypse.....	24						24			
Vitres.....										
Verre.....	8	32					8	32		
Foin (pressé).....										
Jambons.....										
Cochons.....										
Cornes et sabots.....	1	2					1	2		
Chevaux.....	2	34					2	34		
Cuir et peaux (vertes).....										
Chanvre.....										
Esprit de vin.....	2						2			
Glace.....										
Fer—Chemin de fer.....	194						194			
Guenues.....	52						52			
Morceaux.....	12						12			
Fente cassée.....	3						3			
Feuilles, barrea, art. de forg.	381						381			

do fonte.....	\$ 16,986	102	1,600					8	110	18,586	8 99
Vieux câble.....	1,775								18,586	929 80	
Kriolite ou minerai chimique	8								1,775	88 75	
Chaux.....	3	2						3	8	20	
Saindoux et huile de saindoux									5	18	
Manganèse.....											
Engrais.....											
Farine (de toute sorte).....	1	47						1	48	4 18	
Marbre.....	1							1	1	05	
Acajou.....											
Ménille.....	26										
Mélasse.....	71	2							27	2 24	
Clous.....	198	2							73	4 47	
Aronne.....	3								152	3 82	
Minerai (excepté le fer).....									5	32	
Huile en barils.....	22	73							95	5 52	
Tourteaux oléagineux.....											
Broupe.....											
Pois.....											
Tourbe.....	4								5	14	
Pommes de terre.....									121	6 65	
Lard.....											
Pointure.....											
Geardron.....											
Guenilles.....	50	18							44	10 00	
Seigle.....	5								68	2 63	
Réaune.....	5								2	13	
Sable.....	203	112							117	2 93	
Ardoise.....									411	11 25	
Pierre, pour la taille.....									10	05	
" brute à la taille.....	1								1	95	
" impropre à la taille.....	166								15	3 62	
Grès.....											
Graine—lin, trèfle et herbes											
Moutons.....											
Carvelles.....											
Provisions pour navires.....											
Traineaux.....											
Cendres de soude.....											
Acier.....	108	44							152	13 74	
Sucre.....	14	1							15	98	
Spiritueux.....											
<i>A reporter</i>	20,498	3,514	1,600	2				22,208	25,724	1,373 80	

NO. 27.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté, etc.—*Suite.*

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports américains et ports du Canada.		TONNEAUX		MONTANT DES PÉAGES.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
<i>Report des totaux.</i>	20,496	3,514	1,600	2	112	22,208	3,516	25,724	1,373	80	
Tabac (manufacturé)	5	7						12	87		
Suif	6	2						10	38		
Goudron	5	30						6	38		
Terblanc	1							30	7	47	
Térbenthine	2										
Vinaigre	1	1,139						1,139	77	80	
Blé	2							2	14		
Wagons	7	20									
Blanc de plomb	9										
Blanc de céruse											
Whiskey	334	594	1					334	595	165	
Laine	112	77						112	189	13	
Tous autres articles et marchandises non énumérés	9	24						9	33	86	
Ecorce	8,749	3,847						8,749	12,096	268	
Courbes pour bâtiments	60,198	22,104						60,198	82,302	1,408	
Bois de chauffage en vaisseaux	270	222						270	492	10	
do en radeaux	284							284	284	9	
Cerclés	517							517	517	33	
Echalas à houblon	13,625	23,289	1,021					14,646	179,769	18,433	
Bois de service, scié, en vaisseaux	478	20						478	498	18	
do en radeaux											
Mâts, espars et poteaux de télégraphie en vaisseaux	6,276							6,276	7,366	616	
Mâts, espars et poteaux de télégraphie en radeaux	2,595	1,090						2,595	2,595	160	
Liens de ch. de fer en vaisseaux	19,815	5,658						19,815	25,473	613	
do en radeaux											
Billots, sciés											

Douves et fonds (tarif)	110	3,739									176	55
do (papier)												
do (Indes Occid.)	469	129	13	21							208	84
Bardeaux	29	9									38	5
Piquets et planches pour clôtures, en vaisseaux												
Piquets et planches pour clôtures, en radeaux	400										7	50
Fois carré en vaisseaux	400										58	61
do en radeaux	4,921	2,120									6	80
Traverses	17	24										
Articles en bois et bois en partie travaillé												
Total du fret payant péages	139,739	66,068	3,724	141,838	112						23,671	15
Charbon franc, par ordre en cons.	353				20						373	
Grand total, fret	140,092	66,068	3,724	141,838	132						351,874	

Total des péages sur les vaisseaux

" " passagers

" " charbon franc, \$10.35

Quaranté et emmagasinage

Amendes et dommages

Hivernage

Autres recettes

4,036 83

37 08

255 55

2 00

143 00

28,125 61

Total des revenus à l'exception des loyers de pouvoirs d'eau

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 30 août 1873.

ANNEXE A—Suite

No. 28.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal St. Pierre, et le montant du revenu perçu durant les trois mois expirés le 30 juin 1873.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TOTAL DES TONNEAUX.	MONTANT DES PÉAGES, \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Charbon.....	216	669					216	669	885	44.25
Poisson.....			22					22	92	1.10
Fleur.....	518						518		518	23.20
Autres produits agricoles.....	147	152					147	152	299	14.51
Marchandises.....	179	733	6				179	739	918	33.22
Bois de service.....	26	135	11				26	146	172	8.60
Total du fret payant péages.....	1,086	1,689		39			1,086	1,728	2,814	124.88
Total des péages sur vaisseaux.....										119.96
Total des revenus provenant de toutes sources.....										244.84

* Ce montant comprend \$132.23 qui seront portées sur le rapport financier de l'année prochaine, vu qu'aucune information n'en a été reçue lors que les rapports financiers furent préparés pour l'impression. Il s'est trouvé une différence entre cet état et les rapports financiers, d'une somme de \$388.15 compris dans ces derniers, reçue en a-compte sur des transactions opérées avant le 1^{er} de juillet 1872.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 4-sept. 1873.

TABLEAUX RELATIFS AU TRAFIC.

ANNEXE

No. 29.—TABLEAU du transit par les canaux sous-mentionnés, et le

ARTICLES.	Canal Welland.		Canaux du St. Laurent.		Canal Chambly.	
	Tonna'x.	Péages.	Tonna'x.	Péages.	Tonna'x.	Péages.
CLASSE No. 1.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Navires à vapeur, canadiens.....	120,084	2,427 32	307,623	4,352 87	40,903	281 82
Navires à vapeur, américains.....	243,448	6,058 21	9,550	75 93	2,414	33 76
Voiliers, canadiens.....	563,683	12,114 41	876,872	9,507 58	277,788	4,526 61
Voiliers, américains.....	468,171	11,149 29	73,002	756 34	101,684	1,344 72
Total, Classe No. 1.....	1,397,388	31,749 23	1,267,047	14,692 72	422,789	6,186 91
CLASSE No. 2.	No.		No.		No.	
Passagers.....	7,629	515 69	55,473	2,228 01	3,192	50 21
CLASSE No. 3.	Tons.		Tons.		Tons.	
Produits agricoles.....	308	48 83	641	55 62	183	6 10
Pommes.....	1,460	165 93	6,786	1,018 40	1,608	157 64
Orge.....	6,174	1,078 95	3,148	203 00	2,394	228 62
Fèves.....	10	2 00	1	15		
Briques.....	183	21 10	5,171	362 19	556	40 53
Ciment.....	3,467	869 86	2,254	633 21	1	10
Craie.....	197	37 25	831	119 70	260	26 00
Charbon.....	245,622	47,500 30	572	42 49	106,373	10,614 73
Blé-d'inde.....	194,950	38,990 00	57,767	8,496 23		
Gypse.....	2,700	197 75	3,536	245 75	297	9 90
Riz.....						
Fer—Pour chemin de fer.....	18,815	3,749 50	32,920	4,934 03	1,572	124 34
“ en gueuses.....	11,364	2,238 22	47,834	6,948 53	367	36 24
“ morceaux.....	621	123 35	1,440	209 51		
“ fonte cassée.....	16	3 05	169	23 04		
Chaux.....	373	56 66	52	2 93		
Manganèse.....						
Engrais.....	450	40 75	1,046	81 54	1,305	130 50
Avoine.....	3,272	653 13	4,629	237 16	3,388	175 39
Minéral (excepté de fer).....	70	1 75	950	142 13	36	1 20
Pois.....	469	93 80	13,174	1,091 48	2,397	93 68
Tourbe.....	30	7 50				
Pommes de terre.....	85	17 00	190	9 99	51	5 10
Sable.....	1,095	193 50	4,068	167 05	2,721	288 44
Sel.....	40,721	8,116 27	8,783	1,175 96	1,515	144 13
Ardoise.....	94	20 70	19	2 44		
Pierre, pour la taille.....	8,702	1,860 65	1,450	179 71	167	13 57
Blé.....	303,597	58,182 68	64,504	8,849 83		
Total, Classe No. 3.....	844,755	164,270 48	261,937	35,232 07	125,391	12,096 21
CLASSE No. 4.						
Alcalis, potasse et perlasse.....	378	59 88	2,123	400 25	529	52 90
Bœuf.....	69	14 00	110	19 15	8	1 20
Lard séché.....	148	18 62	2,463	465 79		
Os.....			296	39 88	93	13 95
Son et provisions de bord.....	35	8 75	2	30	3	20
Millet à balai.....	170	42 65	82	13 05		

A.—Suite.

montant des péages perçus pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

Canal de la baie de Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal St. Pierre.	
Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
138,822	1,275 39	56,153	416 43	37,525	551 52		
5,455	32 12						
87,786	428 80	215,910	2,439 42	221,461	3,074 45	5,998	119 96
11,763	54 81	48,837	895 48	16,863	410 86		
243,827	1,791 12	320,900	3,751 33	275,849	4,036 83	5,998	119 96
No.		No.		No.		No.	
8,703	70 46	23,835	128 96	1,526	37 08	16	
Tons.		Tons.		Tons.		Tons.	
7	42	25	1 67	28	72		
2,730	164 38	4	27	18	90		
3,229	193 74	260	26 68	39	2 31		
		3	29				
99	5 94	86	4 58	103	12 24		
219	13 14	22	2 04	58	4 19		
				1,062	51 59	885	44 25
139	8 34			47	1 18		
15	90						
14,676	880 56						
7,673	460 38			194	4 86		
60	3 60	59	5 36	140	7 04		
		11	90	15	38		
				8	20		
		535	22 52	152	3 82		
				5	32		
412	24 72	666	36 80				
6	36	33	1 38	5	14		
670	40 20			117	2 93		
434	26 04	21	59	411	11 38		
				10	25		
496	29 76	35	1 05	1	05		
8,018	481 08	1	07	1,140	77 80		
38,833	2,333 56	1,761	104 40	3,553	182 30	885	44 25
394	31 52	89	11 56	100	12 40		
5	40						
1,864	149 32						
17	1 36	36	3 97	73	5 56		
				3	15		

ANNEXE

No. 29.—TABLEAU du transit par les

ARTICLES.	Canal Welland.		Canaux du St. Laurent		Canal Chamby.	
	Tonn'aux	Péages.	Tonn'aux	Péages.	Tonn'aux	Péages.
CLASSE No. 4.—Suite.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Bestiaux	2	40	813	63 26	92	3 99
Coton brut	29	5 25	11	1 70		
Poisson	1,218	295 39	2,377	557 38	29	1 72
Lin	115	27 05	3	12		
Fleur	29,780	3,685 34	31,866	5,598 80	682	37 90
Vitres	223	48 41	1,466	326 35	4	20
Poin pressé	330	40 02	2,256	192 04	4,292	546 53
Jambons	7	1 75	126	23 70		
Porcs			67	6 30		
Cornes et sapots			43	6 45		
Chevaux	60	13 40	276	50 08	19	75
Fer en feuilles, barres ou forgé	5,061	1,028 87	12,678	2,231 26	75	4 17
do fonte	456	110 66	904	206 45	87	8 60
Vieux câble	3	20 17	160	31 10		
Saindoux et huile de saindoux	207	41 78	636	112 01		
Farine (de toute sorte)	308	72 43	466	56 04	333	15 81
Marbre	3,014	820 15	134	38 90	203	29 15
Clois	1,022	233 95	3,694	773 31	7	35
Huile en barils	3,108	840 68	1,182	190 30	68	7 69
Tourteaux oléagineux	23	4 60	29	4 35		
Lard	1,661	399 20	869	121 49	16	2 40
Guerilles	282	68 32	882	111 10		
Seigle			54	2 03		
Graines—lin, trèfle, etc	76	18 90	49	9 75		
Moutons	1	25	212	19 49	137	6 52
Chevilles	111	15 38	169	39 85	7	30
Pierre brute	2,631	688 16	309	47 02		
Tabac manufacturé	83	23 02	182	21 15	50	6 90
Suif	80	12 55	57	9 55		
Total de la classe No. 4	50,231	8,660 28	66,980	11,769 75	6,734	741 23
CLASSE No. 3.						
Instruments aratoires	334	121 95	212	21 57	2	30
Bagages	42	11 89	1,008	201 77		
Bière	243	79 94	601	260 46		
Cire jaune						
Biscuits et craquelins	2	70	17	2 64		
Soufre	4,004	1,303 50	5	1 00		
Beurre	48	15 20	542	118 29		
Charrettes			3	36		
Craie	64	19 60				
Charbon	20	6 00				
Fromage	359	52 20	2,326	566 28		
Cidre	16	2 44	15	3 75	4	60
Café	43	11 59	12	1 63	9	1 35
Comperose			22	5 27		
Faience	472	150 58	223	53 21		
Teintures et matières tinctoriales	622	192 60	94	10 20	81	12 15
Poterie	421	132 32	1,750	502 21	51	2 54
Méubles	714	222 03	215	32 22	17	1 37
Verrerie	201	72 87	720	184 12	5	50
Peaux et pelleteries crues	342	75 25	145	33 17		

A.—Suite.

canaux sous-mentionnés etc.—Suite.

Canal de la Baie de Burlington		Canaux d'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal St. Pierre.	
Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
3	24	224	20 03				
82	6 56	21	3 15	67	3 55	22	1 16
6,048	483 84	69	5 75	139	13 16	518	23 20
241	19 28	5	25	24	1 60		
14	1 12			40	1 95		
40	3 92						
		99	9 24				
18	1 44	126	7 89	3	25		
4,059	324 72	13	1 27	434	15 26		
291	23 28	1	10	110	8 99		
177	14 16			5	18		
34	2 73	135	8 27	48	4 18		
55	4 40			1	05		
1,081	86 48	1	05	73	4 47		
226	18 16			95	5 52		
145	11 60	45	4 20	121	6 65		
8	64	5	39	44	10 00		
		1	07	68	2 63		
48	3 84	3	30				
		259	24 33				
30	2 40						
391	31 28			15	95		
27	2 16			12	87		
1	08	2	30	2	10		
15,368	1,224 92	1,134	101 12	1,477	98 47	540	24 30
49	4 00	6	83	155	12 76		
134	13 40	370	22 64				
47	4 70	131	9 44	8	1 04		
				9	82		
5	50						
106	10 60	287	34 02	75	9 01		
		2	24	4	50		
10	1 00						
1,737	173 50	86	14 24	573	85 70		
4	40						
16	1 60						
20	2 00						
163	16 30			22	5 85		
35	3 50			5	44		
209	20 90			31	2 65		
8	80	30	3 93	50	6 77		
270	27 00	9	1 14	24	2 94		
192	19 50	24	2 84	36	3 91		

No. 29.—TABLEAU du transit par les

ARTICLES.	Canal Welland.		Can. du St. Laurent.		Canal Chamby.	
	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
CLASSE No. 5.—Suite.						
		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Chanvre.....	227	71 20	65	19 45		
Acajou.....	113	33 90				
Manille.....	296	95 28	61	14 97	6	30
Mélasse.....	683	217 70	5,559	455 07	4,667	693 29
Etoupe.....	119	36 24	16	1 00	3	45
Peinture.....	770	234 38	249	73 04	13	1 95
Poix.....	121	35 28	444	32 00	636	81 25
Résine.....	265	78 82	1,169	88 79	1,131	158 95
Provisions pour navires.....	2	60				
Traineaux.....			1	25		
Cendre desoude.....	1,017	281 43	1,329	374 56		
Acier.....	354	91 86	220	54 83		
Grès.....	25	7 50	16	3 80	95	11 75
Sucre.....	1,777	531 84	6,219	913 76	3,065	357 55
Goudron.....	10	3 00	548	36 90	740	86 45
Ferblanc.....	309	92 82	1,259	322 00		
Térébenthine.....	1	30	449	30 14	448	67 20
Vinaigre.....	30	8 74	227	50 97		
Wagons.....	105	31 49	23	4 07	1	33
Blanc de plomb.....	135	27 13	84	19 66		
Craie.....	220	60 38	205	23 02	107	15 85
Whiskey.....	1,247	426 45	553	124 72	31	1 52
Espirit de vin.....			51	10 20		
Spiritueux.....	486	153 85	1,633	447 61	8	1 00
Laine.....	58	17 30	339	75 52	35	1 72
Total, Classe No 5.....	16,412	5,009 65	28,689	5,174 48	11,155	1,498 37
CLASSE No. 6.						
Toutes autres marchandises non énumérées ailleurs.....	11,137	5,512 71	14,893	3,728 66	3,164	346 08
CLASSE No. 7.						
Ecorce.....			82	4 50		
Barils, vides.....			672	67 80	2	30
Courbes pour bâtiments.....	221	39 30	88	1 76		
Aubes.....	43	7 40	131 84	10,654	639 00	
Bois de chauffage en vaisseaux.....	760	25 73	7,538	131 84	10,654	639 00
do en radeaux.....	93,427	4,303 94	107,706	3,855 10	1,455	40 97
Cerceaux.....			63	1 32		
Echals à houblon.....	281	70 16	81	7 85	61	9 15
Bois de service scié, en vaisseaux.....			33	1 00		
do en radeaux.....	106,052	17,856 72	105,410	4,362 88	188,742	11,291 17
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en vaisseaux.....	573	95 73	14,067	632 89	1,555	93 20
do en radeaux.....	295	14 06	24,804	692 05		
Liens de chem.de fer, en vaisseaux.....	660	45 81			1,739	92 58
do en radeaux.....	156	31 10				
Madriers sciés.....	13,118	761 51	23,572	538 43		
Douves et fonds, barils.....	341	51 65	3,098	243 80		
do do pipe.....	12,223	2,277 28	164	20 50		
do do Indes Occid.....	10,423	1,980 17	3,664	549 60		
Bardeaux.....	107	34 89	110	18 23	84	32 47
Poteaux fendus et planches pour clôt. en radeaux.....	58	8 85				
Bois de const. carré, en vaisseaux.....	69,666	10,421 50	384	18 75		
do en radeaux.....	2,075	380 85	22,672	566 80	17,216	1,721 46

canaux sous-mentionnés.—Suite.

Canal de la baie de Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal St. Pierre.	
Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
9	90						
3	30						
416	41 60			27	2 24		
59	5 90						
4	40						
170	17 00			2	13		
		1	12				
200	20 00	7	92				
259	25 90						
31	3 10						
1,100	110 00			152	13 74		
5	50			6	38		
610	61 00			35	7 47		
25	2 50						
77	7 70						
3	30	6	72	2	14		
37	3 70						
2	20						
41	4 10			27	2 61		
15	1 50			2	13		
68	6 80	4	70	15	98		
178	17 80	2	35	9	57		
6,308	630 90	965	92 13	1,269	160 78		
4,363	348 80	843	78 56	9 29	165 35	1,217	47 73
3	12	89	10 80	189	13 15		
				33	3 86		
		2,016	15 22	12,096	258 16		
2,367	63 12	103,499	2,996 44	82,302	1,408 80		
		900	9 00	492	10 27		
26	2 08	20	2 25	284	9 00		
				517	33 00		
4,018	72 12	345,411	23,833 56	179,769	18,433 29	172	8 60
		10,371	203 38	498	18 64		
45	2 25						
40	2 00						
		26	3 00	7,366	616 25		
		2,562	146 35	2,595	160 00		
		1,233	69 00	25,473	613 60		
2	05			3,849	176 55		
1,219	18 70						
1,679	33 59						
5	1 80	69	48 66	632	208 84		
20	3 00			38	5 71		
800	10 00						
240	6 00	1,762	23 05	400	7 50		

No. 29.—TABLEAU du transit par les

ARTICLES.	Canal Welland.		Canaux du St. Laurent		Canal Chambly.	
	Tonn'aux	Péages.	Tonn'aux	Péages.	Tonn'aux	Péages.
CLASSE No. 7.— <i>Suite.</i>		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Traverses			16,235	42 27	782	15 63
Articles en bois et bois en partie travaillé	1,096	270 87	788	206 69		
Pierre impropre à la taille	4,515	412 88	97	7 76		
Total, Classe No. 7	316,095	39,091 15	330,653	11,974 09	222,200	13,335 93
CLASSE SPÉCIALE.						
Kryolite ou minéral chimique			3,042	152 10		
Minéral de fer	91,999	4,599 95			321	16 05
Total, Classe spéciale	91,999	4,599 95	3,042	152 10	321	16 05
Total du fret et des péages	1,330,629	227,144 32	706,192	68,031 15	369,055	28,63 87
Charbon franc	10	75	14,912	1,498 33	180	18 00
Marchandises franches	55,292	8,225 75	288,158	37,774 77		
Bois de construction, etc., franc	5,761	195 49				
Grands totaux (passagers et tonnage de navire non-compris)	1,391,692	235,566 31	1,009,262	107,304 25	369,235	28,651 87

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 8 septembre 1873.

canaux sous-mentionnés, etc.—*Suite.*

Can. de la baie de Burlington		Canaux d'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal St. Pierre.	
Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
		606	1 03	7,041	58 61		
4	32	97	29 10	41	6 80		
382	11 46	32	45	287	3 62		
10,850	226 61	468,693	27,391 29	323,902	22,045 70	172	8 60
				1,775	88 75		
				18,596	929 80		
				20,371	1,018 55		
75,712	4,764 79	473,396	27,767 50	351,501	23,671 15	2,814	124 88
42,173	3,528 24	455	17 73	373	10 35		
20,019							
23,890							
161,794	8,293 03	473,851	27,785 3	351,874	23,681 50	2,814	124 88

ANNEXE A.

No. 30.—TABLEAU SOMMAIRE du transit par les canaux sous-mentionnés, durant espèce d'effets passant sur ces canaux,

ARTICLES.	Canal Welland.		Canaux du St. Laurent.		Canal Chambly.	
	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
Vaisseaux de toute sorte.....	1,397,388	\$ cts. 31,749 23	1,267,047	\$ cts. 14,692 72	422,789	\$ cts. 6,186 91
Passagers.....	No. 7,629	515 69	No. 55,473	2,228 01	No. 3,192	50 21
FORÊTS, PRODUITS DU BOIS.						
	Ton'x.		Ton'x.		Ton'x.	
Ecorce.....		82	4 50			
Courbes pour bâtiments.....	43	7 40	88	1 76		
Aubs.....	760	25 73	7,538	131 84	10,654	639 00
Bois de chauffage.....	93,427	4,303 94	107,769	3,856 42	1,455	40 97
Cercles et échalas à houblon.....	281	70 16	114	8 85	61	9 15
Bois de service scié.....	106,625	17,952 45	119,477	4,995 77	130,297	11,384 37
Mâts, espars, etc.....	300	14 81	24,129	604 30		
Acajou.....	113	33 90				
Liens pour chemins de fer.....	816	76 91			1,739	92 53
Billots de sciage.....	13,118	761 51	23,572	538 43		
Douves, de toute sorte.....	22,987	4,309 10	6,926	813 90		
Bardeaux.....	107	34 89	110	18 25	84	32 47
Piquets et perches pour clôture.....	58	8 85				
Bois de construction carré.....	71,741	10,802 35	23,056	585 55	17,216	1,721 46
Traverses.....			16,235	42 27	782	15 63
Total.....	310,376	38,402 00	329,096	11,601 84	222,288	13,935 63
Bêtes à cornes.....						
Porcs.....	2	40	813	63 26	92	3 99
Chevaux.....			67	6 30		
Moutons.....	60	13 40	276	30 08	19	75
Total.....	1	25	212	19 49	137	6 52
	63	14 05	1,368	119 13	248	11 26
PRODUITS DES ANIMAUX.						
Lard séché.....	148	18 62	2,463	465 79		
Bœuf.....	69	14 00	110	19 15	8	1 20
Os.....			290	39 88	93	13 95
Cire jaune.....						
Beurre.....	48	15 25	542	118 29		
Fromage.....	359	52 20	2,326	566 28		
Jambons.....	7	1 75	126	23 70		
Cornes, et sabots.....			43	6 45		
Peaux et pelletteries (crues).....	342	75 25	145	33 17		
Saindoux et huile de saindoux.....	207	41 78	636	112 01		
Lard.....	1,661	399 20	809	121 49	16	2 40
Suif.....	80	12 95	57	9 55		
Laine.....	58	17 30	339	75 52	35	1 72
Total.....	2,979	648 25	7,886	1,591 28	152	19 27

—Suite.

l'année fiscale expirée le 30 Juin 1873, indiquant la quantité totale de chaque et le montant des péages reçus.

Canal de la baie de Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal St. Pierre.	
Ton'x.	Péages ^a	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
243,827	\$ cts. 1,791 12	320,900	\$ cts. 3,751 33	275,849	\$ cts. 4,036 83	5,998	\$ cts. 119 96
No. 8,703	70 46	No. 23,835	128 96	No. 1,526	37 08	No. 16	
Ton'x.		Ton'x.		Ton'x.		Ton'x.	
				189	13 15		
2,367	63 12	2,016	15 22	12,096	258 16		
26	2 08	104,399	3,005 44	82,794	1,419 07		
4,018	72 12	20	2 25	801	42 00		
85	4 25	355,782	24,036 94	180,267	18,451 93	172	\$ 60
		26	3 00	9,961	776 30		
		2,562	146 35	25,473	613 60		
2,900	52 34	1,233	69 00	3,849	176 55		
5	1 80	69	48 66	632	208 84		
20	3 00			38	5 71		
1,040	16 09	1,762	23 05	400	7 50		
		606	1 03	7,041	58 61		
10,461	214 71	468,475	27,350 94	323,541	22,031 42	172	8 60
3	24	224	20 03				
		99	9 24				
18	1 44	126	7 89	3	25		
		259	24 33				
21	1 68	708	61 49	3	25		
1,364	149 32						
5	40						
17	1 36	36	3 97	73	5 56		
106	10 60	287	34 02	75	9 01		
1,737	173 50	86	14 24	573	85 70		
49	3 92						
192	19 50	24	2 84	36	3 91		
177	14 16			5	18		
145	11 60	45	4 20	121	6 65		
1	03	2	30	2	10		
178	17 80	2	35	9	57		
4,471	402 24	482	59 92	894	111 68		

No. 30.—TABLEAU SOMMAIRE

ARTICLES.	Canal Welland.		Canaux du St. Laurent		Canal Chambly.	
	Ton'x.	Peages.	Ton'x.	Peages.	Ton'x.	Peages.
PRODUITS AGRICOLES.						
		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Produits agricoles non énumérés	308	48 83	641	55 62	183	6 10
Pommes	1,460	165 93	6,786	1,018 40	1,608	157 64
Orge	6,174	1,078 95	3,148	203 00	2,394	228 62
Fèves	10	2 00	1	15		
Son et provisions de bord.	35	8 75	2	30	3	20
Millet à balai.	170	42 65	82	13 05		
Coton brut.	29	5 25	11	1 70		
Blé d'Inde	194,950	38,990 00	57,767	8,496 23		
Lin	115	27 05	3	12		
Fleur	29,780	3,685 34	31,866	5,598 80	682	37 90
Foin pressé.	330	40 02	2,256	192 04	4,292	546 53
Chanvre	227	71 20	65	19 45		
Farine, (de toute sorte)	308	72 43	466	56 04	333	15 81
Manille.	296	95 28	61	14 97	6	30
Avoine.	3,272	653 13	4,629	237 16	3,388	175 39
Pois	469	93 80	13,174	1,091 48	2,397	93 65
Pommes de terre.	85	17 00	190	9 99	51	5 10
Seigle			54	2 03		
Graines, lin, trèfle et herbes	76	18 90	49	9 75		
Blé	303,507	58,182 68	64,504	8,849 83		
Total.	541,601	103,299 19	185,755	25,870 11	15,337	1,267 27
MANUFACTURES.						
Alcalis, potasse et perlasse.	378	59 88	2,123	400 25	529	52 90
Instruments aratoires	394	121 95	212	21 57	2	30
Barils, vides	221	39 30	672	67 80	2	30
Briques	183	21 10	5,171	362 19	556	40 53
Bière	243	79 94	361	260 46		
Biscuits et craquelins.	2	70	17	2 64		
Ciment	3,467	869 86	2,254	633 21	1	10
Charrettes			3	36		
Charbon de bois.	20	6 00				
Cidre	16	2 44	15	3 75	4	60
Faïence	472	150 58	223	53 21		
Poterie.	421	132 82	1,750	502 21	51	2 54
Meubles.	714	222 03	215	32 22	17	1 37
Vitres.	223	48 41	1,466	326 35	4	20
Verrerie.	236	72 87	720	184 12	5	50
Espirit de vin			51	10 20		
Fer—fonte	456	110 66	904	206 45	87	8 60
pour chemin de fer.	18,815	3,749 50	32,920	4,934 03	1,572	124 34
en gueuses	11,364	2,238 22	47,834	6,948 53	367	36 24
morceaux.	621	123 35	1,440	209 51		
fonte cassée.	16	3 05	169	23 04		
feuilles, barres, ouv. de forge.	5,061	1,028 87	12,678	2,231 26	75	4 17
Mélasses	683	217 70	5,559	455 07	4,667	693 29
Clous	1,022	233 95	3,694	773 31	7	35
Huile	3,108	840 68	1,182	190 30	68	7 69
Tourteaux oléagineux	23	4 60	29	4 85		
Peintures	770	235 38	249	73 04	13	1 95
Poix	121	35 28	444	32 00	636	81 25
Résine.	265	78 82	1,169	88 79	1,131	158 95
Grès.	25	7 50	16	3 80	95	11 75
Carvelles	111	15 38	169	39 85	7	30
Provisions de navires	2	60				

du trafic, etc.—*Suite.*]

Canal de la baie de Burlington.		Canaux de l'Ottawa		Canal Rideau.		Canal St. Pierre.	
Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
7	42	25	1 67	28	72		
2,730	164 38	4	27	18	90		
3,229	193 74	260	26 68	39	2 31		
		3	29				
				3	15		
139	8 34			47	1 18		
6,048	483 84	69	5 75	139	13 16	518	23 20
14	1 12			40	1 95		
9	90						
34	2 72	135	8 27	48	4 18		
3	30						
		535	22 52	152	3 82		
412	24 72	666	36 80				
6	36	33	1 58	5	14		
		1	07	68	2 63		
48	3 84	3	30				
8,018	481 08	1	07	1,140	77 80		
20,697	1,365 76	1,735	104 27	1,727	108 94	518	23 20
394	31 52	89	11 56	100	12 40		
40	4 00	6	83	155	12 76		
3	12	89	10 80	33	3 86		
99	5 94	86	4 58	103	12 24		
47	4 70	131	9 44	8	1 04		
				9	32		
219	13 14	22	2 04	58	4 19		
		2	24	4	50		
10	1 00						
4	40						
163	16 30			22	5 85		
209	20 90			31	2 65		
8	80	30	3 93	59	6 77		
241	19 28	5	0 25	24	1 60		
270	27 00	9	1 14	24	2 94		
15	1 50			2	0 13		
291	23 28	1	0 10	110	8 99		
14,676	880 56						
7,673	460 38						
60	3 60			194	4 86		
		59	5 36	140	7 04		
		11	0 90	15	0 38		
4,059	324 72	13	1 27	434	15 26		
416	41 60			27	2 24		
1,081	86 48	1	0 05	73	4 47		
226	18 16			95	5 52		
59	5 90						
4	0 40						
170	17 00			2	0 13		
31	3 10						
30	2 40						

ARTICLES.	Canal Welland.		Canaux du St. Laurent.		Canal Chambly.	
	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
[MANUFACTURES.—Fin.]						
Traineaux			1	25		
Cendre de soude	1,017	281 43	1,329	374 56		
Acier	354	91 86	220	54 83		
Sucre	1,777	531 84	6,219	913 76	3,065	357 55
Spiritueux	486	153 85	1,633	447 61	8	1 00
Tabac (manufacturé)	83	23 02	182	21 15	50	6 90
Goudron	10	3 00	548	36 90	740	86 45
Térébenthine	309	92 82	1,259	322 00		
Verges	1	30	449	30 14	448	67 20
Wagons	30	8 74	227	50 97	1	33
Blanc de plomb	105	31 49	23	4 07		
Blanc de céruse	135	27 13	84	19 66		
Whiskey	220	60 38	205	23 02	107	15 85
Articles en bois	1,247	426 45	583	124 72	31	1 52
	1,096	270 87	788	296 69		
Total	56,323	12,754 60	137,729	21,794 20	14,346	1,765 02
MARCHANDISES.						
Soufre (crû)	4,004	1,303 50	5	1 00		
Bagages	42	11 89	1,008	201 77	260	26 00
Argile	197	37 25	831	119 70	106,573	10,614 73
Charbon	245,622	47,500 30	572	42 49		
Craie	64	19 60		1 63	9	1 35
Café	43	11 59	12	5 27		
Couperose			94	10 20	81	12 15
Bois de teinture et matières tinct.	622	192 60	2,377	557 38	29	1 72
Poisson	1,218	295 39	3,536	245 75	297	9 90
Gypse	2,700	197 75				
Glace			3,992	294 23	357	17 25
Minéral, de toute sorte	92,069	4,601 70	160	31 10		
Bouts de câble	93	20 17	52	2 93		
Chaux	373	56 66				
Magnèse			1,046	81 54	1,305	130 50
Engrais	450	40 75	134	38 90	203	29 15
Marbre	3,014	820 15	16	1 00	3	45
Étoupe	119	36 24				
Tourbe	30	7 50	882	111 10		
Guenilles	282	68 32	4,068	167 05	2,721	288 44
Sable	1,095	193 50	8,783	1,175 96	1,515	144 13
Sel	40,721	8,116 27	19	2 44		
Ardoise	94	20 70	1,856	234 49	167	13 57
Pierre de toute sorte	15,298	2,961 69				
Toutes autres marchandises non énumérées ailleurs	11,137	5,512 71	14,893	3,728 66	3,164	346 08
Total	419,287	72,026 23	44,358	7,054 59	116,684	11,635 42
Grand total—Passagers et tonnage des navires non compris	1,330,629	227,144 32	706,192	68,031 15	369,055	28,633 87

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 11 septembre 1873.

du trafic, etc.—*Suite.*

Canal de la baie de Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal St. Pierre.	
Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.	Ton'x.	Péages.
	cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
		1	12				
200	20 00	7	92				
259	25 90						
1,100	110 00			152	13 74		
68	6 80	4	70	15	98		
27	2 16			12	87		
5	50			6	38		
610	61 00			35	7 47		
25	2 50						
77	7 70						
3	30	6	72	2	14		
37	3 70						
2	20						
41	4 10			27	2 61		
4	32	97	29 10	41	6 80		
32,956	2,259 36	669	84 05	2,003	149 63		
5	50						
134	13 40	3 70	22 64				
				1,062	51 59	885	44 25
16	1 60						
20	2 00						
35	3 50			5	44		
82	6 56	21	3 15	67	3 55	22	1 10
15	90						
				20,376	1,018 87		
				8	20		
55	4 40			1	05		
8	64	5	39	44	10 00		
670	40 20			117	2 93		
434	26 04	21	59	411	11 38		
				10	25		
1,269	72 50	67	1 50	303	4 62		
4,363	348 80	843	78 56	929	165 35	1,217	47 73
7,106	521 04	1,327	106 83	23,333	1,269 23	2,124	93 08
75,712	4,764 79	473,396	27,767 50	351,501	23,671 15	2,814	124 88

ANNEXE A.—Suite.
No. 31.—TABLEAU indiquant la recette mensuelle des péages perçus durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

Canaux et bureaux.	1872.							1873.			Totaux. ^a	
	Juillet	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre.	Déc.	Avril.	Mai.	Juin.			
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
CANAL WELLAND.												
Chippawa.....	81 26	21 24	12 62	22 42	26 03	1 42	65 37	14 89	1 90		247 15	
Colborne.....	22,005 81	26,811 44	23,672 61	24,158 81	18,914 09	550 11	2,681 08	28,975 55	27,449 93		175,119 43	
Dalhousie.....	9,640 50	10,069 97	10,806 21	12,041 34	7,090 40	426 67	3,210 44	10,167 62	12,239 86		75,495 01	
Dunville.....	86 29	48 36	221 72	277 33	254 92		70 15	383 91	239 30		1,582 57	
Maitland.....	205 49	187 27	125 54	189 67	156 57		59 30	384 98	447 62		1,716 53	
Robinson.....	644 74	617 18	294 93	504 46	465 18		250 32	621 07	472 45		3,850 33	
Ste. Catherine.....	127 80	151 67	159 72	158 33	209 47		144 26	248 14	158 55		1,356 22	
Total, canal Welland.....	33,331 80	37,918 63	35,295 35	37,402 36	27,046 66	978 20	6,361 01	40,146 16	40,868 98		259,409 24	
CANAUX DU ST. LAURENT.												
Beauharnois.....	98 58	161 39	83 45	41 84	52 18			16 94	38 59		492 97	
Comwall.....	1,009 81	1,558 10	2,023 32	3,036 33	2,190 45			1,917 15	1,855 99		14,191 15	
Edwardsburgh.....	78 16	79 50	69 85	57 32	65 87			68 98	47 91		467 59	
Kingston.....	2,520 41	2,604 43	2,704 74	2,944 83	1,070 30			4,791 19	3,514 20		20,240 10	
Lachine.....	1,340 15	1,382 69	1,328 49	1,218 89	735 25			1,119 37	819 81		7,994 01	
Montréal.....	6,401 71	6,670 57	6,139 46	6,417 10	5,481 39	13 69		4,528 23	5,913 91		41,566 06	
Total, canaux du St. Laurent.....	12,048 82	12,456 04	12,439 31	13,716 31	9,645 44	13 69		12,441 86	12,190 41		84,951 88	
CANAL CHAMBLY.												
Chambly.....	2,327 80	2,889 51	3,464 50	2,810 85	2,251 50		99	1,373 25	1,649 39		16,768 18	
St. Jean.....	2,816 80	3,151 00	3,413 07	2,540 21	1,130 22		31 92	572 47	3,943 21		17,598 90	
St. Ours.....	89 22	53 69	66 73	52 86	123 13			46 03	72 35		503 91	
Total, canal Chambly.....	5,233 91	6,094 10	6,944 60	5,403 92	3,504 85		32 91	1,991 75	5,664 95		34,870 99	

CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON.

Hamilton.....	972 19	1,121 96	733 12	1,181 80	936 99	116 90	218 31	749 52	595 98		6,026 87
CANAUX DE L'OTTAWA.											
Carillon.....	66 30	113 13	92 44	111 07	80 25			29 63	87 33		580 18
Chenille.....	2,737 60	4,407 33	4,236 77	3,935 54	2,621 96			3,638 68	5,721 56		27,379 44
Ste. Anne.....	498 33	723 94	573 47	589 44	324 57		6 19	581 18	385 05		3,068 17
Total, canaux de l'Ottawa.....	3,302 23	5,310 40	4,902 68	4,656 05	3,026 78		6 19	4,249 52	6,193 94		31,647 79
CANAL RIDEAU.											
Kingston Mills.....	127 91	491 22	536 44	601 67	355 26			650 33	611 51		3,424 34
Ottawa.....	4,140 57	4,358 29	3,574 88	3,139 37	2,100 97			2,449 37	3,235 78		23,250 65
Smith's Falls.....	122 90	140 72	188 67	168 45	152 69			173 65	122 99		1,070 07
Total, canal Rideau.....	4,391 38	4,990 23	4,349 99	3,909 49	2,608 92	251 42		3,273 35	3,970 28		27,745 06
Total.....											445,251 33
CANAL ST. PIERRE.											
Montant total déposé pour l'année.....											970 76
										(Grand total)	446,222 09

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, septembre 1873.

ANNEXE A.—Suite.

No. 52.—TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la nationalité des navires qui ont passé par les canaux, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873, et les péages y perçus.

NAVIRES.	Nombre total.		De près, du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		TOTAL DES TONNEAUX MONTANT DES PÉAGES.
			Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
CANAL WELLAND.											\$ cts.
Bateaux-à-vap. du Canada... Voiliers	629 2,957	27,837 77,756	22,113 156,463	445 19,157	509 20,181	36,801 184,179	55,001 284,593	65,083 281,092	120,084 565,685	2,427 32 12,114 41	
Total du Canada.....	3,586	140,326	178,578	19,602	20,690	220,980	339,594	346,175	685,769	14,541 73	
Bateaux-à-vap. américains... Voiliers	1,863	756 1,906	1,013 29,120	1,154 2,844	118,183 142,884	1,279 2,478	119,882 200,393	123,597 234,274	243,448 468,171	6,085 21 11,149 21	
Total : américains.....	2,619	2,329	30,133	3,998	261,017	3,757	356,494	355,125	711,619	17,207 51	
Grand total, canal Welland.	6,205	142,655	208,711	23,600	261,017	24,447	305,982	701,300	1,397,388	31,749 21	
CANAUX DU ST. LAURENT.											
Bateaux-à vap. du Canada... Voiliers	2,825 7,352	144,014 469,070	139,749 352,825	70 30,472	102 18,398	1,847 3,354	165,057 489,621	141,666 387,251	307,623 876,872	4,352 87 9,807 58	
Total du Canada.....	9,377	613,064	492,574	30,542	18,500	5,801	655,578	528,917	1,184,495	13,860 45	
Bateaux-à vap. américains... Voiliers	286 1,079	56 48,688	91 11,398	2,010	2,287 260	2,325 422	4,867 58,912	4,683 14,090	9,550 73,002	75 08 756 34	
Total : américains.....	1,365	48,744	11,489	2,010	2,527	2,747	63,779	18,773	82,552	832 27	
Grand total, canaux du St. Laurent.....	11,242	661,823	504,063	32,552	27,152	8,548	719,357	547,690	1,267,047	14,692 72	

NAVIRES.	Nombre total.		De près, du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		TOTAL DES TONNEAUX MONTANT DES PÉAGES.
			Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
CANAL CHAMBLY.											
Bateaux à vap. du Canada... Voiliers	846 3,056	16,525 12,856	3,586 81,932	152 724	4,333 169,238	20,045 95,694	20,858 182,094	40,903 277,788	281 82 4,826 61		
Total du Canada.....	3,902	29,345	85,518	876	173,571	115,739	202,952	318,691	4,808 43		
Bateaux à vapeur américains... Voiliers	37 1,489	96 70	815 23,275	119 829	1,384 76,597	934 24,362	1,480 77,322	2,414 101,684	33 76 1,344 72		
Total : américains.....	1,526	70	24,090	945	77,981	25,296	78,802	104,098	1,378 48		
Grand total, canal Chamblay	5,428	29,415	109,608	1,824	251,552	141,035	231,754	422,789	6,186 91		
CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON.											
Bateaux à vap. du Canada... Voiliers	665 642	68,076 13,788	65,932 25,403	4,527 18,681	287 24,914	68,343 48,702	70,479 44,084	138,822 87,780	1,275 89 428 80		
Total du Canada.....	1,307	86,864	91,355	23,208	25,181	112,045	114,563	226,608	1,704 19		
Bateaux à vapeur américains... Voiliers	22 127	476 104	40 2,076	2,261 3,553	2,679 5,750	3,155 5,854	2,301 5,909	5,456 11,763	32 12 54 81		
Total : américains.....	149	580	2,116	6,094	8,429	9,000	8,210	17,219	86 93		
Grand total, canal de la Baie de Burlington.....	1,456	87,444	93,471	29,302	33,610	121,054	123,773	243,827	1,791 12		
CANAUX DE L'OTTAWA.											
Bateaux à vap. du Canada... Voiliers	1,354 2,695	24,058 14,634	31,632 142,567	443 58,632	77	24,058 14,711	32,095 201,199	56,153 215,910	416 48 2,439 42		
Total du Canada.....	4,049	38,692	174,219	59,075	77	38,769	233,294	273,063	2,855 85		
Bateaux à vapeur américains... Voiliers	718	8,822	146	32,426	7,443	16,265	32,572	48,837	895 48		
Total : américains.....	718	8,822	146	32,426	7,443	16,265	32,572	48,837	895 48		
Grand total, canaux de l'Ottawa	4,767	47,514	174,365	91,501	7,520	55,034	265,866	320,900	3,751 33		

ANNEXE A.—*Suite.*

No. 52.—TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la nationalité des navires, etc.—*Suite.*

ARTICLES	deports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX		TOTAL DES TONNEAUX	MONTANT DES FRÈGES.
	Montée.	Descent.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
CANAL RIDEAU.										
Bateaux à vap. du Canada.	904	15,140	21,237	971	177			16,114	21,414	551 52
do	3,137	66,212	94,706	1,889	58,624			68,131	153,330	3,074 45
Total du Canada.....	4,041	81,352	115,943	2,860	58,801			84,245	174,744	3,625 97
Bateaux à vapeur américains										
Voiliers	247	219	1,231		15,267			365	16,498	410 86
Total : américains.....	247	219	1,231		15,267			365	16,498	410 86
Grand total, canal Rideau.	4,288	81,651	117,174	2,860	74,068			84,607	191,242	4,036 83
CANAL ST. PIERRE.										
Bateaux à vap. du Canada.										
Voiliers	143	3,897	2,610		91			3,897	2,101	5,998 119 96
Total du Canada.....	143	3,897	2,610		91			3,897	2,101	5,998 119 96
Bateaux à vapeur américains										
Voiliers										
Total : américains.....										
Grand total, canal St. Pierre.....	143	3,897	2,610		91			3,897	2,101	5,998 119 96

No. 32.—RÉCAPITULATION.—Fin.

NAVIRES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		TOTAL DES TONNEAUX	MONTANT DES PAGES.
	Nombre Total	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	\$ cts.		
NAVIRES DU CANADA.										
<i>A vapeur et à voile.</i>										
Welland	3,586	140,826	105,593	178,578	19,602	20,690	220,980	339,594	346,175	685,769
St. Laurent	9,877	613,084	492,574	23,974	30,542	18,500	5,801	655,578	598,917	1,184,495
Chambly	3,962	29,345	29,381	85,518	876	20	173,371	115,739	292,952	318,691
Baie de Burlington	1,307	86,854	91,355	23,208	25,181	25,181	77	112,945	114,563	226,608
Ottawa	4,049	38,692	174,219	59,075	77	8,429	38,769	233,294	232,853	272,063
Rideau	4,041	81,382	115,943	2,860	58,801	7,443	84,242	174,744	174,744	258,986
St. Pierre	143	3,897	2,010	91	91	146	3,897	2,101	2,101	3,625
Total du Canada.....	26,905	993,590	1,011,075	290,930	191,319	896	400,352	1,349,864	1,602,746	2,952,610
NAVIRES AMÉRICAINS.										
<i>A vapeur et à voile.</i>										
Welland	2,619	2,329	5,108	30,133	3,998	320,975	261,017	356,494	355,125	711,619
St. Laurent	1,365	48,744	11,489	4,186	2,010	2,197	8,652	63,779	18,773	82,552
Chambly	1,326	70	291	24,090	948	188	77,981	25,296	78,802	104,098
Baie de Burlington	149	580	2,116	6,094	6,094	8,429	9,009	9,009	8,210	17,219
Ottawa	718	8,822	146	32,426	32,426	7,443	48,537	16,265	32,572	48,537
Rideau	247	219	1,231	15,267	15,267	146	365	365	16,498	16,863
St. Pierre
Total : américains..	6,624	60,764	20,381	58,409	59,795	323,420	264,074	471,208	509,980	981,188
Grand total des navires canadiens et américains.....	33,529	1,054,354	1,031,456	349,339	251,114	324,316	566,082	1,821,072	2,112,726	3,933,798

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 11 septembre, 1873.

ANNEXE A.—*Suite*.

No. 33.—TABLEAU COMPARATIF du tonnage des vaisseaux et des effets passés par les canaux, pour les années fiscales expirées le 30 juin 1869, 1870, 1871 et 1872.

Effets et Vaisseaux.	Canal Welland.			Canaux du St. Laurent.			Canal Chambly.			
	1870.	1871.	1872.	1870.	1871.	1872.	1870.	1871.	1872.	1873.
Tonnage des effets montés.....	328,045	356,697	292,794	381,602
do descendus.....	946,773	1,082,363	970,429	948,967	262,471	233,461
Tonnage total des effets montés et descendus.....	1,274,818	1,439,060	1,263,223	1,330,569	82,170	133,594
Tonnage des vaisseaux montés.....	643,257	753,893	689,273	696,088
do descendus.....	710,860	794,225	688,542	701,309
Ton. total des vaisseaux mont. et des.	1,357,117	1,548,118	1,377,815	1,397,388
Grand total du tonnage des effets et vaisseaux montés et descendus...	2,631,935	2,993,178	2,641,038	2,728,017
	Canal de la Baie de Burlington.			Canau de l'Ottawa.			Canal Rideau.			
Tonnage des effets montés.....	31,440	38,017	46,901	40,636	143,575
do descendus.....	89,963	63,223	75,572	34,776	207,926
Tonnage total des effets montés et descendus.....	121,403	101,243	122,473	75,412	351,501
Tonnage des vaisseaux montés.....	136,834	131,022	131,151	121,054
do descendus.....	134,196	131,379	134,675	122,773
Ton. total des effets montés et des.	270,530	262,411	265,826	243,827
Grand total du tonnage des effets et vaisseaux montés et descendus...	391,933	363,654	388,299	319,539

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, 1er septembre 1873.

ANNEXE A.—Suite.

No. 35.—TABLEAU COMPARATIF de la quantité de chaque article transporté sur les canaux, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1872 et 1873, et des péages en provenant.

ARTICLES.	1872.		1873.	
	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.
		\$ cts.		\$ cts.
Alcalis, potasse et perlasse.....	3,202	474 55	3,613	568 51
Pommes.....	12,019	1,749 73	12,606	1,507 52
Produits agricoles non énumérés.....	1,228	98 29	1,192	113 36
Instruments aratoires.....	1,111	258 54	809	161 41
Orge.....	29,323	3,747 23	15,244	1,733 30
Fèves.....	528	103 37	14	2 44
Briques.....	4,382	393 17	6,198	446 38
Bœuf.....	207	42 48	192	34 75
Lard séché.....	2,824	393 22	4,475	633 73
Os.....	106	14 34	509	64 72
Son et provisions de bord.....	179	34 47	43	9 40
Millet à balai.....	170	36 75	252	55 70
Bagage.....	1,705	271 10	1,554	249 70
Bière.....	990	226 81	1,090	355 58
Cire d'abeilles.....				
Biscuits et craquelins.....	28	5 06	28	4 16
Soufre (cru).....	1,090	323 41	4,014	1,305 00
Beurre.....	1,887	343 50	1,058	187 12
Ciment.....	3,042	508 59	6,021	1,522 54
Argile.....	2,122	239 49	1,288	183 95
Charbon.....	190,306	31,603 58	354,714	58,253 36
Blé d'inde.....	304,404	58,470 81	252,903	47,495 75
Bêtes à cornes.....	1,180	102 51	1,134	87 92
Coton brut.....	3	30	40	6 95
Charrettes.....	6	1 14	9	1 10
Craie.....	62	17 33	64	19 60
Charbon de bois.....			30	7 00
Fromage.....	5,468	981 10	5,081	891 92
Cidre.....	22	3 95	39	7 19
Café.....	173	58 58	80	16 17
Couperose.....	17	4 50	42	7 27
Faïence.....	1,334	312 13	880	225 94
Teintures et matières tinctoriales.....	1,022	198 40	837	218 89
Poterie.....	3,612	825 55	2,462	661 12
Poisson.....	3,380	602 85	3,816	863 85
Lin.....	402	39 96	118	27 17
Farine.....	81,272	13,188 16	69,102	9,847 99
Meubles.....	1,151	282 50	1,034	267 12
Gypse.....	4,260	266 55	6,548	454 30
Vitres.....	2,495	447 76	1,963	396 09
Verrerie.....	1,722	308 65	1,264	288 57
Foin pressé.....	6,634	817 39	6,932	781 66
Jambons.....	133	25 30	182	29 37
Porcs.....	123	13 91	166	15 54
Cornes et sabots.....	2	10	43	6 45
Chevaux.....	723	83 20	502	53 81
Peaux et pelleteries crues.....	1,253	225 60	739	134 67
Chanvre.....	20	5 60	301	91 55
Esprit de vin.....	117	23 32	68	11 83
Glace.....	300	11 25		
<i>A reporter.....</i>	677,739	118,186 08	771,293	130,313 62

ANNEXE A.—*Suite.*No. 35.—TABLEAU COMPARATIF, indiquant la quantité, etc.—*Suite.*

ARTICLES.	1872.		1873.	
	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.
		\$ cts.		\$ cts.
<i>Report</i>	677,730	118,186 08	771,293	130,313 62
Fer—Pour chemin de fer ...	81,946	13,116 99	67,983	9,688 43
en gueuses.....	70,614	10,000 15	67,432	9,688 23
morceaux.....	7,924	1,059 11	2,320	348 86
fonte cassée.....	614	53 55	211	27 37
feuilles, barres ou articles de forge.....	23,687	3,980 16	22,330	3,605 55
fonte.....	3,012	563 04	1,849	358 08
minéral.....	74,621	3,736 75	110,916	5,545 80
Vieux câble.....	109	30 55	253	51 27
Kriolite ou minéral chimique.....	1,354	67 70	4,817	240 85
Chaux.....	964	175 68	433	59 79
Saindoux et huile de saindoux.....	645	111 83	1,025	168 13
Manganèse.....	205	13 00
Engrais.....	4,826	373 53	2,801	252 79
Farine (de toute sorte).....	691	119 19	1,324	159 45
Marbre.....	3,909	967 82	3,407	892 65
Acajou.....	34	10 03	113	33 90
Manille.....	601	169 97	366	110 85
Mélasses.....	9,906	1,346 10	11,352	1,409 90
Clous.....	6,929	1,222 06	5,878	1,098 61
Avoine.....	11,897	1,775 74	11,976	1,092 02
Minéral, (excepté le fer).....	2,314	266 33	1,061	145 40
Huile en barils.....	5,428	1,044 35	4,679	1,062 35
Tourteaux oléagineux.....	98	21 75	52	8 95
Etoupe.....	98	26 14	138	37 69
Pois.....	31,001	3,041 73	17,118	1,340 48
Tourbe.....	1	20	30	7 50
Pommes de terre.....	847	95 93	370	34 17
Lard.....	4,699	1,030 85	2,797	545 54
Peinture.....	1,398	346 85	1,091	316 27
Goudron.....	1,492	235 49	1,205	148 93
Guenilles.....	1,670	241 73	1,221	190 45
Seigle.....	4,117	959 99	123	4 73
Résine.....	2,149	276 16	2,737	343 69
Sable.....	5,929	487 31	8,671	692 12
Sel.....	65,206	11,653 72	51,885	9,474 37
Ardoise.....	289	3 93	123	23 39
Pierre, pour la taille.....	5,476	996 19	10,851	2,084 79
" brute.....	3,868	837 66	2,796	767 41
" non convenable pour la taille.....	6,569	580 09	5,313	436 17
Grès.....	130	23 47	167	26 15
Graines—lin, trèfle et mille.....	1,445	291 95	176	32 79
Moutons.....	629	57 63	609	50 59
Carvelles.....	178	34 19	317	57 93
Provisions pour navires.....	21	8 60	2	60
Traineaux.....	2	14	2	37
Cendre desoude.....	5,256	1,318 42	2,553	676 91
Acier.....	930	237 60	833	172 59
Sucre.....	13,537	2,560 59	12,313	1,926 89
Spiritueux.....	2,434	559 44	2,214	610 94
Tabac (fabriqué).....	676	93 72	354	54 10
Suif.....	268	54 89	142	22 98
Goudron.....	760	84 40	1,306	127 23
Ferblanc.....	2,121	478 87	2,213	483 29
Térébenthine.....	616	79 69	923	100 14
Vinaigre.....	426	84 44	334	67 41
Blé.....	384,552	66,558 66	377,170	67,591 46
<i>A reporter</i>	1,538,857	252,781 23	1,601,961	254,812 92

ANNEXE A.—*Suite.*No. 35.—TABLEAU COMPARATIF, indiquant la quantité, etc.—*Suite.*

ARTICLES.	1872.		1873.	
	Tonneaux.	Péages.	Tonneaux.	Péages.
<i>Report</i>	1,538,857	\$ cts. 252,781 23	1,601,961	\$ cts. 254,812 92
Wagons.....	153	31 56	140	37 05
Blanc de plomb.....	286	67 12	256	50 49
Blanc de céruse.....	445	124 40	534	99 45
Whiskey.....	1,902	512 76	1,899	559 40
Laine.....	1,394	263 56	621	113 26
Tous autres articles et marchandises non énumérés	35,401	10,688 05	36,546	10,227 89
Ecorce.....	450	43 33	271	17 65
Barils, vides.....	1,701	133 72	1,020	122 18
Courbes pour bateaux.....	46	5 00	131	9 16
Aubes.....	17,358	364 74	33,064	1,069 95
Bois de chauffage en vaisseaux.....	358,574	11,394 38	390,756	12,668 37
do do en radeaux.....	1,467	24 59	1,455	20 59
Houblons.....	914	179 81	753	100 49
Echals à houblon.....	882	52 00	550	34 00
Bois de construction, scié, en vaisseaux.....	797,978	62,795 84	929,574	75,858 34
do do en radeaux.....	37,094	1,335 72	27,064	1,043 84
âts, espars et poteaux de télégraphe en vaisseaux	1,293	70 00	95	5 25
do do do en radeaux.....	19,698	501 81	24,419	618 11
Liens de chemin de fer, en vaisseaux.....	6,993	463 66	9,765	754 64
do do en radeaux.....	742	124 48	2,777	194 15
Billots de sciage.....	44,597	1,438 13	64,725	2,059 89
Douves et fonds, de barils.....	9,158	772 97	8,523	541 05
do do pipe.....	16,015	2,064 45	13,606	2,316 48
do Indes Occidentales.....	8,712	1,115 17	13,766	2,563 36
Bardeaux.....	1,337	487 49	1,007	344 91
Piquets et planches pour clôtures, en vaisseaux.....	335	97 07	116	17 56
do do en radeaux.....	59,924	8,449 53	70,850	10,450 25
Bois de construction, carré, en vaisseaux.....	39,132	1,915 91	44,365	2,705 66
do do en radeaux.....	25,471	150 11	24,664	117 54
Traverses.....	1,924	534 87	2,026	663 78
Articles en bois et bois en partie ouvré.....				
Totaux—Passagers et tonnage de navires non inclus.....	3,030,233	357,987 36	3,309,299	380,137 66
Passagers—nombre total.....	90,644	3,353 06	100,374	3,030 41
Vaisseaux—tonnage.....	3,721,364	58,603 79	3,933,798	62,328 10
Total des péages perçus.....		419,944 21		445,496 17
Total des péages en franchise.....		49,180 21		51,269 41
Grand total des péages.....		469,124 42		496,765 58

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, Septembre, 1873.

ANNEXE A.—*Suite.*

No. 36.—TABLEAU du nombre et du tonnage des navires de toute espèce qui ont passé par les canaux, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

CANAUX WELLAND ET DU ST. LAURENT.

CANADIENS.					AMÉRICAINS.				
A vapeur.			Voiliers.		A vapeur.		Voiliers.		
Tonnage.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	
8	8	64	25	200	3	24	13	104	
10	14	140	9	90	2	20	4	40	
12	5	60	2	24	4	48			
15	9	135	8	120	2	30	3	45	
20	10	200	15	300	3	60	7	140	
25	15	375	18	450	3	75	5	125	
30	6	180	12	360			4	120	
35	8	280	14	490					
40	11	440	16	640			3	120	
45	9	405	6	270	3	135	2	90	
50	4	200	15	750	4	200	4	200	
55	8	440	3	165	2	110	6	330	
60	4	240	25	1,500			9	540	
65	4	260	20	1,300			30	1,950	
70	1	70	28	1,960	1	70	45	3,150	
75	2	150	30	2,250			20	1,500	
80	2	160	35	2,800			10	800	
85			26	2,510			8	680	
90	1	90	27	2,430			7	630	
95	3	285	30	2,850			3	285	
100			50	5,000			4	400	
105	4	420	39	4,095			2	210	
110	1	110	20	2,200			10	1,100	
115	1	115	24	2,760	2	230	9	1,035	
120	1	120	28	3,360	2	240	20	2,400	
125	4	500	19	2,375	3	375	10	1,250	
130	1	130	17	2,210	1	130	2	260	
135	2	270	16	2,160					
140	3	420	14	1,960			6	840	
145			18	2,610			4	580	
150	3	450	13	1,950			5	750	
155			17	2,635	2	310	2	310	
160	2	320	12	1,920			5	800	
165			10	1,650			10	1,650	
170	1	170	9	1,530			6	1,020	
175	2	350	2	350	2	350	7	1,225	
180	2	360	12	2,160			3	540	
185			6	1,110			6	1,110	
190			8	1,520			5	950	
195	2	390	11	2,145			7	1,365	
200	1	200	8	1,600			4	800	
205			4	820	1	205	8	1,640	
210			7	1,470	1	210	7	1,470	
215	1	215	6	1,290			20	4,300	
220	3	660	5	1,100			10	2,200	
225	2	450	3	675			15	3,375	
230	1	230	4	920			8	1,840	
235	2	470	3	705			6	1,410	
<i>A reporter.</i>	163	9,524	749	75,739	41	2,822	284	45,679	

No. 36.—*Suite.*

CANAUX WELAND ET DU ST. LAURENT.

CANADIENS.				AMÉRICAINS.				
Navires à vapeur.			Voiliers.		Navires à vapeur.		Navires à vapeur.	
Tonnage.	Nombre.	Tonnage Total.	Nombre.	Tonnage Total.	Nombre.	Tonnage Total.	Nombre.	Tonnage Total.
<i>Report.</i>	163	10,524	749	75,739	41	2,822	584	45,679
240	.	.	2	480	.	.	10	2,400
245	2	490	3	735	.	.	8	1,960
250	1	250	6	1,500	2	500	7	1,750
255	.	.	3	765	.	.	15	3,825
260	3	780	9	2,340	.	.	8	2,080
265	4	1,060	2	530	.	.	16	4,240
270	.	.	2	540	.	.	18	4,860
275	3	825	4	1,100	.	.	10	2,750
280	.	.	5	1,400	.	.	15	4,200
285	6	1,710	5	1,425	.	.	12	3,420
290	2	580	6	1,740	.	.	20	5,800
295	.	.	4	1,180	.	.	10	2,950
300	2	600	3	90	1	300	20	6,000
305	6	1,830	7	2,105	3	915	10	3,650
310	.	.	3	930	.	.	12	3,720
315	.	.	2	630	.	.	17	5,355
320	.	.	3	960	.	.	15	4,800
325	.	.	4	1,300	2	650	8	2,600
330	.	.	3	990	.	.	4	1,320
335	1	335	2	670	.	.	6	2,010
340	.	.	3	1,020	.	.	3	1,020
345	.	.	3	1,035	.	.	15	5,175
350	.	.	3	1,050	.	.	4	1,400
355	.	.	4	1,420	4	1,420	3	1,065
360	4	1,440	20	7,200
365	.	.	8	2,920
370	.	.	6	2,220	.	.	4	1,480
375	.	.	7	2,625	.	.	3	1,125
380	.	.	4	1,520
385	.	.	2	770
390	.	.	3	1,080
395	.	.	2	790
400
405
410
415	3	1,245	.	.
420	3	1,275	.	.
425	4	1,728	.	.
432	2	874	.	.
437	2	880	.	.
440	3	1,341	.	.
447	3	1,380	.	.
460	3	1,401	.	.
464	1	464	.	.	2	958	.	.
467	2	1,008	.	.
479
491	1	191	.	.	2	1,008	.	.
504
665	1	665
761	.	.	1	761
979	1	979
Total...	201	22,723	893	121,560	80	18,697	657	126,034

No. 36.—*Suite.*

CANAUX DU RIDEAU, DE L'OTTAWA ET DE CHAMBLY.

CANADIENS.					AMÉRICAINS.			
Navires à vapeur.			Voiliers.		Navires à vapeur.		Voiliers.	
Tonnage.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.	Nombre.	Tonnage total.
8	2	16	7	56				
10	10	100	2	20				
12	3	36	2	24				
15	3	45	1	15				
20	6	120	20	400				
25	6	150	4	100				
30	3	90	7	210				
35	3	105	8	280				
40	5	200	8	320			2	80
45	5	225	7	315			3	135
50	2	100	24	1,200			5	250
55	3	165	10	550			15	825
60	1	60	20	1,200			58	3,480
65	5	325	6	390	1	65	102	6,630
70	2	140	30	2,100			105	7,350
75	3	225	11	825			60	4,500
80			19	1,520			14	1,120
85			20	1,700			2	170
90	1	90	58	5,220			1	90
95	2	190	59	5,605			3	285
100				5,400	1	100	1	100
105			60	6,300			1	105
110			24	2,640			2	220
115			2	230				
120			10	1,200				
125			3	375				
130								
135			5	675				
140			1	140				
145			2	290				
150								
155			4	620				
Total...	65	2,382	488	39,920	2	165	374	25,340

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR
OTTAWA, septembre 1873.

ANNEXE A.—*Suite.*

No. 37.—TABLEAU indiquant le nombre et le tonnage des navires de toutes sortes qui ont passé sur les canaux, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

CANAUX WELF AND ET DU ST. LAURENT.

CANADIENS.										Américains.					
Classe	Navires à vapeur.	No.	Tonnage.	Classe	Voiliers.	No.	Tonnage.	Classe	Voiliers.	No.	Tonnage.	Classe	Voiliers.	No.	Tonnage.
1	250 à 665 ton'x.	36	11,709	1	250 à 761 ton'x.	139	44,606	1	250 à 504 ton'x.	39	15,875	1	250 à 375 ton'x.	255	75,995
2	200 à 249 "	12	2,715	2	200 à 249 "	45	9,795	2	200 à 249 "	2	415	2	200 à 249 "	96	21,395
3	150 à 199 "	12	2,040	3	150 à 199 "	100	16,970	3	150 à 199 "	4	660	3	150 à 199 "	56	9,720
4	100 à 149 "	17	2,085	4	100 à 149 "	245	28,730	4	100 à 149 "	8	975	4	100 à 149 "	67	8,075
5	50 à 99 "	29	1,895	5	50 à 99 "	239	18,515	5	50 à 99 "	7	380	5	50 à 99 "	142	10,065
6	Au-des. 50 "	95	2,279	6	Au-des. 50 "	125	2,944	6	Au-des. 50 "	20	382	6	Au-des. 50 "	41	784
	Totaux	201	22,723		Totaux	893	121,560		Totaux	80	18,697		Totaux	657	126,034
CANAUX RIDEAU, OTTAWA ET CHAMBLY.															
3	150 à 199 ton'x.	4	620	3	150 à 199 ton'x.	1	100	3	150 à 199 ton'x.	1	100	3	150 à 199 ton'x.	4	425
4	100 à 149 "	161	17,259	4	100 à 149 "	257	20,310	4	100 à 149 "	1	65	4	100 à 149 "	365	24,700
5	50 à 99 "	46	1,087	5	50 à 99 "	66	1,740	5	50 à 99 "	1	65	5	50 à 99 "	5	215
6	Au-des. 50 "	65	2,382	6	Au-des. 50 "	488	39,920	6	Au-des. 50 "	2	165	6	Au-des. 50 "	374	25,340
	Totaux	65	2,382		Totaux	488	39,920		Totaux	2	165		Totaux	374	25,340

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, septembre 1873.

APPENDICE A.— Suite.

No. (A) 22.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canal Welland, et le montant du revenu perçu, durant la saison de la navigation en 1872.— Suite.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		MONTANT DES PÉAGES \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descent.	
Pois.....	10	11	102	1	112	1	113	31 28	113	109 45	
Guenilles.....	81	64	320	52	404	63	467	109 45	467	10 00	
Seigle.....	57	345	106	23	186	186	186	49 77	186	224 60	
Kéenne.....	180	497	49,843	3	50,043	1,223	50,540	10,055 09	50,540	15 90	
Sable.....	142	58	488	616	79	8	7,538	1,653 35	7,538	855 81	
Sel.....	10	1	289	298	218	2,015	2,333	386 35	4,183	8 70	
Aroïse.....	114	2	1,723	10	4	19	10	20 00	24	20 25	
Pierre de taille.....	4	1,554	56	24	1	1	17 44	17 44	6	1 20	
do brute.....	15	1	1	6	4	1,104	277 33	277 33	1,104	80 27	
Grès.....	60	6	407	8	3	24	333	612 60	2,255	201 60	
Moutons—lin, trèfle et herbe.....	2	50	1,623	2	2,255	71	672	201 60	672	24 57	
Provisions pour navires.....	404	293	385	8	601	93	100	15 73	100	7 50	
Traîneaux.....	54	21	228	21	228	49	22	7 50	22	7 50	
Centre de soude.....	578	62	355	2	601	7	100	112 82	404	112 82	
Sucre.....	115	5	2	1	404	1	404	112 82	404	112 82	
Spiritueux.....	50	79	42	1	71	1	71	15 10	71	15 10	
Tabac manufacturé.....	13	16	1,902	42	8,942	231,056	238,998	45,738 63	238,998	31 65	
Vinagre.....	8,942	13	90	8	90	23	113	37 85	134	60 68	
Wagons.....	16	15	163	1	163	134	211	60 68	211	240 80	
Blanc de plomb.....	10	10	201	262	211	50	779	240 80	829	240 80	
Blanc de céruse.....	32	480	11	44	17	44	61	18 30	61	18 30	
Whiskey.....	17	17	11	44	17	44	61	18 30	61	18 30	
Laine.....	17	17	11	44	17	44	61	18 30	61	18 30	

Tous autres effets et marchandises non énumérés.....	975	167	7,663	377	52	22	9,050	566	9,616	5,469 66
Ecorce.....	20	31	35	9	3	3	20	31	51	3 60
Barils, vides.....	106	22	10	9	3	3	151	34	185	31 16
Courbes pour batiments.....	43	43	114	15,326	15,440	801 50	801 50	43	43	7 40
Anbles.....	200	300	7,500	372	372	25	200	300	500	22 50
Bois de chauffage, en bateaux.....	6,060	77,859	1	250	1	87,990	8,907	88,731	94,536	4,405 74
en radeaux.....	2	2	1	1	1	1	1	261	262	65 32
Cerceaux.....	6,628	3,663	2,357	88,876	1,679	1,679	8,907	86,605	105,512	17,912 52
Relais pour homblon.....	363	93	18	1	1	1	363	93	456	81 48
Bois de service scié, en bateaux.....	22	21	4	158	158	23 75	22	25	168	23 75
en radeaux.....	113	334	113	22	22	334	47	334	47	1 62
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en bateaux.....	114	191	114	113	113	60 60	113	191	304	60 60
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en radeaux.....	15	15	3,187	139	9	15,326	114	15,326	15,440	801 50
Liens pour ch, de fer, en bateaux.....	2,016	2,016	8	820	25	29 34	187	187	187	29 34
en radeaux.....	1,027	1,027	505	776	7,370	7,370	12,079	12,079	12,079	2,998 88
Billots de sciage.....	36	2	179	179	179	7,639	7,639	7,639	7,639	1,431 66
Doynes et fonds (baril).....	312	5	312	70	36	36	312	72	108	52 52
“ “ “ Archilles Occ.....	120	9,737	6,750	1,150	1,150	40,514	120	58,181	58,301	8,716 38
“ “ “ baril (sel).....	140	530	300	10	10	10	140	800	800	118 14
Bardeaux.....	15	620	197	142	10	80	222	842	1,064	262 22
Liquets et planches pour clôtures, en bateaux.....	31,926	153,801	26,817	336,393	8,884	399,002	351,336	916,013	1,267,349	216,735 47
Piquets et planches pour clôtures, en radeaux.....	8,300	50,134	58,484	58,484	58,484	58,484	58,484	58,484	58,484	58,484
Bois carré, en bateaux.....	435	6,836	435	435	435	435	435	435	435	435
Traverses.....	40,661	160,637	26,817	336,393	8,884	399,002	410,235	922,849	1,333,104	31,210 53
Articles en bois et bois en partie fabriqué.....	435	6,836	435	435	435	435	435	435	435	435
Total du fret payant péages.....	40,661	160,637	26,817	336,393	8,884	399,002	410,235	922,849	1,333,104	248,440 10
Fer, miné de fer, sel, etc., ayant payé le péage entier sur les canaux du St. Laurent, de l'Ottawa et du Rideau—Exempts de dr. de const. passé exempt de dr. de Port Welland à Port Robinson	31,926	153,801	26,817	336,393	8,884	399,002	410,235	922,849	1,333,104	31,210 53
Total des péages sur vaisseaux passagers.....	8,300	50,134	58,484	58,484	58,484	58,484	58,484	58,484	58,484	494 10
“ “ “ Effets exempts de droits, \$9,928 51.....	435	6,836	435	435	435	435	435	435	435	435
Revenu total.....	40,661	160,637	26,817	336,393	8,884	399,002	410,235	922,849	1,333,104	248,440 10

No. (A) 23.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux du St. Laurent, et le montant du revenu perçu, pendant la saison de navigation de 1872.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		MONTANT DES PEAGES. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Alcalis, potasse et poulasse.	14	2,093	7	24	3	3	2	45	2,088	2,143	392 45
Pommes.	37	6,279	1	3	3	426	41	41	6,708	6,749	1,012 34
Produits agricoles non-énumérés.	134	571	16	5	5		150	571	721	721	58 35
Insstruments aratoires.	174	25					204	253	3,019	3,372	215 91
Orge.	253	1,314	1,705				253	1	1	1	15
Pois.	3,160	1,102	24	24	98	450	3,255	1,576	4,834	4,834	319 73
Éripics.	5	99			4		4	2,317	103	2,322	20 63
Essuf.	30	162					30	102	132	132	464 40
Os.											17 90
Son et provisions de bord.	65						65		65	65	13 00
Millet à balai.	509	885	4	1			514	688	1,199	234 58	
Bagnes.	148	42					654	42	696	261 78	
Bière.	17										2 56
Cive d'abailles.	14	598	8	1	1		17	14	14	14	3 08
Biscuits et cracuelins.	529	9	1,780	21	21		17	599	616	616	134 26
Soufre (brut).	272	3	127	99	928		2,300	30	2,339	2,339	537 56
Beurre.	60	62,449	7	30	250		1,026	3	1,029	98 02	
Grain.	97	761			38	1,416	67	270	270	270	19 89
Argile.	5	1					97	63,963	64,636	9,442 31	
Charbon.	7						5	761	868	71 25	
Bis d'Inde.							5	1	1	1	20
Lètes à cornes.							7	7	7	7	1 73
Coton (brut).							16				555 35
Charrettes.							50	88	138	138	3 75
Créai.							17	222	239	239	35 58
Charbon de bois.							17	15	15	15	35 27
Frumage.	38	15					22	22	22	22	3 5
Cidre.	5										9 27
Café.											
Composé.											

Télescope.	339	81									373	91 40
Bois de teinture et matières tinct.	49	562									124	12 16
Poterie.	1,065	375									2,251	615 96
Poisson.	2,157										2,549	599 86
Lin.												
Fleur.	1,317	29,570									30,938	6,007 59
Membr.	166	53	14	3	4						37 71	80
Gypse.	2,495	21	275	2	2						242	37 11
Vitres.	1,304	52	100	1	1						1,631	100 92
Verreterie.	428	276	106	1	1						528	356 00
Foin (pressé).	1,345	222	1,005	1	1						276	207 05
Jambons.	2	150									2,573	209 65
Cochons.	69	59									159	38 15
Cornes et sabots.	4	4									59	6 45
Chevaux.	113	204	2								319	37 25
Cuir et peaux (vertes).	167	162									346	82 00
Chanvre.	24										24	1 50
Esprit de vin.	54	22	6								82	19 93
Glace.												
Per—chemin de fer.	32,561	918									33,479	5,012 17
en grumes.	48,779	417									61,003	8,888 70
en morceaux.	913	59									2,460	338 26
fonte cassée.	131	21									153	13 49
feuilles, barres, art.de forge.	10,438	49	1,152	1	16						11,705	2,244 33
fontes.	627	112	65	16	1						821	162 45
minerai.												
Bouts de câble.	116	7	38								161	31 25
Kryolite ou minéral chimique.	159	1,692									1,842	92 10
Chaux.	39										51	2 53
Saindoux et huile de saindoux.	12	489	12								489	99 70
Manganèse.												
Engrais.	281	500	250								330	81 89
Farines, toutes sortes.	14	364	100								364	61 05
Marbre.	119	43	40								206	40 65
Acayon.												
Manille.	68	12									80	20 13
Melasses.	2,454	144	20								5,591	505 41
Clous.	3,896	9	328								4,233	845 43
Avoine.	2,923	2,211	1								2,211	240 76
Minéral (excepté de fer).											950	142 13
Huile en barils.	1,314	950	22								1,432	249 35
Tourteaux oléagineux.	3	34	21								2	40
Étoupes.	5										3	75
Pois.	1,379	15,142									15,142	1,614 44
Tourbe.												
Pommes de terre.	78	97									97	22 87
Lard.	176	697									181	176 20
Peinture.	234		5								304	87 97
Pois.	210	1	195								646	66 61

ANNEXE A.—*Suite.*

No. (A) 23.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux du St. Laurent, et le montant du revenu perçu, pendant la saison de navigation en 1872.—*Suite.*

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Ports.		TOTAL DES TONNEAUX.	MONTANT DES PÉAGES. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Gravelles.....	1,030	58	69				1,099	58	1,157	143 43
Sauge.....	392	1	5				1,256	1	1	0 10
Crème.....	2,306	190	106				3,376	6	3,506	105 60
Sable.....	8,018		593				8,613	190	8,703	135 53
Ardoise.....	71						71	90	1,163 57	
Pierre—pour la taille.....	554	594	143				759	71	1,024	10 24
brûte.....	76	101	19				101	62	1,854	165 77
impropre à la taille.....	97						97	542	114 70	
Grains—lin, trède et mil.....	16	2					16	2	97	7 76
Moutons.....	5	207					5	52	18	4 30
Chevilles.....	97						97	207	52	10 40
Provisions de navires.....	2						2		212	21 10
Trancaux.....	951	1					144		144	34 85
Centre de soude.....	25	3					2		2	50
Acter.....	210	516	9				1,476	1	1	25
Sucre.....	3,512	16	142				5,615	25	292	388 66
Spiritueux.....	1,321	37	221				1,542	18	5,633	88 98
Tabac (manufacturé).....	199	82					205	45	1,587	923 46
Sulf.....	126	4					518	59	2,944	378 52
Goudron.....	1,212	1					1,325	82	82	52 70
Ferblanc.....	171	14					1,325	4	522	34 84
Tévébenthine.....	9	27					431	14	445	32 78
Vinaigre.....	496	46,809					9	273	445	34 22
Elé.....	22	14					515	14	282	69 57
Wagons.....	71						46,907	46,907	47,422	6,308 02
Blanc de plomb.....	60	1					22	14	36	5 78
Blanc de céruse.....	158	25					203	83	203	20 38
Whiskey.....	326	204					326	258	228	29 94
Laine.....	9,704	2,046	1,170	5	148	152	11,303	206	464	148 99
Tous autres effets et marchandises non énumérés.....								38	364	89 50
								2,224	13,527	3,716 92

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Ports.		TOTAL DES TONNEAUX.	MONTANT DES PÉAGES. \$ cts.		
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.				
Ecorce.....	44	46					44	46	90	5 10
Barils, vides.....	1,278	114					1,900	115	1,405	96 52
Courbes pour bâtiments.....	88						88		88	1 76
Aubes.....	489	7,216					480	7,216	7,696	134 63
Bois de chauffage en vaisseau.....	12,513	96,236	864				13,377	99,091	112,468	3,874 64
do en radeaux.....		618						618	618	12 80
Carreaux.....	12							69	69	7 15
Bois à l'acarbon.....	33						33	33	33	1 00
Bois de service scié, en vaisseau.....	12,484	36,452	12				12,540	78,164	90,704	3,582 89
do en radeaux.....	84	14,838					84	14,838	14,922	671 36
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en vaisseau.....		45						45	45	2 25
do en radeaux.....										
Liens de chem.de fer, en vaisseau.....		23,862						23,862	23,862	596 55
do en radeaux.....										
Madriers scés.....		25,330						25,330	25,330	579 02
Doaves et fonds, barils.....		3,046						3,046	3,046	235 30
do pipe.....		184						184	184	23 00
do do.....		2,148						2,148	2,148	322 20
Bardeaux.....										
Panneaux fendus et planches pour clôtures en bateaux.....										
do en radeaux.....										
do en radeaux.....										
Bois de const. carré, en vaisseau.....	124	260					124	260	884	18 75
do en radeaux.....	270	20,932					270	20,932	21,202	530 05
Traverses.....		15,595						15,595	15,595	40 62
Articles en bois et bois en partie fabriqué.....	207									
Total du fret payant péages.....	182,470	434,495	24,985	1,800	863	8,018	4,537	217,273	483,580	700,853
Blé, blé dur et fleur ayant payé péages sur le canal Welland, France.....		282,217								
Charbon, franc par ordre en cons.....	13,705								290,914	290,914
Minéral de fer ayant payé des péas. sur le canal Chambly, franc.....	129							14,877	14,877	
Grand total, fret.....	196,304	716,712	24,985	1,800	863	9,190	13,234	232,279	774,494	1,006,773
Total des péages sur les vaisseaux.....										14,329 19
do passagers.....										2,222 41
do effets exempts de droits.....										\$40,002 51
Revenu total.....										85,602 17

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, septembre 1873.

ANNEXE A.—Suite.

No. (A) 24.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal de la Baie de Burlington, et le montant du revenu perçu durant la saison de la navigation en 1872.

ARTICLES.	De port du Canada à des ports du Canada.		De port du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		MONTANT DES FRÈGES. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Acalis, potasse et perlasse.....	16	537			2		18	597	57 20
Femmes.....		2,741						2,741	165 04
Produits agricoles non-énumé- rés ailleurs.....	2	6					2	6	48
Instruments aratoires.....	1	51			1		1	51	5 20
Orge.....	152	278		2,977			155	3,255	195 30
Beignes.....		1			3			1	9 30
Beuf.....		2,261						2,261	0 08
Lard séché.....									181 08
Os.....									
Son et provisions de bord.....									
Millet à balai.....	129	63					129	63	19 20
Bagage.....	96						96		9 60
Bière.....									
Cire jaune.....	1								
Biscuits et craquelins.....	2								
Soufre-brut.....	136				5		5	2	0 10
Beurre.....	144				125		269	136	0 70
Ciment.....	10						10		13 60
Arcile.....									16 14
Charbon.....									60
Riz d'Inde.....	139								8 34
Hétes à cornes.....	3								24
Coton brut.....									
Ch. crochets.....									
Crute.....	10								8 24
Charbon de bois.....	1	1,815					1	1,815	1 00
Frouage.....	4						4		181 40
Cludre.....									40

Café.....	16						16		1 60
Comperose.....	23						23		2 30
Fabrica.....	331						331		33 50
Bois de teinture et mat. tinctor.....	3						3		6 50
Poterie.....	322						322		32 20
Poisson.....	88						88		7 20
Lin.....									
Fleur.....	3	11,802					3	11,802	944 40
Meubles.....	11	2					11	2	1 30
Gypse.....	11						11		1 30
Vitres.....	323						323		25 84
Verrerie.....	235	162					274	162	42 60
Tonn pressé.....	14	69					14	69	1 12
Bambous.....									5 52
Cochons.....									
Cornes et sabots.....	7	25					7	25	2 56
Chevaux.....	172	174					208	270	48 10
Peaux et cuirs, non préparés.....	7						9		90
Chanvre.....	26						26		2 60
Esprit de vin.....									
Glace.....									
Fer—chenain de fer.....	15,333				1,617		16,950		1,017 00
en gueuses.....	9,134						9,134		548 04
morceaux.....	159						159		8 57
fonte cassée.....	5,211						5,214		418 48
feuilles, barres, oiv. de forge.....	232	55					264		24 72
acier.....									
minerai.....									
Routes de câble.....									
Minerai de kroyalite ou chimique.....									
Chaux.....									
Saindoux et huile de saindoux.....	8	288					17	55	5 21
Manganèse.....									
Manganés.....									
Engrais.....									
Terres, (de toute sorte).....	30	34					34		23 68
Acajou.....									
Marbre.....									
Maniot.....									
Manille.....									
Métasse.....	133	82					150		30
Clous.....	1,520						1,520		64 90
Avoine.....									121 60
Minerai (excepté de fer).....	389	16					407		33 92
Huile en barils.....									
Turteaux oléagineux.....									
Roupe.....									
Pois.....									
Tourbe.....	2,790						2,827		109 62
Pommes de terre.....	37	199					37	199	15 92
Lard.....									

ANNEXE A.—\$ *vide*.

No. 24 (A).—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal de la Baie de Burlington et le montant du revenu perçu durant la saison de la navigation 1872.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.	TONNEAUX.	TOTAL DES TONNEAUX.	MONTANT DES PÉAGES.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.				
Peinture.....	85							90		\$ 9 00
Goudron.....	1							4		40
Guenilles.....	3							5		64
Seigle.....		5							243	24 30
Résine.....	6				237			878		57 68
Sable.....	473				878			476		28 56
Sel.....										
Ardoise.....	5	40			262			267	40	18 42
Pierre, brute.....	8	920			409			417	417	33 36
" impropre à la taille.....	34							34		27 60
Grès.....	18	31						34		3 40
Graines, lin, trèfle et herbes.....	30							31		3 92
Moutons.....								30		2 40
Carvelles.....										
Provisions pour navires.....										
Traineaux.....	412				3			415		41 50
Cendre de soude.....	276				5			281		28 50
Acier.....	1				658			1,539		153 90
Sucre.....	880							1,538		17 50
Spithéoux.....	150				10			111		8 88
Tabac (manufacturé).....	86							1		08
Suif.....								11		1 10
Goudron.....	682				163			845		84 50
Fer-blanc.....	4				28			32		3 20
Térébenthine.....										
Vinaigre.....	55							55		5 50
Rhé.....	2	2,380			6,316			8,696		521 76
Wagon.....	37							2		7
Blanc de plomb.....	11							37		3 80
Blanc de cèruse.....	11							11		1 10
Whiskey.....	36							36		13 30

Laines.....	161	25							247	25	272	27 20
Toutes autres marchandises non énumérées.....	4,864	1,044							5,934	1,053	6,417	513 14
Écorces.....	3				9				3		6	27
Barils vides.....												
Courbes pour bâtiments.....												
Aubes.....	1,164	132							1,680	132	1,812	48 32
Bois de chauffage, en radeaux.....	26								26		26	2 08
do.....												
Houblons.....	516	778							630	5,037	5,667	101 71
Échalas à houblon.....												
Pois de service scié, en vaisseaux.....												
do.....					4,259							
Mâts, espars et poteaux de télégraphe en vaisseaux.....		45								45	45	2 25
Mâts, espars et poteaux de télégraphe en radeaux.....												
do.....												
do.....												
Fillets de sciage.....		2								2	2	05
Douves et fonds, baril.....		3,099			2,000					5,099	5,099	67 20
do.....		1,379			852					2,231	2,231	44 63
do Indes Occident.....		6								6	6	2 10
Bardeaux.....										49	49	7 35
Piquets et perches pour clôture en vaisseaux.....		29										
Piquets et perches pour clôture en radeaux.....												
Bois de corset, carré, en bateaux.....					180				60	1,140	1,200	15 00
do.....									4,560	4,560	4,560	114 00
Traverses.....												
Articles en bois et bois en partie fabriqués.....	2	8							4	8	12	96
Total du fret payant péages Charb. en fran. tel que par O.enO.....	44,373	39,588			17,323				50,655	56,911	107,566	6,559 02
Grand total, fret.....	44,373	39,588			17,323				85,725	56,911	142,636	
Total des péages sur les vaisseaux passagers.....												1,001 66
Articles exempts de droit.....												91 58
Revenu total.....												7,652 26

DÉPARTEMENT, DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, septembre 1873.

ANNEXE A.—*Suite.*

No. (A) 25 et 27. —TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux Ottawa et Rideau et les écluses de Ste. Anne ; et le montant du revenu perçu durant la saison de la navigation en 1872.—*Suite.*

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		MONTANT DES PÉAGES.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Gruelles.....									\$ 4 50
Seigle.....	104	33					104	33	5 50
Résine.....	2						2		13
Sable.....	5						5		2 93
Sel.....	236	176			112		117		14 69
Ardoise.....	10	10					10		25
Pierre, pour la taille.....	35						35		1 05
" brute.....	18						18		1 15
" impropre à la taille.....	166	121					166	121	3 62
Grès.....									60
Graines—lin, trèfle et mil.....	6						6		24 90
Moutons.....	270						270		
Carvelles.....									
Provisions pour navires.....									
Traineaux.....	1						1		12
Cendre desoude.....	7						7		92
Acier.....									
Sucre.....	127	35					127	35	13 88
Spiriteux.....	20	5					20	5	2 18
Tabac (fabriqué).....	8	2					8	2	10 50
Suif.....	1	12					1	12	2 05
Goudron.....	6						6		0 38
Ferblanc.....	5						5		7 72
Térébenthine.....		32						32	
Vinagre.....	4						4		50
Blé.....	1	960					1	960	64 73
Wagons.....	2	9					2	9	1 04
Blanc de plomb.....	5						5		
Blanc de céruse.....	7	13					7	13	32
Whiskey.....									1 28

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		MONTANT DES PÉAGES.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Laine.....	9	4					9	4	1 02
Tous autres articles et marchandises non énumérés.....	715	990					715	991	267 28
Ecorce.....	94	77			1		94	77	14 86
Barils, vides.....	14	134					14	134	14 81
Courbes pour bâtiments.....									
Autres.....	10 291	4 278					10 291	4 278	268 54
Bois de chauffage en vaisseaux.....	48 723	128 753					48 723	128 753	4 028 16
do en radeaux.....	495	972					495	972	20 82
Cerceaux.....	284	32					284	32	12 45
Echalas à horriblon.....	350						350		32 00
Bois de service scié en vaisseaux.....	12 084	163 456					12 084	163 456	38 377 45
do en radeaux.....	477	10 371					477	10 371	221 21
Mâts, espars, et poteaux de télégraphie en vaisseaux.....									
Mâts, espars, et poteaux de télégraphie, en radeaux.....	6 702	127					6 702	127	12 70
Liens de ch. de fer en vaisseaux.....	1 825	96					1 825	96	619 08
Billots sciés.....	19 478	8 363					19 478	8 363	149 75
Douves et rondus, baril.....	110	5 614					110	5 614	758 53
do do pipe.....									277 25
do Indes Occidentales.....	568	106					568	106	
Bardeaux.....	29	9					29	9	258 79
Piquets et planches pour clôtures, en vaisseaux.....									5 42
do do en radeaux.....									
Bois de const. carré, en vaisseaux.....	840						840		15 88
do do en radeaux.....	240						240		26 80
Traverses.....	8 590	5 282					8 590	5 282	121 96
Articles en bois et bois en partie ouvré.....	16	87					16	87	21 00
Total du fret payant péage.....	126 233	338 133			112		126 233	338 133	47 071 43
Charbon (franc) par ordre en con.	903	6 243			339		903	6 243	
Grand total, fret.....	127 136	338 133			511		127 136	338 133	
Total des péages sur vaisseaux.....									
do passagers.....									
do des articles en franchise.....									
Recettes totales.....									
									7 172 46
									164 08
									54 408 02

ANNEXE A - Suite.]

No. (A). 26.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal Chambly, et le montant du revenu perçu, durant la saison de navigation en 1872.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		MONTANT DES PAGES. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Alcools, potasse et perlasce.											
Pommes.	5	488					1,115	5	1,603		157 64
Produits agricoles non énumérés.	27	60						27	60	87	2 00
Instruments aratoires	2	2						2	2	2	30
Orge	136	236	2,022					2,158	236	2,394	227 49
Fèves											
Briques	262						265	262	265	527	41 63
Beuf.							8	8	8	8	1 20
Lard séché.											
Os			93					93		93	13 95
Son et provisions de bord											
Millot à bulai.											
Bagage											
Bière											
Cire d'abeilles.											
Fiscuits et craquelins.											
Soufre (cru)							1	1	1	1	10
Beurre									483	483	57 68
Ciment.									95,357	95,357	9,561 72
Argile.		15									
Charbon.									91	91	4 65
Bêtes à cornes											
Blé d'inde	2	91						2	1	1	15
Coton lent											
Charretées.											
Craie.											
Charbon de bois											
Fromage											
Chêne									4	4	60

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		MONTANT DES PAGES. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Café											
Couperose											
Écluse											
Bois de toiture et matières fines.											
Poterie	58							58	58	58	17 10
Poisson	17	7	2					19	7	26	1 30
Lain											
Fleur	364	306						364	306	670	40 55
Membres	5						2	5	2	7	55
Gypse	287							287	2	289	9 90
Vitres											
Verrerie											
Boin (pressé)	4							4		4	20
Fambons	1,987		1,873					3,860		3,860	578 10
Coillons											
Cornes et sabots											
Chevaux											
Cuir et peaux (crues)	3							3	3	3	30
Chanvre									18	18	2 70
Esprit de vin.	1							1		1	05
Glace											
Fer—pour chemin de fer.	416										
en ruelles.		170						586		586	58 60
moceaux		360						360		360	36 00
fonte cassée.		221						221		221	22 10
feuilles, barres, ouv. de forge											
fonte	34	2						34	2	36	2 55
mineral	6							6		6	2 30
Vieux cible									12	12	23 00
Kryolite ou mineral chimique.									460	460	23 00
Chaux											
Saïndoux et huile de saïndoux.	3	413						3	559	562	27 95
Manganèse										3	10
Ferrous											
Farine, toutes sortes	24	154						1,895		1,895	132 50
Maïs.	2							24	154	178	9 95
Acajou											
Manille	6							6		6	30
Méchasses	85							85		85	933 45
Clous	10							10		10	50
Avoine.	180	2,426	107					2,877		2,877	155 91
Mineral (excepté de fer)	30							49		49	1 00
Huile, en barils.	26							26		26	8 65
Tourteaux oléagineux.											
Écorce											
Pois	28	3,277	3					31	3	33	45
Tourbe											
Pommes de terre	3	10						3	1	4	134 46
Lard											

ANNEXE A.—Suite.

No. (A) 26.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal Chambly, et le montant du revenu perçu, durant la saison de navigation en 1872.—Suite.

ARTICLES.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		TONNEAUX.		MONTANT DES PÉAGES. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Peinture.....											
Poix.....											9 90
Guenilles.....									66		101 25
Seigle.....	1								675		
Résine.....	25										173 60
Sable.....	1,079	5	296								275 96
Sel.....											190 63
Ardoise.....											2 00
Pierre pour la taille brute.....											7 20
impropre à la taille.....											90
Articles en pierre.....	75										11 25
Graines—lin, trèfle et mil.....	2										1 90
Moutons.....	1										7 70
Cannelles.....											
Provisions de bord.....											
Traineaux.....											
Centre de soude.....											
Acier.....	6										387 90
Sacres.....	2										3 40
Spiritueux.....											5 70
Tobac (manufacture).....											
Sulf.....											
Goudron.....											
Ferblanc.....											
Térébenthine.....											
Vimalgine.....											
Blé.....	2										
Wagons.....											
Bisc de plomb.....											

Blanc de céruse.....	2											15 85
Whisky.....	32											1 60
Laine.....	7											45
Tous autres articles et marchandises non énumérés.....	319	139	250									201 68
Barils, vides.....	2											30
Courbes pour bateaux.....												
Aubes.....	630	301	6,327									379 40
Bois de chauffage en vaisseaux.....												41 63
do do en radeaux.....	37	5	19									9 15
Houblons.....												
Echafas à houblon.....												
Bois de const., scié, en vaisseaux.....	2,344	285	212,575									12,819 90
do do en radeaux.....												93 20
Mâts, espars et poteaux de télégraphe en vaisseaux.....												
Mâts, espars et poteaux de télégraphe en radeaux.....												
Liens de chem. de fer en vaisseaux.....												
do do en radeaux.....												
Billots de sciage, barils.....												
Doives et fonds, barils.....												
do do pipe.....												
do do Indes Oc.....	4	2	63									30 54
Barreaux.....												
Poteaux fendus et planches pour cloître en vaisseaux.....												
Poteaux fendus et planches pour cloître en radeaux.....												
Bois de const. carré en vaisseaux.....												
do do en radeaux.....												
Traverses.....												
Articles en bois et bois en partie ouvrés.....												
Total du fret payant péages.....	8,486	9,023	244,506									28,840 06
Charb. en franch. p. ord. en conseil.....	370											
Grand total du fret.....	8,856	9,023	244,506									
Total des péages sur vaisseaux.....												6,025 69
passagers.....												55 47
des articles exempts de droit.....												\$37 00
Revenu total.....												34,921 22

ANNEXE A.—*Suite*

No. (A.) 31.—TABLEAU indiquant le montant des péages perçus chaque mois pendant la saison de navigation expirée en décembre, 1872.

Canaux et bureaux.	Avril.		Mai.		Juin.		Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Déc.		Totaux.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
<i>Canal Welland.</i>																				
Chippewa.....	12 02		81 64		40 18		81 26		21 24		12 62		22 42		26 03		1 42		298 83	
Colborne.....	1,779 32		27,081 50		22,397 69		22,605 81		26,811 44		23,672 61		24,198 81		18,924 09		550 11		168,517 38	
Dalhousie.....	3,064 22		7,563 94		10,671 35		9,640 50		10,080 97		10,808 21		12,041 34		7,020 40		426 67		71,307 09	
Dunville.....	146 11		323 29		231 13		86 29		48 86		221 72		277 33		254 92			1,589 65	
Maitland.....	101 00		340 22		111 54		205 49		187 27		159 67		199 67		156 57			1,427 30	
Robinson.....	249 71		532 69		714 30		644 74		617 18		294 93		504 36		465 15			1,423 19	
St. Catherine.....	105 55		174 93		143 68		127 80		161 67		159 72		198 33		209 47			1,276 15	
Total, canal Welland.....	5,443 93		36,108 21		34,854 87		33,391 89		37,918 63		35,295 35		37,402 36		27,046 66		978 20		248,440 10	
<i>Canaux de St. Laurent.</i>																				
Beauharnois.....		29 55		52 73		98 58		161 39		83 45		41 84		52 18			519 72	
Cornwall.....		2,889 62		1,808 90		1,609 81		1,558 10		2,093 32		3,036 33		2,190 45			15,126 53	
Edwardsburg.....		76 31		73 55		73 16		79 50		69 85		57 32		65 87			15,600 56	
Kingston.....		2,767 33		3,620 35		2,520 41		2,614 43		2,794 74		2,944 83		1,070 30			18,322 39	
Lachine.....		702 73		1,524 18		1,340 15		1,382 05		1,328 49		1,218 89		785 25			8,281 74	
Montréal.....		4,599 46		6,838 84		6,401 71		6,670 57		6,139 46		6,417 10		5,481 39			42,562 22	
Total, canaux du St. Laurent.....		11,075 00		13,918 55		12,048 82		12,456 04		12,439 31		13,716 31		9,645 44		13 69		85,313 16	
<i>Canal Chambly.</i>																				
Chambly.....		1,653 28		2,492 26		2,327 89		2,889 51		3,464 80		2,810 85		2,251 50			17,890 09	
St. Jean.....		1,395 56		2,081 55		2,816 80		3,151 00		3,413 07		2,540 21		1,130 22			16,528 41	
St. Ours.....		44 34		64 84		89 22		53 59		66 73		52 86		123 13			502 72	
Total, canal Chambly.....		3,093 18		4,638 65		5,233 91		6,094 10		6,944 60		5,403 92		3,504 85			34,921 22	
<i>Canal de la Baie de Burlington.</i>																				
Hamilton.....	134 32		1,339 04		1,115 94		972 19		1,121 96		733 12		1,181 80		936 99		116 90		7,652 26	

<i>Canaux de l'Ottawa.</i>																				
Carillon.....	47 97		106 68		66 30		66 30		113 13		92 44		111 07		80 25			617 84	
Grenville.....	126 16		2,903 07		2,737 60		2,737 60		4,457 33		4,236 77		3,955 54		2,621 96			21,048 43	
Ste. Anne.....	1 44		788 89		287 76		488 33		729 94		573 47		589 44		324 57			3,753 84	
Total, canaux de l'Ottawa.....	1 44		913 02		3,307 51		3,302 23		5,310 40		4,902 68		4,656 05		3,026 78			25,420 11	
<i>Canal Rideau.</i>																				
Kingston Mills.....	410 78		325 09		325 09		127 91		491 22		586 44		601 67		355 26			2,898 37	
Ottawa.....	1,657 46		5,746 19		4,140 57		4,140 57		4,358 29		3,574 88		3,139 37		2,100 97			24,979 15	
Smith's Falls.....	163 12		191 84		191 84		122 90		140 72		188 67		168 45		152 69			1,128 39	
Total, canal Rideau.....	2,241 36		6,263 12		4,391 36		4,391 36		4,990 23		4,349 99		3,909 49		2,608 92		251 42		29,005 91	

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, septembre 1873.

No. (A) 32.—TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage, et la nationalité des navires passant sur les canaux durant la saison de navigation de 1872, et montant des péages y perçus.

VAISSEAUX.	NOMBRE TOTAL	De ports canadiens.		De ports américains.		De ports américains à des ports canadiens.		TONNEAUX.		MONTANT DES PÉAGES.		
		Montée.	Descent.	Montée.	Descent.	Montée.	Descent.	Montée.	Descent.			
											De ports canadiens à des ports américains.	
<i>Canal Welland.</i>												
Bateaux-à-vapeur du Canada.....	684	31,563	28,943	20,556	433	287	497	32,678	52,616	62,346	114,962	2,300 03
Voiliers do	2,725	104,925	79,216	134,894	15,882	1,511	19,463	161,987	260,829	258,596	519,425	11,509 48
Total des vaisseaux canadiens.....	3,359	138,488	108,164	155,450	16,315	1,798	19,960	194,665	313,445	320,942	634,387	13,809 51
Bateaux-à-vapeur américains.....	791	725	345	1,407	1,920	113,102	1,668	1,251	116,774	116,678	233,452	5,765 49
Voiliers do	1,913	2,314	4,599	36,822	2,565	200,792	2,196	82,911	242,124	232,413	474,537	11,615 53
Total des vaisseaux américains.....	2,704	3,039	4,944	38,229	4,425	313,766	3,864	84,162	368,898	349,091	707,989	17,401 02
Grand total, canal Welland	6,063	139,527	113,108	193,679	20,740	315,313	23,824	278,827	672,343	670,033	1,342,376	31,210 53
<i>Canaux du St. Laurent.</i>												
Bateaux-à-vapeur canadiens	728	145,873	139,045	22,454	127	2,678	401	6,029	168,728	145,201	313,929	4,357 02
Voiliers do	7,205	451,668	324,356	5,854	23,626	40	14,881	3,534	471,913	381,556	853,469	9,219 88
Total des vaisseaux canadiens.....	8,033	597,541	493,431	27,808	23,753	40	15,252	9,563	640,641	526,757	1,167,398	13,576 90
Bateaux-à-vapeur américains.....	285	70	60	2,115	9	3,042	1,662	1,662	4,863	4,773	9,636	75 76
Voiliers do	1,000	41,027	12,925	1,479	2,492	225	8,726	847	51,457	16,544	68,001	676 53
Total des vaisseaux américains.....	1,285	41,097	12,985	3,594	2,501	2,903	8,726	2,509	56,320	21,317	77,637	752 29
Grand total, canaux du St. Laurent.....	9,318	638,638	506,416	31,402	26,254	2,943	23,978	12,072	696,961	548,074	1,245,035	14,329 19

Bateaux-à-vapeur du Canada.....	854	16,149	16,336	3,008	162	4,581	20,209	4,581	20,917	20,917	41,126	286 14
Voiliers do	3,050	10,214	11,138	90,915	724	167,768	101,853	167,768	178,906	280,759	4,470 94	
Total des vaisseaux canadiens.....	3,904	26,363	27,474	94,823	876	172,349	122,062	172,349	199,823	321,885	4,757 08	
Bateaux-à-vapeur américains.....	7	89	54	12	119	21	230	21	75	295	2 99	
Voiliers do	1,419	70	195	26,112	829	68,786	27,011	68,786	69,511	96,522	1,265 62	
Total des vaisseaux américains.....	1,426	159	249	26,124	948	68,807	27,231	68,807	69,586	96,817	1,268 61	
Grand total, canal Chambly	5,330	26,522	27,723	120,947	1,824	241,156	149,293	241,156	269,409	418,702	6,025 69	
<i>Canal de la Baie de Burlington.</i>												
Bateaux-à-vapeur du Canada.....	684	70,233	66,776	4,571	267	267	70,500	267	71,347	141,847	707 93	
Voiliers do	615	16,185	26,442	18,097	21,727	21,727	37,912	21,727	44,539	82,451	220 59	
Total des vaisseaux canadiens.....	1,299	86,418	93,218	22,668	21,994	21,994	108,412	21,994	115,886	224,298	938 52	
Bateaux-à-vapeur américains.....	24	500	64	2,150	2,568	2,568	3,068	2,568	2,214	5,282	28 08	
Voiliers do	122	104	2,321	3,829	6,216	6,216	6,320	6,320	6,150	12,470	34 46	
Total des vaisseaux américains.....	146	604	2,385	5,979	8,784	8,784	9,388	8,784	8,364	17,752	63 14	
Grand total, canal de la B. de Burlington.....	1,445	87,022	95,603	28,647	30,778	30,778	117,800	30,778	124,250	242,050	1,001 66	
<i>Canaux d'Ottawa et Rideau et Écluse Ste. Anne.</i>												
Bateaux-à-vapeur du Canada.....	2,053	37,516	52,566	1,596	732	4,571	39,112	4,571	53,298	92,410	929 11	
Voiliers do	5,392	72,140	214,569	3,315	116,196	18,097	73,455	18,097	330,765	406,220	5,102 25	
Total des vaisseaux canadiens.....	7,445	109,656	267,135	4,911	116,928	12,668	114,567	12,668	384,063	498,630	6,031 36	
Bateaux-à-vapeur américains.....	1	45	45	45	34	
Voiliers do	851	7,929	1,702	42,246	5,832	5,832	13,761	5,832	43,948	57,709	1,140 76	
Total des vaisseaux américains.....	852	7,974	1,702	42,246	5,832	5,832	13,806	5,832	43,948	57,754	1,141 10	
Grand total, canaux d'Ottawa et Rideau et Écluse Ste. Anne	8,297	117,630	268,837	4,911	159,174	5,832	128,373	5,832	428,011	556,384	7,172 46	

ANNEXE A.—*Suite.*

No. (A.) 32.—RÉCAPITULATION.

VAISSEAUX DURANT LA SAISON DE NAVIGATION, 1872.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des américains à des ports du Canada.		T'ONNEAUX.		TOTAL.	MONTANT DES PÉAGES.	
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.			
											Montée.
VAISSEAUX DU CANADA.											
<i>A vapeur et à voile.</i>										\$ cts.	
Canal Welland	3,359	136,488	108,164	155,450	1,547	1,798	19,969	194,665	313,445	320,942	13,809 51
St. Laurent	8,033	697,541	493,431	27,808	40	10	15,252	9,563	640,641	526,757	13,576 90
Chambly	3,904	26,363	27,474	91,823	876	172,349	199,823	321,885	4,757 08
Baie de Burlington	1,299	86,418	93,218	21,994	108,412	115,886	938 52
Canaux d'Ottawa et Rideau et Ecluse Ste. Anne	7,445	109,656	267,135	4,911	116,928	114,567	384,063	6,031 36
Total des vaisseaux canadiens	24,040	956,466	989,422	282,992	2,463	1,808	57,206	376,577	1,299,127	1,547,471	2,846,598
VAISSEAUX AMÉRICAINS.											
<i>A vapeur et à voile.</i>											
Canal Welland	2,704	3,039	4,944	38,229	4,425	313,766	255,560	84,162	358,898	349,091	707,969
St. Laurent	1,285	41,097	12,985	3,594	2,501	2,903	3,322	2,509	56,320	21,317	752 29
Chambly	1,426	159	249	26,124	948	530	530	68,807	27,231	69,586	1,268 61
Baie de Burlington	146	604	2,385	5,979	8,784	9,388	8,364	63 14
Canaux d'Ottawa et Rideau et Ecluse Ste. Anne	852	7,974	1,702	42,246	5,832	13,806	43,948	1,141 10
Total des vaisseaux américains.	6,413	52,873	22,265	67,947	55,151	317,617	259,412	27,206	463,643	492,306	957,949
Grand total des vaisseaux canadiens et américains	30,453	1,009,339	1,011,687	350,939	320,080	320,080	261,220	84,412	1,764,770	2,039,777	3,804,547

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, septembre 1873.

TABLEAU total du revenu net des canaux, provenant de différentes sources, durant la saison de navigation de l'année 1872.

Sources de revenu.	Canal Welland.	Canaux du St. Laurent.	Canal de la Baie de Burlington.	Canaux de l'Ottawa et Rideau, et l'écluse Ste. Anne.	Canal Chambly.
1872.					
Péages.....		85,602 17 (A 23).	7,652 26 (A 24).	54,408 02 (A 25 et 27).	34,921 22 (A 26).
Quaiage et emmagasinage.....	248,440 10 (A 22).	11,015 89		286 43	20 85
Amendes et dommages.....	1,963 88	335 65			65 65
Autres recettes.....	3 11	2,049 37		189 55	5 52
Total du revenu.....	250,407 09	99,003 08	7,652 26	54,883 00	35,013 24

NOTE.—Deux erreurs se trouvent dans les états pour la saison de navigation de 1872. L'une relative à une somme de \$289.10 entre les états A 31 et A 23, due à une surcharge dans l'automne de 1871, qui a été déduite du mont. perçu tel qu'ind. dans l'état précéd., au mois de juin 1872. L'autre relative à un montant de \$18 entre les états A 31 et A 25 et 27 ; ce montant est indiqué dans le rapport précédent comme étant perçu durant cette saison au lieu de celle qui l'a suivie.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, septembre 1873.

ANNEXE A.—Suite.

No 38.—Canaux du Canada, 1873.

TARIF DES PEAGES.

	Canal Welland, en chaque sens.	Canaux du St. Laurent, en chaque sens.	Canal Chambly et écluse St. Ours, en chaque sens.	Lac Fré à Montréal, en chaque sens.	Canal de la Reine de Burlington, en chaque sens.	Canaux Rideau et de l'Ottawa, en chaque sens.	Ecluse Ste. Anne, en chaque sens.	Ottawa à St. Jean.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Le tarif des péages sur les canaux est divisé en cinq classes, comme ci-dessous, et est à tant par tonne, à moins qu'il ne soit autrement spécifié.								
CLASSE No. 1.								
Vaisseaux à vapeur, par tonne.....	0 02 $\frac{1}{2}$	0 01 $\frac{1}{2}$	0 01 $\frac{1}{2}$	0 04	0 02	0 03	0 00 $\frac{1}{2}$	0 02 $\frac{1}{2}$
do voiliers et autres, par tonne.....	0 02 $\frac{1}{2}$	0 01 $\frac{1}{2}$	0 01 $\frac{1}{2}$	0 04	0 01	0 03	0 00 $\frac{1}{2}$	0 02 $\frac{1}{2}$
CLASSE No. 2.								
Passagers de 21 ans et au-dessus, chacun.....	0 10	0 10	0 05	0 20		0 10	0 00 $\frac{1}{2}$	0 10 $\frac{1}{2}$
do au-dessous de 21 ans, chacun.....	0 05	0 05	0 02	0 10		0 05	0 00 $\frac{1}{2}$
CLASSE No. 3.								
Blé d Inde	20	0 15	0 10	0 35	En franchise en vertu de l'Ordre en Conseil du 1er avril 1873.	0 10	0 03	0 20
Charbon								
Fleur.....								
Fer pour chemins de fer								
do en saumon.....								
do tout autre.....								
Plâtre (gypse).....								
Sel								
Viande ou poisson salé—en baril ou autrement.								
Produits agricoles (végétaux) non énumérés.....								
Produits agricoles (animaux) non énumérés.....								
Pierre pour la taille								
Ble.....								
CLASSE No. 4.								
Tous autres articles non énumérés.....	0 40	0 20	0 10	0 60		0 35	0 05	0 30
CLASSE No. 5.								
Ecorce.....	0 20	0 15	0 10	0 35		0 10	0 03	0 19 $\frac{1}{2}$
Barils vides.....	0 02	0 02	0 02	0 04		0 02	0 01	0 04
Courbes pour bateaux.....	0 05	0 02	0 02	0 07		0 02	0 01	0 04
Aubes, par 1,000 pieds linéaires.....	1 40	1 40	1 20	2 80		1 40	0 15	2 05
Bois de chauffage, par corde, en vaisseaux.....	0 20	0 20	0 10	0 40		0 20	0 03	0 23
do do en radeaux.....	0 25	0 25	0 15	0 50		0 25	0 03	0 30 $\frac{1}{2}$
Cerceaux.....	0 25	0 20	0 15	0 45		0 20	0 05	0 30
Mâts et espars, poteaux de télégraphe par tonne de 40 pieds cubes, en vaisseaux.....	0 15	0 05	0 05	0 20		0 10	0 05	0 13 $\frac{1}{2}$
Mâts et espars, poteaux de télégraphe, par tonne de 40 pieds cubes, en radeaux.....	0 20	0 10	0 10	0 30		0 20	0 25	0 42 $\frac{1}{2}$
Liens de chemins de fer, en vaisseaux.....	0 01	0 00 $\frac{1}{2}$	0 00 $\frac{1}{2}$	0 01 $\frac{1}{2}$		0 01	0 00 $\frac{1}{2}$	0 01 $\frac{1}{2}$
do en radeaux.....	0 02	0 01	0 01	0 03		0 02	0 01	0 02 $\frac{1}{2}$
Bois sciés, planches, voliges, bois de const. scié par mille pieds, mes. de planche, en vaisseaux.....	0 30	0 15	0 10	0 45		0 15	0 03	0 20
Bois sciés, planches, voliges, bois de const. scié par mille pieds, mes. de planche, en radeau.....	0 60	0 30	0 20	0 90		0 25	0 03	0 36 $\frac{3}{4}$

No. 38.—*Suite*TARIF DES PÉAGES.—*Suite.*

	Canal Welland, en chaque sens.	Canaux du St. Laurent, en chaque sens.	Canal Chambly et Écluse St. Ours, en chaque sens.	Lac Érié à Montréal, en chaque sens.	Canal de la Baie de Burlington, en chaque sens.	Canaux d'Ottawa et Rideau, en chaque sens.	Écluse Ste. Anne en chaque sens.	Ottawa à St. Jean.	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Le tarif des péages sur les canaux est divisé en cinq classes, comme ci-dessous, et est à tant par tonne, à moins qu'il ne soit autrement spécifié.									
CLASSE No. 5.—<i>Suite.</i>									
Bois carré, en vaisseaux, par mille pieds cubes..	3 00	1 00	1 00	4 00	Libre par O. C. du 1er avril 1873.	0 75	0 25	1 68 ³ / ₄	
do en radeaux do do	4 50	2 00	2 00	6 50		1 50	0 25	3 12 ³ / ₄	
Matériaux pour wagon, articles en bois et bois en partie ouvré, par tonne de 40 pieds cubes.	0 40	0 40	0 25	0 80		0 40	0 10	0 55	
Bardeaux, par mille.....	0 06	0 06	0 04	0 12		0 06	0 01	0 08	
Poteaux et perches de clôture, en vais., par M.	0 40	0 40	0 20	0 80		0 30	0 05	0 42 ³ / ₄	
do do en radeaux do	0 80	0 80	0 40	1 60		0 50	0 05	0 77 ³ / ₄	
Bois en grume, étalonné.....	0 08	0 08	0 05	0 16		0 08	0 05	0 14	
Douves et fonds de barils, à 2 ³ / ₄ tonnes par mille.	0 40	0 20	0 15	0 60		0 20	0 05	0 30	
do de barrique, à 8 do	1 50	1 00	1 00	2 50		1 00	0 25	1 75	
do Ant. Occ., à 4 do	0 75	0 60	0 25	1 35		0 60	0 10	0 65	
do barils à saumure, sciés ou coup.	0 08	0 04	0 03	0 12		0 04	0 01	0 06	
Traverses, par 100 pièces.....	0 50	0 50	0 40	1 00		0 50	0 03	0 68	
Echalas à houblon, par 1,000 pièces.....	2 00	2 00	1 50	4 00		2 00	0 15	2 65	
CLASSE SPÉCIALE									
Pierre non ouvrée, cordée et impropre pour la taille, par corde.....	0 75	0 60	0 37 ¹ / ₂	1 35		0 05	0 37 ¹ / ₂	0 15	0 15
Minéral de fer, kryolite ou minéral chimique...	0 05	0 05	0 05	0 05	0 05		0 05	0 05	

NOTE.—Le charbon de terre, excepté sur le canal Welland, passe tous les canaux en franchise—arrêté du conseil du 7 juin 1869.

Le minéral de fer, kryolite ou minéral chimique, paie 5 cents par tonne pour une section ou pour tous les canaux.

Le fer et le sel qui auront payé les péages sur toute la ligne des canaux du St. Laurent, ou sur le canal Lachine, l'Écluse Ste. Anne et sur les canaux de l'Outaouais et du Rideau, passeront en franchise le canal Welland; et si des péages ont été payés au canal Chambly, ils seront remboursés à Montréal ou à Kingston Mills, au départ de ces articles du canal.

Le blé, la fleur, le blé-d'inde, l'orge, les pois, l'avoine et le pétrole qui auront payé tous les péages du canal Welland passeront en franchise les canaux du St. Laurent ou ceux de l'Outaouais et du Rideau, l'Écluse Ste. Anne, et les canaux de Lachine et de Chambly, pourvu que les articles ayant droit à cette exemption passe par toute la ligne des canaux jusqu'à Montréal, ou que de cette dernière place ils montent par les canaux de l'Outaouais et du Rideau jusqu'au lac Ontario.

Tous les articles, effets ou marchandises non désignés ci-dessus paieront selon le tarif de la classe No. 6.

Nul permis de passage ne sera donné aux remorqueurs ou autres petits navires à moins de 25 cents de minimum, mais les navires ne portant ni fret ni passagers pourront obtenir un permis de saison moyennant \$30, lequel leur permettra de circuler à volonté sur le canal.

No. 38.—*Suite.*

BASE DE L'ESTIMATION DU POIDS.

	Ton's.
2,000 lbs. avoirdupois	1
Par M. signifie par mille pieds.	
Par Mil. signifie par mille pièces.	
Fruits verts, 9 barils correspondent à	1
Alcalis, 3 do	1
Ecorce, 4 cordes	1
Orge, 42 minots	1
Fèves, 33 do	1
Bœuf, 7 barils	1
Biscuits et craquelins, 9 barils	1
Briques (ordinaires), 1,000	2
Beurre, 22 tinettes ou 7 barils	1
Bestiaux, 3	1
Ciment et ciment hydrd., 21 minots ou 7 barils	1
Charbon de bois, 42 minots	1
Blé-d'Inde 36 do	1
Briques réfractaires, 1,000	3
Poisson, 7 barils	1
Fleur, 9 do	1
Gypse et manganèse, 6 barils	1
Chevaux, 2	1
Saindoux et suif, 7 barils ou 22 tinettes	1
Liqueurs et spiritueux, 215 gallons	1
Liqueurs et autres, 215 do	1
Noix, 9 barils	1
Avoine, 56 minots	1
Huitres, 6 barils	1
Pois, 33 minots	1
Lard, 7 barils	1
Pommes de terre, 33 minots	1
Seigle, 36 do	1
Sel, 7 barils ou 36 minots	1
Graines, 9 barils ou 40 minots	1
Moutons, 20	1
Pierre, 12 pieds cubes	1
do 1 corde	7 3/4
Whiskey, 4 barils ou 215 gallons	1
Blé, 33 minots	1
Barils vides, 10	1
Cercles à barils, 10 milles	1
Planches et autre bois scié, 600 pieds mesure de planche correspondant à	1
Courbes, 4 pièces	1
Bois de chauffage, 1 corde	3
Échalas à houblon, 60 ou 40 pieds cubes	1
Bordeaux, 12 M. ou paquets	1
Poteaux et perches de clôture, 1 mille	1
Douves et fonds (pipe), 1 mille correspondant à	8
do do (Indes O.), 1 mille	4
do do (baril), 1 mille	2 1/2
do do (baril à sel), 1 mille	1 1/2
Bois en grume (étalon), No. 1	8
Bois carré, 50 pieds cubes	1
Poteaux de télégraphe, 10 ou 40 pieds cubes	1
Mâts et espars, 40 pieds cubes	1
Liens de chemin de fer, 16 ou 50 pieds cubes	1
Tous autres bois ouvrés, ou en partie ouvrés, 40 pieds cubes selon le tarif	1
Traverses, 40 pieds cubes ou 5 pièces	1
Aubes, 50 pieds linéaires	1

No. 38.—*Suite.*

AVIS.

Les taux suivants de péages sont prélevés sur les navires et la propriété passant les différentes subdivisions des canaux.

CANAL WELLAND.

	\$ cts.
1. De Port Maitland, Dunville et Port Colborne au Port Robinson ou Alanburg, sans passer l'écluse en chaque sens	
2. De la tranchée de Chippawa ou quelque part que ce soit, à Dunnv., P. Maitland ou P. Collb.	
3. De Dunnville à Port Colborne	
4. De Thorold à Ste. Catherine ou Port Dalhousie	
5. De Maitland, Dunnville, Colborne ou Port Robinson à Marshville et lieux intermédiaires	
6. De Marshville ou lieux intermédiaires à Port Maitland, Dunville, Port Colborne et Port Robinson	
7. De Port Robinson à Allanburg ou Thorold	
8. do Ste. Catherine ou Dalhousie	
9. De Ste. Catherine à Port Dalhousie	
10. De Dunnville à Maitland	
11. De Port Robinson en passant par l'écluse et la tranchée de Chippawa	
12. De Port Colborne à Port Maitland	
13. De la tranchée de Chippawa en passant par l'écluse au Port Robinson	
14. De Colborne, Dunnville, Maitland et Mashville à Thorold	
15. do do do Ste. Catherine	
16. Seulement par la tranchée de Chippawa	
17. Seulement par l'écluse de Port Robinson	

CANAUX DU ST. LAURENT.

La navigation sera divisée en quatre sections, savoir : Edwardsburg, Cornwall, Beauharnois et Lachine :—Des taux seront prélevés sur tout navire et propriété dans la proportion du nombre de sections franchies

CANAL CHAMBLY.

Navires et propriétés passant de Sorel à Chambly paieront	
do do Chambly à St. Jean, paieront	

CANAUX D'OTTAWA ET RIDEAU.

La navigation de ces canaux est divisée en quatre sections, savoir : "Carillon et Grenville," "Ottawa," "Smith's Falls" et Kingston Mills." Navires et fret passant une section paieront un quart ; deux sections, la moitié, et ainsi de suite.

GENERAL.

NOTE.—Toute fraction d'une tonne de fret sera comptée comme une tonne, et les parties de sections seront composées comme sections entières sur tous les canaux ci-dessus.

Le passage des bois en grume ou autres sur aucun des canaux ou sections de ces canaux sera toujours soumis aux règlements à cet effet.

DROITS DE HAVRE.

Les navires prenant ou déchargeant du fret sur les propriétés du chemin de fer Welland, aux Ports Colborne ou Dalhousie, seront exempts des droits de havre, mais tous les autres navires remettant ou prenant un chargement aux Ports Dalhousie, Colborne ou Maitland, paieront deux cents pour chaque tonne de fret qu'ils y prendront ou déchargeront.

ANNEXE A.—*Suite*.—GLISSOIRES ET ESTACADES.

No. 39.—ÉTAT du revenu provenant des travaux ci-dessous, comme droits de glissoires et d'estacades, durant l'année expirée le 30 juin 1873.

De.	Montant des droits de-glissoires et estacades—bois carré et en grume.		Total.
	Sur rivière jusqu'à la jonction avec l'Outaouais.	Par les travaux de l'Outaouais.	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Madawaska	28,656 76	7,490 00	
Pétéwawa	6,230 24	4,467 68	
Damoine	3,195 32	5,466 06	
Rivière Noire	6,347 78	7,334 20	
Coulonge	3,917 74	4,035 24	
Gatineau	9,273 61	609 17	
L'Outaouais, y compris ses tributaires, sans les améliorations du gouvernement		23,161 52	
Total	57,621 45	52,563 87	110,185 32

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 août 1873.

ANNEXE A.—*Suite*.—GLISSOIRES ET ESTACADES.

No. 40.—ÉTAT du nombre de pièces de bois carré et en grume qui ont passé par les glissoires et les estacades du gouvernement sur l'Outaouais et ses tributaires, dans les années ci-dessous indiquées.

Année.	Bois carré.	Bois en grume.	Augmentation du revenu.
	No. de pièces.	No. de pièces.	
			\$ cts.
Année expirée le 31 décembre 1853.....	197,100	162,580	28,844 00
do do 1853.....	424,999	413,269	56,281 00
do 30 juin 1873.....	303,268	2,024,980	110,185 32

ANALYSE du bois carré, 1872-73.

(Du 1er juillet 1872, jusqu'au 30 juin 1873.)

	Pièces.
Pin blanc.....	235,417
Pin rouge.....	22,082
Cèdre.....	23,608
Chêne.....	195
Orme.....	374
Noyer tendre.....	1
Erable.....	7
Tilleuil.....	26
Pruche.....	24
Epinette rouge.....	1,210
Frêne.....	314
Bois blanc.....	9
Espars.....	1
Liens de chemin de fer.....	20,000
Total.....	303,268

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 août 1873.

ANNEXE A.—*Suite.*

No. 41.—ÉTAT du bois de construction, etc., inspecté au port de Québec, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

Pièces.	Description des bois, etc.	Mesuré, inspecté ou compté.	Tonnes.		Taux.			Hon. de bureau.	Honor' re d'inspect.	Montant total perçu.
					Hon. de bur.	Hon. d'inst.	Hon. total			
			Tonnes	Pts.	cts.	cts.	cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
118	Pin blanc dé-grossi.....	Mesuré.	204	07						
311	Epinette....	do	362	15						
			566	22	2 5	4	7	1 16	25 50	39 66
					10					
81,204	Fin blanc....	Désigné.	116,252	17						
35	Chêne.....	do	48	39						
4	Frêne.....	do	1	39						
1	Noyer fend'e	do		30						
14	Ep. rouge.	do	15	04						
306	Pruche.....	do	347	19						
167	Bouleau.....	do	85	22						
265	Érable.....	do	365	13						
626	Noyer.....	do	545	32						
192	Bois blanc..	do	284	03						
1	Cerisier ...	do		34						
			117,948	12	3	5 5	8 5	3,538 45	6,487 16	10,025 61
					10					
198,412	Pin blanc..	Mesuré.	232,286	35						
62	Tilleul.....	do	73	22						
1	Noyer fend'e	do		32						
			282,361	09	2 5	3 2	5 7	7,059 03	9,035 56	16,094 59
					10	10	10			
24,208	Pin rouge...	do	23,539	10						
40,017	Chêne.....	do	76,210	34						
2,676	Orme.....	do	3,181	04						
2,969	Frêne.....	do	2,836	03						
3,693	Ep. rouge.	do	2,184	36						
30,977	Bouleau.....	do	12,341	12						
524	Érable.....	do	448	02						
47	Hêtre.....	do	34	23						
53	Pruche.....	do	43	16						
195	Epinette ...	do	123	10						
564	Noyer dur..	do	732	36						
55	Cerisier. ...	do	48	39						
295	Bois blanc..	do	397	10						
2	Peuplier baumier.	do	1	35						
			122,123	30	3 3	4 2	7 5	4,030 08	29 20	9,159 28
					10	10	10			
19,138	Bouleau....	Inspecté	7,813	13						
9	Frêne.....	do	5	09						
195	Hêtre.....	do	97	19						
1,127	Érable.....	do	679	29						
			8,595	30	4 5	9 4	13 9	386 81	808 00	1,194 81
					10	10	10			
2	Espars de pin rouge.	Mesuré.	12 @ 19 pouces ..		13 4	33 4	46 8	27	67	94
					10	10	10			
	<i>A reporter.</i>						15028 80	21486 09	36514 89

ANNEXE A. *Suite*—BOIS DE CONSTRUCTION, ETC.No. 41.—ÉTAT du bois de const., etc., inspecté au port de Québec, etc.—*Suite*.

Pièces.	Description des bois, etc.	Mesuré, inspecté ou compté.	Tonnes.		Taux.			Hon. de bureau.	Honoraire d'inspect.	Montant total perçu.					
					Hon. du bur.	Hon. d'inst.	Hon. total			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.			
			Tonnes.	Pts.	cts.	cts.	cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.					
<i>Report</i>															
18	Mâts de pin blanc....	Mesuré.	12 @	19	pouces..			2	41	6	02	8	43		
28	Mâts de pin blanc....	do	19 @	24	do	23 ⁴ / ₁₀	50	73 ⁴ / ₁₀	6	55	14	00	20	55	
4	Mâts de pin blanc....	do	24	au-dessus	23 ⁴ / ₁₀	61 ⁷ / ₁₀	85 ¹ / ₁₀	94	2	47		3	41	
1,710,947	Eil. de pin.	Inspecté	1,863	273	39	10	50	60	1,863	27	9,316	37	11,179	64	
973,835	Eil. d'épin.	do	974	396	24				974	40	4,871	98	5,846	38	
157,649	Plan. de pin.	do	par	100	pièces ...	15	35	50	236	48	551	77	788	25	
86,170	Plan. d'épin.	do	do	do				129	25	301	60	430	85	
851	Billots de pruche....	do	959	47		10	50	60	96	4	80		5	76	
48,159	Planche....	do				5	35	40	24	08	168	56	192	64	
1,131	do	Mesuré.				5	28 ⁴ / ₁₀	33 ⁴ / ₁₀	67	3	78		4	45	
1,959,365	Bil. de pin..	Compté.	2,144,441	1		5	6 ⁷ / ₁₀	11 ⁷ / ₁₀	1,072	22	1,436	78	2,509	00	
218,015	Bil. d'épin..	do	253,619	20					126	81	169	93	296	74	
24,133	Plan. de pin	do				5	5				12	07	12	07	
1,195	Plan. d'épin.	do				5	5				60		60		
173,977	Planches....	do				5	5				86	99	86	99	
2,062,495	Douves étalon.....	Inspecté	2,112	5	1	10	250	350	2,112	53	5,281	34	7,393	87	
6,497,698	Douves, Ind. Occiden..	do	5,414	7	1	28	112	162	2,707	38	6,064	52	8,771	90	
174,900	Douv à baris	do	145	7	2	00	33 ⁴ / ₁₀	80	113 ⁴ / ₁₀	48	68	116	60	165	28
340	Cord. de bois à lattes...	do				10	28 ⁴ / ₁₀	38 ⁴ / ₁₀	34	00	96	56	130	56	
								24,369	43	49,992	83	74,362	26		

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 15 septembre 1874.

ANNEXE A.—*Suite.*

No. 42.—ETAT du bois de construction, etc., inspecté aux ports de Montréal, Lachine et Sorel, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

Pièces.	Description des bois, etc.	Mesuré, inspecté ou compté.	Tonnes étalonnées.	Taux.			Honoraires de bureau.	Honoraires d'inspecteur.	Montant total perçu.
				Hon. de bur.	Hon. d'insp.	Hon. total.			
			Tonnes. Pts.	cts.	cts.	cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
177	Pin blanc dégrossi	Déigné	229 37			8 ⁵ / ₁₀	6 91	12 66	19 57
4,459	do do	do	6,140 27						
37	Frêne	do	44 15						
45	Merisier	do	40 39						
8	Tilleul	do	11 20						
36	Bouleau	do	27 22						
38	Orme	do	41 17						
14	Pruche	do	19 14						
19	Erable	do	22 33						
1	Epinette blanche.	do	1 16						
25	Epinette rouge.	do	32 06						
1	Bois blanc.	do	1 12						
1	Chêne	do	2 09						
49	Pin rouge.	do	55 34						
			6,442 24	2 ⁵ / ₁₀	4 ⁵ / ₁₀	7	161 05	239 89	450 94
20,676	Pin blanc carré		22,743 27						
6	Tilleul		5 18						
272	Bois en grume		136 00						
			22 835 05			5 ⁷ / ₁₀	572 12	732 32	1,304 44
173	Frêne carré.		152 10						
6	Hêtre do		4 34						
45	Bouleau do		38 10						
295	Orme do		232 18						
4,962	Pruche do		5,346 18						
1	Peuplier do		20						
62	Erable do		65 34						
603	Chêne do		866 25						
19	Epi. bl. do		17 38						
1,158	Epi. rouge do		804 00						
2	Bois blanc do		1 37						
1,054	Pin rouge do		918 01						
1	Noyer dur do		1 11						
			8,450 00			7 ⁵ / ₁₀	278 87	354 92	633 79
<i>Bois rond et carré.</i>									
11,125	Pin blanc		3,869 39						
887	Frêne		288 59						
186	Orme		60 04						
9,389	Cèdre		3,208 72						
44	Chêne		11 97						
322	Pin rouge		111 76						
134	Epinette blanche.		43 57						
2,737	Espars d'épin. bl.		27 37						
5,794	Epinette rouge.		2,135 38						
1	Bois blanc.		28						
5	Noyer-tendre.		1 30						
210	Bois de coars. mêlé		63 38						
28,162	Tilleul		22 55						
31	Bouleau		9 29						
781	Pruche		287 89						
<i>A reporter</i>							1018 95	1389 79	2103 74

ANNEXE A.—*Suite.*

No. 42.—ÉTAT du bois de construction, etc., inspecté aux ports de Montréal, Lachine et Sorel, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.—*Suite.*

Pièces.	Description des bois, etc.	Mesuré, inspecté ou compté.	Tonnes étalonnées.		Taux.			Honoraires de bureau.	Honoraires d'inspecteur.	Montant total perçu.
					Hon. de bur.	Hon. d'insp.	Hon. total.			
			Tons.	Pts.	cts.	cts.	cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Report</i>							1018 95	1389 79	2408 74
3,435	Espars.....		2,056	92						
104	Érable.....		31	49						
1	Hêtre.....			36						
			12 237	25	55	80	305 95	673 04	978 99	
63,343	Douves des Ind.O. Mille.....		52 7	3 13	50	112	162	26 40	59 12	85 52
1,954,290	Bois de cons. pour export. par 100 pds.....				2 ⁵ / ₁₀	4 ⁵ / ₁₀	5	50 32	90 60	977 14
	Bois de c. dégrossi.....		2,013	05	2 ⁵ / ₁₀	4 ⁵ / ₁₀	7	50 32	90 60	140 92
	Pin blanc.....		6,232	00	2 ⁵ / ₁₀	3 ² / ₁₀	5 ⁷ / ₁₀	155 80	199 42	355 22
	Bois dur.....		1,107	05	3 ³ / ₁₀	4 ² / ₁₀	7 ⁵ / ₁₀	36 53	46 50	83 03
	Bois de construction rond et carré.....		423,739	00	25	55	80	105 93	233 06	338 99
	Pour fractions, etc.....							1 15	1 05	2 20
	Augmentation pour laquelle aucun détail n'a été reçu.....							1,701 03	3,669 72	5,370 75
	Surchargé en 1872, pour lesquels les détails n'avaient pas été fournis au département.....									102 80
										5,473 55
	Total.....									76 45
										5,397 10

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 15 septembre 1874.

ANNEXÉ A.—*Suite.*

No. 43—Etat de timbres de commerce émis à la demande du département du revenu de l'intérieur, durant l'année expirée le 30 juin 1873.

Fournis aux distributeurs.	1 cent.	.2 cents.	3 cents.	4 cents.	5 cents.	6 cents.	7 cents.	8 cents.	9 cents.	10 cents.	20 cents.	30 cents.	40 cents.	50 cents.	\$1	\$2	\$3	Montant brut.
Dans la Nouvelle-Ecosse...	10,000	5,000	25,000	5,000	7,000	19,000	4,000	3,000	16,000	9,000	5,000	4,000	100	7,800 00
Dans le N. Bruns- wick.....	5,000	6,200	21,000	1,800	5,000	18,500	1,500	1,800	13,000	5,900	5,400	4,000	3,300	3,960	1,400	11,195 00
Dans Ontario et Québec.....	128,147	118,500	550,619	29,594	59,019	269,863	21,808	23,492	194,472	83,381	65,694	59,682	30,731	41,774	19,127	3,859	1,989	160,779 03
Au départ- ment des postes..... Ottawa.....	153,000	150,000	235,000	5,000	5,000	95,000	50,000	15,000	8,700	7,000	1,000	1,000	200	28,690 00
Total.....	298,147	279,700	631,619	41,394	76,019	402,383	27,308	28,292	273,472	113,281	84,794	74,682	35,031	46,674	20,827	3,859	1,989	208,464 03

DÉPARTEMENT, DU REVENU DE L'INTÉRIEUR
OTTAWA, 16 août 1873.

ANNEXE B.
DÉTAIL DES DÉPENSES.

ANNEXE B.

No. 1.—DÉTAIL des dépenses de l'accise, 1872-73.

A qui payé.	Service.	Dédution pour fonds de retraite.		Montant.	Total pour chaque division.
		\$	cts.		
<i>Algoma.</i>					
Ironsides, G. A.....	Salaire comme percepteur pour l'année....	9	17	390	83
	Dépenses contingentes.....			37	52
					428 35
<i>Belleville.</i>					
Benjamin, E. R.....	Salaire comme percepteur pour l'année....	44	00	1,156	00
Gouin, W. J.....	do préposé à l'accise, du 1er juillet 1872 au 28 fév. 1873	21	28	512	00
Hamilton, W. L.....	do prép. à l'accise pour l'année	29	34	770	66
Evershed, E. A.....	do do do do	9	17	390	83
Salaires.....				2,829	49
Dépenses contingentes.....				289	74
					3,119 23
<i>Coboury.</i>					
Graveley, W.....	Salaire comme percepteur pour l'année....	44	00	1,156	00
Murphy, F.....	do prép. à l'accise pour l'année	25	67	674	33
McAllister, A.....	do do do do	22	00	578	00
Salaires.....				2,408	33
Dépenses contingentes.....				1,080	33
					3,488 66
<i>Collingwood.</i>					
Graham, W. J.....	Salaire comme perc.-interm. pour l'année.	22	00	578	00
Lang, V.....	do préposé à l'accise, du 1er février au 30 juin 1873.	3	48	146	52
Salaires.....				724	52
Dépenses contingentes.....				392	17
					1,116 69
<i>Cornwall.</i>					
McLean, N.....	Salaire comme percepteur pour l'année....	11	52	488	48
Dépenses contingentes.....				61	84
					550 32
<i>Goderich.</i>					
Widder, Chas.....	Salaire comme percepteur, du 1er juillet 1872 au 30 septembre 1872....	7	98	192	00
Withers, William.....	do sous-percept. pour l'année....	11	52	488	48
Smith, William.....	do prép. à l'accise pour l'année.	9	17	390	83
Cavan, Alex.....	do do du 1er juillet au 31 décembre 1872 et percepteur le reste de l'année....	27	34	722	66
Elwood, George.....	do prép. à l'accise pour l'année.	23	99	610	33
White, John.....	do du 1er juillet au 30 nov. 1872	12	30	320	00
Walker, C. W.....	do du 1er décembre 1872 au 30 juin 1873.	12	00	338	00
Detlor, Samuel.....	do du 1er mars au 30 juin 1873....	7	00	226	33
Mason, Thos.....	do du 1er mai au 30 juin 1873....	2	33	114	33
Salaires.....				3,402	96
Dépenses contingentes.....				1,116	47
					4,519 43
<i>A reporter.....</i>					13,222 68

ANNEXE B.—*Suite.*No. 1.—DÉTAIL des dépenses de l'accise.—1872-3.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Retenu pour fonds de retraite.	Montant.	Total pour chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Report</i>			13,222 68
	<i>Guelfh.</i>			
Gow, James	Salaires comme sous-perc. pour l'année....	47 67	1,252 33	
McLean, Donald.....	do comme percep. intér. pour l'année....	33 00	897 00	
Rennie, George	do comme préposé à l'accise du 1er juillet au 30 octobre 1872.....	10 64	256 00	
McCord, M.	do comme prép. à l'accise pour l'an....	25 67	674 33	
Kenning James	do do do	29 34	770 66	
Campbell, J. McD.....	do do do	25 67	674 33	
Dickson, C. T.	do do do	29 34	770 66	
Kirk, G.	do do do	25 67	674 33	
Petrie, J. W.	do do du 1er juillet 1872 au 19 février 1873.....	15 35	368 57	
Weymes, Charles	do do pour l'année.....	11 52	488 48	
Dixon, R. B.	do do do	29 34	770 66	
	Salaires.....		8,241 68	
	Dépenses contingentes		1,387 23	9,628 91
	<i>Hamilton.</i>			
Patton, William	Salaires comme percepteur pour l'année ...	44 00	1,156 00	
Stewart, John	do comme prép. à l'accise pour l'an..	29 34	770 66	
Ross, T. F.	do do do	29 34	770 66	
Stewart, A.	do do do	29 34	770 66	
Crawford, W. P.	do do do	25 67	674 33	
Jagoe, J. F.	do do do	22 00	578 00	
Brougham, W. E.	do do du 1er juillet 1872 au 1er février 1873.....	16 00	384 00	
Arnot, A. D.	do do pour l'année.....	22 00	578 00	
Conway, J. G.	do do du 1er mars au 30 juin 1873	8 00	258 66	
	Salaires.....		5,940 97	
	Dépenses contingentes.....		727 45	6,668 42
	<i>Kingston.</i>			
Thibodo, A.	Salaires comme percepteur pour l'année ...	44 00	1,156 00	
Spence, John	do comme sous-percep. du 16 février. au 30 juin 1873.....	13 17	399 90	
Rowlands, F.	do comme prép. à l'accise pour l'année	29 34	770 66	
McNamara, P. B.	do do do	22 00	578 00	
Alexander, T.	do do do	22 00	578 00	
Cameron, J.	do do do	11 52	488 48	
	Salaires.....		3,971 04	
	Dépenses contingentes		396 94	4,367 98
	<i>London.</i>			
McClary, P.	Salaires comme percepteur pour l'année .	44 00	1,156 00	
Hanvey, D.	do do do	11 52	488 48	
Armstrong, W.	do préposé à l'accise do	22 00	578 00	
	<i>A reporter</i>			38,887 99

ANNEXE B.—*Suite.*No. 1.—DÉTAIL des dépenses de l'accise.—1872-73.—*Suite*

A qui payé.	Service.	Retenu pour fonds de retraite.	Montant.	Total pour chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Report.</i>			33 887 99
	<i>London.—Suite.</i>			
Smith, H. A.	Salaires comme teneur de livres pour l'an.	31 99	851 33	
Moore, William	do préposé à l'accise do	29 34	770 66	
Hunter, H.	do do du 1er juillet 1872 au 6 février 1873, et per- cepteur le reste de l'an.	31 79	847 90	
Taylor, J.	do préposé à l'accise pour l'année ...	16 32	533 37	
Coles, F.	do do do	23 25	616 61	
Attwood, P. H.	do do do	22 66	604 22	
	Salaires		6,476 57	
	Dépenses contingentes		1,118 96	7,595 53
	<i>Ottawa.</i>			
Graham, A.	Salaires comme percepteur du 1er juillet au 18 décembre 1872	21 96	528 00	
Battle, M.	do comme percepteur du 1er janvier au 30 juin 1873.	18 35	531 66	
Henry, J. M.	do comme préposé à l'accise p. l'an.	29 34	770 66	
O'Brien, G. S.	do do do	22 00	578 00	
Brough, J.	do do du 15 octobre 1872 au 30 novembre 1873.	15 09	412 32	
	Salaires		2,820 64	
	Dépenses contingentes		406 48	3,227 12
	<i>Paris.</i>			
Hart, D. W.	Salaires comme percepteur pour l'année ...	44 00	1,156 00	
Nelles, R. F.	do sous-percepteur do	29 34	770 66	
McWhinnie, J.	do prép. à l'accise do	25 67	674 33	
Patton, J.	do teneur de livres do	22 00	578 00	
Tracey, T.	do préposé à l'accise do	29 26	704 00	
Mason, Frederick	do do du 1er juillet au 31 août 1872.	4 66	112 00	
Marter, W. P.	do préposé à l'accise du 1er septemb. 1872 au 30 juin 1873	18 00	482 00	
	Salaires		4,476 99	
	Dépenses contingentes		895 71	5,372 70
	<i>Perth.</i>			
Kellock, D.	Salaires comme percepteur pour l'année ...	25 67	673 33	
	Dépenses contingentes		62 57	736 90
	<i>Peterborough.</i>			
White, Thomas	Salaires comme percepteur pour l'année ...	25 67	674 33	
Knowlson, J. B.	do sous-percepteur do	22 00	578 00	
	Salaires		1,252 33	
	Dépenses contingentes		13 73	1,266 06
	<i>A reporter</i>			52,086 30

ANNEXE B.—*Suite.*No. 1.—DETAIL des dépenses de l'accise, 1872-73.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduction	Montant.	Total pour
		pour fonds de retraite.		chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Report</i>			52,086 30
	<i>Prescott.</i>			
Merrill, S. B.....	Salaire comme percepteur, pour l'année....	44 00	1,156 00	
Longley, G. C.....	do sous-percepteur, do	6 82	293 18	
Ford, John.....	do prép. à l'accise, do	25 67	674 33	
Browne, G. J.....	do do do	22 00	578 00	
Geralds, W.....	do douanier, do	3 67	96 33	
	Salaires.....		2,797 84	
	Dépenses contingentes.....		201 99	2,999 83.
	<i>Sarnia.</i>			
Somerville, A.....	Salaire comme percepteur, pour l'année....	44 00	1,156 00	
McGlashen, P.....	do do do	33 00	867 00	
Vidal, J. G.....	do prép. à l'accise, do	25 67	674 33	
Marter, W. P.....	do do 1er juil., 1872 au 31 août, 1872.....	4 00	96 00	
Mason, F.....	do prép. à l'excise, 1er sept., 1872 au 30 juin, 1873.....	18 64	448 00	
Shields, John.....	do préposé à l'excise, 1er mai au 31 août, 1872.....	9 33	224 00	
	Salaires.....		3,465 33	
	Dépenses contingentes.....		759 77	4,225 10
	<i>Ste. Catherine.</i>			
Seymour, Jas.....	Salaire comme percepteur, pour l'année....	44 00	1,156 00	
Conway, J. G.....	do sous-percepteur du 1er juil., 1872 au 28 février, 1873.....	21 28	512 00	
Kinnear, James.....	do assistant-percepteur, pour l'année....	22 00	578 00	
Dunn, A.....	do prép. à l'excise pour l'année....	22 00	578 00	
Brougham, W. B.....	do do 1er mars au 30 juin, 1873.....	6 00	194 00	
	Salaires.....		3,018 00	
	Dépenses contingentes.....		784 44	3,802 44
	<i>Toronto.</i>			
Dickson, G. P.....	Salaire comme percpt, 1er juil. au 23 déc.	33 96	816 00	
Shaw, James.....	do do pour l'année.....	44 00	1,156 00	
Morrow, John.....	do sous-percepteur, au 23 déc., et per- cepteur le reste de l'année.....	50 77	1,362 05	
Hartley, R. A.....	do sous-percepteur pour l'année.....	22 00	578 00	
Gorrie, W. M.....	do teneur de li res do	29 34	770 66	
Spence, John.....	do prép. à l'excise, 1er juil., 1872, au 5 février, 1873.....	18 62	448 00	
McDonell, A.....	do prép. à l'excise pour l'année.....	29 34	770 66	
Greay, Samuel.....	do do do	29 34	770 66	
Sanford, S. M.....	do do do	22 00	578 00	
Rogerson, J. M.....	do do do	29 34	770 66	
Rogers, G. A.....	do messenger, du 1er juillet, au 7 août, 1872.....	83	39 83	
	<i>A reporter</i>			63,113 67

ANNEXE B.—*Suite.*No. 1.—DÉTAIL des dépenses de l'accise, 1872--73.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Retenu pour fonds de retraite.	Montant.	Total pour chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Report.</i>			63,113 67
	<i>Toronto.—Suite.</i>			
Bennett, James.....	Salaires comme prép. à l'accise pour l'an.	25 67	674 33	
Stratton, W. C.....	do do 1er juil, 1872, au 24 janvier, 1873, et sous-percepteur pour le reste de l'année.....	29 63	795 33	
Walker, C. W.....	do prép. à l'accise, du 1er juillet au 30 novembre, 1872.....	10 00	240 00	
Lowe, Fred.....	do prép. à l'accise pour l'année.....	22 00	578 00	
Mulligan, James.....	do do do.....	22 00	578 00	
McPherson, A.....	do do do.....	25 67	674 33	
Dupont, C. T.....	do do 1er août, 1872, au 31 mai, 1873.....	26 60	641 33	
White, John.....	do prép. à l'accise, 1er déc., 1872, au 16 mai, 1873.....	14 67	353 03	
Redden, William.....	do prép. à l'accise, 17 février au 30 juin, 1873.....	6 85	214 57	
Earles, R. H.....	do préposé à l'accise, 17 février au 30 juin, 1873.....	6 85	214 57	
Oliver, George.....	do prépo. à l'accise, 22 avril au 30 juin, 1873.....	2 60	112 40	
Davies, J. J.....	do prép. à l'accise, 1er au 30 juin, 1873.....	1 00	49 00	
	Salaires.....		13,185 41	
	Dépenses contingentes.....		1,483 69	14,669 10
	<i>Windsor.</i>			
Labadie, C. F.....	Salaires comme percepteur pour l'année.....	44 00	1,156 00	
Fortier, C. G.....	do sous-percepteur pour l'année.....	36 67	963 33	
Elliott, R. H.....	do do do.....	22 00	578 00	
Dupont, C. T.....	do comptable, pour juillet, 1872.....	2 66	64 00	
Foot, G. W.....	do sous-percepteur, pour l'année.....	29 34	770 66	
Cross, T.....	do prép. à l'accise, 1er juillet au 19 octobre, 1872.....	7 22	173 41	
Gill, W.....	do prép. à l'accise pour l'année.....	25 67	674 33	
Metcalfe, W.....	do do do.....	22 00	578 00	
Yates, J. McGee.....	do do do.....	22 00	578 00	
Gerals, W. J.....	do comptable pour l'année.....	29 34	770 66	
Rennie, G.....	do prop. à l'accise, 1er nov., 1872, au 30 juin, 1873.....	18 62	514 66	
Ramon, P.....	do prop. à l'accise, 17 février au 30 juin, 1873.....	7 99	250 33	
Girdlestone, R. G.....	do proposé à l'accise, 17 février au 30 juin, 1873.....	6 86	214 57	
Dunlop, C.....	do proposé à l'accise, 4 mars au 30 juin, 1873.....	5 74	187 80	
	Salaires.....		7,473 75	
	Dépenses contingentes.....		1,773 47	9,247 22
	<i>Beauharnois.</i>			
McEachern, A.....	Salaires comme percepteur pour l'année.....	9 17	390 83	
	Dépenses contingentes.....		148 08	538 91
	<i>A reporter</i>			87,568 90

ANNEXE B.—*Suite.*No. 1.—DÉTAIL des dépenses de l'accise, 1872-73.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de retraite.	Montant.	Total pour chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Report</i>			87,568 90
	<i>Montréal.</i>			
Durnford, P.	Salaires comme percepteur pour l'année.....	44 00	1,700 00	
Fautaux, F. G.	do do do	36 67	1,156 00	
Dodd, J.	do teneur de livres do	33 00	963 33	
Hastie, W.	do préposé à l'accise do	29 34	867 00	
Blanchard, L.	do do do	29 34	770 66	
Leroux, C. H.	do do do	29 34	770 66	
Vincent, L. J.	do do do	29 34	770 66	
Richard, I.	do do do	25 67	770 66	
Duquette, F.	do do do	33 00	674 33	
De Foy, E.	do do do	25 67	867 00	
Villeneuve, J.	do do do	25 67	674 33	
Pickett, J.	do do do	25 67	674 33	
Barker, C.	do do do	22 00	578 00	
McDonald, D.	do do do	22 00	578 00	
Bulmer, W.	do do 14 octobre 1872, au 30 juin 1873.....	17 66		
Burrowes, T.	do do do 14 oct. 1872, au 30 juin 1873.....	482 84		
Culhane, T.	do do do 1er nov. 1872, au 30 juin 1873.....	15 16	413 87	
Garault, Max	do do do 18 nov. 1872, au 30 juin 1873.....	16 31	450 33	
Camyré, J. M.	do do do 18 nov. 1872, au 30 juin 1873.....	12 86	358 80	
		14 98	418 59	
	Salaires.....		13,939 39	
	Dépenses contingentes.....		2,455 66	16,395 05
	<i>Québec.</i>			
Fortier, J. E.	Salaires comme percepteur pour l'année.....	44 00	1,156 00	
Cahill, J. H.	do comptable do	29 34	770 66	
McNamara, M.	do prép. à l'accise, do	25 67	674 33	
Rouleau, J.	do do do	25 67	674 33	
Courtney, J.	do do do	25 67	674 33	
Lourassa, G.	do do do	22 00	578 00	
Neilan, G.	do do do	22 00	578 00	
Bélangier, C.	do do do	22 00	578 00	
Stewart, J. D.	do do do	22 00	578 00	
	Salaires.....		6,261 65	
	Dépenses contingentes.....		1,637 54	7,899 19
	<i>St. Jean.</i>			
Regnier, P.	Salaires comme percepteur pour l'année.....	9 17	390 83	
	Dépenses contingentes.....		18 63	409 46
	<i>St. Hyacinthe.</i>			
Boivin, C. A.	Salaires comme percepteur pour l'année.....	22 00	578 00	
Roy, A.	do do do	9 17	390 83	
	Salaires.....		968 83	
	Dépenses contingentes.....		215 28	1,184 11
	<i>A reporter</i>			113,456 71

ANNEXE B.—*Suite.*No. 1.—DÉTAIL des dépenses de l'accise, 1872-73—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déduction pour fonds de retraite.	Montant.	Total pour chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Report</i>			113,456 71
	<i>Sherbrooke.</i>			
Griffith, J.	Salaire comme percepteur pour l'année...	9 17	390 83	
Perkins, L. A.	do do do	9 17	390 83	
	Salaires		781 66	
	Dépenses contingentes		63 78	845 44
	<i>Terrebonne.</i>			
Delisle, A.	Salaire comme percepteur pour l'année...	9 17	390 83	
Leclaire, C.	do do do	9 17	390 83	
	Salaires		781 66	
	Dépenses contingentes		144 73	926 39
	<i>Trois-Rivières.</i>			
Lassalle, B.	Salaire comme percepteur pour l'année...	25 67	674 33	
	Dépenses contingentes		193 35	867 68
	<i>Iles de la Magdeleine.</i>			
Fox, J. J.	Salaire comme douanier pour l'année	11 00	289 00	289 00
	<i>Cap Breton.</i>			
Robertson, L.	Salaire comme percepteur pour l'année...	11 52	488 48	
	Dépenses contingentes		51 00	539 48
	<i>Halifax.</i>			
Tupper, S.	Salaire comme percepteur pour l'année...	44 00	1,156 00	
McLeod, A.	do sous-percepteur pour l'année	31 79	847 90	
Blanchard, B.	do préposé à l'accise do	22 00	578 00	
Nash, S. C.	do do do	23 25	616 61	
Hagerty, P.	do do do	22 00	578 00	
	Salaires		3,776 51	
	Dépenses contingentes		260 97	4,037 48
	<i>Pictou.</i>			
Lorraine, W. J.	Salaire comme percepteur pour l'année ...	29 34	770 66	
Campbell, G. J.	do do do	11 07	474 06	
	Salaires		1,244 72	
	Dépenses contingentes		259 71	1,504 43
	<i>A reporter</i>			122,466 61

ANNEXE B.—*Suite.*No. 1.—DÉTAIL des dépenses.—Accise, 1872-73,—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Retenu pour fonds de retraite.	Montant.	Total pour chaque division.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Report</i>			122,466 61
	<i>Yarmouth.</i>			
Rowley, J. W. H	Salaire comme percepteur, du 1er juillet au 31 octobre, 1872.....	4 16	162 48	
Bingay, T. V. B.	Salaire comme percepteur du 1er novembre 1872, au 30 juin 1873.....	7 36	326 00	
	Salaires		488 48	488 48
	<i>Miramichi.</i>			
Griffin, J. T.....	Salaire comme percepteur pour l'année... Dépenses contingentes.....	29 34	770 66 96 40	862 06
	<i>St. Jean.</i>			
Crookshank, R. W.....	Salaire comme percepteur pour l'année....	46 09	1,154 00	
Travis, G.....	do sous-percepteur pour l'année....	29 34	770 66	
Ganong, J. E.....	do préposé à l'accise do	29 34	770 66	
Frederikson, J.....	do do do	22 00	578 00	
Stephens, H. J.....	do do do	22 00	578 00	
Hutton, H.....	do do do	12 24	327 48	
	Salaires		4,178 80	
	Dépenses contingentes.....		778 95	4,957 75
	<i>Manitoba.</i>			
Mulvey, S.....	Salaire comme prép. à l'accise du 12 mai, 1872, au 30 juin 1873	1 63	80 62	80 62
Godson, Henry	Salaire comme percepteur, 1er juillet au 31 décembre 1872, et comme inspecteur en chef le reste de l'année. Dépenses contingentes.....	80 67	2,119 33 568 83	2,688 16
Diekson, G. P.....	Salaire comme inspecteur du district, 24 décembre 1872, au 30 juin, 1873	37 07	1,073 65 133 13	1,206 78
Romaine, C. E.....	Salaire comme inspecteur du district Dépenses contingentes.....	80 67	2,119 33 791 06	2,910 39
Striker, A. N.....	Salaire comme inspecteur du district Dépenses contingentes.....	63 00	1,734 00 441 81	2,175 81
Davis, John.....	Salaire comme inspecteur du district..... Dépenses contingentes.....	73 27	1,941 77 1,774 70	3,716 47
	<i>A reporter</i>			140,853 13

ANNEXE B.—*Suite.*No. 1.—DÉTAIL des dépenses.—Acise, 1872-73.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Retenu pour fonds de retraite.	Montant.	Total pour chaque division
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Report</i>			140,853 13
Bellemare, R.....	Salaire comme inspecteur du district	80 67	2,119 33	
	Dépenses contingentes.....		258 94	2,378 27
Lemoine, J. M.....	Salaire comme inspecteur du district	66 00	1,734 00	
	Dépenses contingentes.....		70 93	1,804 93
Patterson, A.....	Salaire comme inspecteur du district	66 00	1,734 00	
	Dépenses contingentes.....		562 19	2,296 19
Hanford, Thos.....	Salaire comme inspecteur du district.....	66 00	1,734 00	
	Dépenses contingentes.....		430 61	2,164 61
Dupont, Chas. T.....	Salaire comme inspecteur du district	3 66	179 67	
	Dépenses contingentes.....		1,102 44	1,282 11
Gouin, W. F.....	Salaire comme inspecteur du district	19 98	646 66	
	Dépenses contingentes.....		732 10	1,378 76
	Total			152,158 00
Ajoutez.—Dépenses contingentes générales.....			8,967 25	
„ Papeterie			1,621 86	
„ Impressions			2,766 47	
„ Frais judiciaires			523 26	
„ Service des douanes			1,336 84	
„ Dép. contingentes de Manitoba (autre que le compte de M. Gouin)..			443 64	15,659 32
Déboursés autorisés (moins le fonds de retraite)				167,817 32
„ Balance due aux percepteurs, 1er juillet, 1872			391 80	
„ „ par les „ 30 juin, 1873			1,319 55	1,711 35
Moins—balance due par les percepteurs 1er juillet 1872			268 96	169,528 67
„ do aux do 30 juin 1873			3,944 89	4,213 85
Déboursés actuels selon l'état No. 4, page 6.....				165,314 82

DÉPARTEMENT, DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 août 1873.

ANNEXE B.—*Suite.*

No. 2.—DÉTAILS des dépenses de canal, 1872-73.

Canaux.	Noms des employés.	Retenu pour 17 fonds de retraite.	Montant.	Total.	Grand total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
CANAL WELLAND.					
Port Colborne..	W. A. Rooth, percepteur	57 34	1,348 66		
do	J. Scholfiel, commis	18 34	481 66		
do	J. E. Leggett, do	22 00	578 00		
do	J. Wilson, do	6 82	293 18		
	Salaires		2,701 50		
	Dépenses contingentes		114 20		
Port Dalhousie.	J. S. Clark, percepteur	44 00	1,156 00	2,815 70	
	Dépenses contingentes		129 50		
Port Dunville .	T. L. M. Tipton, percepteur	27 00	722 50	1,285 50	
	Dépenses contingentes		36 56		
Port Maitland.	T. Galbraith, percepteur	11 52	488 48	759 06	
	Dépenses contingentes		122 00		
Port Robinson.	James McCoppin, percepteur	26 40	693 60	610 48	
	Dépenses contingentes				
Port Ste. Cathé- rine.....	J. Clark, percepteur intérimaire.....	7 34	192 66	693 60	
	Dépenses contingentes		33 08		
				225 74	
	Total, canal Welland.....				6,390 08
CANAU ST. LAURENT.					
Beauharnois...	G. Ellis, percepteur	31 17	818 83		
	Dépenses contingentes		46 47		
Cornwall.....	J. A. Phelan, percepteur.....	29 34	770 63	865 30	
	Dépenses contingentes		104 82		
Montréal.....	Alfred Gough, percepteur	48 51	1,164 89	875 48	
do	John O'Neill do	21 32	645 33		
do	B. Hayes, commis	36 67	963 33		
do	C. Racine, surintendant.....	36 67	963 33		
do	L. Souerville, commis	17 43	477 43		
do	Charles Mongeon, gardien de quai ..	25 67	674 33		
do	Thomas McNally, commis	13 30	386 66		
	Salaires		5,275 21		
	Dépenses contingentes		1,303 20		
Lachine.....	J. Dubreuil, percepteur	36 67	963 33	6,578 41	
do	J. O'Neill, commis.....	18 62	448 00		
do	J. Dyde, do	9 78	302 08		
	Salaires		1,713 41		
	Dépenses contingentes		219 70		
Edwardsburgh.	R. P. McMillan, percepteur	27 50	722 50	1,933 11	
do	James Reid, commis.....	9 17	390 83		
	Salaires		1,113 33		
				1,113 33	
	Total, canaux du St. Laurent.....				11,365 63
	<i>A reporter</i>				17,755 71

ANNEXE B.—*Suite*No. 2.—DÉTAILS des dépenses de canal, 1872-3.—*Suite.*

Canaux.	Noms des employés.	Retenu pour fonds de retraite.	Montant.	Total.	Grand total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
CANAL CHAMBLY.	<i>Report</i>				17,755 71
Chambly	H. D'Eschambault, percepteur.....	36 67	963 33		
do	W. Berger, commis	11 52	488 48		
	Salaires		1,451 81		
	Dépenses contingentes.....		44 92		
				1,496 73	
St. Jean.....	J. Brennan, percepteur	28 30	630 00		
do	Jerh. Brennan, do	2 00	98 00		
do	A. Fournier, assistant percepteur.....	17	8 16		
	Salaires.....		786 16		
	Dépenses contingentes.....		24 00		
				810 16	
St. Our.....	J. Le Boeuf, percepteur.....	11 52	488 48		
	Dépenses contingentes.....		18 60		
				507 08	
	Total, canal Chambly.....				2,813 97
CANAL RIDEAU.					
Ottawa.	G. A. Carmen, percepteur.....	29 34	770 66		
	Dépenses contingentes.....		123 90		
				894 56	
Kingston Mills.	J. Deane, percepteur	4 59	195 41		
	Dépenses contingentes		81 25		
				276 66	
Smith's Falls ..	W. M. Ritchie, percepteur	4 59	195 41		
	Dépenses contingentes.....		32 65		
				228 06	
	Total, canal Rideau.....				1,399 28
CANAUx D'OTTAWA.					
Grenville	F. Cummings, percepteur	4 59	105 41		
do	George Schneider do	26	20 84		
	Salaires.....		216 25		
	Dépenses contingentes.....		25 97		
				242 22	
Carillon	Daniel Murphy, percepteur	11 52	488 48		
	Dépenses contingentes.....		210 50		
				698 98	
Ecl. Ste. Anne.	John Barrett, percepteur	31 17	818 83		
	Dépenses contingentes.....		42 25		
				861 08	
	Total, canaux de l'Ottawa.....				1,802 28
B.de Burlington	G. Thompson, passeur.....	6 82	293 18		
				293 18	
					293 18
Inspecteur des canaux	Robert Bell.....	51 34	1,348 66		
	Dépenses contingentes.....		333 87		
				1,682 53	
					1,682 53
	Total des dépenses de canal.....				25,746 95

ANNEXE B.—*Suite.*No. 2.—DÉTAILS des dépenses de Canal, 1872-3.—*Fin.*

SOMMAIRE.

	\$ cts.	\$ cts.
Total de cet état		25,746 95
AJOUTEZ—Dépenses générales.....	16 00	
Papeterie	1,621 86	
Impressions	2,666 47	
		4,304 33
Déboursement autorisé (moins le retenu pour fonds de retraite).....		30,051 28
AJOUTEZ—Balance due aux percepteurs le 1er juillet 1872.....	191 38	
do par do 30 juin 1873.....	213 40	
		404 78
		30,456 06
MOINS—Balance due par les percepteurs le 1er juillet 1872.....	165 92	
do aux do 30 juin 1873	103 15	
		269 07
Déboursements actuels selon l'état No. 6, page 10.....		30,186 99

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 août 1873.

ANNEXE B.—Suite.

No. 3.—SERVICE DES GLISSOIRES ET ESCALADES.—Détail des dépenses pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

Division.	Noms.	Emploi.	Retenu pour fonds de retraite.		Salaires.	Montant.	Total.	
			\$ cts.	\$ cts.				
OTTAWA	Russell, A. J.	Percepteur des droits de glissoire.	73 34		1 926 66			
	McNutt, Chas.	Assistant.	51 34		1 348 66			
	Ritchie, Jas.	Commis.	36 67		963 33			
	Russell, A. J., Jun.	Dessinateur.	25 67		674 33			
	Smith, E. T.	Commis.	23 84		626 16			
	Cook, H.	do	12 58		537 42			
	Jackson, J.	Messageur.	6 93		293 07			
	McDonald, J.	Maitre de glissoire surnuméraire.	3 12		81 88			
	Steen, James.	Compteur de bois (231 jours).	462 11		462 11			
	Redmond, John.	Bateleur (214 jours).			425 81			
		Salaires				7,339 43		
		<i>Dépenses contingentes.</i>						
		A. J. Russell.	Loyer de bureau.			900 00		
		Corporation.	Taxes de a cité.			25 62		
		John Heney.	Combustible.			22 00		
		Joseph Benedict.	do			97 63		
		Post Office.	Comptes de poste.			128 66		
		G. C. Rainboth.	Plans et notes d'exploration.			69 00		
		William Bell.	do			35 00		
		John A. Snow.	do			14 00		
	J. McJachie.	do			28 00			
	J. B. Toungou.	Frais de route.			60 50			
	C. F. Langlois.	Gazette Officielle, Québec.			5 00			
	Hunter, Rose et Cie.	do Ontario.			368 00			
	F. H. C. Cox.	Commiss surnum. (octobre 1872 à mai 1873).			68 00			
	L. Fortesque.	do (mai à juin 1873).			18 00			
	Ann Enwright.	Boites en fer blanc.			12 00			
	Bate et Cie.	Chandelles.			10 30			
	H. Campbell.	Presse de bureau.			17 50			
	C. Wilsn.	Vidanges.						

QUÉBEC	Cie. du télégraphe de Montréal.	Télégrammes					
	A. J. Russell.	Dépenses contingentes				1,223 89	
		Total, division d'Ottawa.					8,663 32
QUÉBEC	Stewart McLean.	Percepteur des droits de glissoires, etc.	73 34		1,926 66		
	O'Kana, Wm.	do commis, de juillet à septembre 1872.	11 39		276 37		
	MacKay, John.	do pour l'année.	41 13		1,088 80		
	Millar Pierre.	do de novembre 1872 à juin 1873.	22 04		627 33		
		Salaires				3,919 06	
		<i>Dépenses contingentes.</i>					
		Bureau de poste.	Compte de poste.			70 19	
		Wm. Millar.	Papeterie.			3 85	
		Cie. de télégraphe.	Télégrammes.			24 75	
		Petit compte.	Calculs, caries, etc., etc.			155 00	
		John Foote.	A bonnement au <i>Morning Chronicle</i> .			6 00	
		Imprimeur de la Reine.	<i>Gazette Officielle</i> .			5 00	
	J. T. Porret.	Travaux de serrurier.			75		
	A. Thompson.	Copie de lettres.			50		
		Total, dépenses contingentes.				266 04	
		Total, division de Québec.				4,186 10	
ST. MAURICE	Dubord, Alp.	Percepteur des droits de glissoires	4 59		195 41		
		<i>Dépenses contingentes.</i>					
	I. B. Normand, et autres.	Comptage de bois.....			228 00		
		Total, division du St. Maurice.				423 41	
		Total, service des glissoires et escalades.				13,271 83	

Pour le résumé voir page suivante.

ANNEXE B.—*Suite.*

No. 3.—SERVICE DES GLISSOIRS ET ESTACADES.—Détails de la dépense pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.—*Fin.*

SOMMAIRE

	\$	cts.	\$	cts.
Total de cet état	13,271	83		
Avoués—Balance due aux percepteurs, 1er juillet 1872	125	70		
Débourssés autorisés (moins le fonds de retraite)			13,337	53
Moins—Balance due au percepteur, 30 juin 1873.			116	57
Débourssements actuels selon l'état No. 7½, page 13.			13,280	96

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 août 1873.

ANNEXE B.—*Suite.*

No. 4.—Etat des honoraires payés aux inspecteurs-mesureurs de bois pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.

Division.	Département.	Noms.	Montant.		Total.
			\$	cts.	
QUEBEC.....	Mâts, capars, rames et bois carré.....	Philip Dorval.....	687	66	1,532 42
		John Rafferty.....	461	85	
		Alexis Dorval.....	382	91	
	Bois carré.....	Thomas McInenly.....	907	16	1,532 42
		Isaac Jobin.....	840	76	
		W. J. French.....	805	20	
		Martin O'Brian.....	714	72	
		George Millar.....	700	05	
		Edward Kelly.....	682	14	
		Peter Gilgan.....	651	80	
		John Jordan.....	638	62	
		James F. Feore.....	616	06	
		Joseph Larose.....	596	67	
		James Whelan.....	585	09	
		Thomas Gichan.....	492	72	
		Olivier Gauvreau.....	474	70	
		John Clark.....	474	46	
		Salem Lacompte.....	470	33	
		Pierre McNeil.....	459	77	
		John Peverly.....	455	20	
		Antoine Frederick.....	444	97	
		Andrew H. Lockquelle.....	443	65	
		Daniel McKendry.....	442	61	
		George Donahue.....	434	48	
		Stephen Lambert.....	428	69	
		Eli Noel.....	427	65	
		Michael Leneghan.....	418	82	
		William Walsh.....	396	04	
		Louis Lockquelle.....	394	56	
		Joseph Bergevon.....	394	49	
		<i>A reporter</i>			

ANNEXE B.—*Suite.*

No. 4.—Etat des honoraires payés aux inspecteurs-mesureurs de bois pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1873.—*Fin.*

Division.	Département.	Noms.	\$ cts.	Montant.	Total.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
QUÉBEC.— <i>Suite.</i>	Bois carré.	<i>Report.</i>			
		George Dorval.....	385 63		
		John McDermack.....	379 74		
		Alfred Miller.....	578 75		
		Ovide Locknelle.....	349 11		
		Jean B. Vachon, sen.....	338 10		
		John O'Sullivan.....	333 78		
		Narcisse Yahn.....	325 72		
		Michael Kelly.....	323 73		
		Pierre Jansot.....	321 60		
		John Millar.....	311 97		
		William Duggan.....	285 04		
		John V. Murphy.....	248 48		
		Jean B. A. Dorval.....	221 89		
		William McPeak.....	71 64	19,068 99	
	Bois carré, bouts de sabin et planches	Edward Verrault.....	815 26		
		Louis Demers.....	617 33	1,432 59	
	Bois de sabin, planches, planches en bois de latte.	Thomas Malone.....	3,073 45		
		Jeffery Malone.....	1,741 61		
		John McNaughton.....	1,660 06		
		F. X. Thompson.....	1,660 06		
		Michael Hamel.....	1,180 52		
		Joseph Laflamme.....	1,104 73		
		Jean B. Vachon, jun.....	1,472 31		
		Michael Murphy, sen.....	742 11		
		François K. Demers.....	657 90		
		Michael Murphy.....	578 94		
		Thomas Clark.....	474 24		
		Denis Morenci.....	452 48		

Thomas Wilson.....	300 47		
William McKutcheon.....	293 52		
Benjamin Locknelle.....	288 18		
John Lynch.....	245 13		
Antoine F. Hamel.....	105 26		
Charles Couture.....	95 25		
Robert Kent.....	3 86	15,728 08	
James Miller.....	1,341 80	1,235 97	
Noel Beaupré.....	1,207 39		
John A. Murphy.....	1,093 41		
John A. Quint.....	1,053 04		
Pierre Ferland.....	994 93		
Joseph Frederick.....	976 98		
Louis Myrand.....	915 96		
Michael Gibbons.....	876 17		
Jacques Villeneuve.....	817 77		
Joseph Langlois.....	795 15		
Jeremie Bedard.....	531 85		
John B. Philibert.....	386 68		
Michael Fitz-Gibbons.....		10,990 11	
Total de Québec.....		49,988 16	
F. X. Bellard.....	1,430 38		
Edward Barsalo.....	2,205 43		
F. X. Cusson.....		3,635 81	
Total de Montréal.....		3,635 81	
Total des honor. payés aux mesureurs de bois.....			53,623 97

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 août 1873.

No. 5.—DÉTAILS des dépenses pour le compte du département des insp cteurs-mesureurs de bois, etc.—1873.

Division.	Noms.	Emploi.	Durée de l'engagement	Retenu pour fonds de retraite.	Salaires.	Montant.	Total.	
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
QUÉBEC	<i>Salaires.</i>							
	William Quinn.....	Surintendant des mesureurs de bois	12 months	73 34	1,926 66			
	Alexander Fraser.....	Député et teneur de livres	do	58 67	1,541 33			
	Thaddeus Walsh.....	Cassier.....	do	44 00	1,156 00			
	Thomas Power.....	Commis de la spécification	do	20 34	770 66			
	John Tierney.....	Messenger.....	do	9 17	390 83			
	George DeBlouis.....	Commis de la spécification	do	11 52	488 48			
	Francis Quinn.....	do	8 1/2 do	35 00	965 00			
	Pierre Miller.....	do	4 1/2 do	18 00	463 60			
	Edward Duggan.....	do	8 do	24 50	675 50			
	Wolfréd Launière.....	do	do	21 00	573 00			
	François E. Belland.....	do	do	17 24	582 76			
	François X. Drouin.....	do	do	17 24	582 76			
	Z. Levasseur.....	do	do	17 24	582 76			
	James Foley.....	do	do	17 24	582 76			
	J. P. Grogan.....	do	do	3 90	214 85			
	Edward Mattie.....	do	do	3 90	214 85			
		Total des salaires.....					11,707 80	
	<i>Dépenses contingentes.</i>							
		John Giblin.....	Loyer de bureau.....			800 00		
	Corporation de Québec.....	Cotisation, taxes, etc.....			201 32			
	Compagnie d'assurance Royale.....	Assurance.....			10 00			
	A. Thompson.....	Papeterie.....			49 80			
	Pierre Miller.....	do.....			49 80			
	J. S. Eudca.....	do.....			180 00			
	William Cavanagh.....	do.....			42 00			
	John Giblin.....	do.....			15 00			
	Hugh O'Donnell.....	do.....			12 20			
	A. Trudelle.....	do.....			12 85			
	John Baile.....	do.....			5 25			

James Woods.....	Sciage et coupage de combustible.				36 25			
A. Coté et Cie.....	Abonnement et annonces— <i>Journal.</i>				20 06			
T. L. Foote.....	do				22 96			
G. J. Cory.....	do	<i>Chronicle</i>			14 72			
L. H. Huet.....	do	<i>Mercury</i>			13 58			
Hector Fabre.....	do	<i>Le Canadien.</i>			7 24			
C. H. Carrier.....	Annonces à <i>L'Evenement</i>				6 00			
James Carroll.....	Abonnement au <i>Budget.</i>				3 20			
W. E. Jones.....	Abonnement au <i>Richmond Guardian.</i>				2 00			
A. Charon.....	Femme de journée.				72 00			
Sarah Morris.....	do				55 00			
Bureau de Poste de Québec.....	Frais de poste				11 59			
T. J. Walsh.....	Petites dépenses.....				94 26			
James Maguire.....	P. l'ombier.....				123 70			
Ann Kane.....	Ferblantier.....				20 25			
John Hunter.....	do				10 30			
David LeLiberté.....	Serrurier.....				8 06			
Joseph Cochin.....	Mennisier.....				32 08			
James A. Quinn.....	Divers.....				21 36			
William Druim.....	Meublier.....				9 90			
Eden Brothers.....	Divers.....				6 70			
Eat Shea.....	do				3 82			
Thomas Arnold.....	Charroirage de neige				14 00			
Jacque Jobin.....	Déboursés d'exploration				28 20			
William Whelan.....	Service additionnel				192 83			
Fraser et O'Leary.....	do				157 53			
Lavoie et autres.....	do				99 75			
Mahoney et Pierce.....	do				75 92			
Armstrong et Fraser.....	do				61 20			
White, Temple, etc.....	do				58 57			
John Fraser.....	do				54 92			
O'Leary et Myler.....	do				43 77			
Sawyer et Webster.....	do				9 09			
	Total dépenses contingentes.....					2,739 42		
	Total de dépenses, Québec.....						14,447 22	
MONTRÉAL.	C. E. Belle.....	Député Surintendant		14 94	360 00			
	J. C. Counselle.....	Teneur de livres			75 00			
	F. X. Belland.....	do Sorel			100 00			
	Total des salaires.....					535 00		
	<i>A reporter.....</i>					535 00	14,447 22	

Division.	Noms.	Emploi.	Terme de l'engagement.	Retenir de fonds de retraite.	Salaires.	Montant.	Total.
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
MONTREAL.	<i>Dépenses contingentes.</i>						
		<i>Report.</i>					
		N. Fraser.....	Commiss de la spécification.....			156 00	
		J. Denis.....	do.....			61 50	
		E. Benac.....	do.....			38 00	
		H. Parotie.....	do.....			3 75	
		J. B. Coursele.....	do.....			32 00	
		A. Barsalo.....	do.....			20 00	
		J. Menier.....	do.....			13 50	
		F. X. Deland.....	do.....			55 30	
		Messon Estate.....	do.....			66 30	
		A. Duplante.....	Loyer.....			27 00	
		Beauchemin et Cie.....	Nettoyage de bureau.....			10 50	
		Bureau de la Corporation.....	Papeterie.....			5 00	
		Bureau de poste de Montréal.....	Taxe d'eau, etc.....			8 19	
		J. Henderson.....	Compte de la poste.....			14 15	
		John O'Neil.....	Combustible.....			40 00	
		C. E. Belle.....	Service extérieur.....			10 56	
			Petit déboursé.....				
			Total des dépenses contingentes.....				561 75
		Total des dépenses, Montréal.....					\$1,096 75
		Total.....					\$15,543 97

SOMMAIRE.	
Total de cet état des déboursés (tant autorisés (moins le fonds de retraite).....	\$15,543 97
Ajouté—Balance due par les percepteurs, 30 juin 1873.....	424 75
Moins—Balance due par les percepteurs, 1er juillet 1872.....	15,96 8 72
do aux percepteurs, 30 juin 1873.....	319 75
Ajouté—Honoraires de mesureurs, selon l'état No. 4, annexe B.....	15,648 97
Déboursés actuels, selon l'état No. 10½ page 17.....	53,623 97
	\$69,272 94

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 août 1873.

ANNEXE B.—*Suite.*

No. 6.—Partage des Saisies.

Division.		Montant.	Total.
ONTARIO.			
Sarnia.....	Inspecteur de district Romaine, pour sa part de saisies	\$ cts.	\$ cts.
Guelph.....	do do No. 9.....	250 00	
	do do 47.....	53 51	
Sarnia.....	Officier Shields, do 9.....		303 51
Guelph.....	Sous-percepteur McLean, do 47.....		250 00
Ste. Catherine.	Percepteur Seymour, do 3.....		53 51
do	Officier Spence, do 3.....		50 00
Toronto.....	Percepteur Dickson, pénalité imposée à H. Brain.....		50 00
Belleville.....	Inspecteur de district H. Godson, pour sa part de saisies		50 00
do	Percepteur Benjamin, do No. 1.....		41 44
	do do 1.....		41 44
Total, Ontario.....			839 90
QUÉBEC.			
Montréal.....	Inspecteur de district Bellemare, pour sa part de saisies		
do	do do No. 103.....	375 00	
	do do 104.....	500 00	
do	Inspecteur de distillerie Davis, do 104.....	450 56	875 00
do	do do 101.....	500 00	
do	Officier Vincent do 109.....	119 81	950 56
do	do do 113.....	1 28	
do	Officier Richard, do 109.....		121 09
do	Officier DeFoy, do 110.....	67 10	119 82
do	do do 113.....	1 28	
Total, Québec.....			2,134 85
NOUVELLE-ÉCOSSE.			
Halifax.....	Percepteur Tupper, pour sa part de saisies No. 13.....	6 20	
do	do do 14.....	24 37	
do	Officier McJeod, do do 13.....		30 57
Pictou.....	Wm. Davey, do do 26.....		6 21
do	N. Kelzie, do do 26.....		1 22
do	Wm. Connell, do do 26.....	1 22	1 22
do	do do 27.....	33	
do	do do 28.....	43	
do	D. Leslie, do do 27.....		1 98
do	P. McKenzie, do do 27.....	34	33
do	do do 28.....	43	
do	P. Morrisie.....		77
			42
Total, Nouvelle-Ecosse.....			42 72
Grand total.....			3,017 47
RÉCAPITULATION.			
Ontario.....		\$ cts.	
Québec.....		839 90	
Nouvelle-Ecosse.....		2,134 85	
		42 72	
Total.....		\$3,017 47	

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, 16 août 1873.

ANNEXE B.—*Suite.*

No. 7.—DÉTAIL des dépenses du Département.

A qui payé.	Service.	Retenu pour fonds de retraite.	Montant payé.	Montant total payé.
	<i>Salaires.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Hon. A. Morris	1er juillet 1872		13 44	
do C. Tupper, C. B.	2 do au 28 février, 1873		3,623 41	
do Jno. O'Connor	1er mars 1872, au 30 juin 1873		2,263 50	
A. Brunel	1er juillet 1872, au 30 juin, 1873	100 26	2,799 74	
E. Miall, jun.	do do	73 26	706 74	
J. F. Brown	do 7 oct. 1872	13 41	322 58	
F. Measam	do 30 juin 1873	42 13	1,194 12	
R. Borradaile	do do	42 13	1,194 12	
P. M. Robins	do do	40 26	1,142 24	
W. L. Heron	8 oct. 1872 do	28 57	861 13	
R. Nettle	1er juillet 1872 do	36 63	1,038 37	
M. Battle	1er juillet au 31 déc. 1872	18 00	432 00	
F. R. E. Campeau	1er juillet 1872 au 30 juin 1873	32 61	942 37	
Wm. Himsworth, jun.	do do	33 00	934 50	
E. Dalrymple Clark	1er juillet 1872, au 31 jan. 1873, et du 1er mai au 30 juin 1873	24 00	718 50	
B. H. Teakles	1er juillet 1872, au 30 juin 1873	30 96	886 50	
N. Stewart	do do	30 96	886 50	
A. Graham	1er jan. 1873 do	15 00	502 50	
F. K. Blatch	do do	13 30	446 70	
H. A. Ford	1er juillet au 31 juillet 1872	2 33	56 00	
A. Bleakney	1er sept. 1872, au 28 fév. 1873		330 00	
J. F. Shaw	1er juillet 1872, au 30 juin 1873	7 93	372 07	
C. E. Chubbuck	13 fév. au 30 juin 1873	2 25	134 53	
Jno. O'Connor, jun.	5 mars au 31 mai 1873		143 55	
T. H. Allen	Pour le mois de juin 1873		50 00	
John Fowler	1er, 1872, au 30 juin 1873	11 00	469 00	
George Fowler	do do	8 55	366 45	
	Total des salaires	606 54	24,170 59	24,170 59
	<i>Dépenses contingentes.</i>			
W. Carter	Travaux extra		1,129 10	
W. A. Blackmore	do		45 00	
C. G. Ritchie	do		45 50	
James Barry	do		95 25	
C. B. Brodie	do		5 00	
R. W. Baxter	do		85 25	
W. Himsworth	do		73 50	
R. Moffatt	do		92 00	
F. K. Blatch	do		22 70	
J. Brunel	do		358 00	
H. A. Ford	do		33 00	
J. E. Leggatt	do		50 00	
A. O. Audy	do		25 00	
C. T. Dupont	do		56 00	
J. G. Davis	Livres et cartes géographiques		31 00	
W. White	Almanach des bureaux de poste		6 00	
John Hogg	Carte géographique		7 00	
Cherrier et Kerwin	Post Office Gazetter		11 50	
J. Durie et Son	Livres		182 50	
J. Hope et Co	Index		2 25	
J. Tassé	Livres		6 00	
W. D. Urquhart	Almanachs		2 40	
A. Laperrière	Livres		4 00	
	<i>A reporter.</i>		2,376 95	24,170 59

ANNEXE B.—Suite.

NO. 7.—DÉTAIL des dépenses du Département.

A qui payé.	Service.	Retenu pour fonds de retraite.	Montant payé.	Montant total payé.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	<i>Report</i>		2,376 95	24,170 59
	<i>Dépenses contingentes.—Suite.</i>			
G. M. Jarvis.....	Carte géographique.....		10 00	
H. J. Morgan.....	Livres et annonces.....		75 00	
Duvernay Frères.....	Livres.....		8 00	
Burland, L'Africain et Cie	Cartes géographiques.....		16 00	
Imprimeur de la Reine.....	Cartes et rouleau.....		1 00	
F. Gourdeau.....	Diagrammes.....		20 00	
Diverses personnes.....	Abonnements et annonces dans les journaux		1,751 02	
I. B. Taylor.....	Impressions pour le service de l'intérieur		139 18	
Le <i>Times</i> d'Ottawa.....	do do.....		214 25	
Messagerie canadienne.....	Frais de transport sur paquets.....		18 05	
Cie. du ch. St. L. et Ott.	Fret.....		86 88	
Cie. de transport M. et O.	do.....		25 86	
J. Fowler.....	Petites dépenses de bureaux.....		160 00	
M. Bennett.....	Eau à boire.....		37 20	
J. Starmer.....	Glace.....		12 00	
J. T. Wisser.....	Epreuve des spiritueux.....		30 00	
M. Berningham.....	Pour courriers.....		1 50	
Cie. de tél. de Montréal.	Télégrammes.....		1,153 83	
Cie. de tél. de la Puis.....	do.....		39 20	
Hon. C. Tupper, C. B.	Frais de route.....		400 00	
A. Brunel.....	do.....		425 00	
F. Miall, jun.....	do.....		320 65	
James Brown.....	Louage de voiture.....		59 25	
P. Buckley.....	do.....		54 50	
J. Fowler.....	do.....		16 50	
J. Metcalf.....	Serviettes.....		10 50	
Geo. Cox.....	Gravures.....		54 50	
G. McLaughlin.....	Becs de gaz.....		24 75	
Esmonde frères.....	Ferblanterie.....		11 65	
Blyth et Kerr.....	do.....		5 75	
R. Hay et Cie.....	Meubles.....		25 00	
P. M. Robins.....	Dépenses de déménagement.....		107 20	
C. T. Dupont.....	Dépenses personnelles pour travaux extra		305 50	
J. E. Leggatt.....	Dépenses personnelles pour travaux extra		61 00	
W. Wilson.....	Traduction.....		10 00	
A. Potvin.....	Emballage.....		11 20	
R. O'Neil et autres.....	Service spécial des constables.....		38 00	
W. Young.....	Horloges réparées.....		2 00	
J. Leslie.....	do.....		2 00	
Bureau de la papeterie.....	Papeterie pour le service de l'intérieur.....		726 87	
	Total, dépenses contingentes.....			8,847 74
	Total, dépenses départementales.....			33,018 33
SOMMAIRE.				
Total de cet état.....				33,018 33
Moins—balances dues à diverses personnes.....				320 30
Dépenses réelles par état 17, page 31.....				32,698 03
DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, 16 août 1873.				

A N N E X E C .

ANNEXE

LOYERS de pouvoir d'eau et autres, etc.—

DT.

Montant du 1er juillet 1872.	Perçu, année expirée le 30 juin 1873.	Total.	Divisions de perception.	Désignation des travaux.	Premier locataire.	Occupant actuel.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.				
5,011 70	397 33	5,409 03	1	Chute des Chaud	Perley et Pattee.....	Perley, Pattee et Brown.
720 00	80 00	800 00		do	do do	do do do
2,944 00	376 00	3,320 00		do	J. R. Booth.....	Lyman Perkins.....
3,246 65	294 93	3,541 58		do	McKay et Cie.....	Phillip Thompson.....
1,120 00	80 00	1,200 00		do	J. et J. Petrie.....	Sexton Washburne.....
1,160 00	80 00	1,240 00		do	P. H. et L. R. Church.	Perley, Pattee et Brown.
				do	A. H. Baldwin.....	
3,360 00	240 00	3,600 00		Ile Victoria	Levi Young.....	N. E. Blasdell et autres.
1,120 00	80 00	1,200 00		do	N. S. Blasdell et Cie.	do do do
6,480 00	480 00	6,960 00		do	Harris, Bronson et Cie	N. S. Blasdell et Coleman
	180 00	180 00		Glis. des Chaud.	John Robert O'Connor.	
10 00	10 00	20 00		do	Bronson et Weston...	
	200 00	200 00		Ile Victoria	Levi Young.....	
	100 00	100 00		do	Bronson et Weston et	
				do	Levi Young.....	
20 00	40 00	60 00		Rivière Ottawa.	D. Carmichael.....	
200 00	20 00	220 00		do	John Rankin.....	
	50 00	50 00		do	James Skead.....	
25,392 35	2,708 26	28,100 61				
120 00	80 00	200 00	1	Rivière et canal Rideau	J. McLaren et Cie....	Heirs Thomas McKay...
				do	Russell Ward.....	Joshua Bates.....
25 00	50 00	75 00		do	M. K. Dickinson.....	
	25 00	25 00		do	do do	
				do	Rufus Andrews.....	
100 00		100 00		do	E. H. Whitmarsh.....	
117 00		117 00		do	Hiram Easton.....	
6 00	12 00	18 00		do	Hiram Easton.....	
12 50	25 00	37 50		do	Chemin de fer du St. Laurent et d'Ottawa	
767 00	60 00	827 00		do	James Shaw, junior..	
	3 00	3 00	2	do	Benjamin Tett.....	
180 00	360 00	540 00		do	Edward Smith.....	
52 50	105 00	157 50		do	James C. Foster.....	
80 50	161 00	241 50		do	Wm. Anglin.....	
	60 00	60 00		do	Cornelius Vanluren..	
1,460 50	941 00	2,401 50				
123 00	246 00	369 00	3	Canal Williamsburg.	William Gibson.....	Benjamin Chaffey.....
70 00	140 00	210 00		do	Bailey, Doran et Cameron.....	William Elliott.....
70 00	140 00	210 00		do	do do	J. Molson, jun.
1,920 00	160 00	2,080 00		do	W. T. Benson.....	Benson et Asplen.....
840 00	140 00	980 00		do	O. Stephen (Montréal)	Phillip Carmen.....
22 00	44 00	66 00		do	Patrick Walsh.....	John Walsh.....
3,045 00	870 00	3,915 00				

C.

Comptes des locataires, 1872-73.

Av.

Description de propriété.	Date du compte.	Diminution, année expirée le 30 juin 1873.	Payé pendant l'année fiscale.	Balances dues le 30 juin 1873.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
A.—Nord de la rue Chaudière—Service de terrain	Pas de loyer.				
B.C.— do	3 juin 1873.	{ 18,400 } { 26,500 }	44,900	5,409 03	5,409 03
D.—Moulin à scie do	do	27,200		800 00	800 00
E.F.G.—Moulin de service.	do	{ 25,500 } { 25,500 }	76,100	3,320 00	3,320 00
H.I.J.—Moul. à moud. sud de la rue Head	23 juillet 1873.	{ 24,966 } { 22,700 } { 22,300 }	69,966	3,541 58	3,541 58
K.—Moul. de Fanning do	1er mai 1873.	21,300		1,200 00	1,200 00
L.—Terrain de service do	do	19,500		1,240 00	1,240 00
M.N.O.P.—Terrain deservice, 2 roods ou 1/2 acre	Pas d'amélior.				
Q.R.T.—Terrain de service, nord de la rue Middle.	1er avril 1873.	{ 21,000 } { 18,300 }	59,175	3,600 00	3,600 00
S.—Fonderie do	do	21,000		1,200 00	1,200 00
U.V.W.X.Y.Z.—Terrain de service.	do	149,300		6,960 00	6,960 00
Ateliers 3 acres	1er sept. 1873.			180 00	180 00
Pont au-dessus des glissoires	30 juin 1874.			10 00	20 00
2 morceaux de terrain, Ile Victoria	31 déc. 1873.			200 00	200 00
1 do Ile Amelia.	do			100 00	100 00
Pouvoir d'eau, Ile au Calumet	30 juin 1873.			40 00	60 00
Partie est de l'Ile Hawley	do				220 00
Pouvoir d'eau.	1er déc. 1873.			50 00	50 00
			580 00	27,520 61	28,100 61
Terrain pour empiler le bois, Ile Verte			80 00	120 00	200 00
Pouvoir d'eau A.B., station Old Sly.					
Lot de moulin No. 9, Longue Ile.	30 juin 1873.		50 00	25 00	75 00
Lot pour construction.	do		25 00		25 00
Permis de bât. un pont; loyer de l'éc. Nicholson's				100 00	100 00
Terrains d'ornementation, Merrickville.				117 00	117 00
Terrain pour empiler le bois, do				12 00	18 00
do do				25 00	37 50
Droit de passage et lots 8 et 9 à Dow Swamp	30 juin 1873.			827 00	827 00
Pouvoir d'eau, écluses du moulin de Edmund.				3 00	3 00
Terrain, station de l'écluse Isthmus.	1er mai 1874.			360 00	540 00
Pouvoir d'eau, moulins de Kingston.	30 juin 1873.			105 00	197 50
do do Brewer's Lower	do			161 00	241 50
do do Upper	do			60 00	60 00
Pouvoir d'eau à l'écluse Johnson, station Davis.	do				
			818 00	1,583 50	2,401 50
Moulin à moudre, rue Mill, Williamsburg	30 juin 1873.		246 00	123 00	369 00
do écluse de Matilda, Rapide Plat.	do		140 00	70 00	210 00
do do do do	do		140 00	70 00	210 00
Fact. d'amiaon, part du lot No. 5, Edwardsburg.	do			2,080 00	2,080 00
Eau pour tannerie, Edwardsburg.	do			980 00	980 00
Pouvoir d'eau, rapide Plat.	do		22 00	44 00	66 00
A reporter			548 00	3,387 00	3,915 00

ANNEXE

Loyers de pouvoirs d'eau et autres, etc.—

Dr.

Montant du 1er juillet 872.	Perçu, année expirée 30 Juin, 1873.	Total.	Divisions de perception.	Désignation des travaux.	Occupant actuel.	Premier locataire.		
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.						
3,045 00	870 00	3,915 00	3	Canal Williamsburg— <i>Suite</i> .	K. McPherson	McLaughlin et McPherson		
	24 00	24 00			do	Lawrence Byrne	Wm. S. Aiken	
6 00	12 00	18 00			do	Jacob H. Ross	do	
72 00	24 00	96 00			do	W. T. Benson	do	
	12 00	12 00			do	N. M. Davey	William Bailey	
	20 00	20 00			do	Commissaires d'école de la section, No. 4.		
1 60	1 00	2 00						
3,124 00	963 00	4,087 00						
480 00	240 00	720 00			4	Canal Cornwall.	Andrew Hodge	H. Elliott
1,087 50	180 00	1,267 50					do	Angus Bethune
300 00	300 00	600 00	do	J. et C. H. Wood			B. G. French	
50	1 00	1 50	do	George Stephen			P. Vankoughnet	
60 00	120 00	180 00	do	P. E. Adams			H. Caldwell	
	20 00	20 00	do	Henry Harrison			do	
	20 00	20 00	do	Louis Derouët			do	
	20 00	20 00	do	Whitcomb Keezer			do	
	25 84	25 84	do	Mrs. Tate			Peter Tate	
			do	James N. Dixon				
1,928 00	906 84	2,834 84						
10 00	10 00	20 00	5	Canal Beauharnois.	Owen Lynch			
100 00		100 00			do	D. Papineau	D. B. Pease	
260 00		260 00			do	William Rodden		
	20 00	40 00			do	J. Demerse	Julien Sovey	
80 00	20 00	100 00			do	St. Amour et Cie.	Isadore Larocque	
	20 00	20 00			do	J. Demerse et Cie	do	
					do	do	do	
90 00		90 00			do	Owen Lynch	do	
358 50	717 00	1,075 50			do	Alexander Buntin	T. F. et Wm. Miller	
60 00	120 00	180 00			do	J. et H. Anderson	Stephen May	
60 00	120 00	180 00			do	Alexander Anderson	Pierre Poulin	
					do	Anderson et Wattie	do	
120 00	120 00	240 00			do	J. Meloch	do	
270 00	180 00	450 00			do	Joseph B. Robert	do	
	40 00	40 00			do	Compagnie de tourbe de Valleyfield.	do	
1,488 50	1,487 00	2,975 50						
2,330 50	1,601 00	3,931 50	6	Canal Lachine.	Succ. J. Frothingham	William Parkin		
10 00	10 00	20 00			do	Moseley et Lewis	Moseley et Rickers	
240 00	40 00	280 00			do	Patrick Evers	Patrick Evers	
2 580 50	1,651 00	4,231 50						

C.—*Suite*.

Comptes des locataires, 1872-3.—*Suite*.

Av.

Description de la propriété.	Date du compte.	Diminution pendant l'an expiré le 30 juin 1873.	Payé pendant l'année fiscale.	Balances dues le 30 juin 1873.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Report</i>					
			548 00	3,367 00	3,915 00
Lot du quai, canal Galop	1er avril, 1873		24 00		24 00
do do	30 juin, 1867				
do do	do 1873		12 00	6 00	18 00
do Pointe Iroquois	31 déc. 1873	48 00	48 00		96 00
Terrain à pâturage, canal Galop	1er mars, 1874		12 00		12 00
Lot du quai, écluse du bassin No. 25	août, 1873		20 00		20 00
Maison d'école, Matilda	1er mai, 1874			2 00	2 00
		48 00	664 00	3,375 00	4,087 00
Moulin à farine et à moudre, pouvoir d'eau, lots 3 et 4 Cornwall	30 juin, 1873			720 00	720 00
do do 6, coté sud	do			1,267 50	1,267 50
Moul. à far. et à scie, pouv. d'eau, lot N. 1 écluse 20.	do		450 00	150 00	600 00
Fab. de lain. pouv. d'eau, lot 7, en bas de Cornwall	do			1 50	1 50
Moul. à scie p. d'eau, lot 6, en b. de Cornwall	do		120 00	60 00	180 00
Lot du quai, Moulinette	1er mai, 1874		20 00		20 00
do Milleroches	do		20 00		20 00
do sur sa propriété, loyer annuel \$60.	do				
do sur sa do do \$20.	do				
do Moulinette, 1/2 an	31 déc., 1873			25 84	25 84
			610 00	2,224 84	2,834 84
Maison et hangars, St. Timothé	1er mai, 1873		10 00	10 00	20 00
Lot du quai, St. Timothé	1er mai, 1864			100 00	100 00
do do	do			260 00	260 00
do do	do				
do Grand Bassin, H. C.	1er mai, 1873		20 00	20 00	40 00
do do	do		40 00	60 00	100 00
do (en dedans) do	do		20 00		20 00
do (en deh.) Donné (Voir O. C. 1er nov. '71)	do				
do St. Timothé	1er nov., 1869			90 00	90 00
Fabrique de papier, pouvoir d'eau, lots 1, 2, 3, et lot à bâtir, Valleyfield	30 juin, 1873		717 00	358 50	1,075 50
Moulin à farine, pouv. d'eau, lot 5, Valleyfield	do		120 00	60 00	180 00
Moulin à scie, do 1, lot à bâtir, Valleyfield	do		120 00	60 00	180 00
Fabrique de laine, pouvoir d'eau, lot 2, et lot à bâtir, Valleyfield	do		120 00	60 00	180 00
Moulin à far., pouvoir d'eau, écl. 7, Beauh.	do		180 00	60 00	240 00
Pouvoir d'eau à l'écluse 8, Beauharnois	do			450 00	450 00
Lot du quai, entrée supérieure	1er mai, 1874		40 00		40 00
			1,387 00	1,588 50	2,975 50
Pouvoir d'eau, écluse de la côte St. Paul	30 juin, 1873		1,601 00	2,330 50	3,931 50
Tuyau de 3 pouces, traverse du Grand Tronc	1er oct., 1873		10 00	10 00	20 00
Ferme, côte St. Paul	30 juin, 1873		40 00	240 00	280 00
<i>A reporter</i>					
			1,651 00	2,580 50	4,231 50

ANNEXE

LOYERS de pouvoirs d'eau et autres, etc.—

Dr.

Montant du 1er juillet 1872.	Perçu, année expirée le 30 juin 1873.	Total.	Divisions de perception.	Désig. des trav.	Occupant actuel.	Premier locataire.		
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.						
2,580 50	1,651 00	4,231 50	6	Canal Lachine				
120 00	40 00	160 00						
6,000 00	1,000 00	7,000 00	6	Suite	E. O. Lespérance	Estate Joseph Levey		
800 00	800 00	800 00			do	B. Grant et T. Leitch	Geo. et Wm. Tate.	
288 00	288 00	288 00			do	do	John Ostell	
2,016 67	2,016 67	2,016 67			do	do	François Doré	
30,775 88	2,418 00	33,193 88			do	do	William Tate.	
					do	do	W. P. Bartley, Thos. Peck et J. McDougall	W. Bartley
1,512 00	1,226 00	2,808 00			do	do	Succes. Ira Gould	Ira Gould
	40 00	40 00			do	do	Comp. de Navigation du St. Laurent	Ligne des vap. américains
50 00	100 00	150 00			do	do	J. B. Auger et Cie	Augustin Lablé
	75 00	75 00			do	do	Compagnie de Navigation Canadienne	Com. de nav. canadienne
	60 00	60 00			do	do	Comp. de transport de Montréal et Ottawa	M. K. Dickinson
200 00	200 00	400 00			do	do	Siucennes et McNaughton	Succes. Baxter Bowman
	100 00	100 00	do	do	Co. de tourbe du Canada	Co. de tourbe du Canada		
200 00	200 00	400 00	do	do	J. W. McGoveren et Cie	J. M. Currier et Cie		
	30 00	30 00	do	do	Henry Shackell	Henry Shackell		
215 00	430 00	645 00	do	do	Pillow et Hersey	Estate J. D. Biglow et f.e.		
215 00	430 00	645 00	do	do	Lymans, Clare et Cie	Wm. Lyman et Cie		
430 00	430 00	860 00	do	do	Thomas F. Miller	Holland et Dunn		
430 00	860 00	1,290 00	do	do	Grant, Hall et Cie	Grant et Hall		
	430 00	430 00	do	do	James McDougall	James McDougall		
	650 00	650 00	do	do	Thomas Peck	James Harvey, E 1/2 ou 9.		
840 00	1,680 00	2,520 00	do	do	Gould et Molson	Young et Gould		
	40 00	40 00	do	do	C. Copeland	C. Copeland		
196 00	392 00	588 00	do	do	Frothingham et Workman	Frothingham et Workman		
	132 00	396 00	do	do	W. B. Cumming	Frothingham et Workman		
	430 00	430 00	do	do	J. M. Young	Estate, James Harvey		
	50 00	50 00	do	do	Compagnie de transport de Montréal	J. B. Auger et Cie		
	700 00	700 00	do	do	Compagnie d'entrepôt de Montréal	Thos. Cramp, Président		
100 00	100 00	200 00	do	do	William Henderson			
	8 00	8 00	do	do	Comp. de chars urbains de Montréal			
47,101 05	14,104 00	61,205 05						
			7	Canal Chambly				
1,977 50	113 00	2,090 50			do	do	Jason Pierce et fils	William Cooté
50 00	50 00	100 00			do	do	Willet et McPherson	
	10 00	10 00	do	do	Joseph Antoine Maurice			
2,027 50	173 00	2,200 50						
			8	Travaux de la riv. Trent				
120 00		120 00			do	do	E. W. Henderson	
20 00	40 00	60 00			do	do	James Cummings	
5 50	1 00	6 50	do	do	E. B. Roblin			
145 50	41 00	186 50						

C.—Suite.

Comptes des locataires, 1872-73.—Suite.

Av.

Description de propriété.	Date du compte.	Diminutions, année expirée le 30 juin 1873.	Payé pendant l'année fiscale.	Balances dues le 30 juin 1873.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
.....Report			1,651 00	2,580 50	4,231 50
Terrain, près du bassin de Tate	1er fév. 1874		120 00	40 00	160 00
Bassin sec et bassin du chantier de navires	30 juin 1873		1,000 00	6,000 00	7,000 00
Bassin de bois de service, Ile	Mai 1858			800 00	800 00
Quai et terrain, Lachine	Mai 1861			288 00	288 00
Ecluse en chêne, entrée inférieure	Février 1854			2,016 67	2,016 67
Atelier des finisseurs, moulins et con. Lots 1, 2; aussi le bassin 3, 4, 5, 6 et 7	30 juin 1873			33,193 88	33,193 88
Moulin à farine, bassin 12, 13 et 14	1er avril 1873		1,296 00	1,512 00	2,808 00
Terrain pour hangar à fret, bassin No. 2	1er mai 1874		40 00		40 00
Cale, Ile, No. 5	30 juin 1873		100 00	50 00	150 00
Hangar à fret, bassin No. 1	Mai 1874		75 00		75 00
do do 1	do		60 00		60 00
Lot de terrain, près de l'écluse St. Gabriel	30 juin 1874		200 00	200 00	400 00
do du pont Wellington	1er mai 1874		100 00		100 00
do de l'écluse St. Gabriel	30 juin 1874		200 00	200 00	400 00
Hangar à fret, bassin No. 1	1er mai 1874		30 00		30 00
Fabrique de clous et carvelles, lot No. 15	30 juin 1873		430 00	215 00	645 00
do d'huile et ciment	do 17		430 00	215 00	645 00
Forge	do 16		645 00	215 00	860 00
Moulin à farine	do 18 et 19		860 60	430 00	1,290 00
do	do 11		430 00		430 00
Fabrique de clous et forge, lot No. 9 et 10	do		650 00		650 00
Pouvoir d'eau, écluse St. Gabriel	30 juin 1873		1,680 00	840 00	2,520 00
Cour à charbon, bassin No. 2	1er mai 1874		40 00		40 00
Entrepôt et cour à charbon, lot No. 1, bassin No. 2	30 juin 1873		392 00	196 00	588 00
Élévateur pour le grain et séchoir, lot No. 3 de 2	do		264 00	132 00	396 00
do do do 8	1er avril 1873		430 00		430 00
Cour à charbon, bassin No. 2	1er mai 1874		50 00		50 00
Terrain, bassin No. 4	1er août 1873		700 00		700 00
Lot, coté ouest du bassin St. Gabriel	1er juillet 1874		100 00	100 00	200 00
Chemin de traverse du canal à la Côte St. Paul	30 juin 1873		8 00		8 00
			11,981 00	49,224 05	61,205 05
Lot de terrain, St. Jean	30 juin 1873			2,090 50	2,090 50
do do (abandonné, Renvoi 20,71,72)	do				
Lot de quai et magasin à l'écluse No. 4, Chambly	do			100 00	100 00
Un morceau de terrain			10 00		10 00
			10 00	2,190 50	2,200 50
Pompe à vapeur, usines de Scoug	1861			120 00	120 00
Lot à la maison de l'écluse, rapides Chisholm	30 juin 1873		20 00	40 00	60 00
Surplus de l'eau, près du village Frankfort	do			6 50	6 50
			20 00	166 50	186 50

ANNEXE

LOYERS de pouvoirs d'eau et autres, etc.—

Dt.

Montant du 1er juillet 1872.	Percu, année expirée le 30 juin 1873.	Total.	Division de perception.	Désignation des travaux.	Occupant actuel.	Premier locataire.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.				
93 65	187 30	280 95	10	Canal Welland.	R. et J. Laurie	Robert Laurie
240 00	240 00	480 00		do	S. Neelan	R. et J. Laurie
20 00	20 00	40 00		do	do	do
120 00	80 00	200 00		do	George A. Clark	do
30 00	20 00	50 00		do	do	do
160 00	160 00	200 00		do	Andrews et Fils.	Donaldson, Andrews et Ross.
121 00	121 00	242 00		do	do	Reuben Morrison
30 00	20 00	50 00		do	George A. Clark	John Johnson
88 00	176 00	264 00		do	Alexander Muir	do
40 00	20 00	60 00		do	J. Fanning	do
1,820 00	260 00	2,080 00	11	do	Tuttle, Date et Rodden	John L. Ranney
75 00	150 00	225 00		do	S. Neelan	Calvin Phelps
20 00	40 00	60 00		do	do	do
5 00	10 00	15 00		do	Michael Kerrins	do
251 49	107 66	419 15		do	Gillespie et Simpson	R. Collier
70 00	140 00	210 00		do	J. Smith et Cie.	Thomas Towers
80 00	160 00	240 00		do	Wait Brothers	John Brown
1,086 00	181 00	1,267 00		do	W. D. Hendershot	do
324 00	215 00	540 00		do	William Beatty	do
95 40	63 60	159 00		do	do	do
25 00	50 00	75 00		do	J. McDonagh	W. H. Ward
73 00	145 00	218 00		do	do	do
120 00	240 00	360 00		do	Gordon et Mackay	do
20 00	40 00	60 00		do	John Brown	do
40 00	80 00	120 00		do	do	do
111 00	222 00	333 00		do	Peleg Howland	Jacob Keefer
260 00	130 00	390 00		do	Brown et Band	Brown et Ross
1,920 00	160 00	2,080 00		do	Succession Woodward	Alexander Christie
1,840 00	160 00	2,000 00		do	Parke et Cowan	Succession D. Thomson
400 00	100 00	500 00		do	William Wait	Nutty et Woodward
250 00	500 00	750 00		do	Cie. de pouvoirs d'eau de Ste. Catherine	T. R. Merritt, directeur.
100 00	200 00	300 00		do	John Riorden	Cie. d'em. du c. Welland
180 00	120 00	300 00		do	William Parnell	do
160 00	80 00	240 00		do	Archibald Dobbie	do
55 00	110 00	165 00		do	McPherson et Weir	do
	20 00	20 00		do	Compagnie de gaz de Ste. Catherine (C.W.)	do
12 00	12 00	24 00		do	Richard Miller	do
696 80	87 10	783 90	12	do	W. H. Merrill, jun.	do
1,113 00	79 20	1,192 20		do	J. et J. Abbey	McFarland et Abbey
400 00	150 00	550 00		do	do	do
2,436 05	270 68	2,706 73		do	Norris et Neelan	Wright et Duncan
236 50	86 00	322 50		do	D. E. McFarland	McFarland et Donaldson
1,034 00	66 00	1,100 00		do	J. et A. Bowman	do
3,959 00	214 00	4,173 00		do	Dunlop et Seeley	do
125 00	125 00	250 00		do	do	John Helms
456 00	66 00	522 00		do	Dan Williams	Wm. Pennock
60 00	20 00	80 00		do	Philip S. Musson	do
824 00	265 00	1,089 00		do	D. E. McFarland	Robert Band et Cie.
182 00	156 00	338 00		do	Jacob Crow	Killens Dockstader
612 00	215 00	827 00		do	Archibald Thompson	Dunlop et Seeley
60 00	20 00	80 00		do	Moses Betts	E. Seeley
384 00	192 00	576 00		do	D. Cooper	E. Seeley et Moses Betts

C.—Suite.

Comptes des locataires, 1872-73.—Suite.

Av.

Description de propriété.	Date du compte.	Diminution, année expirée le 30 juin 1873.	Payé pendant l'année fiscale.	Balances dues le 30 juin 1873.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Moulin à farine, déversoir No. 1.	30 juin 1873		187 30	93 65	280 95
do des marchands do	do		360 00	120 00	480 00
Lot de terre do	do		30 00	10 00	40 00
Lot de quai, Port Dalhousie, jetée du côté est.	do			200 00	200 00
Cour à bois do écluse No. 1 do	do			50 00	50 00
Bassin sec do partie du lot No. 1.	do			200 00	200 00
Ire concession, Grantham	do			242 00	242 00
Moulin à scie, Port Dalhousie, eau pour 3 scies, déversoir No. 1	do			50 00	50 00
Lot à Port Dalhousie, près de l'écluse No. 1.	do			264 00	264 00
Bassins do do	do			60 00	60 00
Terrain près de George A. Clark	do			2,080 00	2,080 00
Moulin Union, écluse No. 2	do			225 00	225 00
Moulin rouge des marchands, do 4	do			60 00	60 00
Lot de quai, do 4	do			15 00	15 00
Morceau de terrain do 2	do			419 15	419 15
Moulin à scie, do 5	do			210 00	210 00
do farine, Nouveau do 10	do			240 00	240 00
do ciment et fab. de douves do 15	do			1,267 00	1,267 00
do scie do 20	do			378 00	378 00
do do do 21	do		162 00	63 20	159 00
Tannerie, do 22	do		95 80	75 00	75 00
Fabrique, do 23	do			219 00	219 00
Moulin à scie, do 23	do			360 00	360 00
Fabrique de coton do 12, 13, 14	do			60 00	60 00
Lot de quai et maison d'entrepôt, do 23	do			120 00	120 00
Moulin à plâtre, do 25	do			333 00	333 00
do farine, do 24	do			390 00	390 00
do des marchands, do 24	do			2,080 00	2,080 00
do farine, do 25	do			2,000 00	2,000 00
do des marchands, do 24	do			500 00	500 00
Fabrique de coton, do 24	do				
Pouvoir d'eau, do 3 à 11	do		500 00	350 00	750 00
Fabrique de papier, do 17	do			300 00	300 00
Machine à emboutever, do 20	do		120 00	130 00	300 00
Fabrique de mécanisme do 22	do		120 00	120 00	240 00
do do do 23	do			165 00	165 00
Lot de quai, do 24	do		20 00		20 00
Tuy. de 2 p'ces, trav. la jetée canal, do 23	do		12 00	12 00	24 00
Moulin à scie, Allanburgh	do			783 90	783 90
Bassin sec, Port Robinson	do			1,192 20	1,192 20
Moulin à scie do	do			550 00	550 00
do farine, Allanburgh	do			2,706 73	2,706 73
do do Port Robinson	do			322 50	322 50
Fabrique de scaux, Allanburgh	do			1,100 00	1,100 00
Moulin à scie, Merrittville	do			4,173 00	4,173 00
Lot de quai, jonction	do 1863			125 00	125 00
Fabrique de bardeaux, Allanburgh	do 1873			522 00	522 00
Maison d'entrepôt, do	do		20 00	60 00	80 00
Moulin à farine, Port Robinson	do		515 00	515 00	1,030 00
do do Merrittville	do			328 00	328 00
do do do	do			828 00	828 00
Maison d'entrepôt et quai, aqueduc, Merrittville	do			80 00	80 00
Moulin à farine, Merrittville	do		96 60	480 00	576 00

A reporter.

Loyers de pouvoirs d'eau et autres, etc.—

Dr.

Montant du 1er juillet 1873.	Perçu, année expirée le 30 juin 1873.	Total.	Divisions de perception.	Désignation des travaux.	Occupant actuel.	Premier locataire.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.				
141 15	25 00	166 15	12	Canal Welland—		
151 30	50 00	201 30		<i>Suite</i>	Hendershot frères.....	Eli Mead.....
275 00	300 00	575 00			do do	Alpheus Sherwood.....
300 00	140 00	440 00			do do	Mead et Sherwood.....
210 00	8 00	218 00			Tucker et Rannie.....	
8 00	140 00	148 00			Cie du bass. sec de Wel.....	
490 00	25 00	515 00			Propriété Donaldson.....	John Donaldson.....
12 50	20 00	32 50	13		Bass. sec de P. Robinson.....	
	37 50	70 00			L. G. Carter.....	A. K. Schofield.....
	20 00	20 00			Cie ch. de fer Welland.....	
828 00	37 50	865 50			John Gordon.....	
1,200 00	828 00	2,028 00	14		Umlack et Hicks.....	
80 00	1,200 00	1,280 00			Hugh Boomer.....	H. S. St. John et J. C. Street.....
881 85	160 00	1,041 85			Edward Lea.....	John Graybiel.....
630 00	143 00	773 00			Lachlan McCallum.....	William Melanby.....
43 33	139 00	182 33			Richard Chambers.....	H. et N. Davis.....
26 67	86 66	113 33			S. et J. Haney.....	Saml. Darling.....
433 07	53 34	486 41			S. Walthe et Cie.....	Lewis J. Weatherby.....
488 35	77 34	565 69			Irvin et Duval.....	McIndoc et Gordon.....
2,268 23	138 68	2,406 91			M. A. Smith.....	Richard A. Clark.....
100 00	237 24	337 24			John Oldfield et Cie.....	
56 50	66 67	123 17			George Scott.....	
	113 00	113 00			S. et J. Haney.....	John Brown et W. H. Merritt, jun.....
348 36	153 34	501 70			J. C. et R. Kirkpatrick.....	Levi Brocklebank.....
10 00	20 00	30 00			Ch. de fer Grand Tronc.....	
	21 25	21 25			Abraham Hendershot.....	
31,833 20	8,767 66	40,600 86				

\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		
	1,870 00	1,870 00	Douane.....	Divers locataires.....
	9 00	9 00	Divers.....	Petits loyers.....
	1,879 00	1,879 00		

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 19 juillet 1873.

C.— *uite.*

Comptes des locataires, 1872-73.—*Fin.*

Av.

Description de propriété.	Date du compte.	Diminution pendant l'année expirée le 30 juin 1873.	Payé durant l'année fiscale.	Balances dues le 30 juin 1873.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Report.....</i>					
Lot de quai, Merrittville.....	Juin 30, 1873.....			166 15	166 15
do do.....	do 1872.....			151 30	151 30
Deux lots de quai au-dessus de Merrittville.....	do 1873.....			325 00	325 00
Vieux moulin à farine et à scie, Allanburgh.....	do.....			600 00	600 00
Lot à l'aqueduc, Welland.....	do.....			350 00	350 00
Maison d'entrepôt, Port Robinson.....	do.....			16 00	16 00
Eau pour flottage des navires, Port Robinson.....	do.....			630 00	630 00
Lot de quai, Port Colborne.....	do.....		37 50		37 50
Deuxième élévateur, Port Colborne.....	Déc. 31, 1873.....			20 00	20 00
Cour à bois, do.....	do.....		37 50		37 50
Moulin à farine, Port Maitland.....	1862.....			828 00	828 00
do do.....	1861.....			1,200 00	1,200 00
do do.....	1861.....			80 00	240 00
Moulin à scie, Broad Creek.....	Juin 30, 1873.....		160 00		1,024 85
do do.....	do.....			1,024 85	1,024 85
Moulin à farine, do.....	do.....			810 00	810 00
Machine à carder, Dunnville.....	do.....			129 99	129 99
Moulin à scie, Dunnville.....	do.....			80 01	80 01
do do.....	do.....			510 41	510 41
do do.....	do.....			624 03	624 03
do Haldimand.....	do.....			2,505 57	2,505 57
do Dunnville.....	do.....			166 67	166 67
Moulin à plâtre, Dunnville.....	do.....			169 50	169 50
Moulin à farine, Haldimand.....	do.....		348 36	153 34	501 70
Eau d'alimentation pour engin, Dunnville.....	do.....		20 00	10 00	30 00
Lot de quai.....	Déc. 31, 1873.....			21 25	21 25
			2,841 46	37,759 40	40,600 86

	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Pour bur. dans la maison de douane, St. Jean, N.B.	Mai 1er, 1873.....	1,870 00		1,870 00
		1 00	8 00	9 00
		1,871 00	8 00	1,879 00

ANNEXE

LOYERS de pouvoirs d'eau et autres

Dt.

Montant du sur achats le 1er juillet 1872.	Montant perçu 1872-73.	Total.	Division.	Désignation des travaux.	Nom du propriétaire.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.			
2,536 87		2,536 87	6	Canal Lachine.....	Suc. Philip Turcot, maint. R. A. R. Hubert
433 34		433 34	9	Loyers Bonner, Quebec.	Timothy Sullivan, maint. Michael Murphy
333 34		333 34		do	John Bailey, mainten. Alexander Powell
300 00		300 00		do	Abraham Thompson
147 80		147 80		do	John Boomer
248 40		248 40		do	John Garbatz, maintenant J. C. Nolan.
154 80		154 80		do	N. H. Bowen
600 00		600 00		do	Succession Robert Reed.
333 33		333 33		do	Jean Chavelier
63 00		63 00		do	Thomas McAdam.
533 33		533 33		do	Daniel Holden
333 33		333 33		do	George Creley
10,329 60		10,329 60		Great Cranberry Marsh	Municipalité Co., Welland.
450 00		450 00		Pouvoir d'eau.	Chester Draper
8,692 83		12,092 83		Chemin H. et P.D.	Choat et Kern (échu)
3,400 00				do	do (non-échu)
28,889 97		28,889 97			
VENTE DE TERRAINS—COMPTE D'INTÉRÊT.					
1,024 35	152 22	1,176 57	6	Canal Lachine.....	Suc. Philip Turcot, maint. R. A. R. Hubert
350 00	26 00	376 00	9	Loyers Bonner, Quebec.	Timothy Sullivan, maint. Michael Murphy
120 00	20 00	140 00		do	John Bailey, mainten. Alexander Powell
27 00	18 00	45 00		do	Abraham Thompson
17 74	8 87	26 61		do	John Boomer
22 35	14 91	37 26		do	John Garbatz, maintenant J. C. Nolan.
51 05	9 28	60 33		do	Noel Hill Bowen
216 00	36 00	252 00		do	Succession Robert Reed.
190 00		190 00		do	Jean Chavelier
293 68		293 68		do	Daniel Holden
35 91		35 91		do	Thomas McAdam.
100 00		100 00		do	George Creley
160 00		100 00		do	Joseph Brook (locataire).
11,155 86	619 78	11,775 64		Great Cranberry Marsh	Municipalité Co., Welland.
160 00	83 00	243 00		Pouvoir d'eau.	Chester Draper
4,746 20	846 50	5,592 70		Chemin H. et P.D.	Choat et Kern
18,615 14	1,834 56	20,449 70			

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 août, 1873.

C.—Suite.

Comptes des locataires, etc.—Fin.

Av.

Description ou No. du lot.	Date du compte.	Diminutions autorisées.	Payé pendant l'année fiscale.	Balances dues le 30 juin 1873.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Ferme, Côte St. Paul.....				2,536 87	2,536 87
Lot No. 1, rue Wolfe.....				433 34	433 34
do 9 do.....				333 34	333 34
do 49 do.....				300 00	300 00
do 73 et 74, rue Tower.....				147 80	147 80
do 64 rue Wolfe, et 211 et 252, rue Ware.				248 40	248 40
do 67 et 68, rue Monument.....				154 80	154 80
do 22 et 23, rue Wolfe.....				600 00	600 00
do 32, rue Wolfe.....				333 33	333 33
do 135, rue Church.....				63 00	63 00
do 65 et 66, rue Wolfe.....				533 33	533 33
do 31, rue Wolfe.....				333 33	333 33
Township de Humberston et Wainfleet.....				10,329 60	10,329 60
Havre de Whitby.....				450 00	450 00
Hamilton et chemin de Port Dover et pont Caledonia, par allocation de la Couronne, No. 2,758 pour \$17,000.....				10,392 83	12,092 83
				1,700 00	
				28,889 97	28,889 97
Sûr achat de terrain. Côte St. Paul					
Lot No. 1, rue Wolfe.....	1er mai 1873			1,176 57	1,176 57
do 9 do.....	do			376 00	376 00
do 49 do.....	do	27 00		140 00	140 00
do 73 et 74 rue Tower.....	do	13 31		18 00	45 00
do 64, rue Wolfe, et 211 et 252, rue Ware	do			13 30	26 61
do 67 et 68, rue du Monument.....	do			37 26	37 26
do 22 et 23, rue Wolfe.....	do			60 33	60 33
do 32, rue Wolfe.....	— nov., 1863.			252 00	252 00
do 65 et 66, rue Wolfe.....	do			190 00	190 00
do 135, rue de l'Eglise.....	do			298 68	298 68
do 31, rue Wolfe.....	do			35 91	35 91
Hôtel du Monument.....	do			100 00	100 00
Township d'Humberston et Wainfleet.....	1er mai 1873			160 00	100 00
Havre de Whitby.....	—mars, 1873			11,775 64	11,775 64
Hamilton et chemin de Port Dover et pont Caledonia.....	30 juin, 1873			243 00	243 00
		40 31		5,592 70	5,592 70
				20,409 39	20,449 70

SUPPLEMENT.

SUPPLEMENT.—ANNEXE A.—Suite.

No. (A) 52.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal Welland, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation en 1873.—Suite.

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
<i>Report.</i>	6	9	27	51	247	247	84	256	84	256	94 10 52 00
Craine											
Laine											
Tous autres effets et marchandises non-énumérés.	1,031	40	728	10,982	780	780	41	177	998	13,780	5,314 39
Ecorce	13	2	108	51	16	16	9	13	13	13	1 30
Barils vides	409	2							27	595	49 35
Combes pour bâtiments	13								13	13	2 19
Arbres	26	672							672	692	25 62
Bois de chauffage, en bateaux	10,716	75,493	822	2,520			240		78,253	89,791	3,980 11
Bois de chauffage, en radeaux	4				625	625			629	629	156 76
Cordeaux											
Echans à loubion	7,350	4,308	300	4,302	14	75,347	2,721	7,644	86,678	94,322	15,510 60
Bois de service scié, en bateaux	3	117					3	117	120	120	15-30
Mâts, espars, et poteaux de télégraphie, en bateaux					135				135	135	20 25
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en radeaux	374	256			211				374	467	57 60
Liens pour ch. de fer, en bateaux	476	476							476	476	35 15
Liens pour ch. de fer, en radeaux	210	8,958			442				210	9,400	602 46
Billots de sciage, barils	44	44					17		61	61	7 12
Donves et fondés, barils	2,303	1,370			1,019		10,975		15,667	15,667	2,920 68
" " pipe	1,398	922			1,221		10,774		14,315	14,315	2,707 42
" " Indes Occid.	35	35							35	35	3 47
" " sel	35	35			39				66	74	45 42
Cordeaux											
Piquets et perches pour clôture, en bateaux	8	1							8	1	55

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
<i>Report.</i>	6	9	27	51	247	247	84	256	84	256	94 10 52 00
Piquets et perches pour clôture, en radeaux	8	1							8	1	55
Bois de const. carré, en vaisseau	9,490	8,590			5,270		64,808		88,158	88,158	13,225 20
do radeaux	2,354	65					806		3,265	3,265	695 40
Traverses	60								60		
Articles en bois et bois en partie ouverts	3	440			134		41		196	615	185 15
Total du fret payant péages	36,926	148,603	50,539	26,955	337,781	13,037	535,145	1,048,484	1,467,413	1,467,413	252,079 00
Fer, minéral de fer et sel ayant payé les péages sur les canaux du St. Laurent, de l'Ottawa et du Rideau	12,190		25,184						37,374	37,374	
Bois de construc. et bois de chauffage passés exempts de droits du port Welland à port Robinson											
Grand total du fret	49,116	150,300	75,723	26,955	337,781	13,037	535,145	1,050,181	1,506,484	1,506,484	
Total des péages sur vaisseaux											
Passagers											
Articles exempts de droits											
[Total du revenu pour la saison de navigation, 1873.											
32,899 86											
654 14											
\$4,494 10											
\$285,633 00											

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 décembre 1873.

No. (A) 23.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux du St. Laurent, e; le montant du revenu perçu, durant la saison de navigation en 1873.—Suite.

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total des tonneaux.	Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
<i>Report.</i>												
Tous autres effets et marchandises non énumérés.	13,065	3,708	1,386	5	63	119	366	220	14,880	4,052	19,932	3,817 37
Liège	15	25							15	25	40	3 76
Barils, vides	609	209	202	3			2		816	209	1,025	122 45
Courbes pour bâtiments.	15	7							15	7	22	1 70
Aubes	8,658	8,658							8,658	8,658	8,658	151 44
Bois de chauffage en vaisseaux.	2,437	80,724	1,080					120	3,567	80,844	84,411	3,032 90
do en radeaux.	501	105			17	10			501	105	606	11 42
Cerceaux	3	23	1						21	33	54	5 00
Echelles à houblon			1,300						1,300		1,300	67 50
Bois de service scié, en vaisseaux.	17,536	28,715	98	28,595		144		222	17,824	57,876	75,300	3,711 70
do do en radeaux.	253	20,066							253	20,066	20,319	914 17
Mâts, espars, et poteaux de télégraphe, en vaisseaux.												
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en radeaux.												
Liens de chemin de fer, en vais.	4	21,844							4	21,844	21,848	547 65
do en radeaux.												
Billots de sciage.	57	26,367							57	26,367	26,424	610 70
do do	3,331	3,331						328	16	3,659	291 70	3,659
Douves et fonds (barils).	16	2,966							16	2,966	2,982	372 50
do do pipe.		7,122						124	30	7,246	7,246	1,087 80
do do Indes Oc.	16	8	14					4		12	42	9 69
Bardeaux.												
Piquets et perches pour clôture, en vaisseaux.												
Piq. et perc. pour clôture, en raf.												
Bois de const. carré, en vaisseaux.	40	80							40	80	120	4 50

do do on radeaux.	220	22,480									220	22,480	596 50
Traverses.		17,764									17,764	17,764	46 30
Articles en bois et bois en partie fabriqués.	231	321			8						239	321	200 99
Total du fret payant péages.	123,665	469,571	15,993	29,132	434	616	12,457	4,142	152,589	503,461	656,050	62,526 68	
Charb. en franc, par ordre en coms.	33,311		108				6,734		40,153		40,153		
Blé, big-d'inde, fleur et pois, ayant payé péages sur le canal Welland franc.								681		269,014	269,014		
Minéral de fer ayant payé péage sur le canal Chambly, franc.		208,333							169		169		
Per, en gueuses, par ordre en coms.		224								224	224		
Grand total, fret.	156,976	738,128	16,101	29,132	434	616	19,400	4,823	192,911	772,699	965,610		
Total des péages sur les vaisseaux													15,637 00
Exemptés de droits. passagers													2,158 00
Total du revenu pour la saison de navigation, 1873.													80,341 68

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 décembre 1873.

No. (A) 24.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article, transporté par le canal de la baie de Burlington, et le montant du revenu y perçu, durant la saison de navigation en 1873.

Articles.	De p. rt. du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total des tonneaux.	Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
Alcalis, potasse et perlasse.....										
Pommes.....		21					21		21	1 68
Produits agricoles non-énumérés- végétaux.....										
Produits agricoles, animaux.....										
Instruments aratoires.....	1						1		1	10
Orge.....			61				61		61	3 66
Os.....		17					17		17	1 36
Baggage.....										
Bière.....										
Soutre (cru).....	1						1		1	10
Ciment et chaux hydraulique.....										
Argile, chaux et sable.....					55		55		55	3 30
Charbon.....										
Blé d'Inde.....										
Bêtes-à cornes.....										
Coton (brut).....										
Café.....										
Rajonce.....										
Bois de teinture et mati. tinctorial.										
Potasse.....										
Poisson.....										
Lain et chanvre.....										
Farine.....	1,824						1,824		1,824	105 92
Meubles.....										
Cypse.....										
Vibres.....										

Verrierie.....											
Foin (pressé).....		57							57		5 70
Chevreaux.....											
Cuir et peaux, (crues) cornes et sabots.....		10							10		1 00
Fer—pour chemin de fer.....	761						761		1,146		68 76
en gueuses.....	564						564		504		30 24
Ambre for.....	25						25		38		3 04
Minera de fer.....											
Kyanite; or minéral chimique, et autre minéral excepté de fer.....		27							27		2 16
Saindoux et huile de saindoux.....											
Poines, toutes sortes.....					17		17		4		1 36
Marbre.....		4							4		3 32
Vianilles (autres que le laré).....											
Manille.....											
Mégasses.....											
Oignons.....											
Avoine.....											
Huile, en bariils.....											
Tourteaux oléagineux.....											
Pois.....		122							122		7 32
Pommes de terre.....											
Lard.....		105							105		8 46
Peinture.....											
Poix et goudron.....											
Grenailles.....											
Seigle.....											
Resine.....											
Sel.....											
Pierre—pour la taille, brute.....											
Inproprie à la taille, non ouverte.....							280		280		13 80
Graines—lin, trèfle et mil.....											
Montons.....											
Candres de soudé.....											
Acier.....											
Sucre.....											
Spiritueux.....											
Tabcac (non préparé).....											
Suif.....											
Ferblanc.....											
Térébenthine.....											
Vinaigre.....		46							46		4 60
Ble.....		166							1,681		100 86
<i>A reporter</i>											

NO. (A) 24.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal de la baie de Burlington et le montant du revenu perçu, durant la saison de navigation en 1873.—Suite.

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.	Total des tonneaux.	Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.			
<i>Report</i>									
Bianc de plomb.....									
Bianc de céruse.....									
Laine.....									
Tous autres effets et marchandises non énumérés.....	31	2					33	2 64	
Ecorce.....									
Barils, vides.....					31	2			
Courbes pour bâtiments.....									
Aubes.....									
Bois de chauffage, en vaisseaux.....	852	45			105	45	1,002	26 72	
do en radeaux.....									
Cerceaux.....									
Echalas à houblon.....									
Bois de service (scié) en vaisseaux.....		9					74	1 32	
do do en radeaux.....			65						
Mâts, espars et poteaux de télégraphes, en vaisseaux.....									
Mâts, espars et poteaux de télégraphes, en radeaux.....		40					40	2	
Liens de chem. de fer, en vaisseaux.....									
do do en radeaux.....									
Billots sciés.....									
Douves et fonds, barils.....									
do do pipe.....	280						600	7 50	
do do Indes Occident.....	856		320				1,176	23 52	
Bardeaux.....			320						
Piquets et perches pour clôture, en vaisseaux.....		1					5		75

Piquets et perches pour clôture, en radeaux.....	560						560	7
Bois de const. (carré) en bateaux.....								
do do en radeaux.....								
Traverses.....								
Articlé en bois et bois en partie fabriqué.....								
Total du fret payant péages Charb. en fran. tel que par O. en C. 2,175 288	2,175	4,090	2,285	177	230	2,352	8,957	435 13
Bois de const., bois de chauff. et autres bois, en fran. par ordre en conseil, 1er avril 1873.....	7,721	28,020	9,694	48,903	49,191	49,191	49,191	
Fer et marchandises de toutes sortes en fran. par O. en Conseil.....	26,893	34,611	10,534	256		7,977	45,691	
Grand total, fret.....	36,577	66,721	22,533	2,688	29,076	88,596	74,241	
				52,019	230		178,080	
Total des péages sur les vaisseaux.....								
passagers.....								
Total du revenu pour la saison de navigation de 1873.....								
3,810 55								
05								
4,245 73								

DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.
OTTAWA, 31 décembre 1873.

No. (A) 25.—TABLEAU GENERAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux de l'Ottawa, et le montant du revenu perçu durant saison de la navigation en 1873.

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.	Total des tonneaux.	Montant des péages. \$ cts.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.			
<i>A reporter</i>									
Craie									
Laine									
Tous autres effets et marchandises non énumérés	867				10		877	365	88 55
Ecorce	34						34	34	1 51
Barils, vides	48						48	48	6 58
Courbes pour bâtiments	25						25	25	50
Anches	28	1,096					1,096	1,124	8 45
Bois de chauffage, en vaisseaux	54	107,481		792			54	108,273	3,531 38
do radeaux	45						45	45	45
Houblon	38						38	38	8 80
Echelles à houblon	4						4	4	13
Bois de service, scié, en bateaux	178,405			215,020			393,425	393,425	33,236 32
do do en radeaux	8,287						8,287	8,287	189 34
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en radeaux									
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en bateaux									
Liens de chem. de fer, en bateaux									
do en radeaux									
Billots de sciage	260						260	260	8 44
Douves et fonds de barils	367						367	367	23 38
do do (pipe)									
do do (Indes Occid.)									
Bardeaux	2						2	2	48
Piquets et perches pour clôture, en vaisseaux	42			6			48	50	23 53
Piquets et perc. pour clôt. en rad.									

Bois de const. carré, en vaisseaux	80									
do radeaux	1,380						80	1,380	26 12	
Traverses	450							450	66	
Articles en bois et bois en partie ouvré	63							63	18 90	
Grand total du fret	2,119	300,648		215,966			2,129	518,614	37,391 61	
							10	518,743		
Total des péages sur vaisseaux passagers										
									4,854 40	
									192 25	
Total du revenu pour la saison de navigation, 1873										
									42,318 26	

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 décembre 1873.

SUPPLÉMENT.—ANNEXE A.—Suite.

No. (A) 26.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal Chambly, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation en 1873.—Suite.

Articles.	De ports du Canada, à des ports du Canada.		De ports du Canada, à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages. \$ cis.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
<i>Report</i>									
Blanc de plomb.....							26		1 27
Craie.....	26								344 95
Laine.....		16	99	482		2,831	498	2,950	3 20
Tous autres effets et marchandises non-énumérés.....		16					16		421 59
Ecorce.....							7,027	5,546	116 82
Barils, vides.....							906		
Courbes pour bâtiments.....									
Aubres.....	906		5,546						
Bois de chauffage, en bateaux.....									
do.....							87,059	12	5,205 86
Cereaux.....									
Échafas pour le houblon.....	2,166		12	84,893					
Bois de cons. scié, en bateaux.....									
do en radeaux.....									
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, en bateaux.....									
Mâts, espars et poteaux de télégraphe, en radeaux.....	2,882						2,882		163 43
Liens pour ch. de fer, en bateaux.....									
do.....							18	18	1 05
Billots de sciage.....									
Douves et fouds, barils.....									
do pipe.....									
do Indes Occid.....	40		1				41	1	9 19
Bardeaux.....	4						4		
Piquets et perches pour clôture, en bateaux.....									27

	Montée.	Descente.	Total	Passagers		Total
				Montée.	Descente.	
Piq. et perch. pour clôture, en radx.						
Bois de const. carré, en vaisseaux.						
do en radeaux.....	9,308		9,308			930 57
Traverses.....	320		470			9 40
Articles en bois et bois en partie fabriqué.....				12		1 84
Total du fret payant péages.....	13,136	11,727	24,863	124,240	135,967	20,916 39
Charbon, franc, par ordre en cons.	280		280	250		
Grand total, fret.....	13,386	11,727	25,113	124,440	135,967	260,407

Total des péages sur les vaisseaux..... 4,173 08
 do passagers..... 42 45
 Articles exemptés de droits..... \$17 33

Pour la saison de navigation, 1873.—Total du revenu..... 25,132 82

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
 OTTAWA, 31 décembre 1873.

N.C. (A) 27.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur les canaux de l'Ottawa et du Rideau, et le montant du revenu perçu pendant la saison de navigation en 1873.—Fin.

Articles.	De ports du Canada à des ports américains.		De port du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total des tonneaux.	Montant des péages. \$ cis.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.		
<i>Report.</i>												
Bianc de plomb												
Blanc de corse												
Laine												
Tous autres articles et marchandises non énumérés.	373	688							373	688	1,061	155 92
Ecorce	21								80	21	101	2 55
Barils, vides.	15	18							15	18	33	3 45
Courbes pour bâtiments	15,796	3,591							18,386	3,591	21,947	520 13
Aubes	61,488	30,009							61,488	30,009	91,497	1,555 70
Bois de chauffage en vaisseaux	171	855							171	855	1,026	21 41
do do en radeaux												
Houblon	745	17							894	17	911	56 88
Echelles à houblon	10,798	6,331							10,828	40,328	51,156	4,658 73
Bois de const., scié, en vaisseaux	200	34							200	34	234	8 76
do do en radeaux												
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en vaisseaux												
Mâts, espars et poteaux de télégraphie, en radeaux	7,177	2,134							9,311		9,311	788 70
Liens de chem, de fer, en vaisseaux	1,113	71							1,184		1,184	50 60
do do en radeaux	5,676	3,325							5,670	3,325	8,995	256 81
Billots de sciage		1,681								1,681	1,681	113 80
Douves et fonds, barils												
do do pipe												
do do Indes. Oc.												
do do sel	263	118							311	118	429	142 73
Bardeaux												
Piquets et planches pour clôture, en vaisseaux	20	34							54		54	8 25

Piquets et perches pour clôture, en radeaux													
Bois carré, en vaisseaux	40								40		40	38	
do en radeaux	200	120							320		320	8 25	
Traverses	6,143	2,730							6,143	2,730	8,873	71 79	
Articles en bois, et bois en partie ouvré	6	1							6	1	7	1 40	
Total du fret, payant péages. Charbon, (franch.), par ord. en cons.	137,682	56,121	5,065	33,997					142,747	89,118	231,865	10,120 75	
Grand total, fret	138,132	55,121	5,065	33,997					143,320	89,118	232,438		
Total des péages sur vaisseaux													2,581 94
do do passagers													12 30
Charbon en franchise													\$15 59
Revenu total pour la saison de navigation, 1873													12,715 19

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 décembre 1873.

SUPPLÉMENT.—ANNEXE A.—Suite.

No. (A) 28.—TABLEAU GÉNÉRAL indiquant la quantité de chaque article transporté sur le canal St. Pierre, et le montant du revenu perçu, durant la saison de navigation en 1873.

Articles.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Montant des péages.
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	
Poisson.....	260	923					260	945	\$ cts.
Farine.....	707	56					707	56	12 93
Charbon.....	276	4,791					276	4,791	25 65
Bois de construction.....	227	166					227	177	86 07
Autres produits agricoles.....	247	232	11				247	232	10 92
Autres marchandises.....	479	2,013	6				479	2,024	16 31
Total du fret payant péages.....	2,196	8,186	39				2,196	8,225	49 07
Total des péages sur vaisseaux.....									
									200 95
Total du revenu.....									405 06
									606 01

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 décembre 1873.

SUPPLÉMENT.—ANNEXE A.—Suite.

No. (A.) 29.—TABLEAU du transit par les canaux sous-mentionnés, et le montant des péages perçus, durant la saison du navigation en 1873.

Articles.	Canal Welland.		Can. du St. Laurent.		Canal Chambly		Canal de la Baie Burlington.		Can. de l'Ottawa		Canal Rideau.		Canal St. Pierre.	
	Ton.x.	Péages \$ cts.	Ton.x.	Péages \$ cts.	Ton.x.	Péages \$ cts.	Ton.x.	Péages \$ cts.	Ton.x.	Péages \$ cts.	Ton.x.	Péages \$ cts.	Ton.x.	Péages \$ cts.
CLASSE No. 1.														
Navires à vapeur, canadiens ..	128,923	2,614 34	344,787	5,105 17	30,769	188 44	148,222	2,875 66	63,543	460 58	33,156	498 37		
Navires à vapeur, américains ..	252,752	6,308 75	11,443	99 71	4,529	60 12	1,152	23 04			73	1 65		
Volliers, canadiens ..	633,389	12,820 91	871,578	9,670 10	165,931	2,645 94	92,364	843 25	218,561	3,119 48	179,615	1,996 39	20,253	405 06
Volliers, américains ..	494,984	11,155 86	75,599	752 02	96,428	1,279 48	7,022	68 60	62,422	1,254 34	7,244	85 53		
Total, classe No. 1 ..	1,510,048	32,899 86	1,303,407	15,627 00	297,657	4,173 98	248,760	3,810 55	344,526	4,824 40	220,088	2,581 94	20,253	405 06
CLASSE No. 2.														
Passagers ..	7,264	654 14	32,810	2,188 00	2,531	42 45	5	05	29,756	192 25	700	12 50	28	
CLASSE No. 3.														
Briques ..	115	22 30	3,828	367 30	651	49 98			24	96	321	35 81		
Ciment et chaux hydraulique ..	2,694	735 55	656	306 35			55	3 30	4	57	19	95		
Argile, chaux et sable ..	941	179 36	5,775	415 87	3,089	313 91								
Charbon ..	339,016	65,079 02	2,350	202 50	101,728	10,135 76					2,526	125 21	5,067	86 07
Poisson ..	452	97 58	916	131 27	18	6 74			60	1 65	86	2 15	1,205	12 93
Gypse ..	2,647	247 48	2,861	417 76	202	10,722			18	56	284	7 49		
Fer pour chemin de fer ..	6,923	1,380 23	20,134	3,015 98	1,675	134 34					6	15		
do gneuise ..	12,252	2,409 66	22,737	3,215 18	1,706	17 14	1,546	30 24	4		155	3 88		
do tout autre ..	8,522	1,892 39	13,236	2,002 63	554	40 28	38	3 04	63	4 02	687	26 31		
Sel ..	40,857	8,152 78	11,980	1,610 19	1,932	146 40			33	87	593	16 94		
Pierre pour la taille ..	8,557	1,701 05	1,078	206 54	1,491	99 50	230	13 80	120	3 00	15	1 52		
<i>A reporter</i> ..														

SUPPLÉMENT.—ANNEXE A.—Suite.

No. (A) 29.—TABLEAU du transit par les canaux ci-dessous mentionnés, et le montant des péages perçus pendant la saison de navigation en 1873.—Fin.

Articles.	Canal Welland.		Canaux St. Laurent.		Canal Chambly.		Canal de la Baie Burlington.		Canaux de l'Ottawa.		Canal Rideau.		Canal St. Pierre.	
	Tonn'aux	Péages. \$ cts.	Tonn'aux	Péages. \$ cts.	Tonn'aux	Péages. \$ cts.	Tonn'aux	Péages. \$ cts.	Tonn'aux	Péages. \$ cts.	Tonn'aux	Péages. \$ cts.	Tonn'aux	Péages. \$ cts.
CLASSE No. 5.														
Ecorce	13	1 30	40	3 76					34	1 51	101	2 55		
Barils, vides	595	48 35	1,025	122 45	16	3 20			48	6 55	33	3 45		
Courbes pour bâtiments	13	2 19	22	1 70					25	50				
Aubes	692	25 62	8,658	151 44	7,027	431 59			1,124	8 45	21,947	520 13		
Bois de chauffage en vaisseaux	89,791	3,980 11	84,411	3,032 90	6,452	116 82	1,002	26 72	108,327	3,531 38	91,497	1,555 70		
do en radeaux		608		11 42					45			21 41		
Bois de service scié, en vaisseaux	94,322	15,510 60	75,300	3,711 70	87,071	5,205 86	74	1 32	393,428	33,236 32	51,156	4,658 73	404	10 92
do en radeaux	120	15 30	20,319	914 17					8,257	189 34	234	8 76		
Cerceaux	629	156 76	54	5 00					38	3 80				
Liens de ch. de fer en vaisseaux	476	35 15			2,882	153 43					9,311	758 70		
do en radeaux											1,184	50 60		
Mâts, espars, et poteaux de télégraphie, en vaisseaux	135	20 25												
Mâts, espars, et poteaux de télégraphie, en radeaux	841	57 60	21,848	547 65			40	2 00			40	38		
Bois de const. curré, en vaisseaux	88,158	13,225 20	120	4 50			560	7 00			320	8 25		
do en radeaux	3,325	685 40	22,700	596 50	9,308	930 57			1,460	26 12				
Articles en bois et bois en partie ouvré	811	185 15	560	200 99	12	1 84			63	18 90	7	1 40		
Bardeaux	140	45 42	42	9 69	42	9 19			50	23 53	439	142 75		
Piquets et planches pour clôtures, en vaisseaux														
do en radeaux	9	55			4	27	5	75			54	8 25		
Billots de sciage	9,610	602 46	26,424	610 70					260	8 44	8,995	256 81		
Deuves et fondis, baril	61	7 12	3,659	291 70	18	1 05			367	23 38	1,681	113 80		
Doives	15,667	2,920 68	2,982	372 50			600	7 50						
do pipe	14,315	2,707 42	7,246	1,087 80			1,176	23 52						
do Indes Occidentales	35	3 47												
do (barils à sel)														

Traverses	17,764	46 30	470	9 40					450	661	8,873	71 79			
Echelas à houblon	1,300	67 50							4	15	911	56 85			
Total, classe 5	295,050	11,790 37	113,302	6,853 22	3,457	68 81	513,977	37,079 51	197,799	8,240 31	404	10 92			
CLASSE SPÉCIALE.															
Cryolithe ou minéral chimique	1,829	91 45	6	20							1,905	95 25			
Minéral de fer			169	8 45					120	6 00	23,381	1,169 05			
Pierre brute, non convenable pour la taille	6,637	546 36	298	24 00	796	16 26			70	1 20					
Total, classe spéciale	105,107	5,469 86	2,127	115 45	971	24 91			190	7 20	25,286	1,264 30			
Total du fret et des péages	1,467,413	285 633 00	80,341	68 260	157	25,132 82	8,957	4 245 73	518,743	42,418	26 231	865	12,715 19	10,421	606 01
Bois de construction en franchise	1,697	51 55					45,691								
Blé, blé-d'Inde, farine, fer, sel, charbon, minéral, etc., en fran.	37,374	4,442 55	309,560	42,656 83	250	17 33	123,432				573	15 59			
Grand totaux (passagers et tonnage des vaisseaux non inclus)	1,506,484	290,127 10	965,610	122,998 51	260,407	25,150 15	178,080		518,743	42,418	26 232	438	12,750 78	10,421	606 01

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 décembre, 1873.

SUPPLÉMENT.—ANNEXE A.—Suite.

No. (A) 31.—TABLEAU indiquant la recette mensuelle des péages perçus durant la saison de navigation, expirée en décembre 1873.

Canaux et bureaux.	Avril.		Mai.		Juin.		Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.		Totaux.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.								
CANAL WELLAND.																				
Chippawa.....	65 37	14 89	14 89	81 95	3 22	4 66	4 66	20 38	20 38	20 50	20 50	20 38	20 38	20 38	20 50	20 50	20 38	20 38	100 01	212 87
Colborne.....	2,581 08	28,375 55	27,449 93	29,050 26	33,357 17	30,355 35	22 69	23,852 50	23,852 50	20,221 03	20,221 03	30,355 35	30,355 35	23,852 50	20,221 03	20,221 03	30,355 35	30,355 35	100 01	195,342 91
Dalhousie.....	3,210 44	10,167 62	12,098 86	13,296 88	12,104 51	15,785 04	54 17	12,104 51	12,104 51	13,296 88	13,296 88	15,785 04	15,785 04	10,925 75	4,365 16	4,365 16	15,785 04	15,785 04	31 43	81,985 69
Dunnville.....	70 15	383 91	239 39	264 97	121 63	265 66	121 63	264 97	264 97	183 29	183 29	265 66	265 66	265 66	183 29	183 29	265 66	265 66	1,563 02
Mathland.....	69 39	334 98	417 62	517 34	131 65	418 24	131 65	517 34	517 34	128 65	128 65	418 24	418 24	418 24	128 65	128 65	418 24	418 24	1,907 51
Robinson.....	230 32	621 07	472 45	408 88	446 37	63 84	408 88	446 37	446 37	187 79	187 79	63 84	63 84	294 31	187 79	187 79	63 84	63 84	3,169 40
Ste' Catharine.....	44 26	248 14	158 83	239 86	132 94	161 53	132 94	239 86	239 86	158 83	158 83	161 53	161 53	177 37	158 83	158 83	161 53	161 53	1,421 60
Total, canal Welland.....	6,351 01	40,146 16	40,868 98	43,950 14	46,239 88	46,910 29	46,239 88	43,950 14	46,239 88	43,950 14	46,910 29	46,910 29	46,910 29	35,709 01	25,265 09	25,265 09	35,709 01	35,709 01	131 44	285,633 00
CANAUX DU ST. LAURENT.																				
Beauharnois.....	16 94	38 59	38 59	50 76	44 08	22 69	44 08	50 76	50 76	16 23	16 23	22 69	22 69	24 20	16 23	16 23	22 69	22 69	213 49
Cornwall.....	1,917 15	1,855 99	1,855 99	2,021 87	2,021 87	2,003 06	2,021 87	2,021 87	2,021 87	2,055 09	2,055 09	2,003 06	2,003 06	3,583 70	2,055 09	2,055 09	2,003 06	2,003 06	16,246 32
Edwardsburg.....	68 98	47 91	47 91	57 03	35 71	54 17	57 03	57 03	57 03	79 68	79 68	54 17	54 17	33 89	79 68	79 68	54 17	54 17	1 70	378 57
Kingson.....	4,791 19	3,514 20	3,514 20	1,914 16	3,827 34	3,370 33	3,827 34	3,827 34	3,827 34	755 32	755 32	3,370 33	3,370 33	3,924 77	755 32	755 32	3,370 33	3,370 33	23,106 31
Lachine.....	1,110 37	819 81	819 81	1,052 68	1,052 68	943 25	1,052 68	1,052 68	1,052 68	391 03	391 03	1,052 68	1,052 68	1,419 74	391 03	391 03	1,052 68	1,052 68	6,868 99
Montréal.....	4,528 23	5,913 91	5,913 91	5,560 47	6,172 60	5,017 80	6,172 60	5,560 47	6,172 60	1,959 31	1,959 31	5,017 80	5,017 80	5,377 62	1,959 31	1,959 31	5,017 80	5,017 80	34,530 00
Total, canaux du St. Laurent.....	12,441 86	12,190 41	12,190 41	10,913 01	13,754 32	11,420 30	13,754 32	10,913 01	13,754 32	5,256 06	5,256 06	11,420 30	11,420 30	14,363 42	5,256 06	5,256 06	11,420 30	11,420 30	1 70	80,341 68
CANAL CHAMBLÉ																				
Chambly.....	99	1,373 25	1,649 39	1,358 48	1,151 14	1,423 88	1,358 48	1,151 14	1,151 14	788 31	788 31	1,423 88	1,423 88	1,233 69	788 31	788 31	1,423 88	1,423 88	8,979 08
St. Jean.....	31 92	572 47	3,943 21	2,060 12	3,298 75	2,719 00	3,298 75	2,060 12	3,298 75	458 61	458 61	2,719 00	2,719 00	1,985 81	458 61	458 61	2,719 00	2,719 00	15,669 89
St. Ours.....	46 03	72 35	72 35	96 87	86 27	51 14	96 87	96 87	86 27	52 15	52 15	51 14	51 14	79 04	52 15	52 15	51 14	51 14	483 85
Total, canal Chambly.....	32 91	1,991 75	5,664 95	4,115 47	4,536 16	4,193 97	4,536 16	4,115 47	4,536 16	1,299 07	1,299 07	4,193 97	4,193 97	3,298 64	1,299 07	1,299 07	4,193 97	4,193 97	25,132 82

Canaux et bureaux.	218 31		749 52		595 58		680 82		577 34		486 01		594 91		314 10		29 14		4,245 73	
	Hamilton.....
CANAUX DE L'OTTAWA																				
Ottawa.....
Carillon.....
Grenville.....
Ste. Anne.....
Total, canal Ottawa.....	6 19	581 18	385 05	511 94	508 84	382 00	511 94	508 84	508 84	1,803 52	1,803 52	382 00	382 00	4,604 55	106 81	106 81	4,604 55	4,604 55	7,072 34
CANAL RIDEAU.																				
Kingston Mills.....
Ottawa.....
Chute de Smith.....
Total, canal Rideau.....	6 19	4,249 52	6,193 94	8,499 46	7,202 68	7,187 29	8,499 46	7,202 68	7,202 68	2,494 72	2,494 72	7,187 29	7,187 29	6,584 56	2,494 72	2,494 72	6,584 56	6,584 56	42,418 26
CANAL ST. PIERRE.																				
St. Pierre.....
Total, canal St. Pierre.....	24 19	137 40	83 25	57 94	63 84	80 01	57 94	63 84	63 84	64 34	64 34	80 01	80 01	53 66	64 34	64 34	53 66	53 66	41 38	606 01

Jusqu'au 30 juin 1873, une partie du montant indiqué comme provenant du bureau d'Ottawa sur le canal Rideau, est aussi applicable aux canaux de l'Ottawa. Depuis cette date, des comptes séparés ont été tenus pour ce bureau, indiquant le montant provenant de chaque canal.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 décembre 1873.

SUPPLÉMENT.—ANNEXE A.—Suite.

NO. (A) 32.—ÉTAT indiquant le nombre, le tonnage et la nationalité des vaisseaux qui ont passé par les canaux durant la saison de navigation expirée le 31 décembre 1873, et les péages y perçus.

Vaisseaux.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonnage.	Total des tonneaux.	Montant des péages.
	Descente.		Montée.		Descente.				
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.			
CANAL WELLAND.									
Bat. à vapeur du Canada.	564	38,674	27,760	18,393	321	44,906	73,077	128,923	2,614 34
Voiliers do	3,254	117,112	78,329	176,596	21,085	217,551	316,945	633,389	12,820 91
Total du Canada.....	3,818	153,786	106,089	194,909	21,406	262,527	390,022	762,312	15,435 25
Bat. à vapeur américains..	705	13	145	125,024	904	742	127,209	252,752	6,308 75
Voiliers do	1,902	403	30,989	217,791	137,426	103,307	243,819	494,984	11,155 86
Total, américains.....	2,607	416	31,134	342,272	202,450	104,049	371,028	747,736	17,464 61
Grand total, canal Welland	6,425	154,202	106,703	226,043	25,321	366,576	761,050	1,510,048	32,899 86
CANAL DU ST. LAURENT.									
Bat. à vapeur du Canada..	2,876	165,061	157,593	20,439	55	1,576	153,224	344,787	5,105 17
Voiliers do	6,324	493,804	350,078	1,769	12,924	2,044	365,046	871,578	9,670 10
Total du Canada.....	9,200	658,865	507,671	22,208	12,979	3,620	524,270	1,216,365	14,775 27
Bat. à vapeur américains...	357	737	752	2,935	132	2,092	5,840	11,443	99 71
Voiliers do	1,094	42,286	11,148	2,433	45	17,792	14,462	75,599	752 02
Total, américains.....	1,451	43,023	11,900	3,949	2,565	1,894	20,302	87,042	851 73
Grands totaux, canaux du St. Laurent.....	11,651	706,888	519,571	26,157	15,544	7,212	738,885	1,303,407	15,627 00

CANAL CHAMBLAY.										
Bateaux à vap., du Canada.	602	13,802	1,454	302	188	1,970	35,571	30,767	188 44	
Voiliers do	1,843	15,816	36,166	18,705	188	101,564	113,949	163,331	2,645 94	
Total, du Canada.....	2,450	29,618	37,620	18,897	188	103,514	129,460	190,098	2,834 38	
Bateaux à vap. américains.	71	96	2,041	576	188	2,392	2,468	4,539	60 12	
Voiliers do	1,352	97	25,997	18,897	188	74,066	74,078	96,428	1,879 48	
Total, américains.....	1,423	97	24,038	18,897	188	76,458	76,566	100,957	1,339 60	
Grand total, canal Chamblay	3,903	29,715	61,658	37,794	188	179,972	206,026	297,655	4,173 98	
CANAL DE LA DE PATE DE BURLINGTON.										
Bateaux à vap., du Canada.	683	73,236	74,210	302	94	73,820	74,402	148,222	2,875 66	
Voiliers do	718	20,183	26,593	18,705	26,883	47,068	45,238	92,364	843 25	
Total, du Canada.....	1,401	93,909	100,803	18,897	26,977	120,886	119,700	240,586	3,718 91	
Bateaux à vap. américains..	6	96	543	576	576	3,676	3,346	1,452	23 04	
Voiliers do	87	98	543	3,379	4,154	4,252	3,922	8,174	68 60	
Total, américains.....	93	98	1,086	3,379	4,730	7,928	7,268	9,646	91 64	
Grand total, canal de la Pate de Burlington.....	1,494	94,007	101,346	22,276	31,181	125,138	123,622	248,760	3,810 55	
CANAL D'OTTAWA.										
Bateaux à vap. du Canada.	1,536	28,708	34,470	305	77	28,708	34,835	63,543	460 58	
Voiliers do	2,675	12,260	145,211	61,013	77	12,387	206,224	218,561	3,119 48	
Total, du Canada.....	4,211	40,968	179,681	61,378	77	41,045	241,059	282,104	3,580 06	
Bateaux à vap., américains.	886	8,751	665	45,495	7,511	16,262	46,160	62,422	1,254 34	
Voiliers do	886	3,975	665	45,495	7,511	16,262	46,160	62,422	1,254 34	
Total, américains.....	1,772	12,726	1,330	90,990	15,022	32,524	92,320	124,844	2,508 68	
Grand total, canaux de l'OTTAWA,	5,997	49,719	180,346	106,873	7,588	57,307	287,219	314,526	4,834 40	

SUPPLÉMENT.—ANNEXE A.—Suite.

No. (A) 32.—ETAT indiquant le nombre, le tonnage et la nationalité des navires qui ont passé par les canaux durant la saison de navigation expirée le 31 décembre, 1873, et les péages y perçus.—Fin.

Vaisseau.	Nombre total.	De ports du Canada à des ports du Canada.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total des tonneaux.	Montant des péages. \$ cts.	
		Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.			
CANAL RIDEAU.												
Bateaux à vap., du Canada.	799	13,590	18,610	901	55	14,491	18,665	33,156	498 37			
Voiliers	2,730	73,100	89,639	1,911	14,965	75,011	104,604	179,615	1,996 39			
Total, du Canada	3,529	86,690	108,249	2,812	15,020	89,502	123,269	212,771	2,494 76			
Bateaux à vap., américains	2									73	1 65	
Voiliers	104	1,478	4,128		1,505	1,611	5,633	7,244	85 53			
Total, américains	106	1,478	4,128		1,505	1,611	5,706	7,317	87 18			
Grand total, canal Rideau.	3,635	88,168	112,377	2,812	16,525	91,113	128,975	220,088	2,581 94			
CANAL ST. PIERRE.												
Bateaux à vap., du Canada.	549	10,303	9,859		91	10,303	9,950	20,253	405 06			
Voiliers	549	10,303	9,859		91	10,303	9,950	20,253	405 06			
Total, du Canada.	549	10,303	9,859		91	10,303	9,950	20,253	405 06			
Bateaux à vap., américains												
Voiliers												
Total, américains												
Grand total, canal St. Pierre.	549	10,303	9,859		91	10,303	9,950	20,253	405 06			

RÉCAPITULATION.

VAISSEAUX DU CANADA.												
<i>A vapeur et à voile.</i>												
Welland	3,818	153,786	106,089	194,909	21,406	262,527	23,595	372,290	390,022	769,312	15,435 25	
St. Laurent	9,600	663,865	507,671	22,208	13,979	3,620	6,022	692,095	524,270	1,216,365	14,775 27	
Chambly	2,450	29,618	25,946	37,620		103,514		67,238	129,460	196,698	2,834 38	
Baie de Burlington	1,451	93,009	100,803		18,897		26,977	120,886	119,700	240,586	3,718 91	
Ottawa	4,211	40,908	179,651		61,378		77	41,045	241,059	282,104	3,580 06	
Rideau	3,529	86,690	108,249	2,812	15,020			89,502	123,269	212,771	2,494 76	
St. Pierre	549	10,303	9,859		91			10,303	9,950	20,253	405 06	
Total, du Canada.	25,538	1,079,139	1,038,298	257,549	129,771	369,661	53,671	1,393,359	1,537,730	2,931,089	43,243 69	
VAISSEAUX AMÉRICAINS.												
<i>A vapeur et à voile.</i>												
Welland	2,607	416	614	31,134	3,915	104,049	2,886	376,708	371,028	747,736	17,464 61	
St. Laurent	1,451	43,023	11,900	3,949	2,565	3,692	17,374	66,740	20,302	87,042	851 73	
Chambly	1,453	97	108	24,038	68	76,458	188	24,391	76,566	100,957	1,339 60	
Baie de Burlington	93	96	543		3,379	4,154	4,154	4,252	3,922	8,174	91 64	
Ottawa	886	8,751	665		45,495	16,262	7,511	16,262	46,160	62,422	1,254 34	
Rideau	106	1,478	4,128		1,505		133	1,611	5,706	7,317	87 18	
St. Pierre												
Total, américains	6,596	53,863	17,958	59,121	56,859	184,172	32,746	489,964	523,684	1,013,648	21,089 10	
Grand total du Canada et américains	32,154	1,133,002	1,056,256	316,670	186,630	553,833	89,417	2,061,414	2,061,414	3,944,737	64,332 79	

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 décembre 1873.

SUPPLÉMENT.—ANNEXE A.—Suite.

TABLEAU comparatif du grand total du fret passé par les canaux ci-dessous mentionnés pendant les saisons de navigation en 1872 et 1873, et le montant des péages perçus sur iceux, y compris les péages sur vaisseaux et passagers.

Articles.	De ports du Canada à des ports américains.		De ports américains à des ports américains.		De ports américains à des ports du Canada.		Tonneaux.		Total des tonneaux.	Montant des péages.		
	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.	Montée.	Descente.				
1872.												
Canal Welland	40,661	160,637	91,076	26,817	269,634	336,393	8,884	399,002	410,255	922,849	1,333,104	248,440 10
Canaux du St. Laurent	196,304	716,712	24,985	43,685	1,800	863	9,190	13,234	232,279	774,494	1,006,773	85,602 17
Canal Chambly	8,856	9,023	244,506	144	114,030	253,506	123,053	376,559	34,921 22
Canaux d'Ottawa et Rideau et cöluse Ste. Anne	127,136	338,133	6,243	302,305	511	1	133,839	640,529	774,419	54,408 02
Canal de la Baie de Burlington	44,373	39,588	17,323	41,352	85,725	56,911	142,636	7,632 26
1873.												
Canal Welland	49,116	150,300	75,723	26,955	318,427	337,731	13,037	535,145	456,303	1,050,181	1,506,484	285,633 00
Canaux du St. Laurent	156,976	738,128	16,101	29,132	434	616	19,400	4,323	192,911	772,699	965,610	80,341 68
Canal Chambly	13,366	11,727	111,936	18	124,240	124,440	135,967	260,407	25,132 82
Canal Rideau	138,132	55,121	5,065	33,997	123	143,320	89,118	232,438	12,715 19
Canaux d'Ottawa	2,119	300,648	215,966	10	2,129	516,614	518,743	42,418 26
Canal de la Baie de Burlington	36,577	66,731	22,533	52,019	230	88,696	89,488	178,080	4,243 73
Canal St. Pierre	2,106	8,186	39	2,196	8,225	10,421	606 01

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 décembre 1873.

TABLEAU COMPARATIF du revenu total des canaux, provenant de différentes sources, durant la saison de navigation, des années 1872 et 1873, indiquant l'augmentation et la diminution.

Sources du revenu.	Canal Welland.	Canaux du St. Laurent.	Canal de la Baie de Burlington.	Canaux d'Ottawa et Rideau et écl. Ste. Anne.	Canal Rideau.	Canal Chambly.	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1872.							
Péages, par états.....	(A 22) 248,440 10	(A 23) 85,602 17	(A 24) 7,652 26	(A 25 et 27) 54,408 02		34,921 22	
Quaiage et emmagasin.....	11,015 89	285 43		20 85	
Amendes et dommages.....	1,963 88	335 65		65 65	
Autres recettes.....	3 11	2,049 37	189 55		5 52	
Revenu total, 1872.	250,407 09	99,003 08	7,652 26	54,883 00		35,013 24	
Sources du revenu.	Canal Welland.	Canaux du St. Laurent.	Canal de la Baie de Burlington.	Canaux d'Ottawa.	Canal Rideau.	Canal Chambly.	Canal St. Pierre.
1873.							
Péages, par états.....	(A 22) 285,633 00	(A 23) 80,341 08	(A 24) 4,245 73	(A 25) 42,418 26	(A 27) 12,715 19	(A 26) 25,132 82	(A 28) 606 01
Quaiage et emmagasin.....	9,839 63	301 40	20 25
Amendes et dommages.....	50 00	1,387 75	2 00	25 50
Autres recettes.....	2,481 60	132 00	821 06
Revenu total, 1873.	285,683 00	94,050 66	4,245 73	42,550 26	13,839 65	25,178 57	606 01
Augmentation, 1873.....	35,275 91	1,506 91
Diminution, 1873.....	4,952 42	3,406 53

Nota. — Les revenus des canaux Ottawa et Rideau et de l'écluse St. Anne, ont été tenus ensembles pour l'année 1872 et sont en conséquence indiqués dans une colonne seulement pour cette année; pour comparaison cependant, les deux colonnes indiquant le revenu de ces canaux et de l'écluse, en 1873, ont été considérées, le résultat indiquant une augmentation de \$1,506 91 pour l'année 1873.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 Décembre, 1873.

INDEX.

	PAGE.
Accise—Dépenses, 6—Détails des, 171	
do do Vote pour.....	32
do Remises.....	28
do Revenu.....	4
do do Etat comparatif mensuel indiquant l'augmentation ou la diminution, pour 1871-72, 1872-73.....	26
do do Compte des dépôts mensuels.....	24
Alexander, T.—Salaire.....	171
Allen, T. H. do.....	193
Armstrong, W. do.....	171
Arnot, A. D. do.....	172
Attwood, P. H. do.....	175
Barker, C. do.....	180
Barrett, J. do.....	172, 193
Battle, M. do.....	175
Bélanger, C. do.....	30
Bell, G. M.—Remise.....	180
Bell, R. Salaire.....	178
Bellemare, R. do.....	170
Benjamin, E. R.—Salaire.....	174
Bennett, J. do.....	180
Berger, W. do.....	177
Bingay, T. V. B.—Salaire.....	176
Blanchard, B. do.....	175
Blanchard, L. do.....	193
Blatch, F. K. do.....	193
Bleakney, A. do.....	175
Boivin, C. A. do.....	193
Borradaile, R. do.....	28
Boswell, J. K.—Remise.....	175
Bourassa, G.—Salaire.....	180
Brennan, J. do.....	180
Brennan, Jeremiah—Salaire.....	29
Brinkerhoff, B. H.—Remise.....	172
Brough, J.—Salaire.....	171, 173
Brongham, W. E.—Salaire.....	193
Brown, J. F. do.....	173
Browne, G. J. do.....	193
Brunel, A. do.....	175
Bulmer, W. do.....	175
Burrowes, T. do.....	175
Cahill, J. H.—Salaire.....	28
Calcutt, J.—Remise.....	29
Cameron, C. do.....	171
Cameron, J.—Salaire.....	176
Campbell, G. J. do.....	171
Campbell, J. McD.—Salaire.....	193
Campeau, F. R. E. do.....	
Canal de la baie de Burlington—80 à 84, 103 à 109, 111 à 115, 117, 119, 123, 124, 140 à 143, 152, 155, ou voir la Table des matières, page VII.	
Canal Chambly—90 à 94, 102 à 108, 110 à 114, 116, 119, 122, 124, 148 à 151, 152, 155 ou voir la table des matières, page VII.	
Canal Rideau—95 à 99, 103 à 109, 111 à 115, 117, 120, 123, 124, 153, 155, ou voir la Table des matières, page VII.	
Canal St. Pierre—100, 103 à 109, 111 à 115, 120, ou voir la Table des matières, page VI	
Canal Welland—70 à 74, 102 à 108, 110 à 114, 116, 118, 122, 124, 132 à 135, 152, 154, ou voir la table des matières, page VII.....	
Canaux—Dépenses, 10—Détails des, 179.	
do do Vote pour.....	32
do Remise.....	29
do Revenu.....	8
do Compte du revenu des dépôts mensuels.....	24
do Statistiques, 70 à 156½, 210 à 247.	
do Taux des péages.....	157—160
Canaux d'Ottawa—85 à 89, 103 à 109, 111 à 115, 117, 119, 123, 124, 144 à 147, 153, 155, ou voir la table des matières, page VII.	
Canaux du St. Laurent— 75 à 79, 102 à 108, 110 à 114, 116, 118, 122, 124, 136 à 139, 152, 154, ou voir la table des matières, page VII.	
Camyre, J. M. do.....	175
Carmen, G. A.—Salaire.....	180
Cavan, A. do.....	170

INDEX.—*Suite.*

	PAGE.
Chemins—Revenu	15
Chubuck, C. E.	193
Cigares—Pour la consommation	22
Clark, E. D.—Salaire	193
Clark, J. do	179
Clark, J. S. do	179
Codd, H. do	182
Coles, F. do	172
Conway, J. G. do	171, 173
Coulthurst and McPhie—Remise	29
Courtney, J.—Salaire	175
Crawford, W. P.—Salaire	171
Crookshank, R. W. do	177
Cross, T. do	174
Culhane, T. do	175
Cummings, Jane—Remise	29
Cummings, H.—Salaire	180
Davies, J. J.—Salaire	174
Davis, J. do	177
Davis, S.—Remise	29
Deane, J.—Salaire	180
De Foy, E. do	175
Delisle, A. do	176
Dépenses départementales, 31—Détails des, 193.	
do do Vote pour	32
do Canaux, 10—Détails des, 179.	
do Inspecteurs-mesureurs de bois, 17—Détails des, 185 à 191.	
do Départementales, 31—Détails des, 193.	
do Accise, 6 do 171	
do Générales	3
do Petites	19
do Glissoires et estacades, 13—Détails des, 182.	
do Votes pour	32
D'Eschambault, H.—Salaire	180
Deilor, S. do	170
Pickson, C. T. do	171
Dickson, G. P. do	173, 177
Dixon, R. B. do	171
Dodd, Jno. do	175
Dubord, A. do	183
Dubreuil, J. do	179
Dufresne et McGarity—Remises	28, 29
Dunlop, C.—Salaire	174
Dunn, A. do	173
Dupont, C. T.—Salaire	174, 174, 178
Duquette, F. do	175
Durnford, P. do	175
Dyde, J. do	179
Earles, R. H. do	174
Elliott, R. H. do	174
Ellis, G. do	179
Elwood, G. do	170
Evershed, E. A. do	170
Fauteau, F. G.—Salaire	175
Fitzhenry et Nichol—Remise	28
Foote, G. W.—Salaire	174
Ford, H. A. do	193
Ford, John do	173
Fortier, C. G. do	174
Fortier, J. E. do	175
Fourmier, A. do	180
Fowler, Geo. do	193
Fowler, Jno. do	193
Fox, J. J. do	176
Frederickson, J. do	177
Galbraith, T. do	179
Ganong, J. E. do	177
Garault, M. do	175
Geralds, W. J.—Salaire	174
Geralds, W. do	173
Gill, W. do	174

INDEX.—*Suite.*

	PAGE.
Girdlestone, R. G.—Salaire.....	174
Glissoires et estacades—Dépenses 13. Détails des, 182.....	
do do do Vote pour.....	32
do Remises.....	29
do Revenu.....	12
do do montrant de quelles rivières il provient.....	161
do do compte des dépôts mensuels.....	24
do Bois passé par les.....	162
Godson, H. do.....	177
Gorrie, W. M. do.....	173
Gough, A. do.....	179
Gonin, W. F. do.....	170, 178
Gow, Jas. do.....	171
Graham, A. do.....	172, 193
Graham, W. J. do.....	170
Graveley, W. do.....	170
Greay, Sam. do.....	173
Griffin, J. T. do.....	177
Griffith, J. do.....	176
Hagerman et McDougal—Remise.....	30
Hagerty, P.—Salaire.....	176
Hall, E.—Remise.....	30
Hamilton, W. L.—Salaire.....	170
Hammond, E.—Remise.....	30
Hanford, T.—Salaire.....	178
Hanvey, D. do.....	171
Harbour Dues—Remise.....	30
do Revenu.....	15
Hart, D. W.—Salaire.....	172
Hartley, R. A. do.....	173
Hastie, W. do.....	175
Hayes, B. do.....	179
Hellyer, R.—Remise.....	30
Henderson, Wm.—Remise.....	29
Henry, J. M.—Salaire.....	172
Heron, W. L. do.....	193
Himsworth, Wm. jun.—Salaire.....	193
Holcomb et Stewart—Remise.....	29
Hunter, H.—Salaire.....	172
Hutton, H. do.....	177
Inspecteurs-mesureurs de bois—Dépenses 17—Détails des, 185 à 191.	
do do do Vote pour.....	32
do do Revenu.....	16
do do Compte du revenu des dépôts mensuels.....	24
do do Etat du bois inspecté à Québec.....	163—164
do do Montréal, Lachine et Sorel.....	165—166
Innside, G. A.—Salaire.....	170
Jackson, J. do.....	182
Jagoe, J. F. do.....	171
Johnson, W. E.—Remis.....	28
Joseph, G. do.....	29
Keith, D. G. do.....	28—28
Keith et fils, A. do.....	28
Kellock, D.—Salaire.....	172
Kenning, J. do.....	171
Kinnear, J. do.....	173
Kirk G. do.....	171
Knowlson, J. B.—Salaire.....	172
Kyle, J.—Remis.....	29
Labadie, C. F.—Salaire.....	174
La Batte, R. P.—Remis.....	28
Lang, V.—Salaire.....	170
Lassalle, B. do.....	176
Le Bœuf, J. do.....	180
Leclair, C. do.....	176
Leggett, J. E.—Salaire.....	170
Lemoine, J. M. do.....	178
Leroux, C. H. do.....	175
Liqueur de Malt—Droits de licences.....	22
do Licences émises, matière employée et la quantité produite.....	47
do do do do Comparés à '71-72, '72-73.....	48

INDEX.—*Suite*

	PAGE.
Liqueur de Malt—Quantité prise pour la consommation.....	22
do Remises.....	29
do Revenu.....	4
do do Etat comparatif montrant l'augmentation et la diminution du revenu mensuel 1871-72 et 1872-73	26
Longley, G. C. do	173
Lorraine, W. J. do	176
Lowe, Fred do	174
Loyers de pouvoirs d'eau et autres—Compte des locataires.....	196—207
do do Revenu.....	14
do do do compte des dépôts mensuels.....	24
Mackay, J. do	183
Malt—Droit de licence.....	22
do Licences émises, grains employés, quantité produite	42
do do do do Comparé à 1871-72, 1872-73.....	43
do Remises	28
do Quantité prise pour la consommation.....	22
do Revenu.....	4
Malt—Etat comparatif mensuel, indiquant l'augmentation et la diminution du revenu 1871-72 et 1872-73	26
do Etats de l'entreposage.....	44
do do comparé à 1871-72 et 1872-73	46
Manufactures en entrepôt—Droit de licences	22
do do Licences émises, matière employée et la quantité produite.....	68
do do do do Comparé à 1871-72 et 1872-73	69
do do Quantité prise pour la consommation.....	22
do do Remise.....	29
do do Revenu.....	4
do do do Etat comparatif mensuel montrant l'augmentation et la diminution 1871-72 and 1872-73	26
Marshall, W.—Remise.....	29
Marter, W. B.—Salaire.....	172, 173
Mason, F. do	172, 173
Mason, Thos. do	170
Massie, Paterson et Cie.—Remise.....	30
Measam, Frederick—Salaire.....	193
Merrill, S. B. do	173
Metcalfe, W. do	174
Miall, E., jun. do	193
Millar, Pierre do	183
Molson, J. H. R., Frères.—Remise	28, 29
Mongeon, C.—Salaire.....	179
Moore, W. do	172
Morris, Hon. A. do	193
Morrow, J. do	173
Mulligan, J. do	174
Mulvey, S. do	177
Murphy, D. do	180
Murphy, F. do	170
McAllister, A. do	170
McCallum, D.—Remise.....	28
McClary, P.—Salaire.....	171
McCoppin, J. do	179
McCord, M. do	171
McDonald, D. do	175
McDonald, J. do	182
McDonell, Angus do	173
McEachern, A. do	174
McGlashen, P. do	173
McLean, Don. do	171
McLean, N. do	170
McLeod, A.—Remise.....	29
McLeod, A.—Salaire.....	176
McNamara, M. do	175
McNamara, P. B.—Salaire.....	171
McNally, T. do	179
McNutt, C. do	182
McMillan, R. P. do	179
McPherson, A. do	174
McWhinnie, J. do	172

INDEX.—*Suite.*

	PAGE.
Nash, S. C ^m Salaires.....	176
Neilan, G. do	175
Nells, R. F. do	172
Nettle, R. do	193
O'Brien, G. S. do	172
O'Connor, Hon. Jno.—Salaire	193
O'Connor, Jno., jun. do	193
O'Kane, W. do	183
Oliver, G. do	174
O'Neill, J. do	179, 179
Patterson, A.—Salaire	178
Patton, J. do	172
Patton, Wm. do	171
Perkins, L. A. do	176
Petites dépenses	19
do vote pour	32
Petits travaux publics—Revenu	15
do do comptes des dépôts mensuels.....	24
Petrie, J. W. do	171
Pétrole.—Honoraires d'inspection	22
do Honoraires de licence.....	22
do Licenses émises, matière employée, quantité produite.....	60
do do do Comparatif, p. 1871-72	62
do et 1872-73.....	22
do Quantité prise pour la consommation.....	4
do Revenu	26
do Etat comparatif du revenu indiquant l'augmentation ou la diminution, pour 1871-72 et 1872-73.....	64
do Etat de l'entreposage.....	66
do do comparé à 1871-72 et 1872-73	179
Phelan, J. A.—Salaire	175
Pickett, J. do	179
Pominville, L. do	15
Ponts—Revenu.....	29
Poupore, J.—Remise.....	15
Quais—Revenu	179
Racine, C.—Salaire	174
Ramon, P. do	174
Redden, Wm. do	182
Redmond, J. do	28
Remises	175
Regnier, P.—Salaire	179
Reid, J. do	174
Rennie, G. do	171, 174
Revenu.—Timbres d'effets de commerce.....	8
do Canaux	16
do Inspecteurs-mesureurs de bois	4
do Accise	2
do Général	14
do Loyers de pouvoirs d'eau et autres	15
do Petits travaux publics	12
do Glissoires et estacades.....	175
Richard, L.—Salaire	30
Riddell, J.—Remise.....	182
Ritchie, J.—Salaire	180
Ritchie, W. M. do	176
Robertson, L.—Salaire	193
Robins, P. M. do	173
Rogers, G. A. do	173
Rogerson, J. M. do	177
Romaine, C. E. do	179
Rooth, W. A. do	171
Ross, T. F. do	175
Rouleau, J. do	171
Rowlands, F. do	177
Rowley, J. W. H. do	175
Roy, A. do	182
Russell, A. J. do	182
Russell, A. J., jun. do	29
Russell, Wm.—Remise.....	

INDEX.—*Suite.*

	PAGE.
Saisies—Distribution des.....	192
do Remises.....	29
do Revenu.....	4
do Etat comparatif du revenu mensuel indiquant l'augmentation ou la diminution pour 1871-72 et 1872-73.....	26
Salaire des ministres do.....	32
Sanford, S. M.—Salaire.....	173
Schneider, G. do.....	180
Scholfeld, J. do.....	179
Schwarz, F.—Remise.....	29
Service préventif—Vote pour.....	32
Seymour, Jas.—Salaire.....	173
Shaw, Jas.—Salaire.....	173
Shaw, J. F. do.....	193
Shields, Jno. do.....	173
Smith, E. T.—Salaire.....	182
Smith, H. A. do.....	172
Smith, W. do.....	170
Somerville, A.—Salaire.....	173
Spence, Jno. do.....	171, 173
Spiritueux—Honoraires de licence.....	22
do Licences émises, matière employée, quantité produite.....	34
do do do Etat compar., '71-72, '72-73.....	36
do Quantité prise pour la consommation.....	22
do Remises.....	28
do Revenu.....	4
do Etat comparatif du revenu mensuel, indiquant l'augmentation ou la diminution pour 1871-72 et 1872-73.....	26
do Rapport de l'entreposage.....	38
do do état comparatif, 1871-72 et 1872-73.....	40
Speen, J.—Salaire.....	182
Stephens, H. J.—Salaire.....	177
Stewart, A. do.....	171
Stewart, John do.....	171
Stewart, J. D. do.....	175
Stewart, McL. do.....	183
Stewart, N. do.....	193
Stitt, J.—Remise.....	28
Stratton, W. C.—Salaire.....	174
Striker, A. N. do.....	177
Tabac.—Honoraires de licence.....	22
do Licences émises, matière employée, quantité produite, etc.....	50
do do do état compar., '71-72, '72-73.....	52
do Quantité prise pour la consommation.....	22
do En feuille, quantité prise pour la consommation.....	22
do do Rapport de l'entreposage.....	58
do do état comparatif, 1871-72 et 1872-73.....	58
do Remises.....	28
do Revenu.....	4
do Etat comparatif du revenu mensuel indiquant l'augmentation ou la diminution pour 1871-72 et 1872-73.....	26
do Rapport de l'entreposage.....	54
do do état comparatif, 1871-72 et 1872-73.....	56
Tabac à priser—Quantité prise pour la consommation.....	22
Taux des péages—Canaux.....	157-160
Taylor, J.—Salaire.....	172
Teakles, B. H. do.....	193
Thibodo, A. do.....	171
Thompson, G. do.....	180
Tipton, T. L. M.—Salaire.....	179
Timbres d'effets de commerce—Compte des distributeurs.....	20
do do Emis, nombre et dénomination des.....	167
do do Compte des dépôts mensuels.....	24
do do Remise des dépôts mensuels.....	30
do do Revenu.....	18
Tracey, T.—Salaire.....	172
Travis, G. do.....	177
Traversiers—Revenu.....	15
Tupper, Hon. C.—Salaire.....	193
Tupper, S. do.....	176
Vaisseaux—Nombre, total du tonnage, nationalité des vaisseaux passés par les canaux.....	128-130
do do do do do Classés.....	131

INDEX.—*Suite.*

	PAGE.
Vidal, J. G.—Salaire.....	173
Villeneuve, J. do	175
Vincent, L. J. do	175
Walker, C. W. do	170, 174
Walker, Hiram—Remise	28
Weymes, C.—Salaire.....	171
White, Jno. do	170, 174
White, T. do	172
Widder, C. do	170
Williamson et Cie.—Remise.....	29
Wilson, J.—Salaire.....	179
Winslow, A. F.—Remise.....	29
Withers, Wm.—Salaire	170
Yates, J. Mc G. do	174
Zealand, E.—Remise	29

PREMIER RAPPORT

DU

COMMISSAIRE

DU

REVENU DE L'INTÉRIEUR

SUR L'INSPECTION DES

POIDS ET MESURES, ET DU GAZ

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, RUE RIDEAU.

1874.

TABLE DES MATIERES.

	PAGE.
1. Instructions citées touchant le voyage en Angleterre.....	3
2. Motifs du voyage.....	3
3. Constitution du Bureau des Etalons à Westminster comme département du Bureau de Commerce.....	3
4. Invitation d'assister aux réunions de la Commission Internationale du Mètre à Paris.....	4
5. Objets de cette Commission.....	4
6. Correspondance avec le Conservateur des Etalons au sujet de l'obtention des copies des nouveaux étalons de mètre pour le Canada.....	5
7. Importance du voyage en France.....	5
8. Difficulté de changer les coutumes du peuple au sujet des unités de valeur.....	6
9. Importance des transactions du département des étalons.....	6
10. Importance d'étalons exacts pour les recherches de la science, mais la vérification des poids et mesures en usage est la première nécessité.....	6
11. Liste d'étalons et d'appareils choisis après des pourparlers fréquents avec le Conservateur des Etalons.....	6
12. Liste des étalons et des appareils nécessaires pour le département à Ottawa.....	7
I. Etalons de la Puissance.....	7
II. Etalons départementaux.....	7
III. Etalons pour mesurer et éprouver la qualité du gaz.....	8
IV. Thermomètres et baromètres étalons.....	8
V. Appareil de pesage et de comparaison.....	9
13. Etalons muraux.....	9
14. Etalons du gaz.....	9
15. Recherches à Londres quant à l'inspection du gaz.....	9
16. Les lois récentes modifient les chartes primitives de quelques compagnies de gaz dans le but de protéger les consommateurs contre les conséquences financières d'une mauvaise administration.....	10
17. Etalons officiels.....	10
18. Etalons d'inspections.....	11
19. Devoirs des sous-inspecteurs.....	11
20. Trousse portative fournie aux vérificateurs français.....	12
21. Coût probable d'une trousse portative, à quoi elle peut être employée, et nécessité de règlements quant à la forme des mesures de capacité.....	12
22. Informations à Manchester.....	12
23. Liste des étalons d'inspection.....	12
24. Vérification des ponts à bascule et des pesées à plateformes.....	13
25. Disposition pour vérifier exactement les mesures à bouts et les jauges pour les constructions.....	14
26. Inspection du gaz et liste des endroits où des inspections devraient être faites pour ce service.....	14
27. Appareils d'étalons nécessaires.....	14
28. Raisons pour commander les instruments les plus importants.....	15
29. Liste des ordres donnés.....	15
30. Date proposée pour la livraison des étalons.....	17
31. Emploi d'un agent à Londres pour voir à l'emballage et à l'embarquement des instruments à bord du navire.....	17

32. Organisation du service et règlements d'inspection.....	17
33. Etat du service en Angleterre.....	17
34. Portée générale des règlements en force en Angleterre.....	18
35. Honoraires perçus insuffisants pour couvrir les dépenses.....	18
36. Règlements en France.....	18
Règlements en Allemagne.....	18
37. Les règlements français et allemands plus coercitifs qu'il ne faut pour être appliqués en Canada.....	19
38. Poids, mesures et balances frauduleux.....	19
39. L'organisation en Canada ne doit être qu'un essai.....	19
40. Examen des candidats pour être nommés.....	19
41. Addition au personnel du département.....	19
42. Inspecteur de district.....	19
43. Sous-inspecteurs.....	20
44. Qualités requises des officiers.....	20
45. Installation.....	21
46. Inspecteurs du gaz et des gazomètres.....	21
47. Inspections des gazomètres ou compteurs faciles.....	21
48. L'inspection quant à la qualité plus difficile.....	21
49. L'emploi d'un chimiste analytique et pratique suggérés.....	21
50. Conclusion.....	22

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 15 juillet 1873.

MONSIEUR,—Vous vous rendrez en Angleterre le plus tôt qu'il vous sera possible dans le but de prendre des arrangements pour obtenir tels Etalons de Poids et Mesures et de Gazomètres qui peuvent être nécessaires pour mettre à effet les intentions de la législature en vertu des actes approuvés le 23 mai dernier.

Je demeure, Monsieur,

Votre obt. serviteur,

(Signé)

THOS. N. GIBBS,

Min. du Revenu de l'Intérieur.

A. Alfred Brunel, Ecr.,

Commissaire du Revenu de l'Intérieur,

Ottawa.

INSPECTION

DES

POIDS ET MESURES, ET DU GAZ.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,

20 janvier 1874.

Instructions citées touchant le voyage en Angleterre.

MONSIEUR.—1. Conformément aux instructions reçues de votre prédécesseur, en date du 15 juillet 1873, je me suis rendu en Angleterre dans le but de prendre des arrangements pour me procurer des étalons de poids et mesures nécessaires pour mettre à effet, aussitôt que possible, les actes 36 Vict., chaps. 47 et 48, et en même temps dans le but de me mettre, pratiquement, au fait des moyens qui y sont employés pour conserver les étalons, la manière de s'en servir, la nature des étalons, et les appareils employés pour faire les comparaisons; les règlements en force au sujet de l'inspection des poids et mesures et du gaz, et généralement de toute l'administration du département des poids et mesures du Bureau de Commerce.

Ayant présenté au ministre des Colonies la lettre d'introduction dont Son Excellence le Gouverneur-Général m'avait honoré, je fus informé que des ordres avaient été donnés aux officiers respectifs du Bureau de Commerce et du département du Revenu de l'Intérieur, de me procurer toutes les facilités pour obtenir les renseignements désirés.

Motifs du voyage.

2. Le but de mon voyage en Europe peut se résumer comme suit :

Premièrement.—M'assurer de l'organisation nécessaire à ce département de la meilleure forme à donner aux étalons prototypes, des bureaux et officiels, et des appareils qu'il faut d'abord y employer, et prendre des arrangements pour les obtenir.

Secondement.—Recueillir les renseignements qui pourraient aider le département à accomplir les devoirs dont il est chargé quant à l'organisation d'un système complet d'inspection, tel que projeté par les actes d'inspection de la dernière session.

Constitution du département des étalons à Westminster comme département du Bureau de Commerce.

3. Le département des étalons du Royaume-Uni relève du Bureau de Commerce. Son établissement date de 1868. L'objet que l'on avait en vue et les fonctions que l'on se proposait d'assigner au département, sont détaillées dans le procès-verbal de la Trésorerie du 26 février de cette même année, que l'on trouvera sous forme d'annexe à ce rapport. (Annexé I.) Conformément aux recommandations contenues dans ce procès-verbal, on nomma la Commission des Étalons de poids et mesures, dont les rapports contiennent une somme considérable de renseignements précieux et qui, depuis le dernier rapport soumis par elle, ont été encore augmentés par les rapports annuels du conservateur.

Les affaires du département des étalons sont conduites d'une manière très-systématique, et réglées de façon à ce que la vérification de tout étalon particulier soit promptement constatée et l'étalon lui-même identifié.

Le personnel du conservateur se compose de:—Un premier commis, trois commis subalternes, un expéditionnaire, deux ouvriers et deux messagers.

Le Bureau occupe de grands édifices à "Old Palace Yard," Westminster, et possède l'avantage d'occuper d'anciennes bâtisses d'une grande solidité, où les instruments n'éprouvent aucune vibration. C'est là un point très-important et qu'il ne faut pas perdre de vue dans le choix des chambres que nous aurons à approprier à ce service ici, et dans celui du local que l'on destinera aux étalons dans les différents districts.

Le département possède un assortiment très-complet d'appareil propres à la vérification des étalons locaux et à la détermination des divers détails scientifiques se rapportant à ces vérifications, et aussi à la vérification des instruments de pesage et de mesurage les plus sensibles, employés à des fins scientifiques. Une description de ces intruments, des moyens employés pour établir la valeur exacte des étalons en usage, et des méthodes suivies dans les comparaisons, se trouve dans les rapports du Conservateur et dans ceux de la Commission des Étalons ci-dessus mentionnés. Un exemplaire de tous ces documents se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque du département du Revenu de l'Intérieur, mais pour en faciliter la consultation, j'ai fait une liste de ces appareils, que l'on trouvera dans l'annexe du rapport actuel. (Annexe II.)

Le Conservateur des Étalons en Angleterre et son adjoint, M. Chany, m'ont accueilli avec la plus grande courtoisie, et j'ai eu toutes les occasions de me familiariser avec toutes les affaires du département et d'obtenir une connaissance pratique de la manière de me servir des appareils. Grâce à leur bienveillance, j'ai pu prendre tous les renseignements que je pouvais désirer sur les systèmes d'inspection en usage dans les différentes villes, spécialement à Londres, Westminster, Liverpool, Manchester et Birmingham.

Invitation d'assister aux séances de la Commission Internationale du Mètre à Paris.

4. Quelque temps après mon arrivée en Angleterre, M. Chisholm, le Conservateur, m'invita à l'accompagner à Paris pour assister aux séances de la Commission Internationale, organisée dans le but de faire et de vérifier de nouveaux étalons métriques. Cette invitation était appuyée par le général Morin, directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, et président de la Commission,

Après en avoir informé le ministre du Revenu de l'Intérieur, j'acceptai l'invitation et me rendis à Paris, où, en compagnie du Conservateur, j'assistai aux séances de la Commission, le premier octobre et les jours suivants.

Le général Morin, M. Tresca, sous-directeur, et les autres officiers du Conservatoire, me traitèrent, en ma qualité de Canadien, avec la plus grande considération, et me fournirent toutes les facilités désirables pour examiner les étalons français de poids et mesures, et les appareils qui servent à faire les comparaisons. J'ai aussi recueilli de précieux renseignements quant aux règlements concernant la vérification des poids et mesures généralement en usage et les appareils dont on se sert à cet effet.

Objets de cette Commission.

5. Je reviendrai de nouveau sur les règlements que doivent suivre les inspecteurs locaux en France. Quant à la Commission Internationale du Mètre, il suffit de dire que ses objets et ses fonctions sont amplement exposés par le Conservateur des étalons, dans son rapport au Bureau de Commerce, en date du 8 janvier 1873, dans lequel il dit :

" Les motifs qui ont déterminé la nomination de la Commission Internationale du Mètre, de Paris, sont entièrement et exclusivement d'un caractère scientifique. Ils consistent dans la construction et la vérification, avec tous les instruments les plus perfectionnés de la science moderne, des nouveaux étalons du mètre et du kilogramme, ainsi que d'une série de copies de ces étalons, faisant autorité, uniformes dans leur construction et d'une valeur identique pour l'usage des divers pays qui ont adopté ou se proposent d'adopter le système métrique, l'établissant ainsi de nouveau sur une base scientifique, et assurant les moyens

“ d'en faire *de facto*, du commun accord de tous les pays intéressés, un système unifié de poids et mesures internationaux.”

Aux rapports de la Commission des étalons, sont joints différents documents sur ce sujet qui sont intéressants en ce qu'ils font voir avec quel soin le gouvernement impérial s'est mis en garde, même contre un consentement tacite à l'introduction compulsive du système métrique dans la Grande-Bretagne, et aussi en ce qu'ils montrent avec quelle persistance le président de la Commission des étalons refusa de prendre part à la conférence tant qu'un seul mot pouvant impliquer un désir de propager le système métrique demeurerait dans le programme. On trouvera, dans le rapport du Conservateur ci-dessus cité, un sommaire très-complet des opérations de la Commission antérieurement au mois d'octobre dernier.

À la dernière réunion, les travaux ont fait un peu de progrès, mais on n'est arrivé à aucun résultat pratique défini, soit quant à l'établissement, tel que projeté, d'un bureau international permanent d'étalons à Paris, ou à la confection des étalons.

Les procès-verbaux de la Commission, tels que publiés de temps à autre par le secrétaire M. Tresca, sont soumis avec le présent rapport.

De ce qui précède, l'on jugera que le travail de la Commission est d'un caractère purement scientifique, et que, bien qu'il serve des intérêts scientifiques très-importants, il n'a aucune portée pratique immédiate sur l'administration des lois d'inspection de la Puissance.

Je puis faire observer aussi que, comme la Commission a été nommée par l'action diplomatique des gouvernements qui y sont représentés, quels que soient les intérêts que le Canada puisse avoir dans ces travaux, ils seront représentés, et sans doute habilement, par les délégués du gouvernement impérial. Par conséquent, bien que mon admission aux réunions de la Commission, en qualité de représentant du Canada, fût une marque flatteuse de courtoisie je n'y pouvais figurer comme membre de la Commission.

Correspondance avec le Conservateur des étalons au sujet de l'obtention des copies de nouveaux étalons de mètre pour le Canada.

6. Au commencement de l'année 1873, j'échangeai quelque correspondance avec le Conservateur des étalons, au sujet de l'utilité d'obtenir des copies des étalons de platine iridié qui se construisent actuellement par la Commission Internationale du Mètre, à Paris; mais après avoir mûrement posé la question et avoir obtenu l'opinion du Conservateur, la décision du Conservateur, la décision du département lui fut communiquée le 6 janvier 1873, comme suit :

“ Je conclus du dernier paragraphe de votre lettre que vous et l'astronome royal êtes d'opinion qu'il n'est pas d'une grande importance pour la Puissance que nous nous procurions un mètre et kilogramme-types, tel que vous les décrivez, et que les étalons qui nous sont nécessaires, pourront toujours plus tard, être également bien établis et vérifiés en les comparant avec ceux qui seront placés sous votre garde. Si j'interprète bien votre manière de voir, il ne sera pas nécessaire d'achat des types en question.”

Outre la question du prix, qui serait d'environ 9,500 frs., ou \$1,900, le département a été amené à cette décision par la considération qu'il est désirable que les étalons de poids et mesures du Canada soient comparés et vérifiés en premier lieu sur les mêmes prototypes que ceux de toutes les autres parties de l'empire, et que la vérification se fasse dans les mêmes conditions. On croit qu'en suivant cette ligne de conduite, l'on arrivera plus facilement à une parfaite uniformité.

Importance du voyage en France.

7. Le principal résultat de ma visite à Paris consiste dans l'avantage que j'y trouvai d'examiner les étalons et appareils français, et de me mettre personnellement au fait du système général d'inspection qui y est suivi. Il sera question de cela plus loin. Je reviens au département des étalons à Westminster, et à l'administration des lois qui s'y rapportent.

Difficulté de changer les coutumes du peuple au sujet des unités de valeur.

8. Nonobstant la longue série de travaux législatifs qui avaient pour objet d'obtenir l'uniformité dans les poids et mesures pour le Royaume-Uni, ce but n'est pas encore atteint. Les unités de poids, de longueur et de capacité sont établies, mais il se rencontre encore, dans l'usage, divers multiples et sous-multiples de ces mesures. Sur le marché de Smithfield, la viande est encore cotée au *stone* de 8 livres. Dans "Market Lane," le grain est coté au quart (*quarter*) de huit minots. A Liverpool, dans quelques cas, c'est au cent, dans d'autres, c'est un quart. Dans les comtés de l'Est, il est acheté et vendu à la mesure, appelée *comb*, d'une contenance de quatre boisseaux, sans égard au poids. On pourrait multiplier ces exemples. Je mentionne ceux-ci parce qu'ils expliquent la force de l'habitude et démontrent combien il est difficile de diriger les idées d'un peuple dans les voies nouvelles. La même difficulté existe en France, où, me cit-on, après plus de soixante et dix ans de législation dans un but constant de généraliser l'usage exclusif du système métrique, on trouve encore en province beaucoup de personnes qui tiennent également à l'usage des anciennes dénominations de mesures, de poids, de longueur et de capacité.

Importance des transactions du département des étalons.

9. Mais ces tendances conservatrices de la part du public dans le Royaume-Uni ne doivent pas être acceptées comme une preuve que la législation des cinquante dernières années a été sans résultat. C'est un grand pas de fait que celui d'avoir établi définitivement le type des unités de valeur auquel tous les poids et mesures doivent être rapportés. On a fait beaucoup de progrès dans la vérification et l'ajustement des étalons locaux; car bien que l'existence de droits acquis a, jusqu'à présent, empêché le parlement de passer des lois pour placer tous les inspecteurs locaux sous le contrôle direct du département des étalons, ils sont tenus de n'employer seulement que des étalons qui ont été vérifiés et estampés par ce département. Les détails donnés dans l'annexe II montrent que le travail fait pour établir l'uniformité dans les types locaux de poids et mesures du Royaume-Uni, a atteint des proportions considérables, et le nombre des étalons inexacts qui ont été mis de côté donnera quelque idée de l'importance de ce travail; car il ne faut pas oublier que ces statistiques ont rapport aux *étalons* ou types locaux, et non aux poids commerciaux et aux mesures généralement en usage chez les commerçants et autres, et qui sont ajustés sur ces étalons.*

Importance d'étalons exacts pour les recherches de la science, mais la vérification des poids et mesures en usage est de première nécessité.

10. Il est d'une grande importance, pour les recherches scientifiques, qu'il y ait des étalons types d'un accès facile, de poids et de mesure dont la valeur relativement au prototype et, par conséquent, aux instruments employés pour des objets scientifiques en Europe et ailleurs, soit exactement connue; et l'établissement de pareils étalons, ainsi que les moyens nécessaires pour les employer, ne doivent pas être perdus de vue. Mais il est désirable de pourvoir en premier lieu à l'inspection pratique et à la vérification des poids et mesures généralement employés. Mon attention s'est principalement portée sur ce point et m'a conduit à préparer les listes suivantes d'appareils qui, une fois obtenus, satisferont aux exigences de la loi.

Liste d'étalons et d'appareils choisis après des pourparlers fréquents avec le Conservateur des étalons.

11. Ces listes ont été préparées après m'être fréquemment consulté à ce sujet avec le Conservateur des étalons à Londres, qui a bien voulu donner, personnellement, une attention minutieuse à toute la question, et je crois qu'elles embrassent tout ce qui est actuellement nécessaire pour mettre le département en état d'accomplir les devoirs dont le parlement l'a chargé.

* En 1871-2, à Manchester, 276,432 poids, mesures et balances ont été examinés.

12. LISTE DES APPAREILS NÉCESSAIRES POUR LA DIVISION DES ÉTALONS DE POIDS ET MESURES DU DÉPARTEMENT À OTTAWA.

I.—*Étalons de la Puissance, ou prototypes, conformément à l'acte concernant les poids et mesures, sec. 7, savoir :—*

- (A) 1—Verge étalon, en métal de Baily, section *Tresca*, à traits, lignes tracées sur des mouches en or.
 (A) 1—Livre étalon avoir-du-poids, en platine iridié.
 (A) 1—Once étalon de Troy, en platine iridié.
 Établis dans une forte boîte en fer et devant être conservés pour les vérifications officielles importantes.
 (A) 1—Gallon étalon en bronze à canon, de forme cylindrique et de hauteur et de diamètre égaux.
 (B) (C) 2—Verges étalons, en métal de Baily, section *Tresca*, à traits, lignes tracées sur des mouches en or.
 (B) (C) 2—Livres étalons avoir-du-poids, en platine iridié.
 (B) (C) 2—Onces étalons de Troy, en platine iridié.
 (B) (C) 2—Gallons étalons, en bronze à canon, de forme cylindrique et de hauteur et de diamètre égaux.

L'un et l'autre de ces jeux complets devront être placés dans des boîtes convenables doublées en métal, prêtes à être scellées. B devrait être confié à l'orateur du Sénat, et C à l'orateur de la Chambre des Communes, conformément aux termes de l'acte.

II.—*Étalons départementaux ou secondaires conformément à la sec. 9 du dit acte.*

- (a) et (b) Matrice de dix pieds et deux baguettes.
 (a) 1 matrice de six pieds et une baguette.
 (a) et (b) 2 verges étalons divisées au seizième et en pieds, chaque pied en pouces.
 Un pouce divisé en 12mes.
 Un pouce divisé en 10mes.
 Un pouce divisé en 16mes.
 (a) et (b) 2 étalons d'un pied divisé en pouces sur une face
 Un pouce en 16mes.
 " Un pouce en 10mes.
 Sur l'autre face divisé en 10mes et en 100mes.
 (a) et (b) Deux chaînes de 100 pieds, divisées en pieds.
 (a) et (b) Deux chaînes de 66 pieds, divisées en 100 chaînons.
 (a) Un mètre étalon subdivisé.
 (a) et (b) Deux séries, comprenant 20 poids avoir-du-poids chaque, savoir :—
- | | | | |
|--------|--------|--------|--------|
| 50lbs. | 30lbs. | 20lbs. | 10lbs. |
| 5 | 3 | 2 | 1 |
| 0.5 | 0.3 | 0.2 | 0.1 |
| 0.05 | 0.03 | 0.02 | 0.01 |
| 0.005 | 0.003 | 0.002 | 0.001 |
- aussi :
- (a) et (b) Deux séries de 10 poids avoir-du-poids chaque, savoir :—
- | | | | |
|-------|-------|-------|--------------------|
| 8oz. | 4oz. | 2oz. | 1oz. |
| 8drg. | 4drg. | 2drg. | 1drg. |
| | | | $\frac{1}{2}$ drg. |
| | | | $\frac{1}{4}$ drg. |

(a) et (b) Deux séries décimales de poids en grains, chaque série devant consister en :

gr.	gr.	gr.	gr.
1000	600	300	200
100	60	30	20
10	6	3	2
1	0.6	0.3	0.2
0.1	0.06	0.03	0.02
0.01	0.006	0.003	0.002
0.001			

(a) et (b) Deux séries de poids de Troy, chaque série devant consister en :—

oz.	oz.	oz.	oz.
500	300	200	100
50	30	20	10
5	3	2	1
0.5	0.3	0.2	0.1
0.05	0.03	0.02	0.01
0.005	0.003	0.002	0.001

(a) Une série de poids métriques, savoir:—

kilos.	kilos.	kilos.
20	10	5
2	1	0.5
0.2	0.1	0.05
0.02	0.01	0.005
0.002	0.001	0.0005
0.0002	0.0001	

(a) et (b) Deux séries de mesures de capacité, chaque série devant consister en :—

Minot.	Demi-minot.	Quart de minot.
Gallon.	Demi gallon.	Pinte.
Chopine.	Demi-chopine.	Roquille.
Demi-roquille.	Demi-roquille.	

avec disques de verre convenables.

Tous les étalons des bureaux ci-dessus devront être en bronze à canon de la meilleure qualité. Les étalons avoirdupois devront être de forme cylindrique et avoir un bouton fixe servant de poignée. Les mesures de Troy auront la forme d'un cône tronqué avec un bouton servant de poignée. Les mesures métriques devront être d'une forme cylindrique avec un bouton et une rainure autour, près du haut de la partie cylindrique.

III.—*Étalons pour mesurer et éprouver la qualité du gaz conformément à "l'Acte pour l'inspection du gaz," section 4.*

ÉTALONS PROTOTYPES POUR L'USAGE DU DÉPARTEMENT.

- Un appareil complet pour éprouver la pureté du gaz.
- Un photomètre complet avec gazomètre-compteur, une horloge à minutes et tous les appareils nécessaires tels que détaillés dans la proposition de M. Sugg.
- Un g zomètre de dix pieds.
- “ de cinq pieds.
- Un flacon-épreuve d'un pied cube avec appareil à transférer.
- Un compteur pour 100 lumières.
- “ pour 20 lumières.

IV.—*Thermomètres et baromètres étalons.*

- Six thermomètres avec bulbes cylindriques, échelle de Fahrenheit.
- “ Centigrade.
- Trois Court “ Fahrenheit.
- “ “ Centigrade.

Un baromètre étalon, gradué sur verre.

“ sur cuivre.

V.—*Appareils de pesage et de comparaison.*

Une balance devant porter 60 livres dans chaque plateau, et pencher avec 1 grain.

Une balance devant porter 20 livres dans chaque plateau, et pencher avec .05 grain.

Une balance devant porter 5 livres dans chaque plateau, et pencher avec 0.2 grain.

Une balance devant porter deux livres (ou un kilogramme) dans chaque plateau, et pencher avec .001 grain.

Une balance devant porter 1000 grains dans chaque plateau, et pencher avec .001 grain.

Deux comparateurs pour les mesures à traits, l'un d'un travail supérieur, pour servir avec les étalons prototypes, et l'autre d'un moindre fini, pour l'usage général.

Un comparateur pour les mesures à bouts.

Un cathétomètre.

Une machine à graver pour tracer les étalons et pour graver les empreintes sur les objets que le poinçon pourrait détériorer.

Trois compas d'épaisseur pour mesurer les diamètres en mesures métriques et anglaises.

Burettes, jarres et autres appareils auxiliaires nécessaires pour l'usage des étalons et des comparateurs.

Étalons muraux.

13. Le département des étalons, ainsi que quelques-uns des inspecteurs locaux, ont donné la plus grande attention à l'établissement de ce qu'on appelle les étalons muraux de longueur pour l'usage général du public. A Manchester, il existe un étalon de ce genre sur la façade de l'hôtel-de-ville, et j'ai été informé qu'il avait été d'un grand service aux architectes et aux constructeurs. Il consiste en un étalon de 66 pieds, soigneusement construit, divisé en longueurs de 10, 40, 50, 60 et 66 pieds. Une semblable mesure-type sera placée à Westminster, et dans d'autres villes et cités. L'importance de pareils types dans les cités et villes du Canada serait très-grande et tendrait à faire prendre l'habitude d'apporter plus de soin dans les mesurages.

La liste ci-dessus soumise renferme seulement les étalons prototypes ou parlementaires, qui doivent être placés conformément aux termes de la loi, et les étalons et appareils du département nécessaires pour leur usage. En le comparant avec l'équipement du bureau des étalons à Westminster, on verra que l'équipement proposé pour ce département est très-modéré. Il nécessitera probablement une augmentation, de temps à autre, à mesure que les circonstances pourront l'exiger, ou à mesure que la chose deviendra nécessaire pour répondre aux besoins de la science.

Étalons du gaz.

14. Les termes de l'acte 36 Vict., chap. 48, touchant l'inspection du gaz, exigent qu'il soit placé, dans ce département, une série modèle d'appareils pour ce service. La liste des étalons des bureaux renferme ce qui est nécessaire pour cet objet. On remarquera que l'équipement, pour ce service, est moins complet que celui du bureau des étalons à Westminster, et que les instruments seront d'un genre moins coûteux, mais toutes les précautions ont été prises pour que rien, dans la spécification quant à la forme ou à la qualité de l'ouvrage, ne puisse nuire à leur exactitude.

Recherches à Londres quant à l'inspection du gaz.

15. Mes recherches concernant l'inspection des gazomètres et les lois pour protéger les consommateurs, m'ont conduit à la conclusion que l'acte du gaz de 1873, en Canada, ne pourra produire des résultats aussi complets que ceux obtenus par les lois concernant l'approvisionnement du gaz dans la métropole. On considère là que la protection n'est pas plus nécessaire contre les fraudes préméditées que contre le prix exagéré et la mauvaise qualité du gaz provenant d'usines imparfaites, ou d'une administration inhabile, incompétente ou

imprévoyante, qui peut naturellement résulter de la possession de ce que, dans la pratique, l'on peut regarder comme un monopole. Le sentiment de l'impossibilité pratique d'une concurrence et l'assurance que le consommateur peut être forcé de subir les pertes occasionnées par les erreurs d'administration, sont toujours propres à engendrer l'indifférence, et il a été jugé convenable de mettre un frein tel aux prix des compagnies que les actionnaires se verront contraints de subir les conséquences financières de leur indifférence, et il peut être utile de décrire ici la nature des lois maintenant en force concernant l'approvisionnement du gaz dans la métropole.

16. Les premières chartes octroyées aux compagnies de gaz fixaient ordinairement le maximum du prix pour le gaz qu'elles fournissaient, mais la législation récente, et notamment celle de 1868, a modifié essentiellement les droits conférés par ces chartes sous ce rapport, et maintenant le prix et la qualité du gaz sont périodiquement établis en rapport avec le prix de production sous les conditions les plus favorables d'administration. J'ai annexé à ce rapport une copie des clauses de l'acte de 1868 au sujet du gaz de la métropole, qui s'appliquent à cette partie du sujet, et par lesquelles on remarquera que le Bureau de Commerce a le pouvoir de nommer des arbitres pour le gaz, l'un desquels doit être un homme pratique, dont le devoir est de faire des règlements pour la gouverne des inspecteurs de gaz, qui doivent déterminer la qualité du gaz fourni, le degré de pureté qu'il est possible d'atteindre, et si les compagnies emploient tous les moyens possibles pour produire la meilleure qualité au plus bas prix. On verra aussi qu'une fois par année, sur demande de révision de l'échelle du pouvoir éclairant et du prix du gaz, "le Bureau de Commerce nommera deux personnes au moins et trois personnes au plus, compétentes et impartiales, comme commissaires à cet effet;" et de plus "il est arrêté que :

"(1) Ils établiront le degré de pouvoir éclairant et tel prix qui pourra donner à la compagnie, à condition d'une administration sage et prudente, un dividende dans cette année * * * * atteignant autant que possible, mais en aucun cas n'excédant le taux de dix louis par cent par année, * * * *."

L'acte de l'inspection du gaz de 1873," du Canada, fait un pas dans la direction indiquée ci-dessus, et le parlement à exercer son droit de légiférer pour protéger les consommateurs contre la livraison de gaz impur ou de gaz d'un pouvoir éclairant inférieur à celui d'un étalon donné. Mais cet acte ne fait rien pour empêcher les consommateurs de porter, sous forme de prix plus élevé, la conséquence de l'insuffisance des usines ou d'une administration extravagante ou imprévoyante.

Étalons officiels.

17. Les étalons officiels tel que requis par la 17e section de l'acte, doivent être fournis pour l'usage des inspecteurs de district. Pour cet effet, je crois que quatorze séries d'instruments tels que spécifiés dans la liste qui suit seront nécessaires. Je propose quatorze séries parce que, bien qu'il n'y ait pas au début ce nombre de districts, il est nécessaire d'avoir au moins trois séries de surplus pour que les inspecteurs puissent être en possession d'un équipement complet pendant la vérification périodique des étalons à Ottawa, laquelle peut être réglée de manière qu'il ne sera pas envoyé plus d'une ou deux séries en même temps, bien qu'il puisse arriver quelquefois qu'à cause des longues distances et du temps occupé pour le transport, plus de deux séries seront en transit ou subiront la vérification en même temps.

Liste d'étalons officiels pour chaque bureau d'inspecteur de district.

(1.) *Mesures de longueur :*

Une verge à traits.

Une matrice de 10 pieds pour mesures à bouts et deux nettes.

Une chaîne de 100 pieds divisée en pieds.

Une chaîne de 66 pieds divisée en pieds.

Une verge à bouts.

Un pied à bouts.

(2.) *Poids :*

Vingt poids avoir-du-poids, savoir :

lbs.	lbs.	lbs.	lbs.
50	30	20	10
5	3	2	1
0.5	0.3	0.2	0.1
.05	.03	.02	.01
.005	.003	.002	.001

Dix poids avoir-du-poids.

oz.	oz.	oz.	oz.
8	4	2	1
drms.	drms.	drms.	drm.
8	4	2	1
	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	

Vingt-quatre poids de Troy :

oz.	oz.	oz.	oz.
500	300	200	100
50	30	20	10
5	3	2	1
0.5	0.3	0.2	0.1
.05	.03	.02	.01
.005	.003	.002	.001

Une boîte de poids en grains depuis 1,900 grains jusqu'à un grain.

(3.) *Mesures de capacité :*

Un minot.	Un demi-minot.	Un quart de minot.
Un gallon.	Un demi-gallon.	Une pinte.
Une chopine.	Une demi chopine.	Une roquille.
Deux demi roquilles.		

(4.) *Comparateurs et instruments de pesage :*

Un comparateur pour les mesures à traits.		
do	do	à bouts.
Une balance pour porter 60 lbs. dans chaque plateau.		
do	do	20 lbs.
do	do	5 lbs.
do	do	1 lb.
do	do	de 1,000 grains.

(7.) Disques de verre pour mesures de capacité, burettes, étampes, poinçons, thermomètres et autres instruments et appareils nécessaires.

Étalons d'inspections.

18. Les étalons d'inspection à l'usage des sous-inspecteurs doivent, d'après les dispositions de l'acte, être remis à ces officiers par les inspecteurs de district, et ils doivent être vérifiés sur les étalons officiels, au moins une fois dans le cours de deux ans, et de plus chaque fois que l'inspecteur du district l'exige. Il sera en conséquence nécessaire de fournir deux séries supplémentaires d'étalons d'inspection pour chaque district, afin que les sous-inspecteurs puissent en tout temps avoir en leur possession les étalons nécessaires à l'accomplissement de leurs devoirs.

Devoirs des sous-inspecteurs.

19. Les devoirs du sous-inspecteur seront de deux espèces :

Premièrement.—Lui ou son assistant doit visiter tous les endroits où des poids, mesures ou machines à peser sont employés, et y faire tel examen qui lui permettra de juger approximativement si les poids, etc., sont justes, et

Secondement.—Il sera de son devoir de faire envoyer à son bureau tous les poids, mesures, etc., qui seront d'une exactitude douteuse, afin qu'ils soient comparés avec ses étalons d'inspection.

Pour le mettre en état d'accomplir ces devoirs, il doit être muni d'étalons portatifs aussi bien que d'étalons d'inspection locaux encore plus importants. Ces derniers instruments ne peuvent être conservés en bon état s'ils sont transportés d'un endroit à l'autre. Les premiers n'exigent pas une plus grande exactitude qu'il n'est nécessaire pour découvrir des erreurs considérables.

Trousse portative fournie aux vérificateurs français.

20. Les vérificateurs français sont munis d'une trousse très-portative pesant environ 26 livres, y compris la boîte. Cette trousse renferme tous les moyens pour vérifier les poids depuis 20 kilogrammes (40 livres) et au-dessous, et pour jauger toutes les mesures françaises de capacité.

Coût probable d'une trousse portative, à quoi elle peut être employée et nécessité de règlements quant à la forme des mesures de capacité.

21. Je me suis procuré une évaluation du coût d'une trousse semblable adapté au système anglais de poids et mesures. Elle coûtera environ \$102.18, (£21.0.0 stg.) Muni de cet appareil, l'inspecteur pourra déterminer d'une manière suffisamment approximative si les mesures de longueur et les poids sont d'accord avec la loi. Mais quant à ce qui regarde les mesures de capacité, quelque autre moyen sera nécessaire. Les mesures françaises de capacité sont toutes (ainsi que le veut la loi) d'une forme exactement cylindrique, et tout ce qui est nécessaire pour les éprouver correctement est une jauge officielle de diamètre et de profondeur pour chaque calibre. Ce moyen met l'inspecteur en état de déterminer à l'instant s'il y a quelque grave erreur. Mais avec les mesures de capacité employées jusqu'à présent en Canada, cela ne pourrait pas se faire, vu la diversité des formes qu'on a données aux mesures. L'introduction du gallon impérial comme unité légale de capacité offre une occasion favorable pour insister sur l'uniformité de forme et de proportions pour toutes les mesures de ce genre. L'acte (*vide* sec. 43, par. 5), permet de le faire; or, comme l'on n'imposerait aucune charge au public, soit en ajoutant au coût des nouvelles mesures, soit par la confiscation des anciennes, et qu'une telle modification donnerait, en raison de la plus grande facilité d'inspection, une plus grande protection au public, je suis décidément d'opinion qu'une telle modification devrait être effectuée. On trouvera les règlements français sur ce point dans l'appendice aux rapports de la Commission des étalons.

L'équipement des sous-inspecteurs sera, sous d'autres rapports, très-semblable à celui des inspecteurs de districts, mais l'appareil peut être d'un genre moins dispendieux.

Informations à Manchester.

22. J'ai déjà dit que j'avais visité quelques-unes des principales villes d'Angleterre dans le but de m'assurer de quelle manière l'inspection y était conduite. D'après les informations obtenues au bureau des étalons, j'en conclus que le système en force à Manchester ne pourrait être accepté comme aussi complet qu'aucun autre, et mes observations personnelles me confirment dans cette opinion. J'ai eu une entrevue avec M. Mellor, l'inspecteur-en-chef de cette cité, à Londres, et plus tard, je visitai son bureau à Manchester. M. Mellor occupe cette charge depuis plusieurs années et a beaucoup d'expérience dans la manière de traiter les commerçants et autres. Je lui suis redevable pour beaucoup de renseignements précieux d'une nature pratique, dont j'aurai soin de me servir quand le temps sera arrivé d'envoyer des instructions aux inspecteurs. Je suis aussi redevable aux inspecteurs de Westminster, Londres, Middlesex, Liverpool et Birmingham, pour de précieuses informations et pour m'avoir montré l'appareil employé par eux, et pour l'expérimentation pratique de leur manière d'opérer dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Liste des étalons d'inspection.

23. Dirigé par les informations ainsi obtenues, je sou mets ce qui suit :

LISTE DES ÉTALONS D'INSPECTION et des appareils nécessaires pour l'usage de chaque sous-inspecteur.

1. *Trousse de voyage.* Devant comprendre les moyens de vérifier approximativement les poids et mesures généralement en usage.

2. *Mesures de longueur.*

- 1 Verge à traits.
- 1 Matrice de 10 pieds pour mesures à bouts et 2 baguettes.
- 1 Chaîne de 100 pieds divisée en pieds.
- 1 Chaîne de 66 pieds divisée en 100 chaînons.
- 1 Verge à bouts.
- 1 Pied do

(3.) *Poids.*

Vingt poids avoir-du-poids, savoir :—

lbs.	lbs.	lbs.	lbs.
50	30	20	10
5	3	2	1
0.5	0.3	0.2	0.1
.05	.03	.02	.01
.005	.003	.002	.001

Dix poids avoir-du-poids, savoir :—

oz.	oz.	oz.	oz.
8	4	2	1
8 drm.	4 drm.	2 drm.	1 drm.
			$\frac{1}{2}$
			$\frac{1}{2}$

Vingt-quatre poids de Troy, savoir :—

oz.	oz.	oz.	oz.
500	300	200	100
50	30	20	10
5	3	2	1
0.5	0.3	0.2	0.1
.05	.03	.02	.01
.005	.003	.002	.001

Une boîte de poids en grains depuis 1,000 grains jusqu'à 1 grain;

(4.) *Mesures de capacité.*

- Un minot Un demi-minot Un quart de minot
- Un gallon Un demi-gallon Une pinte
- Une chopine Une demi-chopine Une roquille
- Deux demi-roquilles.

(5.) *Comparateurs et instruments de pesage.*

- Un comparateur pour les mesures à traits.
- do do do à bouts.
- Une balance pour porter 60 lbs. dans chaque plateau.
- do do 20 lbs. do
- do do 5 lbs. do
- do do 1 lb. do
- do do 1000 grains do

(6.) Disques de verre pour mesures de capacité, burettes, étampes, poinçons, thermomètres et autres instruments et appareils.

(7.) Dans les divisions où l'on emploie des ponts à bascule, une quantité de poids de fer de 50 livres vérifiés. Le nombre devra être réglé par la grandeur des ponts à bascule en usage.

Vérification des ponts à bascule et des pesées à plateformes.

24. L'épreuve des ponts à bascules et des pesées à plateformes a été l'objet de la plus sérieuse attention au bureau des étalons. Le sujet a même une plus grande importance en Canada qu'en Angleterre, parce que les machines à peser de ce genre sont beaucoup plus employées en proportion des affaires qui s'y font.

Il semble qu'il n'y a qu'un seul mode d'éprouver leur exactitude, et c'est en plaçant sur ces balances une quantité suffisante de poids étalons, ou leur équivalent en matière qui a été pesée par leur moyen. Cette conclusion est appuyée par le témoignage simultané de tous les fabricants de ces machines que j'ai consultés, au nombre desquels je puis mentionner messieurs Pooley et Fils, les célèbres fabricants de Liverpool. A Manchester, l'inspecteur est muni de plusieurs tonneaux de poids de fer de 56 livres qu'il emploie pour cette objet. Il est évident que dans les endroits où le foin, le charbon et autres produits d'un volume considérable sont vendus au public au poids déterminé par des plats à biscuile ou des balances à plateformes, il est très important pour le public et pour l'acheteur qu'un pesage correct leur soit assuré.

En conséquence il est proposé, tel que mentionné dans la liste précédente, de fournir à chaque sous-inspecteur dans la division duquel on fait usage de plats à biscuile, une quantité suffisante de poids de fer de 56 livres pour le mettre en état d'éprouver convenablement l'exactitude de cette espèce de balances.

Les frais de transport de ces lourds appareils à de grandes distances seront sans doute considérables, mais il paraît n'y avoir pas d'autre alternative, et il sera nécessaire de prélever des honoraires suffisamment élevés pour les couvrir; mais ces honoraires, étant presque dans tous les cas payés par des corporations, ne seront point, en conséquence, onéreux pour les particuliers.

Disposition pour vérifier exactement les mesures à bouts et les jauges pour les constructions

25. Il est important que toutes les mesures de longueur employées dans les ateliers et par les constructeurs en général soient absolument uniformes, et il en est particulièrement ainsi pour les mesures employées dans la construction des machines. Le département devrait, par conséquent, pouvoir vérifier avec la plus parfaite exactitude les mesures à bouts, non seulement de la verge, mais du pied et de ses subdivisions, et aussi éprouver l'exactitude des calibres employés par les machinistes et autres.

Afin que le département soit en mesure d'accomplir tout cela, je suis en négociation avec Sir Joseph Whitworth et Cie., pour la construction d'un de ses appareils à mesurer, avec lequel tout ouvrage spécial de cette nature dont on pourrait avoir besoin pour l'avantage des fabricants, pourra, dans quelque temps, s'exécuter à Ottawa; mais plus tard, et dès que l'importance des étalons et des calibres d'une identité absolue sera mieux appréciée, il peut devenir nécessaire de placer de semblables instruments entre les mains des inspecteurs de district.

Inspection du gaz et liste des endroits où des dispositions devraient être faites pour ce service.

26. A Londres, les savants et les praticiens ont donné la plus grande attention à la manière de déterminer la valeur commerciale du gaz, et pendant que j'étais dans cette ville, j'ai eu l'occasion de consulter quelques-unes des meilleures autorités sur ce sujet, entre autres M. Sugg et M. Hartly, deux ingénieurs pour le gaz bien connus, auxquels je suis redevable de beaucoup de renseignements importants.

C'est d'après les renseignements qu'ils m'ont ainsi donnés que j'ai constaté la nature des appareils nécessaires pour permettre au département de mettre à effet l'acte d'inspection du gaz. Une liste antérieure montre la nature des appareils requis pour l'usage du département, et de plus des doubles de tous les instruments, excepté du pied cube étalon, seront requis à chacun des endroits où le gaz est fabriqué pour la vente.

Autant que je le sache jusqu'à présent, ces endroits sont:—London, Hamilton, Dundas, Ste. Catherine, Clifton, Brantford, Ingersoll, Guelph, Toronto, Peterborough, Belleville, Port Hope, Cobourg, Kingston, Brockville, Ottawa, Montréal, Trois-Rivières, Sorel, Québec, Halifax, Pictou, Yarmouth, Windsor, St. Jean, Frédéricton, N.-B., Newcastle, Chatham, St. Stephen, Charlottetown, Victoria, C.-B.

Appareils à étalons nécessaires.

27. Les appareils fournis pour les fins d'inspection, à ces endroits, n'ont pas besoin d'être d'un travail aussi fini que les étalons obtenus pour l'usage du département, mais ils ne devraient pas être inférieurs à ces derniers quant à l'exactitude des résultats obtenus.

Les appareils, pour chaque endroit seront comme suit :—

- Un appareil pour éprouver la pureté du gaz.
- Un photomètre pour éprouver le pouvoir éclairant du gaz.
- Un gazomètre de dix pieds.
- Un do de cinq do.
- Un compteur pour 100 lumières.
- Un do 20 do.

Et de plus les thermomètres et autres accessoires ordinairement en usage.

Raisons pour commander les instruments les plus importants.

28. Ayant appris du conservateur des étalons que la construction des étalons par les fabricants qui font de ce genre d'ouvrage une spécialité, prend ordinairement un temps considérable, et me rappelant que les actes du parlement ne peuvent, d'après leurs dispositions, être mis en force avant que les étalons qui y sont mentionnés soient placés dans le département, j'ai cru qu'il était à propos de commander la plus importante partie de l'ouvrage.

Il est si peu de personnes qui aient fait une spécialité de la construction des objets les plus perfectionnés en ce genre, que je ne balançai pas dans le choix à faire pour donner l'ouvrage à des fabricants auxquels avait été confiée déjà la tâche de construire des étalons et des appareils pour le bureau des étalons. Cet arrangement était d'autant plus désirable que nos étalons seront, par les termes des commandes données, portés à ce département pour y être vérifiés avant d'être envoyés au Canada.

Liste des Ordres donnés.

29. J'ai donné les commandes suivantes :

A Messieurs Troughton et Sims :—

I. Etalons prototypes de la Puissance.

Trois verges étalons, savoir :

- (A) Une qui devra être placée dans une boîte solide, qui sera déposée dans le département et employée pour les comparaisons.
- (B) Une qui devra être placée dans une boîte convenable prête à être scellée, et qui sera placée sous la garde de l'honorable Orateur du Sénat.
- (C) Une préparée comme (B), pour être placée sous la garde de l'Orateur de la Chambre des Communes.

Un mètre étalon.

Placé dans une boîte solide et déposé dans le département pour les comparaisons.

II. Etalons départementaux (ou des bureaux.)

- (a) Une verge et mètre à traits, sur la même règle, pour l'usage ordinaire.
- (a) (b) Un matrice de 10 pieds et deux baguettes.
- (a) Un matrice de 6 pieds et une baguette.
- (a) Une chaîne de 100 pieds divisée en pieds.
- (a) Une chaîne de 100 pieds divisée en 100 chaînons.
- (a) Une chaîne de 66 pieds divisée en 100 chaînons.

III. Comparateurs à traits.

- Un comparateur à traits, avec micromètres, etc., de construction parfaite.
- Un comparateur à traits ou à bouts, avec microscope pour la lecture des divisions.
- Un cathétomètre.
- Trois compas d'épaisseur pour la lecture des diamètres jusqu'à .001 de pouce.
- Une machine à graver pour graver les étampes de vérifications, etc.

A. M. L. Oertling, (27 Moorgate Street, Londres.)

I. *Étalons prototypes de la Puissance.*

Trois étalons de livres avoir-du-poids en *platine iridié*, savoir :

- (A) Une devant être placée dans une boîte solide avec (A) la verge étalon, et dans le département pour la comparaisons.
- (B) Une devant être placée dans une boîte prête à être scellée et mise sous la garde de l'honorable Orateur du Sénat.
- (C) Une devant être placée dans une boîte convenable (B) et mise sous la garde de l'Orateur de la Chambre des Communes.

Trois étalons d'once de Troy en *platine iridié*, pour être disposés de la même manière que les livres étalons.

Trois gallons étalons de capacité, en bronze à canon, pour être déposés de la même manière que les étalons de livres.

Un kilogramme étalon en bronze à canon.

II. *Étalons départementaux ou des bureaux.*

(b) Une série d'étalons avoir-du-poids, depuis 50 livres jusqu'à .001 livre, et depuis 8 onces jusqu'à un demi-dragme ; le tout en bronze à canon.

Note.—Une semblable série (a) est déjà dans le département, et cette série avec celle qui est déjà commandée compléteront les étalons départementaux exigés par la loi.

(c) et (b) Deux séries d'étalons de Troy depuis 500 onces jusqu'à .001 d'once, en bronze à canon.

(a) et (b) Deux séries d'étalons de mesures de capacité, depuis un minot jusqu'à une demi-roquille, en bronze à canon.

(a) Une série d'étalons de poids métriques, depuis 20 kilogrammes, jusqu'à un milligramme dans les séries ordinaires, en bronze à canon.

III. *Étalons officiels.*

(A) à (N) Quatorze séries d'étalons avoir-du-poids, en bronze à canon, chaque série devant consister en séries semblables aux étalons des bureaux.

IV. *Appareils de pesage.*

Une balance départementale complète, dans une boîte en verre, devant peser deux livres^s et pencher sous l'addition de .001 grain.

Note.—Cette balance, avec quatre autres, qui se trouvent déjà dans le département, savoir : une pour peser 60 livres et pencher sous l'addition de .05 grain—et deux devant peser 1,000 grains et pencher sous l'addition de .001 de grain, seront suffisantes pour l'usage actuel du département.

Quatorze balances pour peser 60 livres dans chaque plateau et pencher sous l'addition de 0.5 grains.

Quatorze balances pour peser 5 livres dans chaque plateau et pencher sous l'addition de 0.2 grains.

Quatorze balances pour peser huit onces dans chaque plateau et pencher sous l'addition de 0.1 grain.

A. M. M. Wright et Cie. :—

Étalons de mesures à gaz.

Un gazomètre de 10 pieds.

Un do de 5 pieds.

Un flacon éprouvette d'un pied cube.

Un compteur de 100 lumières.

Un do 20 do

A. M. W. Sugg.

Un appareil complet pour éprouver la pureté du gaz.

Un photomètre avec tous les accessoires convenables pour éprouver le pouvoir éclairant du gaz.

Les détails spéciaux des instruments ci-dessus se trouvent dans les propositions de M. Sugg, qui seront imprimées dans l'annexe de ce rapport.

A MM. Negretti et Zambra.

Six thermomètres étalons avec bulbes cylindriques et une échelle indiquant depuis 32° à 100° F., avec environ 8° par pouce en longueur et subdivisés jusqu'à 0.2°

Six thermomètres étalons à échelle centigrade, s'étendant de 0° jusqu'à 40°c.

Trois thermomètres étalons à échelle centigrade, s'étendant de 32° à 220° de Fahrenheit.

Le tout devant avoir des attaches en cuivre pour les arrêter sur les surfaces planes, et des gardes en cuivre pour protéger les bulbes.

Trois thermomètres semblables pour bulbes sèches et ajustables quant à la hauteur, avec supports en cuivre.

Trois thermomètres semblables pour bulbes humides.

Un baromètre étalon gradué sur verre en pouces, avec thermomètre à air et à mercure, échelle de Fahrenheit, et dans une boîte en verre.

Un baromètre semblable gradué sur cuivre.

Le tout devant être vérifié et certifié à Greenwich.

L'on remarquera que les commandes ci-dessus ne pourroient pas aux étalons pour l'inspection locale, au sujet desquels je n'ai donné aucun ordre, attendu que les fonds placés à la disposition du département par le vote de la dernière session, seroient insuffisants pour couvrir le coût des instruments.

Date proposée pour la livraison des étalons.

30. La presse d'ouvrage dans les seuls ateliers où les instruments et les étalons, tels que ceux dont il est question ci-dessus, peuvent être fabriqués, était très-considérable quand je les visitai, et il était difficile d'obtenir aucune garantie de la date de leur livraison ; mais en définitive les constructeurs s'engagèrent à livrer le tout de manière à ce que les instruments fussent mis à bord du navire pour arriver ici pas plus tard qu'en juin.

Emploi d'un agent à Londres pour voir à l'emballage et à l'embarquement des instruments à bord du navire.

31. Comme plusieurs fabricants ont reçu des ordres pour fournir l'équipement requis, et comme tous les étalons doivent être portés au Bureau des Étalons, à Westminster, avant d'être mis à bord du navire, il me parut nécessaire d'employer quelqu'un en Angleterre pour en prendre soin au nom du département.

Prévoyant cela, l'honorable M. Gibbs m'écrivit, en date du 20 août dernier, pour m'autoriser à prendre quelques arrangements en ce sens, et suggéra d'employer M. W. R. Dixon, de Mark Lane, 82, agent commissionnaire et de chargement, avec lequel il était en relation. Ayant été voir M. Dixon et l'ayant trouvé convenable, je fis des arrangements avec lui, laissés, quant aux conditions de rémunération, à la décision du département, qui devra lui être communiquée après mon retour ici. La lettre d'instructions que je lui écrivis se trouvera dans l'annexe de ce rapport et expliquera suffisamment la nature de ses services.

Organisation du service d'inspection et règlements.

32. Dans le Royaume-Uni les lois d'inspection sont administrées de différentes manières. Elles le sont, dans certains cas, par les magistrats de comté, dans quelques autres, par les corporations municipales ; dans d'autres, par les "seigneurs de manoirs," qui ont certains privilèges découlant d'anciennes chartes ou concessions de la couronne, et de plus par des compagnies commerciales, telle que la compagnie des fondeurs, qui a le droit d'étamper et de prélever des honoraires sur tous les poids de cuivre. Il suit de là qu'il n'y a aucun code de règlements d'une application générale.

Etat du service en Angleterre.

33. Jusqu'à présent, la législation anglaise n'a pas été beaucoup au-delà de l'établissement des étalons d'unités, auxquels tous poids et mesures doivent se rapporter, et exigeant

que tous les étalons locaux soient périodiquement comparés et y soient conformes. Mais on admet l'urgente nécessité d'une nouvelle législation, et je suis heureux de pouvoir dire que les lois d'inspection du Canada, que l'on reconnaît en Angleterre comme étant les premiers résultats des travaux de la Commission des étalons, sont considérées comme renfermant toutes les améliorations désirées par ceux qui y sont chargés de l'administration des lois d'inspection.

L'état actuel de la loi, en Angleterre, est principalement dû à la répugnance qu'éprouve le parlement impérial à toucher aux droits acquis. Le résultat est que l'inspection est très-inégalement conduite, et il existe une grande différence dans les honoraires exigés ; car tandis que dans quelques endroits l'inspection paraît conduite d'une manière effective et être habilement administrée, dans d'autres rien d'important n'est accompli pour le public.

Portée générale des règlements en force en Angleterre.

34. Mais, même dans les endroits où l'inspection est la meilleure, le travail semble évidemment se faire d'après les coutumes qui ont surgi d'une longue pratique plutôt qu'en vertu d'un système régulièrement établi. Autant que j'en puis juger, les idées dominantes sont :

De donner connaissance pleine et entière aux commerçants et autres des obligations que la loi leur impose.

De traiter avec indulgence les premières offenses.

De faire de fréquentes visites d'inspection où elles semblent nécessaires, dans le but de faire des vérifications avec les trousseaux portatives.

De poursuivre ceux qui emploient des poids et des mesures qui ont été marqués comme inexacts.

Et généralement de poursuivre quand les circonstances paraissent justifier pareille mesure.

On trouvera dans l'annexe copie des règlements en force à Manchester, avec un tarif des honoraires exigés pour la vérification et l'ajustement des poids et mesures. (Annexe V.) D'après ces documents, on verra que l'inspection, la vérification et l'ajustement sont conduits par les mêmes officiers. Le conservateur des étalons objecte fortement à cet arrangement, qui est interdit par les lois d'inspection du Canada. Les devoirs de nos officiers se borneront à déterminer si les poids et mesures inspectés par eux sont justes ou non. Ceux qui sont justes seulement seront estampés. Ce sera l'affaire du propriétaire de pourvoir à l'ajustement des poids qui ne le seront pas.

Honoraires perçus insuffisants pour couvrir les dépenses.

35. Je n'ai pas trouvé que dans aucun cas les honoraires perçus dans les endroits où l'inspection se fait sous l'autorité municipale, fussent en général suffisants pour couvrir les frais d'inspection et d'ajustement ; environ la moitié de cette dépense est généralement supportée par la municipalité. A Manchester, les honoraires perçus en 1871-72, conjointement avec les recettes de la vente des effets confisqués et les revenus provenant d'autres sources, s'élevèrent à £512 3s. 6d. sterling, tandis que les dépenses furent de £1,133 3s. 1d. sterling.

Règlements en France.

36. En France, des règlements très-bien faits ont été promulgués de temps à autre par le gouvernement pour pourvoir aux plus petits détails affectant la construction, l'inspection et l'ajustement des poids, mesures et balances. Ces règlements ont été traduits par le Conservateur des étalons et se trouvent conjointement avec le texte de la loi française, dans un appendice au quatrième rapport de la Commission des Étalons.

Règlements en Allemagne.

La Confédération de l'Allemagne du Nord a adopté le système métrique, accompagné de règlements presque aussi complets que ceux de la France. Ces lois ont été traduites par les Conservateurs des étalons et se trouvent dans l'appendice du quatrième rapport de la Commission des Étalons, telles que promulguées originairement en 1868. D'autres instructions publiées sous forme de circulaires, à différentes époques, de 1870 à 1872, sont produites dans le sixième rapport annuel du Conservateur au Bureau de Commerce.

Les règlements français et allemands plus coercitifs qu'il ne faut pour être appliqués en Canada.

37. Les règlements français et allemands donnent plus de détails minutieux aux fabricants et aux inspecteurs de poids et mesures qu'il ne serait possible ou désirable d'en faire observer en Canada, mais ils contiennent beaucoup de choses qui sont dignes d'être imitées, spécialement dans les clauses qui veulent que les poids et mesures soient faits d'une forme et d'une substance spécifiés, et dans celles qui régissent le mode de construction et de vérification des balances. Il faudrait prendre sérieusement en considération les suggestions qui découlent de ces codes lorsqu'on préparera les règlements à l'usage de nos propres inspecteurs.

Poids, mesures et balances frauduleux.

38. Un examen des échantillons des poids, mesures et balances frauduleux qui ont été découverts par les inspecteurs dans différents endroits, montre d'une manière concluante l'importance d'avoir des règlements très-précis sur ces points, spécialement dans l'intérêt de la classe nombreuse des petits acheteurs en détail.

L'organisation en Canada ne doit être qu'un essai.

39. L'organisation d'un service effectif d'inspection en Canada doit, jusqu'à un certain point, être un essai; car puisque l'on sait qu'il n'est pas probable que, règle générale, on trouve de suite des personnes parfaitement capables de remplir ces fonctions, la plupart de celles qui sont chargées des devoirs se rattachent au service au ont plus ou moins besoin de se former. Mais on fera un grand pas vers l'efficacité ultérieure en ne choisissant au début que des personnes ayant de l'aptitude pour les devoirs dont elles seront chargées. On atteindra plus facilement cet objet désirable en imposant comme règle que personne ne sera nommé avant d'avoir subi un examen préliminaire, et que toutes les premières nominations seront conditionnelles et ne seront confirmées que sur un nouvel examen satisfaisant et plus complet.

Examen des candidats pour être nommés.

40. Les premiers examens recommandés ici devraient être conduits dans le but de constater que le candidat peut lire et écrire, qu'il sait suffisamment chiffrer et tenir des comptes, et enfin qu'il possède, pour les opérations mécaniques, des connaissances et une aptitude suffisantes.

Addition au personnel du département.

41. Le premier pas à faire, dans l'organisation du service, serait d'introduire dans le département l'assistance qui sera jugée nécessaire:

Pour préserver de la détérioration et tenir en bon ordre les dispendieux étalons et appareils de comparaison.

Pour conduire la vérification des étalons officiels.

Pour distribuer et recevoir les étalons officiels et d'inspection, et

Pour tenir les registres nécessaires et les comptes des affaires du département.

Les devoirs ci-dessus énumérés peuvent être groupés avec ceux que l'administration des lois concernant l'inspection des autres produits qui entrent dans le commerce impose au département. Le personnel pour l'accomplissement de ces devoirs ne sera pas nécessairement très-considérable. Je propose pour le présent un employé de troisième classe; et quand les étalons seront arrivés, un bon mécanicien à qui on devra adjoindre un assistant, qui pourra être une autre personne ayant le rang et le salaire d'un employé de première classe.

Inspecteurs de district.

42. Il sera ensuite nécessaire de choisir des inspecteurs de poids et mesures, et je suggère à ce propos de s'enquérir jusqu'à quel point les inspecteurs de district du Revenu de l'Intérieur pourraient être utilisés pour ce service.

L'inspecteur de district des poids et mesures sera l'intermédiaire par lequel les sous-inspecteurs seront pourvus d'étalons et d'appareils d'inspection. Il vérifiera, de temps à autre, les étalons d'inspection tel que requis par la loi. Il entendra et jugera les différends entre

les sous-inspecteurs et les propriétaires de poids, etc., et il constatera, par un examen personnel, et en fera rapport au département, si les sous-inspecteurs remplissent leurs devoirs d'une manière satisfaisante, et rendent compte régulièrement des affaires qu'ils font.

L'officier qui remplira ces devoirs devrait occuper une bonne position relative dans le service civil, et comme la loi veut que les affaires importantes soient laissées à sa décision, ce devrait être un homme d'une position plus élevée que ne semble le permettre le salaire qui pourra convenablement lui être accordé pour commencer.

Il est par conséquent à désirer, selon moi, que l'on combine, quand on le pourra, ces fonctions avec celles d'inspecteur de district du Revenu de l'Intérieur. Dans l'exécution des devoirs imposés déjà à ces officiers, ils doivent voyager dans toutes les parties du pays où les sous-inspecteurs des poids et mesures devront vraisemblablement être placés. Et je pense que, dans plusieurs cas, ils pourront exercer une surveillance générale sur les sous-inspecteurs des poids et mesures, lorsque la chose sera nécessaire. Quand cet arrangement aura été fait, il faudra nommer un assistant qui puisse faire la vérification réelle et tenir les registres; mais l'inspecteur du district devrait être tenu responsable de l'accomplissement de ces devoirs. Il devrait inspecter l'ouvrage des sous-inspecteurs, agir personnellement dans tous les cas de différends portés devant lui, et être l'intermédiaire de la correspondance avec le département.

Je ne suggère pas de faire cet arrangement d'une manière permanente, mais comme le plus susceptible de suffire dans plusieurs cas pour l'administration convenable des lois durant quelque temps encore. Un pareil arrangement donnerait le temps de s'assurer de la somme d'ouvrage à faire, de recueillir des informations sur ce qu'il sera probablement nécessaire de faire constamment, et de trouver des personnes aptes à remplir cette charge avant de lier le gouvernement par des nominations permanentes.

Mais que les suggestions ci-dessus soient adoptées ou non, je pense qu'il ne peut y avoir aucun doute sur la nécessité de nommer prochainement un inspecteur de district à Montréal, un à Toronto, et peut-être un autre à Halifax. Quant aux autres endroits, je crois que ces inspecteurs du Revenu de l'Intérieur seront capables d'en remplir les devoirs avec l'aide d'un assistant.

Sous-inspecteurs.

43. Généralement, un sous-inspecteur pourra faire tout l'ouvrage de la division pour laquelle il sera nommé. Les principales villes feront une exception à cette règle, et il est probable que trois assistants seront nécessaires à MONTRÉAL et deux à TORONTO, tandis qu'il en faudra au moins un dans chacune des villes de London, Hamilton, Ottawa, Québec, St. Jean, Halifax et Charlottetown.

Les sous-inspecteurs seraient d'abord nommés aux principaux endroits, et les nominations postérieures pourraient être faites à mesure que les circonstances l'exigeraient. Mais avant ou au moment de faire des nominations, il sera nécessaire de définir, par un ordre en conseil, les limites de la division à laquelle chaque nomination doit s'appliquer.

On peut supposer approximativement qu'il y aura à peu près le même nombre d'inspecteurs, de sous-inspecteurs et d'assistants que de divisions électorales. Lorsqu'on s'occupera des détails, on trouvera peut-être nécessaire de s'écarter quelque peu de ce calcul; mais le résultat général ne s'en éloignera pas beaucoup.

Qualités requises des officiers.

44. Le succès de la loi et sa réception cordiale par le public dépendra tellement de la manière dont les officiers accompliront leurs devoirs, que leur choix ne peut être trop soigneusement surveillé. Les sous-inspecteurs et leurs assistants devront avoir un bon caractère moral et surtout être tempéraments et laborieux.

Ils devront être passablement habiles dans les calculs à faire, avoir quelque notion de la tenue des livres, et pouvoir écrire d'une manière lisible.

Ils devraient jouir d'une bonne santé et être doués d'une vue intacte et d'une main ferme, et

Ils devraient avoir une certaine aptitude pour les manipulations mécaniques,

Installation.

45. Il sera nécessaire de se procurer un bureau ou un lieu convenable pour conduire les affaires et conserver les étalons et appareils de chaque inspecteur et sous inspecteur de district. Dans les grandes villes, un espace considérable sera nécessaire, mais dans les divisions extérieures, il arrivera souvent que l'on trouvera l'espace nécessaire dans le local où le sous-inspecteur se livre à d'autres occupations ou même dans quelque partie de sa résidence, car bien que la loi défende la nomination ou l'emploi, comme inspecteur, de toute personne qui fabrique, répare ou vend des poids ou des mesures, ou se sert d'appareils de pesage, il se trouvera beaucoup de cas où l'inspection pourra, sans inconvénient, être confiée à des personnes engagées dans d'autres occupations, pourvu qu'en aucun cas elles ne se servent d'une manière notable d'instruments sujets à l'inspection.

Autant que possible, il sera désirable d'utiliser et de rémunérer tout le temps de l'officier nommé, mais dans beaucoup de cas, la somme de travail à faire ne justifiera pas le paiement d'un salaire suffisant pour cet objet.

Inspecteurs du gaz et des gazomètres.

46. Dans ce qui précède, il n'a pas été question de la nomination d'inspecteurs de gazomètres et de l'inspection de la qualité du gaz. On devra pourvoir à ce service dans les endroits énumérés aux pages xxi et xxii.

Inspection des gazomètres ou compteurs facile.

47. Il sera facile de pourvoir à la vérification des gazomètres ou compteurs. Il sera nécessaire de nommer, pour ce service, un inspecteur de confiance et intelligent : un ouvrier gazier serait préférable, si l'on en peut trouver de convenable sous d'autres rapports, dans les endroits mentionnés. Dans les plus grands centres, un assistant sera nécessaire. Ces officiers, s'ils sont intelligents, acquerront facilement toutes les connaissances nécessaires pour remplir leurs devoirs convenablement. Ils seront conséquemment placés sous la surveillance générale des inspecteurs de districts, qui veilleront à ce que ces employés s'occupent de leurs devoirs et les remplissent d'une manière convenable.

L'inspection quant à la qualité plus difficile.

48. L'inspection du gaz quant à sa qualité et à sa pureté n'est pas aussi facile. Il est nécessaire, pour ce travail, que les inspecteurs possèdent assez de connaissances chimiques pour pouvoir exécuter les expériences mentionnées dans la loi d'une manière convenable et effective.

A Toronto, Québec, Montréal, Halifax et St. Jean, on pourra faire, peut-être, des arrangements avec des experts qui, pour un honoraire modéré, seront prêts à donner autant de leur temps qu'il en faudra pour ce service. Cependant, cela dépendra, en grande partie, de l'intérêt qu'y prendront les consommateurs de gaz. S'il est considérable, il occupera facilement tout le temps de la personne ainsi employée. On trouvera peut-être possible aussi de faire des arrangements semblables dans quelques-uns des endroits moins considérables, mais quant cela ne se pourra point, il restera l'alternative de faire faire, de temps à autre, des visites d'inspection par des personnes compétentes et de prendre des moyens pour en instruire d'autres dans ce travail. Cela ne sera pas difficile, vu que toute personne possédant une intelligence ordinaire peut-être mise au fait, en peu de temps, de tout ce qui est nécessaire pour les vérifications de routine ; et chaque fois que des différends surgiront, on pourra appeler des experts. Cependant, un pareil examen devrait être complété par l'inspection d'un officier compétent, de temps à autre.

L'emploi d'un chimiste analytique et pratique suggéré.

49. Au sujet de l'inspection du gaz, il s'élèvera beaucoup de questions qui exigeront, pour leur règlement final, les services d'un chimiste compétent, dont la décision sera acceptée sans contestation.

Et l'on me permettra d'observer ici, que parfois, au sujet des produits fabriqués sujet aux droits d'accise, spécialement en ce qui concerne les distilleries, la fabrication du tabac et du

pétre et la fabrication en entrepôt, il s'élève des questions où l'avis et l'aide d'un chimiste seraient d'un grand secours pour le département. C'est pour quoi je soumetts s'il ne serait pas à propos d'examiner si l'on pourrait offrir des conditions telles qu'elles pussent induire une personne compétente à résider à Ottawa. On pourrait peut-être atteindre ce but par l'ordre d'un salaire modéré avec l'usage d'un laboratoire. Le revenu ainsi assuré de cette manière pourrait être complété par un travail privé comme chimiste consultant. Il n'y a aucun doute que les services d'une telle personne seraient recherchés par les parties intéressées dans les mines et les manufactures. L'analyse de beaucoup d'objets généralement en usage, spécialement les substances alimentaires, dans l'intérêt public et dans le but de découvrir les falsifications, pourrait être entreprise par un tel officier.

Un établissement tel que celui que j'ai suggéré ci-dessus serait dans le genre du laboratoire de Somerset House, qui est très-complet quant à ses appareils, et qui possède un personnel considérable, constamment occupé à des travaux se rattachant au département du Revenu de l'Intérieur.

Conclusion.

50. Mon rapport sur mon voyage en Europe peut se terminer ici, car bien que les règlements d'après lesquels les lois d'inspection seront administrées puissent être en grande partie basés sur les renseignements que j'ai recueillis en Angleterre et en France, ils doivent prendre la forme d'un ordre en conseil, et tout mémoire que je puis être en état de soumettre sera sujet à beaucoup de modifications avant d'être promulgué; c'est pourquoi je suggère qu'il est à propos de soumettre mes propositions à cet égard sous une forme distiucte.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

A. BRUNEL,

Commissaire.

ANNEXES.

ANNEXE I.

SOMMAIRE.

	PAGE
1 Construction du Département des Etalons.....	23
2 Nouvelle Vérification des Etalons officiels.....	26
3 Addition aux Etalons officiels actuels.....	27
4 Limites des erreurs dans la vérification des Etalons.....	27
5 Honoraires de l'Echiquier pour vérifier les Etalons.....	28

Extrait des minutes du bureau de la Trésorerie Impériale en date du 26 février 1866, au sujet du département des étalons.

Leurs Seigneuries délibèrent sur les arrangements qui doivent être adoptés à l'avenir pour la conservation des Etalons Nationaux et pour l'accomplissement des devoirs qui s'y rapportent par suite du transport projeté des attributions du Contrôleur-Général de l'Echiquier à la Chambre de Commerce.

* * * * *

Afin d'embrasser le sujet dans son ensemble, Leurs Seigneuries commencent par considérer non-seulement ces recommandations, mais d'autres sur le même sujet, contenues dans les rapports antérieurs du Comité sur les étalons, de 1854, et de la commission des étalons en 1841; ainsi que dans d'autres rapports se rattachant aux étalons des finances.

Le sujet peut être examiné sous les titres suivants, savoir :

1. Constitution du Département des Etalons.
2. Nouvelle vérification des Etalons officiels.
3. Addition aux Etalons officiels actuels.
4. Limites des erreurs dans la vérification des étalons.
5. Honoraires de l'Echiquier pour vérifier les étalons.

I.—CONSTITUTION DU DÉPARTEMENT DES ETALONS.

Les rapports recommandent unanimement que le département des poids et mesures dont le travail a été jusqu'à présent restreint aux différentes opérations relatives à la comparaison et la vérification de tels étalons locaux qui peuvent avoir été dûment apportés à l'Echiquier dans ce but, devrait être reconstitué sous un officier en chef compétent, avec une plus grande autorité et des devoirs plus étendus.

La Commission des Etalons de 1841, propose qu'un officier qui sera désigné sous le nom de "Conservateur des Etalons," à la charge duquel les étalons approuvés par le parlement seront confiés, soit nommé; que des dispositions formelles soient prises pour l'inspection périodique de ces étalons, et de leurs copies principales, à la Monnaie Royale, à l'Observatoire de Greenwich, et à la Société Royale, ausi bien que pour la comparaison des étalons avec ces copies une fois tous les dix ans, avec l'autorisation spéciale de la Trésorerie, laquelle devra être demandée par le Conservateur des Etalons; qu'un rapport de comparaisons de l'état de tous ces étalons soit fait à la Trésorerie, présenté au parlement et publié dans la *London Gazette*; que ce soit le devoir du Conservateur des Etalons de comparer, une fois tous les cinq ans, avec l'autorisation de la Trésorerie, les étalons de l'Echiquier avec les étalons approuvés par le parlement, et les uns et les autres entre eux, et qu'ils soient réparés s'ils sont trouvés inexacts.

Le comité des Etalons, de 1854, propose que cet officier en chef soit un homme de science, nommé permanentement, avec un traitement convenable; qu'il existe une surveillance continue sur la condition des étalons primitifs, des étalons secondaires de l'Echiquier, des étalons locaux, des appareils du bureau des étalons, des rapports des étalons anglais et étrangers, de la disposition de la loi générale en ce qui regarde les étalons; et qu'il sera de son devoir de présenter au gouvernement un mémoire, de temps à autre, quand le besoin pourra s'en présenter, sur ces différents points.

Dans sa lettre au Contrôleur-Général de l'Echiquier, en date du 1er février 1859, l'Astronome Royal, président du comité des Etalons, après avoir décrit très longuement les devoirs et les capacités requises de l'officier en chef dont la nomination est proposée, ajoute :

“ En supposant qu'un tel chef fût nommé, son premier soin serait probablement d'identifier chaque étalon de quelque genre que ce soit, ayant existé dans le bureau de l'Echiquier depuis l'année 1824, en assignant à chaque étalon, un numéro d'ordre et une entrée correspondante dans un grand livre, où toute son histoire serait enregistrée, et en estampant ce numéro sur l'étalon principal toutes les fois qu'il apparaîtrait de nouveau dans le bureau. Le système serait naturellement continué à l'égard de tous les étalons futurs. En examinant ce livre on verra surgir la très grave mais inévitable nécessité de rassembler pour les vérifier les étalons qui sont demeurés trop longtemps sans vérification, devoir impératif pour l'exécution duquel le chef doit être investi d'amples pouvoirs. Ce serait une mesure d'une importance considérable qui exigerait un grand travail; plusieurs années s'écouleraient avant que les étalons de notre pays pussent être mis dans un état convenable.”

Leurs Seigneuries sont informés que cette recommandation de numéroter et d'enregistrer chaque étalon vérifié dans le département de l'Echiquier a été amplement suivie d'après le procès-verbal de l'assistant contrôleur en date du 18 juillet dernier.

L'Astronome Royal continue :—

“ J'espère que le gouvernement exécutif, agissant par l'entremise du Contrôleur-Général de l'Echiquier ou d'un autre officier de l'Etat, établira et changera à son gré les règlements pour les nouvelles vérifications et les opérations futures de toutes sortes se rapportant aux étalons. Ces pouvoirs seraient délégués au chef du Département des Etalons en vertu de tels règlements de bureau qui paraîtraient convenables.”

“ Il serait du devoir de ce chef de présenter de temps à autre au gouvernement un mémoire sur les changements dans les règlements, ou dans l'établissement de l'Echiquier (personnel et matériel) dans la manière d'étamper les étalons, et dans l'exposition publique des étalons, etc. Il devrait aussi correspondre avec les magistrats locaux et les inspecteurs locaux, et généralement agir comme intermédiaire entre la législature d'une part, et d'autre part avec tout officier engagé dans le service du département des étalons.

“ La nomination d'inspecteurs locaux sera probablement laissée avec raison à la magistrature locale. Mais les nominations devraient être approuvées par le Contrôleur de l'Echiquier et enregistrées dans le bureau des Etalons; et il devrait être du devoir de tout tel inspecteur de recevoir des instructions du chef et de lui faire rapport. Sur ces points les règlements de la “ Loi des Pauvres ” peuvent probablement être étudiés avec avantage.

“ Toute poursuite en vertu des lois sur les étalons devrait être enregistrée au Bureau des Etalons.”

Dans sa lettre au Secrétaire d'Etat, en date du 9 février 1859, qui contenait celle de l'Astronome Royal, le Contrôleur-Général fait allusion comme suit au nouveau bureau :

“ L'établissement d'un bureau spécial pour surveiller les poids et mesures est un projet qui mérite une très-sérieuse considération, et à ce titre, conformément au rapport de l'Astronome Royal, je le recommande à la sérieuse considération du gouvernement.”

Dans le rapport du comité de la Chambre des Communes, en 1862, sur les poids et mesures, il est dit, au sujet de ces recommandations de l'Astronome Royal et du Contrôleur-Général de l'Echiquier :

“ Il est évident qu'aucun système ne peut réussir à moins d'être suivi d'un système strict et général d'inspection. A cet égard nous avons été bien lents et nous fait preuve de négligence. Les inspecteurs locaux sont nommés par les magistrats des comtés et des bourgs. Mais il nous faut la fondation d'un établissement central efficace, pour donner de la force et de l'unité à l'action locale. * * * L'Astronome Royal pense que plus de

“ deux tiers de nos étalons provinciaux et locaux ont été employés pendant plus de vingt ans
 “ sans avoir subi de vérification * * * Il semble qu'il soit nécessaire de rassembler les
 “ vieux étalons pour les vérifier de nouveau, autrement on verra dans les diverses provinces
 “ une discordance des poids et mesures qu'il sera presque impossible au gouvernement de
 “ faire disparaître. * * * Cet état si irrégulier de nos étalons semble exiger la création
 “ d'un département qui, sous la responsabilité du gouvernement et le contrôle du parlement,
 “ puisse faire circuler la vie du centre aux extrémités du système d'inspection. * * *
 “ Au lieu de rester inactif, le gouvernement devrait agir activement sur cette question, et le
 “ moyen d'action le plus prompt est de former un département spécial sous un chef bien
 “ choisi. Votre comité est d'opinion qu'un tel département de Poids et Mesures doit être
 “ établi en rapport avec la Chambre de Commerce. De cette manière, ce département
 “ serait subordonné au gouvernement et responsable au parlement. La conservation et la
 “ vérification des étalons, la surintendance des inspecteurs, et les attributions qui s'y
 “ rattachent devraient être confiées à ce département.”

Le comité des Etalons de 1853, rétabli de nouveau, appela, dans son dernier rapport du
 14 juillet 1864. Voici ce que le comité pense du département :

“ Le comité connaît parfaitement les difficultés qui accompagnent la question d'un bureau
 “ qui, dans son mécanisme pratique, est considéré comme un simple accessoire, en apparence
 “ peu important, d'un grand bureau de l'état où des opérations financières considérables ont
 “ tous les jours lieu.”

Le comité :

“ Le comité croit que la première chose à faire pour le perfectionnement du bureau des
 “ étalons doit être de changer sa présente position. Les membres sont d'opinion qu'il est
 “ absolument nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau, qu'il soit établi comme un
 “ département *ad hoc* sous le contrôle d'un officier en chef dont la besogne ne consistera
 “ pas seulement à comparer les étalons locaux qui peuvent être apportés pour vérification,
 “ mais aussi à étudier la législation relative et son application dans notre propre pays, et le
 “ système suivi ailleurs. à se procurer les étalons et les autres appareils requis pour les études
 “ scientifiques, et quand on le croira nécessaire, à présenter un mémoire à Vos Seigneuries
 “ sur les moyens à prendre.”

“ S'il plaît à Vos Seigneuries d'approuver l'établissement d'un bureau d'étalons sous
 “ un contrôle de ce genre, et si un officier compétent était choisi, le comité est d'opinion qu'il
 “ n'en serait pas nécessaire d'entrer plus avant dans les détails de ses devoirs. Une
 “ telle naissance suffisante des procédures officielles de quelques années passées lui suggérera
 “ les mesures temporaires ou permanentes qu'il serait désirable de prendre pour le fonctionne-
 “ ment de son bureau.”

C'est maintenant le devoir de ce bureau de prendre en considération ces recommandations
 qui lui sont faites d'une manière si pressante et si fréquemment par des autorités aussi
 élevées, et d'adopter les mesures propres à mettre en œuvre les recommandations

Leurs Seigneuries sont d'opinion, conformément aux recommandations susdites, qu'un
 département des Poids et Mesures (devant être appelé département des Etalons) devrait
 être établi sous la surveillance d'un officier en chef investi d'une autorité suffisante pour
 remplir tous les devoirs qui se rapportent aux étalons, et qu'en conformité de la recomman-
 dation du comité spécial de la Chambre des Communes en 1862, ce département devrait être
 placé sous l'autorité et le contrôle de la Chambre de Commerce.

Ils doutent, cependant, qu'il soit expédient d'étendre au dehors l'autorité et les pouvoirs
 de l'officier en chef de manière à ce qu'il ait le contrôle sur les inspecteurs locaux de poids
 et mesures. Ces officiers locaux sont nommés par les autorités locales et sont de par la loi
 sous leur contrôle. Quant aux étalons locaux, Leurs Seigneuries considèrent que les devoirs
 de l'officier en chef du département des Etalons ne devraient pas s'étendre au-delà du droit
 de prendre les moyens nécessaires pour la vérification convenable de ces étalons, dans tous les
 cas où l'on aurait négligé d'envoyer ces étalons pour vérification après l'expiration du temps
 fixé par la loi

Ils renvoient aux dispositions de la loi par lesquels les étalons locaux peuvent être com-
 parés et vérifiés avec d'autres étalons locaux, et ils considèrent que toutes ces vérifications
 locales devraient être enregistrées immédiatement par l'officier en chef du département des

Étalons ; ils considèrent aussi que cet officier devrait enregistrer toutes les condamnations de chaque année en vertu des lois concernant les poids et mesures, et qu'à cette fin des mesures légales soient prises pour obliger les officiers locaux à lui fournir toutes les informations nécessaires.

Il serait du devoir des officiers supérieurs de faire à la Chambre de Commerce un rapport annuel des différentes opérations de l'année relatives aux étalons, rapport qui serait soumis au parlement. Il faudrait faire mention dans ce rapport de toute négligence ou refus des officiers locaux de se conformer aux exigences de la loi.

En égard à la longue expérience de M. Chisholm, le premier commis actuel du bureau du Contrôleur-Général de l'Échiquier, et à sa connaissance approfondie de la question des étalons des poids et mesures, Leurs Seigneuries sont d'opinion qu'il devrait être transféré au département et créé officier en chef, et que M. Chaney, qui a été chargé, il y a quelques années, de la partie mécanique de la division des poids et mesures, devrait y être également transféré.

Leurs Seigneuries proposent en conséquence :

Qu'un projet de loi soit préparé et présenté au commencement de la session :

1. Pour transférer à la Chambre de Commerce tous les devoirs actuellement imposés, par différents actes du parlement, au Contrôleur-Général de l'Échiquier, touchant la conservation et l'administration des étalons approuvés par le parlement et des étalons secondaires ;

2. Pour substituer le bureau de la Chambre de Commerce à celui de l'Échiquier à Westminster, comme la place légale du dépôt pour ces étalons ; et

3. Pour établir un département d'étalons sous le contrôle de la Chambre de Commerce, avec un officier en chef et tels autres commis recevant les salaires que voudront déterminer les "lords" de la Trésorerie.

4. Que la garde des étalons approuvés par le parlement et des étalons secondaires de l'Échiquier, avec les appareils de comparaison et de vérification, soit confiée, sous le contrôle de la Chambre de Commerce, à l'officier en chef, et qu'il soit chargé et responsable de toutes les obligations qui se rapportent aux étalons en vertu de tels règlements que la Chambre de Commerce pourra établir de temps à autre.

5. Que les officiers soient immédiatement requis de fournir certificat à l'officier-en-chef du département des étalons de toute vérification et comparaison des étalons locaux avec les étalons sous leur garde, ainsi que des rapports annuels des condamnations dans leurs différents districts en vertu des actes des poids et mesures.

6. Qu'un rapport annuel de toutes les opérations se rapportant aux étalons durant l'année soit fait par l'officier en chef à la Chambre de Commerce et soumis au parlement.

2. Nouvelle Vérification des Etalons Officiels.

Les étalons officiels secondaires de longueur, de poids et de capacité, furent fabriqués d'après les instructions de la trésorerie conformément à la section 11 de l'acte 5 Geo. IV, c. 74. Les étalons de longueur et de poids ont été en usage depuis 1825, et les étalons de capacité depuis 1834. Aucune comparaison ou nouvelle vérification de ces étalons n'a été faite depuis, et aucune disposition légale n'a été prise dans ce but. En effet, depuis le dépôt à l'Échiquier des nouveaux étalons prototypes de longueur et de poids en 1853, aucune comparaison quelconque n'a été autorisée ou faite entre les étalons officiels et les étalons prototypes. Le comité des étalons dans son dernier rapport faisait observer avec raison que c'est un état de choses qui ne devrait pas être toléré plus longtemps.

Dans sa lettre du 9 février 1859, le Contrôleur-Général émit son opinion que des moyens devraient être pris pour réajuster de temps à autre les étalons officiels, que ce procédé devrait être appliqué à des intervalles fixes et sous la surveillance de comités scientifiques ; que l'intervention de la législature est nécessaire pour cette fin ; et qu'aucune intervention législative ne peut produire de bons résultats si ce n'est sous la surveillance et de l'avis des ministres responsables de la couronne.

Leurs Seigneuries proposent que dans le projet de loi qui doit être préparé pour modifier et étendre les lois relatives aux étalons impériaux de poids et mesures, des dispositions soient insérées pour la comparaison, tous les dix ans, des étalons prototypes, avec les trois copies

déposées à la Monnaie Royale, à la Société Royale et à l'Observatoire Royal à Greenwich, respectivement, et pour la comparaison des étalons officiels, qui seraient à l'avenir connus sous la désignation d'étalons de la Chambre de Commerce, une fois tous les cinq ans avec les étalons prototypes, et entre eux, tant pour le réajustement que pour le renouvellement, si c'est nécessaire, des étalons officiels, en vertu de réglemens qui pourront être sanctionnés de temps à autre par la Chambre de Commerce.

Il paraît, d'après les rapports du Contrôleur-Général de l'Echiquier, que l'étalon officiel livre avoir du poids est vraiment aujourd'hui dans la condition la moins satisfaisante, "oxydé à la surface, réellement inexact et reconnu comme tel;" et, comme tous les étalons officiels de poids sont faits en cuivre, métal qu'on dit être particulièrement exposé à l'oxydation dans l'atmosphère de Londres, et décrit par le professeur Miller comme "tout-à-fait impropre, à moins qu'il ne soit protégé par une dorure, à la fabrication de poids devant avoir le degré d'exactitude exigé dans les étalons secondaires," il est à craindre que d'autres de ces étalons officiels de poids manquent aussi d'exactitude.

Leurs Seigneuries pensent qu'il est, par conséquent, grandement désirable qu'aussitôt que le projet de loi proposé viendra en force, on ne perde pas de temps à s'assurer de la condition exacte des étalons officiels et à faire les arrangements propres à leur réajustement ou à leur renouvellement complet.

Ils s'accordent à croire, avec le Contrôleur-Général de l'Echiquier, que la vérification des étalons officiels devrait être faite sous la surveillance de comités scientifiques, et ils suggéreraient que ceux des membres du comité des étalons qui seraient disposés à donner leur aide, soient nommés commissaires pour s'enquérir de la condition des étalons officiels, construits en vertu de la 5 Geo. IV, c. 74^e, pour s'assurer jusqu'à quel point ces étalons officiels s'accordent avec les étalons prototypes, et les uns avec les autres, et pour faire rapport à la Chambre de Commerce de temps à autre des résultats de leurs recherches, en indiquant quels étalons doivent être selon eux réparés ou renouvelés. Il semble à Leurs Seigneuries que les comparaisons peuvent être faites par les officiers du département des Poids et Mesures, aidés d'un ou de plusieurs des principaux fabricants de poids et mesures, selon que les commissaires le voudront et que les commissaires devraient être invités à continuer leurs précieux services jusqu'à ce qu'ils soient en état de faire rapport que les étalons officiels sont en parfait état.

3. Additions proposées aux étalons officiels.

Le rapport de la commission de 1841, contient diverses recommandations pour augmenter le nombre des étalons officiels. Ces recommandations ont été jusqu'à un certain point mises en pratiques, en vertu de l'acte 16 Vic., c. 29, passé en 1853, pour établir les étalons de monnaie décimale. La Chambre de Commerce devra considérer si quelques nouvelles additions au nombre des étalons ne devraient pas être faites, ainsi que l'ont recommandé les commissaires, particulièrement aux étalons des mesures de longueur, dont il n'y a maintenant, qu'un seul, la verge étalon, et des mesures de capacité, y compris la bouteille de vin étalon d'un sixième de gallon. On peut pour cela demander à la commission projetée d'examiner et de faire rapport si des additions sont maintenant nécessaires aux étalons officiels actuels, et de quelle espèce elles devraient être, et dans ce cas tous les nouveaux étalons devraient être fabriqués et légalisés conformément aux termes de la sec. 6 des 18 et 19 Vic. c. 42.

On doit observer que cette dernière disposition autorise seulement l'addition d'étalons officiels par ordre en conseil; il semble convenable à Leurs Seigneuries d'appliquer cette disposition pour retirer les étalons officiels actuels, par une cause dans le projet de loi proposé.

4. Limite des erreurs dans la vérification des étalons.

Les commissaires, dans leur rapport de 1841 recommandent certaines limites relativement aux maximum des erreurs que l'on devrait tolérer dans la comparaison des étalons, et M. Chisholm, dans son rapport (pp. 43, 44,) de 1853, fait allusion à la pratique actuelle du département à ce sujet.

On peut hésiter sur l'étendue à donner proportionnellement aux erreurs permises pour chaque étalon de poids ou de mesure de capacité, ou de longueur plus ou moins considérable,

et Leurs Seigneuries pensent qu'il est convenable que l'attention de l'Astronome Royal soit attiré sur ce point, afin qu'il puisse soumettre son opinion au bureau, non-seulement au sujet de la comparaison des étalons dans le département des étalons, mais aussi sur la comparaison des étalons locaux avec les poids et mesures pour l'usage ordinaire. Leurs Seigneuries prendront alors en considération l'opportunité d'insérer une clause dans le projet de loi proposé pour légaliser ces limites d'erreur.

5. Honoraires de l'Echiquier pour vérifier les Etalons.

Le montant des honoraires payés maintenant à l'Echiquier pour la vérification des étalons est établi dans le rapport de M. Chisholm, pp. 39, 40. La réduction de ces honoraires et l'abolition du droit de timbre payable maintenant en vertu de la loi, sont recommandées par la commission des étalons 1841, (rapport, sect. 69), par le comité dans son rapport de 1854, (sect. 67, et par l'Astronome Royal dans sa lettre du 1er février 1859, (sec. 14). Le Contrôleur-Général de l'Echiquier dans sa lettre du 9 février 1859, s'accorde avec l'Astronome Royal pour condamner ces honoraires comme "impolitiques, inopportuns et constituant un impôt qui ne devrait pas être continué."

Le montant des honoraires et des droits de timbre reçu dans le département durant les trois dernières années, représente une moyenne de £188 par année. Considérant que les étalons locaux sur la vérification desquels ces honoraires sont payables, sont requis pour l'usage du public, et astreignent nécessairement dans diverses localités les contribuables à payer des sommes considérables pour le rachat et les réparations périodiques des étalons, Leurs Seigneuries sont disposées à recommander d'introduire une clause dans le projet de loi proposé pour pourvoir à l'abolition de ces honoraires de l'Echiquier et des droits de timbre.

ANNEXE II.

SOMMAIRE.

	PAGE
1. Étalons actuels de dénominations légales.....	29
2. Étalons prototypes actuels de dénomination légale ou étalons de comparaison.....	29
3. Étalons auxiliaires employés dans la vérification des étalons de dénomination légale.....	31
4. Étalons officiels ou étalons légaux secondaires pour vérifier les copies devant être employées par les inspecteurs locaux de poids et mesures.....	32
5. Étalons métriques prototypes.....	34
6. Étalons métriques officiels pour vérifier les copies devant être employées par les inspecteurs locaux de poids et mesures.....	34
7. Appareils employés dans la comparaison des mesures de longueur.....	35
8. Balances et autres appareils pour la comparaison de poids étalons.....	36
9. Appareils employés dans la comparaison de mesures de capacité.....	37
10. Appareils employés dans la comparaison des étalons pour mesurer le gaz.....	38
11. Thermomètres, baromètres, hydromètres, etc.....	39
12. Appareils pour timbrer et marquer.....	39
13. Étalons des pays étrangers.....	39
14. Échantillons de poids et mesures de commerce.....	40
15. Étalons d'espèce antique ou historique.....	4

Liste d'étalons prototypes officiels, auxiliaires et autres, et d'appareils de comparaison et de pesage, employés au département des Étalons, à Old Palace Yard, Westminster.

I. ÉTALONS ACTUELS DE DÉNOMINATIONS LÉGALES.

Étalons de poids.

Une série de quinze étalons officiels de poids de Troy en cuivre, depuis 1 livre jusqu'à 1 grain, avec leurs contre-poids en cuivre; fabriqués en 1824, et employés jusqu'aujourd'hui dans la vérification des étalons d'inspection de Troy.

Une série de trente et un poids étalons officiels, en bronze à canon doré, de 500, 400, 300, 200, 100, 50, 40, 30, 20, 10, 5, 4, 3, 2, 1, 0.5, 0.4, 0.3, 0.025, 0.2, 0.1, 0.05, 0.04, 0.03, 0.02, 0.01, 0.005, 0.004, 0.003, 0.002, 0.001, onces de Troy avec leurs contre poids en bronze à canon, fabriqués en 1855, en conformité de l'acte concernant le numéraire (*Bullion Act*) 16 Vic., c. 29.

Une série de neuf poids de Troy en cuivre, depuis 1 livre (12 onces) jusqu'à 30 livres (360 onces), fabriqués en 1845 pour être employés pour l'essai des monnaies.

II. ÉTALONS PROTOTYPES ACTUELS DE DÉNOMINATION LÉGALE OU ÉTALONS DE COMPARAISON.

1. Mesures de longueur.

La verge étalon impériale, à traits, lignes tracées sur des mouches en or incrustées sur l'axe d'une barre de bronze en métal de Baily, et marquée "No. 1 verge étalon à 62° 00 Fahrenheit."

Verge en bronze No. 6, désignée comme le prototype, 1844.

Verge montée comme un balancier, soudée dans une boîte en plomb.

Verge montée comme un balancier, reçue de l'Observatoire Royal, 1866.

Cinq verges à traits en bronze, Nos. 12, 30, 41, 42, 44.

Une verge à traits en cuivre fondu No. 46 (1844), barre tubulaire en cuivre, No. 50.

Verge à traits, No. 52, en cuivre de Maudslay.

Verge à traits, No. 53 (1845), en alliage de May.

Trois verges à traits en acier, A. B. C.

Verge en verre.

Verge en fer de Suède, No. 70.

Verges étalons à bouts en bronze, Nos. 45 et 69.

Verges en fonte, A, No. 61, B, 62, C, 63.

Mesures à bouts en bronze. pied, No. 76, pied, No. 77, six pouces No. 79, six pouces No. 80, trois pouces No. 81, trois pouces No. 82.

Mesure à traits de six pouces, marquée sur des mouches d'or dans une barre de cuivre, fabriquée pour servir dans l'Inde.

Étalon de 20 pieds de Ramsden.

Étalon de dix pieds, employé pour mesurer un arc du méridien au Cap de Bonne Espérance.

Étalon de dix pieds, employé pour mesurer un arc du méridien dans l'Inde.

Verge étalon, 1869, marquée S. S. subdivisée en pieds, et un pied en pouces, avec quatre pouces additionnels et autres subdivisions.

Ceci est un étalon à traits marqué sur mouches d'or sur une barre de bronze en métal de Bailly; sur laquelle un mètre avec ses subdivisions est aussi marqué.

Un étalon en pouces, marqué sur une bande d'argent incrustée dans une petite barre de bronze; divisée en dixièmes et un dixième en centièmes d'un pouce.

2. Poids.

Livre étalon impériale, marquée "P. S. 1844;" faite en platine, de forme cylindrique avec une rainure.

Livre de Troy, de platine, marquée "T."

Vingt-six poids de platine auxiliaires marqués respectivement A. B. C. D. F. G. (1-240 grains chacun), F. (800 gr.), G. (440 gr.), H. (360 gr.), K. L. M. N. (80 gr. chacun), R. S. (40 gr. chacun), W. (12-901 gr.), V. (6-451 gr.), et dix autres marqués Q. (0-64509 grains chacun, cette fraction représentant la différence dans l'atmosphère, du poids de la livre impériale de platine et de la livre étalon commerciale de cuivre, chacune pesant 7000 grains dans le vide.) Ces poids auxiliaires en platine furent employés avec celui marqué T. par le professeur W. H. Miller dans la vérification de la livre étalon impériale.

Quatre poids d'une livre avoir du poids en métal à canon doré, chaque poids marqué respectivement Nos. 31, 22, 33, 34, vérifiés par le professeur Miller, 1855.

Un poids d'une livre en quartz Q. vérifié avec la livre étalon impériale, par le professeur W. H. Miller, en 1846.

Un poids en cuivre, de 10 livres, désigné par la lettre K; étant le poids d'un gallon d'eau, vérifié par le capitaine H. Kater, 1824, et employé par lui pour déterminer le gallon étalon impériale.

Un poids de 10 livres en métal à canon doré, désigné par la lettre M, vérifié par le professeur Miller, 1855.

Une série de neuf poids auxiliaires en bronze, savoir: 12, 00, 6,400, 3,200, 1,600, 800, 400, 200, et deux de 100 grains, employés par le professeur Miller dans ses observations pendant la construction du nouvel étalon livre impériale.

Une série de poids étalons de 21 grains décimaux en métal en canon doré, savoir: 1000, 500, 300, 200, 100, 50, 30, 20, 10, 5, 3, 2, 1, 0-5, 0-3, 0-2, 0-1, 0-05, 0-03, 0-02, 0-01 grains; vérifiés officiellement, 1870.

Quatre poids de grains décimaux en métal à canon doré marqués respectivement 4,000, 2,000, 1,000 B, 500 B. grains.

Deux poids de $\frac{1}{2}$ et $\frac{2}{3}$ d'once respectivement pour le service des postes avec l'étranger, officiellement vérifiés, 1870.

Une série de 16 poids étalons pour monnaies fabriqués conformément à l'acte du monnayage, 1870, et comprenant les suivants:

<i>Poids des monnaies d'or.</i>	<i>Poids impérial Poids métrique.</i>	
	<i>grains.</i>	<i>grammes.</i>
Poids plein :		
Cinq souverains, de métal à canon doré.....	616 37239	39.94028
Deux souverains, do	246.54895	15.97611
Souverain d'or étalon	123.27447	7.98805
Demi-souverain do	61.63723	3.99402
Poids réduit :		
Cinq souverains, de métal à canon doré.....	612.50000	39.68935

	Poids impérial grains.	Poids métrique. grammes.
Deux souverains de métal à canon doré.....	245.00000	15.57574
Souverain d'or étalon	122.50000	7.93787
Demi-souverain do	61.12500	3.96083

Poids des monnaies d'argent.

Couronne en alliage de palladium et d'argent...	436.36363	28.27590
Demi couronne do do	218.18181	14.13795
Florin do do	174.54545	11.31036
Schelling do do	87.27272	5.65518
Six deniers do do	43.63636	2.82759
Groat ou 4 deniers do do	29.09090	1.83506
Trois deniers do do	21.81818	1.41376
Deux deniers do do	14.54545	0.94253
Un denier do do	7.27272	0.47126

Poids des monnaies de bronze.

Denier de bronze	145.83333	9.44084
Demi-denier do	87.30000	5.66990
Un liard do	43.75000	2.83495

3. *Mesures de capacité.*

Minot étalon impérial, 1824, avec plateau et couvert en acajou.

Deux mesures coniques de gallon étalon impérial Nos. 1 et 2.

do do pinte do do
do do chopine do do

Ces mesures sont en métal à canon, et furent vérifiées par le capitaine Kater en 1824.

III. ÉTALONS AUXILIAIRES, EMPLOYÉS DANS LA VÉRIFICATION DES ÉTALONS DE DÉNOMINATION LÉGALES.

1. *Mesures de longueur.*

Une coulisse en cuivre désignée par la lettre S, ayant la longueur d'un pied, et un décimètre, sur laquelle des subdivisions sont marquées; employée dans la vérification des mesures étalons à subdivisions.

2. *Poids*

Un poids d'un gallon d'eau, de 10 livres, désigné par la lettre O, en métal de Bailly, vérifiés officiellement, 1869.

Quatorze poids de 1 livre avoir du poids chacun, en bronze 35-48, vérifiés officiellement, 1869, et employés dans la vérification des poids étalons qui sont les multiples de 1 livre.

Cinq poids de grains de métal à canon doré, savoir : 600, 60, 6, 0.6, 0.06, et cinq poids de grains de bronze, désignés comme No. 1, savoir : 600, 60, 6, 0.6, 0.06 grains, vérifiés officiellement en 1869.

Une boîte de "poids de balance" contenant de nombreux petits poids vérifiés de platine et d'aluminium, employés dans la détermination de la valeur d'une division de l'arc de cercle de la balance ou indicateur.

Trois poids de 62.321 livres chacun ou du poids d'un pied cube d'eau, en métal à canon, vérifiés en 1859, et de nouveau en 1869; de ceux-ci l'un est l'étalon avec copies Nos. 1 et 2 respectivement. Une troisième copie No. 3 doit être présentée au gouvernement français.

Nouveaux instruments ajoutés aux appareils de comparaison et auxiliaires.

Une balance à diamants et une série de poids de carat, qui ont été fournis par Messieurs

Vandome. Ce sont des échantillons des balances et poids les mieux fabriqués employés dans ce pays pour le pesage parfait des diamants. La balance est renfermée dans une boîte en verre, comme les autres balances de précision. Elle est en argent allemand. Le fléau est de $7\frac{1}{2}$ pouces de longueur. La balance est sensible à un poids de 0.003 grain, avec 1,000 grains dans chaque plateau, et à 0.001 grain avec 10 grains dans chaque plateau.

La série de poids de carat est faite aussi d'argent allemand. Le trait est binaire, depuis 64 carats jusqu'à 1.64 carat, avec la seule exception du poids de 3 carats ; et il y a les poids additionnels de 100 et 200 carats.

Echantillons de poids Tola employés à la monnaie de Calcuta, étant au nombre de cinq, savoir :

Dénomination.	Poids légal. grains.	Poids réel. grains.
1 Tola =	180 =	180.00178
$\frac{1}{2}$ " =	90 =	90.00160
$\frac{1}{3}$ " =	60 =	60.00079
$\frac{1}{4}$ " =	45 =	45.00172
$\frac{1}{8}$ " =	22.5 =	22.50061

Ces poids Tola sont faits en cuivre recouvert de nickel, et sont de la même forme que les poids en grains décimaux : un cylindre plat avec un pommeau. Le Tola est le poids légal de la roupie de l'Inde.

3. Mesures de capacités.

Un gallon étalon en bronze à canon fabriqué par MM. Taylor en 1870, (voir aussi la liste des appareils.)

4. Étalons pour mesurer le gaz.

Un pied cube étalon à transvaser et une bouteille d'un pied cube étalon No. 1. vérifiés par l'Astronome Royal, 1859.

Trois pieds cubes à transvaser, officiellement vérifiés en 1860.

IV. ÉTALONS OFFICIELS OU ÉTALONS LÉGAUX SECONDAIRES POUR VÉRIFIER LES COPIES DEVANT ÊTRE EMPLOYÉES PAR LES INSPECTEURS LOCAUX DE POIDS ET MESURES, ETC., (à l'exclusion des poids étalons de Troy et des monnaies inclus dans II.)

1. Mesures de longueur.

La verge étalon commerciale, 1870, désignée comme C-S, subdivisée en pieds et pouces, et vingtièmes d'un pouce avec un Vernier montrant une différence quelconque jusqu'à 0.001 de pouce. Cet instrument est une barre solide de métal de Baily montée sur un appareil de comparaison, et est maintenant employée comme la verge étalon prototype.

Une matrice d'acier massif de dix pieds, subdivisée en pieds, un pied en pouces, et un pouce en huitièmes de pouce ; avec deux barres d'acier de dix pieds se terminant par des surfaces unies à angle droit. Ceux-ci reposent tous sur des cadres solides en bois.

Une matrice d'acier massif de six pieds, subdivisée en pieds, un pied en pouces, et un pouce en huitièmes ; avec deux baguettes d'acier semblables de six pieds.

Une échelle plate de trois pieds en cuivre No. 48, avec subdivisions jusqu'à C. pouce ; reçue de l'Observatoire Royal en 1866.

NOTE.— Des mesures de chaînes de 100 pieds et de 66 pieds, divisées en dixièmes et en centièmes, ou en chaînons, doivent être déposés comme étalons publics.

2. Poids.

Une série de 16 poids étalons avoir du poids, avec leurs contre-poids, tous en cuivre, faits et vérifiés en 1824, et employés jusqu'en 1870 comme étalons avoir du poids officiels de service, savoir : des poids de 56, 28, 14, 7, 4, 2, 1 livres, 8, 4, 2, 1, $\frac{1}{2}$ dm. Ces poids furent vérifiés officiellement en 1870, et sont maintenant conservés comme étalons officiels de comparaison.

Une série semblable de 16 poids étalons avoir du poids, depuis 56 livres jusqu'à $\frac{1}{2}$ dragma, en métal de Baily, et vérifiés officiellement en 1869 ; mais employés comme poids étalons avoir du poids officiels

Trois séries de poids, en grains, système décimal, de 1,000 à 0.01 grain désignés comme Nos. 1, 2 et 3 respectivement, les plus gros poids étant en bronze à canon et les plus petits poids de platine ou d'aluminium.

Quatre poids, en grains, système décimal, de 4,000, 2,000, 1,000, 500 grains faits en bronze et connus sous le No. 1.

Trois séries de poids en bronze de $\frac{1}{3}$ et $\frac{2}{3}$ d'once pour service postal à l'étranger, officiellement vérifiés en 1870.

Une série de 16 poids pour monnaies, fabriqués conformément à l'acte du monnayage 1870 tel que spécifié sous III ; officiellement vérifiés 1870.

Une série de 8 poids en verre, de 7 livres à un once, fait par M. Oertling et MM. Chance 1870.

3. Mesures de capacité.

Une série de 10 mesures impériales en bronze à canon, et de forme cylindrique, savoir : minot, demi-minot, quart de minot, gallon, demi-gallon, pinte, chopine, roquille, demi-roquille, fournis à l'Échiquier en 1834, et alors officiellement vérifiés, et vérifiés de nouveau en 1870.

Une série additionnelle de six mesures fabriquées et vérifiées en 1870, savoir : $\frac{1}{8}$ de gallon, et $\frac{1}{2}$ de gallon, ou la bouteille et la demi-bouteille 4, 2, 1, $\frac{1}{2}$ onces liquides étalons.

Deux séries de burettes en verre, étant des mesures représentant en grains divers poids d'eau distillée, fabriqués et officiellement vérifiés en 1870, savoir : 7,000, 4,000, 2,000, 1,000, 500, 300, 200, 100, 50, 30, 20, 10, 5, 3, 2, 1 grains.

Deux séries de sept burettes en verre, de mesures de pouces cubes, savoir : 10, 5, 2, 1, 0.5, 0.2, 0.1 pouces cubes.

Un échantillon de l'appareil cubique pour vérifier les barils, adopté par la commission des étalons allemands et fourni par elle aux bureaux de vérification par tout l'empire germanique dans les districts où la capacité des barils est vérifiée. Cet échantillon a été envoyé de Berlin sur demande. L'instrument y a coûté 62 $\frac{1}{2}$ thalers, ou £9 7s. 0d. Une description accompagnée d'un dessin de cet appareil cubique se trouve dans l'annexe au dernier rapport annuel du conservateur. p. 106.

Une liste des districts où se fait la vérification des poids et mesures dans l'empire d'Allemagne fut donnée dans la même annexe, p. 21. On peut voir que sur un nombre total de 878 districts où se fait la vérification, le service de vérification des barils en déterminant leur contenance cubique et en les étampant, s'accomplit dans 374 districts.

Un échantillon de l'appareil pour déterminer le poids d'une mesure de grain donnée, a aussi été fournie au département des étalons par la commission allemande des étalons à Berlin.

Un échantillon d'un appareil pour remplir les mesures de grain, fabriqué par la commission allemande des étalons pour l'usage des vérifications, afin que les contenus des mesures puissent être déterminés avec une exactitude uniforme, a aussi été fourni au département des étalons. Une description de cet appareil de remplissage de la manière de s'en servir, est contenue dans les instructions générales aux vérifications par tout l'empire allemand, conjointement avec des dessins de l'appareil. Un appareil de remplissage de ce genre est maintenant employé par l'officier vérificateur au *Guildhall*, dans la cité de Londres, avec trémies de deux différentes grandeurs, pour éprouver les plus grandes et les plus petites mesures de capacités. Un échantillon de ce genre d'appareil de remplissage a aussi été ajouté à la collection dans le bureau des étalons.

Copies des poids et mesures étalons de la Russie.

4. Mesures pour le gaz.

Trois gazomètres ou réservoirs de 10 pieds cubes, 5 pieds cubes et 1 pied cube respectivement, vérifiés d'abord par l'Astronome Royal en 1860, et officiellement en 1870.

Deux bouteilles étalons d'un pied cube No. 2, 3, officiellement vérifiées en 1860, et de nouveau en 1870.

Quatre compteurs ou gazomètres d'essai pour éprouver les étalons locaux qui doivent être employés à vérifier les gazomètres de commerce *in situ*, savoir : deux compteurs à gaz compensatoires laissant passer cinq pieds cubes et un pied cube respectivement à chaque évolution, et deux compteurs secs à gaz laissant passer 2.5 et 0.5 pieds cubes respectivement, à chaque tour.

 S Y S T È M E M É T R I Q U E .

V. ETALONS PROTOTYPES.

1. *Mesures de longueur.*

Le mètre étalon à traits, 1867, marqué sur des mouches d'or sur la barre S. S. en bronze, subdivisé en décimètres, centimètres et millimètres; officiellement vérifiés en 1870, avec deux mètres de platine de la Société Royale.

Mètre à bouts en acier doré, 1870, ayant des bouts d'osmium iridium.

Un mètre à bouts en cuivre, M. B.

Un mètre à traits en cuivre, M. C.

Ces deux mètres furent vérifiés au Conservatoire Impérial des Arts et Métiers, à Paris, et offerts par le gouvernement français.

2. *Poids.*

Kilogramme (C) en platine, vérifié par le professeur Miller, 1844, par comparaison avec le kilogramme des Archives, Paris.

Kilogramme (R B) en cuivre doré cylindrique avec bouton.

Kilogramme (B C) en cuivre doré cylindrique de di mètre et hauteur égaux.

Ces deux kilogrammes furent vérifiés au Conservatoire Impérial des Arts et Métiers, à Paris, et offerts par le gouvernement français.

Un kilogramme de quartz, fabriqué et vérifié, par le Dr. Von Steinheil, à Munich.

3. *Mesures de capacité.*

Litre étalon en cuivre vérifié aussi au Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris, en 1869, et offert par le gouvernement français.

 VI. ETALONS MÉTRIQUES OFFICIELS POUR VÉRIFIER LES COPIES QUI DOIVENT ÊTRE
 EMPLOYÉES PAR LES INSPECTEURS LOCAUX DE POIDS ET MESURES, ETC.
1. *Mesures de longueur.*

Mètre étalon commercial, marqué sur la barre en bronze C S, 1859, subdivisé en décimètres, centimètres et millimètres, avec un Vernier, indiquant les différences de 0.02 mm.

Echelle plate en cuivre d'un mètre de longueur subdivisé en décimètres, centimètres et millimètres, construite par Deleuil, de Paris, et achetée de MM. Tylor, 1869.

Un mètre étalon en cuivre, subdivisé, offert par le gouvernement français, 1870.

NOTE.—La chaîne métrique d'un double décimètre ou 20 mètres, divisée en un décimètre, demi-décimètre, double mètre et mètre, doit être déposée comme l'un des étalons publics de longueur.

Copies en bronze d'un mètre à bouts, demi-mètre, double décimètre, décimètre et centimètre vont aussi être déposés comme étalons publics.

Un mètre en verre est en voie de construction pour le département des étalons, par le Dr. Von Steinheil, de Munich.

Un mètre plat à bouts en cuivre, subdivisé, marqué " Gambey, à Paris, mètre. "

2. *Poids.*

Un kilogramme (A) en bronze à canon doré, vérifié par le professeur Miller, 1853.

Une série de 10 poids en cuivre, savoir : un kilogramme cylindrique avec un bouton et neuf poids rectangulaires en cuivre, 500 grains à 1 grain respectivement, désignés par M; reçus de la Monnaie Royale, 1868, construits par Fortin, Paris, 1824, et vérifiés pour et présentés au gouvernement britannique.

Une série de 14 poids cylindriques en cuivre avec bouton, désignés par C, savoir : 20, 10, 5, 2, 1 kilogrammes, 500, 200, 100, 50, 20, 10, 5, 2, 1 grammes; fabriqués par Deleuil, Paris, et achetés de MM. Tylor, 1869, officiellement vérifiés, 1870.

Trois séries de petits poids métriques de platine, au nombre de 14, savoir : 5, 2, et des duplicata de 1 décigramme ; 5, 2, et des duplicata de 1 centigramme ; 5, 2, et des duplicata de 1 milligramme, et des duplicata de 0.5 milligramme. Ils sont fabriqués par Deleuil et furent officiellement vérifiés en 1870, étant désignés comme séries A, B, C respectivement.

Une série de 10 poids en bronze d'un kilogramme chacun, désignés comme R¹ à R² et employés dans la vérification des poids qui sont les multiples d'un kilogramme ; fabriqués par Oertling, et officiellement vérifiés en 1870.

Cinq poids unis de 100, 50, 20, 10, 10 grammes respectivement, en bronze, fabriqués par MM. De Grave et Cie., 1870, à l'usage des bureaux de poste.

Neuf poids cylindriques, avec une rainure, 1,000 à 10 grammes, en bronze, fabriqués par MM. De Grave et Cie., 1870, à l'usage des postes.

Une série de poids étalons en cuivre, au nombre de cinq, savoir : 20, 10, 5, 2, 1 kilogrammes, présentée par le gouvernement français, 1870.

Deux séries de poids métriques, 1,000 à 1 grammes, en verre opaque, réglés avec un mercure et hermétiquement scellés, fabriqués par Salleron, Paris, 1869, ayant la densité des poids en cuivre, et officiellement vérifiés en 1870.

Une série de poids en cuivre, 500 à 0.005 grammes cylindriques avec une rainure, obtenus et officiellement vérifiés par la commission des étalons, Berlin, employés dans les bureaux de poste de la Confédération germanique du Nord.

3. Mesures de capacité.

Une série de 11 mesures cylindriques en cuivre fabriquées par Deleuil, officiellement vérifiées en 1870, savoir : double décalitre, décalitre, demi-décalitre, double litre, litre, demi-litre, double décilitre, décilitre, demi-décilitre, double centilitre, centilitre.

Une semblable série de 11 étalons mesures en cuivre de capacité, double décilitre à centilitre, présentées par le gouvernement français, 1870.

Une série en duplicata de 10 burettes de verre, fabriquées par MM. Griffin, et officiellement vérifiées, 1870, savoir : litre ou 1,000 centimètres cubes, 500, c. c., 200, c. c., 100, c. c., 50, c. c., 20, c. c., 10, c. c., 5, c. c., 2, c. c., 1, c. c.

Un nécessaire de vérificateur présenté par le gouvernement français, contenant les étalons suivants tel qu'employés par les vérificateurs locaux en France.

Un mètre et un décimètre subdivisés.

Un kilogramme de cuivre et poids plus petits.

Une romaine avec peson pour éprouver au-dessus d'un kilogramme.

Une jauge pour éprouver les mesures de capacité.

Avec d'autres instruments de vérification.

VII.—APPAREIL EMPLOYÉ DANS LA COMPARAISON DES MESURES DE LONGUEUR.

(1) L'appareil microscopique de comparaison travaillé avec soin, qui a été fabriqué pour M. Sheepshanks et employé par lui dans ses nombreuses observations pour la vérification de la verge impériale, et les copies de celle-ci, entre 1844 et 1853 ayant été placés dans le sous-bassement des chambres du *Sommerset House*, occupées par la société astronomique, fut transporté en 1868 au dépôt du département des étalons et mis en état de service parfait.

Une description et les dessins de cet appareil de comparaison se trouvent dans le compte rendu de la fabrication de la nouvelle verge étalon impériale par l'Astronome Royal. Un troisième microscope a été dernièrement ajouté, et l'appareil peut maintenant servir à la comparaison des mesures d'une verge et d'un pied à la fois.

Avec cet appareil microscopique se trouve un niveau en bronze à canon, avec un appareil pour mesurer et diviser, et un appareil pour user les extrémités sphériques des barres, employés aussi dans la fabrication de la verge impériale et de ses différentes copies.

(2) Un appareil consistant en une vis micrométrique et en une matrice, en bronze à canon, avec coussinets en V pour les comparaisons approximatives de l'étalon des mesures à bouts, aussi fabriqué pour M. Sheepshanks.

(3) Un appareil vertical de comparaison pour déterminer les différences dans l'étalon des

verges à bouts au moyen de points de contact et d'un niveau à esprit de vin gradué, déposé au département en 1857.

(4) L'appareil nouveau et perfectionné, muni de 5 microscopes et micromètres fabriqués en 1866, pour comparer l'étalon des mesures de longueur de 20 pieds à 0.01 de pouces, et pourvu d'une traverse sur lisses de fer pour supporter les étalons à comparer, est placé dans la chambre voûtée, au premier étage de la Tour. L'appareil est muni d'un autre plus petit, garni de pièces de contact, rectangulaires, d'acier, et sphériques, de bronze à canon, pour la comparaison des mesures à bouts et des mesures à traits.

(5) L'appareil de comparaison joint au nouvel étalon commercial de longueur, pour vérifier les étalons locaux et autres mesures de longueur impériales et métriques, fabriqué en 1870.

(6) Un appareil micrométrique pour le mesurage extérieur, par contact, des corps cylindriques et autres, et pourvu de niveaux et d'appuis, récemment dessiné par le professeur Miller.

(7) Appareil micrométrique et compas d'épaisseur pour le mesurage intérieur des étalons de capacité, employés pour déterminer les capacités par le mesurage linéaire.

(8) Un appareil pour déterminer l'expansion de la barre métallique à des températures différentes, depuis le degré auquel la glace fond jusqu'à celui de l'ébullition de l'eau.

(9) Un cathétomètre amélioré pour lire les graduations verticales, etc., et muni des échelles tant impériales que métriques.

(Tous les appareils numérotés de 1 à 9 ont été fabriqués par MM. Troughton et Simms.)

(10) Deux équerres à dos d'acier par Holtzapffel, employées à la vérification des matrices de la verges étalon-locale.

(11) Une équerre universelle en acier par Brown et Sharpe, de Providence, Rhode Island, États-Unis.

(12) Une échelle d'acier de 18 pouces, subdivisée, avec Vernier et compas d'épaisseur, et une plus petite échelle d'acier semblable, de 6 pouces, subdivisée, confectionnée aussi par MM. Brown et Sharpe.

(13) Un petit verre-éprovette employé avec microscopes micrométriques ayant les subdivisions les plus petites du millimètre gravées en traits Nobert.

(14) Deux lampes à bougies brevetées et deux lampes à l'huile de blanc de baleine, avec pieds télescopiques, employées pour éclairer les lignes des mesures étalons lorsqu'on les examine à l'aide de microscopes.

(15) Trois barres de cuivre parfaitement polies de 40 pouces de long et de 1 pouce de largeur, et deux barres semblables de métal de Baily employées quelquefois comme appuis pour mesurer les barres sur l'appareil comparateur.

(16) Diverses séries de rechanges de cadres à leviers et d'appuis parallèles pour les barres.

(17) Tapis de laine épais pour maintenir les barres à une température uniforme pendant la vérification.

VIII. BALANCES ET AUTRES APPAREILS POUR LA COMPARAISON DES POIDS ÉTALONS.

(18-21) Une série de quatre balances avec fléaux d'acier et bouts à boîtes, fabriquées en 1825, par MM. De Grave et Cie., et employées jusqu'à 1870, pour la comparaison des poids étalons locaux, savoir :—

Balance (A.) devant porter de 56 livres à 14 livres et sensible à une charge additionnelle de 3 grains.

“ (B.) devant porter de 7 livres à 2 livres, sensible à 1 grain.

“ (C.) devant porter de 1 livre à 1 once, sensible à 0.1 grain.

“ (D.) devant porter de 1 once à 1 grain, sensible à 0.05 grain.

(22-25) Une série de quatre nouvelles balances avec des fléaux de bronze (métal de Baily) avec arêtes tranchantes d'acier avec coussinets d'agate et tous les perfectionnements modernes, fabriquées par M. De Grave et Cie., 1870, pour la comparaison des poids étalons locaux, et devant être substituées aux anciennes balances, savoir :

Balance (E.) devant porter de 56 livres à 14 livres et sensibles à 1 grain.

“ (F.) devant porter de 7 livres à 2 livres, sensible à 0.5 grain.

“ (G.) devant porter de 1 livre à 1 once, sensible à 0.05 grain.

“ (H.) devant porter de 1 once à 1 grain, sensible à 0.01 grain.

(26-31) Une série de six balances de la meilleure fabrique ayant chacune des fléaux de bronze à canon avec arêtes tranchantes d'acier avec coussinets plans d'agate pour comparer les poids étalons prototypes ainsi que les mesures de capacité par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent; (Nos. 1 à 4 construites par MM. Ladd et Oertling, et Nos. 5 et 6 par M. Oertling,) savoir:—

No. 1 devant porter de 56 à 14 livres et sensibles à 0.02 grains.

No. 2 devant porter de 10 livres à 7 livres et sensible à 0.05 grains.

No. 3 devant porter de 1 livre à 2 onces et sensible à 0.01 grain.

No. 4 devant porter de 1 once à un grain et sensible à 0.005 grains.

No. 5 devant porter 1 kilogramme ou 2 kilogrammes, et sensible à 0.001 grain, 0.01 grain ou 0.6 milligrammes.

No. 6 devant porter de 30 grains à 0.01 grain, et sensible à 0.0002 grain.

(32.) Une balance devant porter une livre étalon ou un kilogramme dans chaque plateau, fabriquée par Barrow, sensible à 0.01 grain quand elle est chargée, munie de deux microscopes pour lire les échelles de l'indicateur, et employée par le professeur Miller dans ses nombreuses observations pour la vérification de la livre impériale et de ses copies; avec une boîte d'acajou dans laquelle on peut les emballer pour le transport.

(33.) La grande balance du capitaine Kater, avec un fléau d'acajou, pour peser un minot étalon, et les mesures de capacité les plus considérables, quand elles sont remplies d'eau; sensible à un grain avec 300 livres dans chaque plateau; construite par M. Bate, 1825, et remodelée par MM. Ladd et Oertling en 1867.

(34.) La balance du professeur Hassler, sensible à 4 grains avec 56 livres dans chaque plateau, avec fléau en cuivre portant sur pivots et coussinets d'acier, devant porter de 56 livres à 7 livres, présentée par le gouvernement américain en 1843.

Chacune de ces balances (No. 18 à 33) est placée dans une boîte de verre reposant sur une base solide.

(35.) Une balance dans le vide pour comparer les poids étalons jusqu'à un kilogramme, fabriquée par M. Oertling. Toute la balance est placée dans une boîte hermétiquement fermée permettant de faire le vide autant que possible; la pression de l'air raréfié étant constatée par un manomètre adapté à la boîte de la balance. Au moyen d'arrangements suggérés par le professeur Miller, on peut changer les poids et les plateaux, sans ouvrir la boîte ni affecter le vide.

(36.) Grande pompe pneumatique employée avec la balance dans le vide, fabriquée par MM. Troughton et Simms.

(37.) Trois télescopes avec appuis mobiles pour lire sur les indicateurs des balances à des distances convenables.

(38.) Trois réflecteurs en ruolz, sur des appuis mobiles pour éclairer les indicateurs des balances.

(39.) Trois écrans de verre épais dans des cadres d'acajou employés à protéger les balances contre les courants d'air, etc.

(40.) Trois rouleaux de fil d'argent doré, de cuivre et d'aluminium pour fabriquer de petits poids à balancé à l'usage du département.

(41.) Lampe à esprit de vin, lampe à gaz et pipettes de verre, jarres et soucoupes de porcelaine, servant à déterminer la densité des poids en les pesant dans l'eau bouillie.

(42.) Stéréomètre pour déterminer la densité des poids étalons et autres substances qu'on ne peut pas peser dans l'eau.

(43.) Cubes de bronze à canon et de verre pour déterminer la pesanteur d'un pied cube ou autre volume d'eau, fabriqués par MM. Troughton et Simms.

(44.) Diverses tenailles et instruments d'acier, cuivre, ivoire et bois dur pour soulever les poids-étalons.

IX. APPAREILS POUR LA COMPARAISON DES MESURES DE CAPACITÉ.

(45.) Appareil éleveur, plateau, crochet et levier, pour la comparaison du minot étalon, fabriqué par MM. De Grave, 1867.

(46.) Un alambic de cuivre étamé et fourneau à gaz, avec dix tubes d'étain pur, un serpentin, une citerne pour distiller et conserver l'eau distillée, fabriqués par M. M. Tylor, 1869.

(47.) Appareil amélioré d'un pied cube fabriqué par M. Sugg, devant servir pour la vérification des mesures d'un pied cube et pouvant servir aussi pour d'autres mesures de capacité.

(48.) Gallon étalon et appareil à transvaser, de bronze à canon, fabriqués par MM. Tyler, et auxquels on peut adapter des instruments pour déterminer approximativement les densités.

(49.) Porte-burette et appareil à transvaser pour comparer les burettes et les tubes de verre gradués, fabriqués par MM. Griffin, 1870.

(50.) Réflecteur de verre monté sur un trépied, deux tabourets à niveau d'acajou, un petit porte-cornue de fer, un petit plateau de fer avec vis d'arrêt et anneaux de différentes grandeurs, et divers pieds de bois pour tenir les burettes, employés avec le porte-burette.

(51.) Une série d'entonnoirs de verre de différentes formes et grandeurs, fabriqués par MM. Griffin, et employés pour emplir les burettes et les mesures de capacité.

(52.) Quatre siphons de verre avec robinets de cuivre, faits par M. Bate; douze siphons de verre, et de grands entonnoirs de cuivre et contournés, fabriqués par MM. De Grave, employés pour le même objet.

(53.) Diverses solutions chimiques employées pour éprouver l'eau distillée, avec tubes-éprouvettes, concentrateurs, etc.

(54.) Dix-neuf tubes gradués de verre et douze pipettes gradués en pouces cubes, onces liquides, et centimètres cubes, et poids de grains d'eau distillée, employés dans la comparaison des mesures de capacité étalons locaux.

(55.) Vingt-quatre bouteilles de verre d'un demi-gallon (Winchester) 2 jarres de verre d'un gallon avec robinets et un réservoir mobile de faïence de 65 litres avec une échelle de verre, etc., pour contenir l'eau distillée.

(56.) La jauge de bois de l'Astronome Royal pour mesures de capacité destinée à l'usage des inspecteurs; instrument commode pour constater promptement et approximativement la contenance des mesures sur les marchés et les places publiques.

(57.) Une copie de cuivre de la jauge de l'Astronome Royal, fabriquée par MM. Vandome, Titfords et Pawson.

(58.) Une copie à charnières de la jauge susdite dans une boîte de bois, fabriquée par MM. De Grave et Cie.

(59.) Quatre compte-gouttes fabriqués par Salleron, pour la détermination exacte de la pesanteur de gouttes de divers liquides.

(60.) Un petit appareil micrométrique et compas d'épaisseur pour le mesurage interne des mesures étalons de capacité, cubiques ou cylindriques, et pour déterminer les capacités par mesurage linéaire.

(61.) Appareil avec vis à niveller pour déterminer le plan ou le niveau de la surface de l'eau contenue dans le minot et les grandes mesures étalons de capacité.

NOTE.—Pour déterminer le contenu des mesures étalons prototypes, on emploie les balances dont il est question dans la liste des appareils de pesage, et spécialement la grande balance du capitaine Kater, vu qu'il est nécessaire de constater le poids de l'eau aussi bien que la contenance cubique de ces mesures.

X. APPAREILS EMPLOYÉS DANS LA COMPARAISON DES ÉTALONS POUR MESURER LE GAZ.

(62.) Appareil d'un pied cube destiné par M. Geo. Glover, à remplir d'eau le pied cube étalon, employé dans les diverses vérifications des étalons prototypes pour mesurer le gaz.

(63.) Appareil amélioré d'un pied cube, fabriqué dans un but semblable, par M. W. Sugg, pour servir à la vérification des mesures de pieds cubes.

(64.) Tables de niveau appartenant aux étalons à mesurer le gaz sur lesquelles sont montées des manomètres, des thermomètres, et les tubes d'entrée et de sortie des divers étalons.

(65.) Horloge astronomique marquant les secondes pour déterminer la rapidité du gaz ou de l'air passant à travers les mesures d'étalons, fabriqués par Pennington, Londres.

(66.) Quatre manomètres de King, fabriqués par MM. Wright et Cie., employés dans la comparaison des mesures de gaz.

(67.) Appareil à comprimer l'air pour nettoyer l'intérieur des conduits.

(68.) Trois transvaseurs étalons d'un pied cube, fabriqués par MM. Crosley et Cie., et un autre, fabriqué par M. King, I. C.

(69.) Divers entonnoirs de fer-blanc employés à remplir les mesures à gaz, niveaux à plomb et à esprit de vin et différents instruments pour joindre et ajuster les mesures à gaz.

(70.) Deux échelles et glissoirs de buis, fabriqués par Salleron, Paris, pour servir comme jauges à corriger promptement les volumes de gaz, en tenant compte de l'expansion produite par la chaleur et la pression.

(71.) Un globe de verre de 3 litres, avec robinet de laiton, pour déterminer la densité des gaz; fabriqué par Deleuil, Paris.

XI. THERMOMÈTRES, BAROMÈTRES, HYDROMÈTRES, ETC.

(72.) Deux thermomètres, 32° - 92° Fahr. employés ensemble comme psychromètre Nos. 1 et 2, Troughton et Simms, 1865.

(73.) Un thermomètre à maxima et à minima, de Sikes, enregistrant automatiquement les degrés.

(74.) Huit thermomètres à minima et à maxima 32° - 92° Fahr. Nos. 3,781, 3,782, 3,783, 3,784, 8,477, 8,493, 8,502, 8,505, Negretti et Zambra, 1867.

(75.) Deux thermomètres étalons, 32° - 212° Fahr. Nos. 428 et 430 présentés en 1868 par le comité de l'Observatoire de Kew.

(76.) Quatre thermomètres étalons, Troughton et Simms, Nos. 1, 2, 3, 1868; No. 4, 1870.

No. 1.— 50° - 60° Fahr. No. 3.— 60° - 70° Fahr.

“ 2.— 60° - 70° “ “ 4.— 50° - 60° “

(77.) Deux thermomètres fabriqués par Salleron, de Paris, 0° - 100° C. Nos. 4935, 4937, 1869.

(78.) Trois thermomètres, 0° 30° C. employés avec les étalons à mesurer le gaz, Nos. 12,912, 12,913, 12,914, Negretti et Zambra, 1870.

(79.) Neuf thermomètres, 32° - 93° Fahr. Nos. 5, 6, 7, 8, 12, 13, 15, 61, fabriqués pour mesures étalons à gaz, Negretti et Zambra, 1868-1870.

(80.) Trois thermomètres étalons 30° - 90° Fahr. Nos. 12,763, 12,764, 12,765, Negretti et Zambra, 1870.

(81.) Deux thermomètres, 32° - 92° Fahr., fabriqués pour être employés avec l'étalon de 10 pieds du Cap de Bonne Espérance, Nos. 3 et 4, Troughton et Simms.

(82.) Trois baromètres thermomètres, 50° - 70° Fahr. 12,321, 12,322 et 12,909, Negretti et Zambra.

(83.) Trois baromètres étalons, avec échelle de cuivre subdivisée en pouces et en parties décimales, avec Vernier, et des tubes contenant du mercure pour l'insertion des thermomètres: Nos. 417 (1860) 690, 691 (1866), Negretti et Zambra.

(84.) Un hygromètre condensateur de Regnault, pour déterminer le montant de vapeur existant dans le gaz ou dans l'air, fabriqué par Deleuil, de Paris, 1870; avec un aspirateur simple, et de l'éther sulfurique pour servir avec le condensateur.

(85.) Un saccharomètre doré, de Bate, avec thermomètre.

(86.) Un hychromètre doré de Sikes, avec poids.

(87.) L'hydromètre étalon des Etats-Unis, composé de cinq hydromètres de verre portant la marque du bureau des étalons à Washington, avec thermomètre, etc., présenté par le gouvernement américain, 1870.

(88.) Appareil pour éprouver le pétrole en vertu de l'acte sur le pétrole, 1863, essentiel en ce moment en ce qu'il détermine le degré d'inflammation de la vapeur des huiles volatiles.

(89.) Appareil amélioré pour éprouver le pétrole selon l'épreuve, en vase ouvert ou fermé, suggéré par M. l'inspecteur Mills, de Western Middlesex.

XII. ÉTAMPAGES ET APPAREILS A MARQUER, ET TIMBRE OFFICIEL COMPRENANT UN FORET TOURNANT POUR GRAVER LES MARQUES OFFICIELLES DE VÉRIFICATION SUR LES MESURES ÉTALONS.

XIII. DE PLUS IL Y A DANS LE DÉPARTEMENT DES ÉTALONS UNE COLLECTION D'ÉTALONS DES AUTRES PAYS OUTRE LES ÉTALONS MÉTRIQUES DÉJÀ DÉCITS, SAVOIR —

Une collection des étalons des Etats-Unis de l'Amérique du Nord (à m. et v. liés et

présentés par le gouvernement des Etats-Unis en 1842, et contenus dans des boîtes d'acajou, savoir :—

Dix poids avoir du poids de cuivre massif, marqués d'un aigle, savoir : 50, 25, 20, 10, 5, 4, 3, 2, 1, $\frac{1}{2}$ livres avoir-du-poids.

Vingt-huit poids de Troy de cuivre, savoir : 1 livre, 10, 5, 4, 3, 2, 1, 0.5, 0.4, 0.3, 0.2, 0.1, 0.05, 0.04, 0.03, 0.02, 0.01, 0.005, 0.004, 0.003, 0.002, 0.001, 0.0005, 0.0004, 0.0003, 0.0002, 0.0001.

Une verge de cuivre consistant en une matrice et sa bague ou étalon à bouts.

Six mesures de capacité cylindriques de cuivre, savoir : $\frac{1}{2}$ minot, 1 gallon, $\frac{1}{2}$ gallon, 1 pinte ($\frac{1}{4}$ de gallon) 1 chopine ($\frac{1}{8}$ de gallon), $\frac{1}{2}$ chopine, ($\frac{1}{16}$ de gallon).

Une collection d'étalons commerciaux et poids de monnaies reçus de la Monnaie Royale, 1868, recueillis en 1818, par le gouvernement britannique, à la demande du Dr. Kelly, dans les pays suivants, et dûment vérifiés, savoir :—

Alicante, Amsterdam, Ancône, Anvers, Bahia, Iles Baléares, Barcelone, Bordeaux, Boston, Breme, Cap de Bonne Espérance, Carthagène, Charente, Civita-Vecchia, Constantinople, Coruna, Dantzic, Elsinore, France, Gênes, Gothenbourg, Hambourg, Havre, Livourne, Libau, Lisbonne, Lubic, Madère, Madrid, Malaga, Maranham, Minorque, Nantes, New-York, Nice, Oldenbourg, Ostende, Paris, Saint-Petersbourg, Philadelphie, Riga, Revel, Rio Janeiro, Rome, Rotterdam, Smyrne, Stettix, Stockholm, Trieste, Tripoli, Tunis, Valence, Vénise.

Une boîte de poids étalons creux de Jersey, des dénominations suivantes : 1 livre, 4, 2, 1 once, 4, 2, 1, gros, 1, 1 demi-gros, reçus de l'Observatoire Royal, 1866.

Une série de vieux poids étalons creux français, d'étain, pesant en tout 8 livres, des vieux Poids de Marc de Rouen ; présentés par le colonel Le Couteur, vicomte de Jersey.

XIV. ECHANTILLONS DE POIDS ET MESURES DE COMMERCE, ETC.

Mesures de longueur.

Diverses barres brutes de métal à canon, bronze, acier, cuivre, etc., dont le comité s'est muni pour réparer les étalons, et destinés aux étalons de la verge, du pied, etc.

Une série de onze échelles de buis pour dissinateurs, mesures impériales, fabriqués par Elliott et fils.

Deux verges de buis à bouts de bronze subdivisées en pouce et quarts de pouce.

Un bâton de dix pieds pour niveller, employé par les arpenteurs.

Deux chaînes d'arpenteur de 100 pieds et de 66 pieds, divisées en chaînons.

Un compas de cordonnier, subdivisé en pouces et en tiers de pouce ou grains d'orge.

Mètre et verge de feuillard d'acier breveté de Chesterman, avec subdivisions.

Un mètre plat de buis pour l'usage des écoles avec subdivisions du mètre et de la verge, fabriqué par les ordres de l'Association Internationale du système décimal et présentée par James Yates, écuyer.

Un mètre articulé, de buis, par Elliott et fils, présenté par James Yates, écuyer.

Un compas d'épaisseur de 12 pouces, d'acier, avec subdivisions et Vernier à 0.001 de pouce, fabriqué par M.M. Brown et Sharp, Rhode-Island, E.-U.

Une jauge circulaire à ressort depuis 0.1 jusqu'à 0.001 de pouce, fabriquée par J. Cocker.

Diverses mesures de deux pieds et d'un pied.

Poids, etc.

Un poids de 56 livres en forme de brique, de fer vernissé, destiné à vérifier les pesées à bascule, présenté par M.M. Pooley et fils, Manchester.

Un poids de 14 livres de fer, en forme de brique, par Day et fils.

Une série de poids carrés de fer vernissé, avec anneaux de 56 livres à 1 livre et de 5 kilogrammes à 1 kilogramme

Une série de poids de fer plats, de 4 livres à 1 once.

Une série de poids métriques de laiton, ronds et plats, de 1,000 à 1 grammes.

Une série de huit poids brevetés de verre, de diverses couleurs, et de forme sphérique, les 8 avec du plomb, fabriqués par Dowling.

Un poids de 1 livre et $\frac{1}{2}$ livre, de fer poli.

Divers poids à monnaie, de verre, du souverain et du demi-souverain.

Deux poids de cuivre cylindriques cannelés de 500 grammes, fabriqués par De Grave et Cie., comme échantillons de poids métriques.

Deux poids de fer de Russie, de forme sphérique, présentés par J. Yates, écuyer.

Une balance circulaire à ressort, graduée, pour porter jusqu'à 30 livres, par Salter.

Une romaine d'acier circulaire à ressort devant porter jusqu'à 14 livres, par Salter.

Une balance française pour comptoir, devant porter jusqu'à 1 kilogramme.

Une balance française à bascule, devant porter jusqu'à 500 kilos, fabriquée à Lyon, obtenue par l'entremise de M.M. Nichol et Fowler.

Deux balances ordinaires pour comptoir de boutique avec plateaux polis, l'une d'un travail fini, l'autre faite économiquement et défectueuse.

Mesures de capacité.

Deux jarres de verres d'une pinte, avec le timbre de l'inspecteur appliqué sur la poignée, présentés par M. W. Gregg, inspecteur, West Middlesex.

Une série de mesures de verre estampé, brevetées, de Richardson, consistant en six carafes de $\frac{1}{2}$ chopine à $\frac{1}{4}$ de roquille, et cinq jarres et gobelets, de chopine et demi-chopine, présentées par J. Couper et fils, Glasgow.

Quatre cruches de verre de 1 litre, 1 chopine, $\frac{1}{2}$ chopine et $\frac{1}{4}$ de chopine, fabriquées par Griffin et fils.

Une série de jarres de verre graduées pour apothicaires devant contenir 10,000 grains de pesanteur d'eau et 600 centimètres cubes et moins, fabriquées par Griffin et fils.

Modèles en bois du double-litre, litre, décilitre, et décilitre cube, fabriqués par les ordres de l'Association Internationale du système décimal et présentés par J. Yates, écuyer.

Autres mesures, etc.

Deux gazomètres pour trois becs, l'un compensatoire et l'autre à sec, avec côté et dessus de verre, pour l'inspection du mécanisme et du fonctionnement des gazomètres, par Wright et Cie.

Divers échantillons de poids et mesures faux, saisis et présentés par les inspecteurs de poids et mesures.

Une collection complète des poids et mesures métriques légaux et des balances et appareils fournis à chaque bureau de vérification en France, présentée par le gouvernement français.

XV. ÉTALONS ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES, N'ÉTANT PLUS EMPLOYÉS COMME ÉTALONS OFFICIELS, MAIS EXTRÊMEMENT INSTRUCTIFS EN CE QU'ILS PRÉSENTENT DANS LEUR VÉRITABLE JOUR, LES SOURCES D'OU LES ANCIENS ÉTALONS IMPÉRIAUX ONT TIRÉ LEUR ORIGINE, ET LES DIVERS CHANGEMENTS QUI ONT EU LIEU DURANT L'ESPACE DE PLUSIEURS SIÈCLES.

1. Mesures de longueur.

Une verge octogone de fer blanc, marquée H, considérée être l'étalon du temps de Henri VII, et ayant des divisions de 1, 2, 3, 4, 12, et 18 pouces.

Une matrice de métal de cloche, marquée E avec une couronne, d'une aune et verge, avec en outre une baguette d'une verge marquée E avec une couronne, et ayant des divisions de 2 pouces, et une baguette d'une aune de 45 pouces en longueur, marquée E avec une couronne.

Ces matrice et baguette d'une verge constituaient ensemble la verge officielle employée à vérifier la verge-étalon locale depuis 1588 à 1824.

Quatre verges étalons impériales, mesures à traits sur des barres de cuivre, avec points de subdivisions marqués sur des mouches d'or, vérifiées par le capitaine H. Kater, 1824, et fabriquées comme étalons prototypes.

Une verge étalon impériale consistant en une barre de cuivre avec des bouts d'acier verticaux, vérifiée par le capitaine Kater, en 1824, avec une baguette d'une verge de cuivre avec deux poignées de bois qui y sont adaptées. Ces instruments furent faits par M. Bate, et employés comme étalons de la verge officielle depuis 1824 à 1869.

2. Poids.

Une boîte antique couverte en cuir, contenant les poids de Troy suivants marqués "1588 E R," savoir : 256, 128, 64, 32, 16, 8, 4, 2, 1, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, et deux de $\frac{1}{8}$ d'once.

Quatre poids de bronze à canon, en forme de cloches, marqués E avec une rose, savoir : 28, 14, 7, 2, livres.

Une boîte antique couverte en cuir contenant les poids étalons avoir-du-poids de métal de cloche, de forme plate, qui suivent et marqués "1588 E R"; 8, 4, 2, livres; 8, 4, 2, 1, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, 1-16 d'once.

Ces poids de Troy et avoir-du-poids furent employés comme étalons officiels depuis 1588 à 1824.

Une livre de Troy de bronze à canon désignée comme O, et marquée "1 livre Troy, 1758," fabriquée par Harris pour le comité parlementaire des poids et mesures et supposée être la livre originale de Troy d'après laquelle l'étalon perdu fut fabriqué.

Une série de poids de Troy, 12 onces à $\frac{1}{2}$ once, marqués "Harris 1758."

Une série de poids de Troy de cuivre 1758, 5 poids d'un denier à 1 grain.

Un étalon avoir du-poids de 1 livre, et un étalon poids de Troy de 1 livre, 1824, tous deux de cuivre, vérifiés par le capitaine Kater comme étalons prototypes. Ces étalons furent envoyés à l'exposition de Paris en 1867, avec les vieux étalons de Henri VII et de la reine Elizabeth.

3. Mesures de capacité.

Deux anciens minots de métal de cloche marqués "Henricus septimus," avec une rose.

Deux minots de métal de cloche marqués "E R. 1601."

Ces étalons sont la mesure de l'ancien minot de Winchester.

Un gallon marqué "Henricus septimus."

Deux gallons, une pinte et une chopine, marqués E R. 1601, en une chopine marquée E R. 1602.

Ces étalons du temps de la reine Elizabeth ont été employés comme mesures officielles pour vérifier les étalons locaux de mesures de capacité depuis 1601 à 1824.

Un gallon à vin marqué "1707, wine gallon A R."

Un minot à charbon, en métal de cloche, marqué, 4 Geo. 2.

Quatre mesures cubiques de capacité formées de cinq plaques de bronze fortement vissées ensemble, et marquées respectivement 300, 60, 12, 2 pouces cubes 1758, fabriquées par Harris pour le comité parlementaire des poids et mesures.

ANNEXE III.

MONTRANT le travail du département des Etalons au sujet de la vérification des étalons locaux, durant une période de 14 ans.

TABEAU I.—Tableau du nombre des étalons locaux de poids et mesures vérifiés officiellement chaque année depuis le 31 mars 1859.

Dans l'année finissant le 31 mars.	Nombre d'étalons vérifiés pour la première fois.										Nombre d'étalons vérifiés de nouveau.									
	Poids avoir-du-poids.	Poids de Troy.	Mesures de capacité.	Mesures de longueur.	Poids à lingots.	Nombre total des étalons, non compris les mesures à gaz.	Nombre des nouvelles séries d'étalons et nombre correspondant de nouvelles marques.	Mesures à gaz.	Poids avoir du poids.	Poids de Troy.	Mesures de capacité.	Mesures de longueur.	Poids à lingots.	Nombre total des étalons.	Nombre de vieilles séries d'étalons et de nouvelles vérifications.	Mesures à gaz.	Nombre total d'étalons vérifiés de une première fois et vérifiés de nouveau.			
1860	795	60	144	15	27	1,014	20	1,487	90	1,098	103	2,778	157	3,792			
1861	539	15	67	9	657	22	660	90	514	52	1,316	73	1,973			
1862	652	34	149	16	851	20	112	730	71	470	42	62	1,375	79	2,338			
1863	564	1	127	10	30	732	23	40	611	15	434	38	1,098	67	1,870			
1864	519	10	52	6	30	617	17	739	40	325	35	1,129	61	1,746			
1865	430	30	34	2	90	586	12	683	10	188	15	896	71	1,482			
1866	507	8	9	50	574	15	750	45	277	25	1,097	83	1,672			
1867	561	35	90	14	700	17	5	827	132	329	30	60	1,378	2,083			
1868	750	10	34	2	796	13	2	1,407	50	660	50	2,167	2,965			
1869	690	40	37	4	85	856	10	3	1,087	165	577	51	78	1,948	121	2,807			
1870	559	60	78	10	22	739	23	5	809	30	404	36	1,279	142	2,014			
1871	735	94	39	2	112	682	41	4	980	86	644	61	1,741	96	2,727			
1872	410	33	156	4	30	633	7	850	162	415	40	39	1,477	91	2,110			
1873	732	45	181	4	30	992	17	2	1,038	45	523	40	120	1,766	146	2,760			
Total.....	8,443	407	1,193	107	506	10,719	257	174	12,598	1,021	6,858	618	350	21,445	1,404	1	32,339			

TABLEAU I.—*Suite.*

Des poids et mesures vérifiés, substitués aux anciens étalons détériorés ou perdus, savoir :

Année.	Poids avoir-du-poids.	Poids de Troy.	Mesures de capacité.	Mesures de longueur.	Poids à lingots.	No. total d'étalons, compris les mesures à gaz.
1860	607		9	1		617
1861	319		1	3		323
1862	449	4	11	1		465
1863	394		5			399
1864	344	5	5	2		356
1865	350	15				365
1866	386		1			387
1867	342	7	5	6		360
1868	648	10	3			661
1869	555	10	5	2		572
1870	397		3			400
1871	428	4		1		433
1872	331	12				343
1873	541		1	1		543
	6,091	67	49	17		6,224

TABLEAU II.

NOMBRE d'étalons rejetés pour cause de mauvais fonctionnement ou devant être remodelés.

Année finissant le 31 mars.	Poids.			Mesures.				Total des poids et mesures.	Proportion pour cent. sur le nombre total vérifié.	
	Avoir-du-poids.	Troy.	Lingots.	Total.	Capacité.	Long'ur.	Gaz.			Total.
1869	203	10	67	280	37	24	1	62	342	13
1870	79	3	24	106	49	16	2	67	173	11
1871	87	13	47	147	89	11	4	104	251	11
1872	234	34		268	128	14		142	410	18
1873	290	7	98	395	125	44	1	170	565	20

ANNEXE IV.

INSPECTEURS DU GAZ DE LA MÉTROPOLE.

Extrait de "l'Acte du gaz de la Métropole," 1868, (Impérial.)

42. La Chambre de Commerce devra aussitôt que possible après la passation du présent acte, nommer trois personnes compétentes et impartiales ayant une connaissance et une expérience pratique dans la fabrication et l'approvisionnement du gaz (et qui sont désignées dans le présent acte sous le nom d'inspecteurs du gaz); et dans le cas d'une vacance survenant parmi eux par décès, d'émission ou autrement, la dite chambre nommera une personne compétente et impartiale pour remplir la vacance, l'une des trois au moins devant toujours être qualifiée comme susdit.

43. Toute personne nommée pour être un des inspecteurs du gaz restera en charge un an seulement à dater de sa nomination mais pourra être nommée de nouveau.

44. Deux des inspecteurs du gaz formeront un quorum et deux des inspecteurs au moins devront approuver tout acte ou toute décision des inspecteurs.

45. Une copie de chaque certificat des inspecteurs du gaz requis par requis par le présent acte sera envoyée par eux au bureau métropolitain des travaux publics et des commissaires des égouts, et à chacune des compagnies.

Epreuve de l'intensité de la lumière et de la pureté du gaz.

46. Les inspecteurs du gaz devront, conformément aux dispositions du présent acte prescrire et certifier de temps à autre, le mode qu'on devra suivre pour éprouver et enregistrer l'intensité de la lumière du gaz fourni par les compagnies, et nombre d'épreuves qui devront être faites.

47. Les inspecteurs du gaz devront avec toute la diligence praticable après leur nomination, et les inspecteurs du gaz pour le temps présent, pourront de temps à autre dans la suite, inspecter les usines des compagnies, et examiner les procédés de fabrication qui y sont employés, dans le but de constater les moyens adoptés pour purifier le gaz et pour empêcher qu'il ne nuise au voisinage, et pourront de temps à autre, appliquer toutes telles épreuves qu'ils jugeront convenables, dans les usines des compagnies ou ailleurs pour s'assurer du montant de soufre et d'ammoniaque et de leurs composés ou autres impuretés dont leur gaz est chargé.

48. Les compagnies devront donner aux inspecteurs du gaz et à chacun d'eux, et à leurs commis, domestiques, et ouvriers, accès aux usines, quand elles en seront requises, lui ou leur fournir toutes facilités pour l'exécution convenable des devoirs imposés par la loi.

49. Les inspecteurs devront de temps à autre s'assurer à quel degré de pureté chaque compagnie peut raisonnablement être requise de faire et de fournir le gaz continuellement sans nuire au voisinage des usines; et devront en conséquence prescrire et certifier le montant maximum d'impuretés dont le gaz fourni par la compagnie pourra être chargé, et l'époque à laquelle cette décision viendra en vigueur pour chaque compagnie, ayant égard aux changements que toute compagnie sera tenue de faire dans ses usines pour se conformer à tout tel certificat.

50. Les inspecteurs du gaz devront de temps à autre prescrire et certifier le mode qui devra être adopté pour faire l'épreuve et enregistrer la pureté du gaz fourni par les compagnies, et le nombre d'épreuves qui devront être faites.

51. Le gaz fourni par les compagnies devra être complètement dépourvu d'hydrogène sulfuré, et rien, dans le présent acte, ne pourra autoriser les inspecteurs du gaz à permettre que le gaz soit chargé d'aucune proportion d'impureté de cette espèce.

52. Les inspecteurs du gaz devront de temps à autre prescrire et certifier en quels endroits on éprouvera le gaz et quels appareils pour éprouver l'intensité de la lumière et la pureté du gaz, devront être fournis par chaque compagnie, toute telle place devant être aussi près que possible (mais pas moins) de milles verges de l'usine où le gaz qui doit être éprouvé est produit; et chaque compagnie devra fournir et maintenir telles places d'épreuves et les

appareils nécessaires, pourvu qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir plus d'une place pour chaque usine où le gaz est fabriqué.

53. Les places d'épreuves et les appareils prescrits fournis par les compagnies seront sous le contrôle et la direction du bureau métropolitain des travaux publics ou des commissaires des égouts.

54. La compagnie fournissant une place d'épreuves, peut aussi avoir une place à éprouver séparée, dans la même bâtisse, sous son propre contrôle et sous sa direction.

55. Le bureau métropolitain des travaux publics et les commissaires des égouts devront aussitôt que possible après la passation du présent acte, nommer et toujours avoir des personnes compétentes et impartiales pour être examinateurs du gaz pour les différents lieux d'inspection.

56. Il devra y avoir un examinateur en chef du gaz, qui sera une personne compétente et impartiale que la Chambre de Commerce pourra nommer et changer de temps à autre.

57. Un examinateur du gaz devra à chaque place d'inspection, éprouver journallement l'intensité de la lumière et la pureté du gaz fourni par la compagnie.

58. Des épreuves de l'intensité de la lumière devront être faites au moins trois fois par jour entre les cinq et dix heures de l'après-midi dans le mois d'octobre jusqu'à mars, tous deux inclusivement, et entre les huit et onze heures de l'après-midi, dans le mois d'avril à septembre, tous deux inclusivement; et rien dans le présent acte ne devra autoriser les inspecteurs du gaz à prescrire moins d'épreuves que celles qui sont exigées par cette section.

59. La moyenne de toutes les épreuves de l'intensité de la lumière prescrites chaque jour par les inspecteurs du gaz devra être considérée comme représentant l'intensité ce jour-là.

60. La compagnie peut, si elle le juge à propos chaque fois que l'épreuve du gaz est faite par un examinateur du gaz, être représentée par quelque officier, mais tel officier ne devra pas intervenir dans l'épreuve.

61. Tout examinateur du gaz devra chaque jour faire et délivrer un rapport du résultat de ses inspections du jour précédent, au bureau métropolitain des travaux publics ou aux commissaires des égouts, et à l'examineur en chef du gaz, et à la compagnie; et les livres tenus par l'examineur pour enregistrer les résultats de ses inspections, devront être ouverts en tout temps raisonnable à l'inspection de la compagnie sans paiement.

62. Si la compagnie se croit lésée par quelque rapport d'un examinateur de gaz, elle peut, dans l'espace de sept jours après le jour auquel le rapport se rapporte, en appeler à l'examineur en chef du gaz, dont la décision (après qu'il aura entendu les parties) devra être finale et conclusive, et l'examineur en chef du gaz devra faire rapport de toute telle décision au bureau métropolitain des travaux publics et aux commissaires des égouts.

63. Si dans aucun cas la compagnie n'en appelle pas comme susdit, le rapport de l'inspecteur du gaz devra être final et conclusif.

Intensité de la lumière et prix du gaz.

64. Le gaz (sauf le gaz de houille compacte) fourni par chaque compagnie devra (sauf les dispositions du présent acte) donner les intensités suivantes:—

(1.) Depuis le trentième jour de septembre mil huit cent soixante-huit jusqu'au premier jour de janvier mil huit cent soixante et dix (tous deux exclusivement), une intensité de pas moins de quatorze chandelles.

(2.) Le et après le premier jour de janvier mil huit cent soixante et dix, une intensité de pas moins de seize chandelles.

65. Le prix maximum du gaz exigible par une compagnie (sauf pour le gaz de houille compacte) devra (sauf les dispositions de cet acte) être comme suit:

(1.) Jusqu'au premier de janvier mil huit cent soixante-dix, le prix maximum exigible par chaque compagnie devra être le prix spécifié vis-à-vis le titre de chaque compagnie dans la seconde cédule du présent acte.

(2.) Le et après le premier jour de janvier mil huit cent soixante-dix, le prix maximum exigible par toute compagnie devra être au taux de trois chelins et neuf deniers par mille pieds cubes.

66. Pourvu que la Chambre de Commerce puisse avant le premier de janvier mil huit cent soixante-dix, sur la recommandation des compagnies du gaz, et avec le consentement des compagnies et du bureau métropolitain des travaux publics et des commissaires des égouts, substituer quatorze chandelles ou quinze chandelles à seize chandelles comme intensité minimum de la lumière du gaz que devra fournir chaque compagnie durant l'année mil huit cent soixante-dix, avec une réduction proportionnelle de prix au taux de deux deniers et demi par chandelle. dont avis devra être donné dans la *London Gazette*.

67. Le prix maximum pouvant être exigé par une compagnie pour du gaz de houille compacte (sauf les dispositions du présent acte) devra être comme suit :

1. Jusqu'au premier de janvier mil huit cent soixante-dix, le prix maximum que toute compagnie pourra exiger sera celui qui se trouve spécifié vis-à-vis du titre de chaque compagnie dans la seconde cédula du présent acte.

2. Le et après le premier de janvier mil huit cent soixante-dix le prix maximum pouvant être exigé par toute compagnie devra être le même par mille pieds cubes que pour le gaz de l'intensité de celui fourni par cette compagnie et dans la proportion de trois chelins et neuf deniers par mille pieds cubes de gaz de seize chandelles.

68. Si dans le mois de janvier de l'année mil huit cent soixante et onze, ou toute année subséquente, demande est faite à la Chambre de Commerce par quelque compagnie, ou par le bureau métropolitain des travaux publics ou par les commissaires des égouts, de réviser l'échelle de l'intensité et du prix du gaz, la Chambre de Commerce devra nommer commissaires pour cet objet pas moins de deux et pas plus de trois personnes compétentes et impartiales.

69. Les commissaires ainsi nommés, devront, après avoir entendu la compagnie, et le bureau métropolitain des travaux publics, et les commissaires des égouts, s'ils désirent être entendus, fixer une intensité de lumière et un prix pour cette compagnie, cet ordre devant avoir effet le ou à partir du premier janvier de l'année de la révision.

70. Si aucune telle demande de révision de l'échelle n'est faite dans le mois de janvier d'aucune année, l'intensité minimum et le maximum du prix pour cette année, devront être ceux prescrits par ou substitués en vertu de cet acte pour prendre effet le ou après le premier jour de janvier mil huit cent soixante-dix.

71. En établissant l'intensité de la lumière et le prix pour toute compagnie pour n'im porte qu'elle année, les commissaires devront observer les règles suivantes :

1. Ils devront établir une intensité et un prix tels que la compagnie puisse, avec l'attention et l'économie voulues, recevoir un dividende cette année là, (après avoir mis en compte l'excédant ou surplus, s'il s'en trouve, porté pour l'année précédente au crédit des profits divisibles de la compagnie) atteignant autant que possible, mais n'excédant dans aucun cas, le taux de dix pour cent par année, et couvrant tout déficit dans le dividende de l'année précédente autorisé par le présent acte.

2. Il ne fixeront pas dans aucun cas, une intensité moindre ou un prix plus élevé que le minimum de l'intensité et le maximum du prix prescrits par l'acte de 1860.

3. Sujet aux dispositions précédentes ils devront fixer l'intensité aussi forte et le prix aussi bas que les circonstances le permettront.

Rapport de l'Examineur en Chef du Gaz.

72. Pas plus de trois jours après la fin de chaque trimestre, l'inspecteur en chef du gaz devra faire un rapport au bureau métropolitain des usines, aux commissaires des égouts, et aux compagnies, sur les résultats des épreuves journalières faites durant ce trimestre pour chaque usine de chaque compagnie, et devra indiquer dans ce rapport relativement au gaz fourni par chaque usine de chaque compagnie durant ce trimestre :

1. L'intensité de la lumière, chaque jour.

2. Le montant d'impuretés de tout genre, chaque jour.

ANNEXE V.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX INSPECTEURS DES POIDS ET MESURES POUR LA VILLE DE MANCHESTER.

1. La première recommandation de l'inspecteur en chef est que toute personne visitée par les inspecteurs des poids et mesures, soit traitée d'une manière polie et respectueuse ; conséquemment, les inspecteurs verront à ce que leurs aides agissent strictement en conformité avec ces instructions.

2. D'amples détails sur les devoirs journaliers accomplis avec le résultat de chaque visite par les inspecteurs doivent être entrés dans les cahiers fournis pour cet objet.

3. M.———est appelé inspecteur No. 1 et le district qui lui est assigné pour le présent, et appelé District No. 1, est cette partie de l'arrondissement municipal sur le côté sud-ouest de la rue du Marché et des rues environnantes, M.———est désigné inspecteur No. 2, et son ou le district No. 2, sera maintenant le reste de l'arrondissement municipal situé sur le côté nord-est de la rue du Marché et des rues environnantes.

4. Chaque matin avant de se rendre à son poste, chaque inspecteur doit entrer dans son journal quelle partie de son district il doit visiter, et être prêt à sortir dès 9 heures A. M.

5. Chaque inspecteur étudiera soigneusement l'acte 5 et 6 Guil. IV, chap. 63 des poids et mesures ; aussi cette partie de l'acte des marchés de Manchester ayant rapport aux machines pour peser le charbon ; et agir strictement en conformité de ces actes.

6. Il faudra exercer beaucoup de discrétion et de jugement pour faire des saisies de poids et mesures ou porter des accusations touchant des balances, et avoir soin de ne pas porter des causes frivoles ou vexatoires devant les magistrats, ou des cas qui ne peuvent être *entièrement prouvés* ; d'un autre côté il sera du devoir spécial des inspecteurs de *découvrir la fraude*, particulièrement là où les articles dont on trafique sont d'un usage ordinaire pour les besoins de la vie, afin que toute la protection que la loi doit donner puisse être accordée à toutes les classes et spécialement aux pauvres.

7. Dans tous les cas où l'inspecteur sent qu'il est de son devoir² de faire une saisie de poids et mesures, ou de signaler des inexactitudes dans les balances, il devra d'abord spécialement avertir le propriétaire de l'établissement, ou son représentant ou sa représentante, de prendre note de la défectuosité des poids et mesures qui doivent être saisis ou jusqu'à quel point les balances sont inexactes. Il est aussi désirable en tout temps que le marchand ou tout individu dont les poids et les mesures, etc., sont inspectés, soit requis d'être présent pendant l'inspection afin qu'il puisse s'assurer que l'inspecteur lui rend justice.

8. En examinant les poids et mesures, etc., il sera nécessaire de remarquer leur position, particulièrement pour ceux qui sont saisis ou dénoncés, soit dans les ou près des balances ou sur le comptoir ou à l'endroit où ces poids et mesures doivent vraisemblablement être employés.

9. Chaque inspecteur est strictement tenu responsable de tous ses actes ou ceux de ses aides, ou de toute négligence de sa part ou de la leur.

10. On attire l'attention des inspecteurs sur les petites cartes contenant " les instructions aux marchands et autres," dont il est ordonné de laisser un exemplaire à chaque endroit visité. Les avis d'ajuster les balances ou les machines à peser doivent être remplis et laissés aux magasins et aux places d'affaires, où l'on vend en gros, ainsi que le veut la loi.

11. L'inspecteur en chef donnera de temps à autre, telles instructions plus amples et plus détaillées qui lui paraîtront désirables.

RA. MELLOR,

Inspecteur en chef, Poids et Mesures.

Bureau des Poids et Mesures,
Manchester, 1er mai 1848.

30 août 1849.

L'attention des inspecteurs est *particulièrement* appelée sur la 7^{me} clause de leurs ins-

tructions générales, qu'ils ont strictement ordre de mettre à exécution. Les inspecteurs suivront soigneusement les instructions *additionnelles* suivantes dont copie est fournie à chaque inspecteur.

1. Les inspecteurs du dehors devront, *chaque matin*, avant de sortir, monter chacune des balances destinées au service de la journée et les essayer soigneusement. Si elles sont inexactes alors ou à un autre moment, le fait doit être rapporté immédiatement à l'inspecteur en chef, et l'on devra mettre à leur place des balances de réserve selon qu'il sera nécessaire.

2. Les copies des poids et mesures étalons employés par les inspecteurs doivent être éprouvées le premier lundi de chaque mois, les poids sur les balances et avec des étalons dans le bureau destiné à cet objet, et si aucuns des poids sont trouvés inexactes l'étendue de cette inexactitude doit être constatée et rapportée à l'inspecteur en chef.

3. Tous rapports d'une nature officielle à l'inspecteur en chef, doivent être faits par écrit et porter la signature de l'inspecteur de qui ils émanent, avec la date, etc.

RA. MELLOR,
Inspecteur en chef.

Bureau des Poids et Mesures,
Manchester.

FORME D'AVIS AUX PERSONNES DONT LES APPAREILS DE PESAGE DOIVENT ÊTRE AJUSTÉS.

BUREAU DES POIDS ET MESURES,
RUE LOWER KING, MANCHESTER, 18.

MONSIEUR.—Je prends la liberté de vous informer que paires de vos balances et machines à peser ont besoin d'être ajustées, et j'appelle votre attention immédiate sur cet avis.

Je suis, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

RA. MELLOR,
Inspecteur en chef, Poids et Mesure

AVIS AU PROPRIÉTAIRES DE BALANCES, ETC.

BUREAU DES POIDS ET MESURES,
MANCHESTER, 31 août 1849.

Les compagnies de chemins de fer et de canaux, les voituriers et autres, qui sont forcés par la nature de leurs occupations d'avoir un nombre de machines à peser, des balances des poids ou mesures, sont priés de nommer une personne compétente dans leur emploi pour faire le tour de tout leur établissement *chaque matin* dans le but d'examiner toutes telles machines à peser, balances, poids ou mesures.

Toutes les fois que des poids sont trouvés avoir perdu toute ou une partie du tampon d'ajustage de plomb, ou que les poids et mesures ont, par accident ou autrement, été si détériorés qu'ils sont devenus defectueux, on recommande d'envoyer immédiatement ces poids ou mesures à ce bureau pour y être ajustés.

On appelle particulièrement l'attention sur les instructions annexées.

RA. MELLOR,
Inspecteur en chef.

INSTRUCTIONS AUX MARCHANDS ET AUTRES.

(Jointes à l'avis ci-dessus.)

Toutes balances, machines à peser, etc., doivent être correctement équilibrées, aucun trait quelconque n'étant permis, et rien de mobile ou qui n'est pas attaché d'une manière permanente, ne pourra être ajouté aux balances, etc., pour les équilibrer.

Les boutiquiers et autres ont ordre de faire inspecter leurs fléaux de balances de temps en temps, vu que ces instruments se détériorent par l'usage et deviennent défectueux. On leur recommande fortement de n'acheter que des balances, des poids ou des mesures neufs, et d'avoir spécialement soin que les poids et les mesures soient dûment estampés.

Il est du devoir de toutes personnes employant ou ayant en leur possession des machines à peser, des poids, balances et mesures, de les conserver exacts. Si l'inspecteur les trouve inexacts, ces personnes sont passibles d'une amende.

Tous poids et mesures apportés à ce bureau doivent être remportés et les honoraires payés sous trois mois de calendrier, ou ils seront confisqués sans autres avis.

Avis aux marchands de balances, poids et mesures.—“ Par les 22 et 23 Vic., chap. 56, sec. 2, une pénalité de £10 est imposée à toute personne qui fabrique ou vend des fléaux de balances et des balances inexacts, ou des faux poids et mesures.”

Avis aux boulangers.—En vertu de “l'acte du pain” 6 et 7 Guil. IV, chap. 37, les boulangers et les vendeurs de pain soit en charrette ou autre voiture, n'étant pas pourvus de balances et poids exacts, ou à époque quelconque refusant de peser tout pain acheté d'eux, sont passibles d'une amende de £5.

Le bureau dans la rue Lower King est ouvert tous les jours dans le but d'ajuster et d'estamper les poids et mesures, et l'on peut y obtenir toute information sur ce sujet.

POIDS et MESURES autorisés, étant des copies de l'étalon impérial des poids et mesures
Tous autres poids et mesures sont illégaux.

Poids avoir-du-poids.	POIDS DE TROY.			Mesures de capacité.
	Echelle binaire sous l'ancien acte.	Echelle décimale, d'après la 16e Vict, chap. 29.		
56 lbs.	1 lb.	500 oz.	•5 oz.	Minot.
28 "	6 oz.	400 "	•4 "	$\frac{1}{2}$ minot ou 4 gallons.
14 "	3 "	300 "	•3 "	$\frac{1}{4}$ de minot ou 2 gallons.
7 "	2 "	200 "	•2 "	Gallon ou $\frac{1}{4}$ décalitre.
4 "	1 "	100 "	•1 "	$\frac{1}{2}$ gallon ou $\frac{1}{2}$ décalitre.
2 "	10 dwts.	50 "	•05 "	Pinte ou $\frac{1}{4}$ décalitre.
1 "	5 "	40 "	•04 "	Chopine.
8 oz.	3 "	30 "	•03 "	Demiard.
4 "	2 "	20 "	•02 "	Roquille.
2 "	1 "	10 "	•01 "	Demi-roquille.
1 "	12 grains.	5 "	•005 "	
8 demi-gros.	6 "	4 "	•004 "	
4 "	3 "	3 "	•003 "	
2 "	2 "	2 "	•002 "	
1 "	1 grain.	1 "	•001 "	
$\frac{1}{2}$ "				<i>Mesure de longueur.</i>
				Verge.

RA. MELLOR,
Inspecteur en chef des poids et mesures.

CITÉ DE MANCHESTER.

AVIS AUX MARCHANDS ET AUTRES.

Poids et Mesures

ATTENDU qu'il est parvenu à la connaissance du conseil que des personnes non-autorisées vont de tous côtés, visitant les marchands et autres, et leur donnant à croire qu'elles sont envoyées par le bureau des poids et mesures, pour réparer leurs balances et leurs machines à peser, et que telles prétendues réparations pour lesquelles elles exigent un prix élevé, endommagent ou détériorent toujours les balances, etc., AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ qu'aucune personne quelconque n'est autorisée par la corporation à réparer les balances et les machines à peser; que les inspecteurs de poids et mesures dûment nommés peuvent seuls éprouver et examiner les balances et les machines à peser, et s'ils les trouvent inexactes, ils requerront les propriétaires de les faire réparer par quelque honnête marchand de balances; que les inspecteurs n'exigent aucun salaire quelconque pour telle inspection ou examen, vu que les seuls honoraires payables sont ceux qu'on exige pour ajuster et étamper les poids et mesures (et non les balances et les machines à peser) et sont payables au bureau des poids et mesures, pour lesquels un reçu imprimé, signé par l'inspecteur en chef est toujours donné.— Daté, ce 17^{me} jour d'octobre, 1867.

JOSEPH HERON,
Greffier de la cité.

BUREAU DES POIDS ET MESURES DE MANCHESTER.

HONORAIRES EXIGÉS POUR EXAMINER, COMPARER ET ÉTAMPER LES POIDS ET MESURES

Poids de cuivre.

	s.	d.
Chaque poids d'un demi-quinatal.....	0	9
Chaque " quart ".....	0	6
Chaque " huitième de quinatal.....	0	4
Chaque poids au-dessous d'un poids de quatorze livres jusqu'à une livre inclusivement.....	0	1
Chaque poids au-dessous d'une livre.....	0	0½

Poids de fer.

Chaque poids d'un demi-quinatal.....	0	3
Chaque " quart ".....	0	2
Chaque " huitième de quinatal (14 lbs.).....	0	1
Chaque " au-dessous d'un poids de quatorze livres.....	0	0½

Mesures de bois.

Chaque minot.....	0	3
Chaque demi-minot.....	0	2
Chaque quart de minot et au-dessous.....	0	1
Chaque verge.....	0	0½

Mesures pour liquides.

Chaque mesure de quatre gallons.....	0	9
Chaque mesure de deux gallons.....	0	4
Chaque gallon.....	0	2
Chaque demi-gallon.....	0	1
Chaque pinte et au-dessous.....	0	0½

HONORAIRES EXIGÉS POUR AJUSTER LES POIDS ET MESURES.

Poids de fer ou de cuivre.

	s.	d.
Poids de 56 livres et 28 livres.....	0	4 chacun
Tout poids au-dessous.....	0	2 "

Pour poids appartenant aux ferronniers et commerçants de poids,—mais pour poids neufs *seulement*—la moitié des honoraires ci-dessus est exigée.

Si quelque poids exige dans l'ajustement 1 livre ou plus de plomb, on demande en sus un taux de 2d. par livre.

Mesures de bois.

Chaque minot et demi minot.....	0 4
Chaque décalitre et toutes mesures plus petites.....	0 2
Chaque verge.....	0 1

Si ces mesures ont des cercles de fer, prix additionnel, suivant le travail effectué.

Mesures pour liquides.

Chaque mesure de quatre gallons.....	0 6
Chaque mesure de deux gallons.....	0 3
Toute mesure au-dessous, chacune.....	0 1

HONORAIRES EXIGIBLES POUR MARQUER SUR LES POIDS ET MESURES LEUR VALEUR

RESPECTIVE.

Poids de fer ou de cuivre.

	s. d.
56 livres et 28 livres.....	0 3 chacun.
14 livres.....	0 2 “
7 livres, 4 livres, 2 livres, 1 livre.....	0 1 “

Mesures de bois.

Minot et demi-minot.....	0 3
Quart de minot et toute mesure au-dessous.....	0 2

Mesures pour liquides.

Chaque mesure de cuivre, étant une partie multiple ou aliquote légale d'un gallon.....	0 3
Si la mesure est d'étain commun ou d'étain fin, et pour une pinte et au-dessous, chacune.....	0 1

HONORAIRES EXIGIBLES POUR EXAMINER, COMPARER ET AJUSTER LES POIDS DE TROY.

	s. d.
Poids de 500 onces.....	5 0 chacun.
“ 400 “.....	4 0 “
“ 300 “.....	3 0 “
“ 200 “.....	2 0 “
“ 100 “.....	1 6 “
“ 50 “.....	1 3 “
“ 40 “.....	1 0 “
“ 30 “.....	1 0 “
“ 20 “.....	0 9 “
1 livre.....	0 6 “
10 onces et tout poids au-dessous.....	0 3 “

HONORAIRES EXIGIBLES POUR EXAMINER, COMPARER ET AJUSTER LES POIDS DE SOUVERAINS.

Poids de souverains, par séries.

Consistant en—	s. d.
5 souverains, 10 souv., 20 souv. et 30 souv.....	1 6 chaq. série.
5 “ 10 “ 20 “ 30 souv. et 50 souv.....	2 0 “
5 “ 10 “ 20 “ 30 “ 50 s. et 100 s.....	2 6 “
5 “ 10 “ 20 “ 30 “ 50 s. 100 s. et 200 s.....	3 0 “

• Et pour chaque poids simple, 7d. Pour *marque* chaque poids de souverains, 3d. additionnels.

PRIX EXIGÉS POUR METTRE DE NOUVEAUX ANNEAUX ET DES LOUPES AUX POIDS, ET POUR RÉPARER LES MESURES.

	lbs.	s.	d.	
Volume du poids	56.....	1	3	pour anneau et loupe.
“	28.....	1	0	“
“	14.....	1	0	“
“	7.....	0	6	“

Ces prix comprennent le posage, mais non le plomb. Tout anneau et toute loupe du poids de 3 livres et au dessus seront compté aux taux de 5d. par livre.

Réparation des mesures, 2d. chacune et au-dessus, selon les réparations requises.

R. A. MELLOR,

Inspecteur en chef.

MUNICIPALITÉ DE BIRMINGHAM.

BUREAU DES POIDS ET MESURES, RUE MOORE.

Listes des honoraires qui devront être exigés par les inspecteurs en vertu de l'autorité du statut 5me et 7me Guil. IV, chap. 63 (pour étamper seulement; des prix additionnels sont exigibles d'ajustage).

POUR EXAMINER, COMPARER ET ÉTAMPER TCTS POIDS DE CUIVRE.

	s.	d.
Chaque poids d'un demi-quintal.....	0	9
Chaque poids d'un quart de quintal.....	0	6
Chaque poids de quatorze livres.....	0	4
Chaque poids au-dessous de quatorze livres jusqu'à une livre incl....	0	1
Chaque poids au-dessous d'une livre.....	0	0½
Chaque série de poids d'une livre et au-dessous.....	0	1

POUR EXAMINER, COMPARER ET ÉTAMPER TOUS POIDS DE FER, OU POIDS D'AUTRE ESPÈCE NON DE CUIVRE.

Chaque poids d'un demi-quintal.....	0	3
Chaque poids d'un quart de quintal.....	0	2
Chaque poids de quatorze livres.....	0	1
Chaque poids au-dessous de quatorze livres.....	0	0½
Chaque série de poids d'une livre et au-dessous.....	0	2

POUR EXAMINER, COMPARER ET ÉTAMPER TOUTES MESURES DE BOIS.

Chaque minot.....	0	3
Chaque demi minot.....	0	2
Chaque quart de minot et toute mesure au-dessous.....	0	1
Chaque verge.....	0	0½

POUR EXAMINER, COMPARER ET ÉTAMPER TOUTES MESURES DE CAPACITÉ POUR LIQUIDES DE CUIVRE OU AUTRE MÉTAL.

Chaque mesure de cinq gallons.....	1	0
Chaque mesure de quatre gallons.....	0	9
Chaque mesure de trois gallons.....	0	6
Chaque mesure de deux gallons.....	0	4
Chaque mesure d'un gallon.....	0	2
Chaque mesure d'un demi gallon.....	0	1
Chaque mesure d'une pinte et au-dessous.....	0	0½

POIDS ET MESURES AUTORISÉS, ÉTANT DES COPIES DE L'ÉTALON IMPÉRIAL DES POIDS
ET MESURES.

<i>Poids.</i>		<i>Mesures de capacité.</i>	
56 livres	1 once.	Minot.	Chopine.
28 "	1 "	Demi-minot.	Demiardi.
14 "	8 demi-gros.	Quart de minot.	Roquille.
7 "	4 "	Gallon.	Demi roquille.
4 "	2 "	Demi-gallon.	Quart de roquille.
2 "	1 "	Pinte.	
1 "	$\frac{1}{2}$ "		
8 onces.	$\frac{1}{4}$ "		
4 "			

Mesure de longueur.
Verge.

Ce qui suit est extrait de la 21^{me} section de l'acte ci-dessus mentionné, et devrait être attentivement pris en considération par toutes personnes qui font usage de poids et mesures dans leur commerce :—

“ Toute personne qui aura en sa possession des poids ou mesures autres que ceux autorisés par le dit statut, ou qui n'ont pas été étampés comme il est pourvu dans le dit acte, ou qui seront trouvés légers ou inexacts, sera sur conviction, condamnée à payer une somme n'excédant pas £5 ; et tout contrat, marché ou vente fait au moyen de tels poids ou mesures, sera complètement nul et de nul effet ; et tout tel poids ou mesure défectueux, inexact ou non étampé, sera saisi et confisqué.”

Il est en conséquence recommandé que quand il est prouvé que des poids ont perdu tout ou une partie du tampon d'ajustement de plomb ou que les poids ou mesures ont par accident ou autrement été détériorés au point de devenir ou de paraître défectueux, tels poids ou mesures doivent être envoyés *immédiatement* à ce bureau pour y être examinés.

On devra prendre aussi un soin particulier pour que tous poids qui ont été laissés à ce bureau pour être ajustés soient parfaitement examinés quand ils sont remis, afin de voir s'il en est de marqués sur le tampon ou le plomb d'un “ W,” marque que doivent porter tous les poids ou mesures qui ne sont point propres à être ajustés ; et tous tels poids ou mesures doivent être immédiatement mis complètement de côté, vu que, si les inspecteurs les découvrent par la suite, les personnes en la possession desquelles on les trouvera ainsi, seront certaines d'être mises à l'amende pour les avoir en leur possession.

Toutes balances, machines à peser, etc., doivent être correctement équilibrées, nulle réduction quelconque n'étant admise, ni rien de mobile non attaché d'une manière permanente, ne peut être ajouté aux balances, etc., pour les équilibrer.

On recommande aux marchands et autres, d'avoir leurs balances et plateaux de balances examinés de temps à autre par un manufacturier compétent, vu que par l'usage constant ces balances deviennent paresseuses et se dérangent. On leur recommande aussi de n'acheter que des poids et mesures neufs et “correctement étampés.” Il est du devoir de toutes les personnes qui se servent de balances, poids et mesures, de les conserver intacts. Si l'inspecteur les trouve en défaut, ces personnes sont passibles d'une amende.

On conseille par conséquent à toutes personnes entreprenant un nouveau commerce d'envoyer, autant que possible, leurs poids, balances, etc., au bureau, pour qu'ils soient éprouvés aussitôt ; si non, d'avertir l'inspecteur en chef, et celui-ci enverra quelqu'un pour les examiner sur les lieux.

Le bureau est ouvert *tous les jours* depuis neuf heures jusqu'à six, (excepté le samedi, où il est fermé à quatre), pour éprouver (sans exiger d'honoraires) les poids, mesures, balances et romaines, et pour ajuster et étamper les poids et mesures, et où l'on peut obtenir toutes informations qui se rapportent à ce sujet.

THOMAS HARRISON,
Inspecteur en chef des poids et mesures.

ANNEXE VI.

LONDRES, 16 octobre 1873.

MESSIEURS,—J'espérais qu'avant la présente je recevrais de vous une note au sujet de l'appareil pour mesurer le gaz. Je désire faire quelques arrangements définitifs avant de retourner au Canada, et comme je dois quitter Londres lundi, je serai heureux de savoir de vous, demain, quelque chose sur le sujet. Je me propose de commander

1 gazomètre.....	10 pieds.
1 gazomètre.....	5 pieds.
1 bouteille éprouvette.....	..(pied cube.)
1 compteur	de 100 lumières.
1 "	de 20 "

Je ne tiens pas à ce que ces instruments soient aussi dispendieux que ceux du département des étalons, et je désire obtenir votre avis quant à la qualité, avec un prix pour chacune des qualités que vous pourrez suggérer, y inclus le coût de vérification au département des Etalons.

Veuillez m'écrire ici.

J'ai, etc.,

A. BRUNEL,
Com. Revenu de l'Intérieur,
Canada.

Messieurs Alex. Wright et Cie.

MANUFACTURE D'APPAREILS A GAZ DE WRIGHT.

(55 et 55a rue Millbank, Westminster, près des édifices du Parlement.—

F. W. HARTLEY, Gérant.)

LONDRES, S. W., 18 octobre 1873.

A. BRUNEL, écuyer.

CHER MONSIEUR,—Nous serons prêts à fournir les divers instruments tels que spécifiés dans la présente aux prix désignés vis à vis chacun.

Les réservoirs des gazomètres seraient en fer fondu et les cloches, à l'intérieur, ainsi que l'intérieur des compteurs d'épreuve seraient d'un métal non-corrosif; lesquels instruments seraient aussi munis d'échelles, de robinets, levier, arc et coude, et de cadrans avec aiguilles indicatrices comme dans les compteurs du département des Etalons.

La mesure pied cube serait construit d'après ma méthode d'application, avec contre-poids, et serait polie, avec robinets, tuyaux régulateurs et robinet à détournement, de sorte que la mesure pourrait être employée avec ou sans régulateur, etc., complet.

Nous aurions soin d'avoir toute cette commande prête vers avril 1874.

Je demeure, cher Monsieur,

Votre très-obt.,

F. W. HARTLEY, pour
ALEXANDER WRIGHT ET CIE.

Un gazomètre d'inspection 11 pied cubes.....	£60	Prix net
Un do do 5½ do	52	
Une mesure pied cube.....	56	
Un compteur d'inspection de 100 lumières.....	55	
U do do de 20 do	40	

Total.....£263

Les caisses d'emballage ne devant pas excéder dix par cent du coût total.

Les instruments devant être soumis aux officiers du département des Etalons, Chambre de Commerce, Londres, et le tout livré aux quais ou à la station du chemin de fer à Londres

MESSIE RS.—J'ai l'honneur d'accepter votre proposition et de demander que vous procédiez immédiatement à fabriquer l'appareil spécifié, sujet à l'approbation et à la vérification du département des Etalons de la Chambre de Commerce; et sur certificat d'efficacité et d'exactitude de sa part une lettre de change vous sera expédiée pour le montant.

Votre serviteur,

A. BRUNEL,
Comm. Revenu de l'Intérieur,
Canada.

MM. WRIGHT et Cie., etc., etc., etc.

LONDRES, 16 oct. 1873.

CHER MONSIEUR.—Quand j'ai eu le plaisir de vous rencontrer j'ai compris que vous m'avertiriez par lettre si vous entrepreniez de fournir au gouvernement du Canada les appareils nécessaires pour éprouver l'intensité de la lumière et la pureté du gaz, et que vous m'en feriez connaître aussi le coût approximatif. Comme je dois laisser Londres lundi, vous me feriez plaisir en me donnant une réponse demain.

Les appareils que je me propose de commander sont comme suit :

1. Appareil pour éprouver la pureté, etc.
2. Un photomètre, avec tous les accessoires nécessaires, chandelles, etc., pour un an.

Je vous serai obligé si vous voulez m'indiquer les instruments que vous regardez comme les plus convenables, avec le prix, et la date à laquelle vous pourriez les livrer.

Veuillez m'écrire ici

Votre, etc.,

A. BRUNEL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur,
Canada.

J. Sugg, Ecuier.

ATELIERS DE VINCENT, RUE VINCENT, C. O.,

17 oct. 1873.

CHER MONSIEUR.—En réponse à votre lettre d'hier, j'ai l'honneur d'inclure avec la présente l'évaluation de l'appareil pour constater la présence du soufre et de l'ammoniaque.

En attendant vos nouveaux avis,

Je suis, cher monsieur,

Votre très-humble serviteur,

WILLIAM SUGG, R. P.

L'appareil pourrait être livré six semaines après la date de la commande.

16 octobre 1873. W. G.

Notes du conservateur des Etalons

GOUVERNEMENT DU CANADA.

Évaluation de l'appareil pour éprouver l'intensité de la lumière consistant en :—

Un photomètre "Letheby" monté sur une plate-forme d'acajou poli, muni à un bout d'une colonnette à gaz et à l'autre d'un appareil pour recevoir un bec étalon; avec balance à chandelle de "Keates" pour 2 écrans et abat-jours pour intercepter les rayons réfléchés, une alidade perfectionnée, pourvue d'un porte-disque à miroir. (Ce doit être un photomètre de 6 pouces ouvert.)

Un appareil pour mesurer le gaz consistant en un gazomètre d'une capacité de 144 pouces cubes, index à combinaison, pendule marquant sur le même cadran les minutes et le gaz consumé, à raison de 5 pieds cubes par heure, ayant un cercle de durée d'une minute, et de petits cercles y correspondants indiquant 1 pied de consommation réelle divisés en 12 parties égales. (Ce compteur devrait être officiellement vérifié.)

Pendule indiquant les minutes, avec échappement à levier, à battements sourds, et ayant aussi une cloche sonnante un coup chaque minute, avec un régulateur gradué sur le cadran.

Le gazomètre avec une ligne de niveau d'eau de métal perfectionné avec une alidade placée sur le côté qui communique avec l'ouverture de sortie du gaz, et un thermomètre dans une garde de cuivre et divisé sur le tube en degrés centigrades ou de Fahrenheit. Le tout richement vernissé. (Horloge marquant les minutes devant être réglée. Thermomètre avec échelle de Fahrenheit, certifiée à Greenwich.)

Appareil pour maintenir la pression durant l'expérience; consistant en un régulateur équilibré très sensible, avec une longue soupape de 3 pouces de jeu; réservoir et le gazomètre faits de métal blanc épais non corrosif; balance, contrepoids tournés, balance à grenaille, complets; le tout bien ajusté, richement vernissé, sur base vernie avec du poli français.

Un appareil pour régulariser exactement la consommation d'un bec étalon; robinet micrométrique perfectionné, avec quart de cercle gradué en 45 degrés et robinet, verni à la laque.

Indicateur de King pour indiquer la pression à divers endroits de l'appareil d'inspection, avec cadran indiquant $1\frac{1}{2}$ pouce de pression divisé en 100mes, l'aiguille portée sur des rouleaux à frottement, bien vernissés et posés sur une base polie, avec un communicateur à 4 robinets de cuivre, et plaques vernissées portant gravé le point d'ignition, sortie du régulateur, sortie du gazomètre, entrée du gazomètre, avec plaques de pose pouvant s'adopter à une table, le tout verni à la laque.

Un appareil à gaz hydrogène sulfuré, d'après le modèle des inspecteurs du gaz, coupe de porcelaine émaillée, abat-jour en verre à joint de mercure, et un ressort de pression, arrangé pour 6 papiers réactifs et une provision de 6 douzaines de cahiers de papier, imprégnés d'acétate de plomb.

Le tout s'adaptant au régulateur à sec pour maintenir une pression constante de 1 pouce dans l'appareil avec les tubes de jonction en métal tous étiquetés pour indiquer leur position.

Les parties précédentes de l'appareil photométrique seront posées sur un banc de pin poli d'un pouce d'épaisseur, le compteur et le régulateur renfermés, le devant muni d'un coulisseau à verre violet, et le tout entouré de manière à former une chambre obscure munie de ventilateurs convenables et de rideaux en drap épais pour garantir de la lumière extérieure. (Cet appareil paraît s'adapter spécialement au Canada vu qu'il dispense d'une chambre à photomètre, et peut se placer au fond d'un passage quelconque, etc.)

NOTE.—Toutes les parties de cet appareil sont marquées et faites de manière à pouvoir se démonter promptement, et sont aussi marqués pour transport, avec un plan indiquant la manière de remonter l'appareil dès son arrivée à destination.

Divers objets fournis avec l'appareil consistant en :—

Trois becs à gaz étalons avec trois douzaines de cheminées.

Six douzaines de disques, trois douzaines pour chaque objet, graissés. (on doit les changer à peu près tous les quinze jours.)

Deux boîtes à disques vernissées.

Une boîte à grenaille de plomb vernissée.

Quarante-huit livres de chandelles de spermacétie, emballées dans huit boîtes de fer-blanc soudées.

Une boîte à chandelles, vernissée.

Livres de tables photométriques.

Trois volumes de lithographie, observations.

Petite paire de pinces à becs d'acier poli.

J'entreprendrai de fournir les appareils précédents, emballés, complets et livrés aux vais, pour la somme de £148, (soit cent quarante-huit louis,) sous 4 mois de cette date.

Pour WILLIAM SUGG,

R. PIERSON.

APPAREILS POUR CONSTATER LA PRÉSENCE DU SOUFRE

£ s. d.

Un appareil complet pour découvrir le soufre, à l'usage des inspecteurs du gaz; consistant en un cylindre condenseur rempli d'environ deux cents boules de verre; un tube évasé, un tube long, un bec à régulateur perforé pour l'al-

mission de l'air, avec bout en stéatite et table pour le carbonate d'ammoniaque, un tabouret de pin poli en noir, un gobelet pour recueillir le liquide du condensateur cylindrique, un tube de verre avec un conduit de caoutchouc pour l'adapter au fond du cylindre pour conduire le liquide condensé dans le gobelet, une série de quatre pièces d'ajustement pour fixer la position du bec de gaz; deux conduits de caoutchouc, l'un pour la tube évasé et l'autre pour le tube mince.....	3	12	0
Un compteur avec arrêt automatique se fermant quand dix pieds cubes de gaz y ont passé, pouvant mesurer jusqu'à 1-10me de pied cube, l'index marquant depuis un centième de pied jusqu'à 1000 pieds cubes et muni d'un niveau d'eau de verre et une boîte à thermomètre, vernissée et complète. (Devant être vérifiés officiellement).....	13	0	0
Un thermomètre dans une boîte de cuivre pour id.; un petit niveau à esprit de vin pour id. (Thermomètre devant être officiellement vérifié).....	0	8	9
Un double régulateur sec monté sur une colonnette de cuivre pour maintenir une pression uniforme pendant les expériences.....	0	17	6
Douze pieds du tube de caoutchouc rouge de $\frac{3}{8}$ (de la meilleure qualité).....	0	14	0
Une balance dans une boîte de verre sensible à un -001 de grain et pouvant porter un poids de 1000 grains dans chaque plateau.....	11	13	0
Une série de poids de grains depuis 1000 grs. jusqu'à -01 de grain dans une boîte. (Ceux ci devraient être officiellement vérifiés.).....	2	0	0
Un fourneau à sécher de fer étamé, rivé et verni, avec conduits pour gaz à l'intérieur, quatre portes et devant de verre.	10	15	0
Tablette et appuis pour fixer l'appareil à un mur.....	1	0	0
Un dessiccateur sur tabouret.....	0	11	3
Un creuset de 1 once et couvercle, de platine.....	2	6	0
Une paire de pinces à creuset, pointes de platine.....	0	11	3
Deux supports à filtre, d'acajou, à un seul anneau.....	0	7	0
Deux becs de Bunsen, trépieds et gaze.....	0	11	8
Deux égouttoirs à filtre, de fer-blanc.....	0	1	9
Six éprouvettes et leur porteur.....	0	1	9
Six triangles de terre à pipe.....	0	1	2
Six feuilles de papier noir glacé.....	0	1	2
Deux cents papiers de 3" à filtrer.....	0	3	0
Un flacon.....	0	3	0
Une mesure de 20 onces divisé en $\frac{1}{4}$ d'once.....	0	6	6
Trois gobelets de 20 onces.....	0	3	0
Une bouteille de 10 onces granulée sur le goulot.....	0	3	6
Trois mouvettes de 9.....	0	1	0
Trois globes de pendule de 4 $\frac{1}{2}$	0	1	3
Trois bouteilles de 20 onces, bouchées à l'émeri, goulot étroit.....	0	3	9
Trois entonnoirs 3".....	0	1	3
Trois gobelets de 10 onces.....	0	1	6
Deux bouteilles de 8 onces, bouchées à l'émeri, goulot étroit.	0	2	9

PRODUIT CHIMIQUE POUR ID.

Trois livres de chlorure de Barium.....	0	4	8
Une pinte de Winchester d'acide chlorydrique.....	0	10	6

Une jarre de 4 livres de carbonate d'ammoniaque.....	0	8	9
Huit onces d'acide sulfurique, pur.....	0	0	11
Une bouteille d'acide sulfurique gravée, bouchée et capuchonné.....	0	3	9
Une pinte d'acide sulphurique du commerce.....	0	2	0
Une bouteille gravée et bouchée à l'émeri pour id.....	0	3	6
* Un once de nitrate d'argent cristallisé.....	0	6	6
Une bouteille à goulot large bouchée à l'émeri.....	0	2	0
Deux douzaine de cahiers de papier teint au tournesol.....	0	4	8
Banc pour porter l'appareil à analyser le soufre d'un tuyau de 1½ pouce, et boîte de verre pour renfermer le compteur, etc., avec tous les accessoires nécessaire, complets. (Cela semble guère être nécessaire.).....	25	0	0
Caisse d'emballage et emballage.....	2	0	0
			£79 11 5

Livraison à 4 mois de cette date.

BUREAU DES ÉTALONS,
WESTMINSTER, 17 octobre 1873.

CHER MONSIEUR.—J'ai l'honneur d'accepter votre proposition et vous prie de vouloir commencer de suite la fabrication de l'appareil spécifié, sujet à l'approbation et à la vérification du département des Étalons de la Chambre de Commerce et sur son certificat, une lettre de change vous sera expédiée pour le montant.

Bien à vous.

A. BRUNEL,
Com. Revenu de l'Intérieur,
Canada.

J. Sugg, Ecuyer.

LONDRES, 20 octobre 1873.

MONSIEUR.—“L'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur du Canada me charge de retenir vos services pour régler en Angleterre certains détails relatifs aux poids et mesures étalons que j'ai reçu ordre de me procurer pour le gouvernement du Canada.

“Des commandes ont été faites selon le mémoire ci-joint. Ces étalons seront inspectés et vérifiés par le département des Étalons de la Chambre de Commerce, No. 7 “Old Palace Yard” et comme il est à désirer que le département ait le moins d'embaras possible, je dois vous prier de lui donner tout l'aide que vous pourrez, outre ce que pourrons faire les manufacturiers, à l'égard de la livraison des étalons et appareils au département, et leur expédition subséquente au Canada, vous rappelant toutefois que tout emballage doit être fait par les manufacturiers et à leur risque, aussi bien pour transport en Angleterre que pour la traversée au Canada.

“Vous pourrez donner cependant de précieux conseils quant aux chargements qui devraient s'effectuer par la voie la plus sûre et la plus prompte.

“Vous serez assez bons pour m'avertir si vous pouvez vous charger de cette commission ; et si vous y consentez veuillez vous mettre en communication avec les personnes mentionnées plus haut, dans le but de savoir quand votre assistance sera utile ou nécessaire.

“La question de la rémunération sera réglée à mon retour à Ottawa et d'après le temps que vous aurez consacré à ce travail.”

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,
(Signé,)

A. BRUNEL,
Commissaire.

W. R. Dixon, Ecuyer,
82 Mark Lane, Londres.

Un poids et balances étalons, par L. Oertling, 27 rue Moorgate,
Deux mesures étalons de longueur et appareils de comparaison, par MM. Throughton et Simms, Charlton.

Trois appareils étalons à mesurer le gaz, par Wright et Cie., rue Millbank, Westminster.
Quatre photomètres et appareils pour éprouver l'intensité de la lumière et la pureté du gaz, par Wm. Sugg, ateliers de Vincent, rue Vincent, Westminster.

Cinq baromètres et thermomètres, par MM. Negretti et Zambra, 153, rue Fleet, C. E.

RÉPONSE.

82 Mark Lane, 25 octobre 1873.

CHER MONSIEUR,

Je suis en possession de votre lettre qui m'est parvenue ce matin, me chargeant de surveiller la transmission de certains articles maintenant commandés, consistant en poids étalons, etc., etc., pour le gouvernement du Canada.

Je vais me mettre immédiatement en communication avec les différents manufacturiers qui s'en occupent, et vais m'efforcer de faire expédier ceux qui sont déjà commandés, aussitôt que possible suivant vos instructions.

La caisse qui est prête maintenant sera envoyée immédiatement.

Je donnerai la plus grande attention à toute affaire qui me sera confiée pour le Canada.

Je suis, Monsieur,

Votre humble serviteur,

W. R. DIXON.

A. BRUNEL, écuyer,

Commissaire du Revenu de l'Intérieur,
Canada.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 30 DÉCEMBRE 1873.

MESSIEURS,—Lorsque j'eus le plaisir de visiter vos ateliers en octobre dernier, mon attention fut dirigée sur votre appareil de mesurage à *bouts*, et depuis j'ai lu le témoignage de Sir Joseph Whitworth, devant le comité spécial de la Chambre des Lords en 1855, au sujet de l'importance des mesures à *bouts* telles qu'employées en général dans la construction.

Comme cet appareil semble avoir été une spécialité du chef de votre établissement et, comme je désire faire des changements définitifs dans la division des étalons de ce département pour vérifier les mesures à *bouts*, je vous serai infiniment obligé de me dire si vous entreprendriez la construction d'un appareil pour cet objet, avec tous les perfectionnements que votre expérience peut vous avoir suggérés.

Si vous consentiez à vous occuper de cette affaire, je serais heureux d'avoir une évaluation approximative du coût de l'appareil et du temps qu'il faudra pour le construire et le livrer.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,

Votre obéissant serviteur,

A. BRUNEL,

Commissaire.

Sir JOSEPH WHITWORTH et Cie.,

Manchester, Angleterre.

NOTE.—Les règlements français et allemands touchant l'inspection des poids et mesures mentionnés dans le rapport seront imprimés et distribués prochainement.

A. BRUNEL,

Commissaire.

R É P O N S E

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, du 21 avril 1874, demandant un état du revenu jusqu'au 21 avril 1874; aussi, un état comparatif des recettes pour les vingt premiers jours d'avril des années 1873 et 1874; avec les quantités d'articles sujets à un droit d'accise en entrepôt, les 1er et 15e jours d'avril 1873 et 1874, et le 1er jour de juillet 1873.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
*Secrétaire d'Etat.*SECRETARIAT D'ETAT,
OTTAWA, 30 avril 1873.

A C C I S E.

ETAT des articles soumis aux droits d'accise qui se trouvaient en entrepôt le 1er juillet 1873 et le 11 avril 1874, respectivement.

En entrepôt.	Spiritueux.	Malt.	Tabac, etc.	Tabac en feuille.	Pétrole.
	Gall. @ 63c.	lbs. @ 1c.	lbs. @ 15c.	lbs. @ 7c. et 15c.	Gall. @ 5c.
1er juillet 1873	1,621,801	12,862,041	1,490,547	106,084	736,797
11 avril 1874	178,726	6,968,330	849,971	83,036	855,582
Diminution	1,443,075	5,893,711	640,576	22,948
Augmentation	118,785

ETAT des droits à prélever sur ces articles.

En entrepôt.						Total des Droits.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1er juillet 1873	1,021,734	128,620	223,582	9,361	36,839	1,420,136
11 avril 1874	112,597	69,683	127,495	7,616	43,779	360,170
Dimin. du chif. à prélever. Augm. de	909,137	58,937	96,087	1,745	5,940	1,059,966

ETAT des droits d'accise perçus du 1er au 10 avril 1874, inclusivement.

	Spiritueux.	Malt.	Tabac.	Pétrole.	Articles fabriqués en entrepôt.	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Perçu à compte du mois d'avril.....	724,763 75	24,299 84	207,094 33	1,336 85	3,866 33	961,361 10

COMPARATIF du revenu consolidé du Canada pour 1872-73 et 1873-74.

DU 1er AU 10 AVRIL.

	1873.	1874.	Augm'tation.	Diminution.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	cts.
Douanes	383,242 12	569,149 50	185,907 38	
Accise	131,913 56	805,946 60	674,033 04	
Timbres d'effets de commerce.....	3,470 16	3,890 26	420 10	
Postes	31,905 96	34,305 02	2,399 06	
Travaux Publics.....	18,237 96	23,785 22	5,547 26	
Intérêt sur placements.....	8,565 97	10,910 90	2,344 93	
Divers menus revenus.....	7,232 73	16,074 14	8,841 41	
Totaux	\$ 584,568 46	1,464,061 64	879,493 18	

DU 11 AU 20 AVRIL.

Douanes	264,270 70	730,693 68	466,422 98	
Accise	72,059 48	441,157 27	369,097 79	
Timbres d'effets de commerce.....	3,979 75	6,232 00	2,252 25	
Postes	7,358 59			7,358 59
Travaux Publics.....	27,406 58	22,296 74		5,109 84
Intérêt sur placements.....	7,988 63			7,988 63
Divers menus revenus	5,367 54	2,528 86		2,838 68
Totaux.....	\$ 388,431 27	1,202,908 55	814,477 28	

ÉTAT COMPARATIF du revenu consolidé du Canada pour 1872-73 et 1873-74.—*Fin.*

DU 1er JUILLET AU 20 AVRIL.

	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Douanes	10,061,870 40	10,989,444 67	927,574 27
Accise	3,562,868 59	5,043,846 13	1,480,977 54
Timbres d'effets de commerce	161,034 22	162,901 15	1,866 93
Postes	582,753 07	815,650 99	232,897 92
Travaux Publics	863,419 32	1,033,506 24	170,086 92
Intérêt sur placements	205,562 27	314,997 57	109,435 30
Divers menus revenus	315,603 26	358,998 12	43,394 86
Totaux	\$ 15,753,111 13	18,719,344 87	2,966,233 74

RAPPORT

SUR

L'ETAT DE LA MILICE

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

POUR L'ANNÉE 1873.

MIS DEVANT LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT PAR ORDRE DE SON
EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.



OTTAWA.

IMPRIMÉ PAR I. B. TAYLOR, 29, 31, ET 33, RUE RIDEAU.
1874.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.

OTTAWA, mars 1874.

Le soussigné a l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport ci-joint relatif à la Milice de la Puissance du Canada pour 1873, lequel est respectueusement soumis à la considération de Votre Excellence.

W. ROSS,
Ministre de la Milice et de la Défense.

Son Excellence
Le Gouverneur-Général,
Ottawa.

TABLE DES MATIERES.

RAPPORT DE L'ADJUDANT-GÉNÉRAL INTÉRIEURE.

MILICE ACTIVE.—

	PAGE
Exercice, année fiscale expirant en juin.....	vii
do la meilleure époque pour.....	vii
do le chiffre de ceux qui se sont exercés pour 1873-74.....	viii
do mode adopté par les corps à ce sujet.....	vii
do difficulté d'établir des règlements semblables.....	viii
do changement de compagnie, quartiers-généraux.....	ix
do do retraite des officiers.....	ix
Tirage au sort, suggéré par quelques uns.....	ix
Avantages de la loi actuelle de milice.....	ix
Le nombre des volontaires diminué.....	x
Un effectif peu nombreux, bien exercé et bien payé.....	x
Exercice dans les camps de brigade.....	x
Solde des officiers au camp.....	x
Solde des soldats au camp.....	x
Travailleurs pour recrues.....	xi
Effectif de service au Fort-Garry.....	xi
Associations de carabiniers.....	xii
Aide aux corps de musique bien organisés.....	xii
Batteries de campagne, service et équipement.....	xii
do chevaux pour.....	xiii
Ecoles d'instruction.....	xiii
Milice de réserve, enrôlement.....	vii

ANNEXES :—

No. 1. Sous-adjudants-généraux de la milice, rapports par les :—

District militaire No. 1.....		1-2
do No. 2.....		2-9
do No. 3.....		7-13
do No. 4.....		13-17
do No. 5.....		17-18
do No. 6.....		18-19
do No. 7.....		19-22
do No. 8.....		23-35
do No. 9.....		44-48
do No. 10.....		35-37
Major de brigade, chemin de fer du Grand-Tronc, rapport par.....		44-45
Inspecteur de l'artillerie, province d'Ontario, rapport par.....		37-39
do do do do Québec.....		40-44
No. 2. Rapport sur la batterie "A" Ecole d'artillerie, Kingston.....		49-51
do do "B" do do.....		51-59

	PAGE.
No. 3. Rapports des conseils sur la fourniture de la lumière et du combustible :—	
do sur la batterie "A", école d'artillerie, Kingston.....	60-66
Remarques du commandant, do	66-67
do sur la batterie "B", école d'artillerie, Québec.....	67-74
Remarques du commandant, do	73-79
No. 4. Sur le mode de monter les batteries de campagne :	
Opinions des officiers commandants des batteries de camp., district mil. No. 1.	80-81
do do do No. 2.	81-83
do do do No. 3.	83-84
do do do No. 4.	84-85
do do do No. 5.	85-86
do do do No. 7.	87
do do do No. 8.	88
No. 5. Rapports d'inspection :—	
District militaire No. 1	90-97
do No. 2	98-115
do No. 3	116-131
do No. 4	132-137
do No. 5	138-153
do No. 7	154-163
do No. 8	164-175
do No. 9	176-185
Brigade du chemin de fer du Grand-Tronc.....	186-107
Artillerie, province d'Ontario.....	188-191
do do de Québec.....	192-199
No. 6. Certificats des écoles d'artillerie, province d'Ontario.....	200-201
do do do Québec.....	202-204
No. 7. Certificats des écoles d'instruction militaire—	
Province d'Ontario.....	205-208
do de Québec.....	209-211
do du Nouveau-Brunswick.....	212-214
do de la Nouvelle-Ecosse.....	215-216
Résumé	216
No. 8. Certificats des conseils d'examinateurs.....	217
No. 9. Notes relatives aux systèmes d'éducation militaire.....	218-223
de l'Angleterre.....	218
de France.....	219
de la Prusse.....	220
des Etats Unis.....	211
No. 10. Rapport du directeur des arsenaux.....	224-230
No. 11. Enrôlement de la milice de réserve pour 1873.....	231-302

RAPPORT ANNUEL

SUR

L'ETAT DE LA MILICE

POUR

1873.

L'Honorable

Ministre de la Milice et de la Défense, etc., etc., etc.

MONSIEUR,—Les crédits étant votés par le parlement pour l'année fiscale expirant le 30 juin, et l'effectif ayant eu permission de faire l'exercice durant l'année financière courante aux époques les plus convenables, cela a eu pour effet d'augmenter l'efficacité du service de la milice, et l'exercice comme l'instruction de la milice se sont faits d'une manière satisfaisante.

L'époque la plus favorable pour l'exercice au camp commence vers le 10 juin pour se terminer en septembre. Le temps le plus convenable pour la plus grande partie de l'effectif est depuis le 10 juin jusqu'au 20 juillet.

Comme l'année fiscale partage cette période en deux, il est impossible de produire les rapports relatifs au nombre d'hommes qui se sont exercés durant l'année, à moins qu'ils ne soient faits jusqu'à la fin de juin; le parlement se réunissant d'ordinaire au mois de février ou mars, un semblable rapport sur l'état de la milice, étant en retard d'au moins huit mois, ne donnerait pas les informations nécessaires.

C'est pourquoi j'ai obtenu des sous-adjutants-généraux de districts des rapports relatifs à cette partie de l'exercice pour l'année fiscale 1873-74, complétés depuis le 1er juillet 1873, et je les annexe pour votre information. Les rapports concernant l'enrôlement de la milice de réserve pour l'année 1873 sont aussi annexés.

Voici, d'après ces rapports, le nombre d'officiers, sous-officiers et soldats de la milice active, qui ont fait l'exercice annuel pour 1873-74 :

Distriet militaire No. 1.....	2,088
“ 2.....	2,852
“ 3.....	2,877
“ 4.....	768
“ 5.....	2,897
“ 6.....	377
“ 7.....	2,066
“ 8.....	2,44
“ 9.....	394
Total.....	19,963

Les autres corps termineront l'exercice durant l'hiver à leurs diverses salles d'exercice, ou dans des camps de bataillons, avant le 30 juin 1874.

Les ordres-généraux relatifs à l'exercice et à l'instruction de l'année courante comportent que l'exercice des compagnies sera de seize jours aux quartiers-généraux de compagnie, avec l'entente que les hommes se nourriront et se logeront chez eux durant les jours désignés pour l'exercice, ou que leurs dépenses seront défrayées par bataillons dans des camps de huit jours, selon qu'on le jugera convenable.

Les rapports ci-joints indiquent le mode adopté par les corps dans leurs districts respectifs. Les compagnies de la campagne semblent éprouver de la difficulté à faire leur exercice d'une manière satisfaisante, sauf dans les cas où l'exercice se poursuit sans interruption et où l'on a pris des arrangements pour la fourniture des vivres à l'endroit désigné pour l'exercice. Il est facile d'en deviner la raison : les hommes demeurent généralement à un ou huit milles des quartiers-généraux de la compagnie, et le voyage d'aller et retour au lieu de l'exercice, chaque jour, est pour eux un grave inconvénient. Il semble donc que ce système n'a pas eu de bons résultats pour plusieurs des compagnies de la campagne. Il n'en est pas de même de l'exercice par bataillon ; les hommes n'ont qu'un voyage d'aller et retour à faire, et ils sont nourris et logés sur les lieux ; de plus, la réunion d'un certain nombre de compagnies, qui font l'exercice simultanément, crée un esprit d'émulation qui ne saurait exister autrement.

La grande étendue du pays et la diversité des intérêts de ses habitants, dus au climat et à leurs occupations respectives, font qu'il n'est pas facile d'élaborer des réglemens qui affectent également tout le monde. La température de l'ouest est plus douce, la neige y tombe en moindre quantité, et les travaux du printemps commencent plus à bonne heure ; dans l'est, plus particulièrement sur les bords du St.-Laurent et sur les côtes de l'Atlantique, il faut tenir compte des intérêts commerciaux et maritimes de cette partie du pays.

Ces difficultés se font sentir plus spécialement dans les villes quant à l'exercice. A London, Hamilton et Toronto, l'effectif fait d'ordinaire ses seize jours d'exercice sans interruption au camp, d'une manière rapide et apparemment facile ; si l'on s'avance vers l'est, on voit que Kingston et Ottawa sont moins bien organisés et que l'effectif de leur corps au camp est en nombre réduit. A Montréal, Québec, St. Jean et Halifax, les intérêts maritimes et autres semblent s'opposer à ce que les hommes puissent laisser leurs foyers pour venir s'exer-

cer au camp; et ceux-ci préfèrent généralement faire l'exercice en différents jours de l'année, selon les circonstances.

Il est incontestable que le système volontaire pèse plus lourdement sur certaines parties du pays que sur d'autres. Cela est surtout dû au fait que dans les districts nouvellement colonisés, la première organisation d'une compagnie volontaire comprend tous les hommes qui se trouvent dans le rayon des quartiers-généraux d'une compagnie; de sorte qu'à l'expiration de l'engagement de ces hommes, dont la durée est de trois ans, il n'y a plus personne qui se trouve à une distance convenable pour remplir volontairement les vacances. Aussi, pour ne pas laisser ces compagnies se désorganiser, beaucoup d'anciens volontaires continuent de servir durant quatre, cinq, ou six ans.

On éprouvera toujours de la difficulté, dans ces districts nouvellement colonisés, à maintenir une compagnie avec l'enrôlement volontaire. Cette difficulté disparaîtrait si les quartiers-généraux de compagnie étaient transférés d'une localité à une autre, chaque fois que la durée de service des volontaires d'une certaine classe expire; mais l'éloignement des quartiers-généraux des lieux de résidence des officiers serait tel alors qu'il en empêcherait plusieurs de porter à la compagnie cet intérêt personnel qui est indispensable à son efficacité; et il en résulterait qu'il serait absolument nécessaire d'annuler des commissions, et d'en nommer d'autres officiers pour les remplacer.

Les règlements actuels comportent que si les anciens officiers ont servi pendant la période voulue de trois ans dans la milice, dont trois en qualité d'officier, et qu'ils ont occupé le même grade pendant deux ans sur les trois, afin de leur donner droit de conserver leur grade, ils s'astreindront sans doute à cette règle. Mais si toute la période n'a pas été complétée, quand bien même un officier aurait passé son examen devant une école militaire, et qu'il aurait obtenu un certificat de capacité, il serait nécessairement privé de son rang; mais si les trois années de service ont été complétées, il aurait droit de les faire compter pour les trois années qu'il est obligé de servir à son tour dans la milice.

Ces difficultés sont bien connues, et elles se feront toujours sentir dans le maintien d'un effectif purement volontaire. Quelques officiers suggèrent pour remédier à cet inconvénient dans tous les cas où l'effectif nominal complet d'une compagnie volontaire maintenant organisée ne pourra être maintenu au moyen de l'enrôlement volontaire, que les officiers soient autorisés à obtenir, au moyen du tirage au sort, le nombre d'hommes nécessaire pour remplir les cadres de temps à autre.

Il est évident que tout système de milice qui tiendra à l'efficacité, devra être établi de manière à tenir compte de la question du travail, et à se trouver en harmonie avec l'esprit des institutions du pays. Il est donc certain qu'il est difficile, depuis la confédération des provinces, qui avaient auparavant des lois de milice distinctes, et qui étaient régies par des lois municipales différentes, d'établir un système uniforme d'exercice et d'instruction sous un contrôle central, qui puisse fonctionner également bien dans toutes les provinces; mais si l'on tient compte du grand nombre de difficultés et du désir qu'éprouve la grande majorité de la population de maintenir une organisation militaire efficace au moyen de l'enrôlement volontaire, je crois que la loi actuelle convient admirablement aux besoins du pays, et que la disposition qu'elle renferme, permettant au gouvernement de changer les matières de détail par des règle-

ments basés sur des ordres en conseil, est de nature à remédier aux inconvénients qui peuvent se faire sentir à fur et mesure que l'organisation progresse. La loi est également applicable à un effectif purement volontaire ou à un effectif levé au moyen de la circonscription,—alors que chaque localité est tenue de fournir son contingent,—et tout ce qui semble nécessaire, c'est de prendre une décision quant au mode, et de faire voter les crédits nécessaires par le parlement pour subvenir aux dépenses.

En outre de la question de solde, il me semble qu'en absence de toute cause d'excitation qui pourrait appeler les compagnies de la campagne à faire du service militaire autre que celui de l'exercice et de l'instruction, on ne saurait croire que l'ardeur que l'on a montrée à s'enrôler volontairement jusqu'ici va continuer. De fait, il y a des indices que l'effectif nominal de quelques-uns des districts dépasse le nombre de ceux qui sont enclins à servir comme volontaires durant trois années consécutives, comme membres *bonâ fide* du corps ; ce qui prouve que, à mesure que le pays reprend son état normal, depuis l'excitation causée par les événements de 1871, le nombre d'hommes disposés à faire l'exercice comme volontaires a diminué. Il est donc certain que, si cet état de choses se continue, et qu'il faut avoir l'effectif nominal actuel, on devra prendre des mesures pour forcer chaque localité, selon la pratique suivie en Angleterre, de fournir son contingent, ou, à défaut, de recourir au tirage au sort pour obtenir cette fin.

La question de l'exercice et de l'instruction militaire se résume en une question d'argent qui est le premier élément de son efficacité. Si l'on insiste sur la réduction du budget militaire, ou plutôt s'il n'y a pas suffisamment d'argent pour défrayer le coût de l'équipement militaire et toutes les dépenses incidentes nécessaires pour maintenir l'effectif autorisé sur une base satisfaisante, en outre de la somme voulue pour la solde, on devrait faire une diminution correspondante dans l'effectif que l'on veut exercer et instruire dans l'art militaire. Un faible effectif, bien exercé, bien payé, et bien pourvu de tout le nécessaire, est plus désirable à tous les points de vue qu'un effectif numériquement fort qui n'aurait pas ces éléments d'inefficacité.

On n'avait pas l'intention, quant à l'exercice de l'année courante, de former aucun camp de brigade ; mais je puis mentionner le fait que dans le district militaire No. 3, les 40^{me}, 45^{me}, 46^{me} et 57^{me} bataillons d'infanterie, et l'escadron de cavalerie de Northumberland et Durham ont pris des arrangements de manière à faire l'exercice de huit jours, dans le même camp d'exercice. On a souvent préféré s'exercer en camps de brigade, et pour ce qui regarde le cas plus haut mentionné, les dépenses additionnelles de transport à celles qu'il eût fallu faire pour l'exercice dans des camps de bataillon, seront défrayées par les corps.

Pour ce qui concerne la solde des officiers et des soldats, je crois que dans tous les cas où les officiers doivent se rendre au camp pour l'exercice ou l'instruction, ou sont autrement employés dans le service de la milice, il serait plus satisfaisant de leur donner la solde attachée à leur rang avec les gratifications spécialement autorisées par les règlements. Si l'on tient compte de la solde des officiers d'un bataillon, la moyenné de la solde de chaque jour se monte seulement à environ \$2.10, tandis que la solde nette d'un lieutenant-colonel est de \$4.87½, et celle d'un enseigne de \$1.28. La solde est peu forte dans les deux cas, mais si l'on paie chaque officier selon son rang, on verra que chacun ne sera rétribué qu'au pro rata de la responsabilité qui lui incombe.

Je ne crois pas qu'une augmentation raisonnable dans la solde actuelle des soldats, qui est de 50 cents par jour, sans comprendre tous les frais qu'un homme doit encourir depuis le jour du départ de sa maison jusqu'à celui du retour, puisse remédier à la difficulté actuelle.

L'effectif se maintient maintenant au moyen de l'enrôlement volontaire pur et simple, — les hommes s'agrègent aux corps pour s'exercer et s'instruire dans l'art militaire pour différents motifs, qui réunissent à certains degrés le patriotisme et l'amour du service, et pour différentes raisons autres que celle de la solde; de pareils hommes sont de véritables volontaires et on les trouvera prêts en tout temps à faire le service. Il me semble que c'est seulement parce que l'effectif nominal actuel dépasse le nombre d'hommes désireux de s'enrôler volontairement dans aucune localité, qu'il sera difficile de remplir constamment les cadres autorisés des corps.

Dans tous les cas où l'on devra recruter des soldats parmi les travailleurs, le caractère de l'effectif changera naturellement — du moins d'autant que ce nouvel élément est nécessaire pour compléter l'effectif. — De plus, les intérêts et les sentiments du volontaire sont entièrement opposés à ceux des soldats qui servent dans un simple but de rémunération; il n'y a donc guère de doute que, dans bien des cas, un manque d'harmonie se fera sentir parmi les corps qui devront compléter leurs cadres de cette manière.

L'EFFECTIF DE SERVICE AU FORT GARRY.

L'effectif, tel qu'établi le 31 décembre 1873, se décomposait comme suit:—

Distribution.	Officiers supérieurs.	Etat-major.	Capitaines.	Lieutenants.	Enseignes.	Sergents d'état-major.	Sergents-majors et autres.	Caporaux.	Trompettes.	Soldats.	Chevaux.
Artillerie			1	2		3	4	4	3	66
Infanterie	1	4	4	4	4	9	16	16	5	195	3
	1	4	5		4	12	20	20	8	261	3

Je vous renvoie respectueusement pour plus d'informations relatives à cet effectif, au rapport du lieutenant-colonel W. O. Smith, C.-M. G., sous-adjutant-général, district militaire No. 10, qu'on trouvera dans les documents annexes.

Des barraques ont été érigées durant l'année à Fort Garry, et elles sont maintenant occupées par les troupes canadiennes qui y sont casernées. Cette mesure a beaucoup ajouté au confort des soldats et elle sera fort économique, si on la compare aux arrangements d'autre fois.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

L'octroi accordé aux associations de carabiniers canadiens, provinciales et autres, se monte à environ \$18,000 par an : celui qu'on accorde à l'association canadienne se dépense sous forme de prix, et défraie les dépenses des tireurs canadiens qui sont envoyés chaque année à Wimbledon. Les succès obtenus par cette association dans l'envoi de ce détachement de tireurs sont tels, qu'elle mérite qu'on lui vienne généreusement en aide. En outre des bons résultats qu'elle a eus pour les hommes, et de l'émulation qu'elle a créée parmi les tireurs canadiens, qui s'efforcent de se rendre assez habiles pour obtenir le privilège de faire partie du détachement, elle a contribué à mieux faire connaître le Canada dans le monde entier. C'est une annonce en faveur de l'émigration de grande valeur.

L'assistance donnée aux associations provinciales est entièrement dépensée sous forme de prix, et pour couvrir les frais qu'occasionnent les concours. Les associations locales obtiennent, en vertu du système actuel, de l'aide direct du gouvernement, sans être obligées de s'affilier à aucune organisation centrale; mais il me semble que ces associations ont fait de tels progrès dans les concours à la carabine qu'il est nécessaire d'adopter quelque plan d'une nature uniforme.

Ce plan pourrait être arrêté comme suit : 1o. Prendre les mesures nécessaires pour couvrir les frais du détachement de Wimbledon et venir en aide à l'association des carabiniers du Canada; 2o. diviser une moitié de la balance du crédit entre les différentes associations provinciales d'après le chiffre de la population, et l'autre moitié entre les diverses associations de comté dans le Canada; avec l'entente que l'on ne reconnaîtra comme ayant droit à de l'aide, que celles qui sont affiliées à l'association provinciale de leurs provinces respectives, et qui feront les rapports voulus sur leurs concours; 3o. l'octroi aux associations de comté devra être basé sur le nombre de concurrents et sur le montant de contributions locales en argent qui seront souscrites pour venir en aide au fonds des associations respectives destiné aux prix; 4o. les rapports des concours de toutes les associations qui reçoivent de l'aide du gouvernement devront être envoyés au département de la Milice et de la Défense.

CORPS DE MUSIQUE.

Le montant total destiné à ce service, durant la dernière année, a été de \$7,000; et il a été partagé entre les bataillons de la milice qui ont des corps de musique; le montant payé à chacun varie de \$50 à \$100 par an, selon le nombre et le progrès des membres de ces corps. Cet aide, si faible qu'il soit, a été cependant fort avantageux pour les officiers, et diminue jusqu'à un certain point les dépenses personnelles qu'ils seraient obligés d'encourir pour venir en aide à la musique de leurs corps respectifs.

SERVICE ET ÉQUIPEMENT DES BATTERIES D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

Les dépenses autorisées sous ce chef ont été affectées durant les trois dernières années à l'achat de nouvelles pièces de campagnes rayées de 9 se chargeant par la bouche, et des harnachements, comme ceux qui sont donnés à l'artillerie royale. Les canons sont distribués comme s'ils étaient reçus à l'ordre des batteries d'artillerie de campagne, en échange des

canons lisses qu'elles ont maintenant en leur possession ; ceux-ci servent aux batteries nouvellement organisées qui ne sont pas encore équipées.

CHEVAUX POUR LES BATTERIES DE CAMPAGNE.

Les officiers commandants éprouvent quelque difficulté à se procurer des chevaux en vertu des règlements actuels. Cette difficulté ne se fait pas sentir seulement dans un district, mais dans certains districts plus que dans d'autres. J'ai donc pris les mesures pour me mettre en rapport avec ces officiers, au moyen de l'état-major des différents districts, afin qu'ils constatent l'état actuel des difficultés et qu'ils fassent des recommandations sur leurs corps respectifs.

ÉCOLES D'INSTRUCTION.

Les deux écoles d'artillerie, à Kingston et Québec, continuent de donner l'instruction militaire d'une manière satisfaisante aux officiers, sous-officiers et soldats de l'artillerie. Ces écoles ont eu beaucoup de succès depuis leur organisation, et elles ne paraissent pas avoir de difficultés à maintenir leur effectif au complet. Sept officiers et cent trente-six sous-officiers et soldats se sont agrégés à l'école de Kingston, et sept officiers et cent cinquante sous-officiers et soldats ont fréquenté l'école de Québec, durant l'année expirée le 31 décembre 1873. Des rapports spéciaux, sur lesquels j'attire votre attention, ont été faits par les commandants respectifs sur l'état de ces écoles et sont annexés à ce rapport.

En outre des écoles d'artillerie à Kingston et Québec, il y a six écoles d'instruction militaire en pleine opération sous la direction de l'état-major du district, savoir : Toronto, Kingston, Montréal, Québec, Frédéricton et Halifax. Le nombre de ceux qui ont suivi celles-ci est au moins égal à celui des années passées ; mais comme les écoles ne sont ouvertes que durant les mois d'hiver, je ne puis vous soumettre des rapports exacts qu'après le 1er de juin prochain. Ces écoles ont fort bien réussi à inculquer l'instruction primaire aux officiers des corps et aux aspirants à des commissions dans la milice. Il est évident, cependant, qu'elles ne peuvent pas donner cette instruction supérieure devenue indispensable pour maintenir l'effectif actuel dans une condition satisfaisante, elles ne donnent pas non plus une instruction militaire au niveau de besoins futurs du pays.

Un officier peut remplir ses fonctions ordinaires sans une instruction spéciale, mais un militaire ne peut être à la hauteur des charges importantes et ne peut avoir de commandement supérieur sans une longue préparation et sans des études bien élaborées. Il est donc certain que nous devons prendre, dans ce but, des mesures autres que celles qui existent maintenant. On pourrait arriver à ce résultat de deux manières : 1o. En envoyant en Angleterre un certain nombre de jeunes gens qui s'y instruiroient facilement dans l'art militaire, 2o. En établissant en ce pays une école militaire supérieure.

Comme la distance serait un obstacle à la réalisation du premier mode, le second mérite certainement considération. Une institution où des jeunes gens pourraient puiser une éducation supérieure militaire et scientifique produirait des résultats avantageux à la fois au Canada et à ceux qui la fréquenteraient. Ce serait pour le Canada un moyen facile et écono-

mique d'avoir des officiers dont on pourrait utiliser les services dans les différents districts. Tandis que le cadet y puiserait une éducation qui le mettrait en mesure de remplir des fonctions tant militaires que civiles qui lui permettraient de trouver en tout temps un emploi rémunérateur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

WALKER POWELL, lieutenant-colonel,
Adjudant-général-intérimaire de milice,
Canada.

QUARTIERS-GÉNÉRAUX,
Ottawa, janvier 1874.

ANNEXES.

ANNEXE No. 1.

DISTRICT MILITAIRE No. 1.

BUREAU DU DÉPUTÉ ADJUDANT GÉNÉRAL.

LONDON, 27 novembre 1873.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus le rapport de l'inspection des corps du district, qui ont fait leur exercice annuel durant l'année courante jusqu'à la présente date. Ces corps forment environ la moitié de l'effectif du district; le reste se propose de faire l'exercice pendant le mois de juin de l'année prochaine.

Les corps suivants de la 1^{re} division de brigade, commandée par le lieutenant-colonel Moffat, major de brigade, ont fait leur exercice annuel conformément aux ordres généraux : Les troupes de cavalerie "Mooretown" et "Kingsville". 6 officiers, 77 sous-offic. et soldats. La batterie d'artillerie de place de Sarnia..... 3 „ 28 „
Le 22^e carabiniers "Oxford"..... }
Le 24^e infanterie de "Kent"..... } Effectif total :
Le 26^e de "Middlesex"..... } 109 officiers, 1,238 sous-officiers
Le 27^e de "Lambton"..... } et soldats.
Et les comp. d'infanterie de Windsor et Leamington. }

L'effectif total de la brigade est de 1,471, et il y a une moyenne de 46 hommes par compagnie ou corps.

Les exercices de cette brigade ont été très-bons et très-satisfaisants. Le lieutenant-colonel Moffat fait rapport que le 22^e bataillon des carabiniers Oxford est dans un état très-satisfaisant, et qu'il y avait une moyenne de 49 hommes par compagnie, lors de la revue.

Les corps suivants, appartenant à la 2^e division de brigade, commandée par le lieutenant-colonel Service, major de brigade, ont fait l'exercice, savoir :

La batterie d'artillerie de campagne de Wellington : 4 officiers, 66 sous-officiers et soldats; 51 chevaux, 4 canons;

La batterie d'artillerie de place de Goderich : 3 officiers, 32 sous-officiers et soldats;

Le 32^e bataillon d'infanterie de Bruce ;

Le 33^e bataillon d'infanterie Huron (6 compagnies seulement); effectif total : 512 officiers et soldats, et effectif total de la brigade, 617; soit une moyenne de 32 hommes par compagnie ou corps.

La batterie de campagne de Wellington était presque au complet et dans un état très-satisfaisant; elle a eu l'avantage de recevoir des leçons d'un instructeur de l'école d'artillerie durant l'exercice, et elle a su profiter des efforts qui ont été faits par ce dernier pour son instruction militaire.

Jusqu'à présent, 2,088 officiers et soldats, appartenant au district, ont fait l'exercice; il reste une batterie de campagne, 4 compagnies de cavalerie et 35 compagnies d'infanterie à faire l'exercice pour l'année prochaine. Règle générale, l'exercice s'est fait dans des camps de bataillons séparés, et on a surtout pratiqué l'exercice de peloton et de compagnie; mais chaque homme devant tirer 40 coups au tir à la cible, cela a eu nécessairement pour effet de diminuer considérablement les heures de tir et de nuire au progrès général dans des camps dont la durée est limitée à huit jours. Règle générale, tous les corps ont fait un bon exercice; leur uniforme; les armes et les accoutrements étaient dans un très-bon ordre.

Jedois faire rapport que les ordres du Département de la Milice et de la Défense concernant la revue et la solde de l'effectif qui a fait l'exercice, ont été strictement mis à exécution.

Beaucoup de salles d'exercice des compagnies sont en mauvais ordre, il faudrait dépenser constamment beaucoup d'argent pour faire les réparations nécessaires, mais il me semble qu'au lieu de continuer à dépenser ainsi de l'argent, il vaudrait mieux ériger une salle d'exercice de bataillon dans chaque comté, où il y a un bataillon bien organisé, et avoir un gardien qui prendrait soin des armes et des uniformes lorsque le corps ne fait pas d'exercice; les armes, accoutrements et uniformes dureraient ainsi beaucoup plus longtemps, et il en résulterait une économie considérable pour le pays.

Il me fait plaisir de rendre hommage au précieux concours que m'ont rendu tous les officiers d'état major du district; et j'appelle d'une manière toute particulière votre attention sur la bonne organisation de la première division de brigade que l'on doit en grande partie à la vigilance et à l'énergie déployées par le lieutenant-colonel Moffat, son major de brigade.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JOHN B. TAYLOR, Lieut.-Col.

Député Adjudant-Général. District Militaire No. 1.

A l'Adjuant-Général intérimaire, etc., etc., etc.

Ottawa.

QUARTIER GÉNÉRAL,

LONDON, 1er novembre 1873.

Liste des corps non passés en revue jusqu'à cette date.

Corps non encore inspectés.

Époque probable de leur
exercice.

1er Régiment de Cavalerie, Troupe de St-Thomas.

“ “ London...

“ “ Bayfield...

“ “ Stratford..

Batterie d'artillerie du camp de London.....

7me bataillon d'infanterie... ..

25me bataillon... ..

28me bataillon (excepté la 5me compagnie).....

29me bataillon... ..

30me bataillon de Carabiniers... ..

33me bataillon, 2me et 6me compagnies... ..

} Durant le mois de juin 1874.

JOHN B. TAYLOR, Lieut.-Colonel,

D. A. G., Dist. Mil. No. 1.

DISTRICT MILITAIRE No. 2.

QUARTIER GÉNÉRAL, VIEUX FORT, TORONTO.

20 novembre 1873.

MONSIEUR,—Conformément à votre circulaire memorandum, datée d'Ottawa, 24 octobre, j'ai l'honneur de faire rapport que le contingent de milice active que doit fournir le district que je commande est de 6,089.

Comme tous les corps du dit district militaire No. 2 n'ont pas encore fait leur exercice annuel pour 1873-74, je ne puis vous donner un rapport complet de l'effectif qui a fait l'exercice ou vous indiquer le nombre nécessaire pour compléter le contingent du district.

L'effectif des corps de la milice active qui ont fait leur exercice annuel pour l'année (jusqu'à cette date), et qui ont été passés en revue, conformément aux ordres, par le major Alger, alors maître-payeur de district, est comme ci-dessous :

CAVALERIE.		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Gardes-du-corps du Gouverneur-Général..	3		35		
2me régiment de cavalerie, 6 troupes....	17		244	20	279
Troupe de Welland No. 7 (non équipée).					
N'ayant pas fait l'exercice.....					
ARTILLERIE.					
<i>Batteries de campagne.</i>					
Toronto	6		54		
Hamilton	4		71	10	15
<i>Batteries de place.</i>					
Toronto.....	2		51		
Collingwood.....	3		38	5	8)
INFANTERIE.					
12me bataillon, York (Rangers) 8 comps.	28		318		
20me bataillon, Halton.....	7 do.		283		
31me bataillon, Grey.....	7 do.		321		
35me bat., Simcoe (Foresters)..	9 do.		365		
“ Comp. No 10, non équipée, n'a pas fait l'exercice annuel. }					
37me bataillon, Haldimand... 7 do.	20		160		
38me bataillon, Brant.....	6 do.		248		
44me bataillon, Welland.....	8 do.				
4 Compagnies, Nos. 2, 4, 7 et 8 ont fait l'exercice annuel. }	11		161		
77me bataillon, Wentworth... 6 do.	22		230		
Compagnie indépendante.....					
Sault Ste-Marie (carabiniers)..	1		22	171	163

L'effectif ci-dessus énuméré contient plus de la moitié de l'effectif du district (par corps) il reste :

1 batterie de campagne,
1 batterie de place,
7 bataillons d'infanterie

qui n'ont pas fait l'exercice annuel.

En comparant l'effectif relatif des corps qui ont fait l'exercice pour 1873-74 à celui des corps qui ont fait l'exercice en 1872-73, ainsi qu'il est maintenant démontré, il appert que l'effectif suivant a été passé en revue cette année :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Cavalerie.....	20	279
Artillerie.....	15	214
Infanterie.....	161	2,163
Totaux.....	196	2,656

Mêmes corps passés en revue l'an dernier :

Cavalerie.....	31	315
Artillerie.....	14	248
Infanterie.....	174	2,156
	219	2,719
Totaux.....	219	2,719

Il n'en manquait pas un aussi grand nombre que je m'y attendais, car il est admis de tous côtés que le désir général parmi les volontaires est de faire leur exercice annuel sous tente, soit en camps de brigade ou de division, semblables à ceux qui ont eu lieu durant les deux dernières années, ce qui permet aux officiers et aux soldats d'obtenir cette connaissance du service du camp et de l'exercice de brigade qui leur est si nécessaire. Ajoutons que les soldats, en général, et spécialement ceux des villes, trouvent de grands avantages au point de vue de leur santé dans ce séjour sous la tente, pendant 16 jours, dans une région comme Niagara. Comme de raison, il y en a quelques-uns qui peuvent souffrir de ce séjour, à cause de leur faible constitution ou de leur mauvais état de santé antérieur.

L'exercice annuel s'est fait conformément aux ordres généraux, en date du 30 mai, et du 23 juin dernier (si l'on en excepte le tir à la cible dont il sera question plus tard) et de la manière suivante :

Le corps des gardes du Gouverneur-Général a fait son exercice annuel de 16 jours aux quartiers généraux ; il a été passé en revue d'une manière bien satisfaisante, et a fait très-bien l'exercice à pied ou à cheval. Il présentait à cheval une belle apparence.

Ce corps a droit à plus que des éloges ordinaires, car il a importé d'Angleterre la lourde armure du dragon, qui a coûté \$40 à chaque officier et \$9.54 aux soldats. En considération des services extra que ce corps est prié constamment de rendre à l'ouverture et à la clôture de la législature à Toronto, et autrement, j'ai l'honneur de recommander que l'officier commandant cette troupe ait la permission de porter l'effectif du corps à 75 sous-officiers et soldats, avec 15 harnachements additionnels.

2e régiment de cavalerie.

Les troupes Nos. 2 et 3 (Oak Ridges et Markham), formées en escadron, ont fait l'exercice annuel avec le 12e bataillon à Aurora, sous-tente; les chevaux ont été laissés au piquet, les hommes avaient belle apparence, se sont bien conduits, étaient bien montés et ont bien fait l'exercice.

Les autres troupes No 1 (Sainte-Catherine), 4 (Grimsby), 5 (Burford) et 6 (Queens ton), ont fait leur exercice à leurs quartiers généraux respectifs, et ont été passées en revues par le lieutenant-colonel Villiers, major de brigade, qui a fait un rapport favorable sur leur apparence lors de la revue, sur le bon état des armes et accoutrements et des chevaux.

Il a fait une mention spéciale de la troupe No. 5 (ou Burford).

La troupe No. 8 (Welland) n'est pas équipée et n'a pas fait l'exercice annuel.

ARTILLERIE.

La batterie de campagne de Toronto a fait son exercice annuel : officiers et soldats ont été logés dans les casernes, les chevaux dans les écuries du nouveau fort qui est très-spacieux. Cette batterie est en bon état. Le lieutenant-colonel Denison, major de brigade, qui assistait à la revue faite par le lieutenant-colonel French, inspecteur d'artillerie, en parle très-élogieusement. Le lieutenant-général O'Grady Haly, C. B., commandant des troupes de Sa Majesté en Canada, qui était également présent, a été très-satisfait de l'exécution des manœuvres de campagne et de l'aspect vraiment militaire des officiers et soldats.

La batterie de campagne d'Hamilton a fait son exercice annuel à Hamilton. Elle était comme à l'ordinaire en nombre considérable à la revue. Cette batterie avait un aspect très-recommandable ; elle était bien montée, les manœuvres de campagne ont été exécutées avec précision.

Batteries de place de Toronto et Collingwood.

Ces corps ont fait leurs exercices annuels, le premier dans leurs casernes au nouveau fort, Toronto; le dernier sous tente à Collingwood. Le lieutenant-colonel Denison, major de brigade, qui assistait à la revue des corps par le lieutenant-colonel French, fait un rapport favorable de ces corps.

Infanterie.

Les 12^{me}, 31^{me}, 35^{me}, 37^{me}, 38^{me} et 77^{me} bataillons ont fait leurs exercices annuels, conformément à l'ordre général en date du 23 juin, durant huit jours consécutifs sous tente (si l'on en excepte un jour pour l'entrée et la sortie du camp), aux quartiers généraux de leurs bataillons respectifs; si l'on en excepte le 12^{me} bataillon, qui s'est réuni à Aurora, au lieu de Newmarket,—la première localité offrant plus d'avantages que l'autre.

C'est un fait digne d'éloge pour les commandants de ces corps que leurs camps aient été situés dans une région saine; qu'ils aient été bien alimentés d'eau, que leurs tentes aient été bien dressées, que leurs rations aient été bonnes, et qu'on n'ait entendu aucune plainte. L'apparence générale des soldats est bonne, et si l'on considère le peu de durée des exercices, on peut dire que l'exercice, les manœuvres de campagne et le combat en tirailleurs étaient très-satisfaisants, et que les armes et accoutrements étaient en bon état.

Je regrette de constater que le 37^{me} bataillon était peu nombreux lors de la revue.

Je regrette aussi de faire remarquer que le 38^{me} bataillon ne semblait pas dans une aussi bonne condition qu'on aurait pu le désirer.

Tout en croyant que les officiers qui commandent les bataillons font tout en leur pouvoir pour mettre à exécution l'ordre général du 23 juin, relativement au tir à la cible, si l'on prend en considération le fait qu'il faut consacrer un jour pour l'entrée et la sortie du camp, etc., on voit qu'il ne suffit pas de sept jours pour qu'un bataillon puisse faire le service de régiment, l'exercice, la préparation des cibles pour le tir (40 coups par soldat à quatre portées différentes), d'une manière satisfaisante. Je dois mentionner à l'honneur des 35^{me} et 37^{me} bataillons que les compagnies de ces corps ont tiré les 40 coups exigés de chaque homme à quatre portées différentes; la compagnie No. 4 du 37^{me} bataillon étant très-peu nombreuse, a été adjointe en conséquence à une autre compagnie.

Le 20^{me} bataillon et quatre compagnies du 44^{me} bataillon ont fait leurs exercices annuels conformément à l'ordre général, en date du 30 mai, aux quartiers généraux respectifs de leur compagnie.

L'effectif de ces corps était satisfaisant et dépassait la moyenne ordinaire. L'apparence physique des soldats était très-bonne. Leurs armes, accoutrements et uniformes étaient en très-bon état. Leurs exercices de compagnie ont été aussi bien exécutés qu'on pouvait s'y attendre. Ce bataillon a tiré 40 coups par homme à quatre portées différentes. Je dois mentionner au crédit de la compagnie No. 4 (Nowal), capitaine Currie, du 20^{me} bataillon, qu'elle comptait, le matin du jour où je fis la revue, 2 officiers et 55 sous-officiers et soldats—c'est-à-dire qu'elle était au complet, moins son enseigne qui n'est pas nommé.

Je dois aussi dire en faveur de la compagnie No. 7 (Milton), capitaine Rixon, 20^{me} bataillon, que si la compagnie n'était pas nombreuse, son apparence lors de la revue était très-satisfaisante. Les armes, accoutrements et uniformes étaient propres et en bon état. Cet officier zélé ne reçoit pas l'encouragement qu'il mérite, car on est opposé dans le voisinage de Milton au système volontaire. Cet officier a acheté un terrain et un édifice de bonnes proportions, ci-devant occupé par une loge orangiste, suffisamment grand pour sa compagnie, qu'il a payé 200 piastres. J'ai l'honneur de recommander que cette somme lui soit remboursée.

Les 4 compagnies du 44^{me} bataillon ont été passées en revue par le lieutenant-colonel Villiers, major de brigade, dont le rapport est favorable. Les hommes étaient vifs et vraiment militaires; les armes, accoutrements et uniformes étaient en bon état.

Compagnie indépendante des carabiniers du Sault Ste-Marie, capitaine Wilson. Quoique cette compagnie n'ait pas été très-nombreuse lors de la revue, elle est formée cependant d'un beau corps de jeunes gens qui sont obligés par la nature de leurs occupations de la laisser à certaines époques de l'année. Les armes, accoutrements et uniformes

sont en bon état et font honneur à l'officier commandant, qui prend un vif intérêt à tout ce qui peut contribuer au bien-être et à la bonne organisation de sa compagnie.

ECOLE D'INSTRUCTION MILITAIRE.

Nombre de cadets admis durant l'année passée.....	72
“ qui ont obtenu des certificats de première classe..	4
“ qui ont obtenu des certificats de deuxième classe..	54
“ qui ont laissé l'école militaire avec la permission d'y entrer de nouveau	14
Total.....	72

De ce nombre vingt-sept étaient des officiers appartenant à la milice active, quatorze étaient sous-officiers et le reste étaient des jeunes gens, dont plusieurs ont reçu depuis des commissions dans la milice active.

Moyenne du nombre de jours nécessaires pour obtenir un certificat de deuxième classe..... 57

Moyenne du nombre de jours nécessaires pour obtenir un certificat de première classe..... 72

Adjudant de l'école—Lt.-Col. Denison, major de brigado.

Sergent-instructeur—Sergent-major Cantlin.

Le susdit officier et le sous-officier ont fait preuve d'un zèle infatigable dans l'exécution de leurs devoirs.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport d'inspection des corps qui ont fait l'exercice annuel durant 1873-74; ainsi que le rapport des corps qui n'ont pas fait leurs exercices annuels jusqu'à cette date.

J'éprouve beaucoup de plaisir à soumettre à votre considération favorable l'habile rapport quem'ont envoyé en tout temps les officiers d'état-major du district.

Lt.-Colonel Denison, major de brigade; Lt.-Colonel Villiers, major de brigade et le major Alger, payeur du district.

Je regrette beaucoup de dire que la milice active se ressent fortement de l'inconvénient de n'avoir pas de salle d'exercice. Cet inconvénient se fait surtout sentir à l'époque de l'hiver, vu qu'il n'y a pas de local convenable qu'on puisse alors se procurer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obeissant serviteur,

WM. S. DURIE, Lt.-Colonel,

Député adjudant-général. District militaire No. 2.

L'adjudant général intérimaire de milice,

Quartiers généraux, Ottawa.

VIEUX-FORT, TORONTO,
20 novembre 1873.

[MÉMO.]

(A)

Les corps sous-mentionnés dans le district militaire No. 2. n'ont pas fait leurs exercices annuels pour 1873-74, savoir :

ARTILLERIE.

- 1.—Batterie de campagne de Wolland.
- 2.—Garnison de Sts. Catharines.

INFANTERIE.

3.—2 ^{me} Bataillon de carabiniers de la Reine.	
4.—10 ^{me} “ “ “	ou Royaux;
5.—13 ^{me} “ “ “	
6.—19 ^{me} “ “ “	
7.—34 ^{me} “ “ “	
8.—36 ^{me} “ “ “	
9.—39 ^{me} “ “ “	
10.—44 ^{me} “ “ “	4 compagnies.

WM. S. DURIE, Lt.-Colonel.

District militaire No. 3^eL'adjudant général intérimaire de milice,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 3.

KINGSTON, 12 décembre 1873.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre circulaire mémorandum en date d'Ottawa, 24 octobre 1873, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus les rapports par tableaux de tous les corps de milice active dans le district militaire no. 3 qui n'ont pas été passés en revue jusqu'à cette date; ainsi qu'une liste de ces corps qui n'ont pas encore été passés en revue, vu qu'ils n'ont pas fait l'exercice annuel, mais qui ont l'intention de le faire pendant l'hiver ou avant l'expiration de l'année fiscale expirant au mois de juin 1874.

Voici l'effectif total qui a été passé en revue et payé après inspection jusqu'à la date actuelle :—

Officiers.....	216
Sous officiers et soldats.....	2661
Chevaux.....	469

La batterie d'artillerie de place de Cobourg ne s'est réunie que le 31^{me} jour d'octobre 1873, pour huit jours, et a été passée en revue le 7 novembre.

Aucun corps ne m'a donné avis depuis cette date de son intention de faire l'exercice annuel immédiatement, mais j'ai raison de croire que ces corps le feront avant le 30 juin 1874, "à l'époque la plus favorable," conformément aux ordres généraux (12) du 30 mai 1873. Les corps suivants ont jusqu'à présent fait l'exercice, et ont été passés en revue et payés :

Cavalerie.

Escadrons de Northumberland et de Durham.
Escadron de Frontenac.
Troupe de Peterborough.
Troupe de Pictou.

Total, 7 troupes.

Artillerie.

Batterie de campagne de Kingston.
Batterie de place de Napace.
Batterie de place de Cobourg.

Total, 3 batteries.

Infanterie.

14 ^{me} Carabiniers P. G. O.	Kingston.	} Quartiers généraux de bataillon.
15 ^{me} d'infanterie légère d'Argyle.....	Belleville.	
40 ^{me} d'infanterie.....	Cobourg.	
45 ^{me} do (excepté 3 compagnies).....	Bowmanville.	
46 ^{me} do	Port Hope.	
47 ^{me} do	Kingston.	
48 ^{me} do	Napanee.	
49 ^{me} do (excepté la compagnie Madoc).....	Belleville.	
57 ^{me} do	Peterborough.	

Total, 9 bataillons.

Les corps suivants n'ont pas encore fait l'exercice.

Cavalerie.

Troupe de Colborne. }
Troupe de Lakefield. } 2 troupes.

Artillerie.

Batterie de campagne de Durham. }
Batterie de place de Port Hope. } 3 batteries.
Batterie de place de Trenton. }

Infanterie.

16me d'infanterie de Prince-Edouard..... 1 bataillon.
49me bataillon, compagnie Madoc..... 1 compagnie.
45me bataillon, trois compagnies..... 3 compagnies.

Voici les noms des localités où ces corps, qui ont été passés en revue, ont fait l'exercice annuel:

Cavalerie.

Camp de Peterboro..... Escadron Northumberland et de Durham
Camp de Kingston..... Escadron de Frontenac.
Camp de Napanee..... Troupe de Napanee.
Ville de Pictou..... Troupe de Pictou.

Artillerie.

Parc d'artillerie de Kingston..... Batterie de campagne de Kingston.
Salle d'exercice de Cobourg..... Batterie de place de Cobourg.
Camp de Napanee..... Batterie de place de Napanee.

Infanterie.

Camp de Kingston..... 44me Carabiniers, P. G. O.
do Belleville..... 15me d'infant. légère d'Argyle.
do Peterboro..... 40me bataillon d'infanterie-
do do do
do do do
do Kingston..... do
do Napanee..... do
do Belleville..... do
do Peterboro..... do

Le changement des ordres quant à l'exercice pour cette année, permettant aux corps de faire l'exercice de huit jours sous tente, ou l'exercice de seize jours à leurs quartiers-généraux respectifs, "à l'époque la plus convenable," les instructions contenues dans l'ordre général du 30 mai 1873, comportant que chaque homme devra tirer 40 coups durant les seize jours au tir à la cible, n'ont pu être mises à effet dans les huit jours : époque choisie de préférence par presque tous les corps, vu que la durée du service était moindre et que la solde était double proportionnellement. L'ordre général du 30 mai dit que six jours sur seize devront être consacrés à l'instruction de la carabine et au tir à la cible, et dix autres à l'exercice de compagnie et de bataillon, ce qui fait que chacun des seize jours se trouve rempli. Les corps qui se sont réunis aux camps pour huit jours seulement, employant un jour pour l'entrée et un autre pour la sortie, n'ont eu ainsi que six jours pour tout l'exercice. Et comme l'ordre général du 23 juin ne diminuait pas le nombre de coups à tirer, mais insistait au contraire pour qu'on mit à effet les instructions contenues dans l'ordre général du 30 mai, relativement aux exercices et au tir à la carabine, les officiers commandants étaient évidemment dans l'impossibilité de mettre à exécution les deux ordres, et ils durent opter entre les exercices et le tir à la carabine; quelques-uns choisirent le premier et les autres le second, quelques-uns combinèrent les deux exercices et tirèrent dix ou autant de coups que le temps put leur permettre. C'est pourquoi je n'ai pu donner dans mes rapports statistiques aucun détail sur le tir à la cible, vu qu'il est

impossible de pouvoir donner un chiffre de mérite exact basé sur des informations aussi variées et incertaines. Je me propose, à la fin de l'année (30 juin 1874), de demander aux officiers commandant un état des munitions qu'ils ont reçues pour l'année, ainsi que des informations sur le tir à la cible.

Il se peut que cette méthode ne soit pas la plus satisfaisante ou la plus sûre pour connaître le meilleur tireur ou le chiffre de mérite le plus élevé, vu que sans la surveillance de personnes désintéressées nommées dans ce but, les rapports ne peuvent être pas tout-à-fait corrects; mais comme 50 coups ont été jusqu'à présent le chiffre qui a servi à faire juger les tireurs partout le pays, je ne vois pas d'autre moyen pour le moment d'arriver à une décision juste.

Je regrette d'avoir à enregistrer la mort du lieutenant-colonel Herchmer, ci-devant commandant du 47^e bataillon de Frontenac, survenue le 20 septembre dernier. Sa mort eut lieu pendant que le 47^e bataillon campait à Kingston. Sa perte sera vivement sentie par le comté de Frontenac et par la milice active canadienne.

Le camp considérable formé dans le voisinage de Peterborough, sur les bords de la rivière Otonabee, composé de certains corps de la 6^e division de brigade, sous le commandement du lieutenant-colonel D'Arcy Boulton, de la cavalerie Northumberland et Durham, le plus ancien officier, a eu beaucoup de succès.

Les effets de campement ont été livrés à chaque corps qui en a fait la demande à son arrivée au camp, et le corps composant le camp de Peterborough demanda que tous les effets qui lui étaient destinés lui fussent livrés à Cobourg ou Port-Hope, d'où ils furent transportés au camp à ses propres frais, après avoir fait des arrangements pour le transport avec des compagnies privées.

Tous ces effets n'ont pas encore été remis dans les dépôts, et il est fait rapport que quelques tentes et beaucoup de couvertures manquent. Quoique j'ai ordonné que les effets de campement destinés à chaque corps fussent envoyés aux divers officiers commandants, et que les connaissements fussent signés par eux à leur livraison, je crains que les ordres n'aient été exécutés de manière à causer des pertes à certains individus.

Le major de brigade de Cobourg accompagna l'effectif au camp de Peterborough et y resta pour donner son concours à l'officier commandant à l'époque de l'exercice annuel. Mais il n'y avait pas d'officier d'état-major reconnu pour prendre soin des effets, comme dans les camps de 1872-73, de sorte qu'on ne peut dire à quel corps les articles perdus étaient adressés. Afin que le département de la milice ne fasse pas de pertes, j'ai l'honneur de recommander que tous les dommages, quand ils sont évalués par des officiers compétents, soient mis proportionnellement au débit de tous les corps intéressés.

Je vous sou mets ci-joint (A) un rapport du Lieutenant-Colonel Boulton sur le service du camp, et je ferai remarquer qu'on devrait continuer le système de former de grands camps pour l'exercice annuel sous la direction d'un état-major bien organisé, vu que c'est le mode le plus populaire et le plus efficace pour exciter les volontaires à faire l'exercice et pour leur inculquer l'instruction nécessaire.

La seule plainte qui m'a été faite officiellement m'a été portée (B) par le Lieutenant-Colonel James Brown, M. P. commandant du 49^{ième} bataillon de carabiniers d'Hastings, à Belleville, relativement à l'état de la caisse de médicaments livrée au corps qu'il commandait, provenant des magasins militaires à Kingston. J'inclus ci-joint la plainte avec un certificat du chirurgien du bataillon. Ces caisses de médicaments devraient être examinées par un chirurgien compétent, employé pour cette fin par le département de la milice, après chaque émission, et elle devrait être remplie de nouveau, toutes les fois qu'on en a besoin pour le service actif.

Les batteries d'artillerie qui ont fait l'exercice annuel ont été inspectées par l'officier commandant l'artillerie dans Ontario, en même temps que se fait l'inspection et la revue par les officiers d'état-major de district. Je présume que son rapport sera directement transmis aux quartiers généraux, vu qu'il ne m'a pas été envoyé.

J'ai remarqué dans beaucoup de corps d'infanterie que j'ai inspectés, nombre de carabiniers en mauvais état; quelques-unes étaient parfaitement inutiles comme armes de précision, faute d'avoir eu les réparations nécessaires aux platines, guides et canons; on n'a pas eu mains

les outils pour faire ces réparations et il n'y a aucun armurier habile attaché à la milice active dans ce but. Il paraît qu'il y a un certain nombre d'armuriers de petites armes partis d'Angleterre qui sont maintenant au Canada, lesquels sont payés et salariés par le gouvernement Canadien, mais aucun ne se trouve sous le contrôle de la milice active. Il semble désirable qu'on utilise les services de ces armuriers pour leur faire réparer les carabines endommagées, qui doivent maintenant se trouver en grand nombre par tout le pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. P. JARVIS, Lt.-Col.

D. A. G. commandant le district militaire, No. 3.

L'adjudant général de la milice intérimaire,
Quartiers généraux.
Ottawa.

TABLEAU SOMMAIRE des volontaires de la MILICE ACTIVE dans le district militaire, No. 3, qui ont fait l'exercice annuel pour 1873-74, avant le 12 décembre 1873.

CORPS.	Cadre.			Corps de musique (compris dans l'effectif.)	
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.		
CAVALERIE.					
Sept troupes	27	336	363	15	Escadron de Northumberland et Durham.
ARTILLERIE.					
1. Batterie de camp. } 2. Batteries de place }	7	142	62	nil.	
INFANTERIE.					
14 ^{ème} P. G. O. R.	14	196	5	25	
15 ^{ème} Infanterie légère d'Argyle ...	23	224	5	12	
40 ^{ème} Bataillon	28	329	5	18	
3 Compagnies, 45 ^{ème} Bataillon	14	146	4	22	
46 ^{ème} Bataillon	22	266	5	23	
47 ^{ème} do	20	293	5	21	
48 ^{ème} do	21	273	5	23	
49 ^{ème} do	17	203	5	18	
57 ^{ème} do	23	253	5	20	
Total de l'infanterie.....	182	2,183	44		
Grand total.....	216	2,661	469		

CORPS qui n'ont pas fait l'exercice annuel pour 1873-74, mais qui ont l'intention de le faire avant le 30 juin 1874.

CAVALERIE	{	Troupe de Colburne.
	{	Troupe de Lakefield.
ARTILLERIE	{	Batterie de campagne de Durham
	{	Batterie de place de Port Hope
	{	Batterie de place de Trenton
INFANTERIE	{	16 ^{ème} bataillon de Prince Edward.
	{	Madoc Compagnie, 49 ^{ème} bataillon de Hastings.
	{	3 Compagnies, 45 ^{ème} bataillon de West Durham.

S. P. JARVIS, *Lieut.-Col.*,
D. A. G., Dist. Mil. No. 3,

KINGSTON,
Déc. 12 1873.

(A.)

COBourg, septembre 1873.

Lieutenant-colonel Jarvis,
Député Adjudant-Général,
Kingston.

CHER MONSIEUR,— Ayant profité de la permission qui m'a été accordée de faire l'exercice annuel à Peterborough, simultanément avec l'infanterie de cette division, j'ai l'honneur de vous soumettre un rapport du camp, comme le plus ancien officier revêtu du commandement de la brigade.

Les corps présents étaient l'escadron de Northumberland et Durham, et la troupe de cavalerie de Peterborough, ainsi que les 40^{me}, les 45^{me}, les 46^{me} et 57^{me} bataillons d'infanterie.

Le camp a été dressé et conduit en stricte conformité des règlements pour l'exercice, pour la garde, le tir à la cible, etc. Les manœuvres de campagne de la brigade ont été bien exécutées.

La conduite des volontaires au camp a été bonne. Le terrain était spacieux et a été bien choisi par le colonel Poole, du 57^{me}, sur les bords de la rivière Otonabee, à trois milles de la ville.

Comme c'était la première revue de brigade par les officiers de milice de la division de brigade, je suis heureux de pouvoir donner un rapport satisfaisant, et d'ajouter que les arrangements, le commissariat et autres services ont donné satisfaction aux officiers et aux soldats également.

La cavalerie entra au camp et en sortit sans accident. L'infanterie s'occupa de son propre transport.

La revue de la brigade a été plus approuvée par les différents corps que les revues de régiment séparées aux quartiers généraux des divers corps, et l'on semblait en général désirer la continuation du même système l'an prochain.

Il a été impossible de tirer 40 coups à balle sans se dispenser de tout exercice. Chaque corps a tiré autant de coups que le temps le lui a permis, mais il lui a fallu en laisser 10 de côté.

Le major de brigade Smith était le seul officier d'état-major au camp. Je n'ai pas d'accidents à vous signaler.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. E. BOULTON,

Lieutenant-colonel commandant.

(B.)

QUARTIERS GÉNÉRAUX, 49^{ME} BATAILLON.

BELLEVILLE, 30 septembre 1873.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-inclus, le rapport du chirurgien du bataillon pendant qu'il était au camp, et de faire remarquer que l'envoi d'une caisse de médicaments dans l'état où elle était est tout simplement disgracieux et fait peu honneur à l'officier préposé à cette charge dans le département (voir le compte de médecine au bas du rapport et l'ordre pour son renvoi).

Ce bataillon qui se composait des compagnies Nos. 1, 2, 3 et 5 était fort de 203 soldats et 13 officiers. La compagnie No. 4 (Madoc) refusa de faire l'exercice conformément aux ordres du bataillon. Le camp a été formé le 8 courant et les tentes furent levées le 16; il fut passé en revue le 18 par le lieutenant-colonel Jarvis, D. A. Général, qui a fait une inspection complète et minutieuse des hommes, uniformes, accoutrements et du camp, et je suis heureux de dire que la conduite des volontaires a été satisfaisante sous tous rapports. Il n'y a pas de corps d'hommes qui se soit mieux conduit durant l'exercice. J'ai l'honneur de faire observer que le chiffre de 40 coups à tirer à la cible par chaque volontaire est trop élevé, ou qu'il n'y a pas assez de temps dans l'espace de huit jours pour l'instruction de la carabine. Vous trouverez, ci-joint, les rapports sur le tir à la cible dûment certifiés.

Je dois aussi faire rapport que les uniformes du bataillon ayant servi pendant le temps voulu, sont maintenant presque tous hors de service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES BROWN, Lt.-Col.

Le major de brigade, Kingston.

(C.)

En avant de Sydney,
16 septembre 1873.

Rapport sur l'état de santé du 49^{me} bataillon pendant qu'il était au camp.

La santé des hommes était bonne sans doute, et cela est dû au site du camp et aux habitudes de tempérance des volontaires. J'ai eu trois cas de fièvre intermittente à traiter, pour lesquels j'ai dû acheter de la quinine, la caisse de médicaments ne contenant ni quinine ni autre médicament à proprement parler. De fait, il eût valu autant la laisser dans les magasins militaires de Kingston, vu qu'elle n'a pas été remplie de médicaments depuis l'an dernier. J'espère qu'on remédiera à l'avenir à cet inconvénient, la quinine étant une médecine indispensable au camp.

ROBERT TRACY,
Assistant-chirurgien.

49^{me} bataillon,

Dr. A. R. Tracy, M. D.

Quinine achetée pour l'usage des volontaires : \$1.80

DISTRICT MILITAIRE No. 4.

Brockville, 1^{er} novembre 1873.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations de la milice dans le district militaire No. 4, durant les quatre derniers mois, savoir : du 1^{er} juillet jusqu'aujourd'hui.

Il me semble que le mois de juin est le plus favorable pour la grande majorité des corps du district qui ont fait l'exercice annuel ; en conséquence, comme les ordres généraux autorisant l'exercice annuel pour 1873-74 empêchaient que l'exercice eût lieu avant le 1^{er} juillet, il n'y eut qu'une troupe et qu'une compagnie qui se mirent à l'œuvre avant la récolte.

Je ferai remarquer à ce sujet que si on permettait aux corps de commencer l'exercice annuel, vers le 15 juin, pour l'année suivante, un grand nombre en profiteraient, ce qui donnerait tout le temps nécessaire pour terminer les opérations de l'année de manière à n'être pas obligés de les précipiter à l'époque de la clôture.

Vu l'époque certaine où se fait la récolte et vu la faible durée des jours et les nuits froides après le premier septembre, on n'aime pas en général à aller au camp durant l'automne, de là l'opportunité de permettre que l'exercice ait lieu selon ce qui est suggéré.

En outre des rapports statistiques d'inspection et d'un résumé des rapports du tir à la cible qui se trouvent ci-inclus, permettez-moi de faire rapport des divers corps d'après l'ancienneté de service,—premièrement de ceux qui ont fait l'exercice, et secondement de ceux qui se proposent de le faire vers la fin de juin 1874.

Troupe de cavalerie de Prescott.

La troupe de cavalerie de Prescott, major Walsh, forte de 3 officiers, 42 sous-officiers et soldats et 39 chevaux, s'est rendue, par permission spéciale, des quartiers-généraux au camp de Prescott, le 2 juillet, et a fait l'exercice et le tir à la cible en huit jours. Je puis ajouter que vingt-quatre heures après que l'autorisation fut donnée, cette troupe était sous tente, ce qui suffit pour démontrer simplement l'énergie des officiers et le zèle des soldats.

J'ai inspecté la troupe le 10 juillet, et j'ai trouvé toute chose dans un état satisfaisant. Les chevaux étaient très-bons, et les hommes par leur physique, leur apparence et leur propreté, étaient sans reproches ; l'exercice, ainsi que le rapport statistique le démontre, a été fait d'une manière admirable.

Troupe de cavalerie d'Ottawa.

La troupe de cavalerie d'Ottawa, capitaine Nicholas Sparks, forte de 2 officiers 40 sous-officiers et soldats et de 42 chevaux, s'est rendue au camp avec les autres corps à Ottawa, le 9 septembre, et a fait l'exercice en huit jours. J'ai passé en revue cette troupe le 15 septembre. Les chevaux étaient très-bons, les hommes propres et à la tournure militaire, et il y avait des preuves de progrès sensible depuis l'an dernier. L'exercice a été très-satisfaisant, comme on le voit par les rapports statistiques. Le temps étant excessivement humide, et la pluie tombant durant toute la durée de l'inspection, la troupe n'a pas eu réellement une bonne chance de pouvoir montrer ce qu'elle est et ce qu'elle eût pu faire. Vu les réparations que l'on faisait au champ de tir à la cible, préalablement à la réunion de l'association des carabiniers du Canada, cette troupe n'a pu faire le cours prescrit du tir à la cible. Le lendemain de la revue, je vis les hommes pratiquer l'exercice à pied en tirailleurs, avec des cartouches à poudre. Ces hommes sont d'excellents soldats, et la troupe fait honneur à tous ceux qui en font partie.

Avant de terminer, je dirai à ce sujet que la cavalerie est une arme très-populaire du service, et que, règle générale, ses cadres sont remplis par les cultivateurs du pays, qui montent leurs propres chevaux, et il semble très-désirable de s'assurer les services de cette partie de notre population. J'ai l'honneur de demander encore instamment que permission soit donnée d'organiser un nombre de troupes suffisant dans ce district pour former un régiment.

Batterie d'artillerie de campagne d'Ottawa.

La batterie de campagne d'Ottawa, capitaine John Stewart, forte de 3 officiers, 69 sous-officiers, artilleurs et conducteurs, et de 50 chevaux, s'est rendue au camp avec les autres corps à Ottawa, le 9 septembre, et a fait l'exercice en huit jours. Je fis l'inspection de cette batterie le 16 septembre, en compagnie du lieutenant-colonel French, inspecteur d'artillerie. Dire que ce corps a fait plus que maintenir sa réputation suffit à son éloge. La conduite des chevaux, des manœuvres de campagne et le service du canon fixe, comme on le voit par le rapport statistique, ainsi que la marche sur un terrain difficile, sont très-satisfaisants, ainsi que le tir à obus et à bombes.

Je dois faire remarquer ici qu'on n'a pas considéré le nombre autorisé des chevaux comme suffisant pour faire fonctionner une batterie de cette catégorie.

Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.

Les batteries Nos. 3 et 5 de l'artillerie B. A. O., étant des corps de la campagne, ont fait, par permission spéciale, l'exercice du camp à Ottawa en même temps que d'autres corps. Les cinq autres batteries de cette brigade étant des corps de ville, font l'exercice aux quartiers-généraux et ne l'auront probablement pas terminé avant la fin du mois de juin prochain.

Ces deux batteries se sont rendues au camp le 9 septembre sous le commandement du major Egleson, dont l'état-major se composait du capitaine Cluff, adjudant intérimaire, de l'assistant chirurgien et de trois sergents du petit état-major.

La batterie No. 3, capitaine Cummings, était forte de trois officiers et cinquante-cinq sous-officiers et artilleurs. La batterie No. 5, capitaine Hupper, était forte de deux officiers et trente-cinq sous-officiers et artilleurs. Ces chiffres ne comprennent pas quatre garçons que l'on ne considéra pas comme suffisamment forts et qui, ayant été en conséquence rayés de la liste, n'ont pas reçu de solde. J'inspectai les deux batteries, le 15 septembre, en compagnie du lieutenant-colonel French, inspecteur d'artillerie. Les armes étaient propres. Les accoutrements avaient besoin d'être frottés et cirés. Sauf les garçons déjà mentionnés, les batteries présentaient une belle apparence. Comme je devais inspecter le 43^{me} bataillon à cette époque, je confiai ces deux batteries au lieutenant-colone. French, qui leur fit faire le service de pièces de campagne. Il fera sans doute rapport de leur efficacité.

La batterie No. 3 a fait le tir à la cible, armée de la carabine Snider, aux trois premières distances. La batterie No. 5 fit le tir à toutes les distances.

41^{me} Bataillon, Brockville.

Le lieutenant-colonel Cole, commandant le 41^{me} bataillon, fort de six compagnies, a permis aux différentes compagnies de faire l'exercice à leurs quartiers-généraux locaux, conformément aux ordres généraux en date du 30 mai dernier.

La compagnie no. 3 (Brockville), capitaine Lauder, était forte de trois officiers et trente-cinq hommes. Par suite d'une fausse interprétation des ordres, cette compagnie a été logée dans les casernes le 1^{er} juillet et elle a fait l'exercice en huit jours; sa conduite a été ultérieurement approuvée et elle a reçu sa solde. J'ai inspecté cette compagnie, le 7 juillet, et j'ai constaté que les officiers et les soldats avaient pris leurs quartiers dans les édifices consacrés à l'exposition d'agriculture, de la même manière que dans les casernes. Comme tous les coups à tirer à la cible l'ont été, ce qui a pris beaucoup de temps, vu le grand nombre de recrues, on n'a pu acquérir une forte connaissance de l'exercice. Le physique des hommes était bon et avec plus d'exercice cette compagnie deviendra très-habile. Les armes et munitions sont propres et en bon état.

La compagnie no. 5 (Carleton Place), capitaine R. W. Bell, a fait l'exercice durant l'été aux quartiers-généraux locaux. J'ai fait l'inspection le 14 septembre; trois officiers et quarante-trois sous-officiers et soldats étaient présents. Cette compagnie est très-habile et a l'apparence militaire, et l'exercice a été fait d'une manière très-satisfaisante selon que le démontrent les rapports statistiques. Les armes et autres munitions étaient très-propres. Il n'y avait pas de champ de tir à six cents verges, on n'a pu faire feu seulement qu'aux trois premières distances du tir à la cible.

43^{me} bataillon. Comté de Carleton.

Le 43^{me} bataillon (comté d'Ottawa), lieutenant-colonel Bearmen, fort de sept compagnies, s'est rendu au camp avec les autres corps à Ottawa, le 9 septembre, et a fait l'exercice en huit jours, avec l'effectif suivant :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats. (Cinq chevaux.)
État-Major.....	8	5
Compagnie No. 1, capit. Kemp.....	3	28
" " 2 " Holmes.....	2	13
" " 3 " Morgan.....	3	44
" " 5 " Good.....	1	7
" " 6 " Garvin.....	2	31
" " 7 " Cook.....	3	24
" " 9 " McGregor.....	3	24
Totaux.....	25	176

Vu les réparations que l'on faisait aux champs de tir, préalablement à la réunion de "l'Association des Carabiniers du Canada", on n'a pu faire qu'une partie du tir à la cible pendant que l'on était au camp; les différents officiers ont promis de le compléter à leurs quartiers-généraux locaux.

J'ai inspecté ce corps le 16 septembre, et je ne puis signaler aucune amélioration depuis l'an dernier; de fait, c'est presque le contraire. Les soldats ne sont pas propres et n'ont pas la tournure militaire. L'exercice a été fait tant bien que mal, comme on le voit par les rapports statistiques. Il y a évidemment un manque de discipline dans les corps et plus particulièrement dans les compagnies.

J'ai remarqué que la musique de ce corps, composé de 15 exécutants, a fait beaucoup de progrès durant l'année dernière.

Vous vous rappellerez sans doute que la formation des compagnies Nos. 4 et 8 de ce bataillon a été annoncée durant l'année dans la *Gazette Officielle*.

L'état peu satisfaisant de la compagnie No. 2 est probablement dû à l'absence du capitaine alors à Manitoba. Les quelques soldats présents ont été passés en revue par l'enseigne.

56me bataillon.

Le 56me bataillon "Carabiniers Lisgar", comté de Grenville, fort de sept compagnies, lieutenant-colonel Jessup, se composait de six compagnies au camp du bataillon tenu à Prescott, le 10 septembre, avec l'effectif suivant :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
		Cinq chevaux.
Etat-Major.....	8	4
Compagnie No. 2, capit. Bennett.....	3	39
" " 3 major Campbell.....	2	17
" " 4 enseigne Chambers.....	1	45
" " 5 capitaine McCuaig.....	2	25
" " 6 " Checkley.....	1	16
" " 7 " Carmicheal....	3	46
	20	192
Totaux.....	20	192

J'ai inspecté ce bataillon, le 17 septembre, et j'ai été heureux de constater la propreté et l'ordre qui régnait au camp et de voir en même temps l'apparence tout-à-fait militaire des officiers et soldats. Le corps était propre et avait la tournure réellement militaire lors de la revue, et l'exercice, comme le démontrent les rapports statistiques, a été très-satisfaisant. Le corps de musique formé d'instruments en cuivre et qui se compose de douze exécutants est très-bon.

Le cours de tir à la cible a été fait durant le camp.

Je vous enverrai tout prochainement un rapport spécial sur la compagnie No 1.

Nombre total des compagnies qui ont fait l'exercice : 20 (vingt). Soit 68 officiers, 690 sous-officiers et soldats et 141 chevaux. Moyenne par compagnie, officiers et soldats, 37.90.

[Corps qui n'ont pas fait l'exercice.]

Les corps suivants ont ou à faire l'exercice ou à le terminer, savoir :

Batterie d'artillerie de campagne de Gananoque.—Capitaine McKeuzic. Tous les officiers et quelques sous-officiers ont subi leur examen à l'école d'artillerie de Kingston. Les corps feront l'exercice dès que l'équipement sera reçu.

Batterie d'artillerie de place d'Iroquois.—Capitaine McDonell. Je vous enverrai prochainement un rapport spécial sur ce corps.

Les cinq batteries de la cité de la brigade d'artillerie de place d'Ottawa, lieutenant-colonel Forrest, font l'exercice conformément aux ordres généraux, du 30 mai dernier, à leurs quartiers généraux, et ne seront pas prêtes à être inspectées avant la fin du mois de juin prochain.

Les Gardes à pied du Gouverneur Général, comprennent six compagnies, commandées par le lieutenant-colonel Thomas Ross; ils font l'exercice à leurs quartiers-généraux conformément à l'ordre général du 30 mai dernier, et ils ne seront pas prêts à subir leur inspection avant la fin du mois de juin prochain.

Le 42me bataillon—se compose de sept compagnies qui se proposent de se rendre au camp au mois de juin prochain. Commandé par le lieutenant-colonel Buell.

Le 59me bataillon—est commandé par le lieutenant-colonel Begin; il se compose de sept compagnies qui se proposent de se rendre au camp au mois de juin prochain.

Permettez-moi de dire en terminant que je ne pense pas que les corps ruraux puissent faire l'exercice d'une manière aussi satisfaisante aux quartiers généraux locaux de la compagnie. Je regarde les camps de brigade comme étant le meilleur mode à adopter après celui des camps de bataillon.

Je suis d'opinion qu'un soldat ne peut pas tirer les cinquante coups qui lui sont destinés avec avantage à la cible durant l'exercice annuel. Je pense que le nombre de coups par homme ne devrait pas dépasser vingt; on pourrait tirer le reste aux quartiers-généraux de la compagnie à l'époque désignée par le capitaine.

Les hommes se plaignent vivement de n'avoir eu au camp qu'une seule couverture. Les chirurgiens des divers corps disent que non seulement le confort, mais que la santé même des hommes en demande au moins deux, surtout si le camp est dressé après le premier de septembre.

J'ai fait les inspections périodiques ordinaires de toutes les munitions qui se trouvent dans le district; règle générale, elles étaient propres et bien tenues dans les arsenaux. Il y a quelques cas où des capitaines permettent aux soldats d'avoir un trop grand nombre d'articles; je me suis opposé en tout temps à cette manière d'agir, et j'ai dû en quelques circonstances refuser des certificats d'allocation pour soins des armes jusqu'à ce que les capitaines réunis aient certifié que les munitions étaient toutes dans l'arsenal.

Je puis ajouter que la solde se paie comme à l'ordinaire, lors de la revue, et que le lieutenant-colonel MacDougall, avec sa diligence ordinaire, a payé les différents corps avant qu'ils aient laissé le camp.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

W. H. JACKSON, lieutenant-colonel,

Député-adjutant-général intérimaire, dist. mil. No. 4.

DISTRICT MILITAIRE No. 5.

QUARTIERS GÉNÉRAUX, DISTRICT MILITAIRE, No. 5.

MONTRÉAL, 17 décembre 1873.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer que le contingent de milice active que doit fournir le district confié à mon commandement est de 3,628.

Voici le total de l'effectif qui a terminé son exercice annuel pour l'année 1873-74 :—

Exerc. au camp comme un Rgt. Provl.	Troupe de cavalerie de		Officiers. Cavaliers. Chevaux.		
	Troupe de cavalerie de Saint-André.....	3	48	51	
	“ Missisquoi.....	3	35	38	
	“ Huntingdon.....	2	35	37	
	“ Brome.....	3	34	37	
	“ Stanstead.....	3	34	37	
	“ Cookshire.....	2	51	53	
	“ Sherbrooke.....	1	41	42	
	“ Compton.....	2	34	36	
	“ l'état-major.....	2	3	5	
			Sous-officiers		
			et soldats.	Chevaux.	
	Batterie de campagne de Shefford.....	3	71	45	
	Artillerie de place de Saint-Jean.....	3	38	—	
	11me bataillon, compagnies Nos. 2, 3, 4 et 5..	10	176	—	
	21me “ compagnies Nos. 1, 2 et 4....	9	153	—	
	50me “	30	265	5	
	51me “	28	316	5	
	52me “	22	229	4	
	53me “	12	197	—	
	54me “	14	82	4	
	58me “	15	325	—	
	60me “	23	213	4	
	79me “	27	173	4	
	Compagnie d'infanterie de Wakefield.....	3	37	—	
	“ Eardley.....	2	26	—	
	“ Aylwin.....	3	50	—	

Récapitulation des corps exercés.

	Officiers	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.
Cavalerie.....	21	315	836
Batterie de campagne.....	3	71	45
Artillerie de place.....	3	38	—
Infanterie.....	198	2,248	26

Les corps dans le district qui n'ont pas encore terminé l'exercice annuel pour 1873-74 sont les suivants :

Troupe de cavalerie de Montréal
 Batterie de campagne “
 Génie (2 compagnies) “
 Brigade d'artillerie de place “
 1er ou bataillon des carabiniers du Prince de Galles.
 3me ou bataillon des carabiniers volontaires Victoria.
 6me ou infanterie légère d'Hochelaga.
 Compagnies Nos. 1, 6, 7 et 8 du 11me bataillon.
 Compagnie No. 3 du 21me bataillon.
 “ No. 3 du 53me “
 “ Nos. 3 et 4 du 54me bataillon.
 Compagnies Nos 1, 6, 7 et 8 du 58me bataillon.

Je calcule que ces corps comprendront 77 officiers, 1,125 sous-officiers et soldats, et 90 chevaux. Si ce calcul se réalise, comme j'ai tout lieu de le croire, le total de l'effectif qui fera l'exercice pour 1873-74 sera d'environ 302 officiers, 3,373 sous-officiers et soldats, et 497 chevaux ; ces chiffres peuvent être comparés favorablement avec ceux de l'an dernier.

L'effectif de ce district, à l'exception de la troupe de cavalerie de Montréal, de la batterie de campagne, de l'artillerie de place, des 1er, 3me, 6me, 11me, 21me, 53me et 58me bataillons, et des compagnies indépendantes d'infanterie, a formé des camps de régiment et a fait l'exercice en huit jours consécutifs, de six heures chacun, d'une manière satisfaisante ; le terrain pour le campement a été invariablement bien choisi, et les tentes ont été bien dressées ; le tir à la cible s'est fait autant que possible, mais l'expérience démontre que le soldat ne peut pas tirer 40 coups en aussi peu de temps que huit jours d'une manière qui lui soit utile. Bon nombre des bataillons ont fait le tir en pelotons durant la durée du camp et ils n'ont pu ainsi le terminer.

L'effectif de Montréal a beaucoup de difficultés à surmonter, surtout depuis la chute du toit de la salle d'exercice, et il sera nécessaire de remédier à cet inconvénient si l'on veut maintenir l'effectif ; il n'est que juste d'affirmer que, jusqu'à présent, il a fait preuve de beaucoup de zèle pour le service actif.

J'ai l'honneur de vous renvoyer à mon rapport statistique annuel pour le résumé du tir. Tant que le tir n'est pas terminé, il m'est naturellement impossible de désigner le meilleur tireur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS BACON, lieutenant-colonel,

Député-adjutant-général intérimaire, district militaire No. 5.

DISTRICT MILITAIRE No. 6.

Montréal, 18 décembre 1873.

MONSIEUR.—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour 1873-74.

Ce rapport est court; la plus grande partie des corps dans le district militaire No. 6 n'ont pas encore terminé leurs exercices annuels; quelques-uns ont l'intention de le faire cet hiver, d'autres au printemps.

Aucun corps de la 4^{me} division de brigade, sous le commandement du lieutenant-colonel d'Orsonnens, major de brigade, n'a encore commencé l'exercice annuel, à l'exception du bataillon "Mont-Royal" qui fait maintenant l'exercice aux quartiers-généraux à Montréal.

Dans la 5^{me} division de brigade, commandée par le lieutenant-colonel Hanson, major de brigade, deux compagnies seulement ont fait leurs exercices annuels: ce sont le bataillon provisoire des Trois-Rivières, No. 2, capitaine Lambert, et le bataillon provisoire des Trois-Rivières, No. 4, capitaine Bouvier.

La compagnie No. 2 a été passée en revue à la Rivière-du-Loup en haut, le 19 juillet dernier; 49 officiers, sous-officiers et soldats étaient à la parade.

L'exercice a été très-satisfaisant, et le combat en tirailleurs a été bien exécuté. Les armes étaient en bon état, à quelques exceptions près.

La compagnie No. 4 a été inspectée à Saint-Gabriel de Brandon, le 17 juillet dernier. 54 officiers, sous-officiers et soldats assistaient à la revue.

Les uniformes sont tout à fait hors de service.

Les autres corps, dans cette division, feront leurs exercices annuels durant l'hiver ou au printemps.

Le rapport du tir à la cible pour cette division vous sera transmis dans quelques jours.

Dans la 6^{me} division de brigade, sous le commandement du lieutenant-colonel de Bellefeuille, major de brigade, le 55^{me} de Mégantic, commandé par le lieutenant-colonel Barwiss, s'est rendu au camp et a été passé en revue le 9 juillet dernier.

Il y avait au camp, lors de la revue, 274 officiers, sous-officiers et soldats.

Les compagnies indépendantes de Sainte-Gertrude, Victoriaville, Gentilly, Sorel, Saint-Simon, Saint-Pie, Saint-Grégoire, Bécancour, Nicolet, Arthabaska, Saint-Hyacinthe, Wotton, Wolfestown, Saint-Norbert, Bulstrode, feront l'exercice durant l'hiver et d'autres au printemps.

J'ai offert au gouvernement deux troupes de cavalerie, une batterie de 77 hommes à Nicolet; et un bataillon d'artillerie à pied commandé par le major Labranche à Montréal; c'est-à-dire "qu'ils sont tous prêts à s'enrôler et à se mettre à l'œuvre"; mais il semble qu'on n'en a pas besoin.

Les trois compagnies du nord, Saint-Placide, Saint-Benoit et Saint-Eustache, qui font partie de la 4^{me} division de brigade, semblent se désorganiser; les soldats ont servi les trois ans voulus. Je pense qu'il serait désirable, dans l'intérêt du service, qu'elles soient remplacées par une batterie de campagne commandée par le (docteur) capitaine Marsile, de Saint-Eustache, un homme qui a fait beaucoup pour le service et qui a étudié l'artillerie d'une manière spéciale.

J'ai pris la liberté, dans quelques-uns de mes rapports précédents, d'attirer l'attention du département sur quelques autres sujets. Je ne les réitérerai pas ici, pour être aussi court que possible, mais je vous prie de les prendre en considération.

Votre bien dévoué,

A. C. DE LOTBINIÈRE HARWOOD,
Lieutenant-colonel, député-adjutant-général, dist. mil. No. 6.

L'adjutant-général de milice,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 7.

QUÉBEC, 7 novembre 1873.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre circulaire-mémorandum, datée d'Ottawa, le 24 octobre 1873, j'ai l'honneur de vous transmettre, ci-inclus, un

rapport d'inspection des corps de la milice active dans ce district, qui ont fait l'exercice annuel pour 1873-74, ainsi qu'une liste des corps qui n'étaient pas encore inspectés le 1er novembre 1873.

Je vous envoie aussi un état détaillé de l'effectif nominal des corps qui ont fait l'exercice, et de l'effectif réel lors de l'inspection, qui démontrera que la moyenne des volontaires présents a été jusqu'à présent très-bonne. L'effectif total nominal des volontaires de tous les corps qui ont été inspectés jusqu'à cette date est de 2,066, et l'effectif total réel de 1,976. Cette augmentation sensible dans le nombre de ceux qui étaient présents l'an dernier, est due, en partie je crois, au fait que les compagnies et les corps ont pu choisir l'époque et l'endroit de leurs exercices, ce qui naturellement facilite leur présence et nuit moins à leurs occupations ordinaires. Je suis heureux d'ajouter que j'ai remarqué, dans la plupart des corps, un changement pour le mieux dans l'exercice et dans le soin qu'ils apportaient au service.

Je vous envoie, ci-inclus, un rapport du tir à la cible des corps qui ont fait l'exercice pour cette année. Les corps ruraux de ce district n'ont pu, faute de cibles, donner beaucoup d'attention au tir cette année. Le nombre considérable de recrues dans les différentes compagnies a été cause que la moyenne du tir a été peu élevée. Je ferai respectueusement remarquer à ce sujet qu'il ne me semble pas désirable de faire tirer autant de coups à des soldats novices durant l'exercice, car le peu de temps à leur disposition est cause qu'ils font le tir avec précipitation ou en laissent une partie inachevée. Des soldats peu exercés prennent plus de temps pour viser que des soldats expérimentés, et s'ils tirent avec célérité, ils ne font que dépenser inutilement leur poudre. La plupart des bataillons ont une cible de seulement six cents verges, et si tous les soldats de cinq ou six compagnies doivent tirer quarante coups en huit jours, après avoir eu à parcourir un trajet considérable pour se rendre à leur cible, il semble évident que les soldats doivent pratiquer le tir ou avec précipitation ou n'avoir que peu de temps pour tout autre exercice. Deux des bataillons passés en revue cette année n'ont pas terminé le cours prescrit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. A. CASALTY, lieutenant-colonel,

D. A. G., commandant,

District militaire No. 7.

Lieutenant-colonel W. POWELL,
Adjutant-général intérimaire,
Ottawa.

LISTE de tous les corps de la milice active dans le district militaire No. 7, non inspectés jusqu'au 1er novembre 1873 :

NOM DES CORPS.	Epoque où ces corps feront leur exercice annuel pour 1873-74.	Effectif nominal.
Escadron de cavalerie de Québec	Durant l'hiver.....	179
Batterie de campagne de l'artillerie de Beauce.....	} Pas de canons, harnachements, équipement, seulement des petits canons de montagne.....	33
Brigade d'artillerie de place prov. de Québec		
8e bataillon "Carabiniers de Stadacona".....	A commencé l'exercice.....	296
9e bataillon "Voltigeurs de Québec".....	} On ne sait pas si on donnera au bataillon tout l'effectif voulu.....	413
Compagnie No. 4 du 17e bataillon (compagnie de New Liverpool).....		
" No. 6 " " (compagnie de St. Michel).....	Do.	58
Compagnies Nos. 1, 2, 3, 4 et 5. 23e bataillon... ..	Do.	290
Compagnie No. 3, bataillon prov. de Dorchester.....	Do.	58
Compagnies Nos. 1, 2 et 3, bataillon prov. de Portneuf.	Do.	174
Compagnie No. 4, bataillon prov. du comté de Québec.	Do.	58
Compagnies Nos. 1, 2, 4 et 5, bat. prov. de Rimouski.	Do.	232
Compagnies Nos. 3, 4 et 5, bat. prov. de Charlevoix...	Do.	174
Compagnie d'infanterie de "Fox River".....	Durant l'hiver	"
" " de "Maria"	} N'a jamais été armée, ni équipée, ni exercée.....	
" " de Métapédiac		
Compagnie marine de Bonaventure		
" " Carleton	} Non organisée.....	
" " New Carlisle.....		
Comp. de Trois-Pistoles. Bat. No. 2 de Témiscouata.	Do.	
Compagnie de Matane. Bataillon No. 2 de Rimouski.	Do.	
		2,318

L. A. CASAULT, lieutenant-col.,
D.A.G., commandant,
District militaire No. 7.

Québec, 3 nov. 1873.

TABLEAU de l'effectif nominal des corps de la milice active dans le district militaire No 7, qui ont fait l'exercice annuel pour 1873-74 jusqu'au 1er novembre 1873.

CORPS.	No. des officiers.	No. des sous-officiers et soldats.	Total, No. des officiers, sous-officiers et soldats.
Batterie d'artillerie de campagne de Québec	5	74	79
Détachement de l'artillerie de la Grosse-Isle.....	1	24	25
Infanterie :—17e bataillon, compagnies Nos. 1, 2, 3, 5, 7 et 8, avec état-major.....	25	110	135
23e do do No. 6.....	3	55	58
61e do do (tout le bataillon avec état-major)....	21	275	296
70e do do do do	25	276	301
Bat. prov. de Dorchester, comp. Nos. 1, 2 et 4, avec état-major.....	13	165	178
do Rimouski, compagnie No. 3	3	55	58
do Kamouraska, (tout le bataillon avec état-major)....	16	220	236
do Témiscouata, comp. Nos. 1, 3, 4 et 5, avec état major.....	16	220	236
do Portneuf, compagnies Nos. 4 et 5.....	6	110	116
do du comté de Québec, compagnies Nos. 1, 2 et 3.....	9	165	174
do Charlevoix, compagnies Nos. 1 et 2.....	6	110	116
Compagnie de Gaspé	3	56	58
	152	1914	2066

L. A. CASUALT, lieut.-col.,

QUÉBEC, 3 janv. 1873.

D.A.G., commandant,

District militaire No 7,

TABLEAU de l'effectif nominal des corps de la milice active dans le district militaire No 7, qui ont fait l'exercice annuel pour 1873-74 jusqu'au 1er novembre 1873.

CORPS.	No. des officiers.	No. des sous-officiers et soldats.	Total, No. des officiers, sous-officiers et soldats.
Batterie d'artillerie de campagne de Québec.....	5	69	74
Détachement de la Grosse-Isle.....	1	22	23
Infanterie :—17e bataillon, compagnies Nos. 1, 2, 3, 5, 7 et 8.....	22	263	285
23e do do No. 6.....	3	48	51
61e do do	12	420	232
70e do do	25	269	294
Bataillon prov. de Dorchester, compagnies Nos. 1, 2 et 4.....	10	148	158
do Rimouski, compagnie No. 3.....	3	46	49
do Kamouraska.....	11	169	210
do Témiscouata, compagnies Nos. 1, 3, 4 et 5.....	8	185	193
do Portneuf, compagnies Nos. 4 et 5.....	5	87	92
do du comté de Québec, compagnies Nos. 1, 2 et 3.....	9	153	162
do Charlevoix, compagnies Nos. 1 et 2.....	5	108	113
Compagnie de Gaspé.....	1	93	40
	120	1856	1976

L. A. CASUALT, lieut.-col.,

QUÉBEC, 3 nov. 1873.

D.A.G., commandant,

District militaire No 7.

DISTRICT MILITAIRE No 8.

QUARTIERS-GÉNÉRAUX, DISTRICT MILITAIRE No. 8.
Frédéricton, 6 novembre 1873.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous informer que le contingent de milice active que doit fournir le district militaire sous mon commandement, est de 3,264 officiers et soldats.

L'effectif total nominal dans le district, si les corps respectifs devaient remplir tous leurs cadres, comme ils sont autorisés à le faire, serait de 2,795.

L'effectif total réel qui a été passé en revue lors de l'exercice annuel pour 1873-74, est de 2,154. Il y a cinq compagnies dont l'exercice se poursuit (290). Total : 2,444.

Il faut 820 officiers et soldats pour le compléter ; et pour combler ce vide, la formation de nouveaux corps est recommandée, ainsi qu'on le voit plus loin, pour remplacer ceux qui ne fonctionnent plus.

La milice active dans le district, comprend les corps suivants, qui se composaient comme suit à l'époque de l'exercice annuel :

	Officiers.	Sous offic. et soldats
<i>8me régiment de cavalerie :</i>		
Lieut.-colonel Saunders (7 troupes).....	19	275
<i>Batterie de campagne de Newcastle :</i>		
Capitaine Call.....	4	50
<i>Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick :</i>		
Lieut.-colonel Foster (7 batteries).....	25	363
<i>62me bataillon d'infanterie de Saint-Jean :</i>		
Lieut.-colonel McShane (6 compagnies).....	20	230
<i>67me bataillon d'infanterie légère de Carleton :</i>		
Lieut.-colonel Upton (10 compagnies).....	35	472
<i>71me bataillon d'infanterie de York :</i>		
Lieut.-colonel Marsh (5 compagnies).....	22	252
<i>73me bataillon d'infanterie de Northumberland :</i>		
Lieut.-colonel Ferguson (4 compagnies).....	8	157
<i>74me bataillon d'infanterie :</i>		
Lieut.-colonel Beer (4 compagnies).....	16	165
<i>Compagnie d'infanterie de Dalhousie :</i>		
Capitaine Barberie.....	1	40
Totaux.....	150	2,004

Les corps ci-dessous n'ont pas terminé leurs exercices, mais ils les feront durant l'hiver :

Génie, Nouveau-Brunswick, — capitaine Parks,
Compagnie d'infanterie, St. Stephen, — capitaine Hutton,
Compagnie d'infanterie, Ile-au-Cerf, — capitaine Lloyd.
Compagnie d'infanterie de Bathurst, — capitaine Burns,
Compagnie No. 1, 73me bataillon, — capitaine Hutchinson,

Les corps suivants n'ont pas été acceptés, bien que leur formation fût recommandée.

Brigade d'artillerie de place du N.-B., capitaine Beckwith.

Bataillon provisoire, major McAdam (4 compagnies, dont l'une d'elles est une nouvelle compagnie).

71^{me} bataillon, capitaines Ross et Clayton (on a ajouté une nouvelle compagnie).

L'exercice annuel s'est fait en conformité des ordres généraux, en date du 30 mai et du 23 juin 1873, et afin d'en donner un rapport détaillé, je me propose de mentionner l'effectif de chaque division de brigade séparément, au lieu de le faire par l'ancienneté des corps du district.

L'exercice ayant eu lieu pour la plus grande partie au quartier-général des compagnies en guise des camps de bataillon ou de brigade, comme cela se faisait jusqu'à présent, mon rapport sera nécessairement court.

Tout en étant d'opinion que ce système a produit de bons résultats cette année, je ne crois pas cependant que le mode qui a présidé à l'exercice annuel soit aussi efficace que celui suivi jusqu'à présent.

On peut signaler les bons résultats comme suit :

(1) Quoique les camps de brigade aient été jusqu'à présent une institution presque indispensable, qu'ils aient été bien vus de l'effectif et aient été avantageux pour le pays, cependant comme c'est le commencement d'une nouvelle période de service pour beaucoup de corps qui feront l'exercice au quartier-général de la compagnie, le capitaine aura ainsi une bonne chance de *remplir ses cadres au complet*; et comme le temps est surtout consacré aux exercices de peloton et de compagnie, les soldats tiendront plus à l'avenir à *se réunir au camp*, et ils seront mieux préparés pour l'exercice de bataillon et de brigade et les manœuvres de campagne; et la population, en général, appréciera de mieux en mieux, à n'en pas douter, les avantages des camps, formés *périodiquement* au milieu d'elle.

(2.) Notre ci-devant adjudant-général a fait remarquer avec raison que, règle générale, "un budget de milice réduit signifiait une efficacité moindre et des moyens de défense moindres"; et tout en admettant que l'effectif du Canada n'a jamais été mieux organisé et n'a jamais été rempli d'un meilleur esprit, cependant nos gouvernants peuvent croire "qu'il faut de l'économie dans tout système que l'on entend maintenir", et il serait désirable, dans ce cas, que l'exercice annuel ait lieu à des périodes fixes de la même manière que l'an dernier, disons pour la première année aux quartiers-généraux de compagnie ou de bataillon, au choix des officiers commandants; la 2^{me} année, au camp du bataillon; la 3^{me} année, au camp de brigade.

Je dois ajouter que dans toutes mes inspections de l'an dernier, les officiers commandant des corps et les capitaines des compagnies se sont toujours exprimés en faveur d'un système de camp de brigade, vu que le mode qui préside à l'exercice annuel n'est pas aussi efficace que celui qui avait été mis en force jusqu'à présent.

Je puis ajouter : (1) Que les soldats qui, pendant deux années consécutives, se sont trouvés aux camps de brigade qui étaient plus attrayants, ont pu—même les plus occupés—y prendre part d'une manière avantageuse pour eux et qui n'offraient pas d'inconvénients pour leurs patrons, et qui cette année ont fait l'exercice de peloton et de compagnie, trouvent que le système actuel n'est ni aussi intéressant ni aussi instructif que l'autre. (2) Toute assidue que soit la surveillance des officiers commandants, et si désireux que soient les capitaines des compagnies de faire l'exercice et le tir à la cible conformément à l'esprit et à la lettre des règlements, il est évident qu'un corps ne peut ainsi rivaliser de zèle avec un autre, et, malgré toute la loyauté et tout le patriotisme qui ne font jamais défaut, il n'y a pas cependant, à l'exercice local, cet enthousiasme qui caractérise nos camps de bataillon et de brigade. Il n'est que juste cependant de dire à l'honneur des officiers de tout rang qu'ils ont rempli consciencieusement leurs devoirs à cet exercice et au tir à la cible. A défaut des prix du gouvernement, on a fait des souscriptions locales pour remplir cette fin importante.

(3) Il est impossible que l'inspection et le paiement de chaque compagnie aient lieu dans chaque cas, le dernier jour de l'exercice, vu que l'exercice de plusieurs compagnies éloignées de plusieurs milles peut avoir lieu en même temps, et le fait que les soldats ne reçoivent pas leur solde à l'expiration du service offre un très-grave inconvénient.

Je dois dire en terminant que quoi qu'on ait laissé cette année à la discrétion des

officiers commandant le soin de réunir leurs corps en camps de bataillon, conformément à l'ancien système, vu la rumeur générale qu'il n'y aurait "pas de camps," les arrangements pour l'exercice furent pris en conséquence, et lorsque l'ordre général fut publié, il n'y eut qu'un officier commandant (lieutenant-colonel Saunders) qui en ait profité.

1^{RE} DIVISION DE BRIGADE.—Lieutenant-colonel Inches, major de brigade.

Batterie d'artillerie de place de Woodstock, n° 5.—Lieutenant W. P. Donnell.

Cette batterie a été inspectée, le 9 septembre, par le lieutenant-colonel Jago et moi-même.

Le lieutenant-colonel Jago fait rapport que l'officier commandant, le lieutenant Donnell, semble actif et énergique, qu'un grand nombre de soldats se sont inscrits sur le rôle, et que beaucoup d'autres désirent s'y adjoindre. J'ai été témoin du tir à bombes, lancés par des canons de 1 à 6 qui forment cette batterie. L'affût de l'autre canon est tellement en mauvais état, qu'il est impossible de tirer; et je recommande que le canon dont on se servait lors de cette inspection pour le tir à bombes ne soit pas de nouveau utilisé pour aucune raison, sauf dans le cas d'urgence extrême.

Le lieutenant-colonel Jago ajoute : " J'espère que cette batterie sera convertie en batterie de campagne avant que l'exercice pour une autre année ait lieu. "

Je ne puis que répéter ce que j'ai dit l'an dernier : que la région qui environne Woodstock convient mieux à une batterie de compagnie qu'aucune autre partie de la province; qu'il est facile de se procurer des chevaux, et que les officiers et les soldats désirent et sont même anxieux de servir. La batterie dans son état actuel n'est avancée ni au pays ni à elle-même. Je suis heureux de dire que la batterie s'est enrôlée de nouveau comme batterie de compagnie, et qu'une recommandation à cet effet sera soumise prochainement.

67^{me} batterie d'infanterie légère de Carleton : Lieutenant-colonel Upton.

Le lieutenant-colonel Inches, major de brigade, a inspecté les neuf compagnies de cet important bataillon durant mon absence temporaire, alors que j'étais de service dans King et Westmoreland, depuis le 8 juillet jusqu'au 15; et le rapport de cet officier vous sera transmis dès que je l'aurai reçu.

J'ai inspecté les quartiers-généraux de la compagnie No 1, capitaine Bourne, le 9 septembre, et quoique l'exercice n'ait pas été terminé ce jour-là, je suis heureux de dire que les progrès que l'on a accomplis font beaucoup honneur au capitaine et à aux sous-officiers.

De fait, l'état satisfaisant du bataillon est bien ce que l'on a droit d'attendre raisonnablement d'une catégorie d'hommes comme ceux qui le composent, puisqu'ils représentent l'un des plus beaux comtés agricoles du Canada.

71^{me} bataillon : Lieutenant-colonel J. Marsh.

J'ai inspecté les différentes compagnies de ce bataillon, en compagnie du lieutenant-colonel et des autres officiers d'état-major du bataillon, à leurs quartiers généraux respectifs aux époques ci-dessous mentionnées :

Frédéricton.....	Lieutenant,	Cropley.....	13 août.
Smith's Corner.....	Capitaine,	Christy.....	15 septembre.
Ste. Marie.....	„	Staples.....	20 „
Jonction de Frédéricton.	„	Alexander.....	26 „
Stanley.....	„	Wilkinson.....	2 octobre.

Je ne saurais parler avec trop d'éloges de la manière dont les capitaines et leurs sous-officiers ont mis à effet les "règlements." Il fallait évidemment bien peu de surveillance de la part du lieutenant-colonel pour atteindre ce but; et, quoiqu'elles fussent à de grandes distances les unes des autres, les compagnies ont paru rivaliser de zèle, et je puis à peine dire quelle est la compagnie la mieux exercée. Le 71^{me} bataillon a un très-bon corps de musique.

Je regrette qu'on n'ait pas adopté la recommandation contenue dans mon dernier rapport de licencier certains corps de cette brigade, qui n'étaient plus utiles, et de les remplacer par d'autres que je signaleis,

2ME DIVISION DE BRIGADE.—Lieutenant-colonel Otty, major de brigade.

5me régiment de cavalerie.—Lieut.-colonel, J. Saunders.

CAMP APOHAQUI, 16 juillet 1873.

Ce corps étant le seul, dans le district militaire que je commande, qui se soit réuni au camp pour son exercice annuel, mérite une mention spéciale.

Le camp était situé au même endroit que l'an dernier, sur les terrains du lieutenant-colonel. On ne pouvait choisir une meilleure localité.

Chaque année semble augmenter l'enthousiasme et l'esprit de corps qui distinguent ce beau régiment, dont les plus hautes autorités ont parlé si souvent avec éloges; et après mon inspection du 16 juillet, je ne puis que répéter ce que j'ai dit: que la condition du corps est extrêmement satisfaisante, si l'on tient compte du peu de temps qu'il peut consacrer annuellement à l'exercice.

Les services rendus au lieutenant-colonel par le major de brigade, le lieutenant-colonel Otty, l'an dernier, en régularisant le système de l'économie interne de ce régiment, ont eu l'effet désiré au camp; les officiers et les soldats semblent connaître le service et le bien faire.

Je puis ajouter, comme témoignage de la popularité de ce corps, qu'en outre du député du comté, J. Domville, écr., et de plusieurs autres officiers de St. Jean, un grand nombre de dames et messieurs du comté ont assisté à la revue.

Sauf 50 harnachements livrés dernièrement, les effets de campement sont vieux et presque hors de service.

Le rapport du chirurgien-vétérinaire, M. P. Greene, écr., dit "qu'il y a beaucoup de selles qui ne sont plus de service, et que beaucoup de chevaux ne peuvent servir ainsi lors de la revue à cause des blessures qu'elles leur causent." Une nouvelle distribution de harnachements est tout à fait nécessaire.

M. Greene dit aussi "qu'une caisse de médicaments pour les chevaux est indispensable, vu que les chevaux sont souvent victimes d'accident ou de maladie, étant exposés ainsi en plein air et en étant réunis en nombre considérable." J'appuie respectueusement les recommandations de cet officier, et je sou mets son rapport (A) à votre considération favorable, vu qu'il contient une liste des médicaments voulus.

Quant à la santé des hommes, le chirurgien Sharp fait rapport que "l'état sanitaire du camp n'a jamais été meilleur depuis l'organisation de notre régiment. Je pense que cela est dû à deux causes: premièrement, à l'air froid et sec dont nous avons joui, et deuxièmement à ce que les hommes se sont accoutumés à la vie du camp, et ont ainsi pris un meilleur soin d'eux."

Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick.—Lieutenant-colonel Foster.

J'ai inspecté avec le lieutenant-colonel Jago les quatre batteries à Saint-Jean, le 11 septembre, et cet officier fait rapport (rapport B., ci-inclus) "que cette année elles ont fait l'exercice à l'époque et aux heures qu'elles avaient elles-mêmes choisies, avec les canons montés à cet endroit (Saint-Jean). Le résultat a été satisfaisant sous tous rapports, et le tir de chaque batterie, à l'exercice et lors du concours annuel, qui eut lieu le jour de l'inspection, n'a jamais été surpassé. Vous trouverez, ci-joints, les rapports des exercices des différentes batteries, ainsi que de ceux qui ont lieu lors du concours, et je désire attirer particulièrement votre attention sur le tir de la batterie victorieuse (major Cunard) lors du premier concours, alors que 5 coups ont été tirés en 6 minutes, 30 secondes, 32 millièmes, avec des affûts de canon pour le service de la marine, à une distance de 1,500 verges, avec le meilleur effet."

Le lieutenant-colonel Jago désire fortement que "toutes les batteries de place dans cette province fassent, durant l'année prochaine, huit jours d'exercice à leurs quartiers-généraux et huit jours d'exercice soit au camp ou dans les casernes à Saint-Jean," et j'approuve toutes les raisons qu'il fait valoir à cet effet.

Il ajoute que, "selon lui, l'effectif de l'artillerie au Nouveau-Brunswick fait des progrès sensibles, et que les plus grands éloges sont dus au lieutenant-colonel Foster, commandant de la brigade, à tous les officiers d'artillerie du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'aux sous-officiers et soldats qui, par leur rude travail et le sacrifice de temps qu'ils font en échange d'une faible indemnité, et que c'est un plaisir d'inspecter l'effectif du Nouveau Brunswick."

62e bataillon de Saint-Jean.—Lieutenant-colonel McShane.

J'ai inspecté ce corps sur le terrain défendant des casernes à Saint-Jean, le 16 octobre, et le nombre des soldats était non-seulement considérable (par compagnie), les hommes propres, à la tournure militaire, les armes et accoutrements en très-bon état, mais l'exercice faisait honneur au lieutenant-colonel, à ses officiers et soldats, et a été mieux réussi que lors de la première inspection. Au nombre des nombreux spectateurs présents à la revue, se trouvaient plusieurs anciens officiers du bataillon, y compris le lieutenant-colonel Roy, qui ont fait l'éloge de ce corps.

On a signalé l'absence de la musique du régiment, mais elle a été récemment réorganisée. J'ai dit que l'exercice avait été fort bien fait par ce corps lors du concours.

Lorsque j'appuyai récemment la recommandation du colonel Evans, de permettre à un nombre limité de volontaires *bonâ fide* des deux armes et mariés, d'un caractère irréprochable, d'occuper les casernes de l'infanterie et de l'artillerie à Saint-Jean—maintenant vacantes—sans payer de loyer, tout en étant restreints aux règles que l'on pourrait juger nécessaires, j'eus beaucoup de plaisir à affirmer que l'effectif des volontaires de Saint-Jean n'avait jamais été dans un meilleur état que maintenant."

74me bataillon d'infanterie.—Lieutenant-colonel Beer.

Le lieutenant-colonel Otty, M. B., a inspecté les quartiers-généraux de la compagnie, à Sussex, le 30 octobre 1873, et il fait rapport comme suit : " Que cette compagnie est maintenant composée d'un grand nombre de recrues, et qu'en conséquence l'exercice de compagnie et de tirailleurs ne s'est pas aussi bien fait que lors des inspections précédentes."

J'inspectai en compagnie du lieutenant-colonel les trois compagnies dans le comté de Westmorland, 3me division de brigade, les jours suivants : Sackville, capitaine Baird, le 15 juillet ; Baie-Verte, capitaine Harper, 18 juillet ; Murray-Road, capitaine Murray, 18 juillet.

L'apparence de ce demi bataillon lui mérita beaucoup d'éloges de la part de notre ci-devant adjudant-général, au camp Ross, 1871, et il ne le cède sous ce rapport à aucun autre bataillon de mon district, et quant à son efficacité, il serait inutile de faire quelque distinction. Les compagnies de Sackville et Murray Road méritent une mention spéciale, la dernière s'est réunie pour faire tout l'exercice dans une localité pittoresque, située sur les bords de la mer, près de Shemogue, et elle a évidemment bien employé le temps à sa disposition.

J'espère être bientôt en mesure de recommander la formation de deux nouvelles compagnies de ce bataillon pour remplacer deux autres compagnies qui sont désorganisées.

3me division de brigade.—Lieut.-colonel McCulley, major de brigade.

En outre de la troupe du 8me régiment de cavalerie, No. 7, et du demi bataillon du 74me bataillon, dont il a déjà été question, 2me division de brigade, j'ai inspecté les corps suivants :

Batterie de campagne de Newcastle.—Capitaine Coll.

J'ai inspecté avec le lieutenant-colonel Jago cette batterie, à Newcastle, le 29 avril, et cet officier fait rapport que cette batterie semble être dans un état transitoire, et que la grande difficulté à surmonter est de se procurer des chevaux et conducteurs. Le capitaine Coll est un officier qui n'a épargné ni temps, ni argent, ni peines pour remédier à cet inconvénient, mais je regrette de dire que ses efforts ont été infructueux. Le tir à obus et bombes de cette batterie a été bon, et les harnachements, munitions, etc., étaient en bon état. Cette batterie demande à être mobilisée ; mais comme elle n'est armée que de canons de 9 A. P., je doute que le pays y gagnerait si elle l'avait. Quoique l'inconvénient qu'offrent les chevaux et les conducteurs n'ait pas encore été surmonté, il est bon, je crois, de noter que le capitaine Coll a pu obtenir les services de bon nombre de conducteurs en s'adjoignant plusieurs des membres les plus importants de la ci-devant compagnie No. 1, 73me bataillon, qui seront, je l'espère, avant longtemps d'habiles artilleurs.

Le capitaine Coll fait rapport qu'à l'expiration de l'exercice, les hommes retourneront dans leurs foyers tout à fait satisfaits de leur exercice. Personne n'avait une seule faute à signaler."

Batterie d'artillerie de place No. 7.—Major breveté Gillespée.

J'ai inspecté cette batterie avec le lieutenant-colonel Jago, à Chatham, le 28 août. Ce dernier fait rapport que "un regrettable retard dû à une forte tempête fut cause que les munitions de la batterie n'arrivèrent qu'après notre inspection, de sorte que je n'ai pu examiner cette année son tir à bombes. La batterie a amélioré sensiblement sa tenue de route, et le service du canon fixe a été bon. Je regrette qu'on n'ait pas mis à effet ma recommandation de construire des plate-formes à un certain point sur les bords de la rivière, où les canons montés peuvent réellement servir à la défense de la Miramichi; car, non-seulement il en serait résulté un avantage permanent, mais la batterie aurait pu faire ainsi un meilleur usage de ses heures d'exercice."

Le lieutenant-colonel Jago ajoute: "Le major Gillespie est un très-bon officier, et je suis convaincu qu'il approuve fortement l'idée d'envoyer un fort détachement tous les ans à Saint-Jean; ce qui ne pourrait avoir que de bons résultats pour sa batterie."

73e bataillon.—Lieutenant-colonel Ferguson.

J'inspectai, accompagné du major de brigade et du lieutenant-colonel, les différentes compagnies de ce bataillon (sauf la compagnie de Bouctouche, récemment formée) les jours suivants:

Black Brook, capitaine Blake, 23 juillet.
 Black River, capitaine Templeton, 24 juillet.
 Chatham, capitaine Fenton, ?4 juillet.
 Baie du Vin, capitaine Cameron, 24 juillet.

Lors de ma dernière inspection, une compagnie était complètement désorganisée, et une autre ne valait guère mieux, de sorte que les cadres du bataillon n'étaient pas remplis. Mais je suis heureux de dire qu'on a depuis comblé ce vide, et je suis tout-à-fait satisfait des progrès faits spécialement par les compagnies de Black River, Baie-du-Vin et Black Brook.

Une assez longue marche accomplie par cette dernière compagnie a pu me donner une idée de l'exercice du bataillon à la Baie du Vin, qui a été bien exécuté, si l'on tient compte des nombreuses recrues.

Le lieutenant-colonel Ferguson peut être satisfait avec raison du succès qu'il a obtenu en travaillant à la réorganisation du bataillon.

Compagnie d'infanterie de Dalhousie.—Capitaine Barberie.

J'ai inspecté cette compagnie à Dalhousie, le 26 juillet, et comme elle a été inspectée l'an dernier par le major de brigade, et que quelques erreurs s'étaient glissées dans l'impression du rapport de cet officier, je m'étais formé une idée incorrecte de l'état de la compagnie. Je constatai, lors de l'inspection, que non-seulement cette compagnie était composée d'un aussi beau corps d'hommes que toute autre de la province, mais qu'elle avait déjà fait une certaine somme de progrès, et qu'elle obtiendrait un haut degré d'efficacité, si le capitaine, qui est un officier très-intelligent, et ses sous-officiers suivaient l'école militaire.

Visite de Son Excellence le Gouverneur-Général.

Dans le mois d'août dernier, pendant une absence momentanée de Frédéricion, alors qu'il m'était impossible de correspondre par le télégraphe, Son Excellence le Gouverneur-Général, qui n'était pas attendu, visita le Nouveau-Brunswick. Le lieutenant-colonel Otty, secondé par le lieutenant-colonel Inches, prit de suite le commandement de la milice et fit réunir la garde d'honneur nécessaire; et tout en saisissant l'occasion de remercier ces officiers de l'énergie qu'ils ont déployée à cette circonstance, je dois signaler la promptitude et l'ardeur qui présidèrent à la formation des gardes d'honneur par les corps ci-dessous désignés aux endroits suivants:

Brig. de d'artillerie et 62^{ème} bataillon de Saint-Jean. Batterie d'artillerie et 71^{ème} bataillon de Frédéricion. Batterie d'artillerie, 67^{ème} bataillon, de Woodstock.

Batterie d'artillerie, 73^{ème} bataillon, de Chatham. Compagnie du capitaine Bessé, de Grand Falls, Compagnie de Barberie, Dalhousie.

Je regrette vivement d'avoir à signaler un fatal accident survenu à Chatham, pendant que l'on tirait le salut en l'honneur du Gouverneur-Général, lequel a causé la mort de deux artilleurs (J. Murray et R. Steel).

Je m'empressai d'instituer une cour d'enquête pour rechercher les causes de cet accident. Les procédés en ont été transmis aux quartiers-généraux.

Le lieutenant-colonel Jago dit, à propos des procédés de la cour, " qu'il lui semble que le tir prématuré du canon a été un inévitable accident, tel qu'il en arrive quelquefois. On semble avoir pris toutes les précautions humaines pour éviter les accidents. Le détachement se trouvait au complet et était parfaitement sobre, etc. "

VOLONTAIRES POUR MANITOBA.

Je reçus ordre, le 21 mai dernier, d'enrôler cinquante (50) hommes pour le service du Nord-Ouest. J'invitai de suite chaque division de brigade de la milice active de fournir son contingent d'hommes. Ceux-ci se réunirent à Frédérickton, où ils subirent l'inspection médicale dûment certifiée; et le 10 juin, ils se dirigèrent vers Manitoba sous la direction du lieutenant-colonel Otty, et il n'est que juste de rendre hommage au zèle avec lequel cet officier a rempli ses difficiles fonctions.

Subséquentement, au mois de septembre, 25 hommes de police montée, s'enrôlèrent aussi pour faire le service du Nord-Ouest, et se rendirent dans cette province sous le commandement du capitaine Carrell.

OFFRE DE SERVICES.—EXPÉDITION ASHANTEE.

A leur retour de Manitoba, le lieutenant-colonel Otty et le lieutenant-colonel Saunders offrent leurs services pour se joindre à l'état-major de Sir Garnet Wolsely, commandant de l'expédition anglaise, qui a été dirigée sur les côtes d'Afrique contre les Ashantees. Quoique j'eusse regretté vivement la perte qu'eût fait mon district par le départ de ces deux officiers si bien entendus dans l'organisation de notre milice, je m'attendais cependant que leurs services seraient acceptés, pour la raison que la milice active—la garde avancée du Canada—est maintenant un auxiliaire important des troupes de la Grande-Bretagne, et que Sir Garnet Wolsely, qui a pu apprécier les précieuses qualités des soldats canadiens, désirerait voir notre milice représentée dans son état major. Rien cependant ne me porte à croire pour le moment que leurs services soient acceptés.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

Les New-Brunswickois ont raison d'être satisfaits du choix qu'on a fait en nommant le lieutenant-colonel B. L. Peters, commandant du bataillon, qui a été envoyé à Wimbledon pour représenter le pays cette année.

En abandonnant la présidence de notre association provinciale de carabiniers, et en étant choisi comme l'un de ses patrons, le lieutenant-colonel Peters a eu pour successeur un digne représentant de la milice active dans la personne du lieutenant-colonel E. Beer, et le concours provincial a non-seulement été conduit de la manière la plus satisfaisante, mais l'association des carabiniers en général, y compris les associations auxiliaires,—les associations de carabiniers de comté,—semble être dans un état très-florissant; on a pris plus d'intérêt aux concours qui ont été aussi plus généreusement encouragés. Le succès du concours provincial pour cette année eût été complet sans le triste accident qui eut lieu à Sussex, et où un marqueur placé à la cible fut grièvement blessé au cou par une balle. Je suis heureux de dire que la balle a été extraite depuis et que l'homme se rétablit promptement.

Cet accident est le premier qui ait eu lieu à nos concours de carabiniers, et je crois qu'il est dû en partie à un léger défaut que l'on a fait en construisant la cible, et en partie à ce que l'homme trop zélé pour marquer correctement ne s'était pas placé dans la véritable position que doit occuper le marqueur près de la cible.

Cela a prouvé qu'il fallait prendre toutes les mesures de prévoyance possible au tir à la cible, afin de ne pas mettre en danger la vie des marqueurs comme de ceux qui prennent part à l'exercice.

En organisant les concours futurs, j'espère qu'on prendra des mesures pour assurer la présence d'un plus grand nombre de compétiteurs que jusqu'à présent, car il n'y a qu'un petit

nombre relativement de tireurs de seconde classe, qui croient devoir prendre part au concours. Il est extrêmement désirable que l'octroi du gouvernement, en faveur des associations de carabiniers de comté, soit distribué annuellement assez à bonne heure pour que leurs concours puissent avoir lieu avant le concours provincial.

Les associations suivantes ont eu des concours cette année :

1. Association d'artillerie du Nouveau-Brunswick—formée en 1872.
2. Association provinciale des carabiniers du Nouveau-Brunswick.
3. " " comté de Charlotte
4. " " St. Jean.
5. " " Carleton.
6. " " comté de King.
7. " " York.
8. " " Northumberland.
9. Club des carabiniers du 62^{me} bataillon.
10. " " du comté de King.
11. " " du 71^{me} bataillon.
12. " " du génie N.-B.

Association d'artillerie du Nouveau-Brunswick.

Quand à la formation de l' "Association d'artillerie du Nouveau-Brunswick", le lieutenant-colonel Jago dit que "le 8 mars 1873, il m'adressa une lettre" (mentionnée dans mon dernier rapport) que je transmis au quartier-général "m'informant de la formation de cette association, et demandant des munitions et une certaine somme d'argent pour cette association."

Il en signala aussi la formation à deux inspecteurs d'artillerie du Canada, qui furent assez bons d'accepter la position de vice-présidents de l'association.

" Dans sa position de président, il lui est difficile de parler de l'efficacité de l'association, mais il ne peut s'empêcher de regretter que des lettres lui annoncent que le gouvernement ne peut lui accorder ni munitions ni argent. " Et le colonel Jago espère—ce qui rencontre toutes mes vues—" qu'une autre année des munitions et une somme d'argent seront accordées d'une manière suffisante pour donner de bons résultats parmi les artilleurs de cette province. "

Dans son rapport (B) ci-joint, le lieutenant-colonel Jago fait quelques considérations sur l'opportunité d'adopter le canon Gatling aux batteries de campagne dans la proportion de deux à chaque batterie, que je sou mets à votre favorable examen.

TIR A LA CIBLE.

En vous soumettant le rapport ci-joint indiquant le "chiffre de mérite" et les noms des meilleurs tireurs des corps de mon district, en égard au progrès du tir, je dois exprimer le regret que les prix d'argent de bataillon et de compagnie n'aient pas été accordés cette année ; les montants quoique peu élevés, \$10 et \$5, respectivement, avaient été donnés durant deux années consécutives, sauf l'artillerie qui a reçu des prix d'argent pour le tir à obus et à bombes depuis plusieurs années. Ces prix avaient été gagnés après un concours sérieux, et ils avaient beaucoup de valeur lorsqu'ils étaient accompagnés d'insignes.

Le lieutenant-colonel Jago, en traitant le même sujet, dit que l'absence du petit prix annuel qui était accordé au meilleur tireur de chaque batterie, a fort désappointé cette année les officiers et les soldats.

CLUB KREIGSPEIL.

Pendant qu'on fait des efforts de différentes manières pour s'exercer au maniement de la carabine, je suis heureux de dire qu'on a pris une mesure importante dans ce district, en formant le club Kreigspeil, qui a pour but de se rendre habile dans l'art de faire manœuvrer les troupes.

Le lieutenant-colonel Beer, président de l'association provinciale des carabiniers, est aussi le président de ce club, et quoiqu'on ne doive pas s'attendre à ce que sa formation produise des résultats immédiats (ni que le club devienne de suite une institution populaire), nous avons ainsi la preuve que nous avons au milieu de nous des officiers zélés, intelligents, désireux de pratiquer avec succès l'art militaire, s'exerçant dans ce pays et à l'étranger à la tactique, et à obtenir la précision dans le tir à la carabine.

CONCOURS.

Les concours de compagnie ont eu lieu durant l'année dernière pour la première fois d'une manière systématique dans le 62^{me} bataillon. Selon moi, c'est une autre importante mesure dans la bonne direction, et si le concours s'est fait avec le même bon esprit qui a régné dans le 62^{me} bataillon, il produira les meilleurs résultats; car, tout en tenant compte de l'intelligence et de l'habileté des officiers et sous-officiers, l'arbitre doit rendre justice à la bonne conduite et à l'efficacité générale des soldats.

ÉCOLE D'INSTRUCTION MILITAIRE.

L'école militaire de Frédéricton a été bien fréquentée durant le dernier semestre, soixante-deux cadets ayant obtenu des "certificats de 2^{me} classe."

Comme j'ai dernièrement eu l'occasion de soumettre ce sujet à votre considération, il est inutile de répéter ce que j'ai déjà exprimé dans ma lettre, en date du 16 septembre dernier, savoir: "que quoique j'aie fait tous mes efforts pour que les officiers de la milice active fréquentassent en grand nombre l'école militaire confiée à mon commandement, il n'y en a eu qu'un petit nombre qui l'ont suivie, vu qu'ils préfèrent subir un examen devant un bureau d'examineurs (voir mon rapport), lequel examen ne doit pas être assurément satisfaisant. De plus, quelque soit le soin qu'apporte le bureau des officiers préposés à l'examen et à l'admission des candidats, pour examiner leurs aptitudes à la position d'officier de la milice, il arrive trop fréquemment que beaucoup de cadets assistent à l'école et reçoivent une gratuité, sans qu'il soit possible d'obtenir plus tard leurs services soit comme officiers ou comme sous-officiers de la milice active, quoique je sois pourtant d'opinion que l'école de Frédéricton produise autant d'officiers utiles de l'effectif que n'importe quelle autre école militaire du Canada.

Je suggère respectueusement à ce propos que les règlements du bureau des examinateurs concernant l'admission des cadets soient amendés; que les nouveaux règlements soient plus sévères, et que les officiers seuls de la milice active et les candidats recommandés spécialement par les officiers commandants des corps—des jeunes gens intelligents qui pourront être appelés à remplacer des officiers de la milice à leur retraite—soient admis.

Le lieutenant-colonel Otty M. R. a rempli les fonctions d'adjutant durant deux années consécutives; le capitaine McKenzie celle de premier instructeur; et le lieutenant Howe, 71^{ème} bataillon, un cadet admis l'année précédente, a agi l'an dernier comme deuxième instructeur. Je saisis cette occasion pour offrir mes meilleurs remerciements à ces officiers pour leurs bons services.

EXERCICE DANS LES ÉCOLES COMMUNES.

Il serait inutile d'argumenter pour démontrer l'importance de l'exercice dans les écoles communes. Cette question a été souvent discutée et mérite la plus sérieuse considération, surtout à l'époque actuelle où l'on travaille à la fois au développement intellectuel et physique, de la jeunesse, afin que l'on cultive pas l'intelligence au détriment du physique.

Il est vrai qu'on a formé des associations d'exercice dans les collèges et les écoles,

mais il faut encore d'autres mesures, je crois, pour donner un effet général à ce plan, et je suggère respectueusement que les gouvernements canadien et provinciaux s'entendent afin de le mettre mieux à effet. Je recommanderai par exemple que des maîtres d'école diplômés soient spécialement invités à fréquenter nos écoles d'instruction militaire, et que, après avoir obtenu les certificats voulus de capacité, à la satisfaction du député adjudant-général, un corps prescrit d'exercice se donne dans chaque école, et qu'une petite rémunération soit accordée par le gouvernement au maître d'école.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

GEO J. MAUNSELL, lieut.-col.
Député-adjudant-général, commandant du district
militaire No. 8.

(A.)

Soumis avec le rapport du 8ème régiment d'artillerie.

Cavalerie. GEO. MAUNSELL, lieutenant-colonel.

Camp Apohaqui, 15 juillet 1873.

" Au lieutenant-colonel Saunders, commandant du 8ème régiment J. C.

J'ai examiné les chevaux au camp et la plupart pourraient servir; quelques-uns seulement étaient hors de service, ce qui était dû à des maladies contractées au camp ou à des blessures causées par les selles. Il y a un grand nombre de selles tout-à-fait impropres au service et qui, en blessant les chevaux, font qu'un grand nombre de ces derniers ne peuvent servir à la parade.

Une caisse de médicaments est indispensable, elle doit contenir les médecines suivantes :

Pu Aloe Bbd.....	ibj.
" Gentiane ou Rad.....	ibiss.
" Zingib.....	ibss.
" Capsici.....	ibss.
Tr. Opii P. B.....	ibij.
" Aconiti Flemings.....	ibss.
" Arnica Mont.....	ibij.
Spt. Æth Nit.....	ibij.
" Ammon Arom.....	ibiss.
Chloroforme.....	zvj.
Huile de Thérébentine.....	ibij.
Lig. Ammon, Fort 880.....	ibj.
Lig. Plumbi Subacet P. U. S.....	ibiv.
Plumbi Acet.....	ibss.
Pu. Digitatis.....	ibss.
" Ipecacuhana.....	ibss.
" Potass. Nit.....	ibij.
" Ferri Sulph.....	ibj.
Hydrag. Chlor.....	ziv.
Huile de graine de lin froide.....	congj.
Oli. Olvæ.....	oij.
Etoupe.....	ibss.
Bandages de coton.....	Quatre assortiments.
" laine.....	"
Antimo. Tart.....	ibss.
Ac. Nitrique Hydrochlor., P. B.....	ibj.
Æth Sulph.....	ibiss.

Acide nitrique.....	lbiss.
Adeps.....	lbij.
Sapo Mollis, P. B.....	lbiss.
Pu. Resinœ Flava.....	lbij.
Spatulos.....	2.
Mortier et pilon.....	1, No. 7.
Trébuchets.....	
1 ziv. coupe graduée.....	

“ Il importe d'avoir ces quantités car les chevaux sont exposés aux accidents et à la maladie en passant les nuits en plein air et en étant réunis en aussi grand nombre.

(Signé)

“ M. P. GREENE,
Chirurgien-vétérinaire.

Transmis pour la considération favorable du ministre de la milice

J. SAUNDERS, lieutenant-colonel.
8me régiment de cavalerie.

B

SAINT-JEAN, N.-B., 3 novembre 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer mon rapport d'inspection annuelle de l'artillerie du Nouveau-Brunswick, et de vous prier de le transmettre à l'adjudant-général.

Les cinq batteries de Saint-Jean ont fait leur exercice cette année aux jours et aux heures qu'elles avaient choisies, avec des canons montés à cet endroit. Le résultat a été tout à fait satisfaisant, et le tir de chaque batterie à ses exercices et au concours annuel, qui eut lieu lors de l'inspection des canons, n'a jamais été surpassé. Je vous envoie ci-joint les rapports d'exercice des différentes batteries, ainsi que ceux du concours, et je désire attirer particulièrement votre attention sur le tir de la batterie victorieuse (major Cunard) lors du premier concours, alors que cinq coups ont été tirés en 6 minutes 30 secondes par des canons de 32 sur des affûts pour le service de la marine, à une distance de 1,500 verges, avec le meilleur effet.

Quoique le système d'exercice non continu au camp ou dans les casernes ait bien fonctionné à Saint-Jean, je n'aimerais pas qu'on en conclût qu'il a mon approbation; son succès est selon moi, une preuve simplement du profond intérêt que portent à l'effectif les officiers et les autres personnes qui désirent la réussite de la brigade, ainsi que de l'esprit de corps et du vif intérêt que portent les soldats aux concours annuels qui, selon moi, ont fait plus pour faire progresser l'artillerie du Nouveau-Brunswick, qu'on ne saurait l'imaginer de loin.

Tout en admettant volontiers que les artilleurs de Saint-Jean ont obtenu autant de succès cette année que l'an dernier, malgré le nombre considérable des recrues, cependant j'ai déjà donné des raisons qui font croire que ce cas est particulier et que le système d'exercice des batteries à leurs quartiers-généraux, lorsqu'on l'applique aux batteries du service extérieur, produit de mauvais résultats et amènera avec le temps leur désorganisation. C'est pourquoi je suggère que toutes les batteries de place dans cette province fassent l'année prochaine un exercice de huit jours à leurs quartiers-généraux, et de huit autres jours au camp ou dans les casernes de Saint-Jean. Pour ce qui regarde les batteries du service extérieur, je crois qu'elles verraient d'un bon œil cette proposition, et les batteries de Saint-Jean, si on leur donnait un avis suffisant que l'exercice se ferait de cette manière, en seraient également satisfaites.

J'ai inspecté en votre compagnie la batterie No. 7 (major Gillespie), à Chatham, le 28

août 1873. Une tempête ayant malheureusement retardé l'envoi des munitions destinées à cette batterie, qui n'arrivèrent qu'après l'inspection, je n'ai pu assister à son tir à bombes.

La batterie montrait une meilleure tenue dans sa marche, et le service des canons fixes était passable. Je regrette qu'on n'ait pas mis à effet ma recommandation de construire des plate-formes à un certain point sur les bords de la rivière, où les canons montés peuvent réellement servir à la défense de la Miramichi; car non-seulement il en serait résulté un avantage permanent, mais la batterie aurait pu aussi faire un meilleur usage de ses heures d'exercice. Le major Gillespie est un très bon officier, et je suis convaincu qu'il approuve fortement l'idée d'envoyer un fort détachement tous les ans à Saint-Jean; ce qui ne pourrait avoir qu'un résultat avant-geux pour sa batterie.

La batterie de campagne de Newcastle (Capitaine Cull) a été inspectée le 29 août 1873. Cette batterie semble être dans un état de transition, et il est fort difficile de lui procurer des chevaux et des conducteurs.

Le capitaine Cull est un officier qui n'a épargné ni temps, ni argent, ni peines, pour essayer de remédier à ces inconvénients, mais je regrette de dire que ses efforts ont été jusqu'à présent sans résultat. Le tir à obus et à bombes de cette batterie a été bon, et les harnachements, munitions, etc., étaient en bon ordre. Toutefois, la batterie demande à être mobilisée; mais comme elle n'est armée que de canons de 9, je doute que le pays profite beaucoup de ce changement.

Prenant cette question en considération, comme la somme considérable d'argent qu'on doit nécessairement dépenser pour une batterie de campagne, ainsi que la configuration particulière du sol dans cette province, où l'on trouve difficilement une étendue considérable de terrain qui ne soit pas couverte de bois épais, je suggérerai qu'on adopte le canon Gatling pour les batteries de campagne, dont deux pour chaque batterie.

On pourrait ainsi diminuer fortement le nombre des canons de la batterie ainsi que ses frais d'entretien; et comme selon moi, tout le combat à livrer ici doit être un combat de tirailleurs, une ou deux mitrailleuses seraient d'une aussi grande utilité à un officier commandant qu'un bataillon d'infanterie.

Je ne connais pas ces canons, mais je pense que l'on pourrait très-bien déléguer la question à l'inspecteur de l'artillerie du Canada.

La batterie No. 5 a été inspectée à Woodstock, le 9 septembre 1873. L'officier commandant, le lieutenant Donnell, semble être actif et énergique; le rôle contient les noms d'un grand nombre d'hommes, et beaucoup d'autres désirent s'y faire inscrire. J'ai assisté à un feu de tir à obus fait par l'un des deux canons de 6, dont cette batterie est armée. L'affût de l'autre canon est tellement usé qu'il est impossible de tirer, et je recommande que le canon dont on s'est servi lors de cette inspection, pour le tir à boulets, ne soit de nouveau utilisé qu dans un cas d'extrême urgence.

J'espère que cette batterie sera convertie en une batterie de campagne avant que l'exercice d'une autre année ait lieu. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit l'an dernier: que la région environnant Woodstock est plus appropriée à une batterie de campagne qu'aucune autre partie de la province, qu'on peut se procurer facilement des chevaux, et que les officiers et les soldats aiment et désirent servir. La batterie telle que maintenant constituée, n'est d'aucun avantage ni au pays ni à elle-même.

Le 8 mars 1873, je vous adressai une lettre vous informant de la formation de l'association de l'artillerie du Nouveau-Brunswick, et demandant des munitions et un octroi d'argent en sa faveur. Je vous annonçai aussi que la formation de cette association avait été communiquée aux deux inspecteurs de l'artillerie du Canada, qui voulurent bien accepter la position de vice-présidents de l'association.

En étant moi-même le président, il m'est difficile d'en parler officiellement; mais je ne puis m'empêcher de regretter d'après vos lettres, que le gouvernement ne puisse lui accorder ni munitions ni argent, et j'espère qu'une autre année des munitions et une somme d'argent seront accordées d'une manière suffisante, pour donner de bons résultats parmi les artilleurs de cette province.

A ce sujet, je dois dire que l'absence du petit prix annuel accordé au meilleur tireur de chaque batterie, a fort désappointé cette année les officiers et les soldats.

Je dois dire en terminant que l'artillerie du Nouveau-Brunswick fait des progrès sensibles, et que les plus grands éloges sont dûs au lieutenant-colonel Foster, commandant de la brigade, à tous les officiers de l'artillerie du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'aux officiers et soldats qui, par leur rude travail et le sacrifice de temps qu'ils font pour une faible rémunération, ont rendu l'effectif à un niveau tel dans le Nouveau-Brunswick que c'est un plaisir de l'inspecter.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre obéissant serviteur.

DARELL R. JAGO.

Lieutenant-colonel.

Lieutenant-colonel, G. Maunsell,
Député-adjutant-général.

DISTRICT MILITAIRE N° 10.

FORT-GARRY, janvier 1873.

MONSIEUR,—En vous adressant mon rapport sur l'état de la milice dans cette province pour l'année dernière, j'ai peu ou point de changements à signaler quant aux corps locaux.

L'effectif nominal et réel est le même que celui que je signalais au mois de janvier dernier, savoir :

Corps autorisé : 36 officiers et 660 sous-officiers et soldats.

Corps organisé : 18 officiers et 330 sous-officiers et soldats. De ce nombre, la troupe de carabiniers à cheval "Headingley" est organisée, mais elle n'est pas encore équipée et elle n'a pas d'uniformes.

La batterie de campagne de Winnipeg est organisée et a en partie des uniformes, elle est équipée pour l'exercice avec deux obusiers de montagne de 7.

La compagnie de carabiniers de Winnipeg a des uniformes, mais elle n'a pas encore été officiellement inspectée et elle n'a pas d'armes.

La compagnie de carabiniers "Lisgar", la compagnie de carabiniers "Mapleton", et la compagnie de carabiniers "Pointe-aux-Peupliers" sont complètement organisées et ont leurs uniformes et équipements. Ces compagnies, à l'exception de la compagnie "Mapleton", qui l'a fait en partie, n'ont pas encore fait l'exercice pour l'année expirant au 30 juin 1874 ; mais elles ont fait depuis mon rapport leur exercice annuel de 1872-73, pour lequel elles ont été inspectées, avec les effectifs suivants :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Compagnie de carabiniers "Lisgar".....	3	55
" " "Mapleton".....	2	30
" " "Pointe-aux-Peupliers".....	2	44

Ce sont trois belles compagnies qui promettent beaucoup.

La batterie de campagne de Winnipeg se compose de jeunes gens capables, qui formeraient un corps utile, s'ils étaient bien équipés, et si l'on prenait les mesures pour monter la batterie.

Des circonstances ont retardé l'organisation complète et l'équipement de la compagnie de carabiniers de Winnipeg, mais une lettre récente de l'officier commandant me porte à croire qu'elle sera bientôt établie sur un bon pied.

Les différents autres corps dont la formation a été autorisée en 1871 dans cette province, n'ont pas été organisés et n'existent encore que sur le papier. Mon rapport spécial transmis à l'adjutant-général, le 18 juin dernier, a dû vous donner toutes les informations nécessaires sur le sujet, et a dû vous exposer pleinement mes vues, déjà exprimées dans mes rapports précédents, sur les moyens à prendre pour donner à la milice une meilleure organisation que celle qu'elle a pu avoir jusqu'à présent.

Je suggérerai respectueusement, cependant, que les exercices annuels se fassent consécutivement et remplacent le système informel d'exercice tel qu'il est maintenant autorisé, et

lorsque la chose est praticable sans aucuns frais considérables, que les compagnies locales fassent l'exercice au camp, avec le bataillon provisoire qui est de service ici, selon qu'on le jugera convenable.

On pourra utiliser de cette manière l'effectif qui est de service, en outre de ses autres fonctions, en le faisant servir d'école d'instruction pour les corps locaux.

J'ai aussi recommandé la formation d'une école d'instruction, qui pourrait donner des certificats aux officiers de l'effectif de cette province.

Il y a eu depuis mon dernier rapport un changement considérable dans l'organisation des troupes canadiennes qui stationnent ici; on a rempli les cadres du détachement de l'artillerie de manière à lui donner l'effectif d'une batterie, et le bataillon provisoire a été diminué proportionnellement, afin que l'effectif n'ait que le nombre voulu, qui se trouve maintenant comme suit :

	Officiers,	Sous-officiers, et soldats.
Batterie d'artillerie.....	3	80
Bataillon provisoire d'infanterie, le chirurgien et le payeur agissant pour les deux corps étant compris dans l'état-major du régiment.....	17	244

Le service et la discipline de ces corps sont conformes au service des troupes régulières de Sa Majesté.

Ces corps ayant dû souvent venir en aide aux autorités civiles ont eu beaucoup de service additionnel à faire durant l'année dernière. Les principales occasions où ses services ont été requis sont au mois de mars dernier, à l'époque de la promulgation de la législation provinciale, alors qu'on jugea nécessaire de maintenir une garde dans les édifices du Parlement, ainsi que des postes d'appui forts dans les casernes. Le 2 juillet dernier, on dut encore envoyer nuitamment en toute hâte un détachement de cinquante hommes aux plaines du Cheval-Blanc, pour réprimer des émeutes et aider à la capture des émeutiers, service qui a été fait d'une manière satisfaisante.

Quelques temps après, les troupes durent constituer une garde spéciale, que l'on dut poster quelque temps au-dessus du bâtiment, au Fort-Gary, qui sert de prison, et où étaient confinés un certain nombre de gens des États-Unis, en attendant leur procès sur une accusation criminelle grave.

Subséquentement, les autorités civiles demandèrent encore le service de gardes extra et d'un poste d'appui important à l'époque où le nommé Lépine était incarcéré sous accusation de meurtre; et les troupes ne servirent strictement que pour les fins mentionnées dans l'acte de la milice et de la défense.

Conformément à vos ordres, une compagnie du bataillon provisoire de l'infanterie fut envoyée à l'angle nord-ouest du lac des Bois, pour servir d'escorte et de garde à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, pendant les négociations ayant trait à la passation d'un traité avec les sauvages Ogibbewa. Ce service, qui dura environ trois semaines, se fit d'une manière satisfaisante; le détachement revint aux quartiers-généraux le 9 octobre.

Un incendie détruisit entièrement, dans la nuit du 3 décembre, les édifices du Parlement, qui se trouvent dans la ville de Wianipeg. Grâce aux efforts d'un détachement considérable de l'infanterie et de l'artillerie, que je crus devoir utiliser dans ce but, le feu n'atteignit pas les édifices adjacents, où se trouvaient de grandes quantités de poudre et d'huile de charbon qui, une fois enflammées, eussent incendié la plus grande partie de la ville.

Les services rendus par les troupes en cette occasion, leur valurent les remerciements officiels de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et du gouvernement provincial.

L'état sanitaire des troupes a été généralement bon, quoiqu'il y ait eu plus de cas de maladie que les années dernières; cette différence peut être attribuée dans une grande mesure au fait que les cents soldats venus de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, qui ont remplacé ceux dont le service était terminé, étaient de jeunes gens trop faiblement constitués

pour pouvoir endurer toutes les fatigues qu'occasionne le service dans ce pays. Il n'est que s te cependant, d'ajouter que ces jeunes recrues des provinces maritimes ne le cèdent nullement aux troupes qu'ils ont remplacées, par les qualités militaires, par leur zèle à faire le service et leur soumission à la discipline.

Je suggérerai respectueusement qu'à moins de circonstances exceptionnelles, on n'engage pas d'hommes pour le service du Nord-Ouest, qui aient moins de vingt ans.

Je suis heureux de faire rapport que toutes les troupes sont confortablement casernées dans les baraques dernièrement construites; je vous enverrai à ce sujet des rapports complets, plans, etc., par une prochaine malle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

W. OSBORNE SMITH, lieutenant-colonel.

D. A. G. district militaire No. 10.]

L'adjutant-général intérimaire,
Ottawa.

RAPPORT SUR L'ARTILLERIE DE LA PROVINCE D'ONTARIO.

KINGSTON, novembre 1873.

Les batteries suivantes de l'artillerie de campagne ont fait leur exercice pour l'année 1873-74, et je les ai inspectées, savoir :

La batterie de campagne d'Ottawa, la batterie de campagne de Kingston, la batterie de campagne de Toronto, la batterie de campagne d'Hamilton, et la batterie de campagne de Wellington.

La batterie de campagne de London fera probablement son exercice annuel au mois de juin prochain; la batterie de campagne du canal Welland, au mois de mars ou avril prochain; les batteries de campagne de Durham et Gananoque n'ayant pas encore de canons ou d'équipement, il est difficile de dire si elles feront l'exercice.

La batterie de campagne d'Ottawa a fait son exercice annuel en huit jours consécutifs, au mois de septembre; elle a campé à Ottawa. La température a été très-défavorable, et la pluie a considérablement endommagé les harnachements. Je pense qu'il serait bon, à l'avenir, de donner à chaque batterie qui se rendra au camp une couple de tentes additionnelles pour les harnachements; car il est non-seulement injuste d'imposer autant d'ouvrage extra aux hommes en les obligeant tous les jours à faire disparaître quantité de rouille qui s'attache à la partie en fer des harnachements, mais il est douteux qu'il soit judicieux de laisser endommager des harnachements valant \$2,000, tandis qu'on pourrait remédier à cet inconvénient en donnant une couple de tentes additionnelles qui coûtent \$20 chacune.

En dépit de toutes les difficultés que cette batterie a dû surmonter, tant à cause de la température que par le petit nombre de ses officiers, je suis heureux de vous informer que les sous-officiers et les artilleurs ont bien fait le service des canons, et que les conducteurs se sont bien acquittés de leur tâche.

Le capitaine Stewart peut servir d'instructeur pour le service des canons et les manœuvres de campagne.

Vu le petit nombre d'officiers, sous-officiers ou hommes de la batterie, qui ont suivi l'école d'artillerie, on ne connaît pas autant l'usage et l'application des projectiles de l'artillerie et des munitions que je le désirerais. Cette observation s'applique également à la batterie de campagne d'Hamilton.

J'ai inspecté la batterie de campagne de Kingston, le 22 septembre.

La batterie n'avait qu'un petit nombre d'hommes durant l'exercice et n'a pu exécuter que bien peu du service des canons. Le plus grande partie de l'exercice a été consacrée à l'équitation et aux manœuvres de campagne, et la batterie entendait parfaitement, en conséquence, ce service. La batterie était bien montée.

J'ai inspecté la batterie de campagne de Toronto, le 30 septembre. La bonne apparence des soldats, chevaux, harnachements, et des canons, laissait peu à désirer.

Le service des canons et les manœuvres de campagne ont été remarquablement bien exécutés. Cette batterie a envoyé en différents temps un nombre considérable de sous-officiers et de soldats à l'école de l'artillerie. Les officiers sont très-bons.

Le lieutenant-général Haly, C. B., commandant des troupes dans l'Amérique Britannique du Nord, assistait à l'inspection. Il a été agréablement surpris de la facilité des évolutions de la batterie. La lettre ci-jointe (A), qu'il a bien voulu m'écrire quelque temps après, nous fait voir pleinement ce qu'il en pense. J'ai inspecté la batterie de campagne de Wellington, le 30 septembre.

Un sergent instructeur de l'école d'artillerie accompagnait la batterie pendant tout l'exercice. C'était la seconde fois, depuis sa formation, que cette batterie faisait l'exercice. Elle a déjà fait des progrès remarquables ; mais je pense qu'ils seront encore plus importants à l'avenir, vu que tous ceux qui la composent sont pleins de zèle pour le service.

La batterie de campagne d'Hamilton a fait son exercice annuel au commencement d'octobre. Cette batterie était particulièrement bien montée. Les harnachements étaient en bon état. Les hommes entendaient bien le service des canons.

Le capitaine Smith a fait très-bien exécuter les manœuvres de campagne.

Au camp de Niagara, en 1871, j'ai donné un petit prix pour le harnachement le plus propre, et je suis heureux de dire que cet exemple a été suivi dans la plupart des batteries, et que les officiers ont offert de faibles prix pour les harnachements les plus propres ; comme presque tous les conducteurs s'efforcent d'obtenir un prix, il en résulte, comme on peut l'imaginer facilement, un progrès sensible dans l'apparence de la batterie.

J'ai fréquemment fait remarquer que le gouvernement n'accordait pas de prix pour les conducteurs, et je pense qu'il est injuste de les priver ainsi de tout prix. Un insigne représentant deux foudres en croix et une gratification de \$10 pour le meilleur conducteur de chaque batterie n'augmenteraient pas beaucoup le budget de la milice.

ARTILLERIE DE PLACE.

Des batteries de place indiquées sur le rôle d'inspection, les batteries de Toronto, Collingwood, Sarnia, Napanee et Nos. 3 et 5 de la brigade d'artillerie de place d'Ottawa, ont fait l'exercice annuel pendant huit jours consécutifs ; les batteries de Goderich et Cobourg se sont exercées en seize jours à différentes époques. On verra les détails relatifs à ces batteries sur le rôle d'inspection.

Les batteries de Toronto, Napanee et Cobourg ont bien fait l'exercice et entendaient bien le service des canons de place. Les batteries de Collingwood et Goderich étaient passables ; mais les deux batteries de la brigade d'artillerie de place d'Ottawa n'ont rien moins que donné satisfaction.

Ces deux batteries campaient à Ottawa ; elles n'avaient pas une bonne apparence le jour de la revue, et de concert avec le député-adjutant-général intérimaire, je fis effacer plusieurs noms du rôle, vu que les individus en question étaient tout à fait inaptes au service, plusieurs d'entre eux n'ayant que quatorze et seize ans.

J'ai inspecté plusieurs détachements pendant qu'ils faisaient le service des canons, mais ils ne m'ont pas donné satisfaction. J'ai raison de croire qu'on s'occupait peu ou point du maintien de la discipline.

Je doute beaucoup qu'il soit avantageux de continuer à maintenir des batteries de place comme faisant partie de l'artillerie de place, si on ne les place pas dans les forts où des instructeurs bien qualifiés leur enseigneront le service des canons de place, le tir à boulet, etc.

Il y a beaucoup plus d'esprit de corps dans l'artillerie de campagne de la province que dans l'artillerie de place. Je recommanderai pourtant, même pour les batteries de campagne, que l'exercice annuel se passe dans des camps de district sous une bonne direction, et avec le concours des instructeurs de l'école d'artillerie.

Comme je n'aurai probablement pas d'autre occasion de faire aucune autre recommandation quant à l'artillerie ou aux munitions de la Puissance, je vous sou mets les propositions suivantes, que j'ai déjà soutenues :

- 1o. La nomination d'un major pour chaque batterie de campagne ;
- 2o. Porter l'effectif d'une batterie de campagne à 100 sous-officiers et soldats ;
- 3o. L'enrôlement de chevaux de trait pour des batteries de campagne ;

4o. La simplification de l'exercice des batteries de campagne, en manœuvrant avec des canons indépendamment des caissons ;

5o. Donner des prix aux conducteurs qui se rendent habiles ;

6o. Transfert des batteries de pièce de leurs quartiers-généraux aux forts et batteries qui conviennent le mieux pour leur instruction annuelle ;

7o. La nomination d'un sergent-major de batterie pour chaque batterie de place ;

8o. Prolonger la période de l'exercice annuel pour les batteries de campagne et de place ;

9o. La fabrication de cartouches pour les armes portatives et d'autres munitions dans le Canada ;

10o. Donner de l'encouragement à la fabrication de la poudre à canon à gros grain, en achetant la poudre nécessaire pour le tir annuel dans le Canada ;

11o. L'inspection annuelle de tous les arsenaux par des officiers compétents ;

12o. L'adoption de quelque système relatif aux fortifications et aux armements, vu qu'ils menacent ruine.

Comme j'ai eu beaucoup de rapports durant les trois dernières années avec l'artillerie du Canada (mais plus particulièrement celle d'Ontario), j'éprouve beaucoup de plaisir à affirmer que durant toute cette période, j'ai été constamment traité avec la plus grande bienveillance et la plus profonde considération par tous ceux qui en font partie ; et veuillez me permettre, par votre intermédiaire, de présenter mes sincères remerciements aux officiers, sous-officiers et soldats de l'artillerie en général, et en particulier au lieutenant-colonel Saunty, de London ; capitaine Gray, de Toronto ; capitaine Macdonald, de Guelph ; major Kirkpatrick, de Kingston ; lieutenant-colonel Mackay, de Montréal ; et lieutenant-colonel Jago, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Espérant que durant mes rapports avec l'artillerie du Canada, j'ai rempli mes fonctions en général à la satisfaction des officiers préposés au commandement de la milice du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

G. A. FRENCH, lieutenant-colonel,
Inspecteur de l'artillerie et des arsenaux du Canada.

L'adjutant-général intérimaire de milice,
Ottawa.

(A.)

CITADELLE, QUÉBEC, 14 octobre 1873.

Mon cher Colonel.—J'ai été fort heureux lors de mon voyage dans les provinces supérieures, d'avoir l'occasion que vous m'avez si bienveillamment donnée de voir non-officiellement vos batteries de l'artillerie canadienne à Toronto et à Kingston ; comme je l'ai déjà dit en cette circonstance, j'ai été fort satisfait de la tenue des troupes que j'ai pu voir. La batterie de campagne de quatre canons, que j'ai vu parader à Toronto, bien montée et commandée par un officier habile et intelligent, m'a donné la meilleure preuve de la facilité avec laquelle l'artillerie de campagne peut s'organiser, d'autant plus que la province d'Ontario semble posséder des ressources spéciales tant en soldats qu'en chevaux. La manière dont fonctionne cette batterie est une preuve du zèle et de l'intelligence qui ont présidé à sa formation, et la tenue, lors de la parade, des hommes et des chevaux, vous faisait honneur, ainsi qu'aux officiers qui relèvent de votre commandement.

La batterie et le détachement à Kingston semblent aussi très-bien constitués. J'ai remarqué que vos officiers et soldats paraissaient zélés et animés du véritable esprit militaire, et j'espère que ces troupes auront toutes les facilités possibles pour atteindre ce haut degré d'efficacité proportionné aux intérêts militaires de l'empire et du Canada. En vous souhaitant tout le succès possible ainsi qu'à eux tous, croyez-moi.

Votre tout dévoué,

W. O. G. HALY,
Lieutenant-général.

RAPPORT SUR L'ARTILLERIE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

CITADELLE, QUÉBEC,

31 décembre 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, sous les chefs suivants :

Artillerie de campagne;
 Artillerie de place;
 Génie;
 Ecole d'artillerie;
 Forts;
 Armements et arsenaux.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

Le tableau marqué (A 1 et 2) d'après la formule qui m'a été communiquée, montre que sur les quatre batteries de campagne dont se compose l'effectif, deux seulement avaient des canons : les batteries de campagne de Québec et de Montréal, et je ne puis faire un rapport favorable de leur exercice.

La batterie de campagne de Québec, commandée par le major Baby, dont je vous envoie ci-inclus le rapport d'exercice (B.), et la batterie Shefford, commandée par le major Amyrauld, ont seules fait l'exercice ; cette dernière n'ayant pas de canons, ses hommes reçurent l'instruction sur l'exercice à pied et l'équitation.

Ces batteries sont, par le physique et l'intelligence, les plus belles batteries que j'aie vues. Il est malheureux qu'elles aient été pendant deux ans sans canons.

La période de leur enrôlement expire l'an prochain.

La batterie de campagne de la Beauce n'a seulement que deux canons de 7 se chargeant par la gueule, les deux autres ont été envoyées à Manitoba avec leur équipement, ainsi que le fait voir le rapport de la milice pour l'année dernière, page 35.

L'officier commandant se proposait de différer l'exercice jusqu'à la fin de l'année courante, espérant avoir alors son équipement au complet et faire l'exercice de deux années en trente-deux jours.

Quant à l'équipement de l'artillerie de campagne, j'ai l'honneur de vous déférer à l'opinion exprimée l'an dernier dans mon rapport, qui se trouve inclus dans celui du ci-devant adjudant-général de milice, le colonel Robertson Ross, page 23. Il n'y a pas d'artillerie ou de soldats du génie dans le district militaire No 6, et pas de soldats du génie dans le district No. 7.

Le nombre d'armes brevetées (qui demandent la plus longue instruction) est bien inférieur au chiffre que l'on croit nécessaire pour la meilleure infanterie.

L'instruction imparfaite d'au moins une grande partie de la milice canadienne pourrait justifier un aide proportionnel d'une bonne artillerie de campagne, si l'on peut s'en procurer, car une artillerie de campagne de qualité médiocre n'est qu'un embarras.

Je recommande qu'on maintienne une batterie de campagne en permanence à chacune des écoles d'artillerie, auxquelles on pourrait adjoindre des détachements des batteries de la milice comme surnuméraires pour des cours de faible durée. Il est impossible de bien former une batterie de campagne avec les huit chevaux que l'on accorde.

L'école de Québec n'a pas eu de pièces de campagne ; la seule qu'elle possède n'a pas de caisson. Il y a quatre pièces de campagne se chargeant par la gueule équipées au complet dans l'arsenal situé au pied de la côte de la citadelle, mais je n'ai pas pu en obtenir l'usage pour fins d'instruction, vu qu'elles constituent l'équipement de la batterie de campagne de Québec ; quelques-uns des hommes de cette batterie se sont adjoints à la batterie "B" pour un cours d'instruction de faible durée, qu'il est difficile de donner sans canons.

ARTILLERIE DE PLACE,

Je ne vois aucune raison de modifier la recommandation que j'ai faite dans le rapport de la milice de l'année dernière sur cette année, à l'adjudant-général (Pages 24, 25, 26 et 27).

Le tableau A indique que le détachement de la Grosse-Isle de l'artillerie de place de

Québec, commandé par le lieutenant Frédéric Montizambert, et la batterie de Saint-Jean, commandée par le major Drumm, sont les seuls contingents de l'artillerie de place de la milice active, qui aient encore terminé leur instruction.

Je n'ai pas eu occasion d'inspecter la brigade d'artillerie du Grand-Tronc depuis ma nomination comme inspecteur, bien que j'en aie plus d'une fois exprimé le désir. Je ne saurais, en conséquence, en faire rapport.

GÉNIE.

Les compagnies du génie ne reçoivent pas une instruction suffisante. Le lieutenant Devine, du génie de Montréal, est le seul officier qui ait suivi un cours complet d'instruction à l'école d'artillerie de Québec.

Quarante (40) soldats et officiers sont enrôlés régulièrement dans la compagnie No. 1 ; mais comme ils n'ont pas reçu le nombre d'uniformes auxquels on me dit qu'ils avaient droit il y a déjà deux ans, le nombre de ceux qui ont fait l'exercice a été limité au chiffre de vieux uniformes que l'on peut utiliser.

La compagnie No. 2, commandée par le major Kennedy, ne s'est par exercée cette année.

Le capitaine Clarke, de la compagnie du génie du Grand-Tronc, de Montréal, est le seul officier de cette brigade qui ait subi un examen devant moi, antérieurement à sa promotion, conformément à l'ordre général (12), No. 1, paragraphes 1 et 2, en date des quartiers généraux, Ottawa, 10 mai 1872.

Son examen a été satisfaisant.

ILE SAINTE-HÉLÈNE, MONTRÉAL.

Le détachement de la batterie B, à l'île Sainte-Hélène, souffre beaucoup, quant à son instruction, du manque d'une salle d'exercice pour l'hiver. J'ai l'honneur de vous renvoyer à la page 28 du rapport de la milice de l'année dernière, et à ma lettre du 17 décembre 1873 sur ce sujet, dans lesquelles je recommandais qu'on consacrait une partie de l'arsenal à cette fin. Les nombreux pique-niques qui ont eu lieu l'an dernier dans l'île ont été une source de dangers, les longues herbes qui croissent dans l'île prirent feu et la cabane aux chaloupes du gouvernement fut incendiée ; il en serait résulté de plus grands dommages sans le détachement de la batterie B, qui se servit de la pompe à feu, alors sous les soins du garde-magasins, qui s'objecta cependant à ce que l'on s'en servit, le sergent de service l'ayant prise sans autorisation. (Voir la correspondance transmise aux quartiers-généraux, en date du 20 août 1873.)

Si l'on permet encore que l'île serve aux pique-niques, on devrait porter l'effectif du détachement à 50, afin de pouvoir placer des sentinelles près de la poudrière et de l'arsenal, ainsi que des patrouilles. (Voir lettre du 12 novembre 1873.)

La pompe à incendie devrait être placée sous les soins de l'officier commandant du détachement, qui devrait la faire fonctionner périodiquement.

Il est inutile de signaler les graves conséquences du feu lorsqu'il y a sur les lieux une poudrière et un arsenal considérable. J'ai l'honneur de vous renvoyer à mes lettres à ce sujet.

Les mêmes remarques peuvent s'appliquer à la citadelle de Québec, où il n'y a pas de pompe à incendie, depuis le départ des troupes impériales (voir lettre en date du 17 septembre 1872), bien qu'une quantité considérable de poudre et d'armes précieuses soient emmagasinées dans la citadelle. Un feu qui commençait à éclater dans la partie destinée à Son Excellence, et qui aurait pu produire les plus fâcheux résultats, par suite du manque d'une pompe à incendie, a été heureusement éteint durant la nuit par l'officier de ronde.

La batterie a souvent rendu des services pendant de grands feux dans la ville ; mais n'ayant pas de pompe à incendie, son assistance n'a pas été aussi utile qu'elle aurait pu l'être.

FORTS.

J'ai l'honneur de vous renvoyer à la page 28 du rapport de la milice pour l'année dernière, et je regrette de devoir ajouter que les casemates inoccupées se trouvent dans un état de délabrement beaucoup plus grave que je le prévoyais, par suite des effets de ce climat. Les casemates qui ont été constamment occupées n'ont pas souffert, mais les murs d'arrière de

cinq casemates à Dalhousie et de quatre dans les bastions de Richmond se séparent des arches et tombent à l'extérieur. On a décidé de dépenser \$6 pour des appuis en bois pour les murs du dernier bastion. (Voir lettre en date du 21 avril 1873.)

J'ai été informé, le 14 mai 1872, que la couverture en bois de la citerne dans le fossé était tombée dans le puits et était dans une position dangereuse.

La maçonnerie du cavalier du bastion du Roi a été peinte en partie par les hommes qu'emploie le bureau des travaux.

Je recommande qu'un officier subalterne du génie royal, ayant le rang et la solde d'un capitaine, qu'un sergent contre-maître des travaux, et vingt-cinq ouvriers d'artillerie enrôlés soient maintenus dans la citadelle comme faisant partie de l'effectif de l'école d'artillerie. L'officier pourrait aussi servir d'instructeur pour les relevements et les fortifications. Un tel arrangement serait selon moi le mode le plus efficace et le plus économique à adopter pour empêcher les constructions de tomber en ruine, faute de quelques petites réparations qui, en fin de compte, seraient de bonne économie.

Les forts de la Pointe-Lévis et le parc du génie sont en bon état, ils sont sous la surveillance de sous-officiers qui en ont nommés les gardiens et auxquels on fournit le combustible nécessaire.

Les portes Hope et du Palais, qui n'avaient plus d'importance militaire, ont été détruites ainsi que les postes, et la partie supérieure des murs de la ville entre ces deux portes a été baissée à environ deux pieds.

Les meurtrières des canons n'ont pas été dérangées.

La grande batterie se trouve sur un escarpement de rocher et offre une position très-avantageuse pour les canons ainsi que toute la partie du terrain qui s'étend depuis les édifices parlementaires jusqu'aux casernes de l'artillerie, et commande la rivière Saint-Charles et la rive opposée, qui est découverte et peut être facilement balayée par des canons rayés. Je crois qu'il est de première importance que l'on n'empiète pas davantage sur le droit du gouvernement fédéral dans cette localité.

Je suggère respectueusement, vu que les terrains et édifices de l'artillerie cédés par le gouvernement impérial pour fins de défense, que les sommes d'argent provenant des loyers et ventes de ces propriétés soient appliquées à la défense du pays. Si l'on adoptait cette ligne de conduite pour tout le pays, le budget de la milice serait réduit à un chiffre insignifiant, et l'on pourrait établir un chiffre de dépense fixé pour la défense qui ne serait sujet à aucun changement par les partis politiques.

On pourrait affecter une partie de cet argent à acheter des terrains dans ces localités, selon la recommandation du colonel Jervis, G. R., pour des pièces détachées, en dehors des lignes actuelles; des plans, sections et élévations ont déjà été dressés, en sorte que sous la direction d'officiers habiles, les citoyens pourraient, en cas d'urgence, construire des obstacles formidables pour l'ennemi, de manière à lui fermer l'entrée du Canada, en attendant le secours de la mère-patrie.

L'histoire se répète souvent, et le drapeau qui a été chassé un jour d'une partie de ce continent, pour ne plus flotter que sur le cap Diamant (le Gibraltar de l'Amérique), flotte maintenant du Pacifique à l'Atlantique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

J. B. STRANGE, lieutenant-colonel,
Inspecteur d'artillerie et des arsenaux.

L'adjudant-général de milice intérimaire,
Ottawa.

(B.)

QUÉBEC, 20 décembre 1873.

Lieutenant-colonel Strange,
I. de l'A.
Citadelle.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que la batterie de campagne de Québec sortit mercredi, le 10 septembre dernier, pour faire l'exercice annuel pour 1873-74, sous tente.

La batterie se transporta à bord d'un bateau à vapeur à l'île d'Orléans, le 11 septembre, en subdivisions, à 8 et 10 heures a. m., et à 1 heure et 4 p. m., et camp à Saint-Pierre.

Voici quelle était la règle de vie au camp : Diane à 5 h. $\frac{1}{2}$ a. m., retraite à 9 et couvre-feux à 10 heures du soir. Dejeuner à 8 heures, dîner à 1 heure et thé à 6 heures. Exercices de 6 $\frac{1}{2}$ à 7 $\frac{1}{2}$; service des écuries et du canon fixe; de 9 $\frac{1}{2}$ à 11 $\frac{1}{2}$ a. m., instruction sur la conduite des voitures et service des canons; et de 2 $\frac{1}{2}$ à 5 heures p. m., exercice de batterie, à cheval. Le canon ordinaire du matin et du soir a été tiré.

Les tentes furent levées à Saint-Pierre, mercredi, le 17 septembre, et la batterie se rendit à Saint-Jean, à une distance d'une quinzaine de milles, traversant une région accidentée. On n'eut pas besoin de mettre à exécution les mesures que l'on avait prises pour réparer le pont sur la rivière à la Famine, la batterie étant arrivée à temps pour passer la rivière à gué.

Le tir annuel à boulets eut lieu vendredi, le 19 septembre. On prit les précautions ordinaires contre les accidents. Le rapport du tir se trouve ci-inclus.

L'inspection annuelle de la batterie a été faite par l'inspecteur d'artillerie, samedi, le 20 septembre. Le lieutenant-colonel Lamontagne, major de brigade, était aussi présent. Après une minutieuse inspection, la batterie défila en colonne de division au pas et au trot. Quelques manœuvres furent exécutées, et les canons de flanc furent montés et descendus sous la direction des lieutenants Lindsay et de Lery.

La clôture du camp eut lieu à Saint-Jean, lundi, le 22 septembre, et la batterie se rendit à Sainte-Famille.

La batterie se rendit de Sainte-Famille au Bout-de-l'Île, mercredi, le 24 septembre, où elle passa la nuit, et revint à la ville, jeudi 25 septembre, en traversant la rivière par subdivisions, à 8 et 11 heures du matin, à midi et à 4 heures p. m., remettant dans les arsenaux l'armement, les harnachements, les uniformes et effets de campement.

On avait d'abord l'intention de se rendre par la rive nord à Saint-Joachim, et de traverser de là à l'île d'Orléans, mais on ne put donner suite à ce projet, vu que l'on ne reçut pas à temps l'autorisation nécessaire pour payer le loyer du champ de manœuvre. En attendant cette autorisation, la batterie camp sur le terrain du gouvernement à Saint-Pierre.

On put obtenir après beaucoup de difficultés deux bateaux à vapeur pour le transport de Saint-Jean à Saint-Joachim, dimanche, le 27 septembre, mais l'un des navires nous ayant été refusé à la dernière heure, on dut abandonner la marche que l'on devait faire au retour sur le bord du fleuve, et la batterie fit une marche autour de l'île.

La conduite des sous-officiers et des soldats a été exemplaire, et tous ont fait preuve du plus grand zèle. Je ne dois pas oublier les services rendus par les lieutenants Lindsay et de Lery. L'état sanitaire des troupes au camp a été bon, et il n'y a pas eu d'accidents.

L'exercice que l'on a fait a fait voir jusqu'à un certain point l'utilité des batteries de campagne en Canada. Ce corps se composait, à une époque aussi défavorable de l'année, de soixante-seize soldats et soixante-deux chevaux, sur un effectif total de soixante-dix-neuf soldats et soixante chevaux. Les tentes ont été levées en trois circonstances différentes, et le Saint-Laurent a été traversé deux fois durant les seize jours d'exercice.

Pendant la marche, la batterie manœuvra à travers les champs quand cela a été possible, faisant l'exercice de front, de flanc et d'arrière-garde; on eut soin pendant les manœuvres de mettre à l'abri les canons et artilleurs, ainsi que les avant-trains et les caissons. Pendant

les journées pluvieuses, on substitua aux exercices ordinaires des conférences sur l'artillerie, et en diverses occasions on fit monter et descendre les canons, et on remplaça les roues qui ne pouvaient plus servir. Ce corps a acquis beaucoup d'informations précieuses et une certaine confiance en lui-même qui devront augmenter son efficacité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. W. BABY,
Com. B. C. Q.

BRIGADE DU GRAND-TRONC.

MONTRÉAL, 11 novembre 1873.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des compagnies du Grand-Tronc, après l'exercice annuel des années 1873 et 1874. Une partie seulement a pu faire le cours prescrit, à cause du travail considérable imposé aux hommes durant l'été et l'automne, lorsqu'on a modifié la voie.

Le 10 octobre, j'ai inspecté les deux batteries à Stratford, Ontario, qui appartiennent à la 2^{me} brigade d'artillerie, lieutenant-col. Sucer et à la même époque et au même endroit les compagnies Nos. 4 et 5 du 3^{me} bataillon des carabiniers, la compagnie No. 5 étant venue de Sainte-Marie. Les deux batteries sont en bon état, tant par leur exercice à pied que par leur belle tenue, mais plusieurs des officiers sont loin d'avoir les connaissances militaires voulues. Les deux autres compagnies sont passables. Elles maintiennent à leurs frais leur corps de musique qui fait des progrès.

Le 11 octobre, j'inspectai le quartier-général du 3^{me} bataillon des carabiniers, à Brantford, et tout ouvrage fut suspendu afin que l'on eût une bonne revue sur les plaines près de la station. Ils défilèrent en bon ordre, firent l'exercice du tir, l'exercice de bataillon et de compagnie, le combat en tirailleurs, s'exercèrent à la retraite, avec le mouvement en avant et en arrière, et tirèrent vingt coups de cartouches à poudre. L'effectif est en bon état, et vous verrez d'après mes rapports pour les deux dernières années, qu'il s'est toujours maintenu à un bon niveau; ce succès est dû en grande partie aux efforts et au zèle déployé par le lieutenant-col. P. S. Stevenson pour son économie interne, si on peut parler ainsi. Les capitaines des compagnies sont bien choisis, vu qu'ils sont les chefs de leurs hommes dans le service du chemin de fer comme dans la milice, système qu'on devra toujours maintenir.

Les officiers de ce bataillon sont bien à la hauteur de leurs fonctions. J'ai inspecté la brigade du lieutenant-col. Hickson, à l'exception de la batterie No. 6, capitaine Symington, en passant en revue deux batteries à la fois. J'ai eu le temps ainsi de contrôler le rôle de solde et j'ai pu faire une inspection complète des hommes et me rendre compte de la manière dont ils font l'exercice. Les revues ont été satisfaisantes et les batteries ont bien exécuté l'exercice à pied. Toutes ont terminé leur tir à la cible. Vous constaterez qu'il n'y a pas eu de promotions dans cette brigade, vu qu'il est impossible aux officiers de cet effectif de suivre les écoles d'artillerie, même pour un cours de faible durée. J'espère que vous pourrez remédier à cet inconvénient, car les officiers constituent la partie faible de l'effectif et ils sont déjà en trop petit nombre.

J'ai inspecté le 1^{er} bataillon des carabiniers, lieutenant-colonel Bailey. Il est bien tenu, l'exercice a été satisfaisant, et ses officiers sont habiles. Je n'ai pu voir qu'une compagnie du 2^{me} bataillon, capitaine Wall. Les mêmes remarques s'appliquent à cette compagnie et au 1^{er} bataillon. On a beaucoup plus fait de tir à la cible que l'année précédente. Des prix et des sommes considérables ont été souscrits dans ce but par les officiers et sous-officiers de

chaque compagnie. La brigade a gagné sans exception les prix donnés aux concours fédéraux et ceux de la province pour les bataillons et compagnies, ce qui montre avec quelle habileté elle sait manier l'arme nationale, la carabine Snider. J'ai aussi inspecté tous les arsenaux qui appartiennent à la brigade ; ils sont tous bien tenus, si j'en excepte celui de Brockville.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. W. WORSLEY, lieutenant-colonel.
M. B. B., C. de F. G. T.

L'adjutant-général de milice intérimaire,
Ottawa.

MONTREAL, 13 novembre 1873.

LISTE de tous les corps de la brigade du Grand-Tronc non inspectés par le major de brigade, et désignation de l'époque fixée pour leur exercice :

Corps.	Non inspectés.	Epoque de l'exercice annuel.
1re brigade d'artillerie.....	Batterie No. 6.....	30 mai 1874.
2e brigade d'artillerie.....	Batteries Nos. 1, 2, 3 et 4.....	30 mars 1874.
1re bataillon de carabiniers.....	Compag. " 5 et 6.....	30 novembre 1873.
2e bataillon de carabiniers.....	" " 4, 5, 6 et 7.....	Entre novembre et décembre 1873.
3e bataillon de carabiniers.....	" " 6 et 7.....	18 novembre 1873.

P. W. WORSLEY, lieutenant-colonel,
Major de brigade, B. C. de F. G. T.

DISTRICT MILITAIRE No. 2.

QUARTIERS GÉNÉRAUX.

HALIFAX, N.-E.

1er janvier 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le contingent de milice active requis du district dont j'ai le commandement, est de 4,284. L'effectif total nominal du district, si les différents corps complétaient leurs cadres autorisés, serait de 320 officiers et 4,505 hommes.

L'effectif total réel, passé en revue lors de l'exercice annuel, a été, pour 1873-74, de 244 officiers et 3,350 hommes.

Les corps d'un effectif de 34 officiers et 550 hommes ne se sont pas encore exercés. Si tout cet effectif faisait l'exercice, il lui manquerait 42 officiers et 605 hommes pour compléter ses cadres.

La milice active de ce district se compose des corps suivants, qui ont fait l'exercice annuel comme suit :

	Officiers.	Soldats.
Batterie légère d'Halifax.....	5	70
1re brigade d'artillerie de place, Halifax.....	23	273
2me " " " ".....	21	244
Batterie de Lunenburg, artillerie de place (non exercée).....	0	0
" la baie Mahone " " (non exercée).....	0	0
" " Digby " " (non exercée).....	0	0

63me carabiniers (Halifax).....	20	275
66me bataillon d'infanterie.....	28	425
68me " ".....	37	498
69me " ".....	34	461
72me " ".....	23	302
Compagnie No. 6, 75me bataillon.....	3	41
78me bataillon (Highlanders).....	20	304
Bataillon de la province Victoria.....	17	265
" " Cumberland.....	13	192

L'exercice annuel s'est fait conformément aux ordres généraux (12) du 30 mai et (14) du 23 juin 1873, ainsi qu'il appert par les documents (A.) (B.) ci-inclus. Les rapports de l'inspection annuelle et du tir à la cible du district sont aussi inclus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,
 W. LAURIE, lieutenant-colonel,
 D. A. G., commandant la milice du district No. 9.

(A)

LA BRIGADE D'HALIFAX

Se compose des :

Batterie légère d'Halifax.....	Capitaine Graham.
1re brigade d'artillerie de place d'Halifax.....	Lt.-col. Mitchell.
2me " ".....	Capitaine McPherson.
63me carabiniers.....	Lt.-col. Pallister.
66me infanterie.....	" Bremmer.

L'exercice annuel a été fait aux quartiers-généraux de la brigade. Toute la brigade a fait des exercices à feu pendant deux jours, durant l'un desquels elle se forma en division avec une brigade des troupes régulières de Sa Majesté, commandée par le lieutenant-général William O'Grady Haly, C. B.; et l'effectif fit l'exercice durant deux autres jours.

Tout l'effectif fit aussi un soir l'exercice de brigade, s'exerçant depuis 7 h. 30 jusqu'à environ 10 heures, durant l'une des longues soirées de l'été.

La batterie légère a fait l'exercice du tir à une distance de 1,500 yards avec des canons Armstrong de 6, et sa précision a été telle que la cible a été complètement mise en pièces.

Les 1re et 2me brigades d'artillerie de place d'Halifax ont fait leur tir annuel à obus et à bombes avec des canons de 32, à des cibles placées à une distance de 1,400 à 1,700 verges, au moyen d'une des batteries du fort d'Halifax, qui a été bienveillamment mise à sa disposition par le lieutenant-général commandant des troupes.

J'ai inspecté la brigade de la cité d'Halifax, le 10 octobre 1873. Cette brigade fonctionne très-bien; les officiers et les soldats sont pleins de zèle. Les évolutions ont été très-passables, les uniformes étaient bien ajustés, les équipements propres, et les soldats avaient une tenue très-militaire; ce qui leur valut, lors de la revue par le Gouverneur-Général, des éloges flatteurs de Son Excellence et du lieutenant-général commandant des troupes.

On éprouve beaucoup de difficulté à se procurer des chevaux pour la batterie légère, les membres de la batterie fournissent une somme considérable tous les ans pour compléter l'octroi du gouvernement pour les chevaux, qu'on ne saurait obtenir à moins d'une piastre l'heure.

Le 68me bataillon alla camper à Kentville. Comme c'était un camp de régiment, je ne sais rien du mode qui présidait à son économie; mais les quelques évolutions exécutées par le bataillon m'ont fait voir qu'on avait une certaine connaissance de l'exercice.

Le 69me bataillon s'exerça aux quartiers-généraux de la compagnie et du bataillon, mais il tomba une pluie abondante durant l'inspection qui eut lieu à Paradise, le 7 octobre, et je licenciai les hommes après une revue minutieuse et l'exécution d'un ou deux mouvements de

bataillon. Les ceintures étaient bien nettoyées dans ce bataillon, et les hommes désiraient évidemment se rendre capables et avoir une tenue vraiment militaire. Les compagnies Nos. 7, 8 et 9 de ce corps ont été inspectées aux quartiers généraux de la compagnie (Bear River), le 8 octobre 1873, par le lieutenant-colonel Milson, B. M.

Le 72^{me} bataillon s'est aussi exercé aux quartiers généraux de compagnie. J'ai inspecté le bataillon à Aylesford, le 6 octobre 1873. Les officiers semblaient zélés et désireux de bien faire fonctionner le bataillon, mais il reste encore beaucoup à faire.

La compagnie No. 6, du 75^{me}, a fait l'exercice aux quartiers-généraux de compagnie, et a été inspectée par le lieutenant-colonel Milsom, le 14 octobre. Le colonel Milsom parle avec éloge de son zèle à apprendre le service.

La compagnie No. 2, du 78^{me}, Highlanders, a été inspectée par le lieutenant-colonel Sauvage, B. M. le 13 novembre 1873. Il fait rapport que l'exercice a été assez bon.

J'ai inspecté la compagnie No. 4, le 30 octobre; elle a bien fait l'exercice.

J'ai inspecté la compagnie No. 5, le 27 octobre. Cette compagnie est habile, bien disciplinée, et fait honneur à son capitaine.

J'ai inspecté les compagnies Nos. 6, 7 et 8, de Pictou, le 7 novembre. Il faisait, ce jour-là, un froid excessif, et les hommes faisaient l'exercice avec grands désavantages; les hommes cependant se tirèrent bien d'affaire sous la direction de leurs officiers, qui les ont exercés avec beaucoup d'attention.

Les compagnies Nos. 1, 2 et 3, du bataillon provisoire de Victoria, se sont exercées aux quartiers-généraux de compagnie, et le bataillon a été inspecté par le lieutenant-colonel Read, B. M., à Baddeck, le 15 août 1873, et la compagnie No. 5 a été inspectée à Sydney; le 22 novembre 1873. Le colonel Read fait rapport que tous les hommes sont solidement constitués et ne sont pas que de jeunes garçons, comme au camp de l'année dernière, et que l'exercice dénote des progrès sensibles, etc.

Le bataillon provisoire de Cumberland, qui s'exerça aussi aux quartiers-généraux de compagnie, parada à Amherst, où j'en fis l'inspection. L'apparence des compagnies de ce bataillon s'est beaucoup améliorée; les ceintures sont mieux nettoyées, les uniformes sont mis avec plus de soin, et on porte généralement plus de soin à l'exercice et à la parade.

Les autres compagnies du 75^{me} bataillon, ainsi que les batteries de place de Lunenburg et de la Baie-Mahone, n'ont pas encore fait l'exercice.

(B)

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je puis dire que tous les corps de la campagne apportent en général moins de soin à leur tenue que les corps des villes ou villages. Ils n'ont aucun modèle à suivre, personne pour les guider ou les conseiller dans les matières militaires, et il leur faudrait un instructeur qui a puisé son instruction militaire dans l'armée, d'autant plus que les officiers et les soldats désirent s'instruire. Les officiers sont généralement zélés, et la plupart ont une assez bonne connaissance de l'exercice, etc.; mais ils se rendent à l'exercice annuel après un an d'absence, ils n'ont aucun officier d'expérience pour les assister, beaucoup des soldats sont des recrues, et l'impossibilité complète où ils se trouvent de faire tout par eux-mêmes est si apparente qu'elle les jette dans le découragement, et ils s'aperçoivent, en fin de compte, qu'ils n'ont rien de mieux à faire que d'exercer leurs troupes tant bien que mal durant la période prescrite. Si l'exercice doit être encore confiné à un terme de huit ou seize jours seulement pour ne plus s'en occuper ensuite durant le reste de l'année, les officiers, sous-officiers et recrues devraient avoir quelque exercice préliminaire, sans quoi les soldats ne sauraient atteindre tous les résultats avantageux que l'exercice doit avoir pour eux. Si les autorités ont, au contraire, l'intention de traiter les volontaires comme des troupes régulières, ou de la même manière que la milice anglaise, de sorte qu'ils laissent leurs foyers et leurs occupations durant toute la durée de l'exercice pour s'y consacrer entièrement, le gouvernement doit alors s'attendre à payer le travail selon le prix qu'il commande sur le marché; mais si on a l'intention, comme je crois bien l'interpréter, d'avoir un corps d'hommes portant intérêt à leur pays, qu'on pourra as

sembler à n'importe quelle période de l'année, qui recevront une petite somme d'argent destinée non pas tant à les indemniser de leur perte de temps que de leurs propres frais, on doit alors s'occuper davantage des moyens à prendre pour que cette catégorie d'hommes acquière la plus grande somme de notions militaires compatible avec la perte de temps la moindre. On devra tenir compte des circonstances particulières où se trouvent différentes localités, et l'effectif qui est inspecté semi-annuellement devrait plutôt être l'épreuve que le sacrifice compulsoire d'un certain nombre de jours au camp.

UNIFORMES.

J'appelle de nouveau l'attention sur le fait que les bonnets de police qu'on a distribués ne conviennent nullement ni par l'apparence ni pour le confort, et j'insiste pour qu'on les remplace par une coiffure plus convenable.

S. WIMBURN LAURIE, lieutenant-colonel,
D. A. G., district militaire No. 7.

L'adjudant-général de milice intérimaire.

Ottawa.

ANNEXE No. 2.

RAPPORT SUR LA BATTERIE "A", ECOLE D'ARTILLERIE,

KINGSTON, ONTARIO,

Novembre, 1873.

Sept officiers et 136 sous-officiers ont suivi cette école durant l'année expirée le 25 octobre 1873. La liste suivante indique le nombre de chaque batterie : —

CORPS.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.
Batterie de campagne de London			
do Wellington		7	7
Batterie de place de Goderich			
do Sarnia		2	2
Batterie de campagne de Toronto			
do Wellnd.		9	9
do Hamilton			
Batterie de place de Toronto	1	11	12
do Collingwood			
do Ste. Catherine		24	24
Batterie de campagne de Kingston		27	27
do Durham		2	2
Batterie de place de Port Hope			
do Cobourg			
do Napanee	1		1
do Trenton		1	1
Batterie de campagne d'Ottawa			
do Gananoque	2	5	7
Brigade d'artillerie de place d'Ottawa	1	47	48
Batterie de place d'Iroquois			
77ème bataillon	1		1
1er régiment de cavalerie	1		

Quelle que soit l'habileté d'un homme à l'exercice, on ne donne aucun certificat, à moins que les aspirants ne puissent écrire correctement à la dictée et tenir des comptes ordinaires; quoique cette règle semble sévère pour quelques hommes, cependant lorsqu'on considère le fait qu'un certificat atteste que celui qui le reçoit est digne d'obtenir une commission, on ne saurait, avant de l'accorder, prendre tout le soin possible.

Les certificats suivants ont été donnés durant l'année dernière :

	1re classe.	2me classe.
Officiers.....	7	0
Sous-officiers et soldats.....	8	6

Deux officiers et quarante-trois sous-officiers et soldats offrirent leurs services pour se joindre à l'artillerie de Manitoba et ils furent acceptés; huit sous-officiers et soldats furent licenciés par l'école afin de s'engager dans la police montée récemment organisée dans les territoires du Nord-Ouest.

En somme, sept officiers et cent trente-six sous-officiers et soldats (représentant plus que l'effectif au complet de la batterie A), ont suivi l'école durant l'année.

Je pense qu'il est fort satisfaisant de voir que cette école d'artillerie a eu tous les bons résultats que l'on en attendait ; il y a à peine une batterie dans la province entière d'Ontario, qui ne compte un ou plusieurs officiers, sous-officiers ou hommes qui aient suivi ses cours. Certains officiers commandant des batteries refusent de faire nommer leurs hommes sous-officiers avant qu'ils aient puisé dans l'école l'enseignement nécessaire, et si cette excellente règle était plus généralement suivie, elle aurait un bon effet sur l'artillerie de la province.

Les officiers qui suivent le cours complet ont été examinés au commencement de l'année dernière. J'annexe ci-après copies des questions, et la liste suivante indiquant les points obtenus dans chaque cas convaincra, je pense, les plus sceptiques que ces officiers ont acquis une somme considérable de science professionnelle.

Noms.	Cannonnage.		Artillerie.		Règlements de la Reine et articles de guerre.		Fortification de campagne.		Méasrage et trigonométrie.		Munitions.		Règlements de milice.		Extra.		Exercice de compagnie.		Service des pièces de campagne.		Service des canons de place.		Service des canons.		Exercice des caissons.		Monter et descendre les can. les relevement de pont, etc		Exercices élémentaires, palaus, etc.		Équitation et exercice à l'épée.		Total.		Décimal.	
	300	400	200	200	300	400	200	80	100	150	250	50	40	150	130	130	3,080	.1																		
Capt. Cotton...	184	297	164	190	276	355	126	55	75	133	205	40	20	123	97	65	2,405	.78																		
Capt. Holmes...	213	272	126	170	289	353	138	55	70	141	221	45	25	110	109	65	2,402	.78																		
Lieut. Wilson...	110	240	124	74	166	195	136	50	75	144	240	45	30	135	89	91	1,938	.63																		
Lieut. J. Cotton	213	300	149	102	85	337	156	15	80	141	232	45	30	105	82	78	2,149	.70																		

Je recommande que l'on décerne des certificats d'un ordre plus élevé aux officiers qui ont suivi le cours complet d'une façon honorable, savoir : A 1 et A 2 (artillerie de première et de seconde classe). J'espère que cette recommandation sera approuvée.

Le gouvernement ayant maintenant plusieurs officiers compétents pour agir en qualité d'instructeurs, je veux croire que l'on saura à l'avenir utiliser davantage leurs services. Je pense que si on envoyait à certaines villes telles que Toronto, Hamilton, London, Guelph, Ottawa, etc., un officier, un sergent et deux ou trois artilleurs pour une période de quelques mois à la fois, on pourrait ainsi organiser pour les instruire des classes de volontaires, et ceux qui désireraient recevoir des certificats pourraient fort bien trouver le moyen d'aller passer trois semaines ou un mois à Kingston (pour s'initier à l'économie interne). De cette façon, on pourrait obvier aux difficultés où se trouvent ceux qui ne peuvent désertir leurs affaires durant une période de trois mois, comme cela est maintenant nécessaire.

Un grand nombre d'hommes ont reçu l'instruction sur l'équitation, la conduite des voitures, le harnachement, et le service des écuries, mais je regrette que le trop petit nombre de chevaux appartenant à la batterie (huit seulement) ait empêché presque complètement toute instruction sur des manœuvres de l'artillerie de campagne. C'est là un très-grave inconvénient dans une province, où il y a tant de batteries de campagne, et je recommande que le printemps prochain l'on achète vingt chevaux de plus, tandis que le prix en est peu élevé. Je conseillerais aussi de fournir le fourrage nécessaire aux chevaux appartenant à tous ceux des officiers qui voudraient les amener aux écoles d'artillerie, pourvu que l'on puisse utiliser leurs chevaux pour le service public en cas de besoin.

Je regrette de plus qu'aucune instruction n'ait été donnée sur la construction des trains de bois et des ponts militaires, en l'absence des matériaux nécessaires, demandés il y a près

d'un an déjà. Il n'y a pour la formation des batteries et ouvrages de campagne qu'un seul morceau de terrain public dans le voisinage. On m'a informé que ce terrain étant loué ne pouvait être occupé par l'artillerie; cela est regrettable, car je considère la formation pratique des fortifications en terre et batteries comme un sujet essentiel d'instruction pour un officier d'artillerie.

Je vous informe, avec beaucoup de plaisir, que l'état actuel de l'école est très-satisfaisant. L'effectif des officiers, des sous-officiers et des hommes est au complet; il y a aussi à l'école un nombreux état-major d'instructeurs, composé d'officiers et de sous-officiers. Les pensions des officiers et des sergents sont bien tenues et ne sont pas endettées. Il y a une assez bonne bibliothèque, une salle de lecture et de récréation pour les sous-officiers et les hommes et une bibliothèque d'ouvrages militaires pour les officiers. La cantine fournit les épiceries, les légumes, la bière, le beurre, etc. aux prix en gros; elle est dans un état florissant. On a appliqué le profit de la vente des liqueurs et des autres effets, dont il était resté un excédant considérable, pour le plus grand bénéfice des hommes, sous forme de prix pour le tir, de prix pour les concours athlétiques, et pour acheter une machine pour scier le bois, etc. Il y a aussi une excellente musique d'instruments en cuivre, et tous ceux qui en forment partie sont tous très bien exercés comme artilleurs.

Le gouvernement m'ayant fait l'honneur de me nommer commissaire de la force de police montée, organisée pour le service des territoires du Nord-Ouest, je devrai cesser dans quelques jours mes relations avec cette école — mais il me sera sans doute permis d'offrir ici mes remerciements à tous ceux qui ont contribué, dans leurs positions respectives, à faire de l'école d'artillerie, ce qu'elle est aujourd'hui. Ces remerciements sont surtout dus au major Cotton, au capitaine Holmes et au sergent-major John Mortimer, qui m'ont aidé, dès le début, et comme leurs services méritent quelque considération de la part du gouvernement, j'espère qu'on les maintiendra dans leurs positions qu'ils ont remplies et remplissent encore si bien, à moins pourtant que leur déplacement ne soit suivi d'une promotion.

En terminant, j'exprimerai la satisfaction que j'éprouve en voyant que je serai remplacé au poste de commandant par un officier qui saura, j'en suis convaincu, rendre plus efficace encore que par le passé le fonctionnement de l'école d'artillerie.

G. A. FRENCH, lieutenant-colonel,
Commandant, E. d'A.

KINGSTON, 30 novembre 1873.

RAPPORT SUR LA BATTERIE " B " ÉCOLE D'ARTILLERIE.

CITADELLE, QUÉBEC, 31 décembre 1873.

MONSEIEUR, — Le rapport ci-joint (C.) désigne les officiers qui, durant l'année courante, ont suivi les cours complets d'instruction et d'examen, ainsi que ceux de moindre durée, et obtenu des certificats. Les sujets d'instruction et la proportion décimale des points gagnés sont également indiqués.

J'ai recommandé l'an dernier (20 mars 1873) que la formule ci-incluse du certificat (D.) pour le cours complet soit substituée à celle maintenant en usage, comme convenant mieux au genre d'instruction que l'on donne, et qu'un certificat de troisième classe de progrès à l'exercice remplace le "certificat de présence" pour les artilleurs qui ne savent pas écrire.

Si le nom d'école d'artillerie était substitué à celui de canonage, cela donnerait une idée plus exacte des sujets d'instruction.

Les questions posées à l'examen cette année sont ci-jointes.

Le rapport (E.) désigne les sous-officiers, et les artilleurs qui ont subi des examens pratiques et par écrit, et ont obtenu des certificats durant l'année courante. Le rapport (F.) indique le nombre de ceux qui, appartenant à tous les rangs, sont entrés à l'école durant la présente année, et l'ont quittée avec ou sans certificat, ainsi que ceux qui y restent, s'étant engagés de nouveau pour une plus longue période de service et d'instruction, à raison de leur habileté et de leur bon caractère.

Depuis l'émission de l'ordre général si libéral (23 mai 1873), qui permet aux hommes d'obtenir leur congé sur paiement de la légère somme de deux piastres par mois, jusqu'à l'expiration de l'engagement, pour indemniser le gouvernement de l'usure des uniformes, etc.; il ne saurait y avoir d'excuse pour le crime de désertion, généralement accompagné du vol de l'uniforme et des effets de campement dont on se sert au régiment. Je recommande que l'on offre une récompense de dix piastres (\$10) pour la capture de chaque déserteur.

Depuis l'arrestation d'hommes par la force de police de Montréal, et leur procès par la cour martiale, il n'y a pas eu de cas de désertion; mais la longue période de temps qui s'écoule avant le renvoi du prisonnier devant le tribunal produit un très-mauvais effet, et il est dur de laisser des hommes plusieurs mois en prison pour y attendre l'instruction de leur procès.

Le rapport (H) désigne les diverses batteries de milice, auxquelles appartiennent, ou dans lesquelles ont été enrôlés les officiers, les sous-officiers et les artilleurs de la batterie (B), mais il n'existe pas de moyens efficaces pour forcer les hommes qui désertent la batterie, après avoir suivi un long cours de faire le service avec le corps militaire dans lequel ils ont été enrôlés, ou de retourner dans le district d'où ils sont venus. Cette partie du projet primitif semble n'avoir pas atteint son but dans la province de Québec; ceux qui s'y adjoignent pour suivre un long cours désirent généralement embrasser la carrière militaire d'une façon permanente, ce à quoi le système actuel n'a pas prévu.

Je recommande de considérer les écoles d'artillerie, comme des corps distincts d'artillerie canadienne organisés pour le service, le soin des forts l'armement, et pour agir comme instructeurs dans l'artillerie de la milice; on devrait en employer des détachements en qualité de surnuméraires, surtout durant l'hiver, lorsque le travail et le commerce sont languissants. Ainsi, l'on se procurerait pour les exercices de bons hommes qui ne forment pas partie de la population flottante, et qui iraient rejoindre leurs corps de milice; aucun homme d'une bonne position ne peut laisser là ses travaux durant la saison la plus occupée pour une longue période de temps.

Les officiers et sous-officiers de l'école de l'artillerie devraient, je pense, être libres de conserver leur rang dans la milice, et être inscrits sur la liste de leurs corps (noms en italique) qu'ils iraient rejoindre à l'époque des exercices pour prendre part à l'instruction. Leur habileté professionnelle serait d'un grand secours au cas de besoin.

Le 4 et le 5 mars 1873, les services de la batterie (B) du 8^{me} bataillon, ou carabiniers "Stadacona" et de la cavalerie de Québec, furent requis pour aider au pouvoir civil durant l'élection de Québec-Centre.

Le service de la garnison, le soin des forts, des armements, etc., à Québec, Pointe-Lévis et Montréal, confiés autrefois à trois batteries de l'artillerie royale, à une compagnie du génie royal, à un régiment impérial d'infanterie et à la compagnie de dépôt du 2^{me} bataillon des carabiniers de Québec, à Montréal, ont été une rude tâche pour une batterie de 160 hommes de tous rangs, qui enseignaient et s'initiaient en même temps au service de l'artillerie de campagne et de place, tandis qu'un grand nombre d'officiers, de sous-officiers et d'hommes partaient, pour être remplacés par d'autres, à raison de la courte durée de l'engagement.

Un certain nombre de vieux sous-officiers et artilleurs de l'artillerie royale, pourraient être enrôlés, avec avantage, comme gardiens permanents des forts de Lévis, etc., et des tours des Plaines d'Abraham. Ces hommes devraient être des surnuméraires pour l'effectif de la batterie, vu qu'un soldat envoyé en détachement est obligé de négliger son instruction lorsqu'il n'est de service que pour peu de temps.

Le service de garde, bien que réduit au minimum, est cependant si onéreux qu'il ne permet pas aux hommes de se reposer assez pour que leur santé n'en soit pas affectée, selon les chirurgiens de l'armée anglaise.

Les boulets, bombes—10,000 coups—et munitions d'artillerie, ont dû être enlevés des villes limitrophes, conformément aux instructions reçues.

La somme de travail qu'il a fallu faire pour transporter les boulets et les bombes, et la quantité d'autres munitions d'artillerie, ne peut être bien estimée que par ceux, qui s'en sont occupés. Le tir annuel des canons a eu lieu en partie sur la glace de la rivière Saint-Charles avec des canons de 32 à âme polie, transportés des villes limitrophes dans ce but : le tir a également été pratiqué avec des pièces de campagne de 9, à âme polie, et montées sur des traineaux et avec des carabines se chargeant par la culasse et de 7 pouces, au bastion du Roi.

Le tir des mortiers, a eu lieu à la Courtine Saint-Louis et à l'île Sainte-Hélène, Montréal.

La légère somme que je recommandais d'affecter, dans ma lettre, en date du 25 mars 1873, pour la recherche des projectiles, comme cela se fait dans le service anglais, constituerait une grande économie pour le gouvernement, surtout si l'on réfléchit qu'il n'a été laissé par le gouvernement impérial que 200 coups par canon, pour le service de mer, et 100 pour le service de terre, ce qui est complètement insuffisant.

On m'informe qu'il n'y a pas de boulets de 24 dans les arsenaux de réserve de cette province, bien que la principale partie des armements soit de ce calibre, les arsenaux de réserve n'étant pas sous mes soins ; comme j'ai reçu instruction de ne les inspecter que d'après un ordre spécial ; je ne puis rien affirmer positivement à ce sujet, mais je crois de mon devoir de vous signaler ce que je crois être vrai.

Le rapport du tir de la batterie "B" peut être comparé avec avantage à celui qui a été fait par les détachements choisis des artilleurs volontaires anglais à Shoeburyness.

Aucun montant n'a été affecté dans le budget de l'an dernier pour les prix ordinaires accordés aux bons tireurs.

Je recommande fortement l'organisation d'une association d'artilleurs canadiens, basée à peu près sur les mêmes principes que ceux qui régissent l'association des artilleurs de l'Angleterre. Je pense que cela créerait de l'émulation parmi les artilleurs volontaires et contribuerait à l'efficacité du tir, comme nous en voyons l'exemple dans l'Association des Carabiniers du Canada, qui a organisé des concours permanents pour l'infanterie, et surtout si les détachements choisis dans les différentes provinces étaient envoyés dans la mère-patrie pour concourir avec les artilleurs volontaires anglais à Shoeburyness. S'ils accompagnaient le détachement des carabiniers du Canada, on pourrait obtenir la permission du ministère de la guerre, de leur faire suivre un cours de faible durée à l'arsenal de Woolwich et à Shoeburyness durant l'intervalle qui s'écoule entre le concours de Wimbledon et de Shoeburyness, tandis que l'on pourrait permettre à quelques officiers choisis d'assister aux manœuvres de l'automne, de suivre l'école de mousqueterie à Hythe, de cavalerie à Maidstone, et des opérations de signaux et de siège à Chatham.

Le tir des armes portatives a eu lieu au parc du génie, Pointe Lévis, dans le mois de juillet 1873.

Les marches d'hiver en raquettes, et le bivouac dans les bois au-delà de Charlesbourg, ont donné une légère idée des difficultés des opérations de l'hiver dans les plus froides parties des domaines de Sa Majesté.

Un camp d'été de la batterie "B" qui a duré une semaine, a été formé au lac Beauport où les escarmouches dans les bois, le relèvement, les exercices nautiques et le sport ont contribué à l'instruction, à la santé et aux réjouissances des hommes de tout rang : le gouvernement n'a fait aucune dépense, les rations ayant été apportées par les chevaux de la batterie, et les fourgons au camp d'été, et les provisions et ustensiles du camp ayant été apportés au camp d'hiver par les hommes eux-mêmes à l'aide de traîneaux. Les canadiens-français étaient naturellement à l'aise dans les bois ; la conduite des hommes fut excellente et aucune plainte n'a été formulée par les habitants du village ou les propriétaires, M.M. Gethings et P. Pepin, qui avaient libéralement permis de prendre le bois de chauffage nécessaire sur leurs terrains, etc.

Un parti d'officiers a fait, à ses propres dépens, une reconnaissance et un levé militaire du chemin de Kennebec, dans la direction de la frontière.

J'espère que dans toute organisation future on songera à élever la solde de l'artillerie et de la cavalerie, pour compenser la plus grande somme de travail qu'exige le soin des chevaux ainsi que la nature plus compliquée des exercices et la surveillance du matériel. Si le taux

de la solde doit être le même pour l'artillerie et l'infanterie (ce qui est contraire à l'usage dans n'importe quelle armée), le service le plus pénible et qui exige le plus d'intelligence et de force physique devra nécessairement souffrir des avantages qu'offrirait une égalité de solde pour un travail moindre dans les autres armes.

Il ne m'appartiendrait peut-être pas de faire des commentaires sur la recommandation faite par le ci-devant-adjutant général au sujet des écoles pour l'instruction militaire dans toutes ses parties, mais je veux vous dire que l'effectif numérique de la batterie B est absolument insuffisant pour les exigences du service et l'instruction sur l'artillerie.

Le service de l'artillerie de place et de campagne est aussi distinct que celui de la cavalerie et de l'infanterie et chacune des branches de l'artillerie est beaucoup plus difficile à apprendre et exige beaucoup plus de temps.

Je suis d'avis que pour chaque école d'artillerie il faut une batterie de place et une batterie d'artillerie de campagne, composée chacune d'au moins un capitaine et deux sous-officiers, un sergent-major, un fourrier, six sergents, six caporaux, six bons bordiers, un trompette et 125 canonniers ou conducteurs. Le capitaine aurait à s'occuper de la solde et de la discipline, tandis que les sous-officiers dûment autorisés en temps convenable, pourraient enseigner les spécialités qui conviendraient à chacun d'eux, comme par exemple, le relèvement, les fortifications ou la loi militaire.

La batterie de campagne devrait être composée d'au moins quatre canons, quatre caissons et quarante chevaux; il serait impossible sans ce nombre d'enseigner les évolutions de batterie de campagne. Les cavaliers devraient avoir une ration de fourrage pour leurs chevaux particuliers, employés au service du gouvernement, ainsi que cela se pratiquait l'an dernier, à l'école de cavalerie. Les officiers de l'artillerie de milice, les sous-officiers et les canonniers devraient être attachés, en qualité de surnuméraires pour les cours de faible durée, aux batteries de campagne ou de place, selon le cas, et leur enseignement se restreindrait à la spécialité de leur arme.

À Québec, l'état-major actuel, composé d'un chirurgien, d'un adjutant, d'un quartier-maître, d'un fourrier, d'un commis de bureau, d'un infirmier-major, d'un prévôt-sous-officier, pourrait constituer une école où l'on enseignerait le maniement de toutes les armes, pourvu que les artilleurs, les cavaliers et les fantassins fussent tous dans la citadelle, qui peut contenir 600 hommes, sans compter, toutefois, tous les officiers, — la moitié des quartiers des officiers et des chambres de leur ordinaire étant occupée par Son Excellence le Gouverneur-Général comme résidence d'été.

Le commis de bureau, le prévôt-sous-officier, l'infirmier-major (qui agit en qualité de sergent-payeur) ne sont pas salariés par le gouvernement pour ce service, qu'ils exécutent depuis deux ans, dans l'espoir d'une récompense sous forme de paiement ou d'avancement.

Les membres du corps de musique (20) faisant les exercices de l'artillerie de place devraient être aussi des surnuméraires de l'effectif des batteries établies, vu que le service des gardes additionnelles retombe sur eux, et il est déjà extrêmement difficile et coûteux pour les officiers de maintenir ce corps, dont les hommes qui en font partie ne peuvent être engagés pour plus de douze mois. Il faut au moins cette période de temps pour instruire un homme qui, ensuite, se dirige là où il peut gagner plus d'argent.

Le besoin d'un maître d'école, ayant le rang et le salaire d'un lieutenant, se fait vivement sentir. L'enseignement doit se faire dans les deux langues à l'école de Québec. Le capitaine canonnier Donaldson qui, outre ses fonctions de maître-canonnier et commis de district, m'a aidé à enseigner aux officiers et autres les mathématiques appliquées à l'artillerie, le relèvement, etc., est tout à fait digne de remplir ce poste.

En terminant ce rapport sur l'école d'artillerie, je soumettrai de nouveau à votre examen ce que je disais dans le rapport de la milice l'an dernier (page 34), savoir que : " Le moyen le plus évidemment avantageux d'utiliser les services scientifiques des officiers instruits en temps de paix, est celui adopté par les États-Unis, où une grande partie de ceux qui ont étudié l'art militaire à West Point, sont employés sur les travaux publics. "

Les gigantesques explorations de chemins de fer, de canaux et de frontières entreprises par le gouvernement canadien, permettent fort bien de donner de l'emploi à des assistants-officiers militaires de génie, qui formeraient ainsi le noyau d'un corps scientifique pratique, dont la connaissance parfaite du pays, et les cartes par eux faites, seraient d'une valeur inégal-

culable au cas de guerre et utiles en temps de paix. Ces services sont actuellement faits pour nous (et je n'en doute, avec une grande habileté) par des étrangers dont la connaissance de notre pays pourrait ne nous pas être toujours avantageuse.

Il serait beaucoup à désirer que l'on employât un certain nombre d'hommes de l'école d'artillerie comme les assistants des officiers du génie royal, chargés de la délimitation des frontières. Lorsque ces derniers retourneraient en Angleterre, les canadiens qui leur auraient été adjoints, auraient acquis suffisamment de connaissances pour devenir le noyau d'un corps canadien d'officiers de génie, lesquels seraient employés au cas de besoin par le département des travaux publics.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,

Commandant de la batterie " B, " école d'artillerie.

Le député-adjutant-général intérimaire de milice,
Ottawa.

(C).—BATTERIE " B "

RELEVÉ DES OFFICIERS qui ont obtenu des certificats d'artillerie après avoir matières d'examen et la proportion décimale des points

Matières d'examen.	Corps.	Certificats de quelle classe.	Artillerie.	Matériel d'artillerie	Artillerie mobile.	Génie et fortification de campagne.
			Décimal.	Décimal.	Décimal.	Décimal.
Proportion décimale des points gagnés.						
Capit. et major-titulaire Charles E. Montzambert.....	A. P., Québec...	Première	.97	.9090
Capit. Maurice Duchesnay.....	B. C., Beauce...	do	.50	.6389
Lieutenant Charles J. Short.....	B. C., Sherbrooke	do	.87	.7387
*Sergent Charles B. Lavie.....	B. C., Beauce...	do	.74	.4366
Lieut. Frédéric Montzambert.....	A. P., Québec...	do	.79	.8890
Lieutenant James A. Devine.....	Génie de Montréal	do	.90	.90	.95
M. Frédéric Gautier.....	Gaëlette armée <i>La Canadienne</i>	do61 .69 .90
Lieutenant Thomas C. Gordon.....	A. P., Montréal	do	Les documents du lieutenant Gordon		
Lt.-col. Charles F. Houghton.....	Dép. A. Général Dist. mil. No. 11.	do	.94	.94	.90	.60
Lieutenant William H. De Lery.....	B. C., Québec...	Seconde	.47	.42	.60	.20
Lieut. Edward T. Duchesnay.....	B. C., Beauce...	Première	.88	.80	.80	.50
Capit. et major-titulaire J. Fraser.....	A. P., Québec...	do	.78	.42	.55	.43
Lieutenant Augustus La Rue.....	B. C., Beauce...	do	.50	.52	.65	.49
Lieutenant Oscar Prévost.....	A. P., Montréal	do	.91	.74	.99	.93
Lieut. Crawford W. Lindsay.....	B. C., Québec...	do	.84	.81
Lieutenant Henry Sheppard.....	A. P., Québec...	do	.88	.93	.87
Lieutenant James A. Devine.....	Génie de Montréal	do71

* Un sergent qui a passé l'examen de longue durée des officiers avec beaucoup de succès a été compris

ECOLE D'ARTILLERIE.

suiwi des cours de longue et faible durée durant l'année 1873, indiquant les gagnés dans chacun.

CITADELLE, QUEBEC, 31 décembre 1873.

Levé militaire.	Tactique.	Tactique, stratégie et histoire militaire.	Cours de faible durée des officiers de la marine.	Loi militaire, règlements et articles de guerre de la Régie et de la milice.	Moyenne de la proportion décimale des points gagnés.	REMARQUES.
Décimal.	Décimal.	Décimal.	Décimal.	Décimal.		
1.008792	Cours de longue durée terminé en février 1873.
.758472	
.869084	Documents pour cours de longue durée (volontaire), février 1873
.....8667	
.998688	Cours de faible durée terminé en mars 1873.
.....91	Cours de faible durée terminé en mars 1873.
.707066	Cours de faible durée (maritime) terminé en mai 1873.
.....9882	Cours de faible durée (maritime) terminé en mai 1873.
n'ont pas été remis.
.907583	Cours de faible durée terminé en août 1873
.366044	
.605068	Cours de longue durée terminés en décembre 1873.
.62	.30	.7655	
.61	.63	.8660	Cours de faible durée terminés en décembre 1873.
.85	.93	1.0090	
.....	.9687	Cours de faible durée terminés en déc. 1873.
.....65	.83	Id Id.
.7072	.71	On a cru que le cours d'artillerie de faible durée suffisait vu qu'il est officier du génie. (Cours de longue durée.)

dans ce rapport, c'est le seul sous-officier qui ait eu un certificat de première classe.

T. B. STRANGE, lieutenant-colonel,
Commandant de l'école d'artillerie, Québec.

(E.)

BATTERIE " B ", ECOLE D'ARTILLERIE.

CITADELLE, QUÉBEC, 31^e décembre 1873.

Les sous-officiers et artilleurs suivants ont obtenu des certificats d'artillerie de 2^eme classe, après avoir subi un examen pratique dans les exercices d'infanterie et d'artillerie, savoir : Canon, mortier, exercice de canon et de palan, artillerie mobile et laboratoire. Un certain nombre ont aussi passé l'examen pour ce qui regarde l'équitation, la conduite des voitures, l'exercice à l'épée et le service des écuries. Ils ont aussi passé des examens écrits et *viva voce*, pour l'artillerie, le matériel d'artillerie et l'artillerie mobile.

Grade et nom.	Proportion décimale des points gagnés.	Corps volontaire.
Caporal, Holly, John		Batt. de camp. de Shefford
Sergent-major, Lebreque, John		do Québec..
do Neil, John		do Shefford.
Sergent, Whitcombe, Albert		do do ..
Canonnier, McKearly, Mark		do do ..
do Gilmour, Charles		do do ..
do Swift, Alfred		do do ..
do Bailly, Alexander		do do ..
do Carter, David		do do ..
do Rees, Edward		Artil. de place de Québec.
do Alexander, James		do do ..
Fourrier, Connolly, Patrick		do do ..
Sergent, Stewart, George		do do ..
do Crowe, James B.		do do ..
Caporal, Goodwin, Thomas	0.60	do do ..
Canonnier, Wallin, Edward	0.60	do Sherbrooke.
do Murphy, Daniel	0.70	do Montréal..
Fourrier, Lavoie, Charles	0.88	Batt. de camp. de Beauce.
Bombardier intérimaire, Adair, James	0.80	Artil. de place de Québec.
Sergent, Robert, Amable	0.78	do do ..
Caporal, Blais, Joseph	0.75	Batt. de camp. do ..
Bombardier intérimaire, Wil Rinson, Henry	0.74	Artil. de place do ..
Bombardier, Tute, Robert	0.70	do do ..
Caporal, Maxwell, Edward	0.68	do do ..
Bombardier, Armsworth, Charles	0.64	do do ..
Canonnier, Sinclair, Charles	0.60	do do ..
do Burton, Thomas	0.60	do do ..
do Parks, Frank	0.58	do do ..
Bombardier intérimaire, Rayent, Charles	0.57	Batt. de camp. do ..
Canonnier, Lennaud, Paul	0.50	do do ..

T. B. STRANGE, lieut.-col.

Commandant, école d'artillerie, Québec.

(H).

BATTERIE "B", ÉCOLE D'ARTILLERIE.

Relevé des officiers, sous-officiers et soldats enrôlés depuis le 1er janvier 1873, jusqu'au 31 décembre 1873, indiquant les corps dans lesquels chaque homme est enrôlé.

CITADELLE DE QUÉBEC, 31 décembre 1873.

GRADE.	Corps dans lesquels ils sont enrôlés.						Député-adjutant-général de milice, district militaire No. 11.	Goëlette armée "La Canadienne."	Total.	REMARQUES.
	District militaire No. 5.			District militaire No. 7.						
	Batterie d'artillerie de campagne de Shefford.	Brigade d'artillerie de place de Montréal.	Batterie de place de Sherbrook.	Batterie d'artillerie de campagne de Québec.	Batterie d'artillerie de campagne de Beauce.	Brigade provisoire d'artillerie de place de Québec.				
Officiers	1	2	1	1	1	1	7	Il n'y a pas d'officiers d'artillerie ou du génie dans le district militaire No. 6.
Sous-officiers et soldats..	8	10	8	31	26	60	143	
	8	11	8	33	27	61	1	1	150	

T. B. STRANGE, lieut.-col.,

Commandant E. A. Québec.

L'Adjudant-général intérimaire,
Quartier-général, Ottawa.

ANNEXE No 3.

LUMIÈRE ET COMBUSTIBLE FOURNIS POUR LES BATTERIES "A" ET "B",
ÉCOLES D'ARTILLERIE.

KINGSTON, 19 décembre 1873.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, les procédés des deux conseils d'officiers dont je suis le président, réunis à Kingston, Toronto, Québec et Montréal, dans le but de faire rapport sur la lumière, le combustible et autres fournitures pour les batteries "A" et "B," écoles d'artillerie à ces endroits, conformément aux instructions contenues dans votre lettre en date d'Ottawa, le 27 octobre 1873.

Dans ces rapports des procédés, les conseils se sont occupés seulement de ce qui se rattache à l'éclairage et au chauffage des casernes et garnisons.

Les règlements et ordres de la milice active déterminent d'une manière satisfaisante l'échelle des rations de provisions de bouche (291) et de fourrage (290), et comme il n'y a eu jusqu'à présent ni plaintes ni troubles au sujet de leur fourniture, lorsqu'elle a été faite à l'entrepris, les conseils se sont abstenus de suggérer des changements dans le système actuel, si ce n'est qu'ils ont recommandé la nomination d'un officier pour l'intendance, à Kingston et à Québec, dans le but de protéger les intérêts de ce département ainsi que ceux des troupes dans leurs rapports avec les entrepreneurs.

Le ramonage des cheminées, le nettoyage des poêles et tuyaux, le blanchissage des lits la paille pour les lits et la ferrure des chevaux, sont toutes des matières quotidiennes de fourniture dans les écoles d'artillerie, ou de tout autre corps de troupes permanentement organisé; mais comme le système actuel de fourniture semble bien fonctionner, les conseils attendent de nouvelles instructions des quartiers-généraux, pour leur demander des rapports spéciaux sur ces services.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

— Votre obéissant serviteur,

S. P. JARVIS, Lt.-col.

Président des conseils de combustible, éclairage, etc.

L'Adjudant général intérimaire de milice,
OTTAWA.

RAPPORT DU CONSEIL DE LA BATTERIE "A" ÉCOLE D'ARTILLERIE

KINGSTON.

Procédés d'un conseil d'officiers, réuni par ordre de l'adjudant-général intérimaire de milice, en date d'Ottawa, 27 octobre 1873, dans le but d'examiner et faire rapport sur les mesures à prendre maintenant pour la lumière, le combustible et autres fournitures dont doivent s'approvisionner les écoles d'artillerie à Kingston et Québec, et les succursales de ces mêmes écoles à Toronto et l'île Sainte-Hélène, pour les officiers et les soldats des batteries "A" et "B".

Un conseil, composé des officiers suivants, s'étant réunis d'après ordre à Kingston, le 30 octobre 1873, examina les édifices occupés par le quartier-général de la batterie "A," école d'artillerie, à cet endroit :

PRÉSIDENT.

Lieutenant-colonel S. P. Jarvis C. M. G., dist. mil. No. 3.

MEMBRES.

Lieutenant-colonel Jackson, D. A. G., intérimaire, district militaire No 4.

Lieutenant colonel Taylor, D.A. G. dist. mil. No. 1.

Le conseil a trouvé les salles suivantes occupées dans les casernes de la Tête-du-Pont à Kingston, savoir :

- 1 Quartier du commandant.
- 1 Quartier de l'officier supérieur.
- 6 Quartiers d'autres officiers, dont l'un étant marié, occupe des appartements distincts dans l'arsenal de marine.
- 1 Pension d'officiers.
- 1 Antichambre d'officiers.
- 1 Cuisine d'officiers.
- 1 Pension de sergents.
- 8 Logements de sergents d'état-major.
- 8 Passages.
- 6 Chambres de casernes, dont l'une sert à la musique ainsi qu'à l'exercice.
- 1 Cuisine des soldats.
- 2 Salles d'hôpital.
- 1 Pharmacie.
- 1 Lavoir.
- 6 Forts détachés et tours.
- 1 Prison (assez grande pour une nombreuse garnison).
- 1 Magasin d'habillement.
- 3 Bureaux (un bureau du commandant, un bureau pour le maître canonier, une salle pour le soldat d'ordonnance.)
- 1 Salle de lecture.
- 2 Salles d'exercice (ce sont quatre salles des casernes dont les cloisons ont été enlevées.)
- 2 Ateliers.
- 1 Salle de lecture ou bibliothèque.
- 1 Corps de garde.
- Salle de police (vis-à-vis du corps de garde.)
- 1 Salle pour les harnachements.
- 2 Écuries (une pour les chevaux des officiers.)
- 2 lampes extérieures (dont l'une éclaire la porte de la caserne, le corps de garde et l'entrée à la prison de la caserne, et une à la pension des officiers.)

Les forts et tours détachés mis sous la direction de la batterie "A" comprennent le fort Henry, le fort Frédéric et les quatre tours Martello, dont le soin est confié à de petites escouades ou à des gardiens. Les deux tours se trouvent sur la terre ferme et de bons chemins y conduisent. Des quatre tours Martello, l'une appelée la Tour Murney, se trouve à la limite occidentale de la ville, sur la rive principale, et commande l'entrée du fort par le lac. Une autre tour appelée, tour de la Batterie, est construite à quelques verges de la batterie du Marché, au milieu de la côte, vis-à-vis de l'hôtel-de-ville et la place du Marché. On se rend à cette tour au moyen d'une chaloupe que fournit le département de la milice. Une troisième tour se trouve dans le fort Frédéric, vis-à-vis la cité, on l'appelle la tour de la pointe Frédéric. La quatrième se nomme la tour de l'île du Cèdre; elle est construite sur l'île du Cèdre, et est dominée par les canons du fort Henry. On se rend également à cette tour au moyen d'une chaloupe qui est aussi fournie par le département de la milice.

Cette tour commande ainsi que les autres l'approche des deux forts par eau, ainsi que le chenal du St. Laurent, sur la partie canadienne de l'Île-du-Loup.

Dans le but de mieux régulariser la dépense du combustible et de l'éclairage, le conseil recommande que l'année soit partagée de la manière suivante, les deux jours compris dans chaque période, conformément aux règlements impériaux, qui concernent le chauffage et l'éclairage pour le Canada Ouest, savoir :

	Jou s.
Été.—Du 7 mai au 15 octobre.....	162
Hiver.—Du 15 octobre au 30 novembre.....	98
15 mars au 6 mai.....	
Mi-hiver.—Du 1er décembre au 15 mars.....	105

La ration de bois de chauffage recommandée est d'un pouce, mesuré ordinaire d'une corde anglaise, longue de huit pieds, haute de quatre pieds et large de quatre pieds.

La ration d'huile de charbon recommandée est la cinquième d'une pinte canadienne, qui devra correspondre à une once de chandelle pour une seule ration, conformément aux règlements impériaux et à l'échelle des distributions.

On calcule qu'une telle ration d'huile de charbon doit brûler durant trois heures dans une seule lampe avec un bec de dimension ordinaire.

L'échelle générale de distribution qui vient d'être proposée est la même que celle qui a été établie par les règlements impériaux en Canada, d'autant que ceux-ci s'appliquent à l'occupation des casernes et autres édifices militaires par les écoles d'artillerie.

Comme l'huile de charbon offre des dangers dans les écuries et autres bâtiments qui renferment des matières combustibles, le conseil recommande qu'on accorde l'équivalent pour l'éclairage des écuries en chandelles qui tiendront lieu de l'huile en ces endroits.

L'échelle proposée pour le combustible et à l'éclairage des casernes Tête-du-Pont et les forts et tours détachés à Kingston, occupées par la batterie "A," se trouve dans la formule tabulaire annexée à ce rapport.

Le conseil est d'opinion que sur les quatre tours Martello, deux pourraient être fermées et entièrement inoccupées par les gardiens, savoir : la tour Murney et la tour de la Batture. Mais comme la tour Murney contient une grande quantité de munitions d'artillerie, y compris la poudre pour les canons, il serait nécessaire de les transporter ailleurs; si des gardiens ne doivent pas y séjourner permanentement.

Un règlement passé dernièrement par le conseil-de-ville de Kingston demande que toute la poudre soit transférée à l'ancien arsenal à la Pointe-Frédéric; par conséquent la poudre qui se trouve dans les deux tours Martello mentionnées plus haut (Tours Murney et de la Batture) sera affectée par ce règlement. Et si la poudre en est transférée, on pourra en faire autant des autres munitions de l'artillerie.

Il y a deux tours à Fort Henry, pour lesquelles on a dépensé de l'argent de temps à autre, mais le conseil ne croit pas qu'il soit nécessaire de les faire occuper si elles sont bien gardées. Comme elles sont sous les soins du commandant de l'école d'artillerie, elles devraient être visitées périodiquement par l'un de ses officiers.

L'hôpital militaire situé en dehors du Fort-Henry est avec raison sous le contrôle de la division des arsenaux, vu qu'il est l'un des édifices publics remis au Canada par le gouvernement impérial. Un gardien de la batterie "A" l'occupe maintenant, et l'école d'artillerie lui fournit le combustible et l'éclairage nécessaires. Le conseil ne recommande pas que les dépenses qu'occasionne cet édifice soient mises au débit de la batterie "A" de l'école d'artillerie.

La pension des officiers dans les casernes de Tête-du-Pont s'étant munie d'appareils de gaz coûteux, et le commandant de l'école d'artillerie ayant fait voir au conseil qu'il n'a pas été dépensé d'huile de charbon pour la pension des officiers depuis plusieurs mois, contrairement à ce que veulent les règlements; mais qu'on y a consommé et qu'on y consume encore du gaz aux dépens même des officiers, le conseil pense que tant que l'on consumera du gaz et non de l'huile dans cet établissement une somme d'argent égale à la valeur de ce que coûterait l'huile de charbon soit payée par le département de la milice à l'ordinaire, pourvu que les officiers continuent à payer les comptes de la compagnie du gaz.

Le conseil est en même temps d'opinion que l'éclairage au gaz ne serait pas d'une nature économique et qu'il ne saurait en recommander généralement l'adoption.

L'augmentation des prix du bois de chauffage fait croire au conseil qu'il serait plus économique pour les casernes de substituer le charbon au bois, en achetant des poêles à charbon qui s'alimentent eux-mêmes pour remplacer les poêles à bois de vieux modèle.

Il vaudrait peut-être mieux au point de vue de l'économie et du confort, d'avoir un appareil pour chauffer les nouveaux édifices à la vapeur; mais les anciennes casernes transférées au Canada par le gouvernement impérial ne conviennent pas maintenant à ce mode de chauffage, surtout les salles casernatées des ports, et la construction des fournaies et des tuyaux serait très-couteuse. En adoptant l'autre mode, on ne ferait que remplacer des poêles à bois par des poêles à charbon, et les vieux poêles à bois se vendraient à un bon prix parmi la population de la campagne, qui se procure le bois si facilement.

Le conseil calcule qu'une tonne, ou 2,000 livres de charbon, équivaldrait à environ une corde et trois quarts de bois, ou cent soixante-huit rations, le charbon et le bois étant de la meilleure qualité et durs. Dans le cas où l'on adopterait les poêles à charbon, le conseil recommande que la fourniture du charbon égale celle du bois, comme il l'a déjà recommandé, lequel équivalait, selon le conseil, n'excéderait pas douze livres du meilleur bois dur pour une seule ration, ou un pouce d'une corde de bois, mesure anglaise ordinaire.

On peut maintenant acheter une tonne de 2,000 lbs de charbon de cette nature pour \$7.50, alors que le prix du bois dans les différentes parties du Canada varie de \$6 à \$8 la corde et qu'il est probable que ces prix augmentent. Le conseil croit que l'on ferait une économie telle dans l'achat du combustible pour cette année, en substituant le charbon au bois pour le chauffage des troupes, que l'on paierait de cette manière le prix des poêles à charbon, et les édifices seraient chauffés d'une manière plus uniforme et plus satisfaisante, en même temps que l'on épargnerait beaucoup de travail aux hommes.

Le conseil est de plus d'opinion qu'un officier permanent devrait avoir le contrôle des fournitures du gouvernement, soit de combustible, d'équipement, ou d'approvisionnement de toute nature, et il suggère qu'un quartier maître de district soit nommé à Kingston et Québec, les deux quartiers-généraux des corps permanents. Cet officier pourrait alors agir comme intendant pour les troupes qui stationneraient dans ces casernes, et pourrait également surveiller les arsenaux de district, qui ne sont pas sous le contrôle immédiat de l'artillerie.

Il pourrait aussi surveiller la distribution et la remise des effets de campement lorsqu'ils sont de service.

Son traitement ne serait qu'une somme peu importante à ajouter à la dépense annuelle qui se fait sous ce chef, et l'économie qui en résulterait, diminuerait considérablement les pertes que l'on fait annuellement par suite du manque de contrôle nécessaire.

S. P. JARVIS, lieutenant-colonel,
Président.

W. H. JACKSON, lieutenant-colonel,
D. A. G., intérimaire, M. D. N^o 4.

JOHN B. TAYLOR, lieutenant-colonel,
D. A. G., M. D. N^o 1.

TORONTO.

1^{er} novembre 1873.

Le même conseil s'étant rendu de Kingston à Toronto, s'est réuni au bureau de brigade de la milice à Toronto, le 1^{er} novembre 1873.

Les salles suivantes étaient occupées, lorsqu'il les visita, par un faible détachement de la batterie "A," de Kingston, savoir :

1 salle de sergent.	} Dans le vieux fort.
2 salles de casernes pour les soldats.	
Cuisine des soldats.	
2 quartiers de gardien, dans les casernes en pierre.	

Il y avait à cette époque nombre de recrues avec ce détachement, attendant des ordres pour se rendre à l'école d'artillerie à Kingston, et une seconde salle de caserne était occupée; mais, règle générale, une salle de caserne suffit pour ce détachement, ainsi que nous le recommandions dans la formule tabulaire annexée à ce rapport

S. P. JARVIS, lieutenant-colonel,
Président.

W. H. JACKSON, lieutenant-colonel,
D. A. G., inter., M. D. N^o 4.

JOHN B. TAYLOR, lieutenant-colonel,
D. A. G., M. D. N^o 1.

Kingston, 12 décembre 1873.

BATTERIE, (A), ECOLE D'ARTILLERIE, KINGSTON.

Une ration de bois. = 1 p., mesure ordin. d'une corde anglaise.
 Une ration de charbon. = 12 lbs. du meilleur charbon dur.
 Une ration d'huile de charbon. = $\frac{1}{5}$ d'une pinte canadienne.

Départements.	Nombre de poêles.	Rations de bois.			Nombre de lampes.	Rations d'huile de charbon.		
		Eté.	Hiver.	Milieu de l'hiver.		Eté.	Hiver.	Milieu de l'hiver.
Kingston,				Remarques.				Remarques.
Commandant....	4	9	11		2 $\frac{1}{2}$	5		
Autres officiers	3	7	8		1	2		
chacun								
Passages dans les quartiers des officiers.			5	Chaque passage.	2	2	Chaque passage.	
Pension d'officiers, anti-chambres et passage.	3	3	3	Chaque poêle.	$\frac{1}{2}$	1	1	Chaque officier de l'ordinaire..
Ordinaire d'officiers.	1	6	6		1	2		
Ordinaire de sergents.	3	7	8			4		
Sergent's d'état-major, chacun..	1	1 $\frac{1}{2}$	3	4	Chaque sergent.	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	Chaque sergent.
Sergent's mariés, chacun.	1	1 $\frac{1}{2}$	3	4	Chaque sergent.	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	Chaque sergent.
Sergents non mariés, deux sergents chacun.	1	1 $\frac{1}{2}$	3	4	Chaque 2 sergts.	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	Chaque 2 sergts.
Salles de caserne pour 12 hommes et moins, et les mêmes pour chaque 12 hommes additionnels, ou fractions de 12.			3	5	Chaque poêle.	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	Chaque salle.
Cuisine de soldat pour chaque 7 hommes à l'ordinaire, fractions de 7 à être compt. c. 7.	1	1	1	Chaque ordinaire.				
Passages dans les casernes des hommes où les poêles sont nécessaires et actuellement allumés, sur le cert. du C.O.			3	Chaque poêle employé.	2	2	Chaque passage.	
L'hôpital et la pharmacie ne devront pas excéder lorsqu'on s'en servira.	3	3	5	Sur le certificat du chirurgien et du C. O. pour chaque poêle employé.	3	1	2	Chaque lampe.
Passage de l'hôpital.	1	4	6					

BATTERIE (A), ECOLE D'ARTILLERIE, KINGSTON.—*Suite.*

Départements.	Rations de bois.				Remarques.	Nombre de lampes.	Rations d'huile de charbon.			
	Nombre de poêles.	Eté.	Hiver.	Mi-hiver.			Eté.	Hiver.	Mi-hiver.	Remarques.
Kingston.										
Lavoir.....	1		3	5						
do sur le certificat de l'officier com., comme étant nécessaire durant les froids rigoureux.....				4	Extra.					
Forts et tours occupés par ordre des quartiers-généraux par des gardiens ou des petits détachements de la batterie A pour chaque fort ou tour.	2	1½	3	4	Chaque poêle.	2	¾	1½	1½	Chaq. lampe dans chaque fort ou tour.
Salles dans les casernes Tête du Pont lorsqu'ils servent de bureaux ne devant pas être plus de.....	3		3	4	Chaque poêle employé sur le certificat de l'O. C.					
Cellules dans les casernes Tête du Pont.....	1	1	3	4						
Magasins du quartier-maître...	1		1	2						
Salles de lecture et d'exercice, lorsqu'elles servent comme telles, ne devr. jamais avoir plus de.	3		3	4	Chaq. poêle employé sur le certificat de l'O. C.					
Ateliers, lorsqu'on s'en sert sur le certificat de l'O. C.....			3	4	Chaque poêle.					
Cabinet de lect. et bibliothèque.	1		3	4		4		1	1	Chaque lampe.
Corps de garde.....	1		6	7			3	5	6	
Salle des harnachements.....	1		1	2						
Ecuries.....								1	2	Chaque écurie, l'équivalent en chandelles.
Lampes extérieures.....										
Ordinaire.....						1		3	3	
Garde principale et porte des cas.						1	Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, sur le certificat de l'O. C., à l'exception de 7 jours chaq. mois, à l'ép. de la p. lune.			

DÉTACHEMENT DE LA BATTERIE A, ECOLE D'ARTILLERIE, TORONTO.

Une ration de bois = 1 pouce, mesure ordinaire d'une corde anglaise

Une ration de charbon = 12lbs. du meilleur charbon dur.

Une rat. d'huile de charbon = $\frac{1}{8}$ d'une pinte canadienne.

DÉPARTEMENTS.	Nombre de poêles.	Rations de bois.				Nombre de lampes.	Rations d'huile de charbon.			
		Été.	Hiver.	Mi-hiver.	Remarques		Été.	Hiver.	Mi-hiver.	Remarques.
Toronto.										
Salle du sergent.....	1	1 $\frac{1}{2}$	3	4		1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$		
Salle de la caserne.....	1	3	5		1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$		
Cuisine des soldats pour chaq. 7 hom. à l'ordin. les fractions de 7 devant compter comme 7.....	1	1	1	1						
Deux gardiens, un poêle chacun.....	2	1 $\frac{1}{2}$	3	4	chaq. poêle	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$		Chaque gardien.

S. P. JARVIS, lieutenant-col., président,

W. H. JACKSON, lieutenant-col.,

D. A. G., intérim., M. D., No. 4.

JOHN B. TAYLOR, lieutenant-col.,

D. A. G., M. D., No. 1.

REMARQUES DU COMMANDANT DE LA BATTERIE "A" SUR LE RAPPORT DU CONSEIL.

ÉCOLE D'ARTILLERIE.— KINGSTON, 8 janvier 1874.

MONSIEUR.—En réponse à votre lettre du 26 ultimo, relative aux procédés ci-inclus d'un conseil d'officiers sur la lumière et le combustible, etc., j'ai l'honneur de vous soumettre les remarques suivantes sur certains points qui y sont soulevés.

1. Le conseil est d'opinion de fermer les tours Murney et de la Batterie, et je crois qu'il est opportun de le faire, car leur position et leur inaccessibilité comparative font qu'on peut les garder facilement; les arsenaux, etc., pourraient être tenus en bon ordre en étant visités fréquemment. Je ne pense pas que les mêmes remarques puissent s'appliquer à la tour Murney, qui est comparativement isolée, et dans laquelle on pourrait pénétrer si elle était inoccupée. Elle a toujours été occupée jusqu'à présent par un ou deux hommes mariés de la batterie "A," lesquels font sans inconvénients leurs services réguliers dans les casernes, et comme je ne puis comprendre la force de l'argument qu'un règlement du conseil de ville puisse affecter de quelque manière les arrangements jugés nécessaires par les autorités pour l'armement de ces forts, je ne vois pas la nécessité de modifier les arrangements qui existent maintenant.

2. Quant à la substitution projetée des poêles à charbon aux poêles à bois dont on se sert maintenant, je suggère, avant de régler d'une manière définitive le mode de chauffage à adopter, qu'on fasse l'essai du genre de poêle proposé—disons dans la salle d'ordinaire des officiers.

3. Pour ce qui regarde l'échelle des rations telle qu'établie par la formule tabulaire annexée au rapport, je ferai remarquer :

(1.) Qu'il n'y est pas question de poêles soit pour les quartiers du commandant ou des officiers, ou pour l'ordinaire des sergents.

(2.) Prison.—La somme recommandée ne suffirait pas pour l'appareil actuel, qui est disposé de manière à chauffer tout l'édifice.

(3.) Il faudrait de la lumière pour la salle de lecture des hommes en été, disons une demi-ration pour chaque lampe.

(4.) On ne semble avoir recommandé aucune somme pour la salle de police, pour laquelle il faut un poêle qu'on y a toujours chauffé.

(5.) Il faut de la lumière pour les fanaux des écuries en été, en cas d'accidents, etc. disons un quart de ration pour chaque fanaux.

Sauf ces exceptions, je partage les vues du conseil; mais je désire faire remarquer que les "gardiens" mentionnés dans ses procédés sont des membres *bona fide* de la batterie "A", et forment partie de l'effectif actif. tandis que ceux qui habitent l'hôpital, île du Cèdre, et le fort Henry, ne peuvent assister à l'exercice et à l'instruction militaire. C'est pourquoi je recommande fortement que l'on nomme des hommes mariés, d'habitudes régulières, à ces positions, en outre de l'effectif actuel.

J ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,
 D. T. IRWIN,
 Major, commandant E. A.

RAPPORT DU CONSEIL DE LA BATTERIE "B," ÉCOLE D'ARTILLERIE.

QUÉBEC.

Procédés d'un conseil d'officiers réunis par ordre de l'adjudant-général de milice intérimaire, — en date d'Ottawa, le 27 octobre 1873,—dans le but d'examiner et faire rapport sur les mesures à prendre pour la fourniture de la lumière, du combustible, etc., aux écoles d'artillerie à Kingston et Québec, et aux succursales de ces écoles à Toronto et à l'île Sainte-Hélène, pour les officiers et soldats des batteries "A" et "B".

Un conseil composé des officiers suivants s'étant réuni, conformément à ses instructions, le 14 novembre 1873, examina les quartiers de la batterie "B", école d'artillerie, à cet endroit :

PRÉSIDENT :

Lieutenant-colonel S. P. Jarvis, C. M. G., D. A. G., district militaire No. 3.

MEMBRES :

Lieutenant-colonel Jackson, D. A. G., intérimaire, district militaire No. 4.

Lieutenant-colonel Casault, C. M. G., D. A. G., district militaire No. 7.

Les salles suivantes étaient occupées lors de la visite du conseil, dans la citadelle de Québec :

1 Quartier de commandant.

1 Quartier d'officiers supérieurs.

7 Quartiers d'autres officiers—dont deux qui étaient élèves ont été récemment adjoints, et un officier marié (le quartier-maître).

1 Ordinaire d'officier.

1 Antichambre d'officiers.

6 Sergents d'état-major (y compris le maître canonier).

7 Sergents (y compris le chef d'orchestre).

7 Salles des soldats.

1 Bureau du commandant.

1 Salle pour le soldat d'ordonnance.

1 Bureau du maître canonier.

Ces salles communiquent ensemble.

- 1 Ordinaire des sergents.
- 1 Salle de lecture de sous-officiers.
- 1 Salle de lecture des soldats.
- 1 Salle de récréation, ou théâtre et gymnase.
- 1 Salle de modèles, ou cabinet de lecture des officiers.
- 1 Salle d'école, ou cabinet de lecture des soldats.
- 1 Prison avec quartier du sergent-prévôt.
- 1 Lavoir.
- 1 Corps de garde principal avec salle de police qui communiquent ensemble.
- 2 Salles de malades.
- 1 Pharmacie.
- 1 Magasin de quartier-maître (deux casemates).
- 2 Salles d'exercice pour le canon.
- 1 Laboratoire (pour le Canada, ainsi que le conseil en a été informé).
- 2 Salles pour le harnachement (une pour les officiers et une pour la batterie).
- 1 Sellerie.
- 1 Atelier de tailleur et cordonnier.
- 1 Atelier de l'armurier de l'artillerie.
- 1 Atelier de charron ou charpentier.
- 1 Atelier de maréchal-ferrant, ou forge.
- 6 Passages.

En outre de ces appartements, le conseil a constaté que des gardiens occupaient les lieux suivants :

- 3 Forts à la Pointe-Lévis, ayant 2 gardiens chaque.
- 1 Parc du génie. do.
- 1 Redoute extérieure dans le ravelin de la citadelle, occupée par un officier marié (le quartier-maître).
- 1 Corps de garde extérieur, dans le fossé.
- 20 Salles séparées (casemates et autres, maintenant occupées par des soldats mariés).

Le Conseil visita également les quatre tours Martello, dont l'une seulement était occupée par une famille (civile), qui a dit ne pas recevoir de rémunération.

Le conseil est aussi d'opinion que l'on devrait adopter l'échelle de fournitures pour le combustible et la lumière recommandée, pour la province d'Ontario, d'autant qu'elle s'applique au rang et à la position des officiers, sergents, et aux autres salles occupées comme casernes par les soldats, si ce n'est que la fourniture du bois durant le mi-hiver dans la citadelle de Québec, pour chaque poêle de passage, devrait être de douze pouces ou rations par jour; les périodes des saisons devraient être aussi comme suit :

Été, du 16 mai au 30 septembre, 138 jours.

Hiver, { du 1er octobre au 15 novembre, } 91 jours.
 { du 1er avril au 15 mai, }

Mi-hiver, du 16 novembre au 31 mars, 136 jours.

Le conseil a constaté que la dernière soumission approuvée pour la fourniture du bois de chauffage à Québec était basée sur la mesure française, ou la corde large de trois pieds seulement, tandis que la fourniture maintenant recommandée est pour des cordes de quatre pieds ou 128 pieds cubes (mesure anglaise).

Le commandant de l'école d'artillerie à Québec a informé le conseil que son effectif, dans le moment actuel, en outre des officiers qui s'occupent temporairement de l'instruction, est comme suit :

- *7 officiers,
- 13 sergents (état-major et autres).
- 141 sous-officiers et soldats.

161

*En outre de ces 7 officiers, deux étaient préposés à l'instruction à Québec, et l'un avait sous son contrôle le détachement à Montréal, qui stationne sur l'île Sainte-Hélène.

Ce qui fait un total en tout de 161, dont 24 sous-officiers et hommes, sont supposés se trouver à l'île Ste.-Hélène, Montréal; 7 officiers et 89 sous-officiers et hommes se trouvaient dans les quartiers des officiers et dans les sept salles de casernes pour les soldats dans la citadelle; 6 sous-officiers et soldats étaient dans les forts de la Pointe-Lévis, et les autres, au nombre de 35, qui étaient des hommes mariés, ont eu des quartiers séparés dans les casernes et ailleurs, et chacun d'eux pouvait obtenir le combustible et la lumière voulus pour une salle de caserne. De ce nombre (35), 13 sont sergents, appartiennent à l'état-major, etc., et ils auraient droit à des salles distinctes ou à des quartiers avec les fournitures accordées aux sergents; ce qui fait que 22 hommes mariés sont employés comme gardiens dans les casernes vacantes, — dont une partie seulement est encore occupée; mais comme le nombre des soldats mariés augmente, on pourrait peut-être loger les autres, et leur donner le combustible et la lumière nécessaires, si cette proposition est approuvée.

L'effectif de la batterie "B," école d'artillerie, tel qu'établi par l'ordre général (24), en date du 20 octobre 1872, est comme suit :

6 officiers,
1 sergent-major,
9 sergents,
143 sous-officiers et soldats.

On doit obtenir sur ce nombre les détachements suivants :

FORTS DE LA POINTE-LÉVIS.

1 sous-officier et 10 soldats.

ILE SAINTE-HÉLÈNE, MONTRÉAL.

1 officier, 1 sergent, et 23 sous-officiers et soldats.

Le conseil a été informé qu'il fallait chauffer les casernes vacantes dans la citadelle afin de les tenir en bon état de conservation. Les membres du conseil n'appartenant pas au génie, recommandent respectueusement que la question de chauffer les casernes soit laissée à la décision d'un-officier du génie, car leur longue expérience dans le pays leur fait croire que le feu est nécessaire pour la conservation de la maçonnerie seulement. Quelques-unes des casernes sont sans réparations, et la façade de l'une d'elles est étayée par de grosses pièces de bois. Le conseil a été informé que cela a eu lieu lors de l'occupation de la citadelle par les troupes impériales, et on peut faire valoir avec raison cet argument contre la nécessité de faire occuper les casernes et de les chauffer dans le but d'en assurer la conservation, car elles s'érouleront probablement avec le temps, si on ne les tient constamment en état de réparation. S'il faut chauffer les casernes qu'occupe maintenant la batterie "B," il faut en faire autant pour toutes les casernes de la citadelle. Là, où il y a des planchers, des ouvrages en bois et en plâtre, il serait nécessaire de les chauffer de temps à autre pour les préserver de l'humidité, lorsqu'ils en valent la peine; mais le conseil ne pense pas qu'il soit opportun de fournir le combustible qui pourrait être accordé dans ce but à la batterie "B," et il a décidé, en conséquence, qu'il n'y aurait pas un aussi grand nombre de salles occupées par des hommes mariés que maintenant.

Quant aux trois fortifications importantes de la Pointe-Lévis, le conseil est d'opinion qu'il faudrait les faire surveiller de manière que les étrangers ne s'y introduisent pas et n'y fassent pas de dégâts. Mais on pourrait obtenir ce résultat d'une manière plus économique que par le système actuellement suivi par le département de la milice. Le conseil a constaté que le coût du bois de chauffage nécessaire pour cette année se monte à neuf cents piastres ou à peu près, en outre de la solde, des rations et uniformes de gardiens de la batterie "B." Le gardien du fort No. 2 habitait un cottage en dehors du fort de sorte que le bois de chauffage que consume ce gardien ne peut servir à préserver la maçonnerie du fort. Le conseil ne pense pas qu'il soit nécessaire que les feux soient constamment allumés pour la conservation de la maçonnerie; le chauffage serait nécessaire seulement pour une courte période de temps, au printemps. Lors que la glace disparaît du terrain situé au-dessus des casernes, on devrait fournir le combustible

nécessaire pour faire sécher les planchers ou autres appareils intérieurs, qui pourraient être endommagés par l'eau qui s'échappe de la terre. Cette fourniture de combustible devrait dépendre du nombre de salles qu'il faudrait chauffer, ce qui pourrait être décidé par un conseil d'officiers, composé du député-adjutant-général du district, du commandant de l'artillerie, et de tels autres membres que l'on pourrait nommer spécialement pour cette fin.

Le conseil est d'avis qu'il suffirait pour la surveillance de la visite hebdomadaire, d'un officier qui serait sous les ordres du commandant de l'artillerie.

Pour ce qui regarde le parc du génie à la Pointe-Lévis, qui se compose d'un certain nombre de huttes en bois et autres dépendances bien finies et nullement surveillées, le conseil croit qu'il est désirable qu'elles soient occupées par des gardiens, et que des fournitures pour deux poêles durant l'hiver et le mi-hiver soient accordées, ainsi que pour deux poêles de cuisine durant toute l'année, avec une égale proportion d'huile de charbon pour l'éclairage.

Les mêmes gardiens pourraient exercer une surveillance générale sur les fortifications et les arbres plantés sur le terrain du gouvernement dans le voisinage.

Le conseil est d'opinion que les quatre tours Martello, échelonnées depuis le Saint-Laurent jusqu'à la rivière Saint-Charles, à l'ouest de la citadelle, et qui font face aux plaines d'Abraham, ne devraient pas être occupées par des détachements militaires ou des gardiens de la batterie " B ", mais qu'elles devraient être visitées de temps à autre par un officier qui serait sous les ordres du commandant de l'artillerie. Lors de l'inspection du conseil, une seule était occupée par un gardien civil et sa famille, qui ne recevait de fournitures d'aucune nature; et cependant le conseil est informé que quarante-deux cordes de bois sont destinées, dans l'estimation du combustible nécessaire annuellement pour ces tours, dont il ne voit nullement le besoin, à moins qu'elles ne soient occupées par des détachements de troupes.

Le conseil a été, de plus, informé que cinquante et une cordes de bois étaient destinées, pour les tuyaux d'eau dans la citadelle, mais il ne put voir que quatre de ces tuyaux, dont l'un dans la salle du sergent d'état-major, et les trois autres dans la salle des modèles. Ces tuyaux font circuler l'eau depuis le toit jusqu'au réservoir en bas, afin de pourvoir à toute éventualité dans un cas de siège. Le conseil ne pense pas que l'on doive accorder du combustible additionnel pour cette fin dans le moment.

Le conseil recommande, conformément aux considérations susmentionnées, l'échelle des fournitures de combustible et lumière pour la batterie " B " à Québec, ainsi qu'on le voit dans l'échelle ci-annexée de combustible et de lumière pour cette garnison.

MONTRÉAL.

17 novembre 1873.

Le conseil s'étant rendu de Québec à Montréal, et ayant inspecté les casernes de l'île Sainte-Hélène, fait rapport que le détachement de la batterie B, école d'artillerie, occupait les quartiers suivants :

- 1 quartier d'officier.
- 1 cuisine des officiers.
- 1 salle pour le soldat d'ordonnance.
- 1 salle de sergent.
- 3 salles de casernes, capables de donner place à 16 hommes chacune :
 - 1 contenant 10 hommes.
 - 1 do 7 do
 - 1 servant de salle à dîner.
- 2 quartiers d'hommes mariés (deux petites salles pour chaque homme).
- 1 cuisine de soldat.
- 1 cantine.
- 1 quartier d'armurier d'infanterie (formant partie de la batterie B, pour fins).

Le conseil a été, de plus, informé qu'un poste extérieur a quelquefois servi de salle de police, lorsqu'il était nécessaire d'y enfermer des prisonniers revêches, et pour laquelle on pourrait demander le combustible nécessaire; mais qu'on n'y a jamais monté la garde d'une manière permanente.

Le conseil n'a pas demandé, en conséquence, de fourniture pour cette salle de police, mais il recommande lorsqu'on s'en servira de fournir le combustible nécessaire pour un poêle, sur le certificat spécial de l'officier commandant du détachement, approuvé par le député-adjutant-général commandant du district.

Le conseil recommande que la fourniture de combustible et lumière, telle que déterminée par l'échelle annexée à ce rapport, soit la même pour le détachement qui se trouve à l'île Sainte-Hélène et forme partie de la batterie " B ", tant que le détachement y stationnera avec son effectif actuel.

Le conseil ne pense pas qu'il soit nécessaire de recommander la fourniture de combustible et de lumière pour les salles vacantes, seulement parce qu'elles sont les quartiers d'hommes mariés; car il est d'avis que ces salles n'ont pas besoin d'être chauffées ou éclairées permanemment pour leur seule conservation, à moins que ce ne soit sous la direction d'un officier du génie, conformément à ce que nous avons déjà dit pour les nombreuses casernes et autres salles vacantes à Québec; mais en l'absence de toute autorisation pour le logement des hommes mariés dans les quartiers séparés des casernes, le conseil suggère qu'un certain nombre d'hommes mariés soient désignés comme faisant partie de l'effectif des batteries A et B, dans le but de blanchir et réparer les uniformes des célibataires.

Lorsqu'un pareil nombre aura été reconnu par les quartiers-généraux du département de la milice, le Conseil recommandera les mêmes fournitures de combustible et de lumière pour les quartiers destinés aux salles de sergent, pour le nombre de poêles que l'on chauffe maintenant.

Lors de la visite du conseil à l'île Ste-Hélène, il y avait un armurier d'infanterie qui a appartenu au corps d'armuriers d'infanterie en Angleterre, et qui relève maintenant du département des arsenaux à Ottawa; il est cependant attaché à la batterie B, pour la solde et les fournitures. Comme cet homme ne forme pas partie de l'effectif actif de la batterie B, le conseil ne le regarde pas comme régi par les règlements, qui sont maintenant sous considération, et ne range pas ses quartiers parmi ceux de l'école d'artillerie.

Si on doit cependant le transférer comme armurier à l'école d'artillerie, le conseil recommande que sa fourniture de combustible et de lumière soit la même que celle d'un sergent d'état-major de la batterie.

La même observation s'applique à l'armurier d'infanterie qui se trouve à Québec.

Le conseil constate, au moyen des règlements impériaux sur le combustible et la lumière, qu'à Montréal et à Québec, tous les contrats pour la fourniture du bois de chauffage devaient être faits en prenant pour base la mesure française, comme suit: " La corde devra être de 8 pieds de longueur et de 4 pieds de hauteur, mesure française, et de 3 pieds de largeur, mesure anglaise; et elle devra être aussi livrée et comptée pour la même mesure." La corde, d'après la mesure anglaise, paraît avoir une longueur d'environ 8 pieds 8 pouces, une hauteur de 4 pieds 4 pouces, et une largeur de 3 pieds. Cette mesure étant moindre d'un huitième que celle de la corde anglaise, le conseil, en assimilant les fournitures de combustible et de lumière dans les provinces d'Ontario et de Québec, a recommandé que l'on adopte pour les deux provinces la mesure anglaise d'une corde de bois, savoir: 8 pieds anglais de longueur, 4 pieds anglais de hauteur et 4 pieds anglais de largeur; et il est d'opinion que les fournitures faites à Québec et Montréal devraient être augmentées par les quantités qui rendraient le nombre des rations de bois, d'après la mesure française, égal au même nombre de rations de bois conformément à la mesure anglaise.

L'échelle de fournitures ci-annexée de combustible et de lumière pour l'île Sainte-Hélène, à l'exception du lavoir, est recommandée par le conseil, sur la supposition que le détachement de la batterie B ne se composera pas de plus d'un officier, d'un sergent et de trente-deux sous-officiers et soldats,—les salles de casernes pouvant contenir 16 hommes chacune.

La fourniture pour le lavoir devra être la même en tous temps, tant que les troupes occuperont les casernes.

Le conseil ne juge pas nécessaire de recommander une fourniture de combustible et de lumière pour un soldat de chambrée, vu le peu d'importance de l'effectif de l'île Sainte-Hélène.

Le conseil ne juge pas nécessaire de recommander une fourniture de combustible et lumière pour une salle de caserne destinée à servir de salle à dîner pour les hommes, comme cela se fait maintenant, vû que rien dans le service impérial n'autorise un pareil crédit qu'il n'est pas dans l'usage de faire.

Le conseil ne juge pas nécessaire de recommander une fourniture de combustible et de lumière pour une cantine, vû qu'une institution de cette nature devrait pouvoir se suffire à elle-même.

Vû l'augmentation du prix de bois de chauffage, le conseil pense qu'il serait plus économique de chauffer les quartiers et casernes avec des poêles à charbon qui s'alimentent eux-mêmes, au lieu des anciens poêles à bois, et d'accorder l'équivalent en charbon, d'après la consommation relative des deux espèces de combustible, basé sur l'échelle des fournitures de bois de chauffage, qui a déjà été recommandée, et qui est empruntée aux règlements impériaux.

Le conseil recommande un équivalent en charbon qui ne devra pas dépasser douze livres, du meilleur charbon dur, pour un pouce, mesure ordinaire d'une corde anglaise de bois, comme une seule ration.

Si l'on érige de nouvelles casernes, il pourrait être avantageux d'y placer un appareil de chauffage à vapeur; mais les anciennes casernes et bâtiments transférés au Canada ne sont pas adoptés à ce mode de chauffage, et les frais de changements nécessaires pour cette fin seraient considérables.

En calculant qu'une tonne ou 2,000 livres de charbon dur équivaut en durée à environ une corde et trois-quarts du meilleur bois, et que ce charbon peut être acheté moyennant \$7.50 la tonne ou 2,000 lbs, alors que le prix du bois varie de \$6 à \$8 la corde, et qu'il augmentera probablement, le conseil croit que l'on ferait une économie telle en substituant le charbon au bois, que la différence suffirait dans une seule année pour couvrir le prix d'achat des poêles; ce serait une épargne considérable ensuite pour chaque année ultérieure. Le conseil croit, de plus, que les casernes seraient ainsi chauffées d'une manière plus uniforme.

Le conseil a l'honneur de plus suggérer que si on nommait un quartier-maître de district à Kingston et Québec, comme cela avait lieu auparavant, cet officier pourrait agir comme intendant de l'effectif qui fait permanemment le service à ces stations, et pourrait aussi surveiller les arsenaux et autres propriétés du gouvernement aux quartiers-généraux des districts, qui ne sont pas sous la direction immédiate de l'artillerie. On pourrait aussi le rendre responsable de la distribution et de la réception des effets de campement, lorsqu'on en a besoin pour les exercices annuels, et son salaire ne serait qu'une somme peu importante à ajouter au montant que l'on dépense sous ce chef; tandis que la réduction que l'on pourrait faire annuellement dans les approvisionnements, et le plus grand soin qui serait apporté à la conservation de la propriété publique, diminuerait considérablement la dépense ainsi que le chiffre des pertes ou dommages que cause le manque de surveillance nécessaire.

S. P. JARVIS, lieut.-col.,

Président.

W. H. JACKSON, lieutenant-colonel,

D. A. G., intérimaire, D.-M., No. 4.

L. A. CASALTY, lieutenant-colonel.

D. A. G., district militaire, N 7.

KINGSTON, 12 décembre 1873.

BATTERIE, "B" ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC.

Une ration de bois - 1 pouce mesure ordinaire d'une corde anglaise
 Une ration de charbon - 12lbs du meilleur charbon dur.
 Une rat. d'huile de charbon - $\frac{1}{2}$ d'une pinte canadienne.

DÉPARTEMENTS.	Nombre de poêles.	Rations de bois				Nombre de lampes.	Rations d'huile de charbon.			
		Été.	Hiver.	Mi-hiver.	Remarques		Été.	Hiver.	Mi-hiver.	Remarques.
Québec.										
Commandant		4	9	11		$2\frac{1}{2}$	5	5		
Offic. ch. n'ap. pas à l'ord.		3	7	8		1	2	2		
Appartenant à l'ordinaire.		2	4	5		$\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$		
Passages dans les quartiers des officiers	6	0	0	12	chaque passage.	9	0	2	2 ch. lampe	
Ordinaire et anti-chambre des officiers	3	0	3	5	chaque poêle	$\frac{1}{2}$	1	1	ch. officier à l'ordinaire.	
Cuisine de l'or. des officiers	1	6	6	6		1	2	2		
Ordinaire des sergents...		3	7	8		2	4	4		
Sergents d'état-maj.—ch.		$1\frac{1}{2}$	3	4	ch. serg't	$\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	ch. sergent	
Autres sergents-mariés		$1\frac{1}{2}$	3	4	ch. serg't	$\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	ch. sergent	
“ non mariés.		$1\frac{1}{2}$	3	4	ch. deux serg'ts	$\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	ch. deux sergents	
(chaque deux sergents)									chaque salle.	
7 Salles de casernes..... (pour 16 hommes ou moins et pour chaque 16 hommes additionels ou fraction de 16.)	7	0	3	5	ch. poêle	$\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$		
Cuisine des soldats. (pour chaque 7 hommes à l'ordinaire, les fract. de 7 dev. compt. comme 7.)		1	1	1	ch. ordin.		0	0		
Hôpital.....	2	0	3	5	ch. poêle sur le cer- tificat du chirurgien.	2	1	2	ch. lampe	
Pharmacie.....	1	0	3	5		$\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	2		
Passage de l'hôpital.....	1	0	4	12		0	0	0		
Lavoir.....		0	3	5		0	0	0		
do		0	0	5	extra	0	0	0		
(sur le certificat de l'offi- cier commandant, lors- que cela est nécessaire, durant les froids rigou.)										
Cellules dans la citadelle.	1	1	3	4		0	0	0		
Magasin du quart-maître.	1	0	3	4		0	0	0		
Salles dans la citadelle... (lorsq. s'en sert comme telle il ne dev. p. y av. plus de	3	0	3	4	ch. poêle en usage surcer. de l'O. C..	0	0	0	chaque salle lorsqu'on s'en sert dur. la nuit sur cer. de l'O. C.	
Salles de lect. et d'exercice (lorsq. s'en sert com. tel il ne dev. p. y av. plus de)	4	0	3	4		ch. poêle en usage surcer. de l'O. C..	0	3		3
Ateliers.....	4	0	2	3	ch. poêle en usage.	0	0	0		
(lorsq. s'en sert com. telles il ne dev. p. y av. plus de										
Cabinet de lecture des sous-officiers.....		0	3	4		3	0	1	ch. lampe	
Cabinet de lect. des sold.		0	3	4		3	0	1	ch. lampe	
Salle de récréation ou théâtre.....		0	3	4		0	3	3	lorsqu'on s'en sert dur. la nuit sur cer. de l'O. C.	
Corps de garde.....	1	0	6	7		3	5	6		
Salle de police.....	1	0	3	4		0	0	0		
Salle des harnachement..	1	0	2	3		0	0	0		

BATTERIE, "B" ECOLE D'ARTILLERIE, QUÉBEC.—*Suite*

DÉPARTEMENTS.	Nombre de poêles	Rations de bois.				Nombre de lampes.	Rations d'huile de charbon.			
		Été.	Hiver.	Mi-Hiver.	Remarques		Été.	Hiver.	Mi-Hiver.	Remarques.
Québec.										
Ecuries.....		0	0	0		0	1	2	} Pour ch. écurie, l'équival. en chandelles ch. lampe	
Gardiens-forts de la Pointe-Lévis, si on les y tient.	6	1½	3	4	ch. poêle	3	1½	1½		
Parc du génie.....	2	1½	3	4	ch. poêle	2	1½	1½	ch. lampe	
Redoute extérieure dans la citadelle.....	1	1½	3	4		2	1½	1½	} ch. lampe	
Latrines, dans la citadelle		0	0	0		2	3	5		
Lampes extérieures pour l'ordinaire des officiers.						1	0	3	3	
Entrée du corps de garde principal à la citadelle..						1*				

*Du lever du soleil à son coucher, sur cert. de l'O.C., à l'except. de 7 jours dans ch. mois, vers la pleine lune.

DÉTACHEMENT DE LA BATTERIE, "B" ECOLE D'ARTILLERIE, ILE STE. HÉLÈNE

Une ration de - 1 pouce mesure ordinaire d'une corde anglaise.

Une ration de charbon - 12 lbs. du meilleur charbon dur.

Une ration d'huile de charbon - ¼ d'une pinte canadienne.

Départements.	Nombre de poêles.	Rations de bois.				Nombre de lampes.	Rations d'huile de charbon.			
		Été.	Hiver.	Mi-hiver.	Remarques		Été.	Hiver.	Mi-hiver.	Remarques.
Ile Ste. Hélène, Montréal.										
Un quartier d'officier y compris la fourniture de cuisine.....		3	7	8		1	2	2		
Une salle de sergents pour la salle d'ordinaire lorsque la chose est néc.		1½	3	4		2	1½	1½		
Deux salles de casernes — un poêle chaque....	2	0	3	5	ch. poêle.	2	1½	1½	ch. salle.	
Cuisine des soldats (pour chaque 7 hommes à l'ordinaire—fractions de 7 devant compter com. 7.)	1	1	1	1		0	0	0		
Lavoir des soldats.....		0	3	5		0	0	0		

S. P. JARVIS, lieutenant-col., président.

W. H. JACKSON, lieutenant-col.,

D. A. G., intérimaire M. D., No. 4.

L. A. CASAUULT, lieutenant-col.,

D. A. G., dist. mil. No. 7.

REMARQUES DU COMMANDANT DE LA BATTERIE "B" SUR LE RAPPORT DU CONSEIL.

CITADELLE, QUÉBEC, 30 janvier 1874.

MONSIEUR.—En conformité de votre lettre du 23 décembre 1873, j'ai l'honneur de soumettre les observations suivantes sur les fournitures de combustible et de lumière recommandées par le conseil d'officiers réuni, par ordre, le 27 octobre 1873.

Malgré tout le respect que je porte au conseil, je dois dire que, comme on ne saurait comparer le climat de Québec à celui d'Ontario, il n'est pas juste d'assimiler les taux du combustible. Il est dur pour ceux qui sont casernés dans ce que l'on regarde généralement comme la plus froide région de l'empire britannique, de réduire la quantité de combustible qu'après une longue expérience on a jugé nécessaire d'accorder aux troupes impériales, laquelle quantité a été adoptée pour deux ans (après mûre considération, je suppose,) par le département de la milice, à Ottawa.

Le manque de combustible est assurément l'une des plus grandes privations auxquelles on puisse être assujéti dans un endroit aussi découvert que la citadelle de Québec.

La solde des officiers et des soldats ne suffit pas pour leur permettre d'acheter eux-mêmes le combustible. La fourniture qui m'a été jusqu'à présent personnellement accordée, comme lieutenant-colonel de l'état-major, est conforme aux règlements locaux pour les troupes impériales, et m'a été donnée lorsque je pris du service sous le gouvernement canadien. On propose de la diminuer de vingt cordes par an. Je proteste contre cette proposition comme étant de nature à violer les conditions qui ont présidé à mon engagement par le gouvernement canadien. J'ai constaté que cette quantité serait insuffisante, car il n'y a jamais eu d'excédant d'huile ou de combustible dans la citadelle de Québec que l'on ait vendu ou dont on ait disposé autrement; au contraire, les officiers ont dû acheter du combustible et de l'huile de charbon. On demande de n'accorder à l'ordinaire des officiers que 33 cordes, et à l'ordinaire des sergents 9 cordes; mais depuis le rapport du conseil, l'effectif autorisé a été augmenté de manière à permettre à 10 officiers et 10 sous-officiers additionnels de s'y adjoindre pour un cours d'instruction de faible durée.

Quant aux quatre tours Martello, le conseil dit que du combustible a été acheté pour les chauffer, mais qu'il n'a jamais été livré. On n'a jamais acheté de combustible pour ces tours, si ce n'est pour une courte période pour un gardien, un sous-officier de la batterie, que je jugeai nécessaire d'envoyer à la tour No. 1, dans laquelle on a pénétré avec effraction, qui avait été endommagée, pillée, etc., par des vagabonds de la rue Champlain; et même après que l'homme fut envoyé dans la tour pour en prendre soin (pendant qu'il était de service à la citadelle), on pénétra de nouveau dans la tour, et sa femme fut assaillie; des coups de pistolet furent tirés à travers les châssis, et la femme fut obligée de se réfugier dans la citadelle. L'homme lui-même fut aussi gravement battu, alors qu'il était sans armes et qu'il n'était pas sur ses gardes, par un certain nombre d'hommes qui le malmenèrent tellement qu'il dû aller se faire soigner à l'hôpital. Il fut tué subséquemment d'une manière accidentelle en tirant le salut, et comme je n'avais personne dans le temps pour le remplacer, et que l'hiver arrivait, époque où les déprédations sont plus rares, vu que l'accès de la tour est plus difficile, je ne la fis pas occuper.

Les autres tours furent, à une certaine époque, occupées par des gardiens civils sur lesquels je ne pus exercer qu'un faible contrôle. Ils les quittèrent lorsque cela leur plut, sans en donner avis, emportant la clé, et laissant l'intérieur dans un état délabré, sale, et des châssis brisés; ils enlevèrent même un poêle. La tour No. 2 fut mise à feu et considérablement endommagée, alors qu'elle était sous les soins d'un gardien.

(Voir le rapport en date du 12 mars 1872.)

Le seul gardien civil qui ait maintenant la tour No. 2 sous ses soins est un soldat licencié, que je croyais pouvoir contrôler; mais des plaintes ont été portées contre lui. Dans ces circonstances, j'ai cru bon de ne plus accepter les services de gardiens civils, et j'ai évalué la quantité de combustible nécessaire pour quatre gardiens de la batterie "B", que je crus pouvoir

y envoyer. Il est nécessaire que ces positions soient remplies par des hommes mariés, car il est difficile à un célibataire de faire sa cuisine, etc.

J'ai recommandé dans mon rapport annuel que quelques hommes mariés de l'artillerie royale soient adjoints à l'effectif de la batterie "B", comme gardiens du détachement, afin que l'instruction sur l'artillerie, qui dure douze mois, n'en souffre pas.

Les mêmes observations s'appliquent aux gardiens du parc du génie et des forts de la Pointe-Lévis. S'il y avait un détachement assez fort pour former une escouade qui serait préposée au service des canons, les dépenses de chauffage ne seraient pas plus élevées que maintenant, et l'instruction que l'on donne n'en souffrirait pas.

L'homme qui habite un cottage (ainsi que le conseil en a fait la remarque) vis-à-vis l'un des forts a eu la permission d'y demeurer temporairement à cause de la grave maladie de sa famille; car il n'eût pas été bon de lui ordonner d'aller séjourner dans le fort, où il y avait alors beaucoup d'humidité.

Le conseil semble être en faveur de gardiens civils; mais j'ai déjà signalé les dommages causés aux propriétés du gouvernement par des gardiens civils qui ne sont pas sous le contrôle militaire; et je ne partage pas l'opinion du conseil, qu'il n'est pas avantageux de mettre les forts sous les soins de quelques soldats expérimentés.

Le conseil porte le coût du combustible, à la Pointe-Lévis, à \$900; mais ce montant a été plus élevé qu'il ne fallait, vu que le député-adjutant-général n'a pas pu faire approuver l'achat du combustible avant le commencement de l'hiver. La même remarque s'applique à l'achat du combustible pour Québec chaque année.

Le conseil recommande que l'on n'accorde du combustible pour les forts de la Pointe-Lévis qu'au printemps; cependant le besoin s'en fait aussi bien sentir à l'automne.

Leur recommandation à l'égard d'un officier qui visiterait les forts chaque semaine a été mise à effet depuis la formation de la batterie "B"; mais les dégâts causés par les bestiaux, qui endommagent les talus, détruisent les clôtures, en outre de l'effraction dans les forts, qui aurait lieu inévitablement si les forts étaient inoccupés, ne pourraient pas être empêchés par un gardien du parc du génie, à plus de trois milles du fort No. 3. Il n'y a pas de voie de communication qui relie les forts en hiver.

Je suis d'opinion que ceux qui ont rédigé l'ordre général (24) du 20 octobre 1871, qui confie le soin des forts à des sous-officiers et soldats de la batterie "B", avaient raison de croire que ce plan était le meilleur et le plus économique. Le seul inconvénient est que l'effectif numérique de la batterie n'est pas assez considérable pour fournir le détachement voulu.

Il est à regretter que le conseil n'ait pas obtenu des informations de source authentique avant de faire rapport, d'une manière erronée, que la casemate étayée par des pièces de bois avait été ainsi étançonnée durant l'occupation de la citadelle par les troupes impériales. Il ne s'en serait pas fait un argument à l'encontre de mon assertion, que toute personne sans préjugé est à même de vérifier, savoir: que toute casemate inoccupée a souffert, tandis que celles qui ont été occupées sans interruption n'ont pas souffert. Vous avez en mains le rapport et l'autorisation qui m'a été donnée pour faire étayer la casemate en question.

En parlant de leur connaissance approfondie des casemates canadiennes, les membres du conseil, je suppose, font allusion au fort Henry, à Kingston. Je crois que la forteresse a été laissée en bon ordre après avoir été occupée durant un demi-siècle par les troupes anglaises; mais une visite rapide de quelques heures m'a laissé sous l'impression que, dans une très-courte période de temps, si elle reste inoccupée, les ruines du fort Henry vaudront bien celles de Québec.

J'ai l'honneur d'inclure copie du rapport indiquant comment il se fait que chaque homme occupe un quartier séparé, et je suis d'opinion que c'est le mode le plus économique de préserver les casemates et les ouvrages extérieurs.

Si les casemates à l'abri des bombes étaient une fois bien réparées, un toit en bois au-dessus du terre-plein, comme celui qui couvre les tours et le cavalier dans le bastion du roi, lequel n'entraverait pas le service des canons au-dessous, pourrait bien être, en fin de compte, le mode de conservation le plus économique.

Quant à l'augmentation dans le nombre des soldats mariés, que l'on semble appréhender, j'ai l'honneur de faire remarquer que je n'encourage pas le mariage parmi les soldats, et que

j'informe toujours ceux qui sont mariés qu'ils n'ont pas droit à du combustible, à de la lumière et à toute autre fourniture de la part du gouvernement; mais comme je n'ai pas le pouvoir d'empêcher les hommes de se marier, je ne puis seulement que licencier ceux qui sont mariés, ou empêcher leurs femmes de venir loger dans les casernes. Je dois vous faire remarquer, en même temps, que les meilleurs sous-officiers et soldats sont mariés, et il est nécessaire qu'il y en ait un grand nombre dans un effectif qui doit occuper des postes extérieurs. Dans mon opinion, ce n'est pas un grand inconvénient même pour un corps d'artillerie de place qui est stationnaire. Quant à l'information donnée au conseil que l'on demande 50 cordes de bois pour empêcher les conduits d'eaux dans la citadelle de geler, etc., j'ai l'honneur d'affirmer que le conseil est dans l'erreur : la copie de l'évaluation que j'ai dans mon bureau parle de 5 cordes et 64 pouces—ce qui fait une énorme différence entre les deux montants. De plus, les 5 cordes et 64 pouces n'ont pas encore été brûlées, les tuyaux s'étant brisés. Les conduits d'eau dont il s'agit dans l'évaluation, ne sont pas ceux mentionnés dans le rapport du conseil comme se trouvant dans les quartiers du sergent d'état-major et dans la salle des modèles, ce sont les tuyaux qui se trouvent au lavoir et dans l'hôpital. A ce sujet, il y a une pompe que le froid a brisée, et pour la réparer, il faudra probablement dépenser vingt fois plus d'argent que le montant du combustible nécessaire pour la tenir en ordre.

Le combustible fourni pour les salles des casernes a été réduit de trente cordes, tandis que dix hommes de plus ont été adjoints à la batterie (cours de faible durée). Le conseil recommande que soixante hommes soient placés dans chaque casemate dans le but d'économiser le combustible. Bien que ce nombre d'hommes puisse loger dans les salles, je ne crois pas qu'il soit bon de le faire au point de vue hygiénique. La ventilation est toujours difficile dans une casemate, vu qu'il n'y a des châssis que sur la façade seulement; et les hommes, qui ne comprennent pas l'importance d'avoir de l'air frais, sont toujours enclins à bien fermer les meurtrières. Je crois avoir déjà dit qu'il serait désirable, au point de vue de la véritable économie, d'occuper un plus grand nombre de casemates, plutôt que de les encombrer; et le chirurgien est de mon opinion.

Quoique le contrat pour la fourniture du bois ait été nécessairement basé sur la mesure française, la distribution en a été faite pour l'année courante d'après la mesure anglaise, qui est un tiers plus forte que la mesure française, conformément au taux déterminé par le député ministre de la milice, le 14 mars 1873, Ottawa.

Les bâtiments du laboratoire, après l'explosion qui eut lieu dans les casernes de l'artillerie, il y a environ deux ans, furent érigés, pour plus de sûreté, au pied des glaciis, sur le côté ouest de la citadelle. Toutes les munitions y sont emmagasinées, conformément aux règlements, ce qui nécessite beaucoup d'ouvrage, et en même temps une instruction utile; à cause des demandes de munitions de canon qui sont faites, non seulement pour Québec, mais pour la province supérieure. Quoique le conseil signale ce bâtiment, dont l'usage lui a été expliqué, il ne pourvoit pas à la fourniture de combustible et de lumière nécessaire au sous-officier qui l'a sous ses soins et qui vit sur les lieux. La fourniture accordée au sergent d'état-major devrait au moins lui être donnée, car l'édifice qu'il habite est en bois et situé dans un endroit très-découvert.

Le conseil n'accorde pas de fourniture aux gardiens, alors que le combustible et la lumière ont été fournis aux dix-huit sous-officiers et soldats qui occupent les édifices. Ce nombre est, après tout, la proportion établie dans l'armée anglaise, qui se déplace constamment aux frais de l'État; et non-seulement on fournit aux femmes et aux enfants le combustible et la lumière, mais on leur donne même des rations. Il n'est rien demandé au gouvernement canadien pour ces derniers. La quantité totale de bois fourni à dix-huit sous-officiers et soldats a été de quinze cordes par an, et on a donné de l'huile dans la proportion de $\frac{2}{4} = 1. \frac{1}{2} = \frac{1}{2}$ à chaque homme, nété, hiver et mi-hiver, et j'espère que cette fourniture leur sera continuée.

Conformément à un ordre général (No. 24) du 20 octobre 1871, les batteries "A" et "B" ont été organisées dans le but de prendre soin et protéger les forts, arsenaux, armements, etc. La batterie "B" occupe la citadelle dans ce but. La batterie "A" n'occupe pas le fort Henry, à l'exception d'un très-faible détachement, et il lui faut, en conséquence, moins de combustible, vu qu'il est inutile d'occuper un plus grand nombre de salles de casernes couvertes en bois qu'il n'est absolument nécessaire, car ces salles, en restant inoccupées, n'en

souffrent pas comme si elles étaient à l'épreuve des bombes. C'est pour cette raison qu'il y a sans doute moins d'hommes mariés et de soldats qui suivent le cours complet.

Le conseil semble cependant vouloir réduire la quantité de combustible de la batterie "B" à celle de la batterie "A", qui n'occupe pas de casemates. De plus, on suppose généralement qu'il y a une différence dans le climat de plus de vingt-quatre jours, hiver et mi-hiver selon ce qui est déterminé par les règlements.

Le magasin du quartier-maître, occupé par les troupes impériales, et maintenant par nous, qui contient des uniformes, armes, accoutrements, etc., est absolument nécessaire dans une casemate.

J'ai l'honneur de recommander qu'une ration par jour, pour soixante-neuf jours (pour l'été), soit accordée. Il est nécessaire non-seulement de préserver les différents arsenaux de l'humidité, mais aussi de faciliter le chauffage des fers qui servent à marquer les effets qui sont distribués; la chose est aussi nécessaire lorsque l'on se sert d'encre à marquer les uniformes des soldats, etc.

Le conseil n'accorde qu'un poêle pour les cellules, bien qu'il ait été informé qu'il y avait à présent six prisonniers condamnés par la cour martiale. On a fourni du bois pour deux poêles jusqu'à présent, durant le mi-hiver, à cause de l'extrême froid qui règne dans l'édifice, et afin d'empêcher la pompe qui alimente l'édifice de se geler.

Le conseil n'accorde pas de fourniture pour une lampe dans le passage entre la pharmacie et les salles des malades, qui conduit aussi aux latrines. Je crois cependant qu'il est nécessaire qu'une lampe soit placée dans ce passage, et le chirurgien est de cet avis.

Le conseil veut encore qu'on allume la lampe dans le passage du vestibule à la porte principale de la citadelle durant un certain nombre de nuits seulement dans l'année, et non durant les nuits où la lune est dans son plein. Le passage ayant une longueur de soixante-dix pieds, la lumière de la lune n'y pénètre pas, surtout lorsque la porte est fermée; il serait, en conséquence, impossible aux sous-officiers de service à la porte de voir ceux qui entrent. Aucune échelle n'étant établie, je recommande celle qui a été adoptée jusqu'à présent, savoir : 3=5=6 rations par jour, été, hiver et mi-hiver.

MONTRÉAL.

Ile Sainte-Hélène.

L'ordre général (24) en date du 20 octobre 1871, dit qu'un détachement de la batterie "B" stationnera à l'île Sainte-Hélène. J'ai l'honneur de faire remarquer respectueusement que la recommandation du conseil pour le retrait de ce détachement, ainsi que celle qui est faite par le même ordre général pour les forts de la Pointe-Lévis, ne rentre guère dans ses attributions.

Le conseil refuse de donner le combustible et la lumière pour deux hommes mariés du détachement. Je présume qu'il ne s'est pas occupé de savoir comment se fera le blanchissage des soldats, ainsi que les petites réparations à leurs uniformes, etc. Je pense qu'il devrait y avoir deux hommes mariés pour un détachement de vingt-cinq.

Le conseil retranche les fournitures de deux sergents d'état-major, l'un à Québec et l'autre à Montréal. Deux sergents armuriers, inscrits sur le rôle de la batterie, sont payés \$1½ par jour, et reçoivent leurs uniformes et vivres de la batterie. Je n'ai jamais pu, cependant, faire réparer les armes de la batterie par ces hommes, qui ne sont que nominale-ment sous ma direction, puisqu'ils reçoivent leurs ordres du lieutenant-colonel Wily, directeur des arsenaux. Je suis de l'opinion du conseil que cette anomalie devrait disparaître.

Le conseil ne juge pas nécessaire d'accorder la fourniture de la salle du soldat d'ordonnance pour le détachement. Je pense pourtant que cette salle est nécessaire: elle contient des modèles pour l'instruction, etc., et elle sert, en outre, de salle pour le soldat d'ordonnance. On devrait aussi fournir le combustible pour un cabinet de lecture et une salle d'exercice, ainsi que je le recommandais dans ma lettre, en date du 13 décembre 1873, durant l'hiver et le mi-hiver, 3-4.

Le conseil n'accorde rien pour le chauffage et l'éclairage de la cantine. La cantine d'un régiment doit se suffire à elle-même; mais je suis peiné d'apprendre que les bénéfices pro-

venant de la vente des boissons à vingt hommes suffisent à payer les frais de combustible et de lumière. J'ai l'honneur de recommander que la fourniture du combustible et de la lumière soit la même que pour un sergent d'état-major—pour deux lampes: une en arrière du comptoir et une dans la salle, là où les hommes s'attablent.

Je n'approuve pas la recommandation du conseil de substituer le charbon au bois, et je ne crois pas que l'économie qui en résulterait serait aussi élevée qu'il l'espère, car le prix actuel du charbon dépasse celui qu'il nous donne, et le prix du bois (à ce mi-hiver) est de \$2.00 moindre que celui que l'on a payé pour l'année courante.

Les poêles à charbon qui s'alimentent par eux-mêmes doivent être chauffés avec du charbon anthracite dur; le prix actuel est de \$13 par chaudron ou \$10. $\frac{40}{100}$ par tonne, au lieu d'être de \$7. $\frac{50}{100}$, selon ce que calculait le conseil.

Les cent poêles de la citadelle rapporteraient peu de chose s'ils étaient vendus, d'après l'examen que j'en ai fait faire, tandis que le prix des poêles à charbon s'alimentant par eux-mêmes est de \$40 chacun, ce qui nous donne un total de \$4,000. Les poêles de la Pointe-Lévis et de Montréal ne sont pas compris dans ces chiffres.

Ajoutons à cela: des porte-charbons en fer, de grosses pelles en fer, un grand nombre de boîtes à bras pour le transport du charbon, une machine à peser pour contrôler la quantité de charbon reçu et distribué, le travail que demanderait le transport du charbon, lequel détruit les vêtements des hommes et salit les planchers de la caserne. Le sciage du bois, qui se fait maintenant en grande partie par un cheval de la batterie, avec une machine à scie, est la seule économie qui en résulterait, selon moi. Le coût des tuyaux de poêle et du ramonage des cheminées augmenterait beaucoup, vu que la suie s'y amasse plus vite.

Le conseil accorde le combustible nécessaire pour les ateliers, les armuriers, les maréchaux-ferrants, le charron et le tailleur; mais il n'a pas pourvu au charbon de forge pour l'armurier et le maréchal-ferrant; il faut à ces ateliers, tous les mois, environ quatre quintaux de charbon propre à cette opération.

Je pense qu'il ne serait pas bon, au point de vue hygiénique, de se servir d'un poêle à charbon anthracite dans une salle de caserne renfermée, où plusieurs hommes dorment, à cause de la quantité de gaz sulfurique et d'oxide carbonique qui s'en dégage. On a appris, tout dernièrement, que quelques matelots avaient été asphyxiés par la fumée d'un poêle à charbon anthracite dans une cabine, et que d'autres en avaient été retirés dans un état d'insensibilité complète. Il y a un poêle à charbon anthracite dans nos quartiers; et après un an d'expérience, je serais heureux de pouvoir le remplacer par un poêle à bois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T.-B. STRANGE, lieutenant-colonel,

Commandant, école d'artillerie, Québec.

L'adjutant-général intérimaire, Ottawa.

ANNEXE No. 4

SUR LA QUESTION DE MONTER LES BATTERIES DE CAMPAGNE.

Opinions des officiers commandants des batteries de l'artillerie de campagne, envoyées en réponse à une circulaire en date du 13 novembre 1873, de l'adjudant-général intérimaire de milice, demandant des informations par l'entremise des députés-adjudants-généraux des districts militaires Nos. 1, 2, 3, 4, 5 7 et 8, sur la question de savoir si le système actuel de monter les batteries de campagne fonctionne bien.

DISTRICT MILITAIRE No. 1.

Batteries de campagne de London et Wellington.

QUARTIERS-GÉNÉRAUX.

WELLINGTON, B. C., 27 novembre 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre memorandum renfermant une circulaire de l'adjudant-général intérimaire, en date du 13 novembre 1873, relativement au mode de monter l'artillerie de campagne.

Quant au fonctionnement du système actuel, il consiste, autant que je le connais, à permettre à chaque officier commandant de faire ses propres arrangements pour se procurer cinquante-cinq chevaux chaque année. Les propriétaires des chevaux reçoivent une somme pour chaque cheval, laquelle varie suivant la teneur des ordres pour l'exercice annuel.

Je souscris pleinement à ces remarques. Aucun règlement n'a été fait, et les officiers commandants n'ont

J. SHANLY, lieutenant-col. seulement que la solde et les minces avantages que donne la 37me Com. B. de C. de London. section de l'acte pour favoriser l'enrôlement. Je ne pense pas que, même un officier commandant, ait le pouvoir d'enrôler des chevaux pour un certain nombre d'années, à moins qu'il ne le fasse par une convention personnelle. C'est le mode que j'ai adopté, et je crois que c'est le seul légal.

Les propriétaires, ici, refusent fréquemment de louer leurs chevaux pour plus d'une année, et souvent même les reprennent, car, selon eux, c'est un inconvénient si grand que la solde, quoiqu'elle soit selon moi assez élevée, comme solde par jour, ne les rembourse pas, du trouble et de la perte que leur fait éprouver l'éloignement de leurs chevaux.

C'est aussi mon opinion sur le système actuel. Le résultat est que l'on n'a pas pu se procurer les meilleurs chevaux, et même durant les deux ans que j'ai commandé la batterie, beaucoup ont été changés; dans le cas où cette batterie serait appelée précipitamment sous les armes, je ne pourrais pas assurer que je pourrais même obtenir les chevaux que l'on a eus cette année.

J. SHANLY, lieutenant-col. Com. B. de C. de London. Ce qu'il faut maintenant, c'est un nombre suffisant des meilleurs chevaux enrôlés pour un certain nombre d'années, et que l'on pourra se procurer en tout temps.

La 31me Victoria, chap. 40, s. 18, s. s. 12, pourvoit à ce que des règlements puissent être faits pour l'enrôlement des chevaux, etc., et les s. s. 96 et 97 disent que les règlements faits en vertu de l'acte auront force de loi.

Les ordres du 12 mars 1870, ne contiennent pas de règlements de cette nature, et je ne crois pas qu'aucun n'ait été fait en vertu de cet acte.

Je suggère donc qu'en rédigeant ces règlements, on considère les points suivants avec l'entente que si l'on établit telles dispositions, la solde actuelle ne suffirait pas pour indemniser les propriétaires qui auraient ainsi loué leurs chevaux :—

1. Les chevaux ne devraient pas être enrôlés pour moins de 3
 2. Ils devraient être la propriété de la personne qui enrôle—exempts de tous liens et hypothèques.
 3. Ils devraient être marqués, lors de l'enrôlement, de la lettre de la batterie et de son chiffre, et un registre correspondant devrait être tenu par l'officier commandant qui enrôle.
 4. Les propriétaires devraient avoir droit aux mêmes privilèges que s'ils étaient membres de l'effectif. Les chevaux devraient être exempts de saisie, péage, et toute taxe municipale et autres.
 5. Les propriétaires devraient recevoir un certificat de l'officier commandant, qui les protégerait ainsi que les chevaux—lequel serait annulé à l'expiration du terme d'engagement.
 6. On devrait leur payer, lors de l'enrôlement, la somme de \$12 pour chaque cheval, et la même somme annuellement à l'expiration de chaque année ; après cela, ce montant pourra être augmenté si une paire de chevaux est enrôlée de nouveau après les trois premières années.
 7. Les propriétaires seront passibles d'amendes ou d'emprisonnement s'ils vendent ou ^{Je préfère mon projet} disposent de quelque manière des chevaux enrôlés, ^{d'engagement ou de} sans un ^{contrat.} permis par écrit de l'officier commandant. J. S.
 8. Un tel permis n'aurait pas pour effet d'empêcher l'enrôlement.
 9. On ne pourrait en livrer la propriété à l'acheteur sans ce permis.
 10. L'officier commandant aurait le pouvoir de prendre les chevaux enrôlés là où il les trouverait, chaque fois que la chose est nécessaire pour le service.
 11. Les chevaux pourront être inspectés et mis de côté en tout temps, s'ils sont impropres au service.
 12. La solde actuelle pour le service devrait être continuée. Le fourrage devrait toujours être fourni.
 13. On devrait prendre quelque mesure pour rembourser les propriétaires des pertes que pourraient leur être causées si les chevaux leur étaient rendus boiteux ou blessés.
- Je pense que toutes les dispositions ci-dessus peuvent être établies en vertu des sections de l'acte concernant la milice et la défense ci-haut mentionné.

Espérant que ces observations pourront vous être de quelque utilité,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

A. H. MACDONALD, capitaine.

Commandant. B. C. W.

Le député-adjutant-général,
London.

DISTRICT MILITAIRE No. 2.

Batterie de campagne d'Hamilton.

HAMILTON, 17 décembre 1873.

MONSIEUR.—Au sujet du meilleur système pour se procurer des chevaux lors de l'exercice annuel des batteries de campagne, j'ai l'honneur de dire que le système actuel est satisfaisant selon moi, sauf la solde que je ne crois pas assez élevée pour les chevaux. Je suggère qu'elle soit de \$1 par jour pour trois heures d'exercice, et qu'elle soit au camp de \$1 par jour en outre des rations.

J'ai l'honneur de suggérer un autre plan qui, s'il était inauguré, aurait de bons résultats pour les batteries de campagne. Je voudrais que le gouvernement achetât un nombre suffisant de chevaux pour le service des batteries, lesquels, lorsqu'ils ne seraient pas à l'exercice ou en service actif, pourraient être placés chez des personnes responsables, qui en auraient la garde et l'usage et les rendraient aux batteries, sur demande, dans le même état qu'ils étaient lorsqu'ils ont été reçus.

En adoptant ce système, les batteries seraient prêtes à faire le service sous le plus court avis, sans perte de temps et sans troubles, avec les mêmes chevaux, d'année en année, ce qui aurait pour effet de mettre les batteries sur un meilleur pied qu'elles ne sont maintenant.

En espérant que ces remarques auront votre approbation,

Je demeure votre humble et viteur,

GEO. B. SMITH, capitaine.

Commandant B. C. H. V.

Au lieutenant-colonel Villiers,
Major de brigade.

Batterie de campagne du canal Welland.

PORT ROBINSON, 24 novembre 1873.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 18 courant, demandant "si le système actuel de se procurer des chevaux chaque fois qu'on en a besoin" fonctionne d'une manière satisfaisante, "et si j'ai quelques observations à faire, etc." J'ai l'honneur de dire, en réponse, que les règlements actuels ne fonctionnent pas d'une manière aussi satisfaisante que je le désirerais; car, en vertu de ces règlements, des chevaux inférieurs sont offerts et sont facilement obtenus. Pour obtenir des chevaux d'une catégorie supérieure, comme ceux que je me suis toujours efforcé d'avoir, il faut le concours et des efforts de la part des officiers, sans compter des dépenses personnelles considérables.

Je suggère que l'enrôlement des chevaux soit à peu près semblable à celui des soldats: qu'il soit pour une même période de temps, que les chevaux soient sujets à une inspection semi-annuelle par un chirurgien vétérinaire, qu'ils soient exemptés par la loi de toute saisie pour dette, et que leurs propriétaires reçoivent un *bonis* en outre de la solde pour l'exercice annuel.

Ce serait le moyen d'avoir de bons chevaux, en partie exercés, sous le plus court avis. On diminuerait en même temps les pertes que causent les chevaux qui meurent au service.

Espérant que ces observations recevront votre approbation,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

R. S. KING, major.

Lieutenant-colonel Durie.

Bureau de la brigade, Toronto.

Batterie de campagne de Toronto.

TORONTO, décembre 1873.

MONSIEUR.—En réponse à votre demande relative au meilleur système de monter l'artillerie volontaire de campagne, je dois dire que j'ai encore la même opinion que j'ai déjà exprimée à ce sujet, savoir: qu'on devrait acheter seize chevaux, et les donner à quelque entrepreneur de transport, qui s'engagerait à les livrer, ou d'autres également bons, chaque fois que demande lui en sera faite; il ne lui serait pas donné de solde, mais on fournirait le fourrage nécessaire pendant l'exercice. A l'expiration de l'exercice, disons huit ans, les chevaux seraient la propriété des personnes qui en auraient pris soin.

J'ai conféré de la chose avec plusieurs personnes responsables qui sont prêtes à accepter des propositions de cette nature. Voici quelle serait l'économie qui en résulterait:

Seize jours d'exercice, seize chevaux à une piastre par jour.	\$2,048 00
Pour acheter seize chevaux.....	1,600 00

Economie en 8 ans.....	\$448 00
------------------------	----------

Cette économie dans ma batterie, couvrirait aussi le service extra à l'ouverture et à la clôture de la législature locale, deux jours chaque année, qui coûte \$256. Il en résulterait une économie totale de \$704 en huit ans, sans compter—ce qui est encore d'une plus grande importance—que la constitution de la batterie serait beaucoup plus efficace. Les chevaux pourraient aussi servir pour les transports des munitions provinciales à Toronto, ce qui coûte, je crois, tous les ans une somme considérable. De fait, si celui qui a le contrat pour le transport des munitions provinciales était obligé de fournir un certain nombre de chevaux, il en résulterait un grand avantage pour la batterie ; maintenant, les intéressés disent : *cela ne paie pas.*

Un autre mode, que vous avez vous-même suggéré, pourrait de suite être mis en opération, savoir : qu'on augmente la solde des conducteurs et des chevaux, après la première année, pour les engager à rester dans la batterie, ce qui équivaldrait à la solde de bonne conduite que l'on accorde dans le service impérial.

J'ai constaté que l'on peut se procurer des chevaux durant le mois de *juin*. J'ai dû refuser l'an dernier vingt chevaux, après avoir obtenu le nombre voulu en peu de temps. Le camp de Niagara a pu en être la cause, car l'effectif de ma batterie à la parade, l'emportait sur tous les autres du Canada l'an dernier, tandis que cette année, je n'ai pu avoir sans contrainte le nombre voulu à la parade.

Dans un cas de *guerre* ou d'*invasion*, la loi donne tous les pouvoirs nécessaires à un officier pour se procurer tous les chevaux dont il a besoin à quelques jours d'avis. Un officier qui ne peut le faire n'est pas digne de commander une batterie de campagne ; comme preuve, on s'est procuré *cinquante-six chevaux* en trois heures pour cette batterie en 1866, et le fait pourrait se répéter au besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JOHN GRAY, capitaine.

Com mandant de la batterie de campagne de Toronto.

Lieutenant-colonel Durie, D. A. G.

District militaire No. 2.

DISTRICT MILITAIRE No. 3.

Batterie de campagne de Kingston.

KINGSTON, Ont., 20 novembre 1873.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre d'hier, j'ai l'honneur de dire que dans mon opinion le système actuel de monter la batterie de campagne que je commande (qui fait que chaque conducteur peut fournir n'importe quel cheval pour remplir le nombre voulu), n'est pas le mode le plus satisfaisant qui puisse être choisi.

Je pense que si les chevaux étaient régulièrement enrôlés pour un certain nombre d'années, que si une description complète de chaque cheval était inscrite dans les livres de la batterie, et qu'un certificat de l'enrôlement, comprenant la description, fût donnée au propriétaire par l'officier commandant, lequel certificat devrait exempter le cheval de taxe pendant un an, et de saisie durant la même période, et donnerait droit au propriétaire de retirer, après l'exercice annuel, une petite gratification, disons de \$10, dont la livraison rendrait le cheval passible de service compulsoire en tout temps, lorsque les autorités militaires en feraient la demande durant la période de l'enrôlement, le système serait ainsi aussi parfait que possible.

Le plus grand inconvénient que j'aie éprouvé durant mes dix-sept années de service dans la batterie n'a pas été tant de me procurer des chevaux, que d'avoir *les mêmes chevaux* à l'époque des exercices annuels. Les chevaux doivent être exercés et rompus au service des canons aussi bien que les hommes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEX. S. KIRKPATRICK, major.

Commandant B. C. K.

Lieutenant-colonel Jarvis, D. A. G.,

Kingston.

Batterie de campagne de Durham,

PORT-HOPE, 24 novembre 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous dire, en réponse à la lettre du député-adjutant-général, commandant de ce district, en date du 19 novembre courant, relativement au mode actuel de monter la batterie sous mon commandement, qu'il est loin d'être satisfaisant.

Je suggère que les chevaux soient enrôlés dans la batterie pour trois ans, et qu'une gratification d'au moins une piastre et cinquante cents (\$1.50) par jour soit accordée à chaque cheval de service. Comme encouragement, je suggère, de plus, qu'un bonus soit accordé au propriétaire de chaque cheval enrôlé dans la batterie, à l'expiration des trois années de service.

Je saisis cette occasion de vous informer que je n'ai pas d'officiers et de soldats dans ma batterie en nombre suffisant, et j'espère que la recommandation du ci-devant adjudant-général et du lieutenant-colonel French sera adoptée avant le prochain exercice annuel, qui est de porter le nombre des soldats des batteries de campagne à cent hommes et de les mettre, comme dans l'artillerie impériale, sous le commandement d'un major.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. SEYMOUR, capitaine,

Commandant de la batterie de campagne de Durham.

Le major de brigade, Cobourg.

DISTRICT MILITAIRE No. 4.

Batterie de campagne d'Ottawa.

OTTAWA, 8 décembre 1873.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 20 ultimo, et, en réponse, j'ai l'honneur de vous dire que pour augmenter et maintenir l'efficacité de l'artillerie de campagne, les propriétaires de chevaux d'une hauteur de pas moins de 14 $\frac{1}{2}$ mains, et de pas moins de 1,050 livres de pesant, enrôlés pour les batteries de campagne, devraient recevoir pour chaque cheval, en outre de la gratification pour l'exercice, une somme de pas moins de dix piastres, et tous les gros chevaux additionnels, douze piastres par an. Ces primes pourraient être payées aussitôt après l'exercice, selon qu'on le jugera bon; mais s'il n'y a pas d'exercice pendant un ou deux ans, selon que le décidera le département de la milice, cette prime pourrait être payée à l'époque de l'année qui serait déterminée par ce département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN STEWART, capitaine.

Batterie de campagne, Ottawa.

Lieutenant-colonel W. H. JACKSON,
Major de brigade, Brockville.

Batterie de campagne de Gananoque.

GANANOQUE, 24 novembre 1873.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 20 courant, relativement au mode de monter les batteries de campagne, je dois dire que le système actuel fonctionne bien ici. J'ai

tous les chevaux dont j'ai besoin pour ma batterie, et je pourrais en avoir, en peu de temps, encore autant; car il ne se passe pas de semaine sans que je reçoive des demandes de personnes qui désirent s'adjoindre à la batterie comme conducteurs, et offrent leurs chevaux dans ce but.

Les meilleures observations que j'aie encore lues à ce sujet sont celles du colonel Shanly, contenues dans le rapport de la milice de 1870, pages 81 et 82.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

W. MCKENZIE,

Capitaine, commandant B. C. G.

Lieutenant-colonel, W. JACKSON, M. B.,
Brockville.

DISTRICT MILITAIRE No. 5.

Batterie de campagne de Montréal.

MONTRÉAL, 13 janvier 1874.

MONSIEUR.—En réponse à votre lettre relative au mode de monter les batteries de campagne, je dois dire qu'il est extrêmement difficile, à Montréal, de mettre à exécution le système actuel, vu que le montant accordé pour un seul exercice, 75 cents, est bien au-dessous de ce que valent trois heures de travail d'un cheval convenable pour une batterie de campagne; c'est pourquoi les propriétaires de ces chevaux hésitent à les enrôler, à moins qu'il ne soit entendu qu'ils ne seront pas tenus de les fournir à l'époque où la chose offrirait de graves inconvénients pour leurs affaires. Si l'on continue le système actuel, on devrait augmenter les prix; car on ne peut maintenant que faire un exercice de six ou huit heures pendant deux jours. La loi devrait autoriser l'officier commandant à se procurer des chevaux, sauf certaines restrictions, alors qu'ils ne peuvent en obtenir autrement. Cela est absolument nécessaire, surtout dans les temps de trouble, comme lors de l'invasion féniennne par exemple, ou quand les batteries sont appelées à venir en aide aux autorités civiles.

Dans mon opinion, on pourrait très-bien obliger les conseils municipaux des cités de monter les batteries de campagne qui y sont établies; l'officier commandant pourrait en faire la demande au maire, et la somme voulue pourrait être versée directement dans la caisse du trésorier de la cité par le département de la Milice. Cela ne ferait que modifier le système actuel; mais on m'informe que ce mode est adopté dans plusieurs cités des Etats-Unis, et qu'il fonctionne bien.

En 1866, quelques-uns de mes amis souscrivirent environ \$2,000 dans le but d'acheter des chevaux que l'on devait garder permanentement au service de la batterie; mais je ne voyais pas comment il serait possible de les garder ainsi, sans que je dusse faire des déboursés considérables, et c'est pourquoi je ne fis pas verser ces souscriptions. A cette époque, et durant plusieurs années subséquentes, les gouvernements impériaux et provinciaux dépensaient beaucoup plus pour le transport que le montant nécessaire pour entretenir ces chevaux; mais on n'a jamais répondu à ma demande de faire ce service *aux mêmes prix que l'on donnait à des personnes qui ne voudraient pas dépenser une piastre pour la défense du pays*, soit en fournissant des chevaux, ou de toute autre manière. S'il n'est pas encore trop tard, et si le gouvernement, par l'entremise du département de la Milice, est disposé à nous aider de cette manière, les frais de transport, qui, je présume, doivent être encore considérables, pourraient être payés d'une manière qui contribuerait à l'efficacité de l'effectif. Si l'on pouvait adopter quelque arrangement de cette nature pour l'entretien des chevaux, je crois qu'il ne serait pas difficile de prélever les montants plus haut mentionnés, ou même plus, et les hommes qui ont le soin des chevaux pourraient agir comme conducteurs dans la batterie, qui serait ainsi, pour toutes fins pratiques, sur le même pied qu'un corps de l'artillerie régulière.

Je sais bien qu'un plan de ce genre ne peut pas être mis à exécution dans toutes les localités où il y a des batteries ; mais il sera toujours difficile d'adopter un plan d'une nature uniforme, alors qu'il s'agit de chevaux ; et tant qu'il ne sera pas plus dispendieux que le système actuel, je ne prévois pas qu'il rencontre des obstacles insurmontables. Dans tous les cas, ce système fonctionnerait bien, et cela suffit pour me justifier de recommander son adoption, et je suis d'autant plus en faveur de ce système que les mêmes chevaux pourraient servir, si une école d'artillerie ou une succursale de l'école de Québec est établie en cette ville, comme il n'y a pas de doute qu'elle le sera avant longtemps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. A. STEVENSON,

Lieutenant-colonel, commandant B. C. de l'A. de M.

Lieutenant-colonel, THOMAS BACON.

D. A. G., intérimaire de milice, Montréal.

Batterie de campagne de Shefford.

GRANBY, 3 décembre 1873

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon opinion sur le meilleur système de monter la batterie que je commande, conformément au désir que vous exprimez dans votre lettre, en date du 15 ultimo.

Les chevaux de ma batterie sont régulièrement enrôlés, et j'ai pris pour règle de ne pas me servir de chevaux à moins qu'ils ne soient la propriété *bonâ fide* de quelque membre régulièrement enrôlé de la batterie ; je puis ainsi toujours compter sur le nombre complet de chevaux dont je pourrai avoir besoin à n'importe quelle époque.

Je n'éprouve pas de difficulté à me procurer les chevaux dont j'ai besoin ; la difficulté est plutôt de se procurer des chevaux de la taille voulue.

Cette section du pays est périodiquement envahie par des nuées d'Américains qui achètent les meilleurs chevaux qu'ils peuvent obtenir. Les cultivateurs, séduits par les hauts prix, rendent leurs meilleurs animaux, et se contentent de garder quelques juments poulinières et quelques chevaux de qualité inférieure pour les travaux de la ferme.

On devrait prendre quelque mesure pour les encourager à élever les meilleurs chevaux et à les garder pour leurs travaux, afin que la batterie puisse faire un meilleur choix.

Je suggère qu'une prime annuelle de dix piastres (\$10), ou toute autre somme, soit donnée à chaque cheval régulièrement enrôlé dans la batterie, qui aura fait l'exercice annuel conformément aux règlements suivants :

Chaque cheval ayant droit au prix annuel devra :

- 1o. Être régulièrement enrôlé dans la batterie pour une période de trois ans.
- 2o. Il devra être la propriété *bonâ fide* de quelque membre de la batterie régulièrement enrôlé.
- 3o. Il devra, comme le propriétaire, faire l'exercice annuel.
- 4o. Il devra être en bon état et sans aucun des vices qui pourraient le rendre impropre au service.
- 5o. Il devra avoir une pesanté d'au moins mille livres.
- 6o. Il devra avoir subi une inspection tous les trois mois devant l'officier commandant de la batterie, pour ce qui regarde le règlement No. 4.

Ces prix seront accordés sur le rapport de l'inspecteur de l'artillerie, qui examinera les chevaux et recevra le rapport de l'officier commandant.

Je crois qu'un poids minimum de 1,000 lbs suffit, car les chevaux de cette pesanté sont beaucoup plus actifs que des chevaux plus pesants ; et le nouveau canon rayé se chargeant par la gueule, de 9, dont on se sert pour le service, est assez léger.

Je suis convaincu que si l'on adoptait ce système de prix, ou tout autre semblable, les cultivateurs s'efforceraient d'élever de bons chevaux et en garderaient un certain nombre dans le but de les enrôler dans la batterie, et d'obtenir le prix annuel. Cela aurait, de plus, pour effet, de créer un esprit d'émulation et d'entreprise, qui serait fort avantageux au pays.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

J. AMYRAULD, major.

Commandant de la batterie d'artillerie de campagne de Shefford.

Lieutenant-colonel BACON,

Député-adjutant-général intérimaire.

DISTRICT MILITAIRE No. 7.

Batterie de campagne de Québec.

QUÉBEC, 24 novembre 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, en date du 17 courant, me priant de vous informer si le système actuel de monter les batteries de campagne fonctionne bien ici, et si j'ai quelques recommandations à vous offrir de nature à augmenter l'efficacité de ce service, que le département pourrait mettre à effet comme étant du domaine de ses attributions.

Je dois dire que le système actuel ne fonctionne pas d'une manière satisfaisante.

Comme la batterie s'exerce nécessairement durant la saison la plus occupée de l'année, et que la solde actuelle est bien au-dessous du montant voulu, il r été impossible de se procurer de bons chevaux de première classe, tels qu'il en faudrait.

Pour remédier à cet inconvénient qui est vital, et augmenter en même temps l'efficacité des batteries de campagne, j'ai l'honneur de suggérer :

Que l'exercice annuel se compose de trente-six jours au lieu de dix-huit, dont dix-huit aux quartiers-généraux et dix-huit au camp; ou

Que la solde des chevaux soit accrue, et que, de plus, un bonus, disons de \$10 par cheval, soit accordé, payable au propriétaire à l'expiration de l'année, sur la présentation d'un certificat comportant que le cheval est de la classe voulue, et qu'il a été durant l'année au service de la batterie.

Je crois aussi que l'on augmenterait considérablement l'efficacité de la batterie de campagne de Québec, en ajoutant à l'effectif de ce corps les chevaux qui appartiennent à l'école d'artillerie; ces chevaux pourraient servir, lors de l'exercice annuel, pour la batterie de campagne de Québec, et seraient au service de l'école d'artillerie durant le reste de l'année; quelques chevaux parfaitement exercés sont de beaucoup d'importance.

L'adjutant-général a déclaré que l'effectif actuel et l'exercice que font les batteries de campagne sont tout à fait insuffisants.

Il est à espérer cependant que le département donnera une solution satisfaisante à la question d'organiser d'une manière efficace les batteries de campagne; car cette partie du service est la plus importante et la plus difficile à établir sur un bon pied.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. W. BABY, major à brevet.

Commandant de la batterie de campagne de Québec.

Lieut.-col. LAMONTAGNE, major de brigade,

District militaire No. 7.

DISTRICT MILITAIRE No. 8.

Batterie de campagne de Newcastle.

NEWCASTLE, Miramichi, 4 décembre 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, en date du 19 ultimo, avec un mémorandum de l'adjudant-général intérimaire de milice.

Bien que j'aie toujours éprouvé de la difficulté à me procurer assez de chevaux pour notre batterie, que j'aie considéré attentivement la chose et consulté mes officiers sur le sujet, je ne puis suggérer aucune amélioration importante. Tant que les chevaux obtiendront un prix plus élevé pour les travaux ordinaires que celui que donne le département de la milice, il sera difficile de se les procurer. Il faut donner quelque encouragement à un homme avant de le faire consentir à ce que ses chevaux laissent leur travail ordinaire pour faire l'exercice pendant huit jours. Je pense qu'une batterie de campagne devrait s'exercer pendant douze ou quinze jours, six heures chaque jour, et qu'on devrait fournir le fourrage nécessaire, en outre de la solde actuelle.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur

R. R. CALL, capitaine,
B. C. N.

Lieutenant colonel Jago, Artillerie,
St.-Jean, N.-B.

*Artillerie du Nouveau-Brunswick.*ST-JEAN, 11^e décembre 1873.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur, au sujet du mémorandum ci-inclus, de vous transmettre la réponse du capitaine Call, de la batterie de campagne de Newcastle.

Il semble qu'il serait bon d'établir un système régulier d'enregistrement des chevaux, le propriétaire de l'animal devant recevoir quelques faibles honoraires annuellement, en outre de la solde pour l'exercice annuel; et celui-ci serait tenu en échange de demander permission à l'officier dûment autorisé, avant de se désister du cheval par vente ou autrement.

En payant une petite somme fixe de cette manière, il me semble que les propriétaires de chevaux seraient beaucoup plus portés à enrôler leurs chevaux, les officiers commandants auraient un plus grand nombre de chevaux choisis pour le service, et les dépenses ne seraient pas beaucoup plus élevées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
DARELL R. JAGO, lieutenant-colonel,
Artillerie, N.-B.

Lieutenant-colonel G. Maunsell,
Député-adjudant-général,
District militaire No. 8.

ANNEXE No. 5.

RAPPORT D'INSPECTION.

ANNEXE

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 1. LIEUT.-COL. J. B. TAYLOR, D. A. G.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Bataillon ou Corps.	Compagnie	Bataillon ou Corps.	Compagnie						
Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officier Commandant et Quartiers-Généraux.					
22ème Bataillon											
1	Major Beard	3	65	65	3	29	368				
2	„ Duncan, Embro	3	55	55	3	54	38				
3	Capt. Homer, Frinceton	3	55	55	3	36	46				
4	Capt. Ellis, Ingersoll	3	55	55	3	48	52				
5	Capt. Mullins, Norwich	3	55	55	3	37	52				
6	Capt. McClenaghan, Strathallan	3	55	55	3	52	37				
7	Capt. Chambers, Est Oxford	3	55	55	3	52	22				
8	Capt. Munroe, Lake Side	3	55	55	3	52	22				
						5 Septembre à Woodstock, 16 jours.		Au camp.		48 heures.	
24ème Bataillon											
1	Capt. Smith, Chatham	3	65	65	3	43	29				
2	Capt. Stephenson, Chatham	3	55	55	2	47	29				
3	Capt. Rowe, Blenheim	3	55	55	1	39	39				
4	Martin, Est Tilbury	3	55	55	3	32	29				
5	Capt. Holland, Bothwell	3	55	55	3	32	29				
6	Capt. Hughs, Dresden	3	55	55	3	45	24				
						8 Septembre à Chatham, 16 jours.		Au camp.		48 heures.	
26ème Bataillon											
1	Capt. Garnett, Delaware	3	55	55	3	34	12				
2	Capt. Lindsay, Napier	3	55	55	3	49	35				
3	Capt. McKeller, Harrierville	3	55	55	3	35	22				
4	Capt. Brown, Thamesford	3	55	55	3	52	15				
5	„ Millan, Lucan	3	55	55	3	34	27				
6	„ McKeller, Park Hill	3	55	55	3	29	27				
7	Capt. Irwin, Strathroy	3	55	55	3	51	27				
						9 Septembre à Strathroy, 16 jours.		Au camp.		48 heures.	

No. 5.

ont fait les exercices annuels pour 1873-74.

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient tous <i>à l'écouter</i> membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	REMARQUES.				
							c. de M.	Bat.	c. de M.	Comp.	
							Date de l'inspection.				
							Date de la comp. des exercices.				
	Bonne.	Bonne.	Musique de 18 musiciens présents très-habiles.	Très-bonne.	Inspection des armes et uniformes de la compagnie. Combat en tirailleurs par bataillon, etc.	Oui.					
	Bonne.	Aucun.	Bons tambours et fifres.	Bonne.	Inspection des uniformes de la compagnie.	Oui.					
	Bonne.	Un.	Bon corps de musique, 19 musiciens.		Inspection des armes et uniformes de la compagnie. Combat en tirailleurs par bataillon, etc.	Oui.					
							12 septembre 1873.				
							13 septembre 1873.				
							15 septembre 1873.				
							16 septembre 1873.				
							17 septembre 1873.				

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 1. — Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	T'empis voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	ataill'n ou Corps.	Compagnie.						
27e Bataillon	1 Capt. Savage, Oil Springs	3	55	55	3	24	257				
	2 Capt. Pollock, Forrest	3	55	55	3		42				
	3 Capt. Gattis, Widder	3	55	55	3		40				
	4 Major Lewis, Mooretown	3	55	55	3		55				
	5 Capt. Kingston, Warwick	3	55	55	3		37				
	6 „ McPherson, Watford	3	55	55	3		37				
Artillerie de place	Capt. Wood, Sarnia	3		55	3		28				
Compagnie indépendante d'infanterie	Lieut. Rice, Windsor	3		55	2		44				
Compagnie indépendante d'infanterie	Capt. Wilkinson, Leamington	3		55	3		50				

les exercices annuels de 1873-74. — Suite.

C	quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	Date de la compl. des exercices.			REMARQUES.	
									c. de M.	Batt.	Comp.		
		Bonne.	Aucun.	Bonne musique, 18 exécutants.		Inspection des armes et uniformes de la compagnie. Combat de tirailleurs par bataillon, etc.	Oui.	Oui.					
		Bonne.	Aucun.	Aucun.	Bonne.	Inspection des armes et uniformes de la compagnie, etc.	Oui.	Oui.					
		Bonne.	Aucun.	Aucun.	Bonne.	Inspection des armes et uniformes de la compagnie, etc.	Oui.	Oui.					
		Bonne.	Aucun.	Aucun.	Bonne.	Inspection des armes et uniformes de la compagnie, etc.	Oui.	Oui.					Absent avec permission, 11.
		Bonne.	Aucun.	Aucun.	Bonne.	Inspection des armes et uniformes de la compagnie, etc.	Oui.	Oui.					

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartiers-généraux.	Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou corps.	Compagn.	Bataillon ou corps.	Compagn.				
			Officiers. Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers. Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.				
Troupe de cavalerie.		Capt. Murray, Kingsville	3	45	3	38	10 Octobre, 1873. Kingsville, 10 jours.	Pas au camp.		
Troupe de cavalerie.		Capt. Stewart, Mooretown	3	45	3	39	17 Octobre, 1873. 16 jours.	Pas au camp.		
Batterie de campagne, Wellington.		Capt. McDonald, Guelph	4	70	4	66	Guelph, 8 jours. Au camp, 21 septembre.			
Artillerie de place, Goderich.		Capt. Thompson, Goderich	3	55	3	28	19 Août, Goderich, 8 jours. Quartier général.			

fait les exercices annuels de 1873-74.—Suite.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartiers-généraux.	Cadre.	Effectif réel présent à l'inspection.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.		Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> , enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	REMARQUES.	
									Co	c. de m.									
Troupe de cavalerie.		Capt. Murray, Kingsville	3	45	3	38	10 Octobre, 1873. Kingsville, 10 jours.	Pas au camp.			Bonne	Aucun.	Aucun.	Bonne	Inspection des uniformes, armes, de la troupe.	Oui.			
Troupe de cavalerie.		Capt. Stewart, Mooretown	3	45	3	39	17 Octobre, 1873. 16 jours.	Pas au camp.			Bonne.	Aucun.	Aucun.	Bonne.	Inspection des uniformes, armes, de la troupe.	Oui.			
Batterie de campagne, Wellington.		Capt. McDonald, Guelph	4	70	4	66	Guelph, 8 jours. Au camp, 21 septembre.				Très bonne.	Aucun.	Aucun.	Très bonne.	Manœuvres de campagne.	Oui.	Oui.		
Artillerie de place, Goderich.		Capt. Thompson, Goderich	3	55	3	28	19 Août, Goderich, 8 jours. Quartier général.				Très bonne.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	Service des canons.	Oui.	Oui.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 1.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
28e Bataillon	5	Capt. White	3	55	3	41	10 Octobre à Ste. Marie, 16 jours.	Quartier général.			
32e Bataillon		Lieut.-Col. Sproat, Walkerton			33	264					
	1	Capt. Biggar, Southampton	3	55	3	29	2 d'Octobre à Walkerton, 8 jours.		33	C.F.	
	2	Capt. Barker, Kincardine	3	55	3	9		Au camp.	29	W	
	3	Capt. Sillery, Kincardine	3	55	3	18			28	W	
	4	Capt. Mitchell, Paisley	3	55	3	40			18	C.F.	48 heures.
	5	Capt. Hunter, Walkerton	3	55	3	40			47	CW	
	6	Capt. Morton, Arran	3	55	3	53			20	W	
	7	„ Ray, Belmore	3	55	3	53			17	W	
	8	„ Gillies, Teeswater	3	55	3	40					
33e Bataillon		Lieut.-Col. Ross, Goderich			24	296					
	3	Capt. Wilson, Wingham	3	55	3	17	26 Septembre à Goderich, 8 jours.		22	C.F.	
	4	Capt. Murray, Clinton	3	55	3	24		Au camp.	13	C.F.	
	5	„ Leckie, Amleyville	3	55	2	43			38	WC	48 heures.
	7	Capt. Shepherd, Porter's Hill	3	55	2	39			12	W	
	8	Capt. Kaine, Gorrie	3	55	1	38			52	W	
	9	„ Mallough, Dunganon	3	55	3	27			13	W	

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Coti quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	Date de l'inspection.		REMARQUES.
								c. de m. Bat.	c. de m. Comp.	
Bonne.	Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 11 musiciens.	Bonne, excepté No. 1, qui a besoin de nouveaux uniformes.	Exerc. de la comp'g.	Oui.	Oui.	20 octobre.	28 octobre.	
Bonne.	Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 11 musiciens.	Bonne, excepté No. 1, qui a besoin de nouveaux uniformes.	Exercice du bataillon.	Oui.	Oui, autant que le temps l'a permis.	10 octobre.	11 octobre.	
Bonne.	Bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 11 musiciens.	Bonne, excepté No. 1, qui a besoin de nouveaux uniformes.	Exercice du bataillon.	Oui.	Oui.	3 octobre.	4 octobre.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 2. Lieut.-Col. W. S. DURIE, D. A. G.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.					
Cavalerie.	Corps des gardes du G. G.	3	55	3	35	Toronto 8 oct., 16 jours.	Au camp.	o	Marche.	
2e régmt. de cavalerie.	Troupe.....	1	45	3	45					
		3	45	2	39	Niagara, 20 Burford, 29 sept., 16 jours.	Pas au camp.	20		
		3	45	3	38					
		3	45	3	41	Niagara, 20 Burford, 29 sept., 16 jours.	Pas au camp.	20		
		3	45	3	41					
		3	45	3	41	Niagara, 20 Burford, 29 sept., 16 jours.	Pas au camp.	20		
		3	45	3	41					
		3	45	3	40	Niagara, 20 Burford, 29 sept., 16 jours.	Pas au camp.	20		
		3	45	3	40					
	Etat-Major	9	6							
	Total	27	6	270	17	244				

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

C. de M. Batail.	C. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES.
Soldat A. Rose	12-63	Oct. 10.	Oct. 20.	Belles troupes.
Sl. R. Broadley	17-88	Oct. 20.	Oct. 25.	
Sg. T. Copeland	17-63	Sept. 17.	Sept. 18.	Tir à la cible à 200 verges et 400 verges.
Sl. H. Gardiner	20-11	Oct. 9.	Oct. 12.	
Sld. C. Fisher	45-21	Oct. 8.	Oct. 10.	
Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.				
Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.				
Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.				
Condition générale des uniformes, armes et fourniments.				
S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.				
Accidents.				
Conduite générale des corps.				
Coût quotidien des rations par tête en campement.				

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 2.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour ce rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et Soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
<i>Batteries d'artillerie de campagne.</i>											
Toronto.....	1	Capt. Gray, Toronto	6	75	6	54	Toronto, 22 sept., 16 jours.	En casernes.			
Hamilton.....	1	Capt. Smith, Hamilton.....	5	75	4	71	Hamilton, 7 oct., 16 jours.	Pas au camp.			
Welland.....	1	Capt. King, Port Robinson.....	5	75							
<i>Batteries d'artillerie de place.</i>											
Ste. Catherine.....	1	Capt. Holmes, Ste Catherine.....	3	55							
Toronto.....	1	Capt. Gibson, Toronto	3	55	2	51	Toronto, 8 sept., 16 jrs.	En casernes.			
Collingwood.....	1	Capt. Hogg, Collingwood.....	3	55	3	38	Collingwood, 28 sept., 16 jours.	Au camp.			
<i>Infanterie.</i>											
2e Batt. Carab. Q. O.	10	Lieut.-Col. Gillmor, Toronto. Compagnies..... Etat major..... Total.....	30 8 38	630 6 630	N'a pas fait les exerc. annuels.						

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Conté quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bonifiés enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	c. de M.	Bat.	c. de M.	Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
.....	Bonne.	Aucun.
.....	Bonne.	Un cheval blessé.	Oui, 12. Bonne musique.	En bon ordre.	Service de batterie de campagne.	Rapportés comme enrôlés.	12 oct.	30 sept.
.....	Aucun rapport.	Non.	En bon ordre.	Exercice de grosse cavalerie.	Rapportés comme enrôlés.	15 août.	30 sept.	Un cheval blessé par un coup de pied. Cas signalé.
.....	29 sept.	30 sept.

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 2.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode. Temps voulu pour concentrer le batail- lon ou corps.		
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers. Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Bataillon ou Corps.	Com- pagn'e					Officiers. Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.
20e bataillon											
	Lieut.-Col. Murray, Milton.										
1	Lieut. Albertson, Oakville.....	3	55	1	38	Oakville, 22 oct. 1873, 16 jours.					
2	Capt. Applebe, Stewartown....	3	55	1	36	Stewartown, 12 oct. 1873, 16 jours.					
3	Capt. Barber, George- town.....	3	55	3	51	Georgetown, 2 oct. 1873, 16 jours.	Pas au camp.				
4	Capt. Curry, Norval.	3	55	2	55	Norval, 10 nov. 1873, 16 jours.	Aucun.				
5	Capt. Kerns, Nelson.	3	55	2	35	Nelson, 27 sept. 1873, 16 jours.	Aucun.				
									24 heures.		

fait les exercices annuels de 1873-74—*Suite.*

Ce fut quotidien des ratons par tête en compagnement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, ar- mes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faite d'une man- ère satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approxi- matif de mérite de chaque bataillon, corps et com- pagnie.		Date de l'inspection.	Date de la complation des exercices.	REMARQUES.
							F. de M. Bak.	F. de M. Comp.			
.....	Bon.							45-24			
	Non rapporté.							44-73			
	En bon ordre.							53-41	oct. 14.	1er nov.	
	Exercice de compagnie et combat de tirailleurs.							35-49	oct. 14.	oct. 18.	
	Homme enrôlé rapporté.							34-50	nov. 17.	nov. 24.	
								48-23	oct. 14.	oct. 15.	

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS QUI ONT

DISTRICT MILITAIRE No. 2.— <i>Suite</i> .			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode. Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartiers-généraux.	Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagnie.				
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.				
20e. Bataillon.— <i>Suite</i>	36	Lieut. Symon, Acton	3	55	1	47	Milton, 6 oct., Acton, 7 oct., 1873, 16 jours.	Pas au camp.	Aucun.	Aucun.
	7	Capt. Rixon, Hilton.	3	55	3	26			Aucun.	24 heures.
		Etat-Major.	7	6	4		Meilleur tir. du batail.			
		Total.....	28	6 385	17	288				
1er. Bataillon.....	1	Lieut. Col. Pollard, Owen Sound.					Owen Sound, 17 sept., 1873, 16 jours dans 8 jours consécutifs.	Sous tente.	Auc	Auc
	2	Capt. Butchart, Owen Sound	3	55	3	55			20	6
	3	„ McGee, Meaford	3	55	3	41			28	Wagon.
	4	„ Telford, Leitham	3	55	3	47			37	C. f.
	5	„ Boyd, Owen Sound	3	55	3	54			30	Wg.
	6	„ Flesher, Flesher-ton	3	55	2	40			30	Wg.
	7	„ Rorke, Clarksburg	3	55	3	43			30	Wg.
		Etat-Major.	8	6	7	4	Meilleur tir. du batail.			
		Total.....	29	6 385	27	4 321				
34e. Bataillon.....	7	Lieut.-Col. Wallace, Whitby.	21	385						
		Compagnies	8	6						
		Etat-Major.								
		Total.....	29	6 385						

fait les exercices annuels de 1873.-74.—*Suite*.

Cont quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ce corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercices au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M.	Pat.	c. de M.	Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
Bon.	Pas de rapport.			En bon ordre.	Exercice de comp. et comb. de tirail.	Homme enrôlé rapporté.	Sol. D. Mann.....					14 oct.	20 oct.	
							Soldat W. Hamilton.....					14 oct.	22 oct.	Très beau corps de jeunes gens; toutes les compagnies ont tiré les 40 coups exigés à 200, 400, 500 et 600 verges.
							Cp. J. Thatcher	Pts.	121			14 oct.	22 oct.	
Bon.	Pas de rapport.		Oui, bonne musique; 18 musiciens.	En bon ordre.	Exercice de bataillon et combat de tirailleurs.	Homme enrôlé rapporté.	Cap. Robertson.....					24 septembre.	28 septembre.	Très beau corps de jeunes gens 5 compagnies ont tiré 15 coups à 200, 400 et 600 verges; 1 compagnie 10 coups à 200 et 400 verges; 1 compagnie, 5 coups à 400 verges.
							Sol. T. Leeson.....					17-50		
							„ P. Mooney.....					12-00		
							Sgt. T. Campbell.....					20-05		
							Sol. A. Urquhart.....					5-29		
							Sgt. J. Weber.....					23-84		
							Sol. E. Nolland.....					19-75		
							Sgt. Weber.....	Pts.	50					

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réu- nion, et moyen de trans- port.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le ba- taillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon en corps.	Com- pagn.	Bataillon ou corps.	Com- pagn.						
	Officier commandant et quartiers-généraux.	Offi- ciers et soldats.	Sous-offi- ciers et soldats.	Offi- ciers.	Sous-offi- ciers et soldats.						
35e Bataillon.....	Lt.-Col. McKenzie, Barrie.	3	55	3	30			Auc	Auc		
1	Capt. Graham, Barrie	3	55	3	30						
2	Capt. Creelman, Col- lingwood.....	3	55	2	39			23	Ch. de fer		
3	Capt. Cooke, Cooks- town.....	3	55	1	42			16	Wagon.		
4	Capt. Russell, Brad- ford.....	3	55	2	45			6			
5	Capt. McKenzie, Barrie.....	3	55	2	44			Auc	Auc		
6	Capt. Clark, Oro....	3	55	2	43			18	15 par ch. f., 3 par wag.		24 heures.
7	Capt. Burnett, Orilia	3	55	3	47			22	Ch. de fer, 5 par wagon.		
8	Capt. Tyrwhitt, Bondhead.....	3	55	2	40			27			
9	Capt. McLaren, Rose- mount.....	3	55	2	39			32			
	Etat Major.....	8	6	6	4						Meilleur tir, du bataillon
	Total.....	35	6	495	25	4	365				
36e Bataillon.....	Lieut.-Col. Gracy, Brampton.	27	495								N'a pas fait l'exercice annuel.
	9 Compagnies.....	8	6								
	Etat Major.....	8	6								
	Total.....	35	6	495							

fait les exercices annuels de 1873-74.—Suite.

Cont. quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musi- ciens, etc.	Condition générale des uniformes, arm- es et fourniments	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante	Si les soldats des différents corps étaient bons, vite enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approxi- matif de mérite de cha- que bataillon, corps et com- pagnie.	c. de r. Bat. c. de r. comp.	Date de l'ins. action.	lots de la comp., des exercices.	REMARQUES.
.....	Bonne	Aucun.	Oui, bon corps de musique—20.	En très bon ordre.	Evolution du bataillon et combat de tirailleurs.	Rapportés comme enrôlés.					
							Pt. T. Travis.	42-00			
							Pt. Galbraith..	38-36			
							Pt. A. Neilly..	38-00			
							Pt. J. Brown..	59-47			
							Sgt. Sutherland	42-93			
							Pt. W. Walker	33-32			
							Pt. F. Price..	54-80			
							Sgt. W. Gilki- son.....	49-60			
							Sgt. Martin..	29-85			
							Sgt. W. Gilki- son.....	Pts. 115			
									22 Septembre.	24 Septembre.	
											Bon régiment de soldats. 40 coups par homme ont été tirés à 200, 400, 500 et 600 verges.

RAPOORT d'inspection des corps qui ont fait

DISTRICT MILITAIRE.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagnie.						
No. 2. — Suite.		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
Officier commandant et quartiers-généraux.		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
77e bataillon.....	Lieut.-Col. Brown, Wentworth.	3	55	2	62	Dundas, 15 sept. 1873, 16 jours, en 8 jours consécutif.	Sous tente.	Aucun.	Aucun.		
1	Capt. Ogg, Dundas..	3	53	3	43			7			
2	Capt. McMonies, Waterdown.....	3	55	3	36			20			
3	Capt. Hoey, Binbrook.....	3	55	1	45			10	Wagon.		
4	Lieut. Young, Rockton.....	3	55	3	41			14			
5	Capt. Carpenter, Saltfleet.....	3	55	3	50			12			
6	Capt. Bethune, Glanford.....	8	6	7	3						
	Etat-major.....										
	Total.....	26	6 330	22	3 280						24 heures.
Compagnie indépendante.											
Sault Ste. Marie.....	Capt. Wilson, Sault Ste. Marie.....	3	55	1	26	Au Sault Ste. Marie, 16 jours.	Non sous tente.				12 heures.

ont fait les exercices annuels pour 1873-74.

Cont-quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bonâ fide enrôlés, nombres de ce corps, conform. à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M.	Bat.	c. de M.	Comp.	Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.	REMARQUES.
Bonne	Bonne	Aucun.	Bonne musique—18.	En bon ordre.	Evolutions de bataillon et de tirailleurs.	Hommes rapportés enrôlés.	Non reçus.					19 sept.	24 sept.	Co régiment a exécuté une grande partie de son tir à la cible, bien que les rapports ne soient pas reçus.
Bonne	Aucun.			Bonne	Exercice de compagnie et de tirailleurs.	Rapportés enrôlés.	Sol. J. Davillin....	24-04	23 août.	5 mai			Ont tiré 20 coups chacun à 200, 400, 500, et 600 verges. Exercices annuels de tir pour 1872-73 non signalés au paravant.	

RAPPORT D'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie. Officier commandant et quartiers-généraux.	Bataillon ou corps.	Com- pagn.	Bataillon ou corps.	Com- pagn.					
Troupe de Napanee.....	Lieut.-Col. Swetman (av. perm. d'absence) Napanee Capt. Perry, Napanee Etat-major.....	5	55	3	50	1873-15 au 28 septembre; 8 jours; Napanee.	Au Camp.	Quartiers-généraux de la troupe.		4 heures.
Troupe de Picton.....	Capitaine F. White, Picton.....	3	55	2	43	1873-1er au 9 juillet; Picton.	Logé chez les habitants de Picton.	Quartiers-généraux de la troupe.		6 heures.
Troupe de Peterborough.....	Capt. Rogers, Peter- borough.....	3	55	3	45	1873-9 au 17 septembre; Peterborough.	Au Camp.	Troupe, quart. gén. 3 milles du terr. du camp; parcourus à pied.		4 heures.

fait les exercices annuels de 1873-74.—Suite.

Cott quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musi- ciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière sa- tisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bonn. fid. enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'ex- ercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approxi- matif de mérite de chaque bataillon, corps et com- pagnie.	c. de M. Batail- c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES.
Fournissaient leurs vivres.	Fournissaient leurs vivres.	Très-bonne	Très-bonne	Aucun.	Aucun.	Bonne.	Défilé au pas et au trot, par troupe, demi-troupe; Escarouche et con- tremarché. Tout passablement fait.	Autant qu'on a pu le constater.	Pas de rapport.	22 septembre, 1873. 23 septembre, 1873.	Cette troupe a été inspectée par le major de brigade Phillips, à Napanee, le député- adjudant-général étant de service à Kingston.
Fournissaient leurs vivres.	Fournissaient leurs vivres.	Très-bonne	Très-bonne	Aucun.	Aucun.	Nouvel équipement.	Défilé au pas et au trot, puis disposé en tirailleurs.	Autant qu'on a pu le constater.	Pas de rapport.	9 juillet, 1873. 9 juillet, 1873.	Cette troupe a été inspectée par le major de brigade Phillips, à Picton La troupe a com- mencé ses exerci- ces sans en don- né duement avis, et s'est exercée huit jours seule- ment comme in- fanterie.
Fournissaient leurs vivres.	Fournissaient leurs vivres.	Très-bonne	Très-bonne	Aucun.	Aucun.	Très-bonne.	Semblable à l'escadron de Durham et Northumberland.	Autant qu'on a pu le constater.	En partie.	16 septembre, 1873. 17 septembre, 1873.	Les chevaux de cette troupe sont d'une qualité très-supérieure.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réu- nion, et moyen de trans- port.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le ba- taillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagnie.					
Batterie de campagne de Kingston.....	Officier commandant et quartiers-généraux.	Officiers. 5	Sous-officiers et soldats. 75	Officiers. 3	Sous-officiers et soldats. 53	1873-12 au 20 Septembre ; 8 jours ; Kingston.	Au camp.	Quartiers-généraux de batterie.		8 heures.
Batterie de place de Cobourg.....	Officier commandant et quartiers-généraux.	Officiers. 3	Sous-officiers et soldats. 55	Officiers. 2	Sous-officiers et soldats. 46	1873-31 Octobre au 8 Novembre ; 8 jours ; Cobourg.	A leur salle d'exercice à Cobourg.	Quartiers-généraux de batterie.		8 heures.
Batterie de place de Napanee.....	Officier commandant et quartiers-généraux.	Officiers. 3	Sous-officiers et soldats. 55	Officiers. 2	Sous-officiers et soldats. 43	1873-15 au 23 Septembre ; 8 jours ; Napanee.	Au camp.	Quartiers-généraux de batterie		8 heures.

fait les exercices annuels de 1873-74.—Suite.

Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartiers-généraux.	Officiers. c. de m. Bat.	Sous-officiers et soldats. c. de m. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.															
								Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musi- ciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bona fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.								
Batterie de campagne de Kingston.....		Major Alexander Kirkpatrick, King- ston.....	5	75	Chev. 62	3	53	Chev. 62	1873-12 au 20 Septembre ; 8 jours ; Kingston.	Au camp.	Quartiers-généraux de batterie.	8 heures.	Fournissaient leurs vivres.	Très-bonne.	Aucun.	Aucun.	Bonne.	Défilé au pas en brigade avec cavalerie et infanterie, et passé en revue par l'inspecteur d'ar- tillerie pour le service du canon.	Je crois qu'ils l'étaient.	Le rapport de l'inspecteur de l'artillerie fournira ces renseigne- ments.	19 septembre 1873. 20 septembre 1873.	Les détails sur le tir et les marches ne sont pas don- nés.
Batterie de place de Cobourg.....		Capitaine Dumble, Cobourg.....	3	55	2	46	1873-31 Octobre au 8 Novembre ; 8 jours ; Cobourg.	A leur salle d'exercice à Cobourg.	Quartiers-généraux de batterie.	8 heures.	Quartiers-généraux de batterie.	8 heures.	Fournissaient leurs vivres.	Très-bonne.	Aucun.	Aucun.	Très-bonne.	Service du canon. Maniement des armes, tir, et plusieurs évolu- tions de compagnie.	Je crois qu'ils l'étaient.	Le rapport de l'inspecteur de l'artillerie fournira ces renseigne- ments. Pas de tir à la cible avec carabines à la date de l'inspection.	7 novembre 1873. 8 novembre 1873.	Cette batterie a été passée en revue par le député- adjudant-général et l'inspecteur de l'artillerie à Co- bourg. Elle a fait un exercice de 8 jours par per- mission spéciale sous la direction de son capitaine.
Batterie de place de Napanee.....		Capitaine Hesper, Napanee.....	3	55	2	43	1873-15 au 23 Septembre ; 8 jours ; Napanee.	Au camp.	Quartiers-généraux de batterie	8 heures.	Quartiers-généraux de batterie	8 heures.	Fournissaient leurs vivres.	Très-bonne.	Aucun.	Aucun.	Bonne.	Maniement des armes, tir et exercices de compagnie.	Je crois qu'ils l'étaient.	Le rapport de l'inspecteur de l'artillerie fournira ces renseigne- ments.	22 septembre 1873. 23 septembre 1873.	Ce corps a été passé en revue par le major de brigade Phillips, le député-adju- dant-général s'étant rendu à Kingston pour les funérailles du Lt.-Col. Hamil- ton, ci-devant com-mandant du 47e bataillon

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS qui ont

DISTRICT MILITAIRE.
No. 3.—*Suite.*

Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officier Command. et Quartiers-Généraux.	Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour ce rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
			Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Bataillon ou Corps.	Compagnie.					
15 ^e bataillon, infanterie légère d'Argyle.	1	Lieut.-Col. Campbell					1873—11 au 19 septembre; 8 jours à Belleville.	Au camp.		Un bataillon de la cité. Pas de tran port requis.	6 heures.
	2	Belleville	3	55	3	33					
	3	"	3	55	3	51					
	4	"	3	55	3	52					
	5	"	3	55	3	50					
	6	"	3	55	3	38					
	7	Etat-major	8		8						
Total			26	330	23	224					
16 ^e bataillon, Comté du Prince Édouard.	1	Lieut.-Col. W. Ross,					1873—15 au 23 septembre; 8 jours au camp de Napanee.	Au camp.		Wag. Bateau et Waggons.	24 heures.
	2	Picton	3	55	3	51					
	3	Picton	3	55	3	43					
	4	Wellington	3	55	3	49					
	5	Cansecon	3	55	1	43					
	6	Millford	3	55	3	40					
	7	"	3	55	3	51					
	8	Picton	3	55	3	39					
	9	Ameliasburg	3	55	3						
Total			32	440	21	273					
48 ^e bataillon, Lennox et Addington.	1	Lieut.-Col. Fairfield,					1873—15 au 23 septembre; 8 jours au camp de Napanee.	Au camp.		Wag. Bateau et Waggons.	24 heures.
	2	Napanee	3	55	3	51					
	3	Tamworth	3	55	3	43					
	4	Clark's Mills	3	55	1	49					
	5	Napanee	3	55	3	40					
	6	Amherst Island	3	55	2	40					
Total			26	330	21	273					

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Cott quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, arm ^s et fourniments	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			REMARQUES.
							c. de M.	Bat.	c. de M. comp.	
Fournissaient leur vivres.	Bonne.	Aucun.	Oui; 12.	En mauvais état.	La colonne formée et reformée en ligne. N'a pas fait aucune ex-ercice. L'inspection de ce corps n'est pas satisfaisante.	Autant qu'on a pu le constater.	40 coups par homme ont été tirés.	18 septembre, 1873.	19 septembre, 1873.	Le tir de 40 coups à la cible, pendant 8 jours, a empêché ce corps de faire l'exercice ainsi qu'il est rapporté par l'officier commandant.
Fournissaient leur vivres.	Bonne.	Aucun.	Oui; 23.	Passable.	Exercice de compagnie, de bataillon et de tirailleurs.	Autant qu'on a pu le constater.	Aucun rapport du tir à la cible n'a été fourni par ce corps, en conséquence aucun détail de tir ne peut être donné.	22 septembre, 1873.	23 septembre, 1873.	Ce corps n'a pas encore fait des exercices annuels pour 1873-4. Aucune information n'a été reçue de l'intention de l'officier commandant.
										Ce corps a été inspecté à Napanee par le Major de Brigade Phillips, le député adjutant-général s'étant rendu à Kingston pour les funérailles du Lieut. Col. Hamilton du 47 ^e bataillon.

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 3.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
9e Bataillon, de carabiniers de Hastings	1	Lieut.-Col. Brown, Belleville	3	55	3	1873—du 8 au 16 septembre; 8 jours; à Belleville.	Au camp.	De 9 à 18 milles.	Wagons.	24 heures.	
	2	Stirling	3	55	3						
	3	Sidney	3	55	3						
	4	Madoc	3	55	3						
	5	Melrose	3	55	3						
	6	Etat-major	8	55	47						
Total.....		23	285	17	203						
57e Bataillon de Peterborough	1	Lieut.-Colonel Poole, Peterborough	3	55	3	1873—du 9 au 17 septembre; 8 jours au camp de Peterborough.	Au camp.	3 Compagnies, 4 milles; les autres de longues distances. Bateau et wagons.	36 heures.		
	2	"	3	55	3						
	3	"	3	55	3						
	4	Ashburnham	3	55	3						
	5	Norwood	3	55	3						
	6	Hastings	3	55	3						
7	Etat-major	8	55	53							
Total.....		26	330	23	235						
40e Bataillon de Northumberland	1	Lieut.-Col. Smith, Cobourg	3	55	1	1873—du 9 au 17 septembre; 8 jours au camp de Peterborough.	Au camp.	Se rendit de Cobourg à Peterborough en partie par chemin; par chemin de fer à Rice Lake; et par bateau en haut de Otonabee, au camp près de Peterb.	24 heures à Cobourg.		
	2	"	3	55	1						
	3	"	3	55	1						
	4	Campbellford	3	55	1						
	5	Brighton	3	55	1						
	6	Coldsprings	3	55	1						
	7	Grafton	3	55	1						
	8	Colborne	3	55	1						
	9	Castleton	3	55	1						
10	Warkworth	3	55	1							
11	Etat-major	8	55	47							
Total.....		35	495	28	329						

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.		Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bon à fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
													Co	c. de m.										
9e Bataillon, de carabiniers de Hastings	1-5	Lieut.-Col. Brown, Belleville	3	55	3	1873—du 8 au 16 septembre; 8 jours; à Belleville.	Au camp.	De 9 à 18 milles.	Wagons.	24 heures.			Fournissaient leurs vivres.	Bonne.	Aucun.	Oui; 18.	En mauvais état.	Formation des lignes en colonnes et des colonnes en lignes; déploiement et escarmouche.	Autant qu'on a pu le constater.	L'exercice du tir à la cible a été exécuté par ce corps à l'exclusion de tout autre exercice. Une lettre de l'officier commandant est annexée au rapport.		15 septembre 1873.	16 septembre 1873.	La compagnie No. 4 Madoc n'a pas fait les exercices annuels.
57e Bataillon de Peterborough	1-6	Lieut.-Colonel Poole, Peterborough	3	55	3	1873—du 9 au 17 septembre; 8 jours au camp de Peterborough.	Au camp.	3 Compagnies, 4 milles; les autres de longues distances. Bateau et wagons.	36 heures.				Fournissaient leurs vivres.	Bonne.	Aucun.	Oui; 20.	Bonne.	Exercices de brigade et divers autres évolutions de bataillon; simulateur de combat, etc.	Autant qu'on a pu le constater.	Les 40 coups destinés à chaque homme ont été en partie tirés à la cible. Pas de rapports.		16 septembre 1873.	17 septembre 1873.	Ce corps formait partie de la brigade sous le commandement du Lieuten.-Colonel Boulton, de Cobourg, et campait dans le voisinage de Peterborough
40e Bataillon de Northumberland	1-9	Lieut.-Col. Smith, Cobourg	3	55	1	1873—du 9 au 17 septembre; 8 jours au camp de Peterborough.	Au camp.	Se rendit de Cobourg à Peterborough en partie par chemin; par chemin de fer à Rice Lake; et par bateau en haut de Otonabee, au camp près de Peterb.	24 heures à Cobourg.				Fournissaient leurs vivres.	Bonne.	Aucun.	Oui; 18.	Uniformes et armes en bon état.	Exercice de brigade et diff. évolutions de bataillon; simulateur de combat, etc.	Autant qu'on a pu le constater.	Il est fait rapport qu'une partie des 40 coups de chaque homme ont été tirés, mais au camp, du tir n'est fourni, il a été impossible à chaque homme de tirer 40 cps. en 8 jrs. d'ex. et d'êt. prés. aux ex. de comp., d'esc. et aux manœuvres de campagne.		16 septembre 1873.	17 septembre 1873.	Ce corps formait partie de la brigade sous le commandement du Lieuten.-Colonel Boulton, de Cobourg, et campait sur les bords de la rivière Otonabee, dans les environs de Peterborough.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 3.—Suite.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	An camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode. Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officier Commandant et Quartiers-Généraux.	Bataill'n ou Corps.	Compagnie.	Bataill'n ou Corps.	Compagnie.				
45e bataillon de Durham Ouest.....		Lieut.-Col. Cubitt, Bowmanville					1873—9 au 17 Septembre; 8 jours; Camp de Peterborough.	Au camp.	Se rendit à Bowmanville jusqu'à Peterborough, <i>viz</i> Cobourg; en chemin de fer jusqu'à Cobourg et futc laire; en bateau jusqu'au camp situé sur la riv. Otonabee.	24 heures à Bowmanville.
1		Bowmanville	3	55	2	50				
2		Orono	3	55	3	46				
3		Cartwright	3	55	3	50				
4		Newcastle	3	55	3	50				
5		Omamee	3	55	3	50				
6		Lindsay	3	55	3	50				
7		Kendal	3	55	3	50				
		Etat-major	8		6					
		Total	29	385	14	146				
Cavalerie.										
Troupe de Colborne..	1	Capitaine Casey, Colborne	3	55	58		1873—9 au 17 septembre; 8 days; Camp de Peterborough.	Au camp.	Distance de Port Hope jusqu'à Peterborough, 31 m.; et de là jusqu'au champ de manœuvres, 3 m.; par ch. de f. jusq. Peterborough, et par ch. jusq. terrain d'exerc. Comp. rurales par wagon jusq. Port Hope.	24 heures à Port Hope.
46e bataillon de Durham Est.....		Lieut.-Cl. Williams, Port Hope					1873—9 au 17 septembre; 8 days; Camp de Peterborough.	Au camp.	Distance de Port Hope jusqu'à Peterborough, 31 m.; et de là jusqu'au champ de manœuvres, 3 m.; par ch. de f. jusq. Peterborough, et par ch. jusq. terrain d'exerc. Comp. rurales par wagon jusq. Port Hope.	24 heures à Port Hope.
1		Port Hope	3	55	3	53				
2		Port Hope	3	55	3	45				
3		Millbrooke	3	55	3	41				
4		Springville	3	55	3	36				
5		Lifford	3	55	3	43				
6		Janetville	3	55	3	43				
		Etat-major	8		6					
		Total	26	330	22	266				

les exercices annuels de 1873-74.—Suite.

Conté quelq'ien des rations part'ées, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient <i>locaux</i> ou enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.				REMARQUES.	
							c. de M.	Batt.	c. de M.	Comp.		
Fournissaient leurs vivres.	Bonne.	Aucun.	Oui; 22.	Passable.	Exercices de brigade avec les autres corps. A pris part à un simulacre de combat et d'assaut. Trois compagnies seulement étaient présentes.	Autant qu'on a pu le constater.					Il est fait rapport qu'une partie des 40 coups de chaque homme ont été tirés; mais aucun rapport de mérite n'a été fait. La même remarque s'applique à ce corps comme au 40e ci-dessus.	Trois compagnies seulement de ce corps formaient partie de la brigade sous le commandement du Lt.-Col. Boulton de Cobourg, et campèrent sur les bords de la rivière Otonabee, dans les environs de Peterborough.
Fournissaient leurs vivres.	Bonne.	Aucun.	Oui; 22.	Bonne.	Exercices de brigade avec les autres corps et divers mouvements de bataillon. A pris part à un simulacre de combat.	Autant qu'on a pu le constater.					Quelques corps seulement furent tirés à la cible. Plus de rapports donnés. Les corps qui s'exerçaient et se préparaient pour les manœuvres de campagne n'avaient pas le temps de tirer à la cible les 40 coups de chaque homme en 8 jrs. d'ex. dont 2 furent consacrés à l'aller et au retour.	Ce corps formait partie de la brigade sous le commandement du Lt.-Col. Boulton de Cobourg, qui campa sur les bords de la rivière Otonabee, dans les environs de Peterborough.
							16 Septembre, 1873.	17 Septembre, 1873.				

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
No. 4 — Suite. Lieut.-Col. W. H. Jackson, D. A. G.		Batillon ou corps.	Compagnie.	Batillon ou corps.	Compagnie.						
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers Commandant et Quartiers-Généraux.	
Cavalerie de Prescott.	Major J. M. Walsh, Prescott	3	42	3	42	39 chev.	Prescott, 2 juillet, 1873.	6 heures.
Cavalerie d'Ottawa	Capitaine N. Sparks, Ottawa	3	40	3	40	42 chev.	Ottawa, 9 septembre, 1873, 8 jours.	6 heures.

fait les exercices annuels de 1873.-74.—Suite.

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bien habitués à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M.	Bat.	c. de M.	Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
.....	Bonne	Aucun.	Bonne	Défilé au pas et au trot comme escadron et passé en file, manœuvres ordinaires de campagne, avec l'exercice au sabre monté, et en tirailleurs à pied, avec tir à poudre, tout bien fait. Chevaux passables, hommes et équipement extrêmement propres.	Un seul homme n'a pu tirer. Meilleur tireur : Norman Joiner, 83 points.	15.53	10 juillet, 1873.	11 juillet, 1873.		
.....	Bonne.	Aucun.	Bonne	Défilé au pas et au trot comme escadron et au section, avec les manœuvres ordinaires de campagne, assez bien fait; la troupe a fait beaucoup de progrès dep. l'an. derrière, chev. bon, homm. et équip. prop. A cause de la grande pluie, je n'ai pas pu voir autant d'exercice que je l'aurais désiré.	L'infanterie se servant des cibles et des réparations se faisant pour le concours des carabinières du Canada, cette troupe n'a pu tirer à la cible.	15 septembre, 1873.	17 septembre, 1873.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.—Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice	Au camp.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de ré- union, et moyen de trans- port.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le batail- lon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers et sous-officiers et soldats.	Compagnie.	Officiers et sous-officiers et soldats.	Compagnie.					
Batterie de campagne d'Ottawa.....	Capt. John Stuart, Ottawa.....	6	71	3	69	Ottawa, 9 sept. 1873.	Camp.	6 heures.
Brigade de l'artillerie de place d'Ottawa...	Lieut.-Col. Forrest, Ottawa.....	3	4	3	4	Ottawa, 9 sept. 1873.	Camp.	1	Wagon. A pied.
	3 Commandée durant l'exercice par le Ma- jor Egleson, E. M.	3	55	3	55					
	5 Capitaine Cummings, Gloucester.....	3	55	2	35					
	Capitaine Hooper, Nepean.....	3	55	2	35					
	Total.....	9	114	8	94					
41 ^e Bataillon.....	Lieut.-Colonel Cole, Brockville.....	3	55	3	35	Frankville, 1 ^{er} juillet 1873.	Casernes.	6 heures.
5	Capt. R. W. Bell, Carleton Place.....	3	55	3	43	Quart. généraux de la Cie. durant l'été. Pas au camp. Quart.-géné- raux de la Cie.	4 heures.
	Total.....	6	110	6	78					

fait les exercices annuels de 1873-74.—Suite.

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bon ^s /ade enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	c. de M. Bat. c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
.....	Bonne.	Bonne.	Manœuvres de campagne avec tir, service du ca- non fixe et évolutions sur un terrain difficile; le tout bien exécuté.	Oui.
.....	Passable.	Aucun.	Inspection de la batterie par moi-même et service des grs canons par le Lt.-Col. French, inspecteur d'artillerie.	Oui.	52.18	septembre 15, 1873.	Quatre hommes n'ont pas tiré.
.....	Passable.	Non.	Bonne, excepté quelques uns des pantalons.	Oui.	31.31	septembre 17 1873.	Huit hommes n'ont pas tiré.
.....	Bonne.	Aucun.	Maintenance des ar- mes et tir, mouy. de colonne et de ligne avec tirail. bien exécuté.	Oui.	71.21	juillet le 7 1873. juillet le 9 1873.	Deux hommes n'ont pas tiré.
.....	Aucun.	Il y a une musique de bataillon.	Maintenance des ar- mes et tir, mouy. de colonne et de ligne avec tirail. bien exécuté.	Oui.	19.45	On n'a pu se procurer de cible à 600 verges. Un hom- me n'a pas tiré.
.....	Bonne.	Bonne.	Meilleur tireur, sold. James Stenton, 97 points.	Oui.
.....	Bonne.	Bonne.	Meilleur tireur de la batt. No. 3, Sgt. John Herron, 87 points. Meill. tireur de la batt. No. 5 Sergent Boyce, 82 points.	Oui.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont fait

DISTRICT MILITAIRE.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
No. 4.— <i>Suite.</i>		Bataillon ou corps.	Compagn.	Bataillon ou corps.	Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.					
43e. Bataillon, Comté de Carleton.....	Lieut.-Col. Bearman, Ottawa.					Ottawa, 9 septembre, 1873.	Camp.	Wagons.	16	10 heures.
1	Etat-Major.....	8	5	8	5					
2	Capt. Kemp, Hazledene.....	3	55	3	55					
3	Capt. Holmes, Huntley.....	3	55	2	55					
5	Capt. Morgan, Metcalfe.....	3	55	3	55					
6	Capt. Wood, Richmond.....	3	55	1	55					
7	Capt. Carvin, Goulburn.....	3	55	2	55					
9	Capt. Cook, Manotick.....	3	55	3	55					
	Capt. McGregor, Vernon.....	3	55	3	55					
	Total.....	29	390	25	176					
56e Bataillon, carabiniers de Lisgar.....	Lieut.-Col. Jessup, Prescott.					10 septembre, 1873. A. Prescott.	Camp.	Chemin de fer et wagon.	54	10 heures.
2	Etat-major.....	8	5	8	4					
3	Capt. Bennett, Prescott.....	3	55	3	55					
4	Major Campbell, Burin's Rapids.....	3	55	2	55					
5	Ensign Chambers, Kemptonville.....	3	55	1	55					
6	Capitaine McCuaig, Ottawa.....	3	55	2	55					
7	Capitaine Checkley, North Augusta.....	3	55	1	55					
	Capit. Carmichael, Spencerville.....	3	55	3	55					
	Total.....	28	330	20	192					

fit les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Cont quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient <i>boni fide</i> enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milles.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de m. Bataill.	c. de m. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES.
	Médiocre.	Aucun.	Corps de mus., cuivre; 15 music. passable.	Armes et accoutrements en bon état; pantalons beaucoup usés.	Maintenance des armes et tir, mouvements de colonne et ligne, combat de tirailleurs, médiocrement exécutés.	Oui.	Les exercices du tir à la cible ont été presc. compl. au camp. Ils seront terminés au quartier général de la compagnie.					
	Renne.	Deux ou trois hommes ont quittés le camp pour cause de maladie.	Bonne musique d'instr. en cuivre, 12 music.	Armes et accoutrements très-propres; pantalons beaucoup usés.	Maintenance des armes et tir, défilé en colonne et quart de colonne, ou tirailleurs avec tir au blanc, marche très bonne, et autres évolutions bonnes; le maintien des armes et le tir étaient passables.	Oui.		84.43	17 Septembre 1873.	18 Septembre 1873.	Les exercices n'étaient pas tous faits achevés lors de l'inspection. Aucun rapport n'a encore été reçu de ces quatre compagnies.	
								48.41				

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
No. 5 Lieut.-Col. T. BACON, D. A. G., intérimaire.		Bataillon ou Corps.	Compagnie	Bataillon ou Corps.	Compagnie					
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.					
Troupe de Montréal.	Major Muir, Montréal	3	35							
St. André do	Major Burwash, St. Andrews	3	50	3	48	juillet aux quartiers-quartiers, 16 jours.	Pas au camp.			10 heures.
Cookshire do	Capt. French, Cookshire	5	58	4	54	3 oct. à Cookshire, 8 jours.	Au camp.	1 1/2		Une journ.
Sherbrooke do	Capt. Reed, Sherbrooke	3	55	1	41		Au camp.	17		
Stanslead do	Capt. Wood, Stanslead	3	35	3	34		Au camp.	35	Marche.	
Compton do	Capt. Stinson, Compton	3	35	2	34		Au camp.	16		
Troupe de Missisquoi	Capt. Bush, Clarenceville	3	35	3	35	Sept. 26 août à Pigeon Hill, 8 jrs.	Au camp.	23	Marche.	Une journ.
do Huntingdon	Capt. Barr, Havelock	3	35	2	35	Sept. 15, Knowl. sept. 3, Hemington, 8 jours. mingford, 8 jours.	Au camp.	10	Marche.	Une journ.
do Brome	Capt. Boright, Sutton	3	35	3	34		Au camp.	12	Marche.	Deux jours.
Bataillon provisoire de Montréal.	Lt.-Col. Stevenson, Montréal	5	74							Exerc. faits dur l'hiv. et le print.

fait les exercices annuels 1873-74—*Suite.*

Ceût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faite d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient boné fidé enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	F. de M. Bat.	F. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.	
Aucune fournie par le Gouvernement.	Bonne	Aucun	Aucune.	En bon ordre.	Mouven. de troupes exercice du sabre, escarmouche et carmouche et défilé. Très-bien exécutés.		Oui.	Sold. Gordon.	6'61	11 juillet.	11 juillet.	S'exerçant à présent Inspecté par le Lt.-Col. Bacon, Asst. D. A. G.	
Aucune fournie par le Gouvernement.	Bonne	Aucun	Aucune.	En bon ordre.	Mouven. de troupes, exercice du sabre, escarmouche et carmouche et défilé. Très-bien exécutés.		Oui.	Sold. Ward... Sold. Page... Sold. Sheldon. Sergt. Carr...	14'10 6'63 11'81 8'14	Ont tiré 5 coups seulement, à 200 et 400 verges.	9 octobre. 11 octobre.	11 juillet. 11 juillet.	N'a tiré que cinq coups seulement à 200, et 5 à 400 verges.
Aucune fournie par le Gouvernement.	Bonne	Aucun	Aucune.	En bon ordre.	Mouvements de troupes et exercice du sabre.		Oui.	Sold. Mandigs... Sold. W. Barr... Sold. J. Call...	27'00 30'00 23'75	1er Sept. 9 Sept. 22 Sept.	3 Sept. 11 Sept.	Inspecté par le Lieut.-Colonel Bacon, Asst. D. A. G.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp, ou autrement.	Milles. Distance du parcouru pour se rendre au lieu de réu- nion, et moyen de trans- port.	Temps voulu pour concentrer le ba- taillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagnie.				
Officier commandant et quartiers-généraux.		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.		
Batterie de campagne de Shefford.....	Major Amyrauld, Granby	5	74	3	71	18 sept. Granby, 3 jours.	Au camp.	6 heures.	
Brigade d'artillerie de place de Montréal...	Lieut.-Col. McKay, Montréal	26	335	Fera les exercices en hiver.		Au camp.		2 heures.	
Batterie d'artillerie de place de St. Jean...	Major Drumm, St. Jean	3	50	3	38	10 et sept., au quar- tier-général, 16 jours.	Pas au camp.	2 heures.	
1re compagnie du gé- nie de Montréal....	1 Lieut. Devine, Mon- tréal	3	53	S'exerce à présent.					
2e do do	2 Major Kennedy, Montréal.....	3	54	Fera les exercices pendant l'hiver.					
1er bataillon de mi- lice active.....	Lieut.-Col. Bond, Montréal.....	26	335	Est sur le point de commencer les exer- cices et s'exercera pendant l'hiver.					
3e bataillon de mi- lice active.....	Lieut.-Col. Bethune, Montréal.....	26	335	Fera les exerc. en hiver et au printemps.					
6e bataillon de mi- lice active.....	Lieut.-Col. Martin, Montréal.....	17	225	Fera les exerc. en hiver et au printemps.					
11e bataillon de mi- lice active.....	Lieut.-Col. Hon. J. J. C. Abbott, St. André.....	3	55	Fera les exercices en hiver.					
	1	3	55	Fera les exercices en hiver.					
	2 Capt. Smith, Gore Ouest.....	3	55	3	54	Juillet, 16 jours.			
	3 Capt. McKnight, Gore Ouest.....	3	55	2	44	Au quart. général, pas au camp.			

fait les exercices annuels pour 1872-73.—Suite.

Elles n'ont pas été fournies par le gouvernement.	Cout quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient dans l'âge enrôlés membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	REMARQUES.				
								c. de M.	Bat.	C. de M.		
								Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.			
Bonne.	Bonne.	Bonne.	Aucun.	Aucune.	Uniformes en bon ordre.	Exercices à pied et à cheval.	Ils l'étaient.	Gr. Adams	37-26	23 sept. 23 sept.	24 sept. 26 sept.	Passé en revue par le Lieut.-Col. Bacon, D.A.G. Asst., et le Lt.- Col. Strange, I.A.
Bonne.	Aucun.				Armes propres, ac- coutelements mal propres, uni- formes passables. Exercice de com- pagnie, manie- ment des armes, tir, et escarmon- ches. Tous bien exécutés.		Ils l'étaient.	Sold. Corbin.. Pas de rapport reçu.....	48-05	10 juillet. 12 juillet.		Passé en revue par le Lt.-Col. Bacon, Asst. D.A.G.
					En très-bon ordre.	Exercices à pied et à cheval.	Ils l'étaient.					Passé en revue par le Lieut.-Col. Bacon, D.A.G. Asst., et le Lt.- Col. Strange, I.A.
					Uniformes en bon ordre.	Exercices à pied et à cheval.	Ils l'étaient.					Passé en revue par le Lieut.-Col. Bacon, D.A.G. Asst., et le Lt.- Col. Strange, I.A.

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.— <i>Suite</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Bataillon ou Corps.	Officiers et Soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	An camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.	
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers et Soldats.	Compagnie.	Officiers et Soldats.	Compagnie.								
11e bataillon, milice active— <i>Suite</i>													
4	Capt. Simpson, La- chute	3	55	2	24	
5	Capt. Sherritt, Gore Est	3	55	3	54	
6	3	55	Cette compagnie a été passée en revue, mais les rapports de tir à la cible et le bordereau de solde n'ont pas été reçus.		
7	3	55	A l'exercice		
8	Etat-major	8	5	do		
Total.....		32	445	
21e bataillon, milice active.....													
Lt.-Col. Marchand, St. Jean.....		
1	Capt. Charland, Iber- ville.....	3	55	3	45	
2	Capt. Mongeon, Sher- ville.....	3	55	3	53	
3	Lieut. Vaughan, St. Jean	3	55	
4	Capt. Roy, Henry- ville.....	3	55	3	55	
Etat-major		8	5	
Total.....		20	225		9 153		
.....		

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers et Soldats.	Officiers et Soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	An camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.	Côté quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ce corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon corps et compagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES.
Elles n'ont pas été fournies par le gou- vnement.																					
Bonne.		Aucun.		Aucune.		T. très-propres.		Oui.		St. Mitchell.....		35'66		4 oct.		
Bonne.		Aucun.		Aucune.		Armes prop. Armes prop. acbuts sales, Vétém. pas.		Exc. de comp. manie- ment des armes et tir assez bien exécutés.		Oui.		Sgt. Armstrong.....		36'32		5 oct.		4 déc.		Inspecté par le Lt. Col. Bacon, Ass. D. A. G.	
Bonne.		Aucun.		Aucune.		Armes prop. Armes prop. acbuts sales, Vétém. pas.		Exc. de comp. manie- ment des armes et tir assez bien exécutés.		Oui.		St. Ouimette.....		24'00		1er oct.		
Bonne.		Aucun.		Aucune.		Armes prop. Armes prop. acbuts sales, Vétém. pas.		Exc. de comp. manie- ment des armes et tir assez bien exécutés.		Oui.		St. Beauregard.....		31'18		8 oct.		8 oct.		Inspecté par Lt. Col. Fletcher, C. M. G., Major de Brigade.	
Bonne.		Aucun.		Aucune.		Armes prop. Armes prop. acbuts sales, Vétém. pas.		Exc. de comp. manie- ment des armes et tir assez bien exécutés.		Oui.		St. Smith.....		29'70		10 oct.		10 oct.		
Bonne.		Aucun.		Aucune.		Armes prop. Armes prop. acbuts sales, Vétém. pas.		Exc. de comp. manie- ment des armes et tir assez bien exécutés.		Oui.		Bataillon.....		28'54		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
Batterie d'artillerie de place	Capt. Short, Sherbrooke	3	55	Voir rap. du Col. King.							
50e Bataillon, milice active	Lt.-Col. McEachern, Huntingdon.										
	1 Capt. Henderson, Hinchinbrooke	3	55	3	46			6	Wagon.		
	2 Capt. McDonald, Huntingdon	3	55	3	27						
	3 Capt. Garner, Huntingdon	3	55	3	51						
	4 Capt. Cairns, Durham	3	55	2	16			10			
	5 Capt. Anderson, Athelstone	3	55	2	20			4			
	6 Cpt. McLaren, Rockburn	3	55	3	31			12	Wagon.		
	7 Capt. Feeny, Dewittville	3	55	3	30			6	Wagon.		
	8 Capt. McKimmon, Dundee	3	55	3	39			16			
	Etat-Major	2	5	2	5						
	Total	32	445	30	265						
51e Bataillon, milice active	Lieut.-Col. Rogers, Hemmingford.										
	1 Major Sanders, Havelock	3	55	2	37			8			
	2 Capt. Scriver, Lacolle	3	55	3	39			15	Wagon.		
	3 Major Cantwell, Franklin	3	55	1	39			16			
	4 Capt. McNaughton, Hemmingford	3	55	3	52			Nil			
	5 Major Lucas, Roxham	3	55	3	37			6	Wagn.		
	6 Capt. Hayes, Hemmingford	3	55	3	41			Nil			
	7 Capt. Livingston, Chryssostom	3	55	3	28			15			
	8 Capt. Ste. Marie, St. Remi	3	55	3	42			16			
	Etat-major	2	5	2	5						
	Total	32	445	28	317						

fait les exercices annuels de 1873-74.—Suite.

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient boni fac enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
							Co	c. de m.			
Aucune fournie par le gouvernement.	Bonne.	Aucun.	Corps de fifres et tambours, 14 exécutants; passable.	Armes et accout. passable; compagnie No. 8 nouveaux uniformes, les autres beaucoup usés.	Exercices de bataillon, passables.	Ils l'étaient.	Sergt. Haws.....	41 30			
							Sergt. Sayers.....	24 26			
							Soldat Shaw.....	28 72			
							Sold. Mills.....	43 12			
							Sergt. Carr.....	39 80			
							Sergt. Sloan.....	44 67			
							Soldat Kelly.....	38 73			
							Sld. McDonald.....	32 39			
							Bataillon.....	36 02			
							Ce bataillon n'a pas fait feu à 600 verges.				
Aucune fournie par le gouvernement.	Bonne.	Aucun.	Corps de fifres et tambours, 14 exécutants; faisant progrès.	Condition passable des armes; uniformes passables.	Evolutions de bataillon, passables; de tirailleurs bien faites.	Ils l'étaient.	Sergt. Orr.....	45 05			
							Soldat Nichols.....	54 43			
							Soldat Gordon.....	47 18			
							Sd. McDowell.....	52 41			
							Sergt. Miller.....	47 76			
							Sld. Cochrane.....	18 26			
							Sergt. Allan.....	36 37			
							Sd. Latourneau.....	36 00			
							Bataillon.....	46 40			

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS qui ont

DISTRICT MILITAIRE.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection:		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers et Soldats.	Sous-officiers et soldats.	Bataillon ou Corps.	Compagnie					
No. 5.— <i>Suite.</i>										
Officier Command. et Quartiers-Généraux.										
52e bataillon, milice active	Lt.-Col. Hall, Farnham Est.					15 Sept., Knowlton, 8 jours.	Au camp.	12	Wagon.	24 heures.
1	Capt. Kimball, Knowlton	3	55	2	35					
2	Capt. Flannery, Sutton	3	55	2	39					
3	Lieut. Allen, Abercorn	3	55	3	30					
4	Capt. Hall, Farnham Est	3	55	2	45					
5	Capt. Perkins, Mansonville	3	55	3	50					
6	Capt. Mooney, Bolton	3	55	3	25					
	Etat-major	7	5	7	5					
	Total	25	335	22	229					
53e bataillon, milice active	Lieut. Col. Ibbotson, Sherbrooke					En août, 16 jours d'exercice.	Pas au camp, aux quartiers-généraux de la compagnie.			Un our.
1	Capt. Morehouse, Sherbrooke	3	55	2	35					
2	Capt. Armstrong, Sherbrooke	3	55	2	37					
3	Capt. Towle, Lennoxville	3	55							
4	Capt. Rioux, Sherbrooke	3	55	1	33					
5	Lieut. Phelan, Magog	3	55	2	40					
6	Capt. Rolfe, Ascot Corner	3	55	3	52					
	Etat-major	7	5	2						
	Total	25	335	12	197					
54e bataillon, milice active	Lt.-Col. Lord Aylmer, Richmond					23 Sept., Melbourne, 8 jours.	Au camp.	14	Wagon et chemin de fer.	Un jour.
1	Capt. McKenzie, Danville	3	55	2	21					
2	Capt. Williamson, Kingsbury	3	55	1	5					
3	Capt. Hon. H. Aylmer, Richmond	3	55	Voir le rapport du Col. King.						
4	Capt. Mack, Brompton	3	55							

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Coté quotidien des raisons par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bonis, fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			REMARQUES
							c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	
Aucune fournie par le gouvernement.	Bonne	Aucun.	Musique de cuivre, 16 exécutants; bonne exécution.	Armes passables, uniformes usés; Cie No. 6, ni armes ni uniformes.	Evolutions de bataillon passablement exécutées.	Oui.	Soldat Hazard	32-96	Inspecté par le Lt.-Col. Bacon, Asst. D.A.G.	
							Soldat Rodgers	20-93		
							Soldat Besee	27-13		
							Soldat Wright	49-51		
							Sol Chappell	67-45		
							Soldat Hall	32-81		
							Bataillon	40-33		
							Ce bataillon n'a pas tiré à 600 verges.			
								22 sept.		
								23 sept.		
Aucune fournie par le gouvernement.	Très bonne.	Aucun.	Pas de musique.	Les uniformes de quelques compagnies sont beaucoup usés; les carpores en beaucoup de cas impropres au service, parce qu'ils ont été portés pendant longtemps. Les armes et accoutrements étaient propres, mais quelques-uns ont besoin de réparations.	Evolutions de compagnie, manieement des armes, tir, et combat en tirailleurs.	Oui.	Sergt. Whitely	46-70	Inspecté par le Lt.-Col. Bacon, Asst. D.A.G., et Lt.-Col. King, B.M.	
							Soldat Francis	37-18		
							Pas exercés.			
							Corp. Houle	24-97		
							Soldat Molton	34-65		
							Soldat Rolfe	60-96		
							Bataillon	42-76		
							Cie No. 5 a tiré seulement 5 coups à 600 verges.			
								17 oct.		
								30 sept.		
								30 sept.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 5. — Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Dates et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.	
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officier Commandant et Quartiers-Généraux.	Bataill'n ou Corps.	Compagnie.	Bataill'n ou Corps.						Compagnie.
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.						Sous-officiers et soldats.
54e bataillon, milice active. — Suite.											
	5	Capt. Mairs, Durham.....	3	55	3	32				
	6	Capt. Watts, Drummondville.....	3	55	2	21				
		Etat-major.....	7	5	6	3				
		Total.....	25	335	14	82				
58e bataillon, milice active.....											
		Lieut.-Col. Cook, Cookshire.....	3	55	Voir le rapport du Col. King.					
	1	Lieut. Vaughan, Robinson.....	3	55	Voir le raprt. du Col. King.					
	2	Lieut. Ross, Gould.....	3	55	2	55				
	3	Capt. McIver, Winslow.....	3	55	2	55				
	4	Capt. Weyland, Marbleton.....	3	55	3	52				
	5	Capt. Ramage, Lac Mégantic.....	3	55	2	53				
	6	Capt. Shurtleff, Compton.....	3	55	Voir le raprt. du Col. King.					
	7	Capt. Merry, Coaticook.....	3	55	Voir le raprt. du Col. King.					
	8	Capt. Gilman, Stanstead.....	3	55	Voir le raprt. du Col. King.					
	9	Capt. McAuley, Winslow.....	3	55	2	55				
	10	Capt. Bailey, Eaton.....	3	55	3	55				
		Etat-major.....	8	5						
		Total.....	38	555	325					

fait les exercices annuels de 1873-74.— Suite.

Non fournis par le Gouvernement.	Très-bonne.	Aucun.	Aucune musique.	Mouvem. de comp. et de bataill., de tirailleurs, maniem. des armes et tir.	Oui.	Sdt. Bothwell.....	22'68	30 sept.	30 sept.	Inspecté par le Lt.-Col. Bacon, D. A. G., Int et Lt.-Col. King, B. M.
Les uniformes de quelques compagnies sont très-usés ; les capotes dans beaucoup de cas sont impropres ayant longtemps servi. Les armes et les accoutrements étaient propres, mais quelques-unes ont besoin de réparat.										
	Bonne.	Aucun.	Aucune musique.	Exercice de compagnie, maniem. des armes, tir et combat en tirailleurs.	Oui.	Sergt. McRae.....	43'49	31 oct.	31 oct.	Inspecté par le Lt.-Col. King, B. M.
	Aucun.	Aucun.	Aucune musique.	Exerc. de compagnie et de tirailleurs, etc.	Oui.	Sergt. McIver.....	68'21	7 nov.	7 nov.	
	Aucun.	Aucun.	Aucune musique.	Exercice de compagnie, maniem. des armes, tir et combat en tirailleurs.	Oui.	Sergt. Osgood.....	77'04	9 oct.	18 oct.	
	Bonne.	Aucun.	Aucune musique.	Exerc. de compagnie et de tirailleurs, etc.	Oui.	Sdt. McLeod.....	51'36	9 oct.	7 nov.	Inspecté par le Lt.-Col. King, B. M.
	Bonne.	Aucun.	Aucune musique.	Exerc. de compagnie et de tirailleurs, etc.	Oui.	Sdt. Picard.....	49'27	9 oct.	Sept.	

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 5.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
60 Bataillon, Milice Active	Lieut.-Col. Rowe, Clarenceville.					Août 26, Pigeon Hill, 8 jours.	Au camp.	8	Wagon.	12 heures.	
1	Capt. Sixby, St. Armand	3	55	3	54						
2	Capt. Jameson, Clarenceville	3	55	3	28						
3	Capt. Robinson, Dunham	3	55	2	29						
4	Capt. Higgins, West Farnham	3	55	2	32						
5	Capt. Bockus, Bedford	3	55	3	29						
6	Capt. Westover, Freightsburg	3	55	3	36						
	Etat-Major	7	5	7	5						
	Total	25	335	23	213						
7 Bataillon, Milice Active	Lieut.-Col. Miller, Granby.					Sept. 18, Granby, 8 jours.	Au camp.	Nil.	Wagon.	24 heures.	
1	Cpt. Mayotte, Granby	3	55	3	35						
2	Capt. Maynes, Waterloo	3	55	3	26						
3	Capt. Codd, Waterloo	3	55	2	19						
4	Capt. Galbraith, Roxton	3	55	2	10						
5	Capt. Wood, Roxton Falls	3	55	3	27						
6	Capt. Smith, Ely	3	55	2	11						
7	Capt. Lawrence, Lawrenceville	3	55	3	19						
8	Capt. Leonard, Waterloo	3	55	2	22						
	Etat-Major	8	5	7	4						
	Total	32	445	27	173						
Compa. de Wakefield	Cpt. Cates, Wakefield	3	55	3	37	Août, 10 jours aux quartiers généraux de la compag.	Pas au camp.			12 heures.	

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient boné vide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			REMARQUES
							c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	
Aucune fournie par le Gouvernement.	Bonne.	Aucun.	Musique de cuivre, 18 exécutants. Très bon progrès.	Armes en bon ordre; unif. bien porté.	Mouvements de bataillon bien exécutés.	Ils l'étaient.	Soldat Baker	40	36	Inspecté par Lt.-Col. Bacon, Ast. D.A.G.
							Sergt. Rowe	53	51	
							Sergt. Robinson	47	58	
							Soldat Irwin	39	36	
							SI. Boomhover	41	64	
							Soldat Warner	44	63	
							Battalion	44	12	
Aucune fournie par le Gouvernement.	Bonne.	Aucun.	Musique de cuivre, 18 exécutants. Bon progrès.	Trois compagnies seules armées. Armes propres. Corps partiellement équipé.	Mouvements de bataillon bien exécutés, vu le nombre de nouvelles compagnies.	Ils l'étaient.	Soldat Miner	55	16	Inspecté par Lt.-Col. Bacon, Ast. D.A.G.
							Soldat Martin	50	95	
							Sergt. Latty	60	47	
							Solt. Blampin	50	15	
							Soldat. Gauthin	25	89	
							Sergt. Bulman	40	90	
							Sgt. McFarlan	37	22	
							Battalion	44	78	
								38	21	
								44	78	
								24	26	
								16	19	
								37	24	
										Inspecté par Lt.-Col. Bacon, Ast. D.A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 5.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Bataillon ou corps.	Compagnie.					
Compagnie d'Eardley	Capt. Lawlor, Aylmer	3	55	2	26	Oct. et nov., 8 jours.	Au camp.			12 heures.
Compagnie d'Aylwin	Capt. Chamberlin, Aylwin	3	55	3	50	Oct., 16 jours au quartier généraux.	Pas au camp			12 heures.
Compagnie de Thurso	Capt. Eathorne, Thurso	3	55				Cette compagnie est désorgan.			

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient dans l'état enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat. c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
.....	Bonne.	Aucun.	Très-bonne.	Exercices de compagnie, manquement des armes, tir et combat en tirailleurs.	Oui.	Soldat Lusk	37-61	13 nov. 5 nov.		Inspecté par le Lt. Col. Bacon, D. A. G., Intérimaire D. M., No. 5
.....							Soldat Evans	46-70	24 oct. 8 oct.		Inspecté par le Lt. Col. Bacon, D. A. G. Intérimaire.

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officier-commandant et Quartiers-généraux.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
No. 7 Lieut.-Col. T. CASAULT, C.M.G., D.A.G.,		Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Bataillon ou Corps.	Compagnie.														
Bataillon Provisoire du comté de Québec	1	Major Laurin, Ancienne Lorette...	16	220											8 jours d'ex. aux q. gén. de chaque compagnie.				
	1	Capitaine Dorion, Charlesbourg	3	57	3														
	2	Capt. Laurin, Ancienne Lorette	3	55	3														
	3	Capt. Genest, St. Ambroise	3	55	3														
17ème Bat., "Lévis"	5	Capt. Genest, St. Henri	3	55	2										8 jours aux Q. G.				
70ème Bat., "Champlain"		Lt.-Col. Massicotte, Ste. Geneviève	25	276	25	269									8 jours de camp à Ste. Geneviève.	Au Camp.	17	En voiture.	
	1	Capt. Lacourcière, Ste. Geneviève	3	46	3	43													
	2	Capt. P. A. Trudel, St. Narcisse	3	46	3	44													
	3	Capt. D. T. Trudel, Ste. Geneviève	3	46	3	46													
	4	Capt. J. Massicotte, St. Prosper	3	46	3	45													
	5	Capt. P. A. Tessier, Ste. Anne P.	3	46	3	46													
	6	Capt. Buist, St. Tite	3	46	3	45													
Bataillon provisoire de "Portneuf"	4	Capt. Brunet, St. Augustin	3	55	2	41									16 jours aux Q. G.				

fait les exercices annuels 1873-74—Suite.

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bon et enrôlés membre de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	F. de M. Bat.	F. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
.....	Bonne.	Aucun.	Non	Bonne.	Maniement des armes, tir et exercice de compagn. passables; combat en tirailleurs bon.	Oui.	Sergt. Y. Magnan..... Sld. H. L'Heureux..... Sld. Y. L'Heureux.....	9 juillet 1873.	
.....	Bonne.	Aucun.	Bonne.	Maniement des armes, tir et exercice de compagn. passables; combat en tirailleurs bon.	Oui.	Sld. G. Guenette.....	12 juillet 1873.	
.....	Bonne.	Aucun.	Oui, 17 musiciens.	Bonne.	Maniement des armes et tir, exercice de peloton et de compagn., exerc. de bataillon de tirailleurs satisfaisant.	Oui.	Sld. Henri Cloutier..... Sld. E. Ned..... Sld. J. Boisvert..... Sld. H. Cloutier..... Sld. E. Chaleureau..... F. X. Baril Arche.....	12.65..... 15.59..... 14.10..... 15.22..... 9.11..... 11.03..... 11.40.....	15 juillet 1873.	Chaque homme de ce bataillon n'a pu tirer que 30 coups.
.....	Bonne.	Aucun.	Bonne.	Maniement des armes, tir et exercice de compagn. passables; combat en tirailleurs bon.	Oui.	Sld. Ls. Cautin..... Oui. 46.01	17 juillet 1873.	Inspecté par le Lt. Col. La Montagne, B.M.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 7.—Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercices	Au camp.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de ré- union, et moyen de trans- port.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le batail- lon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartiers-généraux.	Bataillon ou corps.	Com- pagn.	Bataillon ou corps.					
			Officiers. Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers. Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.				
23e Bat., "Beauce".	6	Capt. Filteau, Lot- binière.....	3	55	3	48	16 jours aux Qrt.-Gén.			
Bataillon provisoire de "Charlevoix,".....	2	Capt. Langlois, St. Jean, Ile d'Orleans.	3	52	2	55	16 jours aux Qrt.-Gén.			
Bataillon provisoire de "Dorchester.".....	1	État-Major.....	16	220	3		8 jours au camp de Ste. Claire.	6		
	2	Ex-Capt. Marquis, St. Claire.....	3	55	2	47				
	3	Capt. Larochelle, St. Anselme.....	3	55	3	48				
17e bataillon.....	8	Capt. Morin, St. Lazare.....	3	55	3	51				
Bataillon provisoire de "Dorchester.".....	4	Capitaine Mercier, Ste. Justine.....	3	55	2	53	16 jours aux Qrt.-Gén.			

fait les exercices annuels de 1873-74.—Suite.

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bona fide enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approxi- matif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
.....	Bonne.	Aucun.	Très- bonne.	Maniement des armes, tir exercice de compagnie et de tirailleurs; très- bien exécutés.	Oui.	Oui. Sdt. A. Blais.....	13.21	17 juillet 1873.	Inspecté par le Lt. Col. Duchesnay, M.B.	
.....	Bonne.	Aucun.	Très- bonne.	Maniement des armes, tir, exercice de compagnie et de tirailleurs; passables. On a besoin d'un bon sergent-instructeur.	Oui.	Soldat Hudor Gosselin..... Oui.	15.41	18 juillet 1873.	Inspecté par le Lt. Col. La Mon- tagne, M.B.	
.....	Bonne.	Aucun.	Bonne.	Maniement des armes, tir, exercice de peloton et de compagnie, exercice de bataillon, de tirailleurs, satisfaisants.	Oui.	Sdt. Chr. Ver- ret..... Sdt. Morency..... Oui. C. Gagnon.....	12.10 10.33 16,11	19 juillet 1873	La compagnie d'in- fanterie de St. Lazare a joint le bataillon provi- de Dorchester pour les exercices annuels de 1873- 74.	
.....	Bonne.	Aucun.	Bonne.	Maniement des armes, exercice de compa- gnie et de tirailleurs faits d'une manière sa- tisfaisante.	Oui.	Sdt. G. Goupil Oui.	13.66	20 juillet 1873.	Inspecté par le Lt. Col. Duchesnay, M.B.	

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 7.— <i>Suite</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Bataillon ou Corps.	Compagnie	Sous-officiers et soldats.						
Bataillon provisoire de Témiscouata....	1	Major Hudon, Rivière du Loup....	16	220	8	185	25 juillet, Rivière du Loup, 8 jours.	Au Camp.	13	En voit. et en ch. de fer.
	3	Capt. Pouliot, Fraserville	3	55	3	44			9	
	4	Capt. Fly, Cacouna.	3	55	1	53			8	
	5	Capt. Lebel, St. Arsène	3	55	1	51			9	
	5	Lt. A. Dumas, Isle-Verte	3	55	1	37			8	
Bataillon provisoire de Kamouraska...	1	Major Taché, Kamouraska.	16	220	11	199	30 juillet 1873, Kamouraska, 8 jours.	Au Camp.	18	En ch. de fer et en voit.
	2	Capt. Ouillet, Ste. Anne	3	55	2	55			6	
	3	Capt. Michaud, Kamouraska.	3	55	2	51			14	
	4	Capt. Tétu, Rivière Ouelle	3	55	2	41			6	
	4	Capt. Fraser, St. Denis	3	55	2	52			6	
17me Bat. de Lévis..	7	Capt. Fournier, St. Raphaël	3	55	3	38	16 jours aux Q.G.			
	7	Etat-major	3	55	3	38				
	1	Capt. F. X. Brunelle, Lévis	3	55	3	47	Au Camp à Lévis, 9 août 1873, 8 jours.			
	2	Capt. L. C. Hamel, Lévis	3	55	2	45				
	3	Capt. A. E. Demers, Lévis	3	55	3	43				

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Cout quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ce corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon corps et compagnie.		Date de l'inspection	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES
							c. de M. Batail.	c. de M. Comp.			
.....	Bon.	Aucun.	Non.	Bon.	Maniement des armes, tir, exercice de peloton et de compagnie, de bataillon et de tirailleurs, satisfaisants.	Oui.	Sol. A. Dumas Sol. A. Pelletier Sol. A. Desbiens Sol. A. Mailoux Sol. D. Dumas	10.52 5.14 11.07 15.25 9.30	25 juillet, 1873.		
.....	Bon.	Aucun.	Non.	Bon.	Maniement des armes, tir, exercice de peloton et de compagnie, de bataillon, et de tirailleurs, satisfaisants.	Oui.	Capor. C. Dumais Sol. T. Beau-lieu Capor. C. Dumais Sol. M. Bélanger Sol. Y. Garon	13.73 13.53 15.00 10.05 15.64	30 juillet, 1873.		
.....	Bon.	Aucun.	Très Bon.	Maniement des armes, tir, exercice de compagnie et de tirailleurs très-bien exécutés.	Oui.	Sol. Y. Roy	17.00	2 Août, 1873.	Inspecté par le Lt.-Col. Duchesnay M.B.	
.....	Bon.	Aucun.	Oui: 21 musiciens.	Bon.	Maniement des armes, tir, exercice de peloton et de compagnie, de bataillon et de tirailleurs, satisfaisants.	Oui.	Sergt. B. Samson Capor. X. Chabot Serg. A. Demers	19.78 16.03 16.41	9 Août, 1873.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 7.—Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le batail- lillon corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Com- pagnie	Bataillon ou corps.	Com- pag.						
Bataillon Provisoire de Rimouski.	3 Capt. Poulin, L'Anse aux Sables.....	3	55	3	46	16 jours au Q. G.					
Batterie d'artillerie de campagne de Québec.	Major Baby, Québec	5	74	5	69						
Détachem. d'artiller. de la Grosse Isle.	Lieut. Montzambert, Grosse Isle.....			1	22						
61me Bat., de Mont- magny et L'Islet.	Lt.-Col. Beaubien, Montmagny..... 1 Capt. Dupuis, Mont- magny..... 2 Capt. Landry St. Pierre..... 3 Capt. Desjardins, Cap. St. Ignace... 4 Capt. Michaud, St. Jean, Portoli... 5 Capt. Giasson, L'Islet.	21 275	12 55 55 55 55	2 2 1 1 2	220 55 42 39 41 43	8 octobre, 1873, à Montmagny, 8 jours au Camp.					
		160									

fait les exercices annuels de 1873-74.—Suite.

Commentaires	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musi- ciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière sa- tisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient longs, fide, enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'ex- ercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approxi- matif de mérite de chaque bataillon, corps et com- pagnie.	c. de M. Batail.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
Bonne.	Bonne.	Aucun.	Bonne.		Maniement des armes et tir, exercice de peloton et compagnie, combat en trailleurs satisfaisant.	Oui.	Sol. A. Pineau.....	20,89		17 septembre, 1873.		
Une jambe cassée.	Non.	Bonne.			Maniement des armes et tir, exercice de peloton, compagnie et de batail- lon; combat en tirail- leurs satisfaisant.	Oui.	En partie exé- cuté.			2 octobre 1873. 8 octobre 1873.	20 septembre 1873.	Inspecté par le Lt.-col. Strange, inspecteur de l'artillerie pour la province de Québec.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 7.— <i>Suite.</i>		Cadre		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Bataillon ou corps.	Compagnie.					
Comp. d'infanterie de Gaspé	Capt. Slous, Gaspé.	3	55	1	39	11 oct., Gaspé. 16 jours.				
Bataillon provisoire, "Charlevoix"	1 Capt. Gauthier, Baie St. Paul	3	55	3	53	15 oct. Baie St. Paul. 16 jours.				
Bataillon provisoire, "Portneuf"	5 Capt. Dussault, Les Ecureuils	3	55	3	46	22 octobre, 1873, Les Ecureuils. 16 jours.				

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Cout quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et s'elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bonifiés enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
Très bonne.	Aucun.		Bonne.	Maniement des armes, tir, exercice de compagnie et de tirailleurs, très-bien faits. Une compagnie très-habile.	Oui.	Soldat Abm. Coffin	53.73			11 octobre 1873.		Inspectée par le Lt. col. Duchesnay, M.B.
Bonne.	Aucun.		Bonne.	Maniement des armes, tir, exercice de compagnie et de peloton, de tirailleurs, satisfaisant.	Oui.	Sergent-major Lemonde	24.06			15 octobre 1873. 16 octobre 1873.		
Bonne.	Aucun.		Bonne.	Maniement des armes, tir, exercice de compagnie et de peloton, de tirailleurs, satisfaisant.	Oui.	Soldat A. Léveillée	32.82			22 octobre 1873.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Bataillon ou corps.	Compagnie.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon corps.
No. 8.			Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagnie.							
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier Commandant et Quartiers-Généraux.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.					
1re Division de brigade		Lt.-Col. Inches, B. M., St. Stephen ..											
Brig. d'artil. de place.	5	Lieut. Donnell, Woodstock	3	55	3	54			2 sept., Woodstock, 16 jours.	Non			
	6	Capitaine Beckwith, Fredericton	3	55					Formation recommandée, Nouv. batterie. 4.11.72.				
7me bataillon		Lt.-colonel Upton, Woodstock	38	550	35	460							
	1	Capt. Bourne, Woodstock	3	55	3	43			Différentes dates, com. 1er sept., aux Q.-G. de la com., 16 jours d'ex. sept.	Pas au camp.			
	2	Capt. Adams, Centreville	3	55	3	45							
	3	Capt. Boyer, Vio Corner	3	55	3	45							
	4	Capt. Hoyt, Richmond	3	55	3	27							
	5	Capt. Burpee, Waterville	3	55	3	38							

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

C. de M.	Bat.	C. de M.	Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES				
							Code quotidien des raisons par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.
	Bonne.	Aucun.	Aucune.	Bonne.	Exercices de compagnie comme infanterie et tir à obus.	Oui.	Sergt. Dibblee tir à obus.	9 septembre 1873.	10 septembre 1873.	Passée en revue par le député-adjudant-général et le lt.-col. Jago ; il en est question dans le rapport.
	Bonne.	Aucun.	14. Bonne, Ré-organisée.	Bonne.	Tous les accoutrements dans le district sont hors de service.	Oui.	Aux divers quartiers-généraux de compagnie. Compagnie No. 1 passée en revue par le député-adjudant-général et mention dans le rap. ; les autres compag. ont été passées en revue par le major brigade.	12 juillet, 10 juillet, 17 juillet, 9 juillet, 9 sept., 9 juillet, 9 juillet, 9 juillet, 9 juillet, 14 sept.		Tir à la cible différé par le retard apporté dans le transport des munitions, le chemin de fer de P.E. et du N. P.A. ayant refusé de les transporter.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 8.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réu- nion, et moyen de trans- port.	Temps voulu pour concentrer le ba- taillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagn.	Bataillon ou corps.	Compagn.				
67e bataillon.— <i>Suite.</i>	6 Capt. Bossé, Gd. Falls	3	55	3	61	Différentes dates commençant le 1er sept. aux quartiers-généraux de la comp. 16 jours d'exercice.	Pas au camp.		
	7 Capt. Le Bell, Ste. Hélène	3	55	3	54				
	8 Capt. Vince, Hartland	3	55	2	41				
	9 Capt. Hartley, Peel	3	55	3	49				
	10 Capt. Carvell, Wilmot	3	55	3	57				
	Et. maj., Woodstock	8	6	6					
71e bataillon.....	Lt.-colonel Marsh, Fredericton	25	440	22	252	Du 11 au 15 sept. 1873. Qrs. gén. de la comp. 16 jours. Compagnie No. 5 commença le 1er juillet 1873.	Pas au camp.		
	2 Capt. Staples, Ste. Marie	3	55	3	41				
	3 Capt. Christy, Keswick	3	55	3	36				
	4 Capt. Wilkinson, Stanley	3	55	3	53				
	5 Lieut. Cropley, Fredericton	3	55	3	54				
	6 Captain Alexander, Blessville	3	55	3	45				

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Cout quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.				REMARQUES.
							c. de m.	Bat.	c. de m.	Comp.	
.....	Bonne.	14. Bonne, Ré-organisée.	Bonne.	Bien. Exercices de compagnie et de tirailleurs. Oui.	Oui.	Sol. Allbright	18.18	9 juil. 16 juil. 18 juil. 14 juil. 12 juil.	15 juil. 15 juil. 15 juil. 9 sept.	Inspecté par le député-adjutant- général, et men- tionné dans le rapport.
.....	Bonne.	20. Très-bonne.	Bonne.	Bien. Exercices de compagnie et de tirailleurs. Oui.	Oui.	" J. M'Bean	34.11	26 sept. 13 sept. 2 oct. 15 sept. 20 sept.	20 sept. 15 sept. 20 sept.	
.....	Bonne.	Tous les accoutrements du district sont hors de service.	Bonne.	Bien. Exercices de compagnie et de tirailleurs. Oui.	Oui.	" S. Baird	39.77	26 sept. 13 sept. 2 oct. 15 sept. 20 sept.	20 sept. 15 sept. 20 sept.	
.....	Bonne.		Bonne.	Bien. Exercices de compagnie et de tirailleurs. Oui.	Oui.	" S. Craig	27.67	26 sept. 13 sept. 2 oct. 15 sept. 20 sept.	20 sept. 15 sept. 20 sept.	
.....	Bonne.		Bonne.	Bien. Exercices de compagnie et de tirailleurs. Oui.	Oui.	" E. Morris	36.36	26 sept. 13 sept. 2 oct. 15 sept. 20 sept.	20 sept. 15 sept. 20 sept.	
.....	Bonne.		Bonne.	Bien. Exercices de compagnie et de tirailleurs. Oui.	Oui.	Cp. C.W. Nason	33.96	26 sept. 13 sept. 2 oct. 15 sept. 20 sept.	20 sept. 15 sept. 20 sept.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 8.— <i>Suite.</i>			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartiers-généraux.	Bataillon ou corps.	Compagn.	Bataillon ou corps.	Compagn.					
71e Bataillon.— <i>Suite.</i>	7	Capt. Ross, Harvey.	3	55							
	8	" Clayton, Marysville.....	3	55							
	Et-maj.	et musiq., Frédéricion	7	27	7	23	Du 11 au 15 sept. 73.—Qtrs. Gén. de la comp. 161rs. La compagnie No. 5 a commencé le 1er juillet 1873.	Pas au camp.			
Bataillon provisoire.....		Major McAdam, St. Stephen.....	17	220	Recommandé—Bataillon provisoire—4 novembre 1872.						
	1	Capt. Huttan, St. Stephen.....	3	55	} Exerc. non encore complétés.						
	2	Capt. Lloyd, Deer Island.....	3	55							
	3	Capt. McGee, St. George.....	3	55	3	54	17 sept. 1873. St. Geo. 16 ju.	Pas au camp.			1 heure.
	4	Capt. Robinson, St. James.....	3	55	Nouv. compagnie—Recommandée, 4 novembre 1873.						
		Et-major, St. Stephen	5								

fait les exercices annuels pour 1872-73.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	Si les ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bond fide</i> enrôlés membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.		REMARQUES.			
							c. de M.	Bat.	c. de M.	Comp.	Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.
..	Bonne.	Aucun.	20. Très-bonne	Bonne.	Bien. Exercice de compagnie et de tirailleurs. Oui.	Oui.						
..	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercices de compagnie d'infanterie. Oui.	Oui.	Sergt. Hall.....	15.66	26 sept.	26 sept.		Inspecté par le major de brigade.
Tous les accoutrements de ce district sont hors de service.												

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 8.— Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Compagnie.	Sous-officiers et soldats.						
2e Division de brigade	Major de brigade Lt. col. Otty, St. Jean										
8 Régiment de cavaler.	Lieut. col. Saunders, Apohaqui	28	280	18	241	8 juillet, 1873. Apohaqui—8 jours. Camp régimentaire.	Moyenne 21	A cheval et à pied.	Moyenne, 2½ heures.		
1	Capt. Otty, Hampton	3	40	2	55						
2	Capt. Foshay, Apohaqui	3	40	2	35						
3	Capt. Pearson, établissement anglais.	3	40	2	52						
4	Capt. Langstroth, Rivière Hammond.	3	40	2	34						
5	Capt. Upham, Upham	3	40	1	37						
6	Capt. Brittain, Springfield	3	40	1	35						
E T		7	6	8	3						
Brigade d'artillerie du N. B.	Lt. col. Foster, St. Jean	38	550	17	206	3 septembre, 1873. St. Jean—8 jours. Pas au camp.	Nul.				
1	Capt. Kane, St. Jean	3	55	1	50						
2	Capt. Ring, St. Jean	3	55	3	55						
3	Capt. Cunard, Bt. M. St. Jean	3	55	3	45						
10	Capt. Armstrong, St. Jean	3	55	3	56						
E T		8	6	7							
Génie du Nouveau-Brunswick	Capt. Parks, St. Jean	3	55	Exerc. pas enc. complétés.							

fait les exercices annuels de 1873-74.—Suite.

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient boni <i>fidc</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			REMARQUES.
							c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.	
	Fournies par le régiment.	Bonne.	Aucun.	Oui—14—Bonne.	Bonne. Harnachement, (excepté 50 attelages) hors de serv.	Oui.	Cav. Appleby	8.36		Inspecté par le député - adjudant-général et mentionné dans le rapport.
					Exercice régimentaire, en rapport avec les règlements de cavalerie. Bien. Oui.		" Appleby	15.26		
							Cpl. Wayman	4.64		
							Cav. Hamilton	6.72		
							Srgt. Ketchum	5.42		
							Cavalier Howe	6.09		
							Cav. Mercer	5.64		
	Bonne.	Aucun.		Bonne. Accoutrements hors de service.	Exerc. d'artillerie et tir à obus. Bien. Oui.	Oui.	Can. Morris		Inspecté par le député - adjudant-général et le lt.-colonel Jago, et mentionné dans le rapport.	
							Sergt. - major Fradshaw			
							Cpl. Polley			
							Cav. Sheardon.			
							Tir à obus.			
									11 septembre, 1873.	
									11 septembre, 1873.	

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS qui ont

DISTRICT MILITAIRE, No. 8.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Bataillon ou Corps.	Compagnie.						
62e Bataillon	Lt.-col. Macshane, St. Jaen	25	330	20	230	1er juillet, 1873. St. Jean, 10 jours.	Pas au Camp.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	
1	Capt. McIntyre, St. Jean	3	55	1	35						
2	Capt. Hatheway, St. Jean	3	55	3	38						
3	Capt. Beaton, St. Jean	3	55	2	42						
4	Capt. Hazen, St. Jean	3	55	2	36						
5	Capt. Nuger, St. Jean	3	55	3	48						
6	Capt. Likely, St. Jean	3	55	2	26						
E.m.	St. Jean	7	6	7	5						
74e Demi-bataillon R.	Lt.-col. Beer, Sussex	25	330			22 octobre Sussex, 16 jours.	Non	5	Wagons.	1 heure.	
1	Capt. Scovill, Kingston	3	55	Désorganisé.							
2	Capt. Colpitts, Elgin	3	55	3	37						
3	Capt. Arnold, Sussex	3	55								
E.m.	Sussex	7	6								
3e Division de brigade.	Major de b. Lt.-col. McCulley, Chatham										
8e Régiment: troupes de cavalerie.	7 Capitaine Henderson, Shédiac	3	55	1	34	7 juillet 1873, Apohaqui, 8 jours	Oui	Moyenne 21	Montée, A pied.	2 1/2 heures.	
Batterie de campagne de Newcastle.	4 Capt. Call, Newcastle	4	74	3	50	29 août, 1873, Q. G. Bt., 16 Jrs	Non				

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Fournies par le régiment.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bien fidèle enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
							c. de m. Bat.	c. de m. Corp.				
Bonne	Bonne.			Bonne	Exercice de bataillon et de tirail. Bon. Oui.	Oui.	Sergt. Rodgers	39.87		16 octobre, 1873. 16 octobre, 1873.	Inspecté par le député-adjutant général, et mentionné dans le rapport.	
Aucun.	Bonne.			Aucun.			" Owens	38.30				
Oui.	Bonne.			Oui. 21. Bonne. Réorganisé.			" Rodgers	44.31				
Bonne.	Bonne.			Bonne	Accountements hors de service.		Cap. Baird	20.87				
Aucun.	Bonne.			Non.	Exercice de compagnie et de tirailleurs.	Oui.	Sol. Barker	44.34				
Oui.	Bonne.			Bonne.	Tous les accountements de ce district sont hors de service.		" Roach	50.50				
Bonne.	Bonne.			Bonne.	Exercice, Voir quartiers-gén. du régimt. Bien. Oui	Oui.	" Denney	40.93				
Bonne.	Bonne.			Bonne.	Tous les accountements de ce district sont hors de service.		Sergt. White	58.84		30 octobre, 1873. 30 octobre, 1873.	Inspecté par le major de brigade, et mentionné dans le rapport.	
Aucun.	Bonne.			Aucun.			Cap. Booth	15.00		16 juillet, 1873. 16 juillet, 1873.	Inspecté par le député-adjutant-général, et mentionné dans le rapport.	
Oui.	Bonne.			Bonne.	Batt. de camp. Exerc. et tir à obus. Bien. Oui	Oui.	Can. W. Cole			29 août, 1873. 29 août, 1873.	Inspectée par le député-adjutant-général et le Lt.-col. Jago, et mentionné dans le rapport.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 8.—Suite.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice	Au camp.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartiers-généraux.	Bataillon ou corps.	Compagn.	Bataillon ou corps.	Compagn.						
Brigade d'ar. de place de N. B.	7	Capt. Gillespie, Bt.-Major, Chatham...	3	55	2	47	20 août 1873, Chatham, 16 js.	Non				
73e Bataillon		Lieut.-col. Ferguson, Chatham	22	275								
	1	Capt. Hutchinson, Buctouche	3	55	Exercice pas encore complété.							
	2	Capt. Fenton, Chatham	3	55	2	40	Différentes dates du 21 au 25juil., 1873 qtr.-gén. de la com., 16 jours.	Non.				
	3	Capt. Blake, Black Brook	3	55	2	32						
	4	Capt. Templeton, Black River	3	55	2	29						
	5	Capt. Cameron, Baie-du-Vin	3	55	1	40						
	EM			7	6							
74e Bataillon, subdivision gauche		Capt. Murray, Murray Road	3	55	3	45	du 15 au 24 juillet, 73, qtr.-gén. de la com., 16 js.	Non.				
	5	Capt. Baird, Sackville	3	55	2	33						
	6	Capt. Harper, Baie Verte	3	55	2	50						
Indépendant	Cie.	Capt. Barberie, Dalhousie	3	55	1	40	17 juillet, 73, 16 jours.	Non.				
	"	Capt. Burns, Bathurst	3	55	Exerc. pas encore complt.							
	"	Capt. Lloyd, Deer Island	3	55	3		27 Nov., 73, qtr.-gén., 16 jours.	Non.				

fait les exercices annuels de 1873-74.—Suite.

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bonâ fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			REMARQUES	
							c. de M.	Bat.	Comp.		
.....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exerc. de l'art. et de l'infanterie. Bon. Oui.	Oui.	Cap. Pallen	57.59	23 août 1873.	28 août 1873.	Inspecté par le député-adjutant-général et lt.-col. Jago, et mentionné dans le rapport.
.....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice de compagnie et tirailleurs. Bon. Oui.	Oui.	John Gunn	46.97	24, 23, 24 juillet.	24, 23, 24 juillet.	Inspecté par le député-adjutant-général, et mentionné dans le rapport.
.....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice de compagnie et tirailleurs. Bon. Oui.	Oui.	Sol. Patterson	40.00	24, 23, 24 juillet.	24, 23, 24 juillet.	Inspecté par le député-adjutant-général, et mentionné dans le rapport.
.....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice de compagnie et tirailleurs. Bon. Oui.	Oui.	" Gunn	54.60	24, 23, 24 juillet.	24, 23, 24 juillet.	
.....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice de compagnie et tirailleurs. Bon. Oui.	Oui.	" Wattling	52.91	24, 23, 24 juillet.	24, 23, 24 juillet.	
.....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exercice de compagnie et tirailleurs. Bon. Oui.	Oui.	" McDonald	40.55	24, 23, 24 juillet.	24, 23, 24 juillet.	Inspecté par le député-adjutant-général, et mentionné dans le rapport.
.....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exerc. de compag. y compris de tirailleur et à la cible. Bon. Oui.	Oui.	Sol. McGregor	46.54	26 juillet.	26 juillet.	Inspecté par le député-adjutant-général, et mentionné dans le rapport.
.....	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne.	Exerc. de compag. y compris de tirailleur et à la cible. Bon. Oui.	Oui.	Sol. J. S. Kenney	44.16	27 nov.	27 nov.	Inspecté par le major de brigade.

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9.— <i>Suite</i> LIEUT.-COL. J. W. LAURIE, D.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	An camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode. L'emploi voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officier Commandant et Quartiers-Généraux.	Bataillon ou Corps.	Compagnie	Bataillon ou Corps.	Compagnie				
			Officiers. Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers. Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.				
Batterie de campagne d'Halifax.....		Capt. Graham, Halifax.....	5	100	5	100	70	16 jours.	Pas au camp.	1 heure.
1 ^{ère} brigade d'artillerie, Halifax.....	1	Lieut.-col. Mitchell, Halifax.....	25	330	23	273	43	16 jours.	Pas au camp.	1 heure.
	2			55		45				
	3			55		49				
	4			55		51				
	5			55		45				
	6			55		40				
2 ^e brigade d'artillerie, Halifax.....		Capitaine McPherson, Halifax.....	25	330	21	244	47	16 jours.	Pas au camp.	1 heure.
	1			55		37				
	2			55		22				
	3			55		40				
	4			55		47				
	6			55		51				

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Conté quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient tous, <i>file</i> enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.			Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
							c. de M.	Bat.	c. de M.			
.....	Bonne.	Aucune.	Passable.	Évolutions de campagne, etc.	Oui.						
.....	Bonne.	19 musiciens.	Tuniques en usage depuis quatre ans ; dans un très mauvais état. Nombre de grandes capotes manquent ; cas déjà signalés. Armes et accoutrements en bon ordre.	Oui.	Srgt. J. Shand 36-30. Cap. W. Murray..... 36-26 Sergt. Shand..... 33-07 Bom. W. Strachen..... 37-26 Sgt. J. Lomas..... 49-91 Sergt. D. McNiven..... 29-27 Can. W. Baker..... 26-29		13 octobre 1873.			
.....	Bonne.	Aucune.	Uniformes portés depuis trois ans ; passables. Armes et accoutrements en état de service.	Évolutions de brigade de campagne, etc.; appuyée par les tirailleurs.	Oui.	Can. J. Jones..... 35-08 Sgt. Fitzgerald..... 39-81 Can. J. Colbert..... 34-81 Can. S. Case..... 29-82 Can. B. Smith..... 21-06 Can. S. Jones..... 27-81 Can. J. Loward..... 37-72		19 octobre 1873.			

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9.— <i>Suite.</i>		Cadre		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode. Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagnie.				
	Officier commandant et quartiers-généraux.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.				
63e carab., Halifax...	Lieut.-col. Pallister, Halifax	20	275	20	275	Quartiers-gén. du bataillon, 16 jours d'exercice.	Pas au camp.		1 heure.
	1		55		51				
	2		55		63				
	3		55		52				
	4		55		50				
	5		55		59				
66e bataillon	Lieut.-col. Bremner, Halifax	32	440	28	425	Quartiers-généraux du bataillon, 16 jours d'exercice.	Pas au camp.		1 heure.
	1		55		55				
	2		55		50				
	3		55		55				
	4		55		49				
	5		54		55				
	6		55		51				
	7		55		55				
	8		55		55				
bataillon	Lt.-col. Campbell, Truro	25	330	20	304	Quartiers-généraux de la compagnie, 16 jours;	Pas au camp.		Six heures.
	2		55		51				
	4		55		55				
	5		55		55				
	7		55		44				
	8		55		53				
					46				

ait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Cont quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musi- ciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bien fidèle encolés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exer- cice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'ex- ercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque batail- lon, corps et compagnie.			REMARQUES		
							c. de M.	B t.	c. de M.	Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.
...	Bonne	...	26 musiciens.	Général. Bonne.	Évolutions de brigade etc.; appuyée par les tirailleurs.	Oui.	Sergt. Bishop. 42'11	46'25	10 octobre, 1873.	
...	Bonne	...	30 musiciens.	A l'exception des grandes capotes ; uniformes bons.	Évolutions de brigade de campag. etc.; appuyée par les tirailleurs.	Oui.	Sergt. J. Lan- gille..... 47'04	57'25	10 octobre, 1873.	
...	Bonne.	...	12 fifes et tambours. Passable.	Bonne.	Exercice de compagnie, bataillon et de tirailleurs, manœuvres des armes, de la batonnette et tir. Fait d'une manière satisfaisante.	Oui.	Sld. J. Geldert 49'10	50'40	Durant le mois d'octobre.	Un homme incapa- ble de faire l'ex- ercice du tir à la cible.
...	Bonne.	...					Abner Nelson. 58'08	63'37		
...		...					Sld. J. Geldert 63'37	38'68		
...		...					Capl. A. Ross 38'68	37'10		
...		...					„ J. Ritchie 37'10	43'57		
...		...					Sld. J. McKay ... 43'57		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
No. 9.— <i>Suite.</i>		Bataillon ou corps.	Compagn.	Bataillon ou corps.	Compagn.					
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.				
69e.....	9 Lieut.-col. Starratt, Paradise	34	495	34	461	15 septembre ; Paradise ; 16 jours.	Local des quartiers-généraux ; 16 jours.			Une journée.
	1 Capt. Covert, Paradise	3	55	3	55					
	2 Capt. Morse, Paradise	3	55	3	55					
	3 Capt. Wade, Granville	3	55	3	50					
	4 Capt. Charlton, Port William	3	55	3	54					
	5 Capt. Whitman, Roundhill	3	55	3	36					
	6 Capt. Buckler, Dalhousie	3	55	3	53					
	7 Capt. Nicholl, Bear River	3	55	3	53					
	8 Capt. Turnbull, Bear River	3	55	3	52					
	9 Capt. Harris, Clement's Point	3	55	3	53					
72e.....	6 Lieut.-col. Parker, Wilmot	23	330	23	302	15 septembre ; Wilmot ; 16 jours.	Local des quartiers-généraux ; 16 jrs.			Une journée.
	1 Capt. Jacques, Melvin Square	3	55	2	54					
	2 Capt. Roach, Port William	3	55	3	49					
	3 Capt. Baker, Wilmot	3	55	3	51					
	4 Capt. Taylor, Middleton	3	55	3	50					
	5 Capt. Phinney, Farmington	3	55	3	48					
	6 Capt. Morse, Nictaux	3	55	3	50					
75e Bataillon, Compagnie No. 6.....	Capt. Windrow, New Brunswick	3	55	3	41	16 jours.				

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	Si les ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bonifiés en rôles membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.		Date de l'inspection.		REMARQUES.
							c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de la compléon des exercices.		
.....	Bonne.	24 absents.	Non.	Uniformes beaucoup usés, ayant servi au camp quatre saisons. Armes et accoutrements en état de service.	Quelques évolutions de bataillon. Une forte pluie empêcha tout autre exercice.		Watson Foster	336-45	
						Oui.	Sergt. W. N. Longley	126	
							Sergt. M. O. Wade	71	
							James Hall	131	7 octobre.	
							Saml. Butler	30	7 octobre.	
							Arch. Gillies	40		
							Arthur Nicholl	81		
							Ed. Loulis	100		
							Edwin Harris	108		
.....	Bonne	4 malades ; 9 absents.	Non.	Uniformes beaucoup usés ayant servi au camp durant quatre saisons. Armes et accoutrements en état de service.	Exercices de bataillon et d'infanterie légère. Maintien des armes et exercices de peloton.	Oui.	E. A. McGee	324-30	
							R. Hardwick	99	
							Sgt. L. Phinney	123	6 octobre.	
							W. Berkwith	79	6 octobre.	
							John Crocker	106		
							Capor. Fadden	97		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 8.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice	Au camp.	Milles.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le batail- lon ou corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.					
Bataillon provisoire de Victoria.....	Major W. Bingham, Baddeck	18	275	17	265	22 nov. 1873, à Sydney; 16 jours. Baddeck; 16 jours. Quartiers-généraux de la compagnie.	Non sous tente.	14	Mars.	12 heures.
1	Capt. W. Cain, Bad- deck		55	3	55					
2	Capt. C. McRae, Middle River.....		55	3	55					
3	Capt. J. S. McNeil, Grand Narrows...		55	2	55					
4	Capt. D. F. McRae, Baddeck		55	3	55					
	Capt. C. W. Hill, Sydney.....		55	3	45					

fait les exercices annuels pour 1873-74.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bonâ fide</i> enrôlés membres de ce corps, conform. à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a, donnant le chiffre approxi- matif de mérite de chaque bataillon, corps et com- pagnie.		REMARQUES.					
							c. de M.	Bat.	c. de M.	Comp.	Date de l'inspection.	Date de la comp. des exercices.		
Aucune fournie.	Bonne.	Aucun.	Aucune.	Bonne.	Bataillon et infanterie légère, conformément aux ordres généraux.	Oui.	30-35	20-14	45-61	37-51	29-95	15-63	15 août 1873. 15 août 1873.	Soldat M. McNeil. Sgt. M. McQuarrie " J. P. McNeil. Soldat D. McLean. " J. W. Hudson.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

PROVINCE D'ONTARIO LIEUT.-COLONEL FRENCH, Inspecteur d'artillerie.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le batail- lon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartiers-généraux.	Bataillon ou Corps.	Com- pagnie	Bataillon ou Corps.	Com- pagnie					
			Officiers. Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers. Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.					
Batterie de campagne de Wellington.....		Capt. Macdonald Guelph.....	5	74 60	4	66 51		Camp.			
Batterie de campagne de Kingston.....		Major Kirkpatrick, Kingston.....	5	74 60	3	52 62		do			
Batterie de campagne d'Ottawa.....		Capt. Stewart, Ottawa.....	5	74 60	3	69 50		do			
Batterie de campagne de Toronto.....		Capt. Gray, Toronto.	6	74 60	6	54 47		do			
Batterie de campagne d'Hamilton.....		Capt. Smith, Hamil- ton.....	5	74 60	4	75 55		Pas au camp.			
Batterie de place de Collingwood.....		Capt. Hogg, Colling- wood.....	3	55 Auc'n	3	38 Auc'n		Camp.			
Batterie de place de Goderich.....		Capt. Thomson, Goderich.....	3	55 Auc'n	3	32 Auc'n		Camp. au Camp.			
Batterie de place de Napanea.....		Capt. Hooper, Nap- anea.....	3	55 Auc'n	2	42 Auc'n		do			
Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.....	3	Capt. Cummings, Ottawa.....	3	55 Auc'n	2	55 Auc'n		Camp.			

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Cont quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musi- ciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fournements.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exer- cice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'ex- ercice s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque batail- lon, corps et compagnie.			REMARQUES.		
							c. de M. Bat.	c. de M. Comp.	Date de l'inspection.		Date de la complétion des exercices.	
					Service des canons de campagne, et manœuvres de l'artillerie de campagne.						15 30 30	15 30 30
					Service des canons de place.							

RAPPORT D'inspection des corps qui ont

PROVINCE D'ONTARIO.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.			Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon corps.
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartiers-généraux.	Bataillon ou corps.	Compagnie.	Bataillon ou corps.	Compagnie.						
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.					
Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.— <i>Suite</i>	5	Capt. Hopper, Ottawa	3	55	Auc.	3	38	Auc.	Camp.			
	E.m.	Major Egleson, Ottawa				3	4	Auc.				
Batterie de place de Cobourg		Capt. Dumble, Cobourg	3	5	Auc.	2	46	Auc.	Pas au camp.			

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Cott quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bien fidèle enrôlés membres de ce corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	c. de M.	Bat.	c. de M.	Comp.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES
					Service des canons de place.							15 sept.	17 sept.	
												7 nov.	17 sept.	
												7 nov.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

PROVINCE DE QUEBEC. DISTRICT MILITAIRE. No. 8.—Suite. LIEUT.-COLONEL STRANGE, Inspecteur d'artillerie.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
Brigade de l'artil. de place de Québec.	Quatre batteries.	Major D. Murray, commandant de brigade	17	220						
		Lieut. F. Montizambert, commandant du détachement de Grosse-Île	1	24	2 octobre, 1873, Grosse-Île, seize jours.	En garnison.	Aucun.			
Batterie d'artil. de place de St. Jean.	Une batterie.	Major Wm. Drummond, St. Jean P. Q.	3	55	23 septembre 1873, St. Jean P. Q., seize jours.	En garnison.	Aucun.			
			3	35		Aucun.				
							Aucun.				
											2 heures par obablement.

fait les exercices annuels 1873-74—Suite.

Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'un nombre satisfaisant.	Si les soldats des différents corps étaient bonifiés enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.	REMARQUES	
							J. de M. Bat. P. de M. Comp.		
							Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	
	Très-bonne.	Aucun.	Aucune.	En bon état.	Inspection : tenue de route, exercice d'arme, service des gros canons, des pièces d'artillerie, etc. Exercices bien faits sous la direction du lieutenant Montizambert, qui a un certificat de Ire classe, S. Q. Québec.	Oui.			Le détachement de la Grosse-Île est la seule section des Q. V. G. A., que j'ai jamais vue. Les Q. V. G. A. ne se sont pas exercés depuis ma nomination comme inspecteur de l'artillerie. J'ai recommandé la promotion de l'officier commandant du détachement de la Grosse-Île, lequel est le seul détachement bien constitué. Il faut ré-organiser ou licencier le reste de la brigade.
	Très-bonne.	Aucun.	Aucune.	En bon état.	Inspection : tenue de route, exercice d'arme et de compagnie, service des gros canons, questions sur les munitions. Exercices bien faits conformément aux instructions.	Oui.			L'arsenal de St. Jean est dans un état de ruine, et les quelques cartouches à poudre des gros canons qui s'y trouvaient ont été mises hors de service par l'humidité. Dans l'édifice qui sert d'arsenal, y a des munitions pour les armes portatives et l'artillerie. Comme les premières contiennent des matières explosives, il faudrait les mettre dans un endroit distinct. Voir la cirulaire W. O. de 73, paragraphe 12.
					Tir des armes portatives et des gros canons.				
								23 septembre 1873.	
								23 septembre 1873.	

RAPPORT D'INSPECTION des corps qui ont

PROVINCE DE QUÉBEC.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.		
Bataillon ou Corps	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.							
Batterie d'artillerie de camp., Québec.	1	Maj. W. Baby, Québec	4	Bat. 74	3	Bat. 80	20 septembre 1873, Ile d'Orléans, seize jours d'exercice.	Au camp.	Nil.	A pied et à bord d'un vapeur traversier.
Batterie d'artillerie de camp., Shefford.	1	Major T. Amyrauld, Granby	5	Bat. 74	5	Bat. 68	24 septembre 1873, Granby, seize jours d'exercice.	Au camp.	Nil.	6 heures.

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Bataillon ou Corps	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.	Coté quotidien des rations par tête en campement.		Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, si elles ont été faites d'une manière satisfaisant.	Si les soldats des différents corps étaient bons, fidèles membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie	REMARQUES	
											C. de M.	Bat.									
Batterie d'artillerie de camp., Québec.	1	Maj. W. Baby, Québec	4	Bat. 74	3	Bat. 80	20 septembre 1873, Ile d'Orléans, seize jours d'exercice.	Au camp.	Nil.	A pied et à bord d'un vapeur traversier.	Aucun.	Très-bonne.	Aucun.	Aucune.	En bon état.	L'exercice de la batterie de campagne n'a pas été bon, cela est dû probablement au grand nombre de recrues, et au fait qu'elle a passé la plus grande partie du temps à marcher autour de l'île d'Orléans, et à opérer l'embarquement et le débarquement. Le service des pièces d'artillerie démontées a été bien fait. Les sous-officiers ont bien répondu aux questions sur les munitions.	Oui.	Les officiers sont à la hauteur de leur tâche, spécialement le lieutenant Lindsay. Le lieutenant Gauthier a eu un congé d'absence pour cause de maladie. Le major Baby a acquis sans doute une expérience précieuse en faisant fonctionner la batterie avec un équipage de campagne, et en fournissant le fourrage et les rations sans le secours de l'intendance. Les arrangements qu'il a pris lui font beaucoup honneur.	
Batterie d'artillerie de camp., Shefford.	1	Major T. Amyrauld, Granby	5	Bat. 74	5	Bat. 68	24 septembre 1873, Granby, seize jours d'exercice.	Au camp.	Nil.	6 heures.	Aucun.	Très-bonne.	Aucun.	Aucune.	Uniformes en bon état. N'a ni canons, ni harnachements.	Exercice à pied et à cheval, courses simples et douces. Faute de canons, on n'a pu exécuter aucun autre exercice. L'exercice à pied et à cheval était très-bon.	Oui.	Ce corps n'a ni canons ni armes pratiques. Pas d'exercice au tir.	Ce corps est supérieur par le physique et l'intelligence. Je recommande qu'il soit armé d'obusiers de 4 pris dans les batteries pourvues de canons M. L. R.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

PROVINCE DE QUÉBEC			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
<i>Suite.</i>			Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Bataillon ou Corps.	Compagnie.					
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officier Commandant et Quartiers-Généraux.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			
Brigade d'artillerie de place de Montréal.	Six Batteries.	Lieut.-Col. McKay, Montréal	20	330	*3	*15			
Batterie d'artillerie de camp de Montréal.	Une Batterie.	Lieut.-Col Stevenson, Montréal	4	Batt. 74						Pas d'exer. exécuté pour 1873.
Batterie d'artillerie de camp de Beauce.	Une Batterie.	Capt. M. Duchesnay, St. Marie La Beauce.	4	Batt. 74						Pas d'exer. exécuté pour 1873.
Batterie d'artillerie de place de Sherbrooke.	Une Batterie.	Capitaine C. J. Short, Sherbrooke	3	Batterie.	55						Pas d'exer. exécuté pour 1873.
Brigade d'artillerie de place du Gr.-Tr.		Lieut.-Col. Brydges, Montréal,.....									
Compagnie de génie du Grand Trunk.		Capitaine Hannaford Montréal.....									

Je n'ai jamais eu l'occasion d'inspecter les compagnies souvent demandé de m'assurer qu'elles étaient capables, j'ai refusé de recommander la promotion d'officiers de génie, a passé devant moi un très-bon examen, et j'ai

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Indisciplinés.	Cott quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante.	Si les soldats des différents corps étaient bonà /été enrôlés membres de ce corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tir a été suivi, indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice s'il y en a donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon corps et compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la compl. des exercices.	REMARQUES!
											Pas encore inspecté par moi, n'ayant pas complété ses exercices. T. B. S.

d'artillerie ou du génie de la brigade du Grand-Tronc dans la province de Québec. J'ai blés. Les promotions des officiers d'artillerie de la brigade ont été discontinuées, vu que je n'ai jamais ni inspectés, ni examinés. Le Lieutenant Clarke, de la compagnie du pu recommander sa promotion; c'est le seul.

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS qui ont

PROVINCE DE QUÉBEC.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Date et lieu de réunion, et nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour ce cadre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.	Temps voulu pour concentrer le bataillon ou corps.
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et Soldats.	Bataillon ou Corps.	Compagnie.						
PROVINCE DE QUÉBEC. <i>Suite.</i>		Officiers.	Sous-officiers et Soldats.	Officiers.	Sous-officiers et Soldats.						
Bataillon ou Corps.	Compagnie.	Officier Command. et Quartiers-Généraux.		Officiers.	Sous-officiers et Soldats.						
Comp. No. 1, du génie de Montréal...	Lieut. J. Devine, Montréal.....	3	Comp.* 55	1	25	Huit exercices exécuté ;		
Comp. No. 2, du génie de Montréal...	Major Kennedy Montréal.....	3	Comp. 55				Pas d'exerc. exécuté.		
Batterie d'artillerie de Gaspé.....	1	Capt. Slous, Gaspé..	3	Batterie. 55				Pas d'exerc. exécuté.		

fait les exercices annuels de 1873-74.—*Suite.*

Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition générale des uniformes, armes et fourniments	Nature des évolutions à l'inspection, et si elles ont été faites d'une manière satisfaisante	Si les soldats des différents corps étaient <i>boni fide</i> enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Si le cours prescrit d'exercice au tira été suivi indiquant le nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a, donnant le chiffre approximatif de mérite de chaque bataillon, corps et compagnie.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	REMARQUES.
							c. de m. Bat.	c. de m. comp.			
											*Pas encore inspectée par moi, n'ayant pas achevé ses exercices. T. B. S.

les autres seront terminés vers la fin de l'année courante.

ANNEXE No. 6.

PROVINCE D'ONTARIO.

LISTE des noms des officiers, sous-officiers et autres dans l'artillerie de la milice active, qui ont obtenu des certificats à l'école d'artillerie de Kingston ("Batterie A,ⁿ") durant l'année 1873.

Grade et nom.	Certificats de 1ère classe, et date.	Certificats de 2e classe et date.	Divisions régimentaires.
	1873.	1873.	
Britton, C. E., Lieut., Batt. de camp. de Gananoque	28 avril	D. S. Leeds.
Bovle, S. C., canonnier, artillerie de place de Ste. Catherine.....	14 juillet	Lincoln.
Chester, Charles, caporal, artillerie de place d'Ottawa.....	24 décembre.....	Cité d'Ottawa.
Cotton, John, 1er Lieut., artillerie de place d'Ottawa	Juin 15	do
Dagg, George, caporal, artillerie de place d'Ottawa	Avril 4	do
DeCeu, R., sergent, batterie de campagne de Welland	4 avril	Welland.
Egleson, James, capitaine, artillerie de pl. d'Ottawa	5 février	Cité d'Ottawa.
Galley, Charles, bombardier, batt. de camp. de Toronto	4 avril	Cité de Toronto...
Gibbons, Thomas, canonnier, batt. de camp. de Toronto	4 avril	do
Greisbach, A., sergent, artillerie de place d'Ottawa	24 avril	Cité d'Ottawa.
Holmes, Josiah, capitaine, batterie de Ste. Catherine	15 juin	Lincoln.
Humphrey, F., canonn., artillerie de place de Toronto	9 août.....	Cité de Toronto.
Jackson, Thomas R., capitaine du 1er régiment de cavalerie	Décembre 11.....	D. N. Wentworth.
Mitchell, J. B., sergent-major, batterie de campagne de Gananoque	24 mai	D. S. Leeds.
McKenzie, Wm., capit., batt. de camp. de Gananoque	4 avril	do
Oades, J. S., canonnier, batt. de camp. de Toronto	4 avril	Cité de Toronto...
Steele, S. B., sergent, batt. de campagne de Kingston	1er octobre.....	Cité de Kingston..
Walker, James, capitaine, 77e bataillon.....	11 décembre.....	D. S. Huron.
Wilkinson, Wm., canon., batt. de camp. de Gananoque	4 avril.....	D. S. Leeds.
Wilson, James F., 2e Lieutenant, batterie de campagne de Kingston.....	15 juin	Cité de Kingston.

RÉCAPITULATION

Certificats de 1ère classe.....	15
de 2e do	5
Total.....	20

RESUMÉ.
PROVINCE D'ONTARIO.

DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	MILICE ACTIVE.	
	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.
Addington (<i>vide</i> Lennox).....		
Bothwell ..		
Brant		
Brockville (<i>vide</i> Leeds).....	1	
Bruce		
Cardwell		
Carleton et cité d'Ottawa.....	11	1
Dundas	8	4
Durham	4	1
Elgin		
Essex	4	1
Frontenac et cité de Kingston.....	17	8
Glenarry	1	
Grenville		
Grey		1
Haldmand	1	
Halton	1	
Hamilton, cité de (<i>vide</i> Wentworth).....		
Hastings		3
Huron	16	
Kent	5	
Kingston, cité de (<i>vide</i> Frontenac).....		
Lambton	4	
Lanark	3	
Leeds et Brockville.....	6	1
Lennox et Addington	7	1
Lincoln	7	1
London (<i>vide</i> Middlesex).....		
Middlesex et London.....	5	
Niagara	1	
Norfolk		
Northumberland.....	7	1
Ontario	2	
Ottawa, cité d' (<i>vide</i> Carleton).....		
Oxford		1
Peel	1	
Perth		
Peterborough	1	
Prescott et Russell.....	1	
Prince Edward.....	1	
Renfrew.....		
Russell (<i>vide</i> Prescott).....		
Simcoe		
Stormont	9	2
Toronto, cité de (<i>vide</i> York).....		
Victoria.....		
Waterloo.....		
Welland		
Wellington	4	1
Wentworth et cité d'Hamilton.....	4	5
York et cité de Toronto.....	3	
	73	10
Grand Total	208	42

PROVINCE DE QUÉBEC.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres, dans l'artillerie de la milice active, qui ont obtenu des certificats à l'école d'artillerie de Québec, (Batterie "B") durant l'année 1873.

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1873.	1873.	
Adair, James, canonnier, artillerie de place de Québec		24 décembre	Cité de Québec.
Alexander, James, Gunner, artillerie de place de Montréal		21 octobre	Cité de Montréal.
Armsworth, Charles, canonnier, artillerie de place de Québec		24 décembre	Cité de Québec.
Bailey, Alexander, can. batt. de camp. de Shefford.		16 mai	Shefford.
Blais, Joseph, caporal, bat. de camp. de LaBeauce.		24 décembre	Beauce.
Burton, Thos., canonnier, art. de place de Québec.		24 décembre	Cité de Québec.
Carter, David, canonnier, batt. de camp. de Shefford		16 mai	Shefford.
Connolly, Patrick, sergent major, artillerie de place de Québec		5 novembre	Cité de Québec.
Crowe, James B., sergent, artillerie de place de Québec		5 novembre	do
DeLery, Chaussegros, B. Wm., 2e lieutenant, batterie de campagne de Québec		30 août	do
Devine, James Alfred, lieutenant, du génie volontaire de Montréal	20 mars		Cité de Montréal.
Duchesnay, Maurice, capitaine, batterie de campagne de Beauce	22 mars		Beauce.
Duchesnay, Charles Edmond, 2e lieutenant, batterie de campagne de Beauce	30 août		do
Gauthier, Fred. Edmond, de la goëlette armée du gouvernement, <i>La Canadienne</i>	10 mai		Cité de Québec.
Gilmour, Charles, canon. batt. de camp. de Shefford.		16 mai	Shefford.
Goodwin, Thomas B., caporal, artillerie de place de Québec		22 novembre	Cité de Québec.
Gordon, Thomas, lieutenant, artillerie de place de Montréal	28 juillet		Cité de Montréal.
Holly, John, Caporal, batt. de campagne de Shefford.		28 février	Shefford.
Lavoie, Charles, sergent, quartier-maitre, batterie de campagne de Beauce		24 décembre	Beauce
Lennaud, Paul, canon., batt. de camp. de Beauce.		24 décembre	do
Lindsay, Crawford, W. A., lieutenant, batterie de campagne de Québec	30 décembre		Cité de Québec.
Maxwell, Edward, Caporal, artillerie de place de Québec		24 décembre	do
Montzambert, Frederick, lieutenant, artillerie de place de Québec	28 février		do
Murphy, Daniel, canonnier, artillerie de place de Montréal		22 novembre	Cité de Montréal.
McKearley, Mark, can., batt. de camp. de Shefford.		16 mai	Shefford.
Neil, John, serg.-major, batt. de camp. de Shefford.		16 mai	do
Parks, F., canonnier, art. de place de Québec		24 décembre	Cité de Québec.
Rayent, Charles, bombardier intérimaire, batterie de campagne de Québec		24 décembre	do
Reeves, Edward, can., art. de place de Québec		16 mai	do
Robert, Amable, sergent, artillerie de place de Québec		24 décembre	do
Sinclair, Charles, can., art. de place de Québec.		24 décembre	do
Stewart, George, sergent, artillerie de place de Québec		5 novembre	do
Swift, Charles, can., batt. de camp. de Shefford.		16 mai	Shefford.
Tute, Robert, bombardier, artillerie de place de Québec		24 décembre	Cité de Québec.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Liste des aspirants aux commissions, etc.— *Suite.*

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1873.	1873.	
Wallin, Edward H., canonnier, de l'artillerie de place de Sherbrooke	22 Novembre...	Sherbrooke.
Whitcomb, Albert, Serg. de bat. de camp. Shefford	16 Mai	Shefford.
Wilkinson, Henry, bombardier, intérimaire de l'artillerie de place de Québec	24 Décembre....	Cité de Quebec.
Houghton, C. F., Lieutenant-Colonel, Député-Adjudant Général, District Militaire No. 11....	30 août	Victoria, C.B.

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe.....	8
do second classe.....	30
Total	38

RESUMÉ.
PROVINCE DE QUÉBEC.

DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	MILICE ACTIVE.	
	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.
Argenteuil et Deux Montagnes.....		
Arthabaska et Drummond.....		
Assomption et Montcalm.....		
Bagot.....		
Beauce.....	4	5
Beauharnois et Laprairie.....	1	
Bellechasse et Dorchester.....		
Berthier.....		
Bonaventure et Gaspé.....		
Brome et Stanstead.....		
Chambly et Verchères.....		
Champlain.....		
Charlevoix et Montmorency.....		
Chateauguay.....	1	
Chicoutimi et Saguenay.....		
Compton et Sherbrooke.....	4	2
Hochelega et Cité de Montréal.....	28	38
Huntingdon.....	2	
Iberville.....		
Jacques Cartier et Laval.....	2	
Joliette.....		
Kamouraska.....		
Lévis.....		
L'Islet et Montmagny.....		
Lotbinière.....		
Maskinongé et St. Maurice.....		
Mégantic.....	1	
Missisquoi.....		
Napierville et St. Jean.....	3	
Picote et Yamaska.....		
Pottawamatic et Pontiac.....	2	
Portneuf.....		
Québec, Cité de.....	10	52
Richelieu.....	1	
Richmond et Wolfe.....	2	
Rimouski.....		
Rouville.....		
St. Hyacinthe.....	2	
Shefford.....	2	8
Soulanges et Vaudreuil.....	1	
Témiscouata.....		
Terrebonne.....	1	
Victoria, Province de la Colombie Britannique.....	1	
Grand Total.....	67	105

ANNEXE No. 7.

PROVINCE D'ONTARIO.

LISTE des officiers et sous-officiers dans la milice active, et des aspirants aux commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'instruction militaire durant l'année 1873.

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1873.	1873.	
Addison, James, soldat, 12 ^{me} bataillon		31 mai	D. N. York.
Aikins, James, caporal, 77 ^{me} bataillon		21 février	D. S. Wentworth.
Allen, Joseph, lieutenant, milice de réserve		14 mars	Lennox.
Allen, Charles W.		6 do	D. E. Toronto.
Anglin, Robert S.		21 avril	Cité de Kingston.
Armstrong, James, caporal, 37 ^{me} bataillon		10 do	Haldimand.
Asselstine, Henry A.		14 juin	Frontenac.
Backus, William Charles		14 février	Cité de Kingston.
Bailey, Samuel R.		1 ^{er} avril	do
Baillie, Francis		21 mars	Frontenac.
Ball, Thomas		21 février	D. O. Toronto.
Bates, H. Clive		21 mars	Frontenac.
Batten, George		21 do	do
Beatty, William H.		8 mai	do
Bell, Henry C.		18 avril	D. Centre Toronto
Bomberoy, George E., soldat, 1 ^{er} bataillon		23 mai	D. S. Brant.
Boyd, William		31 do	D. Centre Toronto
Bray, Alfred.		31 do	D. E. Elgin.
Burrows, Edwin S.		14 juin	Cité de Kingston.
Butlin, Joseph.		5 mars	Frontenac.
Bushey, Andrew, premier sergent, 47 ^{me} bataillon.		14 février	do
Callaghan, George		14 mars	do
Callaghan, Thomas		18 avril	do
Campbell, John J.		4 do	D. C. Toronto.
Carpenter, F. M., capitaine, 77 ^{me} bataillon		10 do	D. S. Wentworth
Chapman, Alfred E.		1 ^{er} do	D. O. Durham.
Choate, Fred, J., lieutenant, 26 ^{me} bataillon	22 mars		D. E. Middlesex.
Chown, Charles D.		28 avril	Cité de Kingston.
Chown, Henry Havelock	29 avril	1 ^{er} do	do
Claxton, George		13 juin	Frontenac.
Cleland, Edward, sergent, 12 ^{me} bataillon.		10 avril	D. N. York.
Cook, Allan B.		31 mai	Welland.
Cox, Peter H.		4 avril	D. S. Brant.
Crysler, Albert, capitaine, 39 ^{me} bataillon.		21 mars	D. N. Norfolk.
Cumberland, Thomas D.		14 juin	D. S. Simcoe.
Davies, Sydney		21 avril	Cité de Kingston.
De La Hooke, Edwin, D. A.		31 mai	D. O. Toronto.
Denison, Arthur R.		31 do	do
Dingman, William Edward		14 juin	Prince Edouard.
Duff, John Mowat		13 do	Cité de Kingston.
Elliot, John		22 mai	do
Essford, Henry		21 février	Frontenac
Evans, Henry A.		2 mars	Cité de Kingston

PROVINCE D'ONTARIO.— Liste des aspirants aux commissions, etc.—*Suite.*

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1873.	1873.	
Fletcher, William G., lieutenant, 77me bataillon.		21 février	D. S. Wentworth.
Fossel, Charles		21 mars	Cité de Kingston.
Fothergill, Augustus F.	22 mars	8 février	D. S. Ontario.
Fuller, Frederic		14 mars	Frontenac.
Gibson, Andrew M.		22 mai	Cité de Kingston.
Givan, John E.		21 mars	D. E. Northumberland.
Goodwin, Alfred, sergent, 37me bataillon.		4 avril	Haldimand.
Green, Robert, capitaine, 39me bataillon		4 do	D. N. Norfolk.
Happer, William G., lieutenant, 2me bataillon, brigade du Grand-Tronc		8 février	D. O. Toronto.
Harison, Beverley D.		28 avril	do
Healey, Joseph, enseigne, 47me bataillon.	27 mars	21 février	Frontenac.
Herald, John		14 juin	D. O. Wentworth.
Hill, Henry J.		8 février	D. E. Toronto.
Hooper, Henry M.		28 avril	D. O. Durham.
Hunter, Frederick, sergent, 47me bataillon		21 février	Frontenac.
Hunter, James Alfred		14 juin	do
Hurd, Clinton W.		21 mars	D. O. Toronto.
Jack, Hugh		22 mai	Cité de Kingston.
Jenkins, James F.		31 do	D. S. Brant.
Jenkins, Harvey	12 mai	29 mars	Cité d'Ottawa.
Johnston, William H.		14 juin	Cité de Kingston.
Jones, Arthur F. H.		31 mai	D. C. Toronto.
Keenan, Henry	27 mars	5 mars	D. O. Durham.
Kennedy, Jacob B.		13 juin	Lincoln.
Knifton, John H.		8 février	D. O. Toronto.
Langford, Horace A.		6 mars	D. E. Toronto.
Lawrence, John W.		3 mai	D. O. York.
Macnaghten, Francis, sergent, 57me bataillon	27 mai	21 février	D. O. Peterboro'.
Martin, Henry J.		14 juin	Cité de Kingston.
Masson, Thomas		8 mai	D. E. Durham.
Maxwell, George W.		1er avril	Cité de Kingston.
Meagher, Gerald G.		8 mai	do
Medland, William A.		6 mars	D. O. Toronto.
Miller, James		21 avril	Prescott.
Miller, Thomas		14 février	Frontenac.
Moffatt, David J.		8 mai	Cité de Kingston.
Moore, Thomas		14 juin	do
McClure, W. J., lieutenant, 2me bataillon, brigade du Grand-Tronc		4 avril	D. O. Toronto.
McDonald, Frank M.		6 mars	D. O. York.
McDonald, Fred. J., soldat, 12me bataillon		3 mai	do
McDonald, William		14 mars	Cité de Kingston.
McGillivray, John A., fourrier, 34me bataillon.		21 do	D. S. Ontario.
McLean, Solomon Cyrus		13 juin	Cité de Kingston.
McMahon, John, jun.		1er avril	do
Nelles, J. Melvin, soldat, 1er bataillon		23 mai	D. S. Brant.
Newlands, John		22 do	Cité de Kingston.
Patterson, James G.		31 mai	D. E. Toronto.
Perrett, John, sergent, 31me bataillon		18 avril	D. N. Grey.

PROVINCE D'ONTARIO.—Liste des aspirants aux commissions, etc.—*Suite.*

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1873.	1873.	
Pettigrew, Samuel, enseigne, Queen's Own		21 février	Div. E. Toronto.
Phillips, William Charles	27 mars	21 do	Cité de Kingston.
Prittie, George W		21 mars	Div. O. Toronto.
Rackett, Henry J	27 mars	14 février	Cité de Kingston.
Robinson, Samuel, enseigne, 31e Bataillon		4 avril	Div. N. Grey.
Sawyer, John		14 juin	Cité de Kingston.
Selleck, John D		5 mar	do
Seymour, William F		25 avril	Div. N. Hastings.
Slade, Frederick		8 février	Div. S. Ontario.
Smith, Albert M		10 avril	London.
Smyth, John A., lieutenant, 56e bataillon		9 mai	Div. S. Grenville.
Spangenberg, George		14 juin	Cité de Kingston.
Stalker, Isaiah L		21 mars	Addington.
Strathy, Charles, soldat, 2e carabiniers de la Reine.		6 do	Div. S. Toronto
Stuart, James G		31 mai	do
Stuart, William F		3 do	Div. E. Toronto.
Sylvester, George P		31 do	Div. O. Durham.
Tadd, James L		31 do	Div. E. Toronto.
Tomlinson, C., caporal, 12e bataillon		21 février	Div. E. York.
Todd, Robert John		14 mars	Frontenac.
Tuttle, Leslie		28 avril	Div. N. Hastings.
Unitt, Frederick W		21 mars	Div. O. Toronto.
Vandervoort, Elgin D		18 avril	Div. O. Hastings.
Waggoner, Henry		21 mars	Cité de Kingston.
Ward, Henry F		31 mai	Div. N. Simcoe.
Watson, Jacob, lieutenant, 39e bataillon		18 avril	Div. N. Norfolk.
Weistead, B., soldat, 2e régiment de cavalerie		21 mars	Lincoln.
Woods, Robert, sergent, 12e bataillon		21 février	Div. N. York.

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe	10
Certificats de seconde classe	118
Total	128

RESUMÉ.
PROVINCE D'ONTARIO.

DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	MILICE ACTIVE.		Nombre de cadets fréquentant les écoles d'instruction militaire, au 1 ^{er} janvier 1874.
	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.	
Addington (<i>vide</i> Lennox)			
Bothwell		2	
Brant	7	50	
Brockville (<i>vide</i> Leeds)			
Bruce	5	15	
Cardwell		3	
Carleton et cité d'Ottawa	34	47	2
Dundas	3	8	
Durham	18	71	
Elgin	3	25	1
Essex	2	16	
Frontenac et cité de Kingston	114	499	35
Glengarry	8	17	
Grenville	4	18	
Grey	5	21	
Haldimand	5	27	
Halton	3	43	
Hamilton, cité de (<i>vide</i> Wentworth)			
Hastings	17	62	
Huron	2	18	
Kent	1	12	
Kingston, cité de (<i>vide</i> Frontenac)			
Lambton	3	25	2
Lanark	14	35	
Leeds et Brockville	8	34	
Lennox et Addington	20	62	
Lincoln	7	41	
Middlesex et London	20	101	
Norfolk	5	31	
Northumberland	16	58	
Ontario	13	61	
Ottawa, cité d' (<i>vide</i> Carleton)			
Oxford	9	55	
Peel	6	53	
Perth	4	30	
Peterborough	4	42	
Prescott et Russell	16	15	
Prince Edward	9	36	1
Renfrew		5	
Russell (<i>vide</i> Prescott)			
Simcoe	18	92	1
Stormont	9	25	
Toronto, cité de (<i>vide</i> York)			
Victoria	2	26	
Waterloo		15	
Welland	3	32	
Wellington	12	36	
Wentworth et cité d'Hamilton	14	81	
York et cité de Toronto	100	663	13
Total	543	2,548	58
Ile du Prince Edouard	1	1	Aucun.
Grand total	544	2,549	58

PROVINCE DE QUÉBEC.

LISTE des noms des officiers et sous-officiers de la milice active et des aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles militaires durant l'année 1873.

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1873.	1873.	
Baré, Olivier.....		25 avril.....	Montréal, E. Centre
Bélanger, Pierre, sergent-major, 65ème bataillon ..	10 mai		Montréal Est.
Bélanger, Théophile		23 mai	do
Belleau, Achille F.		22 avril.....	Bellechasse.
Brault, François X.		24 février.....	Montréal Est.
Brodeur, Azarie		9 mai	Montréal, E. Centre
Brossard, J. B. Joseph		23 mai	Montréal Ouest.
Brunel, Joseph E.		19 avril.....	Nicolet.
Burke, Joseph		23 mai	L'Islet.
Carpendale, Edwin I.		28 février.....	Montréal, E. Centre
Chamard, John	24 avril.....	10 mars	Montréal Ouest.
Chamard, William	24 do	21 do	do
Chamberlin, John C., capitaine de la Compagnie Indépendante d'Aylwin		29 do	Comté d'Ottawa.
Champagne, Aristide		23 mai	Berthier.
Clarke, Frank H.		25 avril.....	Montréal Est.
Clerk, George E.	11 mars		Montréal Ouest.
Clifford, Jun., James		2 mai	Québec Centre.
Closter, John A.		19 avril.....	Montréal Ouest.
Colquhoun, Alexander M.		24 février.....	Montréal Est.
Cossette, Adolphe, sergent, 70ème bataillon		7 mars	Champlain.
Coutlée, E. W. P.		23 mai	Comté d'Ottawa.
De Foy, George		28 février.....	Montréal Est.
Demarry, Paul P.		29 mars	Berthier.
Dixon, Henry	24 avril.....	15 do	do
Drew, Samuel C.		32 février.....	Brome.
Dubé, Louis L.		26 mai	Québec Est.
Dupuis, Zéphirin C., sergent, 61ème bataillon		20 do	Montmagny.
Fortin, Ernest H.		15 février.....	Montréal Est.
Fortin, Thomas, soldat, 23ème bataillon		2 mai	Beauce.
Galbraith, Joseph, capitaine, 79ème bataillon.....		15 mars	Shefford.
Gaw, James, sergent, 60ème bataillon	11 mars	4 juillet.....	Éberville.
Glass, James, M.		10 mars	Montréal Est.
Green, Edward G., enseigne, 10ème Royaux	21 mars	28 février.....	Montréal Ouest.
Grignon, Wilfrid		9 mai	Perrebonne.
Hackwell, Robert	11 mars	10 février.....	Shefford.
Hamel, Cajetan		23 do	Montréal Est.
Heale, Thomas		15 mars	Montréal Ouest.
Henault, Joseph, enseigne, Compagnie Indépen- dante de St. Gabriel de Brandon		5 avril.....	Berthier.
Huet, Stanislas, sergent, 65ème bataillon	23 mai		Montréal Est.
Imbault, Zéphiré.....		29 mars	Montréal Ouest.
Jackson, Hamlet B.		23 avril.....	Québec Centre.
Jeckill, Isaac, sergent, 11ème bataillon		19 mars	Ar-en-tauil.
Labrie, Joseph		17 mai	Lévis.
Lacroix, Charles		14 do	L'émiscouata.
Lavallée, Ferdinand	24 avril.....	21 mars	Perrebonne.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Liste des aspirants à des commissions, etc.—*Suite*

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1873.	1873.	
Leclère, Clément		26 mai	Kamouraska.
Liever, Henry		23 do	Montréal Est.
Mercure, Joseph	9 mai	5 avril	Montréal Est.
Mignerou, Horace		23 mai	Jacques Cartier.
Morin, Edouard		5 avril	Montréal Est.
Mudge, Edward W., capitaine, 1er bataillon	15 mai	29 mars	Montréal Ouest.
Myler, Michael		31 do	Québec Centre.
McCord, F. A.		17 avril	Québec Centre.
McDonald, Edouard		10 do	Nicolet,
McDonald, Joseph		19 mars	do
Nantel, Alphonse		13 mai	Terrebonne.
O'Brien, Patrick		26 avril	Québec Ouest.
Owen, Richard		26 mai	Québec Centre.
Parent, Alfred		7 mai	Portneuf.
Pei odeault, Narcisse		23 do	Hochelaga.
Perreault, Alfred		23 do	Montréal Est.
Pierce, John		4 avril	Québec Centre.
Pinsonnault, Bernard		23 mai	Montréal Ouest.
Poudrier, A. L.		10 avril	Rimouski.
Powell, John Cairns		1 ^{er} mai	Comté d'Ottawa.
Privé, Polidore	11 mars	10 février	Rouville.
Rousseau, Joseph		20 mai	Dorchester.
Rousselle, George		30 do	Québec Centre.
Routhier, Joseph L., sergent, 18 bataillon	29 mars	10 mars	Deux-Montagnes
Routhier, Ozias, enseigne, Compagnie Indépendante de St. Placide	29 mars	10 mars	do
Sinclair, Charles		5 avril	Montréal Ouest.
Smith, Harold B.		10 mars	Hochelaga.
Smith, Joseph		31 mars	Gaspé.
St. Marie, L. C. Adrien, lieutenant, 76 ^e bataillon	20 mai		Chateauguay.
Stanway, Herbert	11 mars	10 février	Montréal Ouest.
Swift, Charles		30 avril	Comté de Québec.
Taché, George Etienne, lieutenant du bataillon provisoire de Kamouraska	5 avril	14 mars	Kamouraska.
Talbot, Alphonse		2 mai	Montmagny.
Tatlow, Robert, lieutenant, 1er bataillon		10 mai	Montréal Ouest.
Tinker, Joseph, sergent, 1er bataillon des Carabiniers du Grand Tronc		15 février	Lévis.
Trittle, John		19 avril	Montréal Est.
Trudel, Ferdinand		23 mai	do
Valois, George		23 mai	Deux Montagnes.
Wallin, Edwin H.		22 février	Compton.
Webster, George M.		1 mai	Québec Centre.
Whalen, James		30 avril	Gaspé.
Winks, George A.	21 mars	15 février	Montréal Ouest.
Wood, Oliver J., enseigne, 79 ^e bataillon		15 mars	Shefford.

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe	21
Certificats do	84
Total	105

RÉSUMÉ.

PROVINCE DE QUEBEC.

DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	MILICE ACTIVE.		Nombre de cadets fréquentant les écoles d'instruct. militaire depuis le 1er janvier 1874.
	Certificats de 1re classe.	Certificats de seconde classe.	
Argenteuil et Deux-Montagnes	21	48	
Arthabaska et Drummond	7	18	
Assomption (L') et Montcalm	11	18	
Bagot	2	10	
Beauce	13	25	
Beauharnois et Laprairie	11	23	1
Bellechasse et Dorchester	12	66	2
Berthier	12	23	
Bonaventure et Gaspé	7	38	4
Brome et Stanstead	6	17	
Chambly et Verchères	22	48	
Champlain	15	46	
Charlevoix et Montmorency	14	62	
Chateauguay	14	17	
Chicoutimi et Saguenay	3	22	
Compton	15	29	
Hochelaga et cité de Montréal	166	618	
Huntingdon	17	27	
Iberville	4	10	
Jacques-Cartier et Laval	16	33	
Joliette	5	18	
Kamouraska	13	57	
Lévis	29	87	
L'Islet et Montmagny	22	46	
Lotbinière	9	28	
Maskinongé et St. Maurice	10	34	3
Mégantic	11	32	
Missisquoi	14	32	
Napierville et St. Jean	9	23	
Nicolet et Yamaska	17	38	
Ottawa et Pontiac	6	20	
Portneuf	9	49	1
Québec, cité de	176	569	
Richelieu	5	10	1
Richmond et Wolfe	17	28	
Rimouski	11	55	
Rouville	13	24	1
St. Hyacinthe	14	29	
Shefford	5	22	
Soulanges et Vaudreuil	4	11	
Témiscouata	13	28	
Terrebonne	9	26	
Grand total.....	809	2,469	28

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

LISTE des noms des officiers, sous-officiers de la milice active et des aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles militaires durant l'année 1873.

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1873.	1873.	
Adams, John W.		24 mars	Carleton
Adams, Isaac Frederick, capitaine, 67e bataillon...		24 do	do
Allen, George S.		9 mai	Première St Jean.
Allen, John W.		5 février	York.
Allingham, Richard L. E., sergent, batterie No. 5, N. B. B. G. A.		2 avril	Carleton.
Anderson, Alexander, quartier-maitre, 71e bataillon.		15 mars	York.
Barrett, Walter		24 do	Carleton.
Baxter, William J.		15 do	York.
Belyea, Arthur Lewis		24 do	do
Best, William Frederick		4 avril	Westmoreland.
Biden, Edmund		4 do	York.
Boone, Richardson, lieutenant, milice de réserve.		15 mars	do
Bramen, Charles Henry		4 avril	do
Bustin, Edwin A.		26 do	do
Clayton, Thomas V.		9 mai	do
Cooper, Joel Frederick		2 avril	do
Currie, Alfred Arthur		2 do	dc
Daniels, William Alonzo		2 do	do
Dowling, John Frederic		4 do	do
Emmerson, Frederic W.		9 mai	Westmoreland
Fleming, Robert		15 avril	York.
Flemming, William Henry		11 mars	Carleton.
Fowler, David James.		4 do	Kings.
Gilbert, Robert W.		15 avril	Sunbury.
Griffith, Frederic R.		19 do	Carleton.
Harrison, Thomas		9 mai	Sunbury.
Hartley, Amos D., capitaine, 67e bataillon		15 avril	Carleton.
Hoben, John F., enseigne, milice de réserve.		9 mai	Sunbury.
Jones, Charles Doney		11 juin	Seconde St. Jean.
Kelly, James Walter		12 avril	York.
Kethro, John George		15 mars	do
Lockhart, William		18 février	do
Macky, William Alexander		4 mars	do
Macpherson, Charles Simpson		15 do	dc
Martin, Thomas Luke.		4 avril	do
Maxwell, David F.		19 do	Charlotte.
Morrill, John Henry		24 mars	York.
Morrison, John H.		9 mai	Kings.
McDonagh, John, sergent, batterie No. 5, brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick.		4 avril	Carleton.
McGivern, Jun., Richard P.		9 mai	Seconde St. Jean.
McLaughlan, Arthur Herbert		4 avril	York.
McLaughlin, William D.		18 février	do

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

LISTE des aspirants à des commissions, etc.—*Suite.*

Grade et nom.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires
McLean, Charles		2 avril.....	Queen.
McLeod, Charles		9 mai.....	King.
McLeod, Robert		9 do	do
McLeod, Simon		2 avril.....	Carleton.
McManus, Patrick Charles		18 février.....	York
Needham, James White		5 do	do
O'Connor, Arthur P. John.....		2 avril.....	do
Parker, George Henry.....		5 février.....	do
Payne, John Frederick.....		5 do	do
Petrie, William		15 mars	do
Sillars, Angus.....		4 avril.....	Restigouche.
Smiler, Alonzo		18 février.....	York.
Smiler, William Clarence		18 do	do
Straton, George Bliss.....		5 do	do
Vanwart, Abram.....		2 avril.....	do
Vince, Robert, enseigne, 67ème bataillon.....		9 mai.....	Carleton.
Wallace, Walter James		19 avril.....	York.
Waugh, Andrew, enseigne, 71ème bataillon.....		23 do	do
Wheeler, James Taylor.....		24 mars.....	do
White, Charles, lieutenant, 67ème Bataillon.....		12 avril.....	Carleton.

RÉCAPITULATION^s

Certificats de première classe.....	
do seconde ".....	62
Total.....	62

RESUMÉ.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Divisions régimentaires.	MILICE ACTIVE.		Nombre de cadets fréquentant les écoles d'instruction militaire, au 1er janvier 1874.
	Officiers et sous-officiers de la milice active et aspirants aux commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'instruction militaire depuis leur fondation.		
	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.	
Albert		2	
Carleton	1	24	
Charlotte		5	1
Gloucester		2	1
Kent		5	
Kings		29	3
Northumberland		3	
Queen's		6	
Restigouche		2	
St. Jean (1re)		8	
St. Jean (2me)	9	108	
Sunbury		10	
Victoria		2	1
Westmorland		13	
York	3	71	29
Grand total	13	290	35

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

LISTE des noms des officiers et sous-officiers de la milice active et des aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles militaires durant l'année 1873.

Grade et nom.	Certificats de 1ère classe et date.	Certificats de 2ème classe et date.	Divisions régimentaires.
	1873.	1873.	
Archibald, W. L., lieutenant, milice de réserve.....		31 mai.....	Cité d'Halifax. ...
Bishop, Theophilus A., caporal, 1ère brigade, artillerie de place, Halifax.....		26 février.....	do
Cain, William, lieutenant, bataillon provisoire de Victoria.....		20 mai.....	Victoria.
Foyle, Henry A., enseigne, bataillon provisoire de Victoria.....		19 avril.....	do
Fraser, John R.....		21 mars.....	Pictou.
Fraser, Duncan C.....		2 mai.....	do
Freeman, John.....		9 do.....	Cumberland.
Hutchison, W. C., sold, dans la milice de Guysborough.....		24 mars.....	Guysborough.
Imlah, William, sergent-major dans la batterie de campagne d'Halifax.....		12 do.....	Cité d'Halifax....
Johnson, James W.....		9 mai.....	King's.
Lawson, Bruce A., soldat, 63e bataillon.....		24 avril.....	Cité d'Halifax....
Matheson, John A., soldat, 78e bataillon.....		21 mars.....	Pictou.
Milledge, Edwin G.....		29 mai.....	Cité d'Halifax....
McRae, Thomas, capitaine, bataillon provisoire de Victoria.....		16 do.....	Victoria.
McRae, Farquhar, sergent-major, bataillon provisoire de Victoria.....		31 do.....	do
Phinney, James L., sergent, 72e bataillon.....		2 mai.....	Annapolis.
Ramsey, John Kerr.....		24 mars.....	Cité d'Halifax....
Robb, Donald, lieutenant, 1ère brigade, artillerie de place, Halifax.....		21 février.....	do
Ross, George Angus, lieutenant, 75e bataillon.....		21 do.....	Lunenburg.
Self, Michael, fourrier, 66e bataillon.....		26 do.....	Cité d'Halifax....
Sinclair, Archibald John.....		31 mai.....	do
Twining, Charles F.....		20 do.....	do

RÉCAPITULATION.

Certificats de 1ère classe.....	Aucun.
do 2 ^e do.....	22
Total.....	22

RESUMÉ.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	MILICE ACTIVE.		Nombre de cadets fréquentant les écoles d'instruction militaire; au 1er janvier 1874.
	Officiers et sous-officiers de la milice active et aspirants aux commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'instruction militaire depuis leur fondation.		
	Certificats de 1ère classe.	Certificats de 2ème classe.	
Annapolis	1	36	
Antigonish			
Cap Breton	1	4	
Colchester		10	
Cumberland	1	8	
Digby		2	
Guysboro		5	
Cité d'Halifax	6	101	
Comté d'Halifax		26	
Hants		1	
Inverness		4	
King's		8	
Lunenburg	2	10	
Pictou		23	
Queen's			
Richmond		2	
Shelburne			
Victoria		13	
Yarmouth			
Grand total	11	253	

MILICE ACTIVE.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

GRAND TOTAL, indiquant le chiffre véritable des cadets de toutes armes, qui ont subi leur examen aux écoles de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie du Canada, ainsi que le chiffre des certificats de première et seconde classe, accordés par ces écoles, depuis leur fondation jusqu'au 1er janvier 1874.

ÉCOLES.	Certificats de 1ère classe.	Certificats de 2ème classe.	Nombre de certificats de 1ère et 2ème classe.	Grand total de cadets de toutes écoles.	REMARQUES.
Cavalerie	216	33	249	249	
Artillerie	275	147	422	422	
Infanterie	1,375	5,561	6,936	5,561	
Totaux	1,866	5,741	7,607	6,232	

ANNEXE No. 8.

LISTE des officiers et sous-officiers dans la milice active, et des aspirants aux commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'instruction militaire durant l'année 1873.

Grade et nom.	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.
PROVINCE D'ONTARIO.	1873.	1873.
Lee, William Horace, capitaine des gardes à pied du Gouvern. Général.....		16 juillet.
Tilton, John, capitaine, do do		do

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

(Certificats d'artillerie.)

Armstrong, Andrew, 2e lieutenant, de l'artillerie du Nouveau-Brunswick.....		19 juin.
Call, Robert R., capitaine, batterie de campagne de Newcastle.....	13 septembre	
Donnell, William P., lieutenant, artillerie du Nouveau-Brunswick..		13 septembre.
Scott, Thomas, 1er lieutenant, do do		do

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Buckler, J. P., capitaine, 69 ^{me} bataillon.....	28 janvier	
Buckler, Joseph, lieutenant, do	do	
Charlton, John, capitaine, do	do	
Charlton, G. H., lieutenant, do	do	
Cleaves, Alonzo, enseigne, do	do	
Covert, George A., capitaine, do	do	
Graves, J. H., lieutenant, do	do	
Harris, DeLancy, major, do	do	
Harris, Wallace, capitaine, do	do	
Marshall, W. L., lieutenant, do	do	
Millar, Obed., lieutenant, do	do	
Morse, E. M., capitaine, do	do	
Morse, J. A., enseigne, do	do	
Sanders, John, major, do	do	
Starratt, W. E., lieutenant-col., do	do	
Troop, John, capitaine, do	do	
Turnbull, J. H., capitaine, do	do	
Wade, David, capitaine, do	do	
Whitman, Charles, lieutenant, do	do	

ANNEXE No. 9.

NOTES RELATIVES AUX SYSTÈMES D'INSTRUCTION MILITAIRE EN ANGLETERRE, EN FRANCE, EN PRUSSE ET DANS LES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

ANGLETERRE.

La somme de £140,700 a été votée dans le budget de 1871 pour être appliquée à l'instruction militaire, et voici la liste des établissements d'instruction consacrés à l'armée :—

Collège royal militaire, à Sandhurst, cours préparatoire pour les officiers de l'infanterie et de la cavalerie.

Académie royale militaire, à Woolwich, pour le service de l'artillerie et du génie.

Ecole royale de génie militaire, à Chatham.

Collège d'état-major, à Woolwich.

Ecole supérieure des officiers de l'artillerie, à Woolwich.

Ecole d'artillerie, à Shoeburyness.

Ecole des ingénieurs topographiques, à Aldershot.

Ecole de mousqueterie, à Hythe.

Ecole de médecine de l'armée, à Netley.

Ecole royale hibernienne militaire, à Dublin.

Ecoles régimentaires pour les enfants de troupe.

Ecoles de garnison et bibliothèque pour les adultes.

Ecoles et asiles pour les enfants de troupe orphelins, à Dublin et Chelsea.

Ecole pour les instructeurs de l'armée, dans l'asile militaire de Chelsea.

Ecole de musique militaire, à Kneller Hall.

L'admission aux principales écoles militaires s'obtient par des examens au concours.

L'ordre, la méthode des études et tous les examens pour les promotions se font sous la direction du conseil d'instruction militaire.

Le programme des études a été minutieusement arrangé, et chaque professeur fait le cours prescrit sous la surveillance d'un maître d'études.

Les aspirants à Sandhurst doivent être âgés de 16 à 19 ans. Le cours d'études est fixé à 18 mois. Les examens des aspirants à des commissions ont lieu périodiquement. Les uniformes, livres et instruments sont achetés aux frais des cadets, et le montant des frais d'instruction, de pension, de blanchissage, de soins du médecin, par année, varie selon les circonstances : pour des fils de particuliers, £100 ; pour des fils d'officiers, £80 à 20. Les cadets de la Reine sont admis gratuitement, un cadet (non un cadet de la Reine) doit payer les sommes suivantes avant son admission : 1^o. sa contribution pour six mois ; 2^o. la somme de £15 pour les premiers uniformes dont il doit être muni ; 3^o. la somme de 10s. pour défrayer les dépenses des salles de lecture de la compagnie ; 4^o. un dépôt à-compte de £15 pour les dépenses contingentes.

Les études du collège embrassent les mathématiques, les fortifications, le dessin militaire et le relèvement, l'histoire militaire et la géographie, et une langue moderne (le français ou l'allemand), qui sont obligatoires pour tous les cadets ; il faut à l'examen final 1,950 points (sur 5,400 requis), ainsi qu'un certificat de capacité pour les exercices militaires et athlétiques pour obtenir une commission. Ajoutons à ces études la chimie ou la physique, la géologie et une autre langue moderne. Le corps des cadets est divisé en trois compagnies pour l'instruction. Chaque compagnie étudie en même temps les mêmes sujets. On compte environ 300 cadets. Le gouvernement accorde 3s. 6d. à chaque élève pour l'ordinaire et le blanchissage ; l'ordinaire est autant que possible conforme à celui du régiment.

Ceux qui se présentent pour l'admission à l'Académie royale militaire de Woolwich doivent être âgés de 16 à 19 ans. Les candidats heureux reçoivent l'instruction durant environ deux ans et demi, ou jusqu'à ce qu'ils aient acquis des notions scientifiques assez considérables pour subir un examen satisfaisant. Chaque cadet fournit ses uniformes, livres, etc., à ses propres frais, et paie une contribution par année de £125; on fait une exception cependant en faveur des fils des officiers, qui paient de £80 à £20. La solde d'un cadet est de 3 s. par jour; elle est destinée à défrayer le coût des uniformes du régiment, de l'ordinaire, du blanchissage et des menues dépenses. Les cadets sont divisés en cinq classes d'égal nombre quant à l'instruction, selon la durée de leurs études, quarante-quatre dans les quatre premières classes et quarante-six dans les classes inférieures. Ils étudient les mathématiques, les fortifications, l'artillerie, le relèvement, et le dessin topographique, la géométrie pratique, la physique, les langues française et allemande, le dessin de paysage, l'histoire militaire, la chimie, la gymnastique, l'exercice et l'équitation. Les jeux et amusements sont au choix et aux dépens des cadets. Le gouvernement maintient les ateliers, mais les outils et matériaux sont fournis aux dépens des cadets. Il y a deux salles de lecture. L'Académie royale militaire est organisée sur une base militaire et est maintenue dans le but de donner une instruction préparatoire aux aspirants à l'artillerie royale et au génie royal. Cette instruction est surtout technique et ne dépasse pas, quant aux sujets obligatoires, les bornes de l'utile pour les deux corps. L'Académie est sous le contrôle d'un gouverneur, un militaire, choisi comme tel à raison de ses hautes aptitudes pour l'instruction et la discipline, et qui est nommé par le secrétaire de la guerre, auquel il est responsable par l'intermédiaire du feld-maréchal commandant en chef. Le gouverneur est nommé pour une période de sept ans, et peut être continué de nouveau en charge; mais ses fonctions se terminent, dans tous les cas, après quatorze ans de service, ou à l'âge de 60 ans.

FRANCE.

On compte au nombre des principales écoles militaires de France l'École impériale Polytechnique, à Paris, où l'on donne une instruction civile préparatoire, d'une nature presque exclusivement mathématique, à tous ceux qui sont admis à l'artillerie ou au génie, à moins qu'ils ne soient pris dans les rangs de simple soldat.

L'École Impériale d'Application de l'Artillerie et du Génie, à Metz, est fréquentée par les jeunes gens qui désirent embrasser l'artillerie et le génie, et qui, après avoir quitté l'école polytechnique, veulent suivre un cours d'instruction professionnelle, qui équivaut, en quelque sorte aux cours de l'académie royale militaire, à Woolwich, et de l'établissement du génie royal à Chatham, Angleterre.

L'École Impériale Spéciale Militaire de Saint-Cyr sert aux officiers de la cavalerie et de l'infanterie, et correspond au collège royal militaire de Sandhurst, Angleterre.

Le Prytanée Impérial Militaire à La Flèche a principalement pour objet d'offrir une instruction gratuite aux fils des officiers dépourvus de moyens pécuniaires et des sous-officiers tués durant la guerre; mais ces élèves ne peuvent entrer dans l'armée sans avoir subi leur examen à l'une des écoles plus spéciales.

L'École Impériale d'Application d'État-Major, à Paris.

En prenant la dépense évaluée pour 1869 comme une bonne moyenne en temps de paix, chaque élève doit coûter annuellement à l'État, déduction faite des remboursements faits par les élèves et de la solde régimentaire des élèves :

A l'École Polytechnique, environ	1,960 francs	ou \$392
A Metz, „	1,260 „	ou \$252
A l'École d'Etat-Major „	4,217 „	ou \$ 40
A Saint-Cyr, „	1,235 „	ou \$247
A La Flèche, „	1,145 „	ou \$229

Les officiers qui se destinent à l'artillerie et au génie suivent pendant deux ans un cours d'instruction préparatoire à l'école Polytechnique, après quoi ils passent deux autres années à l'école d'Application à Metz; les aspirants au corps d'état-major passent généralement deux

ons de la même manière à Saint-Cyr, et deux ans à l'école d'Etat-Major; ceux qui entrent dans la cavalerie ou l'infanterie terminent leur instruction militaire après avoir étudié pendant près de deux ans à Saint-Cyr.

On emploie une partie considérable de la somme consacrée annuellement à l'instruction militaire en France en secours votés par l'État en faveur des aspirants qui ont obtenu leur admission aux écoles. Les bourses et demi-bourses sont souvent accordées à ceux que leur pauvreté oblige d'y avoir recours. Les bourses ne comprennent pas une certaine somme d'argent, mais elles assurent l'instruction gratuite. Les frais de première admission à l'école ne sont pas en beaucoup de cas remis; et un aide pécuniaire est aussi quelquefois accordé aux étudiants pauvres, qui ont terminé leur instruction en entrant à l'armée. C'est un fait remarquable, cependant, que cette assistance de l'État n'est pas une récompense en faveur de talents supérieurs, mais est déterminée seulement par la position pécuniaire de l'aspirant. Celui qui réussit à être admis à l'école polytechnique ou à Saint-Cyr après un examen au concours, a droit, si sa position pécuniaire le veut, à des secours complets ou partiels de l'État. L'instruction qui se donne à La Flèche est tout à fait gratuite pour les trois quarts des élèves, et en partie gratuite pour les autres.

Les frais annuels de pension et d'instruction à l'école polytechnique sont de 1,000 francs et de 1,500 francs à Saint-Cyr. A cela il faut ajouter les frais d'uniformes, etc., qui varient de 500 à 600 francs, sujets à déduction pour l'assistance de l'État, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

L'admission à l'école polytechnique s'obtient par un examen au concours. Chaque jeune Français âgé de 16 ans, mais ne dépassant pas 20 ans, peut être aspirant. Le nombre ordinaire des élèves admis chaque année est de cent-cinquante.

La discipline et l'administration interne de cette école sont entièrement sous le contrôle de l'état-major; les devoirs des professeurs et des répétiteurs sont purement limités aux matières d'instruction.

Toutes les écoles ont coûté à l'État en 1869, déduction faite des remboursements et de la solde régimentaire des élèves, 2,206,000 francs, ou environ \$441,000.

PRUSSE.

Les établissements d'éducation peuvent se diviser en cinq classes :

1o. Ceux qui ont trait à l'instruction préparatoire, ou à l'instruction professionnelle supérieure, des officiers sous les drapeaux, savoir :

Les écoles des cadets (*Cadetten Hauser*), au nombre de sept. On donne une certaine somme d'instruction militaire à ces écoles, et la plupart des élèves deviennent officiers dans l'armée.

Les écoles de guerre (*Krieg's Schulen*), au nombre de six, qui donnent une instruction professionnelle aux aspirants à des commissions, après leur entrée dans l'armée, et qui ont fait le service militaire pour une certaine période.

L'école conjointe de l'artillerie et du génie à Berlin, (*Vereinigte Artillerie-und Ingenieur-Schule*), pour l'instruction des officiers des corps scientifiques.

L'académie de la guerre (*Krieg's Academy*) ou le département supérieur, d'une nature surtout professionnelle, pour les officiers de toutes armes, qui ont servi trois ans comme officiers.

2o. Celles qui donnent l'instruction à certaines branches du service.

3o. Celles qui préparent l'admission des officiers qui ne sont pas sous les drapeaux.

4o. Celles qui ont pour objet l'instruction des sous-officiers de l'armée.

5o. Celles qui doivent donner l'instruction gratuite, ou presque gratuite, aux enfants des sous-officiers et soldats.

L'instruction des officiers sous les drapeaux coûte annuellement à l'État, d'après le budget de 1869, 445,759 thalers, équivalents à \$344,300; mais beaucoup des employés qui relèvent du département de l'éducation, occupent d'autres situations, et retirent leurs salaires sous d'autres chefs. La solde régimentaire des élèves des écoles de la guerre, d'artillerie et du génie provient de leurs corps respectifs. Dans ce cas, on n'exige rien des élèves à aucune école, si ce n'est pour les cadets.

L'instruction militaire de la Prusse commence dans les écoles des cadets ; celles-ci sont divisées en deux classes : *junior* et *senior*. On ne saurait, à proprement parler, les appeler des écoles exclusivement militaires, vu que l'instruction, que la plupart des élèves y reçoivent, les préparent en même temps pour des professions civiles, et n'est pas spécialement militaire ; et ceux même qui reçoivent la plus grande somme de secours pécuniaires ne sont pas tenus d'entrer dans l'armée, même lorsqu'ils quittent les écoles des cadets.

L'organisation et le système de discipline qui président aux écoles des cadets sont militaires ; les cadets portent l'uniforme et sont exercés régulièrement ; et les deux classes supérieures de l'école *senior*, à Berlin, reçoivent une instruction strictement militaire pendant un an. L'esprit militaire règne dans les écoles ; les élèves se préparent en général pour l'armée quoique ce ne soit pas le but exclusif du cours que l'on y reçoit ; et les cadets entrent au service dans la plupart des cas. De fait les institutions ont évidemment pour but de développer l'esprit de corps militaire et de servir de pépinière pour les officiers de l'armée (*eine Pflanzschule für des Offiziers-corps*). Les écoles des cadets ont produit un tiers environ de tout le corps des officiers.

Les différentes écoles de cadets, situées dans diverses parties du pays, forment, comme autant de bataillons séparés ; chacun est divisé en compagnies, et tous ne forment ensemble qu'un seul corps, appelé le Corps Royal des Cadets, fondé en 1717.

Les garçons pouvant être admis aux écoles *junior* à l'âge de 10 ans, et ils y restent jusqu'à 15 ou 16 ans ; les élèves des écoles supérieures les fréquentent ordinairement de 15 ou 16 ans à 18 ou 19. Personne n'est admis à ces corps après l'âge de 15 ans sans une permission spéciale du roi ; on s'efforce avant tout d'habituer les élèves au régime et à la discipline militaire dès leur plus tendre enfance. Le corps entier se composait de 1,557 membres en 1869.

Il y a deux sortes de cadets : les pensionnaires et les élèves payants, et les cadets du roi, qui sont spécialement instruits aux frais de l'État. Les pensionnaires payent 260 thalers, \$195, par an, et cette somme comprend tous les frais d'instruction, de pension, d'uniformes, de blanchissage, et de livres. Les cadets du roi sont aidés de quelque manière : un tiers paye 30 thalers, \$23 ; un tiers donne 60 thalers, \$44 ; et un autre tiers 100 thalers, \$75, par année. Il n'y avait en 1869 que deux cadets admis gratuitement dans tout le corps.

Les écoles de guerre donnent aux aspirants à des commissions, après qu'ils ont fait une certaine somme de service dans l'armée, l'instruction professionnelle nécessaire pour les rendre aptes aux fonctions d'officiers du régiment.

On a fait récemment beaucoup de changements dans l'organisation de ces écoles, en conséquence de la solde insuffisante des instructeurs, qui était cause que l'on ne pouvait se procurer des hommes habiles pour remplir ces positions, et d'un manque d'uniformité dans le système d'instruction, dû à ce que les différentes écoles n'étaient pas suffisamment sous le contrôle d'un département central.

Les derniers changements ont été pour objet de remédier à ces inconvénients ; et il n'y a en conséquence, aucuns liens entre les différents corps d'armée et les écoles individuelles, comme cela existait autrefois.

Quant à l'académie de guerre, on s'efforce généralement d'élever le niveau scientifique de l'armée ; elle a pour fin spéciale de donner l'instruction aux officiers les plus capables dans les différentes armes, après qu'ils ont fait leurs preuves comme possédant les connaissances voulues de bons officiers du régiment, laquelle leur donne droit non seulement à des positions dans l'état-major, mais à toute autre position responsable de haut rang, telle que le commandement des régiments, le service d'instruction aux écoles militaires, et tout autre service qui demande des connaissances scientifiques tant militaires que générales, d'un ordre plus élevé que celui que l'on possède généralement.

WEST-POINT, ÉTATS-UNIS.

“ L'académie est maintenue aux frais de l'État, et bien qu'elle soit nominalement une école militaire, on la regarde comme une pépinière à la fois pour l'instruction des fonctionnaires civils, aussi bien que des officiers militaires.

“ Chaque district des États-Unis qui élit un membre au congrès, a aussi droit en vertu de la loi, de désigner un cadet qui recevra son instruction à l'académie.

“ Les nominations sont faites chaque année par le secrétaire d'État au département de la guerre, sur la recommandation de représentants du Congrès. Le Président des États-Unis a droit, en outre, de nommer dix cadets, par année, choisis parmi le peuple en général. Les cadets doivent avoir plus de 17 ans et moins que 22.

“ Les admissims annuelles varient de 56 à 70, ce nombre a été porté en 1869 à 226.

“ L'examen d'admission ne se fait pas au concours, il suffit d'un examen constatant les aptitudes de l'aspirant.

“ La durée du cours d'études pour tous ceux qui réussissent à se faire graduer est de quatre années; ce cours est d'une nature surtout professionnelle et est le même pour tous les élèves. L'académie a un personnel d'instructeurs civils et militaires, qui presque tous ont fait leur éducation à West-Point.

“ Les cadets sont organisés pour l'instruction militaire en un bataillon de quatre compagnies.

“ En outre des mathématiques et des langues modernes, l'enseignement pratique des relevements, des fortifications, de l'artillerie, de la balistique, y compris le chargement, le pointage et le tir des gros canons; du tir ou, comme on l'appelle, de la tactique des trois armes; de l'économie interne et du service du régiment, forme une partie importante de l'instruction que les cadets reçoivent à différentes époques. De plus, les mois de juillet et août de chaque année sont spécialement consacrés à l'instruction pratique; le bataillon est alors mis sous tente et dispensé de toute autre étude.

“ Les cadets sont partagés en quatre classes distinctes, qui correspondent aux quatre années de leur séjour à l'école.

“ La discipline de l'académie ne ressemble aucunement à celle d'un collège civil ordinaire; elle est essentiellement militaire. Les cadets sont tenus de tenir leurs appartements propres, de faire leurs lits, et de nettoyer leurs armes et ceintures.

“ En outre de la routine des études et des leçons que doivent apprendre les cadets, le service général du bataillon est assimilé, autant que possible, à celui d'un bataillon en garnison.

“ Les détails quotidiens du service sont dressés par le cadet adjudant. Et cette vie de tous les jours est sous ce rapport, autant que possible, celle de la vie militaire.

“ Le code de discipline est très-sévère, plus peut être que celui d'aucune autre école ou collège de l'Europe. Il est de plus mis en force d'une manière inflexible, et cela d'autant plus facilement que ce système a toute l'approbation des cadets, qui ont une haute idée de l'honneur et des obligations du service militaire.

“ L'ivrognerie y est tout à fait inconnue et donnerait lieu à une démission immédiate par l'académie.

“ Bref, les sentiments qui règnent parmi les cadets sont de l'ordre le plus élevé; leur esprit de corps est admirable, et s'il y a un mot qui caractérise mieux qu'un autre le mode qui préside au service de l'académie, c'est une *habileté* (*smartness*) à la parade ou non.

“ Cette école a coûté en moyenne à l'État durant 62 ans, \$137,315; et cette somme comprend tous les édifices et constructions avec leurs frais d'entretien et de réparation.

“ Un nouveau cadet est admis le 1er juillet à l'académie. Dès lors il reçoit du gouvernement une solde équivalente à \$30 par mois, que l'on croit devoir suffire à tous les frais d'équipement et d'entretien. Comme la solde mensuelle est faible cependant, comparée au coût des uniformes et autres effets, un nouveau cadet dépose généralement au bureau du trésorier de l'académie, à son entrée, une somme variant de \$60 à \$80, qui doit être mise à son crédit. En suite, tout ce dont il a besoin lui est fourni par le gouvernement; le prix des effets dépasse très-peu celui qu'ils ont coûté, et ils sont mis à son débit. A l'expiration de ses études, la balance est calculée, et la somme inscrite à son crédit, s'il y en a, lui est remboursée. Un jeune homme très-soigneux et d'habitudes régulières peut, par cet arrangement, recevoir son instruction, payer ses frais d'entretien durant quatre ans, obtenir une position dans l'armée et \$100 en outre, lorsqu'il est gradué.

“ Les officiers qui ont suivi l'école de West-Point sont, dit-on, très-capables. Les cadets qui ont fait leurs études à l'académie et sont entrés ensuite à l'armée ne manquent pas d'en conserver le meilleur souvenir. Les études imposées aux cadets ont été d'une nature si approfondie, et les examens subis par les gradués sont si sévères, qu'un diplôme accordé par West-Point est regardé comme un grand honneur, non-seulement par l'armée, mais par toute

la nation ; et les gradués tiennent de leur côté à apprécier cette distinction à sa juste valeur. Pour me servir des paroles du général J. G. Barnard, de l'armée des États-Unis : " Comme officiers du gouvernement préposés à la défense des deniers publics, ils (les gradués de West-Point) se sont montrés intègres, lorsqu'un trop grand nombre qui n'étaient pas gradués se sont montrés malhonnêtes. Comme officiers du génie, ils ont mérité toute la confiance du gouvernement et des populations qui les ont employés, et ils ont été choisis en grand nombre pour diriger la construction de nos fortifications, de nos travaux d'amélioration publique, de nos chemins de fer, canaux, édifices publics, phares et ouvrages dans les ports. On les trouve parmi les membres de notre législature, parmi nos juristes, nos agriculteurs, nos marchands, nos ministres de l'Évangile, et ils ont toujours honorablement rempli ces positions en sachant mériter le respect de leurs concitoyens. "

Ce système d'une école générale d'instruction pour toutes les armes, au lieu de collèges spéciaux pour les différentes branches de service, a l'avantage sur l'autre d'une économie relative.

ANNEXE No. 10.

RAPPORT DU DIRECTEUR DES ARSENAUX.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DÉFENSE.
DIVISION DES ARSENAUX.

OTTAWA, 1er janvier 1874.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur l'état des arsenaux placés sous ma direction, et sur d'autres sujets qui se rattachent à cette division du département de la milice :

UNIFORMES.

Le relevé suivant indique la quantité d'uniformes au dépôt à cette date, ainsi que les recettes et distributions de l'année dernière. Une quantité d'uniformes nécessaires, munitions d'armes portatives, etc., etc., a été envoyée par la route Dawson à Fort-Garry. Ces effets, à l'exception de quelques chemises de flanelles, caleçons, raquettes, sont arrivés à destination avant la fin de la saison. Ceux qui furent envoyés ultérieurement par le département de la milice pour le service de la police montée, et qui furent expédiés de Collingwood par la même route, au mois de septembre, n'arrivèrent pas à destination, à cause, dit-on, de la venue soudaine de l'hiver et de la fermeture complète de cette route un mois avant l'époque présumée. Il en est résulté de graves inconvénients pour la force de police, qui a pu subvenir à ses besoins les plus pressés en obtenant les effets voulus aux arsenaux de Fort-Garry.

Relevé des uniformes.

Description des uniformes.	Au dépôt, 31 décembre 1873.	Reçu au dépôt en 1873.	Distribué pro- venant du dé- pôt en 1873.
<i>Cavalerie.</i>			
Colbachs.....	64		
Bonnets de police.....	653	1,000	347
Grandes capotes.....	79		16
Pantalons, drap, paires.....	926	1,056	360
Tuniques, drap.....	1,132	1,042	44
<i>Artillerie.</i>			
Colbachs.....	35		1
Bonnets de police.....	1,526	2,474	1,026
Grandes capotes.....	2,048	2,030	465
Pantalons, drap, paires.....	1,136	1,050	708
„ serge.....	1,363	2,000	827
Tuniques, drap.....	2,167	2,020	664
„ serge.....	195	500	305
<i>Infanterie.</i>			
Bonnets de police.....	3,173	47	1,414
Grandes capotes.....	3,030	2,075	1,73
Shakos.....	1,029		
Tuniques, drap.....	2,803	1,623	2,82
„ serge.....	892	1,113	9,9
Pantalons, drap.....	9		
„ serge.....	8,094	2,140	2,430

Relevé des uniformes.—*Suite.*

Description des uniformes.	Au dépôt, 31 décembre, 1873.	Reçu au dépôt en 1873.	Provenant du dépôt en 1873.
<i>Carabines.</i>			
Bonnets de police	1,180	2,064	884
Shakos	909	278
Tuniques, drap	2,723	3,126	838
serge	214	30
Pantalons, serge, paires	3,458	3,237	1,132
<i>Génie.</i>			
Colbacks	64
Tuniques, drap	151
<i>Musique.</i>			
Tuniques, drap blanc	557	584	27
Bonnets de corps de musique	52	27
<i>Naval.</i>			
Bonnets de police	700
Blouses de toile	942
Blouses de serge	978
Pantalons de serge, paires	949
Habillements, en toile :—			
Blouses	1,236	14
Pantalons, paires	134	1

En outre des uniformes ci-dessus reçus à Ottawa, 1,500 assortiments ont été envoyés respectivement, directement d'Angleterre à St.-Jean, N. B., et Halifax, N. E. L'approvisionnement qui se trouve à chacun de ses endroits facilitera beaucoup toutes les distributions nécessaires que l'on pourrait faire pour la milice dans ces deux districts.

MUNITIONS.

Relevé des munitions emmagasinées dans les endroits sous-mentionnés, le 31 décembre 1873 :

Stations.	S. A. Munitions.—Cartouches.				Poudre à canon. Lbs.	Etoupilles à friction
	A balle.			A poudre.		
	Snider.	Spencer.	Colt's.	Snider.		
<i>Arsenaux de district.</i>						
London	186,749	1,425	67,400	1,875	403
Toronto	11,500	1,008	10,214	33,135	2,944	1,000
Kingston	39,605	2,646	151,029
Ottawa	19,993	150	2,250	85,007	812
Montréal	55,393	107,831	124,542	228,010	52
Québec	27,300	608,460
St. Jean, N.-B.	23,965	10,588	25,400	1,836	375
Halifax, N.-E.	35,760	25,235	150
Manitoba	239,436	11,309	38,093	672
Total dans les arsen. de district	603,401	133,532	1,261,760	6,655	3,461
<i>En réserve.</i>						
Kingston	1,223,430	29,092	9,670
Montréal	4,114,739	15,595	30,638
Québec	171,780	7,986
Total de la réserve	5,388,169	216,467	48,344

Le tableau ci-dessus indique la quantité de munitions d'armes portatives, de poudre à canon et d'étoupilles à friction, qui se trouvait dans les différents arsenaux de district, à la fin de l'année, ainsi que celle qui restait en réserve.

La quantité de munitions pour les exercices aux différents corps qui y avaient droit s'est élevée, durant l'année 1873, à 1,575,731 cartouches Snider et à 631,120 cartouches à poudre. Il faut déduire cependant du premier chiffre 114,500 cartouches à balle, vendues à la milice et aux différentes associations de carabiniers durant l'année, et pour lesquelles on a reçu la somme de \$2,748. Le rapport indique ceux à qui ces munitions ont été vendues. En sus de ce montant, on a reçu une autre somme de \$3,522.91 pour la balance des 500,000 cartouches Snider, vendues l'an dernier à une maison commerciale de New-York, mais qui ne fut payée sur livraison qu'en février dernier. Ce qui réédit les munitions Spencer, actuellement emmagasinées, à environ 125,000 cartouches. La milice se servant maintenant de l'arme Spencer, cette espèce de munition a cessé d'être utile, et l'on pourrait en disposer à la première occasion favorable. On doit aussi comprendre, dans ce dernier chiffre, les gargousses et les étoupilles à friction vendues au département des postes pour le canon du midi à Ottawa—400 coups."

Les quittances de dépôt de l'an dernier indiquent un total de \$18,536.84, comme il appert par le tableau suivant :

Quittances de dépôt durant l'année 1873 :

Munitions.	Uniformes.		Loyer.	Divers.	Montant total.
	Officiers.	Hommes.			
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
6,270 91	208 75	2,089 18	6,716 66	3,342 34	18,536 84

Le montant reçu pour loyer cette année est de \$6,716.60, ce qui indique un accroissement dans le produit du loyer des terrains appartenant à la milice, comparativement à celui de 1872, de \$792. Ce résultat satisfaisant est sans doute dû à deux causes dont l'effet s'est fait sentir durant l'année dernière. La première est l'adoption d'un meilleur système de perception depuis la nomination d'un officier expérimenté chargé de voir à tout ce qui se rattache aux terrains de la milice dont j'ai la surveillance; et la seconde est le paiement, durant l'année dernière, d'un montant considérable d'arrérages, ce qui est dû au système plus méthodique mis actuellement en vigueur pour la perception des loyers. Les arrérages s'élevaient à \$719.98 à la fin de l'année 1873, et depuis, l'on en a reçu une partie. Le nombre des locataires, des localités et le montant du loyer annuel sont indiqués dans l'état ci-dessous :

Localités.	Nombre des locataires.	Loyer annuel.
Chatham et Navy Island.....	2	\$105 00
Niagara.....	11	205 00
Toronto.....	1	60 00
Kingston.....	46	794 00
Montréal.....	7	1174 47
Ile aux Noix et Saint-Jean.....	4	88 00
Sorel.....	42	1036 24
Québec.....	34	2180 93
Pointe-Lévis.....	27	1046 25
Nouveau-Brunswick.....	30	612 08
Total.....	201	\$7301 97

ARMES, ETC.

On a reçu d'Angleterre, durant l'année dernière, 6,000 carabines courtes de Snider et 12 nouveaux canons en bronze de 9, des M. L. R., avec caissons en fer et avant-trains complets, ainsi qu'une quantité suffisante de matériel, de boulets et bombes pour l'usage de ces armes.

Ces canons, dès leur arrivée ici, à une date avancée de l'automne, furent de suite distribués aux batteries de campagne de Toronto, Montréal et Québec, en échange de leurs canons à âme polie, avec leurs caissons et avant-trains. Les canons qui appartenaient aux batteries de campagne de Toronto et de Montréal ont été envoyés depuis aux batteries de campagne de Port-Hope et Shefford, et ceux qui appartenaient à la batterie de campagne de Québec sont dans l'arsenal de cette ville. On n'a pas reçu d'accoutréments durant l'année dernière.

EFFETS DE CAMPEMENT.

On n'a rien reçu depuis le dernier rapport. Aucun camp de brigade n'a été formé durant la dernière saison, les camps de régiments aux quartiers-généraux de bataillons leur ayant été substitués. Ce changement a imposé beaucoup plus de travail aux employés des différents arsenaux de district, et a accru considérablement les pertes et la détérioration des effets de campement. La nécessité de distribuer les plus petits effets occasionnait leur dispersion sur un plus vaste espace de terrain, au lieu de se trouver concentrer à un seul endroit, comme cela avait été fait durant les deux précédentes saisons. L'état ci-joint indique les pertes dans chaque district. On verra que, dans quelques-uns de ces districts, les pertes sont exceptionnellement élevées. Sur ce point, le rapport parle par lui-même. Le montant entier des dommages et des pertes s'élève à \$1,034.19.

Il faudrait aviser aux moyens de réduire les pertes d'effets de campement, lesquelles se produisent et augmentent chaque année. On n'en saurait adopter de meilleur que celui que l'on a mis en œuvre dans l'armée régulière. Ce système consiste à cotiser chaque corps pour les effets qui manquent dans les arsenaux destinés à son service, tout en faisant, néanmoins, la part de l'usure ordinaire.

Pour cela, on devrait préciser soigneusement les pertes à la levée de chaque camp, et exiger des corps comparables le remboursement de leurs pertes, avant le paiement de la solde pour les exercices annuels. Si une fois on adoptait ce système avec l'intention de le mettre en vigueur, les pertes d'effets de campement seraient bientôt réduites au minimum et ne consisteraient plus que dans l'usure inévitable de ces effets.

Etat des pertes d'effets de campement pour chaque district, durant la saison de 1873 :

	Districts militaires.									Total.	Valeur.
	No. 1	No. 2	No. 3	No. 4	Nos. 5 et 6	No. 7	No. 8	No. 9	No. 10		
Sacs.....	3		12	2		3		1		21	8 cts.
Maillets—gros.....	1		3	2						6	10 50
petits.....	11		12	7	1	3		1		35	3 00
Chevilles—grosse.....	2	2	20	2	1	5	1			33	7 00
medium.....	20	17	71	27						135	1 65
petites.....	659	747	1378	728	170	460	90	37		4269	4 05
Pieux—lieutenant.....											42 69
circulaire.....	19		6			3		1		29	21 75
Tentes—lieutenant.....											
circulaire.....	1		5							6	152 00
Valises—lieutenant.....											
circulaire.....	3	1	8							12	12 00
Couvertures grises.....	64	47	98	12	38	9	1	2		271	583 40
Caissons de médicaments.....	1	2	7							10	200 00
Morceaux.....				1						1	0 65
Valises pour couvertures.....			1					1		2	5 50
											1,034 19

On remarquera dans l'état ci-dessus que la perte des couvertures est considérable ; leur nombre s'élevait à 271, ce qui représente une somme de \$583.40. Une si grande perte, pour un seul article, nous porte à croire qu'elle peut être attribuée à des causes autres que la simple négligence.

DÉTACHEMENT POUR MANITOBA.

Le 6 juin dernier, je me rendis à Collingwood, muni d'instructions pour pourvoir à la subsistance, à l'équipement et à l'embarquement du détachement de 150 hommes envoyé à Fort-Garry pour remplir les vacances créées par l'expiration du service des hommes, ainsi que pour autres fins, et j'y arrivai le lendemain. Le 9, le premier détachement annonça son arrivée, et il se grossit tous les jours jusqu'au 12, alors qu'il fût au complet. On avait formé un camp, et les rations furent distribuées régulièrement durant leur séjour à Collingwood. Les hommes composant le détachement furent armés, reçurent leur uniformes et furent pourvus de vêtements et d'articles nécessaires durant cette période de temps. Les magasins avaient été concentrés à Collingwood dans la prévision de leur arrivée. Le 13, le détachement était au complet et parfaitement équipé ; il s'embarqua à bord du vapeur *Chicora*, sous le commandement du lieutenant-colonel Sawyer, major de brigade du district militaire No. 9, et se rendit à destination. Le détachement était composé de 56 sous-officiers et artilleurs des batteries A et B, et d'un contingent de 56 hommes de chacun des districts militaires 8 et 9.

CONSEILS D'INSPECTION.

Ces conseils se réunirent à chacun des districts, durant le mois de janvier, pour l'inspection périodique, et le relevé des effets dans les différents arsenaux de districts, et l'examen des livres, etc., ce qui doit avoir lieu chaque année durant le mois de janvier. Les rapports reçus l'an dernier de ces conseils, composés des officiers de l'état-major des districts, ont été, en somme, favorables ; on ne signale aucunes pertes, et l'état général des arsenaux et des livres était satisfaisant. Une certaine quantité d'effets usés et hors de service furent déclarés inutiles par les différents conseils, et les rapports de ces derniers ayant été soumis à l'examen, je fus autorisé à demander des soumissions pour la vente de ces effets. Les soumissions les plus élevées ayant été acceptées, après avoir été ouvertes à la date spécifiée par les officiers dûment autorisés, les ventes furent opérées dans les districts sous-mentionnés aux prix courants, savoir :

District militaire No. 1.	London.	\$ 71,00
“ No. 4.	Ottawa	140,00
“ Nos. 5 et 6.	Montréal	60,25
“ No. 7.	Québec	202,00
		\$473,25

Dans le district militaire No. 2, Toronto, et 8 et 9^e Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, Halifax, Nouvelle-Ecosse, on ne put opérer aucune vente : les soumissions reçues de ces endroits représentaient un chiffre beaucoup trop au-dessous de la valeur des effets. Dans le district militaire No. 3, Kingston, et No. 10, Fort-Garry, on ne demanda pas de soumissions. Lorsque les rapports d'inspection pour l'année auront été reçus, on pourra tenter un nouvel effort pour disposer du reste de ces effets, ainsi que de ceux que les conseils pourraient déclarer inutiles.

J'ai reçu, comme par le passé, des gardiens des arsenaux et autres employés sous ma surveillance, tout l'aide nécessaire pour l'accomplissement des devoirs onéreux et responsables de ma charge, et je vous signale spécialement ce fait avec beaucoup de plaisir.

THOS. WILY, lieutenant, colonel,
directeur des arsenaux
et gardien des propriétés militaires.

L'honorable ministre de la milice et de la défense
Ottawa.

RELEVÉ des munitions de guerre vendues en 1873.

1873.	Corps.	Station.	Par qui achetées.	Car- touches.	Montant.
					\$ cts.
Février	1er Police fédérale.....	Ottawa.....	F. White.....	200	2 00
"	17 Négociant.....	New York.....	J. W. Frazier.....	500,000	2,975 50
Mars	5 Bureau de poste.....	Ottawa.....	Canon du midi.....	100	37 79
"	31 Milice active.....	Montréal.....	A. Reeves.....	500	12 00
Avril	15 13e bataillon.....	Hamilton.....	Quartier-maître Mason.....	5,000	120 00
"	22 Bat. de camp., Wellington.	Guelph.....	Capitaine Macdonald.....	1,000	24 00
Mai	6 Assoc. de carab. d'Ontario.	Toronto.....	Major Scoble.....	4,000	96 00
"	9 77e bataillon.....	Watertown.....	Lieutenant Ryan.....	500	12 00
"	9 13e ".....	Hamilton.....	Capitaine Mason.....	5,000	120 00
"	9 Bat. de camp., Wellington	Guelph.....	" Macdonald.....	500	12 00
"	12 Garde à pd. du gouv.-gén.	Ottawa.....	" Tilton.....	500	12 00
"	14 Assoc. de carab. de S. G.	Kingston.....	Lieut.-colonel French.....	1,500	36 00
"	16 53e bataillon.....	Sherbrooke.....	Lieut.-colonel Ibbotson.....	500	12 00
"	23 27e.....	Warwick.....	Capitaine Kingston.....	500	12 00
"	23 Milice active.....	Toronto.....	Sergent Marston.....	3,000	72 00
Juin	2 77e bataillon.....	Watertown.....	Lieutenant Ryan.....	1,000	24 00
"	14 8e bataillon.....	Québec.....	J. G. Scott.....	500	12 00
"	14 Gardes à pd. du gouv.-gén.	Ottawa.....	Capitaine Walsh.....	500	12 00
"	16 Association de carabiniers.	Guelph.....	" Macdonald.....	1,500	36 00
"	17 Bureau de poste.....	Ottawa.....	Canon du midi.....	100	37 79
"	18 Milice active.....	Nouvelle Ecosse.....	Capitaine Guy.....	1,000	24 00
"	25 53e bataillon.....	Sherbrooke.....	Lieut.-colonel Ibbotson.....	500	12 00
"	30 Milice active.....	St. Jean N. B.....	Major Evans.....	500	12 00
"	30 Artillerie de place.....	Grosse Isle.....	Lieut. Montizambert.....	500	12 00
"	9 42e bataillon.....	Pembroke.....	Capitaine Dickson.....	2,000	48 00
"	30 Milice active.....	Halifax.....	" Guy.....	2,000	48 00
Juillet	3 Garde du gouv.-gén. à pd.	Ottawa.....	A. F. Cotton.....	500	12 00
"	3 Milice Active.....	Montréal.....	T. Costen.....	1,000	24 00
"	12 Garde du gouv.-gén. à pd.	Ottawa.....	Capitaine McPherson.....	500	12 00
"	15 Brig. d'art. de pl., Ottawa.	".....	Canonier Lambert.....	500	12 00
"	15 ".....	".....	Lieut.-Colonel Dennis.....	200	2 00
"	29 Gardes à pd. du gouv.-gén.	".....	Capitaine Walsh.....	500	12 00
"	2 Maison de réforme.....	St. Vincent de Paul.....	William Moylan.....	6,000	90 00
"	31 Milice active.....	Nouveau Brunswick.....	Major Evans.....	4,000	96 00
"	31 ".....	Nouvelle Ecosse.....	Capitaine Guy.....	1,500	36 00
Août	7 Association de carabiniers.	Ingersoll.....	R. A. Woodstock.....	1,000	24 00
"	11 Gardes à pd. du gouv.-gén.	Ottawa.....	Capitaine McPherson.....	500	12 00
"	13 Milice active.....	Toronto.....	Sergent Marston.....	2,000	48 00
"	15 18e bat. Assoc. de carab.	Vankleekhill.....	William Hawkins.....	1,000	24 00
"	20 Brig. d'art. de pl., Ottawa	Ottawa.....	Lieutenant Grant.....	1,000	24 00
"	21 Association de carabiniers.	Guelph.....	Capitaine Macdonald.....	1,000	14 00
"	22 ".....	".....	".....	500	12 00
"	22 Brigade du Grand Tronc.....	Brantford.....	" Todd.....	1,500	36 00
"	23 Gardes à pd. du gouv.-gén.	Ottawa.....	" Walsh.....	500	12 00
"	29 ".....	".....	A. Cotton.....	1,500	36 00
"	29 Brig. d'art. de pl., Ottawa	".....	N. Morrison.....	500	12 00
"	31 Milice active.....	Nouveau-Brunswick.....	Major Evans.....	10,000	240 00
"	31 ".....	Nouvelle-Ecosse.....	Capitaine Guy.....	2,000	48 00
Septembre	8 58e bataillon.....	Cookshire.....	Lieut.-colonel Cooke.....	4,000	96 00
"	12 Bureau de poste.....	Ottawa.....	Canon du midi.....	100	37 79
"	15 Association de carabiniers.	Ingersoll.....	R. A. Woodstock.....	1,000	24 00
"	17 Milice active.....	Ottawa.....	Capitaine Walsh.....	500	12 00
"	22 Assoc. de carab. de Met.	".....	A. Gilmour.....	2,000	48 00
"	23 " Ontario.	Toronto.....	Major Scoble.....	2,000	48 00
"	23 " Met.....	Ottawa.....	A. Gilmour.....	1,000	24 00
"	27 ".....	".....	E. Barber.....	500	12 00
"	30 Milice active.....	Nouveau-Brunswick.....	Major Evans.....	1,500	36 00
"	30 ".....	Nouvelle-Ecosse.....	Capitaine Guy.....	13,000	312 00
"	30 Association de carabiniers.	Manitoba.....	Major Peebles.....	6,500	156 00
"	20 ".....	Ottawa.....	Lieut.-colonel French.....	50	1 25
Octobre	7 Commission H. M. B.....	Pembina.....	Capitaine Cameron.....	15,056	301 00
"	9 77e bataillon.....	Waterdown.....	Lieutenant Ryan.....	500	12 00
"	10 Assoc. de carabiniers D. B.	Sweetsburg.....	Lieut.-colonel Fletcher.....	500	12 00

RELEVÉ des munitions de guerre vendues en 1873.

1873.	Corps.	Station.	Par qui achetées.	Car- touches.	Montant.
Octobre 15	56e bataillon	Ottawa	Capitaine McQuaig	500	12 00
" 18	Association de carabinidrs.	Ingersoll	R. G. Ellis	1,000	24 00
" 31	Ass. de carab. de la Puis.	Ottawa	Lieut.-colonel Stuart	6,000	144 00
" 31	Milice active	St. Jean, N.B	Major Evans	2,500	60 00
" 31	"	Nouvelle Ecosse	Capitaine Guy	3 000	72 00
Novembre 26	77e bataillon	Hamilton	" Carpenter	500	12 00
" 30	Milice active	Nouveau-Brunswick.	Major Evans	500	12 00
" 30	"	Nouvelle-Ecosse	Capitaine Guy	500	12 00
Décembre 22	Bureau de poste	Ottawa	Canon du midi	100	37 79
" 31	Milice active	Toronto	Sergent Marston	2,000	48 00
" 20	Brig. d'art. de pl., Ottawa.	Ottawa	Canonnier Morrison	500	12 00
Juin 23	Gardes à pd. du gouv.-gén.	"	James Deslaurier	500	12 00
			Cartouches Snider	114,500	2,748 00
			Autres munitions		3,522 91
					6,270 91

ANNEXE No. II

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.

DISTRICT MILITAIRE No. 1.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES, ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.			
		1re.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de "nouv. app. au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.				
<i>Essex.</i>									
1	Ville de Windsor	403	63	669	229	1,384	12	3	16
2	Township de Sandwich Est	276	66	327	217	886	3	6
3	do Maidstone	120	13	191	93	417	10
4	do Rochester	149	48	190	76	463
5	do Tilbury Ouest	212	12	313	98	635	2
6	Ville de Sandwich	40	8	64	29	141	9	2
7	Township de Sandwich Ouest	110	11	178	124	423
8	do Anderton	162	31	174	100	467
9	Ville de Amherstburgh	159	32	187	75	453
10	Township du Malden	100	9	127	83	319	4
11	do Colchester	146	28	288	142	604	3
12	do Gosfield et Ile Pelée	218	19	367	133	737	5	39	1
13	Township de Mersea	249	32	403	149	833	4	50	37
Total		2,344	392	3,478	1,548	7,762	39	97	70
<i>Kent.</i>									
1	Townships de Romney et Tilbury	147	25	241	123	536	23	15
2	do Raleigh	266	45	330	209	850	1	9
3	do Dover Est et Dover Ouest	139	33	277	131	589	1	1
4	Ville de Chatham	435	74	682	291	1,482	3	8	23
5	Division nord du township de Chatham	201	36	270	135	642	28	9	2
6	Sud do do	191	37	286	172	686	2
7	Partie nord du township du Harwich	218	52	222	128	620	1
8	Sud-ouest do do	231	43	333	156	763	1	32	13
Total		1,828	345	2,641	1,345	6,150	35	75	62
<i>Lambton.</i>									
1	Ville de Sarnia	267	34	307	121	729	16	24	12
2	Township de Sarnia	217	31	283	130	661	16	71	23
3	do Moore	341	67	353	230	991	12	35	30
4	Partie nord du township de Plympton	183	31	241	147	602
5	Sud do do	182	43	238	130	593	10
6	Township de Enniskillen avec le village de Oil Springs	368	78	369	115	920	2	66	8

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies, en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 1.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.			
		1ère		2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appels au serv.
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Célibataires ou veufs sans enfants.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Lambton.—Suite.</i>									
7	Township de Bosanquet	323	41	371	217	952	48	14	
8	Partie nord du township de Warwick	172	32	245	145	594	25	10	
9	do sud do do	208	42	227	101	578	49	1	
10	Township de Brooke	140	28	235	107	510	2	22	5	
11	Village de Petrolia	140	25	413	78	656	3	16	11	
	Total	2,541	452	3,272	1,521	7,786	51	366	111	
	<i>Bothwell.</i>									
1	Township de Howard	369	42	419	223	1,053	3	4	
2	do Orford	120	36	246	147	649	3	
3	do Camden et Gore	242	18	441	168	869	4	21	10	
4	do Zone et village de Bothwell	219	20	186	82	407	3	20	18	
5	do Sombra	207	38	323	129	697	7	17	
6	do Dawn et Euphemia	286	21	329	175	811	13	
	Total	1,443	175	1,944	924	4,486	17	65	41	
	<i>Division est d'Elgin.</i>									
1	Partie du township de Yarmouth	252	26	348	185	811	3	2	
2	do do do	203	50	240	114	607	
3	Partie sud du township de Malahide	145	16	219	120	500	
4	do nord do do	236	24	318	142	720	12	
5	Township de Dorchester sud	244	8	209	153	584	
6	Partie sud du township de Bayham	171	21	252	165	609	36	5	4	
7	do nord do do	163	29	250	129	571	5	
8	Ville de St. Thomas	443	69	516	180	1,208	1	17	7	
	Total	1,857	243	2,382	1,158	5,610	40	41	11	
	<i>Division ouest d'Elgin.</i>									
1	Partie ouest du township de Aldborough	142	35	155	115	447	
2	do est do do	132	33	146	62	373	
3	do ouest do Dunwich	234	52	155	114	555	8	
4	do est do do	168	36	97	110	411	4	
5	do ouest do Southwoid	283	36	282	172	773	28	11	67	
6	do est do do	212	123	16	87	438	1	4	
	Total	1,171	245	831	660	2,907	29	23	71	

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.
APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.
PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 1.— Suite.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSIFS.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau appelés au ser-
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants 18 ans; mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
		18 ans mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
<i>Division nord de Middlesex.</i>									
No.									
1	Township de Williams ouest.	268	46	298	216	828	4		3
2	do McGillivray	323	59	378	232	992		11	15
3	do Adelaide	229	17	260	120	646			
4	do Williams est	159	36	230	119	544			
5	do Lobo	199	40	315	156	710		1	26
6	do Biddulph	287	32	305	179	803		8	11
	Total	1,465	230	1,806	1,022	4,523	4	20	55
<i>Division ouest de Middlesex.</i>									
1	Village de Strathroy	284	35	396	125	840	1	27	1
2	do Wardville	51	10	45	27	133			
3	Partie sud-ouest du township de Mosa	80	13	126	65	284			
4	do nord-ouest do do	136	15	136	66	353			
5	Partie sud-ouest du township de Ekfrid	321	92	174	144	731	4	2	1
6	do nord-ouest do do	84	25	123	52	284	2	3	
7	Township de Metcalf	168	16	214	136	534		11	
8	Partie nord-ouest du township de Caradoc	172	10	205	125	512			
9	do sud-ouest do do	132	26	180	75	363	1	2	
10	do do do do	117	25	58	47	247		10	3
11	do nord-ouest do Delaware	31	7	58	24	120		1	3
	Total	1,576	274	1,665	886	4,461	8	56	13
<i>Division est de Middlesex.</i>									
1	Partie ouest du township de London	272	83	348	248	951		19	22
2	do est do do	576	77	781	382	1,816	6	85	14
3	Township de Nissouri ouest	293	71	294	183	841		21	10
4	Partie ouest du township de Westminster	389	24	480	244	1,137		16	12
5	do est do do	188	45	168	130	531		2	10
6	Township du Dorchester nord	283	27	342	205	857	1	32	20
	Total	2,001	327	2,413	1,392	6,133	7	175	88
<i>Cité de London.</i>									
1	Premier quart de la cité	323	4	371	77	775		20	18
2	Second do	354	38	372	123	687		13	8

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 1.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Maris ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.				
No.	<i>Cité de London.—Suite.</i>								
3	Troisième quartier de la cité	355	37	413	146	951	32
4	Quatrième do	73	56	75	43	247	1
5	Cinquième do	179	24	419	181	803	1	31
6	Sixième do	85	15	308	113	521	2
7	Septième do	56	5	95	51	207	5
	Total	1,305	179	1,953	734	4,171	1	105	26
	<i>Division nord d'Oxford.</i>								
1	Township de Nissouri est	285	50	281	170	786	6
2	Six premières concessions de Zorra ouest	264	73	245	177	759	2	25	27
3	7me et 8me concessions de Zorra ouest, et 9me, 10me, 11me, et 12me concessions de Zorra	270	52	182	227	731	1	6	10
4	Le reste de Zorra est	114	25	214	95	448	4	2
5	Township de Blandford	160	34	189	110	473	5
6	do Woodstock	236	51	384	178	849	27
7	Partie du township de Blenheim	201	22	222	147	592	41	34
8	do do do	194	38	238	168	633
	Total	1,724	345	1,935	1,272	5,276	3	114	73
	<i>Division sud d'Oxford.</i>								
1	Village de Ingersoll	220	38	479	163	900	20	6
2	Township d'Oxford nord	150	19	163	110	442	6	12
3	do d'Oxford ouest	139	18	246	122	525	10	10
4	do d'Oxford est	173	25	219	119	536	16	3
5	do Norwich nord	253	41	363	210	867	11	24
6	do Norwich sud	204	29	323	182	738	11
7	Moitié sud du township de Dereham	224	14	360	126	724
	do nord do do	144	10	195	91	440	1	1	3
	Total	1,507	194	2,348	1,123	5,172	1	75	58
	<i>Division nord de Bruce.</i>								
1	Partie du township de Saugeen	141	23	170	71	405	2	11	11
2	Partie du township de Saugeen et Bruce	123	33	123	96	375	2
3	Partie sud du township de Bruce	162	62	162	134	510
4	Parties des townships de Eiderslie et Saugeen	208	56	336	120	720	18	7

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 1.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		Célibataires ou veufs sans enfants.		3m . Mariés ou veufs avec en- fants de 18 ans, mais au- dessous de 45.	4me. 45 ans, mais au-dessous de 60.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volon- taire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		1ère.	2me.						
No.	<i>Division nord de Bruce.—Suite.</i>	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
5	Partie des townships Elderslie et Arran.....	183	16	215	88	502	8	1	
6	Partie nord-ouest du township de Arran....	166	27	206	102	501	32	
7	Village de Southampton, et townships de Amable, Albermale, Eastnor, Lindsay et St. Edmond.....	181	41	263	136	621	17	12	2
	Total.....	1,164	258	1,465	747	3,634	21	81	21
	<i>Division sud de Bruce.</i>								
1	Township de Brant.....	236	24	550	201	1,011	41	
2	do Carrick.....	192	26	414	287	919	5	
3	do Culross.....	97	21	354	152	624	36	
4	do Greenock.....	221	54	243	142	660	1	5	
5	do Kinloss.....	172	25	387	183	767	
6	do Kincardine.....	421	71	375	246	1,113	
7	do Huron.....	421	144	431	229	1,225	5	17	10
	Total.....	1,760	365	2,754	1,440	6,319	6	104	10
	<i>Division nord de Waterloo.</i>								
1	Partie du township de Wellesley.....	142	15	100	71	328	15
2	do do do.....	155	3	194	136	488	7
3	do do do.....	101	13	172	78	364	3
4	do do Woolwich.....	103	4	190	116	413
5	do do do.....	86	3	144	87	320	2
6	do do do.....	88	4	154	61	307	18
7	do do Waterloo.....	199	6	249	129	583	3
8	do do do.....	235	14	258	155	662	1	1	1
9	do do do.....	90	14	102	64	270
10	Parties du village de Berlin et township de Waterloo.....	82	3	155	88	328
	Total.....	1,281	79	1,718	985	4,063	1	34	16
	<i>Division sud de Waterloo.</i>								
1	Partie sud du township de Wilmot.....	157	11	210	91	469
2	Partie du township de Wilmot, avec le village de New Hamburg.....	106	8	204	125	443	3
3	Partie nord du township de Wilmot.....	94	7	146	81	328

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.
APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de comp. en 1873.
PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 1.—Suite

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me.	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membre d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, au-dessous de 45.				
No.	<i>Division sud de Waterloo.—Suite.</i>								
4	Partie du township de Waterloo	106	5	125	84	320	14
5	Village de Preston et partie du township de Waterloo	87	6	171	128	392	14
6	Village de Hespeler et partie du township de Waterloo	200	15	268	145	628	33	20
7	Partie du township nord de Dumfries	79	52	109	92	332
8	do do do	65	10	59	63	197
9	do do do	72	12	67	59	210	4	3
10	Partie de la ville de Galt	72	18	122	49	261	9	1
11	do do	124	33	182	72	411	15	10
12	do do	41	9	66	29	145	13
	Total	1,203	186	1,729	1,018	4,136	105	33
	<i>Division nord de Huron.</i>								
1	Township de Colborne	196	62	137	77	472
2	do Hullet, avec le village de Clinton	405	55	525	310	1,295	7	2
3	do McKillop	269	20	315	159	763	7	6
4	do Ashfield	260	39	291	164	754	2	15
5	Partie ouest du township de Wawanosh	202	24	235	149	610	2	12
6	do Est do do	253	28	223	165	669	2
7	Township de Morris	312	38	354	178	882	6
8	do Grey	321	31	424	208	984	1
9	do Howick	235	29	542	178	984
10	do Turnberry	150	21	328	153	652	7
	Total	2,603	347	3,374	1,741	8,065	7	104
	<i>Huron sud.</i>								
1	Ville de Goderich	257	29	369	175	830	20	1
2	Township de Goderich	283	51	259	165	758	2
3	Partie du township de Tuckersmith	195	33	223	158	609
4	Village de Seaforth et partie du township de Tuckersmith	194	17	240	77	528
5	Township de Stanley	233	38	243	207	721	1	30
6	do Hay	270	39	349	200	858
7	do Stephen	213	14	431	206	864
8	do Usborne	251	23	304	216	794
	Total	1,836	244	2,418	1,404	5,962	20	123
		236							52

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.
APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.
PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 1.—Suite.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrolés <i>bona fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.					
No.		18 ans, mais au-dessous de 30	30 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.					
<i>Division sud de Wellington.</i>									
1	Partie de la ville de Guelph	289	39	434	148	910	34	17
2	do do	234	24	306	124	688	4	16	18
3	Partie du township de Guelph	107	14	89	52	262	5	3
4	do do	119	36	112	87	354	4	1
5	do Puslinch	161	41	113	95	410	2	14	11
6	do do	198	49	166	127	540	1	17	2
	Total	1,108	203	1,220	633	3,164	7	90	52
<i>Division centre de Wellington.</i>									
1	Township de Pilkington	196	18	137	130	481	9
2	Village de Flora et partie du township de Nichol	116	37	204	118	475	2	36
3	Village de Fergus et partie du township de Nichol	235	36	232	96	599	5	13	43
4	Partie du township de Nichol	78	23	85	44	230	3
5	Township de Garafraxa ouest	191	30	255	124	600	1	17	1
6	do Garafraxa est et village de Orangeville	301	33	381	216	931	40	37
7	Partie du township de Eramosa	142	18	124	71	355	10	12
8	do do	247	29	155	124	555	11	8
9	Partie du township d'Erin	172	21	178	112	483	3	5
10	do do	209	38	264	157	668	12	4
	Total	1,887	283	2,015	1,192	5,377	8	154	112
<i>Division nord de Wellington.</i>									
1	Township de Minto	446	59	611	222	1,338	2	1
2	do Arthur	359	24	350	190	923	54
3	Village de Mount Forest	78	15	167	62	322	7
4	Township de Luther	164	22	198	75	459	6	3
5	do Amaranth	157	59	196	88	500	34
6	do Maryborough	271	23	416	259	969	4	18	32
7	Partie sud-ouest du township de Peel	186	24	221	110	541	3
8	do nord-ouest do	262	24	257	160	643	4
	Total	1,863	250	2,416	1,166	5,695	4	121	43

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE
 APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des div. de compagnies en 1873.
 PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*
 DISTRICT MILITAIRE No. 1.—*Suite.*

Division de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIÉS.	CLASSES.				T'otal de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrolés <i>boni</i> <i>à</i> <i>de</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Division nord de Perth.</i>								
1	Partie ouest de la ville de Stratford	430	185	270	112	997	2	257	13
2	do ouest do	215	34	232	129	610	25	17	
3	Partie est du township d'Easthope nord.....	133	13	132	88	366			
4	do ouest do do	107	15	71	68	261			
5	Partie est du township d'Ellice	102	14	121	97	334	3		
6	Partie ouest du township d'Ellice et la partie du township de Logan	156	9	151	101	417			
	Partie ouest du township de Logan	164	20	271	145	600			
8	Partie nord du township de Wallace	199	8	317	131	635	11	2	
9	Partie sud du township d'Elma	153	20	205	112	490	1		
10	Partis des townships d'Elma et Wallace	280	49	328	115	772		12	1
11	Partie du township de Mornington	156	28	165	111	460	4		
12	do do	180	17	189	104	490			3
	Total	2,275	412	2,452	1,313	6,452	3	312	37
	<i>Division sud de Perth.</i>								
1	Quartier nord et ouest de la ville de Ste. Marie	99	20	166	100	385			19
2	Quartier sud de la ville de Ste. Marie	85	7	156	80	328	3		4
3	1er, 2me et 3me quartiers du township de Blanchard	187	8	195	104	494	24		
4	4me et 5me quartier township de Blanchard	123	10	117	89	339	9		8
5	Township sud d'Easthope	176	31	215	118	540	3		13
6	Village de Mitchell	193	23	217	104	537	1	3	
7	Township de Fullarton	211	30	245	171	657	1	1	26
8	do Hibbert	276	37	274	167	754			
9	do Downie	305	42	290	208	845	22		11
	Total	1,655	208	1,875	1,141	4,879	1	62	81

ENROLEMENT DANS LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnes en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—Suite.

Divisions de compagnes, 7	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET [LIMITES] DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.]	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1er.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes les classes.	Marins ou matelots.	Enrolés bond fide membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30 ans.	30 ans, mais au-dessous de 45 ans.	Mariés ou veufs avec enfants, de 18 ans, mais au-dessous de 45 ans.				
<i>Division nord de Norfolk.</i>									
No.									
1	Partie sud du township de Windham.....	120	15	228	138	501	1	26	4
2	do nord do do.....	154	16	242	141	553	15	3
3	do nord do Townsend.....	144	12	243	124	523	8	5
4	do sud do do.....	246	20	332	147	745	3
5	do ouest do Middleton.....	111	15	195	70	391	3	3
6	do est do do.....	101	23	131	105	360	18
7	Ville de Simcoe.....	150	24	190	86	450	40	5
	Total.....	1,026	125	1,561	811	3,523	1	113	20
<i>Division sud de Norfolk.</i>									
1	Township de Houghton.....	132	11	180	106	429	2	4	10
2	Partie du township de Walsingham.....	148	21	312	134	615	6	9	3
3	do do do.....	179	11	299	126	615	3	8	9
4	do do Charlotteville.....	140	36	194	116	486	10	5	14
5	do do do.....	111	14	178	72	375	10	15	14
6	do do Woodhouse.....	151	18	187	136	492	15	3	3
7	do do do.....	86	16	161	76	339	17	4	8
	Total.....	947	127	1,511	766	3,351	63	48	61
<i>Division nord de Brant.</i>									
1	Partie du township de South Dumfries.....	84	19	55	50	208
2	do do do do.....	109	22	110	62	303	5
3	Ville de Paris.....	121	21	205	118	465	13	10
4	Partie du township de South Dumfries.....	59	5	96	42	202	2
5	do do Brantford.....	68	14	73	44	199	10	6
6	do do do.....	103	9	117	71	300	2
7	do do do.....	58	13	86	46	203	1
8	do do Onondago.....	71	9	75	47	202	5
9	do do do.....	80	10	85	49	224	3
	Total.....	753	122	902	529	2,366	1	38	18
<i>Division sud de Brant.</i>									
1	Partie sud du township de Burford.....	239	36	454	144	873	46	10
2	Part. sud des townsh. of Burford et Brantford.....	197	27	201	142	567	13	3

ENROLEMENT DANS LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1er.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau app. au service.
		18 ans, mais au-dessous de 30 ans.	30 ans, mais au-dessous de 45 ans.						
No.	<i>Division sud de Brant.—Suite.</i>								
3	Partie du township de Brantford et toute la ville d'Oakland	215	45	269	163	692	1	24	
4	Partie de la ville de Brantford	200	27	326	167	720	38	3	
5	do do	355	54	420	205	1,034	1	28	
	Total	1,206	189	1,670	821	3,886	1	126	
	<i>Haldimand.</i>								
1	Partie nord du township de Walpole	175	16	247	121	559	3	3	
2	do sud do do	177	10	291	124	602	19	14	
3	Township de Rainham	132	4	197	93	426	2	
4	Townships de Cayuga sud et Dunn	142	20	173	95	430	2	
5	Township de Cayuga nord et village de Cayuga	237	27	236	151	651	5	3	
6	Township d'Oneida	257	58	191	136	642	18	38	
7	Partie du township de Seneca	122	18	140	95	375	31	7	
8	do do et village de Caledonia	213	26	243	125	607	33	29	
	Total	1,455	179	1,718	940	4,292	109	98	
	<i>Monck.</i>								
1	Partie nord du township de Pelham	79	12	90	66	247	8	3	
2	do sud do do	76	12	145	81	314	2	16	
3	Township de Wainfleet	275	43	245	133	696	18	14	
4	Partie du township de Gainsboro	109	18	173	84	384	22	1	
5	do do do	99	8	144	85	336	10	17	
6	Township de Caistor	164	11	226	124	525	2	2	
7	Townships de Moulton et Shorbrooke	155	21	163	115	454	2	
8	Village de Dunville	155	29	143	91	418	13	
9	Township de Camborough	74	11	140	59	284	1	4	
	Total	1,186	165	1,469	838	3,658	38	75	
	<i>Welland.</i>								
1	Township de Humberstone	240	50	336	178	804	13	20	
2	do Bertie et village de Fort Erié	225	62	374	208	869	1	12	
3	do Crowland et village de Welland	156	26	233	128	543	16	1	
	do Willoughby et village de Chipewewa	140	27	155	105	427	1	27	

ENROLEMENT DANS LA MILICE DE RESERVE.
APERÇU, par division régimentaire, des rôles des divisions de compagnie pour 1873.
PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 2.—Suite.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1er.	2me.	3me.	4me.		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bono fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45 ans.					
		18 ans, mais au-dessous de 30 ans.	30 ans, mais au-dessous de 45 ans.						
No.	<i>Welland.</i> —Suite.								
5	Partie du township de Thorold.....	220	23	212	165	620	4	11	4
6	Village de Thorold et partie du township de Thorold.....	120	31	156	76	383	1	10	32
7	Partie du township de Stamford.....	154	37	214	150	535	1	19	22
8	Village de Clifton et partie du township de Stamford.....	107	40	236	98	481	61
	Total.....	1,362	296	1,916	1,108	4,682	21	206	107
	<i>Lincoln.</i>								
1	Township de Grimsby.....	189	33	317	166	705	2	13	51
2	do Clinton.....	181	26	247	137	591	34	40
3	do Louth.....	130	18	143	120	411	2	16	2
4	Quartier St. Thomas, ville de Ste. Catherine..	194	16	257	97	564	28	14	60
5	Partie ouest du quartier St. George, ville de Ste. Catherine.....	220	32	319	106	677	27	82	3
6	Partie est des quartiers St. George et St. Paul, ville de Ste. Catherine.....	136	40	235	48	459	23	8	7
7	Partie nord du township de Grantham et du Village de Dalhousie.....	159	28	181	107	475	44
	Partie sud du township de Grantham.....	156	17	272	165	610	9	22	27
	Total.....	1,365	210	1,971	946	4,492	135	159	190
	<i>Niagara.</i>								
1	Ville de Niagara.....	79	5	79	74	237	14	30
2	Partie du township de Niagara.....	69	23	30	35	157	20	10
3	do do.....	56	9	55	32	152	15
4	do do.....	43	7	33	49	132	13	3
	Total.....	247	44	197	190	678	14	48	43
	<i>Division nord de Wentworth.</i>								
1	1ère, 2me et 3me concessions du township de Beverley.....	134	21	241	117	513	1	1
2	4me, 5me et 6me concessions du township de Beverley.....	124	15	158	75	372	1	27	8
3	7me, 8me, 9me et 10me concessions du township de Beverley.....	132	33	89	71	325	4	3
	Total.....	241	69	488	263	1,210	2	32	11

ENROLEMENT DANS LA MILICE DE RESERVE.

APERÇU, par division régimentaire, des rôles des divisions de compagn. pour 1873-
 PROVINCE ONTARIO.—*Suite*.
 DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite*.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1er.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes les classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30 ans.	30 ans, mais au-dessous de 45 ans.	Mariés ou veufs avec enfants, de 18 ans, mais au-dessous de 45 ans.				
<i>Division nord de Wentworth.—Suite.</i>									
4	1ère, 2me, 3me et 4me concessions du township de Flamborough ouest.....	159	30	188	111	488	2	1
5	5me à 20me concession du township of Flamborough ouest.....	150	16	113	76	355	2	2
6	Ville de Dundas.....	255	31	322	99	707	7	44	19
7	Partie ouest du township de Flamborough est.	144	25	164	102	435	15	12
8	do est do do do ..	137	17	161	93	408	20	4
	Total	1,235	188	1,436	744	3,603	11	114	48
<i>Division sud de Wentworth.</i>									
1	Partie nord du township de Ancaster.....	239	41	322	151	753	5
2	do sud do do	93	22	132	72	319	4
3	Township de Barton.....	185	16	254	141	596	15
4	do Glanford.....	128	18	180	94	420	34
5	do Binbrook.....	161	20	159	89	429	25
6	do Saltfleet.....	163	23	258	133	577	7	33
	Total	969	140	1,305	680	3,094	7	116
<i>Halton.</i>									
1	Township de Nelson.....	333	49	386	194	962	15	28	9
2	Partie du township de Trafalgar.....	224	30	310	175	739	69	43	3
3	do do do	149	36	179	72	436	1
4	do do do	126	13	93	96	328	4
5	Township de Nassagaweya.....	237	19	252	122	630	23
6	Partie du township d'Esquesing.....	200	42	172	83	497
7	do do do	134	23	148	78	383	15	14
8	do do do	178	39	237	125	579	1	28	32
	Total	1,581	251	1,777	945	4,554	85	119	81
<i>Cité Hamilton.</i>									
1	205	62	523	148	938	8
2	273	45	292	137	717	20	57	14

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par division régimentaire, des rôles des divisions de compagnies, en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés bonâ jûle membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants, de 18 ans, mais au-dessous de 45.					
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.			45 ans, mais au-dessous de 60.			
No.	<i>Cité d'Hamilton.</i> — <i>Suite.</i>								
3	191	33	143	56	423	1		
4	90	18	289	135	532	3	6	4
5	97	20	191	93	401	1	55	2
6	285	39	610	217	1,151	10	45	54
7	184	12	323	165	684	1	27	1
8	209	39	146	99	493	1	33	15
9	170	34	168	85	457	14
10	134	25	197	118	474	6
	Total	1,838	327	2,852	1,253	6,270	71	257	91
	<i>Peel.</i>								
1	Partie du township de Toronto	113	17	157	74	361	32
2	do do do	159	19	164	83	425	2
3	do do do	81	15	86	54	236	1	8	3
4	do do do	90	25	114	61	290	1
5	do do Chinguacousy	328	45	407	175	955	69	4
6	do do do	170	21	146	86	423	2	3
7	do do do	192	46	153	96	487	20	18
8	Gore de Toronto.....	113	22	123	73	331	6
	Total	1,246	210	1,350	702	3,508	35	109	25
	<i>Cardwell.</i>								
1	Partie du township d'Albion.....	134	16	154	131	435	11	11
2	do do do	197	19	178	59	453	21
3	do do Caledon	174	19	160	88	441	12	3
4	do do do	237	42	224	134	637	1	26	33
5	do do Mono	129	15	149	83	376	19
6	do do do	197	22	195	96	510	27	2
7	do do Adjala
8	do do do	93	108	62	263
	Total	1,161	133	1,168	653	3,115	1	107	49
	<i>Division nord de Grey.</i>								
1	Township de Sullivan.....	251	32	292	192	767	4	2
2	do do Hollande	207	17	220	130	639	2	2	7
3	do do Euphrasie	184	33	286	134	637	1	2	3

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère		2me	3me	4me	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volon- taire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs, avec en- fants, de 18 ans, mais au- dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.	Total de toutes classes.			
No.	<i>Division nord de Grey.—Suite.</i>								
4	Township de Collingwood.....	372	44	402	182	1,000	2	40	15
5	do Derby.....	161	15	199	74	449	4
6	do Sydenham.....	263	20	261	189	733	39	24
7	Township St. Vincent.....	419	56	548	253	1,276	4	22
8	Ville d'Owen Sound.....	205	29	332	151	717	18	62	75
9	Townships de Keppel, Sarawak, etc.....	219	36	259	142	656	14	12	2
	Total.....	2,281	282	2,799	1,512	6,874	41	187	128
	<i>Division sud de Grey.</i>								
1	Township de Normanby.....	244	44	358	239	885	2	2
2	do Egremont.....	342	32	517	317	1,208	6
3	do Bentinck.....	420	39	457	287	1,203	1	10
4	do Glenelg.....	383	45	338	225	991	18	33
5	do Artemesia.....	366	32	319	240	957	1	26
6	do Osprey.....	240	15	323	122	700	1	2
7	do Proton.....	144	26	170	126	466	1	4	1
8	do Melancthon.....	143	19	159	80	461	1	1
	Total.....	2,282	252	2,641	1,636	6,811	5	69	36
	<i>Division nord de Simcoe.</i>								
1	Ville de Barrie.....	174	30	276	146	626	30	38
2	Partie de la ville de Nottawasaga.....	241	49	471	127	888	51	13	22
3	do do.....	346	67	481	197	1,091	1	2	6
4	Township de Sunnidale.....	69	11	154	41	275
5	do Vespra.....	220	26	197	115	558	12
6	do Oro.....	231	65	308	177	781	2	13
7	Partie sud du township d'Orillia, village d'Orillia et townships de Balaklava et Ro- binson.....	281	28	338	114	811	4	15	50
8	Partie du township de Medonte.....	76	50	121	60	367	1
9	Parties des townships d'Orillia et Medonte.....	121	18	158	66	363	8
10	Townships de Tay et Matchedash.....	107	7	134	47	295	6	8	1
11	Township de Flos.....	133	22	158	76	389	10
12	do Tiny avec le village de Penetan- guishene.....	75	5	318	106	504
	Total.....	2,074	378	3,164	1,272	6,888	65	111	117

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES, ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1er.	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bona fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.					
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
<i>Division sud de Simcoe</i>									
1	Partie du township de Gwillimbury et Innisfil.....	163	32	141	56	392	11	6
2	Partie du township de Innisfil.....	249	59	178	114	600	4	6
3	do do do.....	227	42	287	108	664	4	12
4	Partie du township de Essa et Tecumseth....	213	29	198	93	533	7	1
5	do do do.....	286	21	307	131	725	4	4
6	do do Tossorontio et Mulmer.....	150	29	205	112	496
7	Township de Mulmur, excepté la 1re et 2me concessions.....	204	18	300	116	638	2
8	Partie du township de Gwillimbury ouest, et Village de Bradford.....	214	40	239	145	638	21
9	Partie du township de Tecumseth.....	179	51	121	67	418	4
10	do do do.....	166	11	146	66	389	8
	Total.....	2,031	332	2,122	1,008	5,493	4	65	25
<i>Division nord de York.</i>									
1	Partie du township de King.....	208	38	207	104	557	8
2	do do.....	180	26	187	113	506	19
3	do do.....	153	21	193	138	505	9	2
4	do do Whitchurch.....	152	43	190	116	501	17	3
5	do do do.....	161	14	226	87	488	20	13
6	do do do avec la Gore.....	188	10	271	112	581	3
7	Partie du township de Gwillimbury est.....	136	8	214	92	450	18
8	do do.....	169	75	209	109	562	3	1	1
9	do do Gwillimbury nord.....	67	10	113	58	248	1	7	2
10	do do do.....	75	7	99	59	240	6	7
11	Moitié ouest du township de Georgina.....	57	19	97	45	218	5	26
12	do Est do.....	61	7	75	40	183
	Total.....	1,607	278	2,081	1,073	5,039	4	91	76
<i>Division ouest de York.</i>									
1	Partie sud du township de Etobicoke.....	88	34	128	73	323
2	do nord do.....	90	14	108	65	277	2	1
3	Partie du township de York.....	209	19	434	267	929	1	13	3
4	do do do.....	100	3	90	74	267	2	3
5	do do do.....	93	16	100	50	259	3	1
6	do do do.....	48	2	56	36	142	3	3
7	9me, 10me, et 11me concessions du township de Vaughan.....	47	20	71	32	170

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873
 PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*

DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES, ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIÉS.	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.			
		1re.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au serv.
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Division ouest de York.—Suite.</i>								
8	8me concession du township de Vaughan	56	19	54	47	176			
9	7me do do	137	28	166	70	401		1	2
10	4me, 5me, et 6me concessions du township de Vaughan	127	32	162	70	391		2	11
11	2me et 3me concessions du township de Vaughan	112	7	121	65	305		4	13
12	1re concession du township de Vaughan	96	20	96	57	269	1		
	Total	1,203	214	1,586	906	3,909	2	30	48
	<i>Division est de York. (Pas de rapport.)</i>								
1	Village de Yorkville								
2	partie du township de York								
3	do do								
4	do do								
5	do Searboro'								
6	do do								
7	do Markham								
8	do do								
9	do do								
10	do do								
	<i>Division nord d'Ontario.</i>								
1	Township de Rama	84	5	85	47	221		2	2
2	do Mara	261	42	208	163	674	1	2	
3	do Thorah	151	40	146	98	435	3	40	
4	do Scott	204	18	220	119	561			8
5	do Uxbridge	374	42	531	232	1,229		6	
6	do Brock	381	89	484	203	1,157	2	40	19
7	partie ouest du township de Reach	189	20	222	90	521		6	
8	do est do	325	45	371	227	968		29	13
9	township de Scugog	38	5	88	32	163		4	1
	Total	2,307	306	2,405	1,211	5,929	6	129	43
	<i>Division sud d'Ontario.</i>								
1	partie du township de Pickering	164	13	205	93	475		10	12
2	do do	151	14	171	81	417			10

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE.
APERÇU par divisions régimentaires, des rôles des divisions de comp. en 1873.
PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 2.—Suite.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me.	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés, <i>bonâ fide</i> membre d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Marités ou veufs avec enfants, de 18 ans, au-dessous de 45.				
No.	<i>Division sud d'Ontario.—Suite.</i>								
3	Partie nord-ouest du township de Whitby....	194	32	194	137	557	5	8	
4	do nord-ou st do do	131	24	175	92	422	2	43	
5	Partie du township de Pickering	103	17	149	97	366	6	3	
6	do do do	111	23	139	69	342	1	1	
7	Partie sud-ouest du township de Whitby et la ville de Whitby.....	245	53	321	168	787	9	37	
	Partie sud-est du township de Whitby et le village d'Oshawa	413	46	549	242	1,250	1	14	
	Total.....	1,512	222	1,903	979	4,616	22	113	
	<i>Division ouest de la cité de Toronto.</i>								
1	Partie du quartier St. Patrice	66	9	382	153	610	24	4	
2	do do do	115	1	498	163	777	18	2	
3	do do do	88	21	362	88	569	1	16	
7	Partie du quartier St. André.....	36	1	145	63	245	9	
8	do do do	138	9	303	110	560	23	
9	do do do	381	72	470	169	1,092	3	13	
10	Partie du quartier St. George	46	3	117	50	216	8	1	
11	do do do	69	7	98	56	230	22	1	
12	do do do	210	77	101	84	472	1	
	Total.....	1,159	200	2,476	936	4,771	4	142	
	<i>Division est de la cité de Toronto.</i>								
1	Partie du quartier St. Laurent.....	199	80	84	57	420	9	4	
2	do do do	111	4	140	18	273	5	11	
3	do do do	67	6	103	60	236	7	8	
4	do do do	39	9	49	33	130	2	
5	Partie du quartier St. David	292	46	318	143	709	1	9	
6	do do do	154	18	323	113	608	5	21	
7	do do do	57	15	240	88	400	1	
8	do do do	38	12	112	55	217	2	
9	do do do	21	2	53	15	91	4	
10	do do do	66	12	105	42	225	2	
	Total.....	954	204	1,527	624	3,309	27	64	

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.
 APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compag. en 1873.
 PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*
 DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTALES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.			
		1ère	2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bono fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.							
		18 ans, mais au-dessous de 30	30 ans, mais au-dessous de 45.	Marriés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Division centre de la cité de Toronto.</i>								
1	Partie du quartier de St. Jean.....	51	23	460	138	672	2	2	4
2	do do	353	63	534	281	1,231	21	8
3	do do	41	10	73	33	157	2	14	3
4	do do	40	1	59	43	143	3	1
5	Partie du quartier de St. Jacques	106	20	154	80	360	3	2
6	do do	138	83	185	124	530	2	22	15
7	do do	306	30	263	142	741	2	21	6
8	do do	261	28	155	95	539	16	10
9	do do	237	45	140	78	500	1	19	6
	Total.....	1,533	303	2,023	1,014	4,873	9	121	55

DISTRICT MILITAIRE No. .

<i>Division est de Durham.</i>									
1	Thont du township de Hope	185	42	165	122	514	1	11	1
2	Partie en arrière do do	283	30	190	153	636	2	16	10
3	En front do do Cavan.....	216	42	230	114	602	2	15
4	En arrière do do	167	46	142	112	497	4	4
5	En front do do Manvers.....	186	16	161	107	470	31
6	En arrière do do	146	11	164	82	403	34	63
7	Ville de Port Hope	365	69	459	218	1,111	88	91	92
	Total.....	1,528	256	1,511	908	4,203	91	189	185
<i>Division ouest de Durham.</i>									
1	Ville de Bowmanville	212	30	275	121	638	4	22	58
2	Partie du township de Darlington	235	27	279	162	703	3
3	do do do	209	37	228	152	626	1	1	3
4	Township de Cartwright	160	18	213	103	494	12
5	Partie du township de Clarke et du village de Newcastle.....	371	57	381	220	1,029	8	17	37
6	Partie du township de Clarke, y compris la partie divisée.....	218	32	214	122	586	8	5
	Total.....	1,406	201	1,590	680	4,076	13	48	119

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE, No. 3.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs, avec enfants, de 18 ans, mais au-dessous de 45.				
No.	<i>Division est de Peterborough.</i>								
1	Village d'Ashburnham et partie ouest du township d'Otonabee	176	43	198	131	548	17
2	Partie est du township d'Otonabee	199	27	164	88	478	9
3	Township d'Asphodal	252	40	300	138	730	3	61	3
4	do Belmont et Methuen	137	21	167	98	423	3	2
5	do Dummer	209	17	176	114	516	1	11	1
6	do Douro	221	22	216	85	544	22
7	do Galway, Snowden, Minden, Stanhope, Dysart, Guilford, Dudley, Hasburn et Burton	163	23	304	118	608
8	Townships d'Harvey, Burleigh, Anstruther, Chandos, Cardiff, Monmouth et Harcourt	180	54	106	86	426	2
	Total	1,537	247	1,631	858	4,273	4	130	6
	<i>Division ouest de Peterborough.</i>								
1	Township de Monaghan sud	92	11	86	57	246	1
2	do do nord	131	14	125	67	337	1	19
3	Tout le sud de la rue Hunter dans la ville de Peterborough	184	29	153	97	463	24	4
4	Tout le nord de la rue Hunter dans la ville de Peterborough	180	18	269	118	585	24	40
5	Partie du township de Smith	49	20	81	42	192	12	1
6	do do	70	27	87	45	229
7	do do	132	7	117	49	305
8	Township d'Ennismore	50	5	80	36	171
	Total	888	131	998	511	2,528	1	80	45
	<i>Division nord de Victoria.</i>								
1	Townships de Muskoka, Macauley, Morrison, Draper, Ryde et Stephenson	223	35	384	166	808	3	2
2	Townships de Dalton, Digby, Carden, Laxton, et Bexley	217	22	195	107	541	2	2
3	Partie ouest du township d'Eldon	283	51	185	99	618	2	1
4	Townships de Longford, Oakley, Hindon, Anson, Lutterworth et Sommerville	146	22	189	89	446
5	Partie est du township d'Eldon et partie du township de Fenelon	110	20	143	72	345
6	Partie du township de Fenelon	180	24	260	109	573	3	1
	Total	1,179	174	1,353	642	3,351	7	6	3

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ-fide</i> membres d'une compagnie de la milice volon- taire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais an - dessous de 30.	30 ans, mais au - dessous de 45.	Mariés ou veufs avec en- fants de 18 ans, mais au- dessous de 45.				
<i>Division sud de Victoria.</i>									
1	Partie du township de Mariposa	107	23	165	76	371	1	1	1
2	do townships d'Ops et Mariposa	138	7	211	130	486			
3	do township de Mariposa	140	15	129	62	346			
4	Ville de Lindsay et partie du township d'Ops	394	51	533	218	1,196		24	17
5	Partie du township d'Ops	134	15	138	59	346		1	
6	do Emily	175	23	183	110	495		34	48
7	do do	160	71	20	67	318			
8	Partie sud des townships de Verulam et Bobcaygeon	105	14	129	55	303		26	1
9	Partie nord des townships de Verulam et Rokeby	124	7	177	69	377			
	Total	1,481	226	1,685	846	4,238	1	86	67
<i>Division ouest de Northumberland.</i>									
1	Partie de la ville de Cobourg	67	10	114	74	265	5	16	3
2	do do	178	16	114	82	390	8	28	
3	do do	145	22	121	71	359	4	2	42
4	Township d'Alnwick	115	15	105	57	292	2	12	4
5	Partie du township d'Hamilton	166	27	191	129	513		12	10
6	do do	235	34	266	173	708	3	14	6
7	do Haldimand	195	29	176	159	559		31	25
8	do do	204	41	243	185	673	24	38	
	Total	1,305	194	1,330	930	3,759	46	153	90
<i>Division est de Northumberland.</i>									
1	Village de Brighton et partie sud des town- ships de Brighton et Murray	153	20	241	117	534	15	36	4
2	Partie nord du township de Murray	213	24	239	123	599		5	15
3	Partie est du township de Seymour	194	28	228	147	597		10	6
4	do ouest do do	141	20	170	91	422		21	23
5	Partie du township de Percy	131	23	132	73	359			1
6	do do et Cramahe	183	22	261	135	601		37	15
7	do do Cramahe et village de Colborne	303	38	392	179	912	7	64	37
8	Partie nord du township de Brighton	207	18	316	155	696	1	23	
	Total	1,525	198	1,962	1,020	4,720	23	196	101

ENROLEMENT DE LA MILILICE DE RESERVE.
APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.
PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 3.— Suite.

Division de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.			
		1ère.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la millice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants, 18 ans mais au-dessous de 45.					
		18 ans mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants, 18 ans mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Division est de Hastings—Suite.</i>								
1	Partie du township de Thurlow	178	44	248	175	645	1	23
2	do do	198	24	248	118	588	12
3	do do Tyendinaga	368	52	300	247	967	35	32
4	do do do	181	22	173	116	492	1	14	38
5	do do do	260	52	129	150	591
6	do do Hungerford	129	22	120	49	320	2
7	do do do	171	111	69	107	458
8	do do do	114	5	113	94	326	6
	Total	1,599	332	1,400	1,056	4,387	37	89	42
	<i>Division nord de Hastings.</i>								
1	Township de Rawdon	332	38	426	319	1,115	36	57
2	do do Huntington	267	16	214	127	624
3	do do Madoc	273	37	331	161	802	12	13
4	do do Marmora	122	17	176	61	376
5	do do Elzevir	73	12	119	53	257	253	4
6	Townships de Tudor, Wallaston, et Limeick.	50	2	110	62	224
7	do do Danganan et Farady	28	4	45	16	93	1
8	do do Mayo et Carlow	19	4	42	7	72
9	do do Monteaige, Herschell, McLure, Wicklow et Bangor	51	12	83	39	185	1	2	2
	Total	1,215	142	1,546	845	3,748	1	304	76
	<i>Division ouest d'Hastings.</i>								
1	Village de Trenton	138	20	220	90	477	4	5	7
2	Partie de township de Sidney	165	25	246	83	519	1
3	do do do	125	18	155	89	378
4	do do do	99	16	151	72	318	21
5	Part. du quart. Coleman de la ville de Belleville	135	13	177	79	404	5	18	15
6	do do ville de Belleville	192	28	238	89	547	4	38	119
7	do do do	197	43	193	115	548	15	50
8	do do quartier Coleman de la ville de Belleville	61	4	95	49	209	5	5
	Total	1,112	167	1,364	657	3,400	29	137	146

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE.
 APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.
 PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*
 DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.*

Division de Compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1er.	2me.	3me.	4me.		Matelots et marins.	Enrôlés-bonâ-fidè membre d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		18 ans, mais au-dessous de 30	30 ans, mais au-dessous de 30	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Frontenac.</i>								
1	Partie sud du township de Kingston.....	217	49	279	150	695	6	85	36
2	do nord do do.....	174	49	177	122	522	3	49	26
3	Township de l'île de Howe et partie sud du township de Pittsburg.....	162	27	121	131	441	15	80	68
4	Partie du township de Pittsburg.....	130	51	71	89	341			
5	do do Storrington.....	59	16	127	71	273		16	1
6	do do do.....	90	18	86	58	252	2	15	2
7	do de l'île Wolf et l'île Mud.....	144	27	150	168	429	49	26	...
8	do do et au Jardin, Simcoe, et l'île du Fer à Cheval.....	128	20	118	73	339	67	1
	Total.....	1,104	257	1,129	802	3,292	142	271	134
	<i>Addington.</i>								
1	Partie ouest du township du Camden est.....	283	31	264	155	733			
2	do est do do.....	233	39	280	148	700	2	12
3	Townships de Sheffield, Kalader, Anglesea, Barrie, Kennebec, Abinger, Effingham, et Denbigh.....	398	19	446	192	1,055			
4	Township de Portland.....	141	17	147	101	406	1	16	24
5	do Loughborough.....	138	30	176	138	482	2	51
6	Townships de Hinchingsbrooke, Bedford, Olden, Osø, Clarendon, Palmerston, Miller, et Canoto.....	376	24	410	268	1,078			
	Total.....	1,569	160	1,723	1,002	4,454	5	79	24
	<i>Lennox.</i>								
1	Township d'Adolphustown.....	60		70	28	158	2	3	3
2	do Fredericksburgh sud.....	79	21	150	67	317	2	3
3	Village de Bath et partie du township de Ernestown.....	176	48	179	147	550	3	17	35
4	Township de l'île d'Amherst.....	84	17	89	45	235	16	41	16
5	do Richmond.....	225	36	282	193	735			
6	Village de Napanee.....	197	37	324	187	715	17	8	12
7	Township de Fredericksburgh nord.....	155	21	163	79	418			
8	Partie du township de Ernestown.....	195	21	231	148	595		33	20
	Total.....	1,171	201	1,488	864	3,724	40	105	86

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE
APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des div. de compagnies en 1873.
PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 3.—Suite.

Division de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrolés <i>voici</i> <i>fidèle</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
<i>Prince Édward.</i>									
No.									
1	Township d'Ameliashurg	217	27	335	182	731	2	18	7
2	Partie du township d'Hillier	69	12	131	63	275	4	19	6
3	do do et village de Wellington	80	13	157	73	323	4	7	..
4	Partie ouest du township d'Hallowell	171	11	268	163	613	1	6	2
5	Partie est du township de Hallowell et la ville de Picton	350	44	307	299	1,000	29	25	6
6	Partie ouest du township de Sophiasburg et la Grosse Ile	102	13	129	70	314
7	Partie est du township de Sophiasburg	86	8	128	70	292	1	2
8	Township d'Athol	97	11	161	91	360	2	16
	do de Marysburg	241	38	378	179	836	57	21
	Total	1,413	177	1,994	1,160	4,744	100	114	21
<i>Cité de Kingston.</i>									
1	Quartier Cataragui	98	29	123	94	344	12	6	1
2	do Frontenac	50	21	98	69	238	6
3	do d'Ontario	95	27	114	114	350	15	3	6
4	do Rideau	53	8	141	74	276	7	5
5	do St. Laurent	104	22	67	46	239	3	3
6	do Sydenham	135	3	153	91	382	30
7	do Victoria	62	2	114	80	288	7	12	5
	Total	597	112	810	568	2,087	71	35	15
<i>Division sud de Leeds.</i>									
1	Township de Crosby nord	157	25	155	86	423	1
2	do do sud	151	24	181	93	449	12	3
3	Partie du township de Burgess et du township Bastard	101	13	80	65	259	1	5
4	Partie du township de Bastard	172	12	208	129	521	3
5	Townships en arrière de Leeds et Landsdown	161	27	225	98	511	1
6	Township en front de Leeds et Landown, exceptés 1ère et 2me concessions de Leeds	207	25	241	178	651	3	58	25
7	Village de Gananogue et la partie en front de Leeds	152	17	273	86	528	18	22	52
	Front du townships de Yonge et front d'Escott	177	22	237	105	541	3	18
9	Townships en arr. de Yonge et front. d'Escott	106	11	166	62	345	2	5
	Total	1,384	176	1,766	902	4,223	34	90	108
		253							

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*

DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.*

Division de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3m	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrolés <i>bonis fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants 18 de ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
No.	<i>Division nord de Leeds et Grenville.</i>								
1	Township de Kitley	236	23	220	110	589		2	
2	do Elmsley	130	23	99	86	352	1	3	
3	do de Wolford et le village de Merrickville	218	22	272	162	674		39	7
4	Partie du township d'Oxford	177	16	183	123	499	1	7	
5	do do	248	29	188	173	638			46
6	Township de Gower Sud	73	9	67	57	206			
	Total	1,091	127	1,029	711	2,958	2	51	53
	<i>Brockville.</i>								
1	Cette partie de la ville de Brockville dans la partie sud de King street	136	29	188	98	451	1	26	14
2	Cette partie de la ville de Brockville dans la partie nord de King street	293	71	347	145	856		96	12
3	Première division électorale du township d'Elizabethtown	198	30	275	170	673		20	2
4	Seconde division électorale du township d'Elizabethtown	125	24	168	94	411		3	16
	Total	752	154	978	507	2,391	1	145	44
	<i>Division sud de Grenville.</i>								
1	Partie du township d'Augusta	91	18	106	76	291		1	1
2	do do do	237	43	305	155	740	54	33	38
3	do do Edwardsburgh	63	16	83	50	212	15	13	
4	do do do	91	15	126	48	280			
5	do do Augusta	79	16	109	63	267	6	22	13
6	do do do	88	12	139	63	302	15	8	2
7	do do Edwardsburgh	117	26	48	59	250	1	19	7
8	do do do	110	2	128	59	299		14	6
	Total	876	148	1,044	573	2,641	91	110	67
	<i>Division sud de Lanark.</i>								
1	Township de Sherbrooke sud	64	9	71	29	173			
2	do Bathurst	260	21	229	138	648			
3	do Burgess nord	100	22	105	66	293			

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Envoyés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.				
No.	<i>Division sud de Lanark.—Suite.</i>								
4	Township de Drummond.....	198	48	169	100	515			2
5	Ville de Perth.....	172	24	194	97	487		20	
6	Township de Elnsley nord.....	143	38	99	98	380			
7	Village de Smith's Falls.....	127	22	162	65	376		12	38
8	Township de Beckwith.....	202	49	303	109	663		18	28
9	do Montague.....	140	26	191	119	476		2	2
	Total.....	1,408	259	1,523	821	4,011		52	70
	<i>Division nord de Lanark.</i>								
1	Townships de Dalhousie, Lavant et Sherbrooke nord.....	153	23	206	83	465		1	2
	Moitié ouest des townships de Lanark et Darling.....	154	17	172	106	449		4	5
	Moitié est des townships de Lanark et Darling.....	161	29	103	86	379			
4	Sept concessions ouest du township de Ramsey.....	142	14	115	70	341			
5	Cinq concessions est du township de Ramsey.....	256	22	368	157	803		27	
6	Township de Pakenham.....	219	38	178	104	539		14	42
	Total.....	1,085	143	1,142	606	2,976		46	49
	<i>Division nord de Renfrew.</i>								
1	Ville de Pembroke, et townships de Pembroke, Petewawa, Buchanan, McKay, Rolph, Wylie Head et Maria.....	177	8	371	131	687	3	48	48
2	Township de Westmeath.....	210	32	237	121	600		3	
3	do Ross.....	136	25	154	76	391		1	
4	do Bromley.....	146	45	173	82	446			
5	do Stafford et Alice.....	191	68	191	128	578		1	
6	do Wilberforce, Algoma nord, Algoma sud, Fraser, Sherwood, Burns, Richards, Clara et Hagarty.....	215	19	290	144	668			2
	Total.....	1,075	197	1,416	682	3,370	3	53	50
	<i>Division sud de Renfrew.</i>								
1	Townships de Brudene e et Radcliffe.....	47	5		42	183			
2	do Lyndoch et Raglan.....	18	1		8	52			

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 3.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES, ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bond fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
No.	<i>Division sud de Renfrew. —Suite.</i>								
3	Townships de Sebastopol, Griffith et Matawahan	43	6	83	38	170	2		
4	Township de Grattan	185	7	101	93	386			
5	do Admaston	163	10	151	121	445			
6	do Bagot, Blighfield, et Brougham	132	13	81	62	288			
7	do Horton et village de Renfrew	237	35	288	122	682			
8	do McNab et village de Arnprior	422	84	530	188	1,224			
	Total	1,247	161	1,348	674	3,430	2		
	<i>Stormont.</i>								
1	Moitié est du township de Osnabruck	303	16	207	105	531	15	24	45
2	do ouest do do	178	29	207	112	526		11	19
3	En front du township de Roxborough	165	36	161	81	443		3	
4	En arrière do do	114	30	145	61	350		7	
5	Partie en arrière du township de Finch	113	14	142	74	343		2	2
6	Partie des townships d'Osnabruck et Finch	141	49	71	96	357			
	Total	914	174	933	529	2,550	15	47	66

DISTRICT MILITAIRE No. 4.

<i>Cité d'Ottawa.</i>									
1	Partie est du quartier St. Georges	44	7	88	45	184		9	1
2	do ouest do do	197	31	243	125	596	1	20	5
3	do est do By	40	6	244	98	388		11	
4	do ouest do do	289	43	343	144	819		6	1
5	do est do Ottawa	91	9	317	106	523		2	3
6	do ouest do do	104	31	253	91	479	1	12	1
7	do est do Wellington	225	43	231	129	628		51	4
8	do ouest do do	83	10	270	90	458		8	1
9	do est do Victoria	88	13	133	62	296		17	20
10	do ouest do do	73	10	229	62	374		2	1
	Total	1,239	203	2,351	952	4,745	2	138	37
	<i>Dundas.</i>								
1	Village des Iroquois et partie du township de Matilda	201	40	262	164	667		22	
2	Partie du township de Matilda	146	20	171	86	423			

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 4.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>dond fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.					
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
No.	<i>Dundas.—Suite.</i>								
3	Village Morrisburgh et partie du township Williamsburgh	280	9	308	157	754			
4	Commons Centre et partie du township Williamsburgh	117	22	182	83	404			
5	Township de Mountain	317	38	353	122	830	7		
6	do Winchester	378	20	361	232	991			
	Total	1,439	149	1,637	844	4,069	29		
	<i>Russell.</i>								
1	Partie nord du township Gloucester	399	84	366	243	1,092	89	23	
2	do sud do do	198	11	141	135	485	7	7	
3	Partie du township Osgoode	216	45	151	150	562	62	16	
4	do do do	159	30	160	78	427	17	1	
5	Township Cumberland	178	37	246	123	584	1		
6	do Clarence	174	14	338	127	653	1	3	
7	do Russell	136	14	268	106	524		41	
8	do Cambridge	84	12	89	39	224			
	Total	1,544	247	1,759	1,001	4,551	1	176	
	<i>Cornwall.</i>								
1	Partie du township Cornwall	83	15	84	36	218		2	
2	do do do	84	24	86	49	243	2		
3	do do do	103	10	94	66	273			
4	do do do	111	57	67	58	293			
5	La partie de la ville de Cornwall située à l'ouest de la rue Pitt	80	12	95	43	230			
6	La partie de la ville de Cornwall située à l'est de la rue Pitt	57	12	75	30	174			
	Total	598	130	501	282	1,431	2	2	
	<i>Glengarry.</i>								
1	Partie du township Charlottenburgh	216	46	152	137	551			
2	do do do	177	50	183	136	573	2	15	
3	do do Lancaster	165	31	125	90	411	2		
4	do do do	195	43	134	70	442			

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.
APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.
PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 3.—Suite.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.			
		1er.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Matelots et marins.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membre d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.	
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.						45 ans, mais au-dessous de 60.
No.		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.							
<i>Glengarry.—Suite.</i>										
5	Partie du township Loehiel	182	53	88	100	423		2		
6	do do do	210	65	151	123	549				
7	do do Kenyon	251	42	139	124	556		4		
8	do do do	177	44	137	79	437				
	Total	1,573	374	1,109	889	3,945		10	15	
<i>Prescott.</i>										
1	Township Plantagenet sud	138	25	165	65	393		12		
2	do do nord	212	16	307	117	652		11	11	
3	do Caledonia	89	25	91	48	253		2		
4	do Alfred	70	8	159	64	301		1		
5	do Longueuil	143	16	179	102	440		47	10	
6	do Hawkesbury ouest	199	47	165	82	493		10	88	
7	Partie du township Hawkesbury est	95	15	176	74	360			8	
8	do do do	188	18	179	115	500			26	
9	Village Hawkesbury	102	10	177	70	359			62	
	Total	1,236	180	1,598	737	3,751		83	205	
<i>Carleton.</i>										
1	Township Fitzroy	221	35	163	95	514		34		
2	do Torbolton	73	10	53	31	167				
3	do Huntley	197	39	169	89	494		41	24	
4	do March	89	16	87	71	263		3		
5	do Goulbourn	250	36	256	131	673		23	62	
6	Village Richmond	36	4	20	18	78				
7	Partie du township de Nepean	173	25	171	88	457		16		
8	do do do	199	48	311	164	722		16		
9	Township Marlborough	201	20	133	98	457		14		
10	do Gower nord	220	3	195	145	563		39		
	Total	1,659	236	1,563	930	4,388		206	86	

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires des rôles des divisions de compagnies en 1873:

PROVINCE DE QUÉBEC.

DISTRICT MILITAIRE No. 5.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bond fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés en veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.					
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
No.	<i>Pontiac.</i>								
1	Townships Aberdeen, Chichester and Sheen ..	90	15	78	84	267
2	Townships Waltham, Mansfield, Pontefract et Bryson ..	73	64	46	63	246
3	Township Île aux Allumettes ..	160	19	109	81	369
4	do Île au Calumet ..	82	11	90	68	251	1
5	Villages Portage-du-Fort et Havelock, et partie dutownship de Litchfield ..	57	12	110	38	217
6	Le reste du township de Litchfield ..	59	22	69	30	180
7	Townships Thorne et Leslie ..	76	5	115	62	258
8	Township Clarendon ..	239	16	263	127	645	1
9	do Bristol ..	218	20	136	112	486
10	Townships Onslow et Aldfield ..	162	8	155	91	416
	Total ..	1,216	192	1,171	756	3,335	2	1	1
	<i>Argenteuil.</i>								
1	Paroisse St. André ..	132	17	161	108	418	62	9
2	Township Chatham ..	249	38	260	159	706	14	62	37
3	do Grenville ..	192	25	180	94	491
4	Lachute ..	139	21	105	85	350	6	8
5	Township Gore ..	78	14	42	31	165	6
6	Mille Îles ..	57	2	51	22	132	16
7	Partie du township Morin dans le comté d'Argenteuil ..	51	7	64	32	154	29
8	Township Harrington et Union ..	62	13	76	30	181
9	do Wentworth ..	67	8	36	38	149	21
	Total ..	1,027	145	975	599	2,746	14	202	54
	<i>Huntingdon.</i>								
1	Township Dundee ..	51	60	78	63	252	34
2	Partie ouest du township St. Anicet ..	169	23	144	88	424	22
3	do est do do ..	94	15	89	44	242	1	3
4	Township Godmanchester et village Huntingdon ..	213	31	170	125	539	47	13
5	Township Elgin ..	54	11	74	47	186	3	7
6	do Hinchinbrooke ..	188	40	139	109	476	48	3
7	do Franklyn ..	81	5	108	69	263	26
8	do Havelock ..	116	17	117	80	330	51
9	do Hemmingford ..	258	32	176	140	606	190	40
	Total ..	1,224	234	1,095	765	3,318	28	312	63

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RESERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DE QUEBEC—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES, ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1er.	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bona fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au serv.
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Ottawa.</i>								
1	Hull	400	48	1,240	371	2,059	1	2	
2	Templeton	180	9	382	169	740	11		
3	Aylmer	117	30	169	76	392	12	3	
4	Township Eardly	100	17	99	64	280	1	34	
5	do Masham	179	2	130	88	399	11		
6	do Wakefield	81	16	98	39	234	5	25	
8	do Low	82	7	76	50	215			
9	do Aylwin	29	4	46	23	102	26		
7	do Wright	60	5	130	32	227	3		
10	do Bouchette (aucun rapport)								
11	Townships Kensington et Egan	37	50	11	7	105			
12	Township Cameron	20	5	46	14	85			
13	do Northfield	9	6	45	9	69			
14	do Hincks	38	1	54	18	111	1		
15	do Portland	27	10	27	17	81			
16	Village Buckingham	98	5	134	52	289	4		
17	Township de do	176	21	216	127	540			
18	St. Malachy Lochaber ou Mayo	75	5	51	18	149	2		
19	Township Lochaber	127	7	147	84	365			
20	Paroisse Ste. Angélique	132	14	184	82	412	3	8	
21	do Notre-Dame-de-Bonsecours	94	5	134	52	285			
22	do St. André Avelin	133	5	200	87	425			
23	Township Ripon	54	1	190	45	320			
24	do Hartwell	48	1	91	30	170			
	Total	2,324	276	3,900	1,554	8,054	24	93	
	<i>Napierville.</i>								
1	Paroisse St. Cyprien	121	18	196	127	462			
2	do St. Patrick de Sherrington	107	16	176	77	376	3	2	
3	do St. Edouard	63	2	153	56	274			
4	do St. Michel-Archange	136	20	147	85	388			
5	do St. Rémi	146	15	227	140	528	19		
	Total	573	71	899	485	2,028	22	2	
	<i>St. Jean.</i>								
1	La partie sud de la paroisse Lacolle	68	11	116	85	280	16	6	
2	Le reste de la paroisse Lacolle, et partie de la paroisse St. Valentin	76	14	140	67	297	8		

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3m	4me		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.				
No.	<i>St. Jean—Suite</i>								
3	Partie de la paroisse St. Valentin.....	127	11	182	77	397
4	Paroisse Ste. Marguerite de Blairfindie	139	14	127	97	377
5	Paroisse St. Jean.....	57	6	76	48	187
6	Ville de do	164	21	295	173	653	3	30	45
7	Paroisse St. Luce.....	21	4	63	24	112	7
	Total	652	81	999	571	2,303	3	61	51
	<i>Iberville.</i>								
1	Ville Iberville	42	7	145	63	257	19	8	17
2	Paroisse St. Athanase	150	22	145	91	408	3	6
3	do St. Grégoire	73	2	147	65	287
4	do Ste. Brigitte	92	15	204	73	384	3
5	do St. Alexandre	59	12	222	77	370
6	do St. George d'Henryville	113	11	135	84	343	22
7	do St. Sébastien	93	9	144	75	321	4	10
	Total	622	78	1,142	528	2,370	19	18	55
	<i>Missisquoi.</i>								
1	Clarenceville	49	5	77	54	185	9
2	Paroisse St. Thomas.....	65	17	97	80	229	36	1
3	St. Armand ouest.....	90	21	142	74	327	13	14
4	do est	130	11	142	85	368	17
5	3 concessions à l'est de Dunham	168	25	346	164	703	12	13
6	3 concessions à l'est de Stanbridge, et ouest 2 concessions de Dunham.....	131	12	180	97	420	10
7	9 concessions à l'ouest de Stanbridge.....	198	30	360	183	771	4	8	13
8	Farnham ouest.....	135	11	343	119	608	27
	Total	966	132	1,687	826	3,611	4	132	41
	<i>Brome.</i>								
1	Township Sutton.....	214	9	364	183	770	64
2	do Brome.....	183	18	445	174	820	21
3	Partie est du township Farnham.....	129	24	256	109	519	21
4	Township Bolton.....	169	12	342	135	658	13
5	do Potton.....	115	14	233	121	483	28
	Total	810	77	1,640	722	3,249	152

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.*

Divisions de compagnies,	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.	
		1ère	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volon- taire.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs, avec en- fants de 18 ans, mais au- dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.			
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.					Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
No.	<i>Stanstead.</i>							
1	Township Magog	55	9	139	71	274	21	
2	do Hatley	130	17	227	118	492	3	1
3	Partie du township de Stanstead	65	12	103	73	256	4	1
4	do do do	122	41	199	164	526	22	6
5	do do do	72	23	131	87	313	4	
6	do do Barnston	100	10	132	87	329	2	
7	do do do	158	17	349	129	653	2	10
8	Township Barford	84	8	155	59	306		
	Total	786	137	1,438	788	3,149	58	18
	<i>Compton.</i>							
1	Township Bury	131	6	116	60	313	52	
2	Partie du township Eaton	79	7	86	51	223		
3	do do do	53	12	92	68	225	1	9
4	do do Compton	117	34	74	57	282	13	4
5	do do do	98	39	100	79	316		
6	Township Hereford	42	19	107	45	213		
7	do Newport	51	15	79	38	183		9
8	do Lingwick	95	11	56	50	212	40	
9	Municipalité de Winslow, sud	84	19	92	37	232	77	
10	Municipalités de Hampden, Marsden et Whitton	101	10	74	63	248	105	
11	Municipalité de Winslow, nord	28	3	48	33	112		
12	Township Auckland	38	5	68	16	127		
13	do Westbury	39	3	38	15	95		
14	do Clifton	55	9	148	59	271	1	
	Total	1,011	192	1,178	671	3,052	298	13
	<i>Richmond.</i>							
1	Township Melbourne	212	22	176	136	546	7	38
2	do Brompton	46	2	88	52	188	25	3
3	do Shipton	152	10	197	108	467	72	
4	do Cleveland	189	18	256	159	622	21	15
5	do Windsor and Stoke	103	9	199	67	378	1	13
6	Paroisse de St. George de Windsor	53	4	94	41	192		
	Total	785	65	1,010	592	2,396	126	69

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*

DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES, ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.		
		1re.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bond fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.			
<i>Drummond.</i>								
1	Paroisse St. Guillaume.....	105	9	245	112	471		
2	do St. Bonaventure.....	34	3	112	35	184		
3	do St. Germain.....	67	4	252	71	394		
4	Partie est du township Grantham.....	44	1	96	38	179		1
5	Townships Wendover et Simpson.....	52	2	102	27	183		11
6	Township Wickham.....	89	2	110	43	244		
7	do Durham.....	292	38	319	189	838		46
8	do Kingsey.....	182	14	186	100	482		5
	Total.....	865	73	1,422	615	2,975		94
<i>Shefford.</i>								
1	Waterloo.....	198	18	313	93	622		25
2	Township Shefford.....	160	7	187	98	452		13
3	Stukely sud.....	45	11	68	26	150		
4	Stukely nord.....	63		171	75	309		8
5	Township Ely Nord.....	87	7	354	127	575		
6	do Roxton.....	110	9	334	86	539		
7	do Milton.....	131	9	224	104	468		5
8	do Granby.....	178	22	358	144	702		44
	Total.....	972	83	2,009	753	3,817		95
<i>Montréal Ouest.</i>								
1	Partie du quartier St. Antoine.....	195	71	202	172	640		29
2	do do do.....	398	134	413	308	1,253		31
3	do do do.....	788	101	902	483	2,274		5
4	do do do.....	304	156	599	288	1,347		7
5	do St. Anne do.....	270	83	735	316	1,394		163
6	do do do.....	83	15	227	78	403		
7	do do do.....	415	95	631	253	1,394		73
8	do do do.....	266	77	516	232	1,091		62
9	do St. Laurent do.....	797	93	604	274	1,768		36
10	do do do.....	232	214	203	74	723		2
11	do do do.....	98	96	123	47	364		
	Total.....	3,846	1,135	5,125	2,523	12,631	13	463

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 5.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volon- taire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec en- fants de 18 ans, mais au- dessous de 45.					
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
No.	<i>Sherbrooke.</i>								
1	Partie du township d'Ascott	99	14	116	74	303	5	4	
2	do do do	61	17	78	58	214	10	
3	do de la ville de Sherbrooke	256	36	487	152	931	56	19	
4	Township d'Oxford	50	19	89	47	205	5	
5	Parties du township d'Ascott et de la ville de Sherbrooke	110	6	147	72	335	37	
	Total	576	92	917	403	1,988	113	23	
	<i>Second Montréal centre.</i>								
1	Quartier ouest	95	48	37	32	212	3	5	
2	Quartier centre	111	39	43	66	259	
	Total	206	87	80	98	471	3	5	
	<i>Second Châteauguay.</i>								
1	Paroisse St. Malachie	169	32	203	143	547	32	23	
2	do St. Antoine Abbé	59	6	80	38	183	
3	Partie ouest de la paroisse de St. Jean Chrysos- tôme	189	27	241	130	587	13	18	
4	Partie est de la paroisse de St. Jean Chrysos- tôme	70	12	83	54	219	11	
	Total	487	77	607	365	1,536	56	41	

ENROLLEMENT DANS LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnes en 1873

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 6.—*Suite.*

Divisions de compagnes.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1er.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes les classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau app. au service.
		18 ans, mais au-dessous de 30 ans.	30 ans, mais au-dessous de 45 ans.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45 ans.	De 45 ans, mais au-dessous de 60 ans.				
No.	<i>Beauharnois.</i>								
1	Paroisse Ste. Cécile de Valleyfield.....	138	11	332	119	600	45	43
2	do St. Stanislas, dans le comté de Beauharnois.....	67	3	158	62	290	1
3	Paroisse St. Timothée.....	150	9	220	111	490	12	40
4	do St. Louis de Gonzague.....	196	18	217	134	565	20	29
5	do St. Clément et de la ville de Beauharnois.....	218	12	306	138	674	55	90
6	Paroisse St. Etienne.....	101	11	90	55	257	3	18	27
	Total.....	870	64	1,323	619	2,876	135	109	139
	<i>Premier Châteauguay.</i>								
1	Paroisse Ste. Martine, excepté le Côte St. Joseph.....	128	19	172	91	410	2	31	5
2	Paroisse St. Urbain et Côte St. Joseph.....	130	17	130	80	357	5	1
3	Paroisse Ste. Philomène et concession Ste. Marguerite.....	123	11	113	78	325	6	1
4	Paroisse Châteauguay, excepté la concession Ste. Marguerite.....	110	19	145	82	356	4	1
	Total.....	491	66	560	331	1,448	6	42	8
	<i>Hochelaga.</i>								
	Paroisse Rivière des Prairies.....	72	2	51	60	185
3	do Sault au Récollet.....	114	8	210	89	421
4	do Longue Pointe.....	62	10	91	55	218	1	1
5	do Pointe aux Trembles.....	50	18	93	64	225	3
6	Municipalité la Côte des Neiges.....	62	13	58	51	184	5
7	do St. Louis.....	97	9	236	127	469
8	do St. Jean Baptiste.....	176	25	533	176	960	3	8	30
9	Village St. Henri, Rivière St. Pierre, et Côte St. Paul.....	440	37	1,161	512	2,150	5	11	1
9	Côteau St. Pierre, les côtes St. Luc, St. Catherine, St. Antoine, Visitation, chemin Papineau, ferme St. Gabriel, et Pointe St. Charles.....	220	29	429	199	877	103
10	Municipalité d'Hochelaga.....	65	6	96	54	221
	Total.....	1,358	157	3,008	1,387	5,910	9	130	32

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies, en 1873.

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 6.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.				
No	<i>Jacques-Cartier.</i>								
1	Paroisse St. Laurent	166	28	242	84	520		1	5
2	do Ste. Geneviève	121	10	195	80	406			
3	do St. Raphaël de l'Isle Bizard	67	4	69	36	176			
4	do Ste. Anne	69	12	111	39	231		1	
5	do Pointe Claire	101	10	133	66	310	19		3
6	do Lachine	126	27	229	125	507	75		
	Total	650	91	979	430	2,150	94	2	8
	<i>Laprairie.</i>								
1	Paroisse St. Jacques le Mineur	114	14	152	83	363		1	11
2	do St. Philippe	109	18	138	75	340			
3	Village Laprairie	43	8	107	65	223		4	6
4	Paroisse Laprairie	123	24	135	83	365		5	4
5	do St. Constant	112	17	142	84	355			1
6	do St. Isidore	86	14	124	74	298		1	
	Total	587	95	798	464	1,944		11	22
	<i>Laval.</i>								
1	Paroisse Ste. Rose	139	11	198	114	462			
2	Partie de la paroisse St. Martin	66	9	119	46	240			
3	do do do	103	9	130	70	312	134		
4	Paroisse Ste. Dorothee	51	6	88	41	186		1	
5	do St. Vincent de Paul	100	9	187	87	383			
6	do St. François de Sales	33	4	69	41	147			
	Total	492	48	791	399	1,730	134	1	
	<i>Montreal Centre.</i>								
	(Aucun rapport.)								
1	Partie S. du quartier est								
2	do N. do								

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 6.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère.	2me.	3m.	4me.		Marins ou matelots.	Enrolés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Montréal Est.</i>								
1	Quartier St. Louis	1,017	154	1,715	727	3,613	1	7	10
2	Quartier St. Jaques	699	62	2,034	856	3,651			
3	Quartier Ste. Marie	531	27	1,738	766	3,062			
	Total	2,247	243	5,487	2,349	10,326	1	7	10
	<i>Premier Soulanges.</i>								
1	Paroisse St. Joseph de Soulanges	121	16	174	97	408			
2	do St. Clet	71	9	93	48	221			2
3	do St. Ignace du Côteau du Lac	99	16	109	78	302			1
	Total	291	41	376	223	931			3
	<i>Second Soulanges.</i>								
1	Partie de la paroisse St. Zotique	51	3	110	37	201	5		
2	do do do	90	4	77	47	218			
3	Paroisse St. Téséphore	119	37	76	61	293			
4	Partie de la paroisse St. Polycarpe	88	4	110	61	263			
5	do do do	84	6	145	52	287			
	Total	432	54	518	258	1,262	5		
	<i>Terrebonne.</i>								
1	Ville et paroisse Terrebonne	64	16	173	87	340	2		
2	Partie de la paroisse Ste. Thérèse	129	11	175	108	423			
3	Paroisse St. Janvier et partie de la paroisse Ste. Thérèse	70	5	125	83	283			
4	Paroisse Ste. Anne des Plaines	66	8	136	73	283			
5	do Ste. Sophie et partie du township Abercrombie	69	19	168	97	353			
6	Partie de la paroisse et du village St. Jérôme	93	10	106	52	261			
7	do do do	140	8	219	96	463			4
8	Paroisse St. Sauveur et partie du township Abercrombie	108	5	169	66	348			
9	Paroisse Ste. Adèle, excepté trois concessions dans le township de Morin, et la paroisse Ste. Marguerite	91	4	227	79	401			
10	Paroisse Ste. Agathe, et trois concessions dans le township de Morin	82		174	63	319			
	Total	912	86	1,072	804	3,474	2		4

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des div. de compagnies en 1873

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 1.—*Suite.*

Division de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.	
		1ère	2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire. Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.			
<i>Deux-Montagnes.</i>								
1	Paroisse St. Placide et ferme de la Pointe aux Anglais.....	78	7	110	48	243	1	18
2	Paroisse St. Hermas.....	108	6	116	52	282	6
3	do St. Joseph du Lac et partie de la Mission du Lac.....	91	7	143	66	307
4	Paroisse St. Benoit et partie de la Mission du Lac.....	103	9	120	68	300	13
5	Paroisse St. Columban.....	74	13	61	37	185
6	do St. Canut.....	43	7	52	30	132
7	Partie de la paroisse Ste. Scholastique.....	84	5	135	68	292
8	do do do et partie de la paroisse St. Jérôme.....	86	10	156	64	316
9	Paroisse St. Augustin.....	129	19	147	82	377	6
10	do St. Eustache.....	163	23	229	139	554	49
	Total.....	959	106	1,269	654	2,988	1	92
<i>Vaudrevil.</i>								
1	Township Newton.....	67	14	116	53	250
2	Concessions Ste. Marie et Ste. Julie, dans la paroisse Ste. Marthe.....	93	10	90	46	239
3	Concessions St. Guillaume et St. Henri, dans la paroisse Ste. Marthe.....	117	10	103	58	288
4	Partie de la paroisse Ste. Madeleine.....	103	8	109	44	264
5	do do do.....	145	17	207	87	456
6	Partie nord de la paroisse St. Michel.....	81	9	79	43	212
7	do sud do.....	118	10	183	102	413	4
8	Ile Perrot et les Ilots.....	56	9	78	34	177	77	13
	Total.....	780	87	965	467	2,299	77	17
<i>Berthier.</i>								
1	Ville de Berthier.....	37	5	104	54	200	38
2	Paroisse Berthier.....	114	15	207	78	414	9	10
3	do L'Île du Pads.....	53	1	92	49	195
4	do Lanoraie.....	145	24	211	86	466	73	18
5	do Lavallrie.....	50	4	114	48	216
6	do St. Barthélemi.....	126	12	217	86	441	1
7	do St. Cuthbert.....	218	29	279	169	695	2

ENROLEMENT DANS LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 2.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1er.	2me.	3me.	4me.		Marins ou matelots.	Envoles <i>bond fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30 ans.	30 ans, mais au-dessous de 45 ans.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45 ans.				
No.	<i>Berthier. — Suite.</i>								
8	Paroisse St. Norbert	64	12	143	71	290			
9	do St. Gabriel de Brandon	158	12	278	152	600		26	
10	do St. Damien	65	7	114	30	216			
	Total	1,030	121	1,759	823	3,733	121	46	10
	<i>Joliette.</i>								
	Ville de Joliette et paroisse St. Charles Borromée ...	133	8	248	169	558			21
2	Paroisse St. Paul	132	11	160	96	399			
3	do St. Thomas	81	9	135	61	286		3	
4	do St. Ambroise de Kildare	151	14	141	94	400			
5	do Ste. Mélanie	65	4	113	66	248			23
6	do Ste. Elisabeth	134	10	231	110	485		11	36
7	do Ste. Alphonse	103	11	194	80	388			
8	do Ste. Béatrix	32	3	75	22	132			
9	do St. Jean de Matha	83	4	268	86	441			
10	do St. Félix de Valois	109	8	240	105	462			
	Total	1,023	82	1,805	889	3,799		14	80
	<i>L'Assomption.</i>								
1	Paroisse St. Lin	206	19	235	145	605			
2	do St. Roch	135	14	195	108	452			
3	do St. Henri	90	10	168	124	392	1	1	1
4	do Lachenaie	27	8	73	41	149			
5	do L'Epiphanie	68	5	111	71	255			
6	do L'Assomption	126	19	217	128	490			
7	do St. Paul L'Ermite	24	5	77	37	143			
8	do Repentigny	28	4	65	46	143			
9	do St. Sulpice	24	7	67	45	143			
	Total	728	91	1,208	745	2,772	1	1	1
	<i>Maskinongé.</i>								
1	Paroisse Maskinongé	98	7	163	97	365			
2	do St. Justin	78	8	124	59	269			
3	do St. Dida	129	2	239	80	450			
		269							

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de comp. en 1873.

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 6.—*Suite*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me.	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrolés <i>bonâ fide</i> membre d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, au-dessous de 45.					
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.		45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Maskinongé.—Suite.</i>								
4	Paroisse Rivière-du-Loup.....	142	24	293	130	589	2	18	33
5	do Ste. Ursule.....	105	3	199	96	403			
6	do St. Léon.....	100	12	143	83	338			
7	do St. Paulin, et township Hunterston.....	102	7	256	90	455			
	Total.....	754	63	1,417	635	2,869	2	18	34
	<i>Montcalm.</i>								
1	Township Kilkenny.....	70	5	135	59	269			
2	Townships Wexford, Chilton, Doncaster et Garrick.....	86	24	36	14	160			
3	Township Chertsey.....	88	6	131	52	277		1	
4	Paroisse Ste. Julienne.....	79	3	87	52	221			4
5	do St. Esprit.....	112	16	127	74	329		1	
6	do St. Patrick de Rawdon.....	149	19	109	71	348		83	10
7	do St. Alexis.....	109	7	91	63	270			
8	Partie de la paroisse St. Jacques.....	97	11	197	66	281		11	
9	do do do.....	74	9	115	56	254		8	
10	Paroisse St. Liguori.....	90	1	105	66	262			
	Total.....	954	161	1,043	573	2,671		104	14
	<i>St. Maurice.</i>								
1	Partie ouest de la paroisse Yamachiche.....	46	8	79	46	179			
2	do est do do.....	68	6	120	69	263		1	
3	Paroisse Pointe-du-Lac..... do.....	101	8	118	68	295			
4	do St. Séver.....	54	6	88	38	186			
5	Paroisses St. Barnabé et St. Elie.....	110	2	232	71	415		2	
6	Paroisse d'Etienne.....	106	6	281	113	506			
7	do St. Boniface.....	56	7	159	42	264			
	Total.....	641	43	1,077	447	2,108		3	
	<i>Trois-Rivières.</i>								
	Banlieue, Le Petit Village et partie du quartier St. Philippe.....	18		40	19	77			
	Ste. Marguerite et township St. Maurice.....	18		44	13	75			

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.
APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873
PROVINCE DE QUÉBEC.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 1.— Suite.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.			
		1ère.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau appelés au serv
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
		18 ans mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
No.	<i>Trois-Rivières.—Suite.</i>								
3	Partie du quartier St. Philippe	91	8	246	95	440	4		
4	Quartier St. Louis	145	30	202	106	483	1		
5	Quartier St. Ursule	53	5	101	44	203			
6	Quartier Notre-Dame	83	9	171	63	326			
	Total	408	52	804	340	1,604	5		
	<i>Arthabaska.</i>								
1	Village d'Arthabaskaville et de Victoriaville et paroisse Ste. Victoire	112	10	262	95	479			40
2	Paroisse St. Christophe, et township Chester Ouest	178	7	260	81	526		1	
3	Townships Tingwick et Chénier	275	13	312	122	722			
4	Village et paroisse St. Albert de Warwick	174	8	266	96	544			12
5	Townships Bulstrode et Horton	48	9	126	46	229		25	
6	Township Stanfold, et partie du township Blanford et Maddington	149	12	239	145	545		1	
7	Paroisse St. Norbert, et township Chester Est	150	8	312	129	599	1	6	
	Total	1,086	67	1,777	714	3,644	1	33	52
	<i>Bagot.</i>								
1	Paroisse Ste. Rosalie	60	5	125	46	236			
2	do St. Liboire	34	4	172	47	257			2
3	do St. Dominique	77	1	191	91	360			
4	do St. Pie	121	10	245	152	528			27
5	do St. Simon	123	13	163	80	379			
6	do St. Hugues	89	8	196	85	378	1		
7	do Ste. Hélène	31	2	107	43	183			
8	do St. Ephrem d'Upton	60	4	133	59	256	2	1	
9	do St. André d'Acton	89	8	247	102	446			
10	do St. Théodore d'Acton	32	5	120	46	203			
	Total	716	60	1,699	751	3,226	3	1	29
	<i>Chambly.</i>								
1	Village Longueuil	82	11	192	99	384	9		1
2	Paroisse Longueuil	105	19	89	77	290			

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.
APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.
PROVINCE DE QUÉBEC.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 1.—Suite.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.				
No.	<i>Chambly.—Suite.</i>								
3	Paroisse St. Hubert.....	69	8	99	40	216			
4	do Chambly.....	204	39	216	155	614			
5	do Boucherville.....	131	13	185	98	427	2		
6	do St. Bruno.....	62	11	120	60	253			
	Total.....	653	101	901	529	2,184	11		1
	<i>Nicolet.</i>								
1	Paroisse Nicolet.....	141	31	246	113	531	3		32
2	do Ste. Monique.....	148	12	208	103	471	1		6
3	Paroisse Ste. Brigitte Saults, Ste. Perpetue, St. Léonard, Ste. Eulalie, et St. Wenceslas.....	97	20	280	64	461			
4	Paroisse St. Célestin.....	111	3	147	57	318			
5	do St. Grégoire.....	256	22	180	139	597	8		30
6	do Bécancour.....	281	19	263	154	717	3		43
7	do Ste. Gertrude.....	100	4	141	51	296			39
8	do Gentilly.....	167	19	266	114	566	4	5	21
9	do St. Pierre les Becquets.....	251	23	301	146	721	10		3
	Total.....	1,552	153	2,032	941	4,678	29	5	174
	<i>Richelieu.</i>								
1	82	23	132	89	326			
2	84	6	118	46	254			
3	104	2	281	127	514			
4	47	6	189	82	324			
5	88	8	160	71	327	71	16	2
6	86	3	226	91	400	139	5	
7	78	11	198	63	350			
8	120	7	168	67	362			
9	91	8	231	92	442	12		
10	51	3	114	37	205	9		
	Total.....	831	77	1,831	765	3,504	251	21	2
	<i>Rouville.</i>								
1	Paroisse St. Hilaire.....	40	10	103	62	215			
	do St. Jean Baptiste.....	86	2	126	71	285		2	

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.
APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.
PROVINCE DE QUÉBEC.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 6.—Suite.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1re.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Matelots et marins.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membre d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Célibataires ou veufs sans enfants.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.				
No	<i>Rouville.—Suite.</i>								
3	Paroisse Ste. Mathias	46	9	57	42	154			1
4	do Richelieu	36	5	52	39	132			1
5	do Ste. Marie	89	12	190	73	364			
6	do Ste. Angèle	37	10	99	40	186			
7	do St. Césaire	118	25	294	165	602			
8	do St. Paul d'Abbottsford	57	1	147	78	283			
9	do L'Ange Gardien	66	3	198	88	355			4
	Total	575	77	1,266	658	2,576		2	6
	<i>St. Hyacinthe.</i>								
1	Partie ouest de la cité St. Hyacinthe	64	7	240	101	412		9	5
2	Partie est de la cité de St. Hyacinthe, et paroisse St. Hyacinthe-le-Confesseur	96	5	161	64	326			
3	Paroisse Notre-Dame-de-St. Hyacinthe	109	12	170	98	389			
4	Paroisse St. Damase	86	3	167	95	351			
5	do St. Charles	61	15	91	48	218			
6	do St. Denis	112	17	195	104	428			
7	do La Présentation	68	10	130	49	257			
8	do St. Judes	96	11	159	71	328			
9	do St. Barnabé	28	6	108	40	182		2	
	Total	723	86	1,412	670	2,891		11	5
	<i>Verchères.</i>								
1	Paroisse Varennes	120	25	195	139	479			
2	do Verchères	119	28	263	119	529			
3	do Contrecoeur	77	10	143	80	310	5		
4	do St. Antoine	93	9	121	82	305			
5	do St. Marc	58	9	84	41	192			
6	do Belœil	98	14	140	82	334			
7	do Ste. Julie	46	5	102	43	196			
	Total	611	100	1,048	568	2,327	5		
	<i>Wolfé.</i>								
1	Township Wotton	93	11	170	63	337		40	
2	Townships St. Camille et Ham Sud	26	2	100	22	150			
	7—19			273					

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 6.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1re.	2me.	3me.	4me.		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30	30 ans, mais au-dessous de 45	Marîés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45				
No.	<i>Wolfe.—Suite.</i>								
3	Township Dudswell.....	73	4	90	34	201	12	40	
4	do Weedon.....	71	4	131	48	254	2	
5	Townships Stratford et Garthby.....	48	3	73	26	150	44	
6	Township Ham Nord.....	73	7	108	37	225	
7	do Wolfestown.....	109	7	211	66	393	
	Total.....	493	38	883	296	1,710	98	40	
	<i>Yamaska.</i>								
1	Paroisse St. Michel.....	67	2	218	98	385	
2	do St. David.....	105	7	268	112	492	9	
3	do St. François.....	106	9	210	106	431	
4	do St. Pie Deguire.....	56	3	128	50	237	
5	do Pierreville.....	169	12	300	106	587	
6	do LaBaie.....	184	16	192	156	548	
7	do St. Zéphirin.....	85	11	167	69	332	9	
	Total.....	772	60	1,483	697	3,012	9	9	

DISTRICT MILITAIRE No. 7.

<i>Lévis.</i>								
1	Village Lauzon.....	125	9	194	96	424	23	10
2	St. Joseph de Lévis.....	122	22	205	93	442	40	23
3	Village de Bienville.....	62	6	104	43	215	25
4	Paroisse de St. Henri de Lauzon.....	151	35	188	120	494	28
5	do St. Romuald d'Etchemin.....	222	14	287	143	666	3	15
6	do Notre-Dame-de-la-Victoire.....	94	11	108	82	295	7	1
7	do St. Jean Chrysostôme.....	105	18	147	72	342
8	do St. Nicolas.....	148	25	181	70	424	1
9	do St. Lambert de Lauzon.....	88	8	159	77	332
10	do St. Etienne do.....	50	3	79	36	168
11	Quartier Notre-Dame, ville de Lévis.....	185	18	341	161	705	15	3
12	do St. Laurent do.....	181	16	248	120	565	2	51
13	do Lauzon do.....	56	14	98	49	217	42	5
	Total.....	1,589	199	2,339	1,162	5,289	157	65
								151

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DE QUÉBEC.

DISTRICT MILITAIRE No. 7.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrolés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
No.	<i>Dorchester.</i>								
1	Paroisse Ste. Claire	115	22	215	74	426	27	11
2	do St. Anselme	147	16	156	103	422	29
3	do St. Isidore	135	15	163	119	432	35
4	do St. Hénédine	74	8	97	49	228	4	4
5	do Ste. Marguerite	112	6	119	68	305	4	1
6	do St. Bernard	121	8	147	85	361	3	43
7	do Ste. Malachie de Brampton	72	9	104	17	202	2
8	do St. Edouard do	136	12	161	53	362
9	Township Cranbourne	64	4	92	38	198	2
10	do Langevin	29	3	46	19	97	37
11	do Ware	46	93	29	168	16
12	do Standon	54	7	58	21	140	1
13	Partie du township Buckland, dans le comté de Dorchester	36	3	76	27	142
	Total	1,141	113	1,527	702	3,483	115	100
	<i>Beauce.</i>								
1	Paroisse Ste. Marie	214	17	234	139	604	66	10
2	do St. Elzéar	109	6	184	85	384
3	do St. Joseph	190	15	263	117	585	7
4	do St. Frédéric, et township de Broughton	161	11	376	131	679
5	Paroisse St. François	266	36	330	157	789	5	16
6	do St. George, et divers townships	258	6	336	127	727	1
7	Paroisses St. Victor, et St. Ephrem de Tring, et township Adstock	216	1	379	134	730
8	Townships Forsyth, Shanley et Dorset	103	6	254	63	426	4
9	Townships Price et Lambton	83	4	91	47	225	44
10	do Alymer et Gayhurst	75	6	186	49	316	13	80
	Total	1,675	108	2,633	1,049	5,465	96	150
	<i>Montmagny.</i>								
1	Village Montmagny, et partie nord de la paroisse St. Thomas	163	25	154	120	462	54	3	30
2	Partie de la paroisse St. Thomas	179	30	162	113	464	23	27
3	Paroisse Cap St. Ignace	192	13	301	145	651	55	29
4	do St. François	97	21	108	64	290	3
5	do St. Pierre	96	11	95	52	254	32

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins, ou matelots.	Enrôlés <i>bona fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs, avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.					
No.		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
<i>Montmagny.—Suite.</i>									
6	Paroisse Berthier.....	91	21	101	62	275	108
7	Powaship Montminy.....	64	6	121	58	249	1	1
8	Ile aux Grues et autres îles.....	39	7	44	36	126	33	12
	Total.....	921	134	1,086	650	2,791	277	16	118
<i>Lotbinière.</i>									
1	Paroisse Lotbinière.....	171	25	145	111	452	16	38
2	do St. Agapit.....	37	1	77	25	140
3	do St. Agathe.....	74	8	113	47	242
4	do St. Antoine.....	118	14	120	72	324
5	do St. Apollinaire.....	98	2	159	64	323
6	do Ste. Croix.....	141	14	191	94	440
7	do St. Edouard.....	104	11	100	55	270
8	do St. Emélie.....	85	11	113	59	268
9	do St. Flavien.....	105	12	161	56	334
10	do St. Giles.....	98	7	95	56	256
11	do St. Jean Dechaillons.....	165	13	248	114	540
12	do St. Sylvestre.....	704	266	82	250	1,302
	Total.....	1,900	384	1,604	1,003	4,891	16	38
<i>Kamouraska.</i>									
1	Paroisse St. Anne de la Pocatière.....	136	29	208	152	525	5	6	5
2	do Rivière Ouelle.....	117	16	158	103	394	10	15
3	do St. Denis.....	90	14	146	82	332	1	28
4	do St. Louis.....	101	12	158	89	360	26	25
5	do St. André et partie de Notre-Dame-du-Portage.....	137	11	143	76	367	19	2
6	Paroisse St Onésime.....	59	3	63	35	160
7	do St. Pacôme, et township Chapais.....	124	12	172	98	406	1	1	9
8	Paroisse du Mont Carmel, et township Pinchaud.....	40	3	111	47	201	5
9	Paroisse St. Paschal, et township de Woodbridge.....	175	16	309	125	625	1	6
10	Paroisse Ste. Hélène, et townships de Bungay et Chabot.....	70	1	100	62	233
11	Paroisse St. Alexandre, et townships de Parke et Pohenegamook.....	97	10	172	57	336
	Total.....	1,146	127	1,740	926	3,939	62	36	67

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DE QUEBEC—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES, ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.			
		Ire.	2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bona fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.				
<i>L'Islet.</i>									
1	Paroisse L'Islet	208	30	218	141	597	90	6	11
2	do St. Cyrille	92	109	49	250	1
3	do St. Jean-Port-Joli	169	29	178	106	482	16	1	18
4	do St. Aubert	70	4	124	55	253	1
5	do St. Roch-des-Aulnets	141	20	130	100	391
6	do Ste. Louise	83	12	151	51	297
7	Route Elgin	63	147	52	262	1	1
8	Paroisse St. Eugène	73	3	77	54	207
Total		899	98	1,134	608	2,739	108	8	30
<i>Bonaventure.</i>									
1	Townships Métapédia et Ristigouche	141	17	132	44	334
2	do Mann et Nouvelle, avec le seigneurie Shoolbred	267	64	203	112	646
3	Township Carleton	100	10	56	44	210	2
4	do Maria	175	19	146	90	430	48
5	do New Richmond	127	18	112	72	329	5
6	do Hamilton	133	12	141	75	361	4	44	44
7	do Cox	269	34	238	130	671	101	57
8	do Hope et Port Daniel	250	26	232	131	639	4
Total		1,462	200	1,260	698	3,620	164	101	44
<i>Bellechasse.</i>									
1	Paroisse Beaumont	73	10	69	46	198	8	1
2	do St. Charles	122	16	151	115	404	3
3	do St. Gervais	119	21	159	106	405	3	3
4	do St. Lazare	87	6	181	80	354	2	3	11
5	do Notre-Dame, townships Buckland et Mailloux	126	7	309	79	521	3	2
6	Paroisse St. Michel	180	20	122	113	435	33	19
7	do St. Valier	94	10	106	63	273	10
8	do St. Raphaël	146	21	237	136	540	2	33
9	do St. Cajetan, et townships de Armagh, Roux, Bellechasse, et Daaquam	145	13	258	86	502	1	1
Total		1,092	124	1,592	824	3,632	59	9	70

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me		Marrins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
<i>Témiscouata.</i>									
1	Paroisse Notre-Dame-du-Portage	55	2	61	43	161		1	
2	Détour du Lac	125	13	162	89	389			
3	Paroisse Cacouna	128	14	142	72	356	9	1	29
4	do St. Arsene	104	3	125	42	274		9	8
5	do St. Modeste	68	8	102	42	220			
6	do St. Epiphane	78	6	171	49	304			1
7	do Ile Verte	162	25	216	136	539	20	15	1
8	do St. Eloi	70	5	111	43	229			
9	do St. Jean-de-Dieu	31	1	72	23	127			
10	do Trois-Pistoles	161	28	248	128	565	23		
11	do Ste. Françoise	23	2	54	21	100			
12	do Rivière-du-Loup	205	18	183	135	541	6	56	
13	do St. Antonin	40	6	111	45	202			
14	Municipalité Denonville	28	5	114	22	169			
	Total	1,278	136	1,872	890	4,176	58	82	39
<i>Rimouski.</i>									
1	Paroisse St. Simon et St. Mathieu	139	11	181	96	427		2	
2	Paroisse St. Fabien	94	5	145	63	307			3
3	do Ste. Cécile du Bic	213	9	292	102	616	5		19
4	Paroisse St. Germain et St. Anaclat.	434	41	435	226	1,136	16		
5	do Ste. Luce et St. Donat	197	10	262	119	588	13	1	2
6	do Ste. Flavie et Ste. Angèle de Mérici	208	6	399	111	724	1		8
7	Paroisse St. Octave, Grand et Petit Métis.	157	8	237	99	501			
8	do Notre-Dame-de-l'Assomption	80	6	248	64	398	1		
9	do St. St. Ulric	96	1	177	58	332			
10	do St. Jérôme-de-Matane	95	6	166	73	340	5		36
11	Townships Cherbourg, Dalibert et Romieux	63	7	106	46	222	1		
	Total	1,776	110	2,648	1,057	5,591	42	3	68
<i>Mégantic.</i>									
1	Township Leeds	205	41	223	125	594		29	64
2	do Halifax Sud	183	15	211	115	524			
3	do Halifax Nord	135	5	203	82	425		1	
4	do Ireland	110	26	188	70	344			
5	do Somerset Sud	90	7	166	102	365		1	4

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*

DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bond fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
No.	<i>Mégantic.—Suite.</i>								
6	Township d'Inverness	259	60	178	129	626	54	75
7	do Nelson	106	7	162	66	341
8	Paroisse Ste. Julie de Somerset	85	4	157	76	322	3	7
9	Township Thetford	57	3	112	36	208	11
	Total	1,230	168	1,550	801	3,749	3	92	154
	<i>Portneuf.</i>								
1	Paroisse Deschambault	197	22	162	121	502	111	5	35
2	do Des Grondines	125	3	131	66	325	113
3	do St. Casimir	157	19	242	123	541	1	1
4	do St. Alban	88	9	145	56	298	1
5	do Portneuf	106	18	150	77	351	51	1
6	do Cap Santé	81	14	82	57	234	5	1
7	do Les Ecureuils, et partie de la Pointe aux Trembles	64	7	45	35	151	16	8
8	Partie de la par. de la Pointe aux Trembles ..	75	19	103	79	276	1	27
9	Paroisse St. Augustin, et partie du Cap Rouge	100	18	85	98	301
10	Paroisse St. Basile	110	8	160	91	369
11	do Ste. Jeanne-de-Neuveille	73	10	91	53	227	1	4
12	do St. Raymond	224	21	271	158	674	49
13	do Ste. Catherine	90	11	109	47	257
	Total	1,490	179	1,776	1,061	4,506	298	8	125
	<i>Montmorency.</i>								
1	Paroisse St. Jean	64	11	94	69	238	57	16	15
2	do St. Laurent	45	10	63	35	153	11	4
3	do St. Pierre	47	4	77	47	175	11
4	do Ste. Famille	40	3	64	43	150	1	2
5	do St. François	28	8	31	23	90	2
6	do Laval	49	8	36	24	117
7	do L'Ange-Gardien	57	6	85	42	190	1
8	do Château-Richer	101	21	122	77	321	26
9	do Ste. Anne	71	25	76	52	224	18
10	do St. Féréol	63	8	85	42	198
11	Paroisses St. Joachim et St. Tite	74	22	110	84	290	5
	Total	639	126	843	538	2,146	132	18	91

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Québec-Ouest.</i>	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
1	Partie de la paroisse St. Columban.....	146	7	109	83	345	1	4
2	Quartier Champlain.....	268	36	305	192	801	3
3	Quartier St. Pierre.....	100	22	147	77	346	1
4	Quartier Montcalm.....	32	9	165	133	339
	Total.....	546	74	726	485	1,831	2	7
	<i>Chicoutimi.</i>								
	Township de St. Jean, partie sud du Township Bagot, compren. St. Alexis de la Grande Baie.	134	2	198	64	398	6
	Partie nord du township Bagot, comprenant St. Alphonse de Liguori.....	122	74	30	62	288	4	3	2
	Township Chicoutimi, comprenant la paroisse St. François-Xavier.....	209	15	394	165	783	13	13	28
4	Townships Jonquière et Kinogami.....	99	181	51	331	2	1
5	Townships Harvey, Tremblay, Simard et Bourget.....	114	5	212	73	404	6
6	Township Laterrière, comprenant Notre-Dame-du-Brûlé.....	79	8	131	43	261
7	Townships Labarre, Caron, Synai, Mésey, et Delisle.....	238	12	376	132	758	8	2
	Townships Metabetchouan, Ouatichouan, Roberval et Ashouashouan.....	117	11	287	85	500	1
	Total.....	1,112	127	1,809	675	3,723	29	26	34
	<i>Champlain.</i>								
1	Paroisse St. Maurice.....	182	9	218	156	565
2	do Mont Carmel.....	76	4	137	54	271	3	5
3	do Ste. Flore.....	41	1	97	19	158
4	do Cap de la Madeleine.....	101	21	128	46	296	2	6
5	do St. Narcisse.....	62	3	159	52	276	21	2
6	do St. Luc.....	33	2	68	24	127	1
7	do La Visitation.....	152	11	128	71	362	59
8	do St. Tite.....	81	7	182	72	342	11
9	do St. Stanislas.....	140	16	273	101	530	2	23
10	do Ste. Geneviève.....	152	11	222	89	474	10	79
11	do Batican.....	40	4	89	42	175	30	4
12	do St. Prosper.....	74	4	92	43	213	32	32
13	do Ste. Anne la Pêrade.....	170	32	192	118	512	45	25	14
	Total.....	1,304	125	1,985	887	4,801	146	95	165

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies, en 1873

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 7.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				AUXRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volon- taire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Maris ou veufs avec en- fants de 18 ans, mais au- dessus de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.			
<i>Comté de Québec.</i>								
1	Paroisse Charlesbourg.....	109	14	190	114	427	2	15
2	Partie de la paroisse Beauport.....	272	26	306	148	752	12	22
3	Paroisse St. Ambroise.....	151	48	293	138	630		
4	do L'Ancienne Lorette.....	122	30	178	130	460	30	14
5	do Ste. Foye.....	77	18	58	57	210	34	5
6	do St. Félix.....	44	15	44	31	134		
7	Cette partie de la paroisse St. Columban de Sillery dans le comté de Québec.....	73	15	120	82	290		
8	Partie de la paroisse Beauport.....	72	17	108	65	262		
9	Paroisse St. Gabriel de Valcartier.....	150	11	94	73	323		
10	Paroisse St. Dunstan.....	21	9	22	11	63		
11	do St. Edouard de Stoneham.....	44	1	31	26	102	2	
12	Tewkesbury.....	29	13	4	12	58		
	Total.....	1,164	217	1,448	887	3,716	12	68
<i>Charlevoix.</i>								
1	Paroisses Baie St. Paul et St. Placide.....	322	29	339	139	829	30	29
2	Paroisse Les Eboulements.....	144	12	197	84	437	47	6
3	do St. Hilarion, Settrington.....	46		81	34	161		25
4	do St. Irénée.....	62	5	103	40	210	14	
5	do St. Agnès.....	109	7	148	66	330		
6	do Malbaie.....	217	14	233	142	606	38	
7	do St. Fidèle.....	94	6	136	55	291	12	
8	do Petite Rivière St. François-Xavier.....	54	4	55	27	140	9	
9	do Ile aux Coudres.....	44	6	69	33	152		
10	do St. Urbain.....	52	7	107	34	200		
	Total.....	1,144	90	1,468	654	3,356	150	35
<i>Saguenay.</i>								
1	Township Saguenay.....	16		14	9	39		
2	do Albert.....	19	2	13	4	38		
3	do Tadoussc.....	21	1	37	21	80	8	1
4	do Bergeronnes.....	19	2	37	9	67		
5	do Escoumains.....	49	3	42	19	133	4	
6	do Iberville.....	20		22	10	52		
7	Seigneurie Portneuf, et township Laval.....	11	1	21	3	36		
8	Townships Latour et Betsiamis.....	6		11	2	19		
	Total.....	161	9	197	77	444	12	1

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Fin.

DISTRICT MILITAIRE No. 7.—Fin.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bond fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.					
		18 ans, mais au-dessous de 30	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.									
	<i>Québec-Centre.</i>								
1	Partie ouest du quartier St. Jean	332	16	473	285	1,106	2	19	25
2	Quartier Montcalm	128	7	282	178	595	1	1
3	Partie est du quartier St. Jean	118	43	204	70	435	2	18
4	Quartier Palais	263	34	120	94	511	12
5	Quartier St. Louis	173	35	143	103	454	19
	Total	1,014	135	1,222	730	3,101	5	69	25
	<i>Gaspé.</i>								
1	Ste.-Anne-des-Monts et Cap Chatte	101	4	235	88	428	45
2	Rivière au Renard	45	5	98	33	181	38
3	Cap Rosier	120	14	140	61	335	3	1
4	Gaspé, nord	33	2	50	19	104	5	3	4
5	Gaspé, sud	58	14	43	33	148	20	22	24
6	Municipalité d'York	51	7	55	42	155	42	2	8
7	Douglas	105	34	58	47	244	3
8	Malbaie	144	31	115	78	368	1
9	Percé	130	16	148	82	376
10	Cap Cove	118	5	139	58	320	3
11	Grande Rivière	78	12	109	38	237	3	4
12	Pabos	193	8	158	74	433	1	11
13	Mont Louis à la rivière Madeleine	40	3	58	16	117
14	De Grande Vallée à Cloridorme	40	6	73	21	140
15	Ile Amherst	75	5	158	51	289	148
16	Ile Grindstone	68	3	133	36	240
17	Iles Coffin, Wolf, Grosse Isle, Alright, et Entry	30	77	42	149
	Total	1,429	169	1,847	819	4,264	274	28	89
	<i>Québec-Est.</i>								
1	Quartier Jacques-Cartier	453	57	864	408	1,782	11	7	32
2	Quartier St. Roch	411	37	661	391	1,500	16	12	12
3	Village St. Charles	80	15	168	112	375	1	8
4	St. Sauveur	527	55	1,045	576	2,203	8	7	39
	Total	1,471	164	2,738	1,487	5,860	36	26	91

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

DISTRICT MILITAIRE No. 8.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.			
		1ère.	2me.	3me.	4me.		Marins ou matelots.	Enrôlés bord <i>fidè</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau appelés au serv	
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.					
		18 ans mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.							
No.	<i>Premier Victoria.</i>									
1	Paroisse St. Léonard.....	180	60	100	71	411				
2	do St. Basile.....	137	11	148	89	385			1	
3	do Madawaska.....	150	12	192	73	427				
4	do St. François.....	79	2	196	65	342				
	Total.....	546	85	636	298	1,565			1	
	<i>Second Victoria.</i>									
1	Paroisse Andover.....	90	18	93	49	250		2	5	
2	do Perth.....	41	2	65	27	135				
3	do Gordon.....	58	22	40	27	147				
4	do Grande Chute.....	236	17	157	110	520		43	2	
	Total.....	425	59	355	213	1,052		45	7	
	<i>Carleton.</i>									
1	Paroisse Woodstock.....	104	22	149	62	337		11		
2	do Richmond.....	195	62	169	104	530		50	6	
3	do Wakefield.....	281	33	209	109	632		25	70	
4	do Northampton.....	81	2	83	57	223		7	1	
5	do Simonds.....	61	10	86	44	201		5		
6	do Peel.....	67	16	91	37	205		41		
7	do Wicklow.....	132	14	192	102	440		28		
8	do Kent.....	132	32	164	105	433				
9	do Brighton.....	173	17	183	80	463		44		
10	do Aberdeen.....	60	7	110	32	209		6		
11	do Wilmot.....	144	34	164	103	445		48	3	
12	Ville de Woodstock.....	187	32	218	113	550		5	73	
	Total.....	1,617	275	1,828	948	4,668		5	338	80
	<i>Charlotte.</i>									
1	Grand Manan.....	134	11	198	77	420		420		
2	West Isles et Campobello.....	198	14	229	77	518		5	60	
3	Paroisse et ville St. André.....	209	55	171	152	587		65	39	
4	Partie de la paroisse et ville St. Stephen.....	220	31	241	120	612		3	2	
5	do do do.....	235	41	267	117	660		11		
6	do do do.....	84	15	80	65	244		35		

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—*Suite.*DISTRIC MILITAIRE No. 8.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES, ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.			
		1re.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au erv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.				
No.	<i>Charlotte.—Suite.</i>								
7	Partie de la paroisse St. Jacques	131	23	49	61	264		2	
8	do do do	115	17	122	58	312			
9	Paroisse St. David	135	15	127	80	357		5	
10	Paroisses St. Patrice et Dunbarton	168	44	144	84	440		8	
11	Partie de la paroisse St. George	156	36	181	126	499	143	60	3
12	do do do	97	40	86	71	294		18	
13	Paroisses Runfield et Le Préau	159	38	152	90	439		8	
	Total	2,041	380	2,047	1,178	5,646	703	181	6
	<i>York.</i>								
1	Paroisses Canterbury et Dumfries	296	48	347	188	879			
2	do do Southampton et Queensbury	348	36	305	217	906			
3	Paroisse Prince Guillaume	88	12	115	57	272			
4	do Kingsclear	204	31	171	90	496			
5	do Manners Sutton	142	15	104	61	322			
6	do Frédéricton	558	108	563	249	1,478	6	142	
7	do New Maryland	35	7	35	21	98		1	
8	do Douglas	317	91	379	223	1,010		40	
9	do St. Marie	246	38	262	155	701		14	19
10	do Stanley	120	51	145	99	415	1	45	24
	Total	2,354	437	2,426	1,360	6,577	7	242	43
	<i>Sunbury.</i>								
1	Paroisse Burton	140	40	143	103	426			
2	do Blessville	189	39	187	102	517		30	46
3	do Lincoln	79	21	71	53	224			
4	do Mangerville	64	20	33	33	150			
5	do Sheffield	74	27	76	54	231			
6	do Northfield	38	9	59	22	128			
	Total	584	156	569	367	1,676		30	46
	<i>Queen.</i>								
1	Paroisse Petersville	219	44	163	114	540			
2	Paroisses Gagetown et Hampstead	169	48	156	124	497	3		29
3	do Wickham et Cambridge	198	32	195	125	550	29	4	1

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de comp. en 1873.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 8.—*Suite*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me.	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrolés <i>bona fide</i> membre d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Queen.</i> — <i>Suite.</i>								
4	Paroisse Johnson et Brunswick.....	215	32	168	113	528	5	25	5
5	Paroisse Waterborough.....	117	29	136	69	351	19
6	do Canning.....	83	20	81	62	246	52
7	do Chipman.....	134	42	153	85	414
	Total.....	1,135	247	1,052	692	3,126	108	29	35
	<i>King.</i>								
1	Paroisses Westfield et Greenwich.....	155	36	154	123	468	23	2
2	Paroisse Kingston.....	173	50	162	116	501	30	2	44
3	do Hampton.....	197	54	155	157	563	37	1
4	do Upham.....	119	25	128	70	342	31	12
5	do Norton.....	130	28	129	113	400	34
6	Paroisses Springfield et Kars.....	176	33	207	148	564	36
7	Paroisse Studholm.....	183	53	309	136	681	42
8	do Sussex.....	444	71	445	275	1,235	35	39
9	do Hammond.....	96	22	66	64	248	20	7
10	do Havelock.....	149	19	163	104	435	2	5
	Total.....	1,822	391	1,918	1,306	5,437	75	224	103
	<i>Premier St. Jean.</i>								
1	Partie de la paroisse Lancaster, No. 3.....	60	29	51	62	202
2	do do do do 2.....	35	6	64	30	135
3	do do do E. de do 2.....	145	17	208	105	475	5	2
4	do do do E. de do 2.....	130	10	121	47	308	14
5	do quartier Guy.....	44	4	124	65	237	5	4
6	do do.....	51	6	110	46	213	6	7
7	Quartier Albert.....	56	9	137	72	274	23	8
8	Quartier Brooks.....	112	18	92	64	286	24
	Total.....	633	99	907	491	2,130	77	21
	<i>Second St. Jean.</i>								
1	Partie de la paroisse, Portland.....	461	46	943	284	1,734	6
2	do do do.....	356	106	479	253	1,194	99	9	1
3	do do do.....	398	40	327	233	996	6	33
4	Quartier Sidney.....	68	31	189	121	409	45	8

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.
APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des div. de compagnies en 1873.
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNS WICK.—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 8.—Suite.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.			
		1ère	2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés bonâ fide membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au service.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Marriés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.				
No.	<i>Second St. Jean.—Suite.</i>								
5	Quartier Duke	170	14	441	217	842	30	7
6	do Queen	387	60	370	212	1,029	45	12	15
7	do King	260	37	329	129	755	16	7	2
8	Quartier Wellington	164	28	370	166	728	1	14	3
9	Quartier Prince	264	23	450	294	1,031	19	33	18
10	Paroisse Simonds	396	91	308	287	1,082	8
11	do St. Martin	187	56	149	133	525	18	6
	Total	3,109	532	4,355	2,329	10,325	287	129	45
	<i>Albert.</i>								
1	Paroisse d'Alma	89	20	88	55	252	27	1
2	do Harvey	138	19	142	83	382	48
3	do Hopewell	150	25	155	89	419	75
4	do Hillsborough	145	19	266	95	525	12
5	do Elgin	87	19	104	49	259	4
6	do Coverdale	154	23	193	54	424	43
	Total	763	125	948	425	2,261	166	44
	<i>Restigouche.</i>								
1	Paroisse Addington	111	34	79	53	277
2	Ville Dalhousie	232	46	194	104	576	4	41
3	Paroisse Colborne	143	28	131	77	379
	Total	486	108	404	234	1,232	4	41
	<i>Gloucester.</i>								
1	Partie de la paroisse Beresford	219	18	226	109	572
2	do do do et Bathurst	230	34	216	116	596	2
3	Partie de la paroisse Bathurst	380	42	242	136	800	1	32
4	Paroisse New Bandon	189	13	195	93	490	1
5	do Caraquette	199	20	286	133	638	7
6	do Shippegan	113	17	213	62	405	2	3
7	do Inkerman	214	36	132	59	441
8	do Saumarez	138	11	182	80	411	43
	Total	1,682	191	1,692	788	4,353	47	2	42

ENROLEMENT DANS LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnes en 1873.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—Fin.

DISTRICT MILITAIRE No. 8.—Fin.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET [LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.]	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.				
		1re.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau app. au service.	
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45						
		18 ans, mais au-dessous de 30	30 ans, mais au-dessous de 45	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45	45 ans, mais au-dessous de 60					
<i>Northumberland.</i>										
1	Paroisses Ludlow et Blissfield	129	19	110	55	313				
2	Paroisse Blackville	112	43	103	70	328				
3	do Northesk	149	39	139	73	400				
4	do Derby	55	25	73	40	193	2		4	
5	do Nelson	289	57	169	70	525			1	
6	do Newcastle	400	108	271	171	950	4	69	3	
7	do Chatham	360	62	308	204	934	14	104	36	
8	do Glenelg	144	35	91	69	339		76		
9	do Hardwick	88	24	39	49	206		34		
10	do Alnwick	208	45	165	84	502	19		8	
	Total	1,934	457	1,408	885	4,684	39	283	52	
<i>Prem. Kent.</i>										
1	St. Louis	124	39	172	94	429				
2	Richiboucto	94	33	198	82	407	2			
3	do	131	13	130	73	347	3		2	
4	Paroisse Welford, sud de la riv. Richiboucto ..	290	47	263	81	681				
	Total	639	132	763	330	1,864	5		2	
<i>Second Kent.</i>										
1	Toute la paroisse Richiboucto sud et la rivière Richiboucto	193	36	172	100	501	7			
2	Paroisse Wellington	235	30	255	119	639				
3	do Ste. Marie	163	20	228	74	485				
4	do Dundas	210	21	294	144	669				
	Total	801	107	949	437	2,294	7			
<i>Westmoreland.</i>										
1	Paroisse Sackville	259	50	346	159	814	93	14	37	
2	Partie de la paroisse Dorchester	270	86	224	155	736	4			
3	do do do	194	51	159	129	533	17			
4	Paroisse Salisbury	298	29	338	153	818				
5	do Moncton	449	156	445	317	1,367	5			
6	Partie de la paroisse Shédiac	260	42	359	170	831	16	30		
7	do do do	109	11	178	79	377				
8	do do Botsford	147	28	151	84	410	1	7	7	
9	do do do	194	19	153	89	455	16	93		
10	Paroisse Westmoreland	218	49	177	130	574	12	19		
	Total	2,398	521	2,530	1,466	6,915	164	163	44	

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873
PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

DISTRICT MILITAIRE No. 9.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère.	2me.	3m.	4me.		Marins ou matelots.	Enrôlés <i>hors rôle</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
<i>Annapolis.</i>									
1	Port Clément	333	33	396	180	942	79	53
2	Bridgetown	356	73	369	257	1,055	133	40
3	Paradis	333	57	416	228	1,029	7	101
4	Lawrencetown	209	19	224	144	596	59	71
5	Wilmot	215	22	216	117	570	11	139	11
	Total	1,446	204	1,621	921	4,192	289	404	11
<i>Antigonish.</i>									
1	Paroisses Antigonish et Ohio	436	135	271	208	1,050	7
2	do Arisaig et Cap George	298	161	143	177	779	9
3	do Pombquet, Tracadie, et le Havre Bouché	408	63	321	205	997	299
4	Paroisses St. André et Lochabar	315	128	207	196	846
	Total	1,457	487	942	786	3,672	315
<i>Cap Breton.</i>									
1	Sidney nord-ouest, bras de la Pointe Low	471	108	336	251	1,166	34	49
2	Main-à-Dieu, baie Est	280	88	218	206	792	63
3	Petit Bras d'Or	361	37	312	192	902	29
4	Mines de Sidney	118	17	194	77	406	2
5	Grand Narrows, Boisdale, Baie Est	401	72	209	181	863	3
6	Gabarus	219	35	163	110	527	18
7	Baie Glace	282	42	255	96	675	8	1	2
8	Baie aux Vaches	151	48	195	100	494	7
9	Lingan, Bridge Port	331	25	224	81	661	1
	Total	2,614	472	2,106	1,294	6,486	165	50	2
<i>Colchester.</i>									
1	Economy	205	35	232	127	599	50
2	Londonderry	271	26	266	129	692	38
3	Onslow	227	36	237	150	650	14	35	39
4	Truro	379	59	431	232	1,101	43
5	Tatamagouche et Nouveau Annan	299	40	279	198	816
6	Earlton et Kemptown	120	35	100	86	341
7	Basse Stewiake	159	19	163	80	421	1	2
8	Haut et centre de Stewiake	146	28	169	109	452
	Total	1,806	278	1,877	1,111	5,072	103	35	3

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 9.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère	2me	3me	4me	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés bonâ fide membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.						
No.	<i>Cumberland.</i>								
1	District électoral No. 1.....	297	61	247	174	779	3	29	
2	do No. 5.....	131	34	172	83	420	38	37	
3	do Nos. 10 et 12.....	105	23	174	72	374	104	2	
4	do No. 11.....	151	31	211	129	522	57	1	
5	do No. 6.....	152	42	117	71	382	2	6	
6	do No. 3.....	132	13	155	76	376	3	1	
7	do No. 7.....	191	46	231	149	617	19	1	
8	do No. 4.....	219	44	266	126	655	55	42	
9	do Nos. 2 et 9.....	79	10	98	36	223	2		
10	do No. 8.....	197	47	163	152	559	2		
	Total.....	1,654	351	1,834	1,068	4,907	224	118	
	<i>Comté d'Halifax.</i>								
1	Musquodoboit, en haut.....	114	10	104	82	310			
2	Musquodoboit centre.....	147	12	103	92	354			
3	Sheet Harbor.....	175	24	179	101	482	99		
4	Tangier.....	300	30	244	144	718	217		
5	Sackville.....	141	65	142	97	445			
6	Township d'Uniako et partie de Newport.....	274	27	302	176	779	48		
7	Darhmouth.....	162	47	304	152	665	7	2	
8	Ville Lawrence.....	115	23	101	93	332	2	28	
9	Hammond's Plains.....	182	39	195	108	524	4		
10	Baie Marguerite.....	210	30	231	119	590			
11	Waverly.....	48	14	57	29	148		3	
12	Spryfield.....	242	16	174	96	528	442		
13	Sambro.....	271	49	196	131	647			
	Total.....	2,384	386	2,332	1,420	6,522	815	34	
	<i>Cité d'Halifax.</i>								
1	District électoral No. 1.....	163	34	309	167	673	6		
2	do " 2.....	218	27	430	213	888	27	100	
3	do " 3 et 4.....	182	18	409	182	791	7	106	
4	District électoral, " 5 1ère Division.....	299	74	271	206	850	84	42	
5	do " 5 2ème Division.....	221	30	720	286	1,257	61	180	
6	do " 6.....	208	13	373	194	788	33	38	
	Total.....	1,291	196	2,512	1,248	5,247	188	466	

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.
APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.
PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.
DISTRICT MILITAIRE No. 9.—Suite.

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				Total de toutes classes.	AUTRE CLASSIFICATION.		
		1re.	2me.	3me.	4me.		Matelots et marins.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exempts du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.		Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.					
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.		45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Digby.</i>								
1	Township de Westport.....	121	7	164	76	368	167
2	do Clare.....	472	69	555	297	1,393	158
3	do Weymouth.....	255	36	288	140	719	80
4	do Digby.....	299	70	352	247	968	225
5	do Hillsburgh.....	95	10	145	84	334	32	28	36
	Total.....	1,242	192	1,504	844	3,782	662	28	36
	<i>Guysborough.</i>								
	District de Ste. Marie.....	399	69	386	190	1,044	5
	Township Stormont.....	130	14	116	77	337	63
	do Guysborough.....	325	61	285	157	828	45
	do Manchester.....	174	28	114	125	441	5
	do Melford.....	150	18	132	62	362
	do Wilmot.....	243	18	261	138	660	24
	Total.....	1,421	208	1,294	749	3,672	142
	<i>Hants.</i>								
1	Windsor.....	247	41	329	158	775	14	28	12
2	Falmouth.....	165	23	210	104	502	65
3	Newport.....	144	31	165	91	431	14
4	Kempt.....	100	24	168	95	387	76
5	Kennetcook en bas.....	102	20	153	85	360	28
6	Rawdon.....	144	18	133	106	401
7	Noël.....	148	25	142	72	387	21
8	Maitland.....	205	26	180	90	501	41	5
9	Douglas.....	80	49	90	50	269	13
	Total.....	1,335	257	1,570	851	4,013	259	41	17
	<i>Inverness.</i>								
1	Broad Cove, Lac Ainslie.....	421	71	286	154	932
2	Margaree.....	288	47	256	133	724	215
3	Cheticamp.....	191	20	243	96	550	134
4	Whycocomagh.....	275	92	194	149	710	7	50
5	Rivière Denys, Rivière Inhabitants.....	388	144	142	197	871

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.—*Suite.*DISTRICT MILITAIRE No. 9.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES, ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.			
		1re.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bona fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30. 30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 40.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Inverness.—Suite.</i>								
6	Port Hawkesbury, Plaister Cove, Judique et Creiguish.....	291	100	177	132	700	31
7	Mabou.....	303	94	130	108	635	3
8	Port Hood.....	173	64	94	85	416	2
	Total.....	2,330	632	1,522	1,054	5,538	392	50
	<i>King.</i>								
1	Township Aylesford.....	245	25	269	148	687	13	38	36
2	Partie du township Cornwallis.....	213	40	290	229	772	30	10
3	do do Horton.....	131	28	132	111	402	70	15
4	do do Cornwallis.....	241	23	234	173	671	19	38	28
5	do do Horton.....	174	35	202	126	537	16	1	3
6	do do Cornwallis.....	184	37	209	140	570	8	11	8
7	do do do.....	197	21	243	104	565	24	19	9
8	do do Horton.....	136	26	162	84	408	71
	Total.....	1,521	235	1,741	1,115	4,612	181	177	109
	<i>Lunenburg.</i>								
	Petite Rivière.....	325	48	286	189	848	322
2	New Dublin.....	279	58	383	192	912	12	1
3	Lunenburg.....	149	22	224	128	523	197
4	District électoral No. 1.....	362	23	309	183	877	68	203	84
5	District électoral No. 3.....	226	29	333	162	750	46	173
6	New Germany.....	121	7	196	91	415
7	New Ross.....	168	20	103	68	359	58
8	Chester.....	298	30	362	184	874	75	52
	Total.....	1,928	237	2,196	1,197	5,558	720	261	310
	<i>Pictou.</i>								
1	258	40	238	174	710	18
2	363	74	254	185	876	74
3	181	43	130	133	487	1	6
4	274	92	138	148	652	113
5	456	117	323	189	1,085	9
6	162	14	192	54	422

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies, en 1873

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.—*Suite.*

DISTRICT MILITAIRE No. 9.—*Suite.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES. ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.					AUTRE CLASSIFICATION.		
		1ère.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. appelés au serv.
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Marriés ou veufs avec enfants de 18-ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
<i>Pictou.—Suite.</i>									
No.									
7	168	18	301	38	525
8	324	92	224	160	800
9	193	54	159	110	516	1
10	164	70	120	101	455	1
	Total	2,543	614	2,079	1,292	6,528	104	6	112
<i>Queen.</i>									
1	Ville de Liverpool.....	351	49	377	220	997	179
2	Bristol.....	140	19	220	112	491	716
3	Brookfield.....	167	32	209	74	482
4	Mills Village.....	177	25	192	98	492	69
	Total	835	125	998	504	2,462	964
<i>Richmond.</i>									
1	Arichat.....	197	36	220	138	591	433
2	Petit Arichat.....	249	16	355	150	770	340
3	Rivière Noire, Grandique et d'Escousse.....	93	34	110	65	302	19
4	St. Pierre, Rivière Salomon.....	189	42	127	80	438	1
5	Grande Rivière, Ile Rouge, etc.....	341	72	235	159	807	13
6	Loch Lomond, St. Esprit, Fourchu, etc.....	130	55	68	50	303	1
	Total	1,199	255	1,115	642	3,211	807
<i>Shelburne.</i>									
1	Barrington Head.....	207	8	447	197	859	106
2	Port Latour.....	119	19	202	75	415	52
3	Ville Shelburne et Ile McNutt.....	340	40	321	180	881	5
4	Green Harbor et Blue Islands.....	276	28	223	138	665	55
	Total	942	95	1,193	590	2,820	218
<i>Victoria.</i>									
1	Baddeck.....	305	71	156	129	661	29	79	4
2	Watchaback.....	207	47	78	89	421	47	19

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE.

APERÇU, par divisions régimentaires, des rôles des divisions de compagnies en 1873

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.—*Fin.*DISTRICT MILITAIRE No. 9.—*Fin.*

Divisions de compagnies.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES, ET LIMITES DES DIVISIONS DE COMPAGNIES.	CLASSES.				AUTRE CLASSIFICATION.			
		1re.	2me.	3me.	4me.	Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Enrôlés <i>bonâ fide</i> membres d'une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi trois ans, exemptés du tirage au sort, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au serv.
		Célibataires ou veufs sans enfants.							
		18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	45 ans, mais au-dessous de 60.				
No.	<i>Victoria.</i> —Suite.								
3	Boularderie.....	125	36	98	78	337	24
4	Ste. Anne.....	277	146	191	170	784	50
5	Cap Nord, Ingonish.....	171	49	127	47	394	8
	Total.....	1,085	349	650	513	2,597	111	126	23
	<i>Yarmouth.</i>								
1	Ville Yarmouth.....	224	25	422	167	838	88
2	Chebogue.....	155	25	248	121	549	140
3	Hebron.....	218	20	232	123	593	135
4	Carleton.....	117	7	134	56	314	13
5	Tuskett.....	313	52	421	146	932	134
6	Pubnico.....	181	4	306	138	629	6	6
	Total.....	1,208	133	1,763	751	3,855	516	6

No.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	Lieut.-colonels (ou autres officiers qui ont le signé rapport.)	Résidence.	No. de divisions de compagnie.	Classes.				Total de toutes classes.	Marsins ou matelots.	Autre classifications.		Remarques.
					Marsins ou volontaires						Ayant servi trois ans, mais n'ont pas été comptés dans les divisions.	Ayant servi plus de trois ans, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au serv.	
					1re.	2me.	3me.	4me.					
DISTRICT MILITAIRE No. 1.													
<i>Première division de brigade.</i>													
1	Essex.....	Lt. col. S. S. McDonnell.....	Windsor.....	13	392	3478	1,548	7,782	39	97	70		
2	Kent.....	" Daniel Forsyth.....	Chatham.....	8	1,828	2,641	1,345	6,180	35	75	62		
3	Lambton.....	" Hon. Alex. Vidal.....	Sarnia.....	11	2,541	3,272	1,821	7,786	51	366	111		
4	Bothwell.....	" John Desmond.....	Marathon.....	6	1,443	1,944	924	4,486	23	65	41		
5	Division ouest d'Elgin.....	" Geo. Munroe.....	Ataboro.....	6	1,171	851	600	2,997	29	23	71		
6	Division ouest de Brant.....	" M. G. W. Holywood.....	Port Burwell.....	8	1,887	2,352	1,158	5,610	40	41	111		
7	Division nord de Middlesex.....	" Lt. Col. John Arthur Napier.....	Napier.....	6	1,465	2,352	1,022	4,523	4	20	20		
8	Division ouest de Middlesex.....	" Wm. M. Johnson.....	Strathroy.....	11	1,576	1,665	886	4,401	8	56	13		
9	Division est de Middlesex.....	" Wm. MacMillan.....	London.....	6	2,001	2,413	1,392	6,133	7	175	88		
10	Cité de London.....	" L. Lawson.....	do.....	7	1,305	1,853	734	4,171	1	105	26		
11	Division nord d'Oxford.....	" John D. Dent.....	Embro.....	8	1,724	1,935	1,272	5,276	3	114	73		
12	Division sud d'Oxford.....	" James Ingersoll.....	Woodstock.....	8	1,507	2,348	1,123	5,172	1	75	58		
<i>Seconde division de brigade.</i>													
13	Division nord de Bruce.....	" A. Lindsay.....	Southampton.....	7	1,164	1,465	747	3,684	21	81	21		
14	Division sud de Bruce.....	" Joseph Walker.....	Walkerton.....	7	1,766	2,754	1,440	6,319	6	104	10		
15	Division nord de Waterloo.....	" Geo. Davidson.....	Berlin.....	10	1,261	1,718	985	4,063	1	34	36		
16	Division sud de Waterloo.....	" James Cowan.....	Galt.....	12	2,603	3,374	1,018	4,136	1	105	33		
17	Division nord de Huron.....	" R. M. Raey.....	Clinton.....	10	2,603	3,374	1,741	8,065	7	104	41		
DISTRICT MILITAIRE No. 2.													
<i>Troisième division de brigade.</i>													
18	Division sud de Huron.....	" D. H. Ritchie.....	Bayfield.....	8	1,896	2,418	1,404	5,962	20	123	52		
19	Division sud de Wellington.....	" Thos. Saunders.....	Guelph.....	6	1,108	1,190	766	3,164	7	90	52		
20	Division centre de do.....	" G. C. Hamilton.....	Fergus.....	10	1,867	2,015	1,192	5,377	8	154	112		
21	Division nord de do.....	" Major Sidney Smith.....	Monnt Forrest.....	8	1,863	2,416	1,166	5,695	4	421	43		
22	Division nord de Perth.....	" Lt. Col. J. C. W. Daly.....	Stratford.....	12	2,372	2,482	1,313	6,452	3	312	37		
23	Division sud de Perth.....	" Thos. B. Guest.....	Ste. Marie.....	9	1,655	1,875	1,141	4,879	1	62	81		
<i>Quatrième division de brigade.</i>													
24	Division nord de Norfolk.....	" Lt. Col. T. W. Clark.....	Waterford.....	7	1,026	1,561	811	3,523	1	113	20		
25	do sud.....	" Ed. P. Ryerse.....	Port Ryerse.....	7	947	1,511	766	3,351	63	48	61		
26	do nord de Brant.....	" G. Stanton.....	Paris.....	9	753	902	529	2,306	1	38	18		
27	do sud de do.....	" C. S. Perley.....	Burford.....	5	1,206	1,670	821	3,886	1	126	52		
28	Haldimand.....	" R. McKinnon.....	Seneca.....	8	1,455	1,718	940	4,292	1	100	98		
29	Monck.....	" A. P. Farrell.....	Cayuga.....	9	1,188	1,469	838	3,653	38	75	57		
30	Welland.....	" A. Thompson.....	Montrose.....	8	1,362	1,916	1,108	4,682	21	206	101		
31	Lincola.....	" Angus Cooke.....	Ste. Catherine.....	8	1,365	1,971	946	4,492	135	159	190		
32	Niagara.....	" P. C. Sevros.....	Niagara.....	4	247	197	190	678	14	48	43		
33	Division nord de Wentworth.....	" P. Carroll.....	Dundas.....	4	1,235	1,436	744	3,603	11	114	48		
34	do sud de do.....	" J. Land.....	Barton.....	8	969	1,305	680	3,094	7	116	81		
35	Halon.....	" D. Campbell.....	Milton.....	6	1,581	1,777	945	4,554	85	119	116		
36	Cité d'Hamilton.....	" C. Magill.....	Hamilton.....	10	1,838	2,852	1,253	6,270	71	257	91		
<i>Quatrième division de brigade.</i>													
37	Peel.....	" S. Price.....	Dixie.....	8	1,246	1,350	702	3,508	35	109	25		
38	Cardwell.....	" G. McManus.....	Mononills.....	8	1,161	1,168	655	3,115	107	107	128		
39	Division nord de Grey.....	" Thos. Watson.....	Cap Rich.....	9	2,281	2,799	1,512	6,874	41	187	36		
40	do sud.....	" Wm. Smith.....	Egremont.....	8	2,282	2,641	1,636	6,811	5	69	36		
41	Algona.....	" J. M. Simpson.....	St. Ste. Marie.....	12	2,074	3,164	1,272	6,888	65	111	117		
42	Division nord de Simcoe.....	" W. McWatt.....	Barrie.....	10	2,081	2,122	1,008	5,493	6	65	25		
43	do sud.....	" R. T. Bunting.....	Cookstown.....	10	1,607	2,081	1,073	5,039	4	91	76		
44	do nord.....	" Wm. Wells.....	King.....	12	1,203	1,586	906	3,909	2	30	48		
45	do ouest de do.....	" J. W. Gamble.....	Woodbridge.....	12	1,607	2,081	1,073	5,039	4	30	48		
46	do est de do.....	" Hon. D. Reesor.....	Markham.....	10	2,007	2,405	1,211	5,929	6	129	45		
47	do nord.....	" J. H. Thompson.....	Carrington.....	9	1,512	1,903	979	4,616	22	113	93		
48	do sud.....	" W. H. Gibbs.....	Oshawa.....	8	1,512	1,903	979	4,616	22	113	93		
<i>Cinquième division de brigade.</i>													
49	Toronto ouest de la Cité de.....	" R. L. Denison.....	Toronto.....	9	1,159	2,476	936	4,771	4	142	23		
50	Division est de la Cité de.....	" Hon. G. W. Allan.....	do.....	10	954	1,527	624	3,309	27	64	41		
51	Division centre de la Cité de.....	" C. S. Gzowski.....	do.....	9	1,533	2,023	1,014	4,873	9	121	55		
	Toronto.....			231	36,220	47,530	24,097	113,524	673	2,866	1,619		

No.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	Lieut.-colonels (ou autres officiers qui ont le signé rapport.)	Résidence.	No. de divisions de compagnie.	Classes.				Total de toutes classes.	Marsins ou matelots.	Autre classifications.		Remarques.
					Marsins ou volontaires						Ayant servi trois ans, mais n'ont pas été comptés dans les divisions.	Ayant servi plus de trois ans, jusqu'à ce qu'ils soient de nouv. app. au serv.	
					1re.	2me.	3me.	4me.					
DISTRICT MILITAIRE No. 2.													
<i>Troisième division de brigade.</i>													
24	Division nord de Norfolk.....	" Lt. Col. T. W. Clark.....	Waterford.....	7	1,026	1,561	811	3,523	1	113	20		
25	do sud.....	" Ed. P. Ryerse.....	Port Ryerse.....	7	947	1,511	766	3,351	63	48	61		
26	do nord de Brant.....	" G. Stanton.....	Paris.....	9	753	902	529	2,306	1	38	18		
27	do sud de do.....	" C. S. Perley.....	Burford.....	5	1,206	1,670	821	3,886	1	126	52		
28	Haldimand.....	" R. McKinnon.....	Seneca.....	8	1,455	1,718	940	4,292	1	100	98		
29	Monck.....	" A. P. Farrell.....	Cayuga.....	9	1,188	1,469	838	3,653	38	75	57		
30	Welland.....	" A. Thompson.....	Montrose.....	8	1,362	1,916	1,108	4,682	21	206	101		
31	Lincola.....	" Angus Cooke.....	Ste. Catherine.....	8	1,365	1,971	946	4,492	135	159	190		
32	Niagara.....	" P. C. Sevros.....	Niagara.....	4	247	197	190	678	14	48	43		
33	Division nord de Wentworth.....	" P. Carroll.....	Dundas.....	4	1,235	1,436	744	3,603	11	114	48		
34	do sud de do.....	" J. Land.....	Barton.....	8	969	1,305	680	3,094	7	116	81		
35	Halon.....	" D. Campbell.....	Milton.....	6	1,581	1,777	945	4,554	85	119	116		
36	Cité d'Hamilton.....	" C. Magill.....	Hamilton.....	10	1,838	2,852	1,253	6,270	71	257	91		
<i>Quatrième division de brigade.</i>													
37	Peel.....	" S. Price.....	Dixie.....	8	1,246	1,350	702	3,508	35	109	25		
38	Cardwell.....	" G. McManus.....	Mononills.....	8	1,161	1,168	655	3,115	107	107	128		
39	Division nord de Grey.....	" Thos. Watson.....	Cap Rich.....	9	2,281	2,799	1,512	6,874	41	187	36		
40	do sud.....	" Wm. Smith.....	Egremont.....	8	2,282	2,641	1,636	6,811	5	69	36		
41	Algona.....	" J. M. Simpson.....	St. Ste. Marie.....	12	2,074	3,164	1,272	6,888	65	111	117		
42	Division nord de Simcoe.....	" W. McWatt.....	Barrie.....	10	2,081	2,122	1,008	5,493	4	91	76		
43	do sud.....	" R. T. Bunting.....	Cookstown.....	10	1,607	2,081	1,073	5,039	2	30	48		
44	do nord.....	" Wm. Wells.....	King.....	12	1,203	1,586	906	3,909	4	30	48		
45	do ouest de do.....	" J. W. Gamble.....	Woodbridge.....	12	1,607	2,081	1,073	5,039	4	30	48		
46	do est de do.....	" Hon. D. Reesor.....	Markham.....	10	2,007	2,405	1,211	5,929	6	129	45		
47	do nord.....	" J. H. Thompson.....	Carrington.....	9	1,512	1,903	979	4,616	22	113	93		
48	do sud.....	" W. H. Gibbs.....	Oshawa.....	8	1,512	1,903	979	4,616	22	113	93		
<i>Cinquième division de brigade.</i>													
49	Toronto ouest de la Cité de.....	" R. L. Denison.....	Toronto.....	9	1,159	2,476	936	4,771	4	142	23		
50	Division est de la Cité de.....	" Hon. G. W. Allan.....	do.....	10	954	1,527	624	3,309	27	64	41		
51	Division centre de la Cité de.....	" C. S. Gzowski.....	do.....	9	1,533	2,023	1,014	4,873	9	121	55		
	Toronto.....			231	36,220	47,530	24,097	113,524	673	2,866	1,619		

Compagn. No. 7.
rôle de division
Non regu.
Pas de rapport.

Pas de rapport.

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE

DE 1873.

APERÇU, par divisions régimentaires.—PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.

No.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	Lient.-colonels (ou autres officiers qui ont signé le rap- port.	Résidence.	No. des DIVISIONS de compagnies.				Classes.				Total de toutes classes.	Marrins ou matelots.	Autre classification.	Remarques.
				1re.		2me.		3me.		4me.					
				Célibataires ou veufs sans enfants.	30 ans, mais au- dessous de 45.	Mariés ou veufs	18 ans, mais au- dessous de 45.	Mariés ou veufs	18 ans, mais au- dessous de 50.	Mariés ou veufs	45 ans, mais au- dessous de 50.				
DISTRICT MILITAIRE No. 3.															
<i>Sixième division de brigade.</i>															
52	Division est de Durham	Lt.-col. H. Adams	Port Hope	7	1,528	256	1,511	908	4,203	91	189	185			
53	do ouest do	" D. Fisher	Bowmanville	6	1,405	201	1,590	880	4,076	13	48	118			
54	do est Peterborough	" R. D. Rogers	Ashburnham	8	1,537	247	1,631	858	4,273	4	130	6			
55	do ouest do	" R. Benson	Peterborough	8	888	131	998	511	2,528	1	80	45			
56	do est Northumberland	" Adam Meyers	Trenton	8	1,825	193	1,982	1,020	4,720	23	106	101			
57	do ouest do	Major J. Pringle	Cobourg	8	1,305	194	1,380	930	3,759	46	163	90			
58	do sud Victoria	Lt.-col. W. Cochrane	Onnabee	9	1,481	226	1,685	846	4,238	1	86	67			
59	do nord do	Lt.-col. J. D. Smith	Enneton Falls	6	1,159	174	1,386	642	3,331	7	6	3			
<i>Septième division de brigade.</i>															
60	Division est de Hastings	Lt.-col. T. Willis	Belleville	8	1,539	332	1,400	1,056	4,387	37	89	42			
61	do ouest do	" A. F. Ponton	" "	8	1,112	167	1,464	657	3,400	29	137	146			
62	do nord do	" G. F. Wood	Madoc	9	1,215	142	1,546	845	3,748	1	304	76			
63	Prince-Edouard	" G. Striker	Pictou	9	1,413	177	1,994	1,160	4,744	100	114	21			
64	Leunox	" Chas. Fraser	Millhaven	8	1,171	201	1,488	864	3,724	40	105	86			
65	Addington	" E. J. Hooper	Napanee	6	1,569	160	1,723	1,002	4,454	5	79	24			
66	Frontenac	" W. Ferguson	Kingston	7	1,104	257	1,129	802	3,292	142	271	134			
67	Cité de Kingston	" T. A. Corbett	" "	7	597	112	1,129	568	2,087	71	35	15			
DISTRICT MILITAIRE No. 4.															
<i>Huitième division de brigade.</i>															
68	Division sud de Leeds	Lt.-col. Samuel McCallum	Cananoque	9	1,384	176	1,766	902	4,228	34	90	108			

No.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	Lient.-colonels (ou autres officiers qui ont signé le rap- port.	Résidence.	No. des DIVISIONS de compagnies.				Classes.				Total de toutes classes.	Marrins ou matelots.	Autre classification.	Remarques.
				1re.		2me.		3me.		4me.					
				Célibataires ou veufs sans enfants.	30 ans, mais au- dessous de 45.	Mariés ou veufs	18 ans, mais au- dessous de 45.	Mariés ou veufs	18 ans, mais au- dessous de 50.	Mariés ou veufs	45 ans, mais au- dessous de 50.				
PROVINCE DE QUÉBEC.															
<i>PREMIÈRE DIVISION DE BRIGADE.</i>															
84	Division nord de Grenville	Major E. Heath	Clarendon	10	1,216	192	1,171	756	3,335	2	51	53			
85	do ouest do	Lt.-col. A. Wright	Hull	24	2,324	276	3,900	1,554	8,054	241	93	35			
86	do nord do	" E. Prudham	Greenville	11	1,027	145	975	599	2,746	14	202	54			
87	do sud do	" J. J. Day	Montréal	2	3,846	1,135	5,125	2,525	12,631	13	408	83			
88	Second Montréal-Centre	" C. J. Coursol	" "	2	206	87	80	98	471	3	5	3			
<i>SECONDE DIVISION DE BRIGADE.</i>															
89	Division nord de Huntingdon	Major D. McFee	Hemingford	9	1,224	234	1,095	765	3,318	23	312	63			
90	do ouest do	Lt.-col. J. G. Laviolette	Napierville	5	573	71	899	485	2,028	2	22	2			
91	do sud do	" R. Stewart	St. Jean	4	487	77	607	365	1,586	3	56	41			
92	do nord do	" J. P. Carreau	St. Jean	7	652	81	990	571	2,503	19	18	51			
93	do ouest do	" J. Docteur	Iberville	8	622	78	1,142	528	2,370	4	18	56			
94	do sud do	" C. Stewart	Clarenceville	8	896	132	1,687	826	3,611	4	152	41			
95	do nord do	" J. B. Hunt	Bolton	8	810	77	1,640	722	3,249	1	12	15			
96	do ouest do	" Hon. A. B. Foster	Waterloo	8	972	83	2,009	753	3,817	1	95	39			
97	do sud do	Major G. Williamson	Kingsbury	6	755	65	1,010	563	2,393	1	126	69			
98	Drummond	Lt.-col. E. Cox	Kingsey	8	865	73	1,422	615	2,975	94	58	18			
99	Shanbrooke	" J. McConnell	Hartley	8	786	137	1,438	788	3,149	113	23	23			
100	do nord do	" B. Morris	Lennoxville	5	576	92	917	403	1,988	113	23	23			
101	Compton	Major L. Pope	Robinson	14	1,011	192	1,178	671	3,052	298	13	13			
<i>Troisième division de brigade.</i>															
102	Richmond	Major G. Williamson	Kingsbury	6	755	65	1,010	563	2,393	1	126	69			
103	Drummond	Lt.-col. E. Cox	Kingsey	8	865	73	1,422	615	2,975	94	58	18			
104	Shanbrooke	" J. McConnell	Hartley	8	786	137	1,438	788	3,149	113	23	23			
105	Compton	Major L. Pope	Robinson	14	1,011	192	1,178	671	3,052	298	13	13			
<i>Quatrième division de brigade.</i>															
106	Division nord de Grenville	Major A. McDonald	Alexandria	119	19,049	3,058	21,637	11,640	55,435	151	1,238	943			

Pas de rapport
de la compa-
gnie de divi-
sion No. 10.

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE

DE 1873.

APERÇU, par divisions régimentaires.—PROVINCE DE QUÉBEC.—Suite.

No.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	Lieut.-colonels (ou autres officiers qui ont signé le rapport.)	Résidence.	No. de divisions de compagnies.	Classes.				Total de toutes classes.	Autre classification.	Remarques.	
					Ire.		2me.	3me.				4me.
					Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 45 ans, mais au-dessous de 60.				
DISTRICT MILITAIRE No. 6.												
<i>Quatrième division de brigade.</i>												
102	Beauharnois.....	Lt.-col. Rapin.....	St. Timothée.	6	870	64	1,323	619	2,876	109	139	
103	Premier Chateauguay.....	Hon. L. Renaud.....	St. Martin.	4	491	66	560	331	1,448	6	42	
104	Hochelaga.....	F. Arnaud.....	Rivière-des-Prairies.	10	1,358	157	3,008	1,387	5,910	9	32	
105	Jacques-Cartier.....	G. Gaucher.....	St. Geneviève.	6	650	91	979	430	2,150	2	8	
106	Laprairie.....	J. Beaudin.....	St. Jacques.	6	587	95	798	464	1,944	11	22	
107	Laval.....	J. H. Bellefleur.....	St. Vincent de Paul.	6	492	48	791	389	1,730	134	1	
108	Premier Montréal-Centre.....	Hon. H. Starnes.....	Montréal.	2	2,247	243	5,487	2,349	10,326	1	7	
109	Montréal-Est.....	B. A. Jermoiné.....	do	3	291	41	376	223	831	5	3	
110	Premier Soulanges.....	G. A. Baudet.....	Côteau du Lac.	3	432	54	518	258	1,262	5	10	
111	Second do	W. Duckett.....	Déb. du Côteau	5	912	86	1,672	804	3,474	2	4	
112	Terrebonne.....	Hon. E. Masson.....	Terrebonne	10	959	106	1,069	654	2,988	1	2	
113	Deux-Montagnes.....	L. Dumouchel.....	St. Benoît.	10	780	87	965	467	2,299	77	33	
114	Vaudreuil.....	J. B. Mongenais.....	Rigaud.	8	1,030	121	1,759	823	3,783	121	46	
<i>Cinquième division de brigade.</i>												
115	Berthier.....	C. A. Forment.....	Berthier.	10	1,023	82	1,803	889	3,799	14	14	
116	Joliette.....	G. de Lanaudière.....	Joliette.	10	728	91	1,208	745	2,772	1	1	
117	L'Assomption.....	P. O. Roy.....	St. Roch.	9	794	63	1,417	635	2,869	2	18	
118	Maskinongé.....	G. Caron.....	St. Léon.	7	954	101	1,043	573	2,671	2	104	
119	Montcalm.....	C. Landry.....	St. Jacques.	10	1,030	121	1,759	823	3,783	121	46	
DISTRICT MILITAIRE No. 6.												
<i>Quatrième division de brigade.</i>												
120	St. Maurice.....	L. Desaulniers.....	Yamachiche.	7	541	447	1,077	447	2,108	5	3	
121	Trois-Rivières.....	E. Doucet.....	Trois-Rivières.	6	408	340	804	340	1,604	5	5	
<i>Sixième division de brigade.</i>												
122	Arthabaska.....	A. Quesnel.....	Arthabaska-ville.	7	1,086	67	1,777	714	3,644	1	33	
123	Bagot.....	E. Lafontaine.....	St. Hugues.	10	716	60	1,699	751	3,226	3	1	
124	Chambly.....	J. Hurteau.....	Longueuil.	6	653	101	901	529	2,184	11	29	
125	Nicolet.....	J. B. Lengendre.....	Genilly.	9	1,532	153	2,032	941	4,678	29	174	
126	Richelieu.....	G. A. Massé.....	St. Aimé.	10	831	77	1,831	765	3,504	251	2	
127	Rouville.....	Major hon. W. H. Chaffers.....	St. Césaire.	9	575	77	1,266	658	2,876	2	6	
128	St. Hyacinthe.....	Lt.-col. R. St. Jacques.....	St. Hyacinthe.	9	723	86	1,412	670	2,891	11	5	
129	Verchères.....	A. Brodeur.....	St. Vrain.	7	611	100	1,048	568	2,327	5	6	
130	Wolfe.....	J. Picard.....	Wotton.	7	493	38	883	296	1,710	98	40	
131	Yamaska.....	J. Lematre.....	Pierreville.	7	772	60	1,463	697	3,012	9	9	
DISTRICT MILITAIRE No. 7.												
<i>Septième division de brigade.</i>												
132	Jévis.....	Lt.-col. F. M. Guay.....	Village-Lauzon.	13	1,589	199	2,339	1,162	5,289	157	65	
133	Dorchester.....	Frs. Rouleau.....	St. Claire.	13	1,141	113	1,527	702	3,483	115	100	
134	Beauce.....	Major T. J. Tasche rean.	St. Joseph.	10	1,675	108	2,633	1,049	5,465	96	150	
135	Montmagny.....	Lt.-col. L. Blais.....	St. Thomas.	8	821	134	1,086	650	2,791	16	118	
136	Lotbinière.....	J. Turbet.....	St. Croix.	12	1,900	384	2,604	1,003	4,891	38	38	
137	Kamouraska.....	Y. Dubé.....	St. Anne.	11	1,146	157	1,740	926	3,939	62	35	
138	L'Islet.....	P. Ponthot.....	L'Islet.	8	899	98	1,134	608	2,730	8	67	
139	Bonaventure.....	P. D. Gauvreau.....	New-Carlisle.	8	1,462	200	1,260	698	3,020	164	44	
140	Bellechasse.....	B. Fargues.....	St. Michel.	14	1,092	124	1,592	824	3,632	59	9	
141	Témiscouata.....	B. Dionne.....	Cacouna.	14	1,278	136	1,872	890	4,176	58	39	
142	Rimouski.....	O. Frenon.....	Rimouski.	11	1,776	110	2,648	1,057	5,591	3	68	
143	Négouet.....	Major R. C. Porter.....	New Ireland.	9	1,230	168	1,550	801	3,749	92	154	
144	Gaspé.....	Lt.-col. J. C. Belleau.....	Gaspé.	17	1,429	169	1,847	819	4,264	28	89	
<i>Huitième division de brigade.</i>												
145	Portneuf.....	P. Penoit.....	Deschambault.	13	1,490	179	1,776	1,061	4,506	8	125	
146	Montmorency.....	F. X. Turcotte.....	St. Jean.	11	639	126	843	538	2,146	132	19	
147	Chicoutimi.....	Jean Guay.....	Chicoutimi.	8	1,112	127	1,809	675	3,723	26	34	
148	ChAMPLAIN.....	H. Legendre.....	St. Maurice.	13	1,304	125	1,985	887	4,301	146	165	
149	Comté de Québec.....	J. Laurin.....	Anc. Lorette.	12	1,164	217	1,448	887	3,716	12	68	
150	Charlevoix.....	L. C. Clément.....	Eboulements.	10	1,144	90	1,468	654	3,356	150	35	
151	Saguenay.....	E. Bouliane.....	Bergeronnes.	8	161	197	197	77	444	12	25	
152	Québec-Centre.....	L. J. C. Fiset.....	Québec.	5	1,014	134	1,222	730	3,101	5	29	
153	Québec-Est.....	A. G. Fourangeau.....	Québec do	4	1,471	165	2,738	1,487	5,860	26	91	
154	Québec-Ouest.....	Major J. Lemoine.....	do	4	546	74	726	485	1,831	2	7	
				231	27,583	3,316	37,044	18,670	86,613	2,042	1,041	
											1,621	

No.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	Lieut.-colonels (ou autres officiers qui ont signé le rapport.)	Résidence.	No. de divisions de compagnies.	Classes.				Total de toutes classes.	Autre classification.	Remarques.	
					Ire.		2me.	3me.				4me.
					Célibataires ou veufs sans enfants.	18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Mariés ou veufs avec enfants de 45 ans, mais au-dessous de 60.				
DISTRICT MILITAIRE No. 7.												
<i>Septième division de brigade.</i>												
132	Jévis.....	Lt.-col. F. M. Guay.....	Village-Lauzon.	13	1,589	199	2,339	1,162	5,289	157	65	
133	Dorchester.....	Frs. Rouleau.....	St. Claire.	13	1,141	113	1,527	702	3,483	115	100	
134	Beauce.....	Major T. J. Tasche rean.	St. Joseph.	10	1,675	108	2,633	1,049	5,465	96	150	
135	Montmagny.....	Lt.-col. L. Blais.....	St. Thomas.	8	821	134	1,086	650	2,791	16	118	
136	Lotbinière.....	J. Turbet.....	St. Croix.	12	1,900	384	2,604	1,003	4,891	38	38	
137	Kamouraska.....	Y. Dubé.....	St. Anne.	11	1,146	157	1,740	926	3,939	62	35	
138	L'Islet.....	P. Ponthot.....	L'Islet.	8	899	98	1,134	608	2,730	8	67	
139	Bonaventure.....	P. D. Gauvreau.....	New-Carlisle.	8	1,462	200	1,260	698	3,020	164	44	
140	Bellechasse.....	B. Fargues.....	St. Michel.	14	1,092	124	1,592	824	3,632	59	9	
141	Témiscouata.....	B. Dionne.....	Cacouna.	14	1,278	136	1,872	890	4,176	58	39	
142	Rimouski.....	O. Frenon.....	Rimouski.	11	1,776	110	2,648	1,057	5,591	3	68	
143	Négouet.....	Major R. C. Porter.....	New Ireland.	9	1,230	168	1,550	801	3,749	92	154	
144	Gaspé.....	Lt.-col. J. C. Belleau.....	Gaspé.	17	1,429	169	1,847	819	4,264	28	89	
<i>Huitième division de brigade.</i>												
145	Portneuf.....	P. Penoit.....	Deschambault.	13	1,490	179	1,776	1,061	4,506	8	125	
146	Montmorency.....	F. X. Turcotte.....	St. Jean.	11	639	126	843	538	2,146	132	19	
147	Chicoutimi.....	Jean Guay.....	Chicoutimi.	8	1,112	127	1,809	675	3,723	26	34	
148	ChAMPLAIN.....	H. Legendre.....	St. Maurice.	13	1,304	125	1,985	887	4,301	146	165	
149	Comté de Québec.....	J. Laurin.....	Anc. Lorette.	12	1,164	217	1,448	887	3,716	12	68	
150	Charlevoix.....	L. C. Clément.....	Eboulements.	10	1,144	90	1,468	654	3,356	150	35	
151	Saguenay.....	E. Bouliane.....	Bergeronnes.	8	161	197	197	77	444	12	25	
152	Québec-Centre.....	L. J. C. Fiset.....	Québec.	5	1,014	134	1,222	730	3,101	5	29	
153	Québec-Est.....	A. G. Fourangeau.....	Québec do	4	1,471	165	2,738	1,487	5,860	26	91	
154	Québec-Ouest.....	Major J. Lemoine.....	do	4	546	74	726	485	1,831	2	7	
				231	27,583	3,316	37,044	18,670	86,613	2,042	1,041	
											1,621	

ENROLEMENT DE LA MILICE DE RÉSERVE

DE 1873.

APERÇU, par divisions régimentaires.—PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

No.	DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	Lieut.-colonels (ou autres officiers qui ont signé le rapp.)	Résidence.	No. de divisions de compagnies.	Classes.				Total de toutes classes.	Marins ou matelots.	Autre classification.	Remarques.	
					1re.		2me.	3me.					4me.
					18 ans, mais au-dessous de 30.	30 ans, mais au-dessous de 45.	Célibataires ou veufs sans enfants.	Mariés ou veufs avec enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.					45 ans, mais au-dessous de 60.
DISTRICT MILITAIRE No. 8.													
<i> Première division de brigade.</i>													
155	Premier Victoria.	Lt.-col. I. Thériault	Little Falls	4	546	85	636	298	1,665	
156	Second Victoria.	W. R. Newcomb	Andover	4	425	59	355	213	1,052	7	
157	Carlton	J. R. Tupper	Woodstock	12	1,617	275	1,828	948	4,668	5	338	80	
158	Charlotte	D. Wemore	St. George	13	2,041	380	2,047	1,178	3,640	703	181	6	
159	York	B. A. Robinson	Fredericton	10	2,354	487	2,426	1,360	6,577	7	242	43	
160	Sambury	R. Hobben	Burton	6	584	156	569	367	1,676	30	46	
<i> Seconde division de brigade.</i>													
161	Queen	G. D. Bailey	Canning	7	1,135	247	1,052	692	3,126	108	29	35	
162	King	E. B. Beer	Sussex	10	1,918	391	1,918	1,306	5,437	75	224	103	
163	Premier St. Jean	W. H. A. Keans	St. Jean	8	633	90	907	491	2,130	77	21	21	
164	Second St. Jean	J. Evans	St. Jean	11	3,109	532	4,355	2,320	10,325	287	129	45	
165	Albert	J. R. Russell	Hopewell	6	763	125	948	426	2,261	166	44	
<i> Troisième division de brigade.</i>													
166	Restigouche	A. Ferguson	Cambletown	3	486	108	404	234	1,232	4	41	
167	Gloucester	Hon. J. Ferguson	Bathurst	8	1,632	191	1,692	788	4,353	47	2	42	
168	Northumberland	Major E. Crocker	Chatham	10	1,934	457	1,408	885	4,684	39	283	52	
DISTRICT MILITAIRE No. 9.													
<i> Première division de brigade.</i>													
169	Premier Kent	Lt.-col. R. Johnson	Richoucto	4	639	132	763	330	1,864	5	2	
170	Second Kent	A. Renaud	Boucoteuche	4	801	107	949	437	2,294	7	
171	Westmoreland	Hon. A. E. Botsford	Sackville	10	2,398	521	2,530	1,466	6,915	104	163	44	
172	Antigonish	Lieut.-col. P. McKinnon	St. André	4	1,457	487	942	786	3,672	315	
173	Côte d'Halifax	H. Pryor	Halifax	6	1,291	196	2,512	1,248	5,247	188	466	48	
174	Comté d'Halifax	J. T. Wyde	do	13	2,384	386	2,352	1,420	6,522	815	34	3	
175	Colchester	P. S. Archibald	Truro	8	1,806	278	1,877	1,111	5,072	103	35	84	
176	Cumberland	H. G. Pires	Pugwash	10	1,654	351	1,834	1,068	4,907	224	162	118	
177	Guyshorough	T. Campbell	Guyshorough	6	1,421	208	1,294	749	3,672	142	
178	Hauts	J. A. Jenkins	Windsor	9	1,335	257	1,570	851	4,013	259	41	17	
179	Pictou	J. Kitchen	Riv. Jean	10	2,543	614	2,079	1,292	6,528	104	6	112	
<i> Deuxième division de brigade.</i>													
180	Annapolis	W. E. Starratt	Paradisise	5	1,446	204	1,621	921	4,192	289	404	11	
181	Digby	B. Viets	Digby	5	1,242	192	1,504	844	3,782	662	28	36	
182	Kings	Lt.-col. L. de V. Chipman	Kenaville	8	1,521	235	1,741	1,115	4,612	181	177	109	
183	Lunenburg	H. S. Jost	Lunenburg	8	1,928	237	2,196	1,197	5,558	720	261	310	
184	Queens	J. R. Pattillo	Liverpool	4	1,835	125	998	504	2,462	964	
185	Sheburne	R. R. Thompson	Sheburne	4	942	95	1,193	590	2,820	218	
186	Yarmouth	J. M. Lent	Luskett	6	1,208	133	1,763	751	3,855	516	
<i> Troisième division de brigade.</i>													
187	Cap Breton	Hon. J. Bonri-not	Sydney	9	2,614	472	2,106	1,294	6,486	165	50	2	
188	Inverness	J. McLeod	Gandaise	8	2,330	632	1,522	1,054	5,538	392	50	
189	Richmond	J. T. Fuller	Arichat	6	1,199	255	1,115	642	3,211	807	
190	Victoria	C. J. Campbell	Victoria	5	1,085	349	650	513	2,597	111	126	23	
										84,746	7,175	1,840	879

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

DISTRICT MILITAIRE No. 9.													
<i> Première division de brigade.</i>													
172	Antigonish	Lieut.-col. P. McKinnon	St. André	4	1,457	487	942	786	3,672	315	
173	Côte d'Halifax	H. Pryor	Halifax	6	1,291	196	2,512	1,248	5,247	188	466	48	
174	Comté d'Halifax	J. T. Wyde	do	13	2,384	386	2,352	1,420	6,522	815	34	3	
175	Colchester	P. S. Archibald	Truro	8	1,806	278	1,877	1,111	5,072	103	35	84	
176	Cumberland	H. G. Pires	Pugwash	10	1,654	351	1,834	1,068	4,907	224	162	118	
177	Guyshorough	T. Campbell	Guyshorough	6	1,421	208	1,294	749	3,672	142	
178	Hauts	J. A. Jenkins	Windsor	9	1,335	257	1,570	851	4,013	259	41	17	
179	Pictou	J. Kitchen	Riv. Jean	10	2,543	614	2,079	1,292	6,528	104	6	112	
<i> Deuxième division de brigade.</i>													
180	Annapolis	W. E. Starratt	Paradisise	5	1,446	204	1,621	921	4,192	289	404	11	
181	Digby	B. Viets	Digby	5	1,242	192	1,504	844	3,782	662	28	36	
182	Kings	Lt.-col. L. de V. Chipman	Kenaville	8	1,521	235	1,741	1,115	4,612	181	177	109	
183	Lunenburg	H. S. Jost	Lunenburg	8	1,928	237	2,196	1,197	5,558	720	261	310	
184	Queens	J. R. Pattillo	Liverpool	4	1,835	125	998	504	2,462	964	
185	Sheburne	R. R. Thompson	Sheburne	4	942	95	1,193	590	2,820	218	
186	Yarmouth	J. M. Lent	Luskett	6	1,208	133	1,763	751	3,855	516	
<i> Troisième division de brigade.</i>													
187	Cap Breton	Hon. J. Bonri-not	Sydney	9	2,614	472	2,106	1,294	6,486	165	50	2	
188	Inverness	J. McLeod	Gandaise	8	2,330	632	1,522	1,054	5,538	392	50	
189	Richmond	J. T. Fuller	Arichat	6	1,199	255	1,115	642	3,211	807	
190	Victoria	C. J. Campbell	Victoria	5	1,085	349	650	513	2,597	111	126	23	
										84,746	7,175	1,840	879

RECAPITULATION PAR DISTRICTS MILITAIRES.

	Classes.				Total des divisions de compag.	Total de toutes classes.	Autre classification.			Récapitulation par province.	Remarques.		
	1ère.	2me.	3me.	4me.			Mars ou enfants de 18 ans, mais au-dessous de 45.	Mars ou enfants de 45 ans, mais au-dessous de 60.	Mars ou matelots.			Enrôlés dans une compagnie de la milice volontaire.	Ayant servi 3 ans, excepté ceux qui sont de nouveau enrôlés.
DISTRICTS MILITAIRES.													
PROVINCE D'ONTARIO.													
No. 1	197	6,306	50,094	26,865	122,222	313	2,502	1,177	1,177	352,145	Pas de rapports des divisions régimentaires de York Est et Algoma, et de la compagnie No. 7, Division de Cardwell.		
No. 2	231	5,677	47,530	24,097	113,524	673	2,866	1,619	1,619				
No. 3	123	3,170	23,637	13,549	60,964	611	2,022	1,169	1,169				
No. 4	119	3,058	21,697	11,640	55,435	151	1,238	943	943				
PROVINCE DE QUÉBEC.													
No. 5	150	3,227	272,94	13,587	63,026	105	2,246	592	592	236,285	Pas de rapports de la première division régimentaire de Montréal centre, et de la compagnie No. 10, division régimentaire d'Ottawa.		
No. 6	219	2,510	41,191	19,426	86,646	902	694	792	792				
No. 7	231	3,316	37,044	18,670	86,613	2,042	1,041	1,621	1,621				
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.													
No. 8	130	4,302	24,787	13,747	65,805	1,604	1,728	551	551	65,805			
PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.													
No. 9	134	5,706	30,849	17,950	84,746	7,175	1,840	879	879	84,746			
Total pour le Canada.													
	1,534	37,272	304,123	159,031	738,981	13,576	16,177	9,333	9,333	738,981			

WALKER POWELL, Lieut.-col.,
Adjudant-général de Milice intérieure, Canada.

Certifié,

BUREAU DE L'ADJUDANT, GÉNÉRAL
OTTAWA, mars, 1874.

RAPPORT
DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT

DU
CANADA,
POUR
L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1873,
ET LE
SEMESTRE EXPIRÉ LE 31 DÉCEMBRE 1873.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR I. B. TAYLOR, 29, 31 ET 33 RUE RIDEAU,
1874.

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 JUIN

ET LE

SEMESTRE EXPIRÉ LE 31 DEC. 1873.

*A Son Excellence le très-honorable Sir FREDERIC TEMPLE, comte de Dufferin,
Gouverneur-Général du Canada, etc., etc., etc.*

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :—

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport suivant des opérations de mon département pendant l'année expirée le 30 juin et le semestre expiré le 31 décembre 1873.

Le nombre de lettres reçues et de lettres envoyées par les différentes branches du département pendant l'année expirée le 30 juin 1873 a été d'environ 12,116, et pendant le semestre expiré le 31 décembre 1873, d'environ 4,834. Il se décompose ainsi :—

Du 1er juillet 1872 au 30 juin 1873 :—

Branches de la correspondance et des terres de l'artillerie.....	7,550
Branche de l'imprimeur de la Reine.....	2,130
Branche des terres de la Puissance.....	2,446

Du 1er juillet au 31 décembre 1873:—

Branche de la correspondance.....	3,500
Branche de l'imprimeur de la Reine.....	1,050
Branche de la papeterie (non compris les requisitions de fournitures).	284

Ce dernier service a été attribué à ce département par l'acte 36 Vic., ch. 4, sec. 13.

Le grossioement et l'inscription des nombreuses patentes translatives de terres fédérales, récemment émisees, ont occasionné un notable surcroît de besogne dans la branche des enregistrements.

Le compte-rendu des opérations des quatre autres branches de ce ministère pendant la période sus-mentionnée, se trouve dans les rapports ci-annexés des sous-chefs, qui les ont préparés avec une scrupuleuse exactitude.

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

APPENDICE A.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE,

OTTAWA, 8 décembre 1873.

A l'honorable Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à la demande contenue dans votre lettre du 26 du mois dernier, j'ai l'honneur de vous adresser, pour votre information, un rapport sur les opérations de la division des terres de l'artillerie du département du Secrétaire d'Etat, du 30 juin 1872 au 30 juin 1873.

Pendant cette période, il a été opéré de nouvelles ventes de lots de l'artillerie dans les provinces d'Ontario et de Québec, lesquelles ont donné au total \$51,018 04.

Les recettes de l'année fiscale, en principal, rentes ou intérêts équivalents à des rentes, se sont montées à \$54,308 43.

Vous trouverez ci-joint copie d'un état annuel de situation, indiquant les montant reçus chaque mois, les localités d'où proviennent ces recettes mensuelles, les sources de revenu et le total annuel ;

Ainsi qu'une copie du dernier compte-rendu mensuel,—celui du mois de juin 1873,—qui donnera une idée du travail du comptable et de sa méthode. C'est un résumé de l'état du livre de caisse et du grand-livre, dans lesquels les inscriptions se font régulièrement au cours du mois, avec une netteté et un soin exemplaires. Je dois ajouter que j'ai fait choix du bilan de juin parce que ce mois termine l'année fiscale ; ça été d'ailleurs le plus faible : il ne comprend que deux doubles folios. Ceux des trois mois précédents, mars, avril et mai, couvrent cinq doubles folios chacun. Ces états de situation se font tous en deux exemplaires. Je devais rendre cette justice à l'employé qui est chargé de la comptabilité.

Il ne sera peut-être pas inopportun de placer ici, sous la forme la plus succincte possible, des renseignements généraux sur les terres de l'artillerie, leur ancienne condition et la manière dont elles sont maintenant administrées.

L'acte de la 19e Victoria, ch. 45, qu'on appelle l'acte du transfert des propriétés de l'artillerie, passé le 19 juin 1856, transporta à la province du Canada les propriétés qui sont énumérées dans la seconde cédula à la suite de cet acte. Le 11 et le 15 septembre 1856, il fut rendu des ordres en conseil pour en régler l'administration à l'avenir.

Elles comprenaient environ 100,060 acres de terre, par portions d'inégale étendue, éparses sur les limites des deux provinces du Canada, depuis Penetanguishene jusqu'à Amherstburgh, du côté de l'ouest, depuis le fort Erié, au nord, jusqu'au fort Niagara, au sud, et de l'île aux Noix, sur le lac Champlain, au fort Ingall, sur le lac Témiscouata, sur les confins du Nouveau-Brunswick. Des terrains à London, Toronto, Kingston, Montréal, Trois-Rivières, la seigneurie de Sorel, la propriété de Bytown ou les deux tiers de la présente cité d'Ottawa, et les terres situées sur la voie de navigation du Rideau, avec des casernes et bâtiments sur plusieurs immeubles, dépendaient de ce domaine.

Ce que ces biens valaient à l'époque où la propriété en fut transportée au Canada, on l'ignore. Ils avaient été acquis en partie par la conquête, mais la plupart par des achats. Quelques-uns étaient détenus en vertu de lettres patentes et d'autres en vertu de permis d'occupation de la couronne. Dans la cédula des propriétés militaires, ou l'état des biens immeubles transportés à la province du Canada le 5 novembre 1856, on voit que les terres achetées par le gouvernement impérial pour le service de la défense avaient coûté \$1,369,000, et les casernes et constructions \$809,560. Le revenu annuel était porté à \$15,000.

Il me reste maintenant à dire ce que l'on a fait de celles des terres de l'artillerie qu'il n'a pas été nécessaire de conserver dans l'intérêt de la défense. Dès le commencement, on reconnut que l'aliénation des immeubles situés tant dans la campagne que dans les villes, tels que terres arables, lots de ville, lots de quai, etc., devait s'opérer avec beaucoup de circonspection. On ne pouvait les vendre comme terrains incultes et inoccupés de la couronne, francs et quittes

de toutes obligations et régies antérieures, mais seulement comme biens-fonds dont l'acte du Parlement avait donné possession à une corporation connue sous ce nom : "les principaux officiers de l'artillerie de Sa Majesté." La province les acceptait à la charge des obligations et actes légaux de ses prédécesseurs. L'article six de l'acte de transfert (19e Vict., ch. 45) porte expressément que ces terres et propriétés seront "sujettes à toutes ventes, conventions, baux ou conventions de bail déjà faits avec ou par les principaux officiers de l'artillerie."

Sur cette disposition de l'acte, des différentes parties du pays il arriva en foule des réclamations et des demandes qui voulaient un prompt règlement, et qui étaient envoyées avec plus de précipitation peut-être que de raison. On paraissait croire que ces terres avaient été transférées à la province pour être distribuées à qui en ferait demande, et que les premiers à en demander auraient meilleure part. En conséquence, on vit revivre maintes réclamations, plusieurs tout-à-fait déraisonnables, qui toutes avaient été, à diverses reprises et depuis déjà longtemps, réglées par la loi et les autorités compétentes. On invoqua, outre la loi, l'équité du gouvernement. Il se trouva que nombre de ces terres avaient été détenues temporairement, par portions plus ou moins grandes, tantôt sous titre de bail annuel, tantôt par tolérance, très-souvent à la suite d'engagements ou d'accords verbaux, supposés ou tacites, d'où l'on faisait indûment résulter des droits de prescription ou de préemption. Cependant, comme il n'était pas une seule de ces demandes qui ne fût un appel à la justice du gouvernement, soit qu'il s'agit d'un maigre arpent de terre avec une hutte de bois, ou d'un plus important domaine de deux cents acres, il fallait également observer les règles légales dans chaque cas, quelles que fussent la valeur ou l'étendue du fonds. Il devint nécessaire d'examiner les particularités de chaque affaire et de toutes les nombreuses prétentions en conflit, avant de pouvoir dire jusqu'à quel point le gouvernement était lié *de facto* ou *de jure* par les obligations ou conventions de ses prédécesseurs, et par quel mode on arriverait à un règlement définitif.

Tous ces cas ont été fort soigneusement examinés et en grande partie réglés. La somme de travail intellectuel et manuel nécessitée par cet examen, est représentée à ce bureau par dix-huit volumes de lettres et de rapports, soit, à 750 feuillets en moyenne par volume, un total de 13,500 feuillets. Le travail manuel est là sous les yeux et parle de soi ; mais quant à la somme de travail d'esprit employée à l'examen et à l'élaboration des matières qui ont fait le sujet de la correspondance, les personnes qui se sont occupées d'un travail de même nature peuvent seules s'en former une juste idée.

Il a été nécessaire de décider ces questions, en grande partie du moins, avant d'arriver à constater la valeur des propriétés mêmes par le prix des ventes ou les redevances annuelles. Voici les résultats acquis jusqu'à présent. Il faut se rappeler que le revenu nominal, à l'époque du transport, le 19 juin 1856, s'élevait à \$15,020.

Recettes à venir au 31 décembre,	1857.....	\$21,822 93
“ “ “	1858.....	15,172 50
“ “ “	1859.....	32,213 68
“ “ “	1860.....	26,210 49
“ “ “	1861.....	23,101 58
“ “ “	1862.....	22,181 61
“ “ “	1863.....	19,758 47
“ “ “	1864.....	28,311 29
“ 30 juin	1865.....	13,536 48
“ “ “	1866.....	32,356 48
“ “ “	1867.....	45,981 85
“ “ “	1868.....	44,645 48
“ “ “	1869.....	48,219 22
“ “ “	1870.....	73,845 40
“ “ “	1871.....	69,505 00
“ “ “	1872.....	50,466 04
“ “ “	1873.....	54,308 43

\$621,636 93

La propriété située à Montréal, connue sous le nom de " Caserne de la Porte de Québec," a été vendue à la ville de Montréal au prix de \$150,000, payables au temps de la délivrance.

La conduite généreuse tenue envers les acheteurs et les locataires, qu'on pressait de s'acquitter sans jamais les opprimer, a produit ses fruits naturels. Il n'y en a eu qu'un très-petit nombre qui aient absolument manqué, et les lots de ces personnes, après annulation de la vente, en vertu de la loi, se vendront aujourd'hui avec plus d'avantage qu'auparavant.

Je mentionne aussi avec satisfaction le fait que dans le règlement préliminaire de ce grand nombre de cas, pas un seul individu n'a été dépossédé. Les occupants sans titre ont été utilement convertis en colons satisfaits, ce qui est également avantageux à l'intérêt public et à l'intérêt du colon. Il ne sera peut-être pas hors de propos d'appeler de nouveau l'attention sur le fait que les édifices du Parlement et des Ministères à Ottawa, occupent 32 acres du domaine de l'artillerie, et que la propriété dite " Major's Hill" sur le côté est du canal Rideau, de la contenance de 39 acres, 1 rood et 39 perches en superficie, a aussi été affectée par le Département des Travaux Publics à l'usage de l'Etat. Au prix actuel des terrains à Ottawa, ces propriétés ne vaudraient pas moins \$550,000.

Je prends la liberté de signaler de nouveau à votre attention le fait que la Province d'Ontario a gardé après la confédération, et garde encore possession de bâtiments considérables (mis en état à grands frais avant 1867,) qui servent d'hospice d'aliénés, avec 50 acres de terre, à Amherstburg—ainsi que de grands et coûteux bâtiments, avec environ 200 acres des terrains de l'artillerie, qui servent d'établissement de réforme pour les jeunes gens, à Pentanguishene,—sans avoir donné de compensation ni fait offre de prix pour ces deux propriétés.

Un ordre en conseil du 29 octobre 1870, attribuait au Secrétaire d'Etat, la surintendance générale de la vente des terrains faisant partie des biens de la ci-devant banque du Haut Canada. Par un nouvel ordre en conseil du 10 juillet 1873, l'administration de ces biens a été transférée au Ministère de l'Intérieur. Les détails relatifs aux ventes et à la gestion sont entre les mains de C. Gamble, écuyer, de Toronto, avocat. Les ventes se font généralement à termes; le prix se paie en cinq ans par paiements annuels, avec intérêt à sept pour cent. Le montant des ventes a été de \$90,047 80. La recette jusqu'à ce jour s'élève à \$87,642 27.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. T. COFFIN,
Commissaire des terrains de l'Artillerie et
de l'Amirauté.

Dr. Etat de la recette et des dépôts au compte des terrains de l'artillerie, du 1er juillet 1872 au 31 juin 1873. Cr.

RECETTES.		Dépôts.												
Date.		Honoraires d'enregistrement	Rente ou intérêt équivalent à rente.	Principal.	Montant total.	Date.	Ottawa.	Toronto.	Kingston.	Montréal.	London.	Hamilton.	Ste. Cathé.	Montant total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	1872.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1872.														
Jul. 31	Recettes du mois.	22 60	1,364 93	9,137 12	10,524 65	1er Juillet 31	9,070 78	952 87	501 00					10,524 65
Août 31	do	11 00	667 23	977 15	1,655 38	Août 31	1,655 38							1,655 38
Sept. 30	do	13 20	710 80	941 40	1,665 40	Sept. 30	1,665 40							1,665 40
Oct. 31	do	12 00	958 39	1,199 79	2,170 18	Oct. 31	2,170 18							2,170 18
Nov. 30	do	19 40	1,490 26	1,072 90	2,562 56	Nov. 30	2,562 56			1,049 00				2,582 56
Déc. 31	do	17 40	1,558 80	2,047 46	3,623 66	Déc. 31	3,623 66	57 36	50 00					3,623 66
1873.														
Jan. 31	do	6 40	897 61	4,826 41	5,730 42	1er Janv. 31	2,949 75	305 67	2,425 00		50 00			5,730 42
Fév. 28	do	13 60	578 60	2,938 56	3,530 76	1er Fév. 28	3,085 44	445 32						3,530 76
Mars 31	do	20 20	914 39	3,828 06	4,762 65	1er Mars 31	4,404 92	357 73						4,762 65
Avril 30	do	20 20	1,732 92	4,992 77	6,745 89	1er Avril 30	5,908 04	262 13				442 44	133 28	6,745 89
Mai 31	do	14 00	2,425 62	2,359 52	4,799 14	1er Mai 30	4,540 28	138 38			93 28	27 20		4,799 14
Jun 30	do	17 60	1,468 73	5,031 41	6,517 74	1er Juin 13	5,986 15	531 59						6,517 74
		187 60	14,768 28	89,352 55	54,308 43		47,642 54	3,051 05	2,976 00	1,049 00	143 28	469 64	133 28	54,308 43

WILLIAM F. COFFIN,
Agent des terrains de l'artillerie,
Ottawa, 30 juin 1873.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
BRANCHE DES TERRAINS DE L'ARTILLERIE, OTTAWA, 3 juillet 1873.

ÉTAT de la recette au compte des terrains de l'artillerie pendant le mois de juin 1873.

Date.	Nom.	Lot.	Lieu avec désignation de l'emplacement.	Rente ou intérêt équivalent à rente.	Principal.	Total.	Remarques.
2	Michael Morris	7	Rue Murray Sud, Ottawa	\$ 2 22	\$ cts.	\$ 2 22	
2	Oliver Dumas	7	Rue King Est, do	4 45	4 45	4 45	
2	Michael Twomey	3	Rue Sandwith Est, Amherstburg	35 00	35 00	35 00	1er paiement. Prix de vente \$350.00.
2	Denis Gunn	15	Rue St. Patrice Sud, Ottawa	14 40	14 40	14 40	
2	Thomas Morrough	11	do Nord, do	2 22	2 22	2 22	
2	do	O. 1/2	do do	2 22	2 22	4 44	
3	Geo. A. Beaudet, par W.F.C.	11	Vieux Fort, etc., Côteau-du-Lac	250 00	250 00	250 00	
4	Onésime Racicot	E. 1/2	Rue Ottawa Sud, Ottawa	6 06	6 06	6 06	
4	Thomas & Thiibeaudéan	E. 1/2	Rue St. André Sud, Ottawa	5 40	5 40	5 40	
4	Césaire Gravelle	O. 1/2	Rue Ottawa Sud, do	6 30	6 30	6 30	
4	W. F. Powell	O. 1/2	Rue York Sud, do	8 88	8 88	8 88	
5	Mary McLaughlin	E. 1/2	Rue St. André Nord, do	5 40	5 40	5 40	
6	Louis Champaigne	E. 1/2	Rue Nelson Ouest, do	10 80	10 80	10 80	
6	Henry Welsh	N. 1/2	do do	5 40	5 40	5 40	
7	Martha Pennoek	1	Rue St. Patrice Sud, do	28 80	28 80	28 80	
7	James Craig	1	Rue de la Chapelle Est, do	22 80	22 80	22 80	
7	Andrew Cross	15	Rue Murray Sud, do	14 40	14 40	14 40	
7	Hugh O'Hara, par W.F.C.	10	Chambly	26 20	26 20	26 20	1er paiement. Prix de vente \$262.00.
9	Thomas Oughlan	E. 1/2	Rue Cathcart Sud, Ottawa	7 20	7 20	7 20	
10	Bourget et Lapiere	E. 1/2	Rue Parry Sud, do	145 80	270 00	415 80	2e, 3e, 4e et 5e paiements. Prix de vente \$540.00.
10	John Forgie	1	Rue Gloucester Est, do	43 20	43 20	43 20	
10	do	3	do do	45 60	45 60	88 80	
10	Pierra Bonna	E. 1/2	Rue St. André Sud, do	5 40	5 40	5 40	
13	Wm. Keogh	13	Partie du lot D, conc. D., Nepean	54 76	198 41	253 17	Prix total de la vente.
13	Thomas Kingson	5	Rue Gloucester Ouest, Ottawa	11 40	11 40	11 40	
11	A. A. Riddell	3	Rue Bathurst, Toronto	13 37	27 86	27 86	
11	do	4	do do	13 98	29 13	29 13	
11	do	5	do do	13 37	27 86	27 86	
11	Josh. Jegg	do	Avenue Wellington Nord, Toronto	5 58	15 50	15 50	3e paiement. Vente \$278.60.
11	do	do	Rue Stafford Ouest, do	4 50	12 50	12 50	do do 278.60
12	John Moore	do	Rue Niagara, do	13 80	28 75	28 75	do do 155.00
13	John Bain	do	do do	11 40	23 75	23 75	do do 125.00
13	do	13	do do	12 00	25 00	25 00	do do 287.50
13	Denis Wheelan	do	Rue Franklin Sud, Ottawa	20 16	48 00	48 00	do do 237.59
13	Moses Foley	E. 1/2	Rue George St., do	7 20	120 00	127 20	do do 250.00
13	John Burgess	27	Rue Ottawa Sud, do	11 40	11 40	11 40	do do 160.00
13	S. et R. Andrews, par W.F.C.	do	Priv. au Rapide Nicholsen, Wolford.	1 00	1 00	1 00	Prix d'acquisition.

ETAT de la recette au compte des terrains de l'artillerie pendant le mois de juin 1873.—Suite.

Date.	Nom.	Lot.	Lieu avec désignation de l'emplacement.	Rente ou intérêt équivalent à rente.	Principal.	Total.	Remarques.
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
13.	James D. Gemmil	26	Rue Rideau Nord, Ottawa.	8 90			
13.	do	27	do	8 90		26 70	
13.	do			8 90			
13.	J. B. Lewis	1	Rue Augusta Ouest, Ottawa.	33 26	110 87	144 13	6e paiement. Prix de vente, \$1,108.75.
13.	Charles Goulden	2	Conc. B., sur Rideau, Nepean.	20 43		20 43	
14.	Ovide Arthur Rocque	26	Rue Bolton Sud, Ottawa		74 16	222 48	Prix d'acquisition.
14.	do	27	do		74 16		
14.	do				74 16		
17.	Peter Curran	1	Rue Augusta Ouest, do	21 60		21 60	
17.	William Graham	2	Rue Bolton Sud, do	37 35	67 50	104 85	4e paiement. Prix de v., \$675.00
17.	Jérôme Desnoyer	8	Rue Rear, do	1 12	64 00	65 12	do \$160.00.
17.	James Kitts	32	Rue Franklin Sud, do	10 20		10 20	
17.	Josh. Rainville	2	Rue Ottawa Sud, do	13 20		13 20	
17.	William Connor	2	Rue Cathcart Sud, do	11 40		11 40	
17.	do	1	Rue Gloucester O., do	7 80		7 80	
16.	John Earls	6	Rue Augusta Est., do	32 49	62 70	95 19	3e paiement. do \$627.00.
16.	George Godson	1	Rue Queen, Toronto	13 24	38 00	56 24	do do \$380.00.
20.	Charles Waterston	1	Rue Bathurst, do	0 67	13 00	15 67	do do \$50.00.
23.	Perley et Pattee	J	Conc. C., 6 perches, Nepean.				
23.	do	J	Terrains ayant front sur la rue Wellington, Ottawa.	200 00		200 00	
23.	William Forter	30	Rue York Nord, Ottawa	10 80		10 80	
23.	Alexander Montgomery	12	do	10 80	22 50	33 30	3e paiement. do \$225.00.
24.	George Ward	11	Rue Niagara, Toronto.	13 02	26 25	39 27	do do \$262.50.
25.	James Finney	7	do	4 45		4 45	
25.	John McIver	O à 22	Rue St. André Nord, Ottawa.		96 00	96 40	Prix d'acquisition.
25.	William Driscoll	E à 23	do				
26.	Patrick Minahan	E à 27	Rue St. Patrice Sud, do			7 20	
26.	do	Part. de 34	do			7 20	
27.	Patrick Deane, par W.F.C.	et 35	Conc. S. Storrington.		82 50	82 50	Prix total de vente.
27.	James Laugren	Partie de 6	Conc. I., 67 acres, Crosby Nord.	3 25	16 75	20 00	Balance de vente.
27.	John Giny		Bois sur "Square Redoubt," Inney.		320 00	320 00	Prix total de vente.
27.	Corp. de Montréal		2,850 pd. "Champ-de-Mars," Montréal.		2,676 00	2,676 00	Prix de vente; le gouvernement se réserve 1/4 pieds de ce terrain.
27.	J. A. Maurice	do	19½ acres, S. O. du canal Chambly	105 79	266 90	372 69	2e et 3e paiements. Prix de vente, \$1,274.50.
28.	Oct. Dubrielle	31	Rue Bolton Sud, Ottawa.	12 15	40 50½	40 65	6e paiement. Prix de v. \$405.00

30.	Thomas McKay, jun.	O. à 9	do	15 60		15 60	
30.	W. F. Coffin		A compte sur honoraires	17 60		17 60	
30.	do	13	Rue West Stafford, Toronto	4 14	11 50	29 24	do do \$115.00
30.	do	15	do	3 60	10 00	29 24	do do \$100.00
			Total			6,517 74	

RÉCAPITULATION.

Rente ou intérêt équivalent à rente	\$ cts.	
Principal	1,486 33	
	5,031 41	
	6,517 74	
Déposé à la Banque de Montréal à Ottawa	\$	5,986 15
do Toronto	cts.	531 59
Recette totale du mois		6,517 74

WILLIAM F. COFFIN,
Agent des terrains de l'artillerie.

—DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
BRANCHE DES TERRAINS DE L'ARTILLERIE, 30 juin 1873,
Ottawa.

APPENDICE B.

A l'hon. RICHARD W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant sur les opérations de cette branche de service pendant l'année expirée le 30 juin 1873, et le semestre expiré le 31 décembre dernier.

Je dois répéter ici ce que j'ai dit l'année dernière, à savoir que si l'on prend en considération la hausse constante et considérable qui s'est produite dans les salaires comme dans les prix des matériaux et de la vie, on admettra que l'entrepreneur des impressions a fait pendant l'année de louables efforts pour remplir ses engagements.

En conséquence de cet état de choses, il a présenté, en décembre 1872, une demande de supplément de prix pour les ouvrages stipulés. Votre prédécesseur (l'hon. M. Aikins) m'ayant renvoyé cette demande avec instruction de faire rapport sur le renchérissement des matériaux et de la main-d'œuvre en ce qui concerne l'imprimerie, je me suis mis en mesure de constater les faits, et la conclusion à laquelle je suis arrivé dans mon rapport est que l'augmentation qui s'est produite entre l'été de 1869, temps auquel le contrat a été conclu, et l'hiver de 1872-73, a été d'environ 27 pour cent. Ayant soumis mon rapport à Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, un ordre du conseil, en date du 2 juin dernier, a accordé à l'entrepreneur un supplément de 27 pour cent sur les prix mentionnés dans la liste annexée au contrat des impressions. Ce supplément a été donné à partir du 1er octobre 1872, commencement de l'année de service, mais il ne s'est pas appliqué aux allocations non spécifiées par un contrat,—telles que celles pour épreuves, etc.—ni aux prix de la reliure, réglés par un contrat distinct et postérieur.

Sur une nouvelle requête de l'entrepreneur, le supplément de prix a été étendu à l'impression des Statuts et de la Gazette du Canada par un ordre du conseil du 10 juillet dernier.

Les embarras causés par la hausse des prix se sont compliqués ici par la grève des ouvriers typographes, qui a duré du 24 juillet au 3 octobre dernier.

Durant cet intervalle, il y a eu de sérieux délais dans l'exécution des ouvrages, qui n'ont pas non plus toujours été tels que voulus par le contrat. Et même, quelle qu'ait été la bonne volonté de l'entrepreneur, les causes de plainte n'ont point entièrement cessé depuis.

GAZETTE DU CANADA.

Les frais de la Gazette du Canada durant l'année expirée le 30 juin, dernier, ont été :—

SERVICE.	Montant.	Montant total
Papier.....	\$ cts. 883 40	\$ cts.
Impression et distribution.....	2,233 46	
Traduction.....	62 95	
		3,179 81

Le revenu a été :—

REVENU.	Montant.	Montant total.
	\$ cts.	\$ cts.
Abonnements.....	119 55	
Annonces.....	774 84	
Ventes casuelles.....	7 50	
		981 89.

Pour les raisons données plus haut, et aussi par suite du prix plus élevé qui a été payé pour le papier conformément au contrat de juillet 1872, la dépense de ce service s'est considérablement accrue. Elle a été, comme le montre l'état ci-dessus, de \$3,179.81 cette année, et seulement de \$2,503.61, l'année dernière. Il y a eu une légère augmentation de revenu : \$981.89 cette année, contre \$843.79 l'année dernière.

La circulation pour la dernière semaine du mois de juin, 1872, a été comme suit :

Officiers publics et autres (distribution gratuite).....	929
Abonnés et annonceurs.....	74
Total.....	1,003
Circulation en juin 1873 :	
Envois gratuits.....	953
Abonnés et annonceurs.....	74
Total.....	1,027
Circulation pour la dernière semaine de décembre dernier :—	
Officiers publics et autres (distribution gratuite)....	1,000
Abonnés et annonceurs.....	81
Total.....	1,081

On remarquera qu'une certaine partie de l'augmentation dans la dépense de ce service provient de la distribution gratuite plus considérable rendue nécessaire par les additions de territoire et par d'autres causes.

Le tableau suivant fait voir le revenu et la dépense du semestre expiré le 31 décembre dernier.

DÉPENSE.

SERVICE.	Montant.	Montant total.
	\$ cts.	\$ cts.
Papier.....	447 09	
Impression et distribution.....	1,029 99	
Traduction.....	69 85	
		1,546 93

REVENU.

REVENU.	Montant.	Montant total.
	\$ cts.	\$ cts.
Abonnements	153 00	
Annonces	372 10	
Ventes casuelles	3 80	
		528 90

STATUTS.

Les statuts de la dernière session ont été imprimés à 22,000 exemplaires: l'édition anglaise a été de 17,500 exemplaires; l'édition française de 4,500. Ces nombres sont les mêmes que ceux des deux dernières années. On a distribué gratuitement 14,471 volumes anglais et 2,947 volumes français; on a vendu 147 volumes anglais.

Qu'il me soit permis de renouveler ici la recommandation que j'ai faite l'année dernière, qu'au lieu d'imprimer une édition aussi considérable des statuts au complet pour la distribution gratuite, on devrait n'en imprimer qu'un nombre restreint pour les juges, les membres des deux Chambres et pour la vente; la distribution générale devant être limitée aux statuts généraux d'intérêt public.

Nous recevons constamment des demandes de la part de nouveaux juges de paix, qui veulent se procurer les statuts des années passées, surtout le volume de 1869, qui contient une si notable partie de notre loi criminelle. La règle du département a été jusqu'ici de ne fournir aux juges de paix aucun volume publié antérieurement à leur nomination, afin de ne pas épuiser les anciennes éditions, avant qu'on fasse une nouvelle fonte. Il est clair que les juges de paix se trouvent ainsi placés dans une situation embarrassante. Il leur faut acheter ou emprunter les statuts antérieurs à leur nomination, s'ils veulent bien s'acquitter des devoirs de leur charge. Je prends sur moi de recommander qu'on se départisse de cette règle, ou bien qu'on fasse publier et distribuer un volume séparé contenant seulement les anciens actes dont les juges de paix peuvent avoir besoin pour l'administration de la justice.

Le prix du volume de 1873 a été naturellement augmenté dans la proportion de 27 pour cent à ajouter aux dépenses d'impressions. Le détail est comme suit :

SERVICE.	Montant.	Montant total.
	\$ cts.	\$ cts.
Papier, 1,665 rames, 0 mains, 18 feuilles	5,361 41	
Impression	1,709 03	
Reliure	3,037 38	
Distribution	1,246 92	
		11,354 74

Le prix moyen du volume a donc été de 51½ cents environ contre 55 cents pour le volume plus considérable de l'année dernière. En prenant 36 pour moyenne des feuilles, cela donne 1½ cent, plus une fraction, par feuille, contre 2½ cents par feuille pour le volume de 1869, qui était de même grosseur.

IMPRESSIONS, RELIURES, ETC., DES DÉPARTEMENTS.

J'annexe au présent rapport des tableaux qui font voir les frais d'impression, de reliure etc., des départements pendant l'année expirée le 30 juin et le semestre expiré le 31 décembre derniers. La dépense totale de l'année a été, comme on le verra, de \$42,952.59 contre \$39,789.14 en 1871-72. Le supplément de 27 pour cent payé pour les neuf mois qui se sont écoulés entre le 1er octobre et le 30 juin, forme l'élément principal de l'augmentation de dépense, la quantité d'ouvrage exécutée ayant été à peu près la même.

Les contrats de M. Taylor prendront fin le 30 septembre prochain. Il faudra passer un nouveau contrat dans le cours du printemps ou de l'été prochain, ou prendre d'autres mesures pour l'exécution des impressions publiques.

Le tout respectueusement soumis.

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine.

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE,
OTTAWA, 31 janvier 1874.

COMPTE des impressions, etc., par départements pour les années expirées le 30 juin 1872
et le 30 juin 1873.

Départements.	Année expirée le 30 juin 1872.		Année expirée le 30 juin 1873.	
	\$	cts.	\$	cts.
Agriculture	1,087	36	3,131	11
do Recensement.....	547	06	1,476	83
Bureau du Service Civil.....		8	3	18
Greffier de la Couronne en Chancellerie.....		21	99	385
Douanes.....		4,037	70	4,400
Finances.....	1,827	58	1,009	47
do Bureau de l'Auditeur.....	561	72		
do Dépenses casuelles.....		3	33	10
do Fonds des licences de mariage.....		48	12	52
do Papeterie.....		54	58	425
do Trésorerie.....	100	70	2,596	03
Secrétaire du Gouverneur-Général.....		46	45	226
Revenu de l'Intérieur.....		3,629	88	5,558
Chemin de fer Intercolonial.....		99	71	80
do do Division des ingénieurs.....		54	13	153
Justice.....			390	12
Bibliothèque du Parlement.....				9
Marine et Pêcheries.....			695	14
Milice et Défense.....			1,661	56
Postes.....	16,016	16	14,418	66
do Division des caisses d'épargnes.....	1,236	31	17,252	47
Conseil Privé.....			143	18
Travaux Publics.....	1,055	53	1,230	60
do Chemin de fer du Pacifique.....		10	28	0
do Chemin de la Rivière Rouge.....			1,065	81
Receveur Général.....			289	45
Secrétaire d'Etat.....	153	79		66
do Terres de la Puissance.....	703	64		374
do Terres de l'Artillerie.....		15	77	18
do Régistrare.....		62	17	147
do Banque du Haut-Canada.....		0	60	
do Imprimeur de la Reine.....		176	34	1,112
Secrétaire d'Etat pour les Provinces.....		637	53	96
do do Division des Sauvages.....		129	02	32
			77	14
		35,485	28	39,614
				50
SERVICE CONFIDENTIEL.				
Agriculture				56
Finances.....	376	62		
do Auditeur.....		282	44	
do Trésorerie.....			659	06
Justice.....				716
Marine et Pêcheries.....			2	25
Milice et Défense.....			11	20
Postes.....				11
Conseil Privé.....				11
Secrétaire d'Etat.....				32
do Terres de la Puissance.....	15	07	15	07
Secrétaire d'Etat pour les prov., division des Sauvages.....			28	32
				1
				58
		715	90	1,098
				10
PAYÉ PAR MANDATS.				
Justice, sur crédit voté pour l'assimilation des lois.....			77	03
Divers, pour bills en préparation pour le ministère.....			154	03
Greffier, comité des impressions, pour rapports des ministères.....			3,356	90
				2,000
		3,587	96	2,239
				99

COMPTE des impressions, etc., des départements, par mois, pendant les années expirées le 30 juin 1872, et le 30 juin 1873.

Mois.	Année.	Année expirée le 30 juin 1872.	Année.	Année expirée le 30 juin 1873.
		\$ cts.		\$ cts.
Juillet.....	1871.	3,537 23	1872.	2,983 31
Août.....	"	2,891 94	"	3,541 74
Septembre.....	"	5,022 26	"	2,832 97
Octobre.....	"	2,124 40	"	2,887 58
Novembre.....	"	1,605 06	"	3,449 72
Décembre.....	"	2,500 72	"	1,944 52
Janvier.....	1872.	3,210 98	1873.	3,641 26
Février.....	"	3,290 29	"	3,289 45
Mars.....	"	2,856 95	"	3,567 39
Avril.....	"	2,290 52	"	2,600 65
Mai.....	"	3,530 12	"	5,135 06
Juin.....	"	2,624 81	"	3,740 85
		35,485 28		39,614 50
SERVICE CONFIDENTIEL.				
Novembre.....	1871.		1872.	99 61
Janvier.....	1872.		1873.	97 40
Février.....	"		"	82 22
Mars.....	"	28 32	"	710 09
Avril.....	"	592 49	"	17 96
Mai.....	"	95 09	"	90 82
		715 90		1,098 10
PAR MANDATS.				
Août.....	1871.	77 03	1872.	
Février.....	1872.		1873.	239 99
Juin.....	"	154 03	"	2,000 00
		231 06		2,239 99

RÉCAPITULATION.

A qui payé.	Année expirée le 30 juin 1873.	
	\$ cts.	\$ cts.
Payé à l'entrepreneur par l'intermédiaire du commis des dép. casuelles.....		
Pour ouvrages ordinaires.....	39,069 78	
do ouvrages confidentiels.....	1,098 10	
Payé à l'entrepreneur, par les départements.....	544 72	
do do mandats.....	239 99	
		40,952 59
Payé au greffier du comité des impressions pour les rapports des départements.....		2,000 00
Total des paiements.....		42,052 59

COMPTÉ des impressions par départements, pour le semestre expiré le 31 décembre 1873.

Départements.	Semestre expiré le 31 déc. 1873.		Total.
	\$	cts.	\$ cts.
Agriculture	826	94	
do recensement.....		43	
			827 37
Bureau du service civil.....			6 30
Greffier de la Couronne en chancellerie			14 59
Douanes.....			2,680 25
Finances.....	517	41	
do bureau de l'auditeur		19 56	
do dépenses casuelles		5 65	
do fonds des licences de mariage.....		35 78	
do Trésorerie.....		89 34	
			667 74
Gouverneur-Général.....			95 67
Revenu de l'intérieur.....			2,536 74
Chemin de fer Intercolonial			10 48
Département de l'Intérieur	98	19	
do branche des terres de la Puissance	368	71	
do branche des Sauvages	74	83	
do branche des terres de l'artillerie	18	17	
			559 90
Justice.....			234 75
Bibliothèque du parlement.....			4 62
Marine et pêcheries			590 91
Milice et défense.....			1,275 10
Bureau des postes.....	8,434	57	
do branche des caisses d'épargne.....		419 54	
			8,854 11
Conseil Privé.....			94 90
Travaux Publics.....	530	47	
do chemin de fer du Pacifique		1 33	
			531 80
Receveur-Général.....			138 25
Secrétaire d'Etat.....		65 96	
do imprimeur de la Reine		86 64	
do branche du registraire.....		116 96	
do bureau de la papeterie.....		10 75	
			280 31
			19,403 79
Payé par mandat.....			295 00
<i>Service confidentiel.</i>			
Justice.....			4 44
Total			19,703 23

COMPTE des impressions départementales par mois, pendant le semestre expiré le 31 décembre 1873

Mois.	\$ cts.	\$ cts.
Juillet.....	2,631 90	
Août.....	3,805 68	
Septembre.....	2,200 59	
Octobre.....	3,005 07	
Novembre.....	3,761 52	
Décembre.....	3,999 03	
		19,403 79
<i>Service confidentiel.</i>		
Juillet.....		4 44
<i>Payé par mandat.</i>		
Novembre.....		295 00
		19,703 23

RÉCAPITULATION.

Payé à l'entrepreneur par l'intermédiaire du commis des dépenses casuelles..		
Pour ouvrages ordinaires.....	19,367 97	
do confidentiels.....	4 44	
Payé à l'entrepreneur par départements.....	35 82	
do do par mandat.....	295 00	
		19,703 23

APPENDICE C.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
BUREAU DE LA PAPETERIE,
OTTAWA, 31 décembre 1873.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous faire rapport comme suit :—

Les demandes de fournitures de bureau pendant le dernier semestre ont excédé de beaucoup celles de toute autre période correspondante antérieure. La valeur des livraisons a été pour ce semestre de..... \$25,547 75

Et pour le semestre correspondant de 1872, de 17,750 81

Augmentation..... \$7,796 94

La dépense en achats pendant le dernier semestre a été de..... \$24,749 82

Pour le semestre correspondant de 1872, elle avait été de..... 19,195 48

Augmentation..... \$5,554 34

La consommation du dernier semestre a été, toutefois, exceptionnelle sous certains rapports, et ne peut servir de point de comparaison, car non-seulement les demandes des différentes fournitures ont été plus considérables que de coutume, mais encore certains départements ont reçu un approvisionnement de papier pour formules en blanc, livres, etc., qui doit leur durer douze mois, de sorte qu'il y a lieu d'espérer que la dépense du service annuel ne dépassera pas de beaucoup l'estimation. Pour permettre d'établir des comparaisons, et pour faire comprendre l'utilité de ce bureau, comme source d'approvisionnement, je prends la liberté d'annexer un état de la dépense et de la livraison de fournitures, depuis la création de ce bureau jusqu'à ce jour. L'ensemble des opérations est comme suit :

	Livraisons de fournitures.	Profits.	Dépense.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Mai 1869, à juin 1870, 14 mois 1869-70.	19,903 96	553 40	29,900 56
Juil. 1870, „ 1871, 12 „ 1870-71	41,197 95	917 49	40,122 91
„ 1871, „ 1872, 12 „ 1871-72	31,635 96	923 07	31,163 22
„ 1872, „ 1873, 12 „ 1872-73	37,941 07	1,431 45	39,168 08
„ à décembre, 1873, 6 1873	25,547 75		24,749 82
Balance, marchandises en main	12,703 31		3,825 41
	168,930 00		168,930 00

Le détail de la dépense (Etat No. 1) peut se décomposer comme suit :

	Fournitures importées.		Acheté en Canada.	Fret, etc.	Total.	
	£	s. d.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
1869-70.....	3,368	4 11	= 16,392 13	12,489 79	1,018 64	29,900 56
1870-71.....	4,459	6 4	= 21,702 00	16,898 25	1,522 66	40,122 91
1871-72.....	4,136	0 6	= 20,128 65	9,432 46	1,602 11	31,163 22
1872-73.....	5,415	12 4	= 26,356 00	10,958 46	1,853 62	39,168 08
Six mois 1873.....	2,784	12 10	= 13,551 93	10,246 33	951 56	24,749 82
			98,130 71	60,025 29	6,948 59	165,104 59

Le détail de la livraison de fournitures aux différents départements (Etat No. 2) se décompose comme suit :

Fournitures portées au compte	1869-70.	1870-71.	1871-72.	1872-73.	Semestre. 1873.
	\$ cts.				
Des départements.....	16,442 14	19,664 54	17,177 30	21,630 66	17,171 06
Du service extérieur.....	3,267 82	11,412 84	13,657 54	15,583 81	8,080 25
Du bureau du recensement.....		9,906 25	799 98	517 41	166 33
Des commissions, etc.....	194 00	214 32	1 14	209 19	130 11
	19,903 96	41,197 95	31,635 96	37,941 07	25,547 75

En comparant les années de ce tableau, il faut remarquer que la consommation de la première année a été moindre, parce que le service extérieur n'a pas été approvisionné par ce bureau avant janvier 1870, et aussi parce que les départements avaient en main un reste considérable de fournitures de l'année précédente. L'augmentation importante de 1870-71 est due presque entièrement au surcroît de consommation occasionnée par le bureau du recensement. Il faut aussi observer que les besoins du service extérieur ont été régulièrement en augmentant, l'augmentation ayant été de \$2,085 en moyenne par année, tandis que les livraisons aux départements présentent de notables variations : la dépense de 1871-72 étant inférieure de \$2,487 24 à celle de l'année précédente, tandis que la dépense de 1872-73 dépasse de \$4,453 36 celle de 1871-72. Cette diminution en 1871-72, et aussi le fort surcroît du dernier semestre, sont dus principalement à la différence dans les demandes du département des postes, quoique les demandes de tous les autres départements aient aussi varié plus ou moins. L'incertitude qui résulte de ses variations, jointe à la variété des fournitures nécessaires, fait qu'il est très-difficile, et quelquefois impossible, de maintenir l'approvisionnement au niveau des besoins immédiats du service. De là la nécessité d'acheter en Canada certains articles qui, si le besoin en eût été connu à temps, eussent été importés, car les marchandises importées non-seulement reviennent à meilleur marché, mais peuvent être mieux choisies, suivant l'objet de leur emploi. Cependant toutes les fois que des marchandises de manufacture canadienne conviennent, on se les procure.

Le calcul approximatif ci-dessous fera mieux voir l'effet de la variation dans les demandes :

	1869-70.	1870-71.	1871-72.	1872-73.	1873.
Tant pour cent des importations	51.30	51.00	61.25	62.70	51.58
“ “ des achats en Canada	41.70	42.00	30.15	29.30	42.22
“ “ du fret et des frais	7.00	7.00	8.60	8.00	6.20

Ce tableau fait voir que les années dans lesquelles la demande n'a augmenté que suivant mes prévisions, donnent la proportion la plus forte d'importations.

En considérant l'augmentation de dépense des deux dernières années, il faut mettre en ligne de compte la plus grande variété des fournitures qu'on s'est procurées, ainsi que l'élévation qui s'est produite dans les prix, et qui a été de 10 à 15 pour cent sur le papier et les enveloppes, et de 15 à 20 pour cent sur les articles métalliques, y compris les plumes d'acier. Toutes les fournitures ont enchéri plus ou moins, et les qualités voulues sont devenues plus rares. On met beaucoup plus de temps qu'auparavant à remplir les commandes en Angleterre, ce qui ajoute encore à la difficulté de maintenir l'approvisionnement dans des conditions qui permettent de répondre aux besoins immédiats.

Pour obvier à cet inconvénient, je recommande respectueusement de modifier la clause 13 de l'acte du bureau de papeterie (31 Vict., ch. 35), 1868, de manière à exiger des départements qu'ils aient à transmettre d'avance pour chaque trimestre un état détaillé des fournitures dont ils auront besoin. De la sorte, il serait possible de se procurer les choses qui conviennent le mieux pour de fortes commandes spéciales, de s'exempter de la nécessité d'avoir en main un gros approvisionnement de papier grand-format, de se tenir mieux approvisionné d'articles qui ne se dépensent qu'en quantités limitées, et dont quelques-uns se trouvent souvent épuisés par une demande inattendue, car les estimations annuelles ont été en pratique trouvées inutiles, tant pour les quantités que pour ce qui est de la variété des fournitures.

En comparant les comptes ci-joints avec le coût du même service pendant les années qui ont immédiatement précédé l'établissement de ce bureau, on verra qu'il a été un succès comme intermédiaire pour la distribution des fournitures, et surtout comme moyen d'économie dans la dépense.

Ci-joint sont les états auxquels je renvoie.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votré très-obéissant serviteur,

JAMES YOUNG,
Commis préposé à la papeterie.

A l'honorable R. W. Scott,
Secrétaire d'Etat, Ottawa.

BUREAU DE PAPETERIE.

ETAT No. 1.—Détail de la dépense en achats de fournitures, depuis mai 1869 à décembre 1873.

Désignation des articles.	De mai 1869, à juin 1870, 14 mois.		De juillet 1870, à juin 1871, 1 an.		De juillet 1871, à juin 1872, 1 an.		De juillet 1872, à juin 1873, 1 an.		De juillet à décembre 1873, 6 mois.		
	Nombre de sorties.	Sterling.	\$ cts.	Sterling.	\$ cts.	Sterling.	\$ cts.	Sterling.	\$ cts.	Sterling.	
Papier à livres.....	26	383 19 4	821 47	1,844 0 4	1,023 67	517 8 5	458 90	772 9 6	489 57	471 5 3	110 65
Papier pot.....	16	774 8 7	224 39	776 13 4	254 10	941 13 11	45 10	1,296 19 6	22 50	692 14 7	248 70
Papier pot double.....	8	106 15 10	1,092 40	131 0 0	752 65	151 12 5	32 12 6	56 16 3
Papier à lettres, folio.....	32	178 9 4	692 32	158 11 10	168 65	375 14 11	240 4 8	33 25	233 17 5	140 20
Papier d'impr. et de couleur.....	5	49 10 0	115 15	8 8 0	3,218 94	10 15 2	1,457 35	151 0 7	1,725 85	3,710 26
Papier dit <i>loam</i>	6	63 18 6	70 01	20 12 6	192 70	46 8 11	75 75	60 4 7	7 4 0
Papier à copier.....	6	21 10 0	24 15	1 5 0	15 25	32 17 3	37 60	50 10 6	16 00	39 1 8	67 75
Papier à enveloppes.....	13	23 3 7	758 77	2,568 51	27 9 8	1,930 36	5 0 0	2,286 67	1,356 50
Papier à enveloppes W. Kope.....	3	5 18 6	4 17 6	91 80	22 4 6	52 50	44 13 4	7 9 4
Papier à cartouche.....	8	41 19 10	101 10	23 9 0	140 2 3	102 43	40 10 7	84 00	87 90
Papier à dessin.....	10	84 17 6	26 15 3	79 50	340 14 3	140 80	85 6 7	28 75	8 25
Papier format 40 et 80.....	21	290 17 1	160 00	212 18 3	28 50	404 11 11	151 9 11
Papier et enveloppes à bordure noire.....	12	11 9 8	22 88	25 17 11	20 15	31 10 2
Enveloppes.....	80	500 16 8	1,140 07	449 10 10	2,418 93	490 6 9	1,321 24	723 10 1	2,415 85	291 19 1	1,456 70
Parchemin, vélin.....	5	20 16 1	71 20	31 7 6	85 33	41 15 0	15 60	50 8 0	395 69	44 0 0	218 58
Instruments de dessin.....	63	1 7 7	138 18	55 3 9	141 29	73 19 0	251 54	91 17 0	257 77	52 13 0	61 30
Matériaux pour dessin.....	19 3 10	19 67	4 16 0	70 10	12 14 0	14 92	0 18 0	107 02	10 6 3	115 40
Couleurs, encres pour dessin.....	31	16 1 0	34 45	93 30	25 3 0	62 55	11 13 0	15 90	39 5 0	23 65
Plumes d'aigle.....	102	59 3 0	405 50	140 12 0	297 78	66 16 5	156 07	307 14 11	240 10	12 6 0	799 75
Plumes d'oie.....	3	4 11 6	43 85	10 12 6	27 88	4 10 0	14 20	23 8 4	26 36
Manches de plumes.....	8	6 13 8	9 90	14 18 6	54 50	4 10 0	14 20	23 8 4
Crayons.....	25	38 6 0	152 40	51 16 6	221 83	65 8 8	152 23	115 3 6	8 80
Divers.....	6	11 3 0	76 46	20 3 6	74 51	11 0 6	40 00	22 8 0	106 64	54 7 0	215 60
Cartes, cartons, etc.....	14	15 11 9	22 08	21 15 8	76 15	3 15 5	40 00	9 18 0	19 00	40 65
Divers, C.....	7	14 8 8	13 95	1 15 0	645 68	5 8 0	65 65	12 16 6	9 45	4 10 0	2 75
Presse à copier et matériaux.....	12	8 2 11	435 95	1 15 0	320 80	35 7 6	268 75	54 1 10	289 90	30 14 0	236 60
Divers D.....	8	5 11 10	101 08	3 14 0	36 69	5 11 0	57 60	4 10 0	121 61	2 17 0	136 70
Boîtes à papiers, etc.....	4	37 7 0	269 07	67 18 0	281 50	64 17 0	49 00	67 14 0	63 84	97 0 9
Bandes élastiques.....	10	175 0 0	11 05	76 10 0	62 35	51 15 8	162 19 5	3 00	33 14 9
.....	3,039 3 3	9,085 89	4,185 13 8	13,293 04	3,565 19 7	6,836 14	4,886 25 0	8,791 07	2,399 9 9	9,063 16

A reporter.....

BUREAU DE PAPETERIE.

Etat No. 1.—Détail de la dépense en achats de fournitures, depuis mai 1869 à décembre 1873.

Désignation des articles.	De mai 1869, à juin 1870, 14 mois.		De juillet 1870, à juin 1871, 1 an.		De juillet 1871, à juin 1872, 1 an.		De juillet 1872, à juin 1873, 1 an.		De juillet à décembre 1873, 6 mois.		
	Nombre de sorties.	Sterling.	\$ cts.	Sterling.	\$ cts.	Sterling.	\$ cts.	Sterling.	\$ cts.	Sterling.	
<i>Report.</i>		3,039 3 3	9,085 89	4,185 13 8	3,565 19 7	6,866 13	4,886 15 0	3,133 6	8,791 07	2,399 9 9	9,083 16
Divers E.	4	12 18 7	44 00	17 7 2	31 13 5	10 3 4	3 13 6	30 10 0	30 00	9 10 11	20 00
Epingles à papiers.	10	18 2 3	24 53	22 7 0	95 68	40 1 4	103 47	42 0 0	232 25	6 14 0	0 30
Liasse, serre-papier.	13	15 7 10	116 15	16 4 0	8 55	5 8 0	10 69	10 16 0	33 00	18 18 0	91 10
Ploucs en ivoire.	2	4 13 7	5 44	14 8 0	48 28		192 35		146 96		123 75
Gomme, muilage.	4	7 13 0	54 05	4 4 0	7 45	5 4 0	4 70	2 8 0	22 20	2 6 0	34 34
Foibles et pinceaux.	7	11 7 0	41 05	4 4 0	203 39	21 8 0	230 73	31 2 10	230 29	19 8 0	170 29
Encres.	16	39 5 6	149 73	17 3 0	19 05	4 19 0	50 99	45 7 2	24 88	29 11 8	67 68
Divers I. caoutchouc, etc.	23	42 5 6	15 15	4 7 6	49 90	4 8 0	30 00	2 18 0	58 80	3 0 6	18 00
Divers J. canotahou, etc.	2	33 16 4	57 45	58 16 0		74 8 0	1 10	73 6 0	2 25	102 19 2	13 25
Canifs	3	24 1 0	17 60	17 14 0		24 0 0	9 60	38 17 0	10 88		0 40
Couteurs et grattoirs.	2	26 8 0	15 30	21 9 0		8 2 6	54 00	18 12 0	22 79	23 0 6	45 45
Ciseaux.	6	1 7 6	29 80	5 16 10	4 60	3 13 0	5 05	27 10 0			40 45
Divers L.	4	7 10 6	33 81	7 19 0	119 07	3 14 0	168 18	13 17 0	249 15	5 18 9	24 50
Agenda, fermoirs en métal.	21	19 3 5	108 37	28 7 6	5 15	4 12 3	6 25	12 12 0	22 90	101 28	18 75
Divers N. et P.	7	8 2 8	16 53	13 10 0	55 50	7 13 6	103 25	21 9 0	76 65	50 0 0	32 40
Règles	7	5 18 6	112 99	5 0 6	56 00	73 12 0	91 22	48 11 6	26 95	75 12 0	18 75
Divers S.	10	63 16 8	54 50	41 7 0	922 55	95 11 1	373 90	156 12 6	228 94	3 18 0	32 40
Galon, etc.	10	3 7 10	641 90	1 1 0	3 50	5 14 0	0 50	14 14 0	7 50	3 18 0	1 13
Foilles, etc.	3	2 8 0	3 43	4 16 0	7 68	3 17 0	66 85	10 7 0	58 75	72 17 0	24 98
Bougies, thermomètres, etc.	3	6 13 1	40 20	3 19 6	315 50	35 0 0	151 00	45 0 0	35 25		0 15
Outils, vestas, etc.	3	29 18 10	141 25	647 88	97 3 0	18 55	273 38	67 14 0	452 96	30 13 3	143 81
Circ à sacher.	18	12 6	223 75		15 95		13 55		27 98		0 15
Cahiers	3		17 80		178 40	10 2 0	43 40	3 4 4	15 95		2 00
Almanachs, livres de présence.	3	4 0 0	48 90	47 14 6	234 14	0 6 3	205 72	43 04	43 04		47 06
Livres imprimés.			753 01	12 10 4	146 30	10 3 11	83 57	4 1 1	55 10		138 75
Impressions et relures, etc.			163 25	7 15 0	340 55	0 10 0	255 61	2 2 0	103 96		52 32
Gravure, etc.	3	1 1 8	67 90								
Divers			45 99								
Meubles			357 44								
Outils.					37 64		5 88		1 25		

Trais divers	216 6 6	251 1 9	50 95	213 9 0	35 94	237 14 2	40 15	117 18 1	13 30
Transport, etc.	1,030 54	1,522 66	1,602 11	1,853 62	1,853 62	1,853 62	1,853 62	951 56	
Recettes	3,675 13 7	13,621 00	4,886 0 7	18,463 22	11,060 30	5,856 6 9	12,900 18	3,002 5 7	11,229 16
	307 8 8	112 57	386 14 3	314 13 5	25 72	440 14 5	88 10	217 12 9	
	3,368 4 11	13,508 43	4,459 6 4	18,420 91	11,034 58	5,415 12 4	12,812 08	2,784 12 10	11,197 89
		16,392 13	21,702 00	4,136 0 6	20,123 64	26,356 00	26,356 00	24,749 82	13,551 93
		29,900 56	40,122 91	31,163 22	39,168 08				

BUREAU DE LA PAPETERIE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA, 31 décembre 1873.

BUREAU DE PAPETERIE.

ETAT No. 2.—Faisant voir la valeur des fournitures livrées aux départements du Service Civil, depuis mai 1869 à décembre 1873.

Départements.	Mai 1869, au 30 Juin 1870.		Juillet 1870, à Juin 1871.		Juillet 1871, à Juin 1872.		Juillet 1872, à Juin 1873.		Juillet à Déc. 1873.					
	Département.	Service extérieur.	Département.	Service extérieur.										
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.				
Bureau du recensement.	767	48	9,906	25	661	04	799	98	1,373	12	739	51	166	33
Agriculture.	1,458	38	1,571	54	1,213	29	3,424	66	1,128	34	449	97	2	23
Données.	626	62	776	88	1,391	02	102	11	838	62	680	86	1,980	22
Finance.	125	82	107	03	61	31	84	43	70	14	56	51	109	36
do trésorerie.	74	57	105	60	84	43	54	91	83	02	46	36	46	36
do comp. des dép. casuelles.	72	43	48	50	54	91	39	70	94	97	51	48	51	48
do fonds de lic. de mariage.	115	48	39	34	216	14	39	70	46	35	51	48	51	48
do bureau de papeterie.	231	88	316	38	216	14	39	70	788	72	526	78	526	78
Gouverneur-Général.	1,630	14	1,568	62	534	82	2,398	37	726	87	342	61	1,396	81
Revenu de l'intérieur.														
Commissaires du chemin de fer			92	94	146	04			96	37	48	96		
Intercolumnial.			133	57	220	11								
Ingénieurs du c. de f. Intercolumnial.			148	32	148	32								
Ingénieurs du Pacifique canadien			404	57	118	97								
Juséce.			60	67	232	82								
do directeurs des pénitenciers.			194	62	57	79								
do pénitencier de Kingston.														
do do St. Jean.														
do do Halifax.														
do pénitencier de St. Vincent														
do de Paul.			45	82	41	46								
do asile de Rockwood.			44	79	34	55								
do de police de la Puissance			904	22	851	47								
Marine et pêcheries			459	66	410	09								
Milice et défense.			2,194	36	1,640	08								
Ajudaunt-général			410	27	738	37								
Conseil Privé.			900	14	936	05								
Travaux Publics.			4,565	17	7,230	77								
Bureau des postes.			209	11	839	15								
Cassées d'éparg. du bur. des postes.			248	27	442	35								
Receveur-général.														

Secrétaire d'Etat, Canada.	89	93	217	84	138	00	125	82	129	96	98	00	202	25
do terres de la Puissance	119	12	137	27	473	96	111	43	464	73	140	94	100	06
do Intendant-général	198	46	164	94	3	65	103	19			811	75	53	34
do bur. des terres de la Reine.	115	11	70	57			80	40			59	61	23	07
do bureau de papeterie.	190	55	177	22	90	79	156	96	187	69	297	94	61	18
do bureau des sauvages	285	12	175	96	4	93	242	03	110	96	412	44	39	02
Département de l'intérieur.														
Bureau des terres de l'artillerie														
Terres de la Puissance														
Départements en général.														
Bureau du Service Civil														
Comp. div., serv. extérieur \$165 98														
Motus renvoyé.														
Bibliothèque du parlement.														
Greffier de la Couronne en Cham-														
cellerie.														
Commissaires des frontières.														
Commission pour la refonte des lois														
Bureau d'arbitrage.														
Commission des canaux.														
Commission royale.														
Total, service extérieur.			3,404	29	21,479	16			14,458	66			16,310	41
do départements.			16,499	67	19,718	79			17,177	30			21,630	66
Total fournitures dériv. 1869-70			19,903	96	41,197	95	1870-71	1871-72	31,635	96	1872-73	1873	37,941	07

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT.
BUREAU DE LA PAPETERIE,
OTTAWA, 31 décembre 1873.

JAMES YOUNG,
Commiss de la papeterie.

APPENDICE D.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
BUREAU DES TERRES,
OTTAWA, 30 juin 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le service de cette branche jusqu'à la fin de l'année fiscale, époque fixée par l'acte 36 Victoria, chap. 4, pour le transport de l'administration des terres de la Puissance au département de l'intérieur.

Comme les travaux des arpentages et les affaires du bureau des terres, au Manitoba, ne font guère que de commencer à ce temps-ci de l'année, il me reste relativement peu de chose à ajouter au rapport publié du 1er mars.

ARPENTAGES.

La subdivision des townships a été reprise et se poursuit avec vigueur. Les états ci-joints 1 et 2 indiquent les noms des personnes qui dirigent les corps de travailleurs en campagne, la nature des arpentages dont chacune d'elles est chargée et l'étendue approximative des espaces délimités jusqu'à ce jour.

On espère que, sur la fin de la présente année, outre la majeure partie de la province, plusieurs séries de townships, dans la région occidentale, vers les monts Riding et le Fort Ellice, auront été arpentées et subdivisées pour la colonisation.

On va aussi prendre des mesures pour arpenter, pendant la saison, toutes les terres qui sont réservées aux Sauvages par le dernier traité.

A cause des opérations à exécuter vers l'ouest, il était nécessaire d'établir de ce côté un poste qui servît de dépôt d'approvisionnements en même temps que de quartier-général pour les inspecteurs. On a donc construit une maison en un lieu convenable sur la petite rivière Blanche (*White Mud River*), là où passe le chemin nord-ouest du Fort Ellice, dans le quart nord-est de la douzième section du township quinze, quatorzième rang ouest du grand méridien, à environ treize milles au-delà du bureau de poste du nouvel établissement, déjà florissant, appelé Palestine.

Les rapports sur le caractère des lieux signalent, dans cette direction et vers le sud-ouest jusqu'à l'Assiniboine, l'existence d'une vaste région favorable à la culture.

BUREAU DES TERRES, MANITOBA.

Au témoignage de l'agent, qui en donne d'encourageants indices, les dispositions de l'acte des terres de la Puissance concernant le *homestead* continuent d'opérer d'une manière satisfaisante; nombre de personnes, notamment parmi celles qui viennent d'Ontario, profitent de l'avantage qui leur est accordé.

Afin de fournir les renseignements désirables aux immigrants et autres qui veulent obtenir des terres, on fait paraître le premier de chaque mois une petite brochure, contenant une liste des townships où se trouvent des terres indiquées pour lesquelles des inscriptions peuvent être prises, les clauses de l'acte relatives au *homestead* et diverses autres notions utiles aux colons.

Cet imprimé, avec la carte du présent rapport, sur laquelle sont représentés tous les arpentages de townships exécutés dans la province jusqu'au 1er mars dernier, et qui a été distribuée par avance à cause des nombreuses demandes qui s'en faisaient, présente tous les renseignements dont les colons désirant obtenir des terres peuvent avoir besoin pour faire leur choix.

Pour preuve de la rapidité avec laquelle se forment les établissements au Manitoba, je copie sur le bulletin mensuel des terres une liste ci-jointe (annexe 3) des townships où se trouvent les noyaux de ce qui, un jour, comprendra des populations nombreuses et riches.

Déjà deux de ces établissements, situés dans des townships contigus (ceux de Springfield et de Sunnyside), ont été érigés en corporation en vertu du dernier statut provincial, qui a doté la province d'un système d'organisations municipales; et leur exemple sans doute ne tardera pas à être imité par plusieurs autres centres.

TERRES DES MÉTIS.

La division des terres réservées pour les Métis par l'article 31 de l'acte 32 et 33 Victoria, qui assigne à chaque réclâmant légitime un lot de 140 acres, venait d'être commencée lorsque sont arrivées vos instructions portant l'ordre de discontinuer. La mise à effet de l'acte 36 Victoria, chapitre 38, ayant depuis nécessité un nouveau lotissement afin de porter les parts individuelles à 190 acres, on exécute en ce moment cette opération avec toute la diligence possible.

REMARQUES GÉNÉRALES.

La branche des terres a commencé dans le mois dernier à délivrer des patentes, dont le nombre, jusqu'à ce jour, s'élève à 46, représentant une superficie de 12,553 acres.

Conformément aux articles 17 à 21 de l'acte des terres, on a notifié officiellement à la compagnie de la baie d'Hudson que les arpentages des townships dénommés en l'annexe 4, étaient faits et approuvés; il s'ensuit que, par l'effet de l'acte, elle est devenue propriétaire des sections 8 et 26 de ceux de ces townships qui sont de forme régulière, ou de telles parties des dites sections que l'acte lui attribue.

L'assignation du vingtième auquel la compagnie a droit dans les townships dits fonctionnaires désignés en l'annexe, est également effectuée.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. DENNIS,

Arpenteur-Général.

ANNEXE No 1.

Arpentages de blocs commencés du 1er mars au 30 juin 1873.

Noms.		Surfaces arpentées.
		Milles.
A. G. Webb.....	Sur la 4e ligne de rectification (limite sud), par les rangs 15 et 16 O....	} 78
	la 4e ligne de base, par les rangs 15 et 16 O.....	
	la 3e ligne de rectification (limite nord), par les rangs 15, 16, 17 et 18 O.	
	le méridien extérieur, entre les rangs 16 et 17 O. Townships 11, 12, 13 et 14.....	
J. L. Reid.....	la 6e ligne de base, par les rangs 14 et 16 O.....	} 28
	le méridien extérieur, entre les rangs 14 et 15 O. Townships 19 et 20.	
	le méridien extérieur, entre les rangs 16 et 17. Township 20, 4 milles.	
John McLatchie....	la 4e ligne de rectification (limite nord), par le rang 17 et partie du rang 18.....	9
J. Doupe.....	le méridien extérieur, entre les rangs 14 et 15 O. Townships 21 et 22.	12
W. Beatty.....	* la 3e ligne de rectification (limite nord), par les rangs 13 et 14 O....	12
D. Beatty.....	* la 2e ligne de rectification (limite nord), par les rangs 13 et 14 O ...	} 36
	le méridien extérieur, entre les rangs 14 et 15 O. Townships 7 et 8.	
	le méridien extérieur, entre les rangs 12 et 13 O. Townships 7 et 8.	
M. M. Otty ...	* la 2e ligne de rectification (limite nord), par les rangs 11 et 12 O....	} 24
	le méridien extérieur, entre les rangs 10 et 11 O. Townships 7 et 8.	
Hermon et Bolton...	* la 3e ligne de rectification (limite nord), par le rang 12 O.....	6
L. Kennedy.....	* la 3e ligne de rectification (limite nord), par le rang 11 O.....	6
	Total	211
	* Arpentages de lignes de blocs faits en rapport avec ceux de subdivision.	

J. S. DENNIS,
Arpenteur-général.

ANNEXE No. 2.

ARPENTAGES entrepris à forfait ou autrement du 1er mars au 30 juin, 1873.

Noms.	Désignation des townships.	Townships arpentés.	Etendue des arpentages entrepris.		Etendue des arpentages exécutés.	
			Mls. Chs.	Mls. Chs.		
W. Beatty	Tps. 11 et 12, Rs. 13 et 14 O.	Tp. 11, R. 13 O., et Tps. 11 et 12, R. 14 O.	264 00		198 00	
D. Beatty	do 7 et 8, Rs. 13 et 14 O.	3 Townships	264 00		198 00	
Wm. Otty	do 7 et 8, R. O.	2 do	132 00		132 00	
J. Otty	do 7 et 8, R. O.	2 do	132 00		132 00	
M. McFadden	do 9 et 10, Rs. 9 et 10 O.	1 do	264 00		66 00	
Hermon et Bolton	do 11 et 12, R. 12 O.	1 do	132 00		66 00	
G. A. Bayne	do 11 et 12, R. 10 O.	2 do	164 00		132 00	
L. Kennedy	do 13, R. 10 O. irrégulier	1 do	132 00		66 00	
— Holmes	do 11 et 12, R. 11 O.	2 do	132 00		132 00	
H. Le Ber	do 13 et 14, R. 14 O.	2 do	132 00		115 50	
G. A. Lloyd	do 13 et 14, R. 13 O.	1 do	132 00		66 00	
J. H. Reiffenstein	do 15 et 16, R. 16 O.	1 do	132 00			
J. B. Richard	do 13 et 14, R. 16 O.	Aucun	132 00			
S. Brodie	do 13 et 14, R. 15 O.	do	132 00			
W. C. Eaton	do 17 et 18, R. 16 O.	do			Abandonné.	
James Warren						
J. Johnston	do 15 et 16, R. 15 O.	do	132 00			
W. Burke						
James McArthur	do 6 R. 7 O.	1 township	72 00		72 00	
G. N. Albright	do 9 et 10, R. 6 O.	2 do	132 00		132 00	
W. Wagner						
C. J. Bouchette	do 11, R. 8 O.	0½ do	66 00		49 50	
O. B. Davidson						
C. P. Brown	do 15 et 16, R. 9 O.					
	do 15, 16 et 17, R. 10 O.					
	do 15, 16, 17 et 18, R. 11 O.		462 00		132 00	
	do 17 et 18, R. 12 O.					
John Grant	do 4, R. 2 E.	0½ do (presque ach.)	111 00		111 00	
	do 3, R. 2 E.	0½ do do				
E. C. Caddy	do 15 et 16, Rs. 2 et 3 E.	5 do	330 00			
A. H. Vaughan	do 16, R. 1 E.					
	do 17 et 18, Rs. 1, 2, 4 et E.					

J. S. DENNIS,
Arpenteur Général.

ANNEXE No. 3.

LISTE des townships de Manitoba dont l'arpentage a été officiellement annoncé à la compagnie de la Baie d'Hudson, le 16 mars 1873, conformément à la section 21 de l'acte des terres de la Puissance.

Rangs.			Townships.																	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18.
Rang	1	Est	
"	2	"	..	*2	*3	*4	*5	6	7	8	9	*10	*11	12	13	14	
"	3	"	*5	*6	*7	8	9	*10	*11	12	13	14	
"	4	"	..	2	3	4	5	6	7	8	9	*10	*11	*12	*13	*14	
"	5	"	4	5	6	7	8	9	*10	11	12	*13	*14	
"	6	"	4	5	6	7	*8	9	10	11	12	13	14	
"	7	"	7	13	
"	8	"	
"	9	"	
"	10	"	
Rang	1	Ouest	
"	2	"	..	2	3	4	5	6	7	8	9	*10	*11	12	13	14	*15	*16	*17	
"	3	"	..	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	*12	13	14	*15	*16	*17	
"	4	"	..	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	*12	*13	14	..	16	17	
"	5	"	..	2	3	4	5	6	7	8	9	10	..	*12	*13	*14	*15	..	*17	
"	6	"	..	2	3	4	5	6	*12	13	*14	
"	7	"	..	2	3	4	12	13	*14	
"	8	"	..	2	3	4	12	13	*14	
"	9	"	..	2	5	6	11	12	13	14	
"	10	"	..	2	5	6	14	
"	11	"	..	2	3	4	5	6	13	14	*15	*16	
"	12	"	..	2	3	4	5	6	13	14	15	16	
"	13	"	..	2	3	4	5	6	15	16	17	18	..	
"	14	"	..	2	3	4	5	6	15	16	17	18	..	

* Townships fractionnaires.

J. S. DENNIS,
Arpenteur-Général.

ANNEXE No. 4.
NOUVEAUX établissements, Manitoba.

Noms.	Situation.	
	Township.	Rang.
Dufferin	1	2-E.
Rivière Sale	8	13-O.
Rockwood	13	2-E.
Victoria	14	2-E.
Greenwood	15	2-E.
Prairie Grove	9	4-E.
Springfield	11	4-E.
Sunnyside	11	5-E.
Claire-Fontaine	7	6-E.
Richland	10	7-E.
Cook's Creek	12	6-E.
Woodlands	14	2-O.
Côte-des-Liards	13	3-O.
Ossowo	13	2-O.
Boyne	6	4 & 5-O.
Burnside	12	8-O.
Totogon	14	9-O.
Woodside	13	9-O.
Westburne	13	9-O.
Palestine	14	11-O.

J. S. DENNIS,
Arpenteur-Général,